

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

**Objet : Convention tripartite de réservation de logements par l'Etat au sein des logements
foyers (résidences sociales, foyer de jeunes travailleurs (FJT) migrants) et modalités
de fonctionnement avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) de la
Haute-Garonne. Résidence Sociale "ENVOL"**

Rapport : 15 avril 2025 - 032

DEL-25-0036

Mesdames, Messieurs,

La loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant la mise en œuvre du droit au logement, modifiée par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, prévoit que *« toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité (...) pour accéder à un logement décent ou s'y maintenir et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques, ainsi que de pouvoir bénéficier, si elle le souhaite, d'un accompagnement correspondant à ses besoins »*.

L'article 30 de la loi du 24 mars 2014, repris par le code de l'action sociale et des familles dans son article L.345-2, consacre juridiquement les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) et en définit les missions. Il indique également les obligations des gestionnaires d'hébergement et de logement accompagné au regard du SIAO.

Les logements-foyers donnent lieu à la détermination de réservations par l'Etat. Le nombre de logements dont ce dernier doit disposer est au minimum de 25% au bénéfice de personnes prioritaires telles que définies à l'article L.441-1 du code de la construction et de l'habitation.

Aussi, il convient de signer une convention entre l'Etat, représenté par le Préfet du département de la Haute-Garonne, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse, gestionnaire du SIAO, et l'association Habitat et Humanisme, gestionnaire de la résidence sociale « ENVOL », afin de préciser les modalités de mobilisation des logements réservés par l'Etat, représenté par le Préfet de la Haute-Garonne, dans les Foyers de Jeunes Travailleurs de la résidence sociale « ENVOL ».

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Convention tripartite de réservation de logements par l'Etat au sein des logements foyers (résidences sociales, foyer de jeunes travailleurs (FJT) migrants) et modalités de fonctionnement avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) de la Haute-Garonne. Résidence Sociale "ENVOL"

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové,
Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1^{er} : Le Conseil d'Administration approuve les termes du projet de convention tripartite de réservation de logements par l'Etat au sein des logements-foyers et les modalités de fonctionnement avec le SIAO de la Haute-Garonne.

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration autorise la Vice-Président du CCAS de Toulouse et la Directrice Générale en cas d'empêchement à signer ladite convention et tous les actes y afférents aux effets ci-dessus.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

032 - Convention tripartite de réservation de logements par l'Etat au sein des logements foyers (résidences sociales, foyer de jeunes travailleurs (FJT) migrants) et modalités de fonctionnement avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) de la Haute-Garonne. Résidence Sociale "ENVOL" - DEL-25-0036

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Convention de réservation de logements par l'État au sein des logements-foyers (résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs, foyers de travailleurs migrants) et modalités de fonctionnement avec le service intégré d'accueil et d'orientation (S.I.A.O) de la Haute-Garonne

Entre :

Le Préfet de la Haute-Garonne désigné sous le terme « l'administration »,

Et

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Toulouse, gestionnaire du SIAO 31, représenté par son président,

Et

L'association Habitat et Humanisme, gestionnaire de la résidence sociale « ENVOL » .

Vu la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant la mise en œuvre du droit au logement ;

Vu la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable ;

Vu la loi n°2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion ;

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;

Vu les Art.s L 441-1 et R 441-5 du code de la construction et de l'habitation ;

Vu les Art.s L.345-2 à L.345-10 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu les Art.s L 633-1 et R 351-55 du CCH portant sur les logements-foyers (résidences sociales, foyers de travailleurs migrants et de jeunes travailleurs) à l'exclusion de ceux réservés aux personnes handicapées et/ou âgées ;

Vu la circulaire du premier ministre du 7 juin 2013 relative à la mise en œuvre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ;

Vu le Vème plan départemental d'accès au logement des personnes défavorisées (PDALPD) de la Haute-Garonne 2013-2017 ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs relative au service intégré de l'accueil et de l'orientation de Haute-Garonne en date du 1^{er} février 2017 ;

Considérant qu'un des objectifs du service intégré d'accueil et d'orientation est de favoriser l'accès au logement des personnes ou familles sans domicile ou éprouvant des difficultés particulières à se loger en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence ;

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

En application de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant la mise en œuvre du droit au logement, modifiée par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové *« toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité pour accéder à un logement décent ou s'y maintenir et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques, ainsi que de pouvoir bénéficier, si elle le souhaite, d'un accompagnement correspondant à ses besoins »*.

L'article 30 de la loi du 24 mars 2014, repris par le code de l'action sociale et des familles dans son article L 345-2, consacre juridiquement les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) et en définit les missions. Il indique également les obligations des gestionnaires d'hébergement et de logement accompagné au regard du SIAO.

Art. 1^{er}. – Objet de la convention :

La présente convention vise à préciser les modalités de mobilisation des logements réservés par l'État, représenté par le préfet de la Haute-Garonne, dans la résidence sociale « Fontan », et notamment :

- identifier les logements réservés dans la structure au titre du contingent préfectoral, soit 25 % des logements
- proposer au minimum au SIAO les logements bénéficiant d'une réservation Etat lorsque ces logements se libèrent
- définir les modalités de gestion et les délais de réservation des désignations et des propositions sur les contingents de réservation
- fixer les critères d'éligibilité des personnes orientées dans le cadre des réservations en adéquation avec les projets sociaux des établissements
- déterminer les modalités d'admission des candidats et les conditions de leur éventuel accompagnement sociale
- déterminer les modalités d'évaluation du dispositif.

Art. 2. – Identification des logements réservés :

Les logements-foyers donnent lieu à la détermination de réservation par l'État et relèvent des seules dispositions des conventions APL .

Le nombre de logements dont doit disposer l'État est au minimum de 25 % au bénéfice de personnes prioritaires telles que définies à l'article L 441-1 du CCH. Si le gestionnaire en est d'accord, et en fonction des autres réservataires, il pourra toutefois mettre à disposition un nombre plus élevé de logements et contribuer ainsi plus largement aux objectifs du PDALHPD en matière d'élargissement de l'offre.

La gestion se fait exclusivement en stock de logements. Un tableau précisant l'identification des logements réservés est joint en annexe à la présente convention. Ce tableau sera mis à jour en fonction des nouvelles conventions APL signées, qui devront intégrer un minimum de 25 % réservés.

Le SIAO est désigné comme référent de la présente convention pour sa mise en application pratique.

Le gestionnaire fournira toutes les informations utiles (fiche descriptive) sur chaque résidence afin que le SIAO puisse orienter des candidats en conséquence.

Art. 3. – Gestion et délais des désignations et des propositions sur les réservations préfectorales :

Dès que la libération d'un logement est notifiée par le résident au gestionnaire, celui-ci en informe le SIAO via le système d'information SI-SIAO. Lorsque le gestionnaire dispose d'une application de gestion des candidatures, celui-ci mettra à disposition les moyens d'accès à cette application afin de faciliter les propositions du SIAO, leur traitement et le suivi des candidatures.

Afin de permettre la mobilisation par le SIAO des logements réservés, sans générer de la vacance dans ces mêmes logements, il est convenu ce qui suit :

Dans les 72 heures après réception de l'indication et description du logement libéré, le SIAO proposera deux ménages correspondant aux critères d'entrée du projet social de la structure. Le gestionnaire informera le SIAO via SI-SIAO, en temps réel et dans les 72 heures au maximum de la suite donnée aux propositions faites par celui-ci. Les refus éventuels, en raison de la non adéquation des ménages aux conditions d'admission dans l'établissement **seront motivés** notamment au regard des critères de l'art. 4 de la présente convention.

Art. 4. – Personnes éligibles aux logements réservés par le préfet sur la part des réservations par l'État destinées aux mal-logés :

L'organisme gestionnaire s'engage, dans les conditions prévues par les conventions APL, à ce que les ménages entrant dans les logements disposent de ressources annuelles n'excédant pas les plafonds déterminés dans les conditions prévues par l'article R 331-12 du CCH.

Pourront être éligibles des ménages désignés par la commission de médiation, des ménages hébergés dans le dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion, mais aussi des bénéficiaires identifiés par le SIAO dans le cadre de l'accès direct au logement accompagné.

Le SIAO propose au gestionnaire des candidats dont les caractéristiques correspondent à celles définies dans le projet social de la structure. Il s'attache à n'orienter, entre autres critères, que des candidats :

- suffisamment autonomes pour occuper un logement privatif et des espaces semi-collectifs
- dont les revenus permettent leur solvabilisation en termes de taux d'effort et de reste à vivre après prise en compte des aides au logement
- dont le séjour est régulier sur le territoire français

Art. 5. – Modalités d'admission :

L'acceptation des candidats présentés est de la responsabilité du gestionnaire. Les refus éventuels, en raison de la non adéquation des ménages aux conditions d'admission, seront motivés.

Le gestionnaire informe les candidats des suites données à leur demande de logement. Dans tous les cas, le gestionnaire est tenu d'informer le SIAO de la suite réservée à ses propositions, notamment en cas de refus opposés par ses candidats à l'attribution des logements.

Le gestionnaire, les prescripteurs et le SIAO tiennent compte des aides publiques au logement pour apprécier la solvabilité du candidat. Il sera tenu compte du taux d'effort établi conformément à l'arrêté du 10 mars 2011 qui en fixe le mode de calcul. Dans tous les cas, le résident bénéficiera des mêmes droits et sera soumis aux mêmes obligations que ceux définis dans la convention APL régissant le contrat de résidence.

Art. 6. – Modalités d'évaluation du dispositif :

Le bilan annuel et le rapport d'activité transmis aux services de l'État :

- par le SIAO
 - par le gestionnaire de la résidence sociale,
- feront apparaître un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre des dispositions de la présente convention.

Art. 7. – Durée, renouvellement et révision de la convention :

La présente convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Elle peut être révisée à la demande de l'une ou l'autre des parties par voie d'avenant. Sa résiliation ne peut intervenir qu'à l'initiative conjointe des parties.

Art. 8. – Inexécution des obligations :

En cas d'inexécution par le gestionnaire des obligations mises à sa charge par la présente convention, l'État se réserve le droit, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet après un délai de deux mois, d'engager les sanctions prévues par la convention APL.

Art. 9. – Annexe à la présente convention :

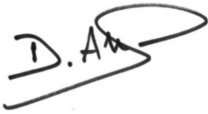
Annexe 1 : tableau des logements visé à l'article 2 de la convention.

Fait à Toulouse, le 3 février 2025

Le président de l'association Habitat et Humanisme

Le président du CCAS de Toulouse,

Denis ALLARD



Le Préfet,

ANNEXE 1 : Identification des logements labellisés "residence sociale " réservés au titre du contingent préfectoral

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE :				Habitat et Humanisme Midi Pyrénées, 4 rue du Sachet, 31400 Toulouse					
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE LOGEMENT (remplir impérativement une ligne par logement)								PROPRIETAIRE	
ADRESSE PRECISE						TYPE	CAPACITE D'ACCUEIL	NOM	ADRESSE
Nom de la résidence	NUMERO ET NOM DE RUE	ETAGE	NUMERO PRECIS DU LOGEMENT	CODE POSTAL	COMMUNE				
RESIDENCE L'ENVOL	1 allée Jeanne Barret	1	B104	31500	TOULOUSE	2	3	SA Patrimoine	5 place de la pergola 31077 Toulouse
RESIDENCE L'ENVOL	1 allée Jeanne Barret	3	B306	31500	TOULOUSE	3	4	SA Patrimoine	5 place de la pergola 31077 Toulouse
RESIDENCE L'ENVOL	1 allée Jeanne Barret	3	B305	31500	TOULOUSE	3	4	SA Patrimoine	5 place de la pergola 31077 Toulouse
RESIDENCE L'ENVOL	1 allée Jeanne Barret	3	B302	31500	TOULOUSE	2	3	SA Patrimoine	5 place de la pergola 31077 Toulouse

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

**Objet : Convention tripartite de réservation de logements par l'Etat au sein des logements
foyers (résidences sociales de foyers de jeunes travailleurs (FJT) migrants) et
modalités de fonctionnement avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
(SIAO) de la Haute-Garonne - Résidence Sociale Jean-Paul FONTANT**

Rapport : 15 avril 2025 - 031

DEL-25-0038

Mesdames, Messieurs,

La loi n°90-449 du 31 mai 1990, visant la mise en œuvre du droit au logement, modifiée par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014, pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, prévoit que *« toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité (...) pour accéder à un logement décent ou s'y maintenir et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques, ainsi que de pouvoir bénéficier, si elle le souhaite, d'un accompagnement correspondant à ses besoins »*.

L'article 30 de la loi du 24 mars 2014, repris par le code de l'action sociale et des familles dans son article L.345-2, consacre juridiquement les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) et en définit les missions. Il indique également les obligations des gestionnaires d'hébergement et de logement accompagné au regard du SIAO.

Les logements-foyers donnent lieu à la détermination de réservations par l'Etat. Le nombre de logements dont ce dernier doit disposer est au minimum de 25% au bénéfice de personnes prioritaires telles que définies à l'article L.441-1 du code de la construction et de l'habitation.

Aussi, il convient de signer une convention entre l'Etat, représenté par le Préfet du département de la Haute-Garonne, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse, gestionnaire du SIAO, et l'association Habitat et Humanisme, gestionnaire de la résidence sociale « Jean Paul FONTAN », afin de préciser les modalités de mobilisation des logements réservés par l'Etat, représenté par le Préfet de la Haute-Garonne, dans les Foyers de Jeunes Travailleurs de la Résidence « Jean Paul FONTAN ».

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Convention tripartite de réservation de logements par l'Etat au sein des logements foyers (résidences sociales de foyers de jeunes travailleurs (FJT) migrants) et modalités de fonctionnement avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) de la Haute-Garonne - Résidence Sociale Jean-Paul FONTANT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové,
Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1^{er} : Le Conseil d'Administration approuve les termes du projet de convention tripartite de réservation de logements par l'Etat au sein des logements-foyers et les modalités de fonctionnement avec le SIAO de la Haute-Garonne.

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration autorise la Vice-Président du CCAS de Toulouse et la Directrice Générale en cas d'empêchement à signer ladite convention et tous les actes y afférents aux effets ci-dessus.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**031 - Convention tripartite de réservation de logements par l'Etat au sein des logements
foyers (résidences sociales de foyers de jeunes travailleurs (FJT) migrants) et modalités de
fonctionnement avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) de la Haute-
Garonne - Résidence Sociale Jean-Paul FONTANT - DEL-25-0038**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Convention de réservation de logements par l'État au sein des logements-foyers (résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs, foyers de travailleurs migrants) et modalités de fonctionnement avec le service intégré d'accueil et d'orientation (S.I.A.O) de la Haute-Garonne

Entre :

Le Préfet de la Haute-Garonne désigné sous le terme « l'administration »,

Et

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Toulouse, gestionnaire du SIAO 31, représenté par son président,

Et

L'association Habitat et Humanisme, gestionnaire de la résidence sociale « Jean-Paul FONTAN ».

Vu la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant la mise en œuvre du droit au logement ;

Vu la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable ;

Vu la loi n°2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion ;

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;

Vu les Art.s L 441-1 et R 441-5 du code de la construction et de l'habitation ;

Vu les Art.s L.345-2 à L.345-10 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu les Art.s L 633-1 et R 351-55 du CCH portant sur les logements-foyers (résidences sociales, foyers de travailleurs migrants et de jeunes travailleurs) à l'exclusion de ceux réservés aux personnes handicapées et/ou âgées ;

Vu la circulaire du premier ministre du 7 juin 2013 relative à la mise en œuvre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ;

Vu le Vème plan départemental d'accès au logement des personnes défavorisées (PDALPD) de la Haute-Garonne 2013-2017 ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs relative au service intégré de l'accueil et de l'orientation de Haute-Garonne en date du 1^{er} février 2017 ;

Considérant qu'un des objectifs du service intégré d'accueil et d'orientation est de favoriser l'accès au logement des personnes ou familles sans domicile ou éprouvant des difficultés particulières à se loger en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence ;

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

En application de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant la mise en œuvre du droit au logement, modifiée par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové *« toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité pour accéder à un logement décent ou s'y maintenir et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques, ainsi que de pouvoir bénéficier, si elle le souhaite, d'un accompagnement correspondant à ses besoins »*.

L'article 30 de la loi du 24 mars 2014, repris par le code de l'action sociale et des familles dans son article L 345-2, consacre juridiquement les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) et en définit les missions. Il indique également les obligations des gestionnaires d'hébergement et de logement accompagné au regard du SIAO.

Art. 1^{er}. – Objet de la convention :

La présente convention vise à préciser les modalités de mobilisation des logements réservés par l'État, représenté par le préfet de la Haute-Garonne, dans la résidence sociale « L'Envol », et notamment :

- identifier les logements réservés dans la structure au titre du contingent préfectoral, soit 25 % des logements
- proposer au minimum au SIAO les logements bénéficiant d'une réservation Etat lorsque ces logements se libèrent
- définir les modalités de gestion et les délais de réservation des désignations et des propositions sur les contingents de réservation
- fixer les critères d'éligibilité des personnes orientées dans le cadre des réservations en adéquation avec les projets sociaux des établissements
- déterminer les modalités d'admission des candidats et les conditions de leur éventuel accompagnement sociale
- déterminer les modalités d'évaluation du dispositif.

Art. 2. – Identification des logements réservés :

Les logements-foyers donnent lieu à la détermination de réservation par l'État et relèvent des seules dispositions des conventions APL .

Le nombre de logements dont doit disposer l'État est au minimum de 25 % au bénéfice de personnes prioritaires telles que définies à l'article L 441-1 du CCH. Si le gestionnaire en est d'accord, et en fonction des autres réservataires, il pourra toutefois mettre à disposition un nombre plus élevé de logements et contribuer ainsi plus largement aux objectifs du PDALHPD en matière d'élargissement de l'offre.

La gestion se fait exclusivement en stock de logements. Un tableau précisant l'identification des logements réservés est joint en annexe à la présente convention. Ce tableau sera mis à jour en fonction des nouvelles conventions APL signées, qui devront intégrer un minimum de 25 % réservé.

Le SIAO est désigné comme référent de la présente convention pour sa mise en application pratique.

Le gestionnaire fournira toutes les informations utiles (fiche descriptive) sur chaque résidence afin que le SIAO puisse orienter des candidats en conséquence.

Art. 3. – Gestion et délais des désignations et des propositions sur les réservations préfectorales :

Dès que la libération d'un logement est notifiée par le résident au gestionnaire, celui-ci en informe le SIAO via le système d'information SI-SIAO. Lorsque le gestionnaire dispose d'une application de gestion des candidatures, celui-ci mettra à disposition les moyens d'accès à cette application afin de faciliter les propositions du SIAO, leur traitement et le suivi des candidatures.

Afin de permettre la mobilisation par le SIAO des logements réservés, sans générer de la vacance dans ces mêmes logements, il est convenu ce qui suit :

Dans les 72 heures après réception de l'indication et description du logement libéré, le SIAO proposera deux ménages correspondant aux critères d'entrée du projet social de la structure. Le gestionnaire informera le SIAO via SI-SIAO, en temps réel et dans les 72 heures au maximum de la suite donnée aux propositions faites par celui-ci. Les refus éventuels, en raison de la non adéquation des ménages aux conditions d'admission dans l'établissement **seront motivés** notamment au regard des critères de l'art. 4 de la présente convention.

Art. 4. – Personnes éligibles aux logements réservés par le préfet sur la part des réservations par l'État destinées aux mal-logés :

L'organisme gestionnaire s'engage, dans les conditions prévues par les conventions APL, à ce que les ménages entrant dans les logements disposent de ressources annuelles n'excédant pas les plafonds déterminés dans les conditions prévues par l'article R 331-12 du CCH.

Pourront être éligibles des ménages désignés par la commission de médiation, des ménages hébergés dans le dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion, mais aussi des bénéficiaires identifiés par le SIAO dans le cadre de l'accès direct au logement accompagné.

Le SIAO propose au gestionnaire des candidats dont les caractéristiques correspondent à celles définies dans le projet social de la structure. Il s'attache à n'orienter, entre autres critères, que des candidats :

- suffisamment autonomes pour occuper un logement privatif et des espaces semi-collectifs
- dont les revenus permettent leur solvabilisation en termes de taux d'effort et de reste à vivre après prise en compte des aides au logement
- dont le séjour est régulier sur le territoire français

Art. 5. – Modalités d'admission :

L'acceptation des candidats présentés est de la responsabilité du gestionnaire. Les refus éventuels, en raison de la non adéquation des ménages aux conditions d'admission, seront motivés.

Le gestionnaire informe les candidats des suites données à leur demande de logement. Dans tous les cas, le gestionnaire est tenu d'informer le SIAO de la suite réservée à ses propositions, notamment en cas de refus opposés par ses candidats à l'attribution des logements.

Le gestionnaire, les prescripteurs et le SIAO tiennent compte des aides publiques au logement pour apprécier la solvabilité du candidat. Il sera tenu compte du taux d'effort établi conformément à l'arrêté du 10 mars 2011 qui en fixe le mode de calcul. Dans tous les cas, le résident bénéficiera des mêmes droits et sera soumis aux mêmes obligations que ceux définis dans la convention APL régissant le contrat de résidence.

Art. 6. – Modalités d'évaluation du dispositif :

Le bilan annuel et le rapport d'activité transmis aux services de l'État :

- par le SIAO
 - par le gestionnaire de la résidence sociale,
- feront apparaître un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre des dispositions de la présente convention.

Art. 7. – Durée, renouvellement et révision de la convention :

La présente convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Elle peut être révisée à la demande de l'une ou l'autre des parties par voie d'avenant. Sa résiliation ne peut intervenir qu'à l'initiative conjointe des parties.

Art. 8. – Inexécution des obligations :

En cas d'inexécution par le gestionnaire des obligations mises à sa charge par la présente convention, l'État se réserve le droit, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet après un délai de deux mois, d'engager les sanctions prévues par la convention APL.

Art. 9. – Annexe à la présente convention :

Annexe 1 : tableau des logements visé à l'article 2 de la convention.

Fait à Toulouse, le 3 février 2025

Le président de l'association Habitat et Humanisme

Le président du CCAS de Toulouse,

Denis ALLARD



Le Préfet,

ANNEXE 1 : Identification des logements labellisés "résidence sociale " réservés au titre du contingent préfectoral

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE :						Habitat et Humanisme Midi Pyrénées, 4 rue du Sachet, 31400 Toulouse			
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE LOGEMENT (remplir <u>impérativement</u> une ligne par logement)								PROPRIETAIRE	
ADRESSE PRECISE						TYPE	CAPACITE D'ACCUEIL	NOM	ADRESSE
Nom de la résidence	NUMERO ET NOM DE RUE	ETAGE	NUMERO PRECIS DU LOGEMENT	CODE POSTAL	COMMUNE				
RESIDENCE FONTAN	76 chemin des clotasses	1	B13	31400	TOULOUSE	T1Bis	3	Foncière Habitat et Humanisme	69 chemin de vassieux 69300 Caluire et cuire
RESIDENCE FONTAN	76 chemin des clotasses	3	B32	31400	TOULOUSE	T1	2	Foncière Habitat et Humanisme	69 chemin de vassieux 69300 Caluire et cuire
RESIDENCE FONTAN	76 chemin des clotasses	1	C13	31400	TOULOUSE	T3	4	Foncière Habitat et Humanisme	69 chemin de vassieux 69300 Caluire et cuire

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour les établissements gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de retraite (CTMR)

Rapport : 15 avril 2025 - 036

DEL-25-0039

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de retraite (CTMR) ont souhaité créer un groupement de commandes pour la fourniture et livraison de denrées alimentaires pour les établissements gérés par le CCAS de Toulouse et le CTMR, conformément à l'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Une convention constituant ce groupement de commandes a été approuvée par le Conseil d'Administration de chaque entité par délibération en date du 27 mars 2018. Le CCAS a été désigné coordonnateur de ce groupement.

Compte tenu de l'estimation de la valeur des fournitures, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée, conformément aux articles L.2125-1, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique. Il s'agit d'accords-cadres mono-attributaires.

En application des articles R.2123-a à R.2113-3 du code de la commande publique, la consultation a été allotie comme suit :

Pour le lot n°1 : Epicerie

Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse	
Période	Maximum HT
Période initiale	600 000,00€
Centre Toulousain des Maisons de retraite	
Période	Maximum HT
Période initiale	50 000,00€

Pour le lot n°2 : Boissons non alcoolisées

Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse	
Période	Maximum HT
Période initiale	90 000,00€
Centre Toulousain des Maisons de retraite	
Période	Maximum HT
Période initiale	10 000,00€

Pour le lot n°3 : Boissons alcoolisées

Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse	
Période	Maximum HT
Période initiale	40 000,00€
Centre Toulousain des Maisons de retraite	
Période	Maximum HT
Période initiale	4 000,00€

Pour le lot n°4 : Crèmes et boissons enrichies

Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse	
Période	Maximum HT
Période initiale	25 000,00€
Centre Toulousain des Maisons de retraite	
Période	Maximum HT
Période initiale	3 000,00€

Pour le lot n°5 : produits mimés et hachés frais

Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse	
Période	Maximum HT
Période initiale	75 000,00€
Centre Toulousain des Maisons de retraite	
Période	Maximum HT
Période initiale	10 000,00€

Pour le lot n°6 : Produits mixés et hachés surgelés

Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse	
Période	Maximum HT
Période initiale	65 000,00€
Centre Toulousain des Maisons de retraite	
Période	Maximum HT
Période initiale	10 000,00€

Pour le lot n°7 : Viandes fraîches et hachées de bœuf et de veau

Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse	
Période	Maximum HT
Période initiale	80 000,00€
Centre Toulousain des Maisons de retraite	
Période	Maximum HT
Période initiale	10 000,00€

Pour le lot n°8 : Viande fraîche et hachée d'agneau

Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse	
Période	Maximum HT
Période initiale	45 000,00€
Centre Toulousain des Maisons de retraite	
Période	Maximum HT
Période initiale	10 000,00€

Pour le lot n°9 : Viande 5ème Gamme

Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse	
Période	Maximum HT
Période initiale	45 000,00 €
Centre Toulousain des Maisons de retraite	
Période	Maximum HT
Période initiale	10 000,00€

A la suite de la publication d'une annonce parue le 20 janvier 2025, concomitamment au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE), au Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics (BOAMP) et sur le profil acheteur AWS, les opérateurs économiques ci-après ont soumissionné, avant la date limite des remises des offres fixée le 20 février 2025 à 18H00

Ordre	Nom du candidat	Mode de réception	Lot
1	SAVEURS ET LOGISTIQUE	ELECTRONIQUE	1
2	PRO A PRO	ELECTRONIQUE	1,2 ;3
3	TRANSGOURMET	ELECTRONIQUE	1
4	POMONA EPI SAVEUR	ELECTRONIQUE	1,2,3
5	NUTRISENS	ELECTRONIQUE	4,5
6	SYSCO	ELECTRONIQUE	6,9
7	BOUCHERIE BOUSQUET	ELECTRONIQUE	7
8	POMONA PASSIONFROID	ELECTRONIQUE	7,8,9
9	KULL	ELECTRONIQUE	7,8,9
10	ESPRI RESTAURATION	ELECTRONIQUE	9

Après analyse des offres, et sur présentation du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres, réunie le 08 Avril 2025, a fait le choix des titulaires suivants

Lot n°1 : Epicerie

Titulaire :
POMONA EPI SAVEURS
Zac Euro Centre
Avenue de l'Hers
31620 CASTELNAU-D'ESTRETEFOND

Lot n°2 : Boissons non alcoolisées

Titulaire
POMONA EPI SAVEURS
Zac Euro Centre
Avenue de l'Hers
31620 CASTELNAU-D'ESTRETEFOND

Lot n°3 : Boissons alcoolisées

Titulaire :
POMONA EPI SAVEURS
Zac Euro Centre
Avenue de l'Hers
31620 CASTELNAU-D'ESTRETEFOND

Lot n°4 : Crèmes et boissons enrichies

Titulaire :
NUTRISENS
40 ROUTE DE Brignais
69360 CHAPONOS

Lot n°5 : produits mixés et hachés en frais

Titulaire :
NUTRISENS
40 ROUTE DE Brignais
69360 CHAPONOS

Lot n°6 : Produits mixés et hachés en surgelés

Titulaire :
SYSCO
10 avenue du Petit Paradis
31150 BRUGUIERES

Lot n°7 : Viande fraîche et hachée de bœuf et de veau

Titulaire :
KRILL
ZAC Brive – Ouest
19105 BRIVE

Lot n°8 : Viande agneau

Titulaire :
KRILL
ZAC Brive – Ouest
19105 BRIVE

Lot n°9 : Viande 5^{ème} Gamme

DEL-25-0039

Titulaire :
ESPRI RESTAURATION
ZI de Beaufeu
72210 ROEZE-SUR-SARTHE

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour les établissements gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de retraite (CTMR)

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS
Vu le code de l'action sociale et des familles,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,

ARTICLE 1^{er} : Le Conseil d'Administration autorise, par la présente, le représentant de l'acheteur à signer toutes les pièces nécessaires aux accords-cadres suivants :

Lot 1 : Epicerie entre le CCAS de Toulouse et la société POMONA EPI SAVEURS sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 600 000 € HT pour le CCAS et sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 50 000 € pour le CTMR ;

Lot 2 : Boissons non alcoolisées entre le CCAS de Toulouse et la société POMONA EPI SAVEURS sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 90 000 € HT pour le CCAS et sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 10 000 € pour le CTMR ;

Lot 3 : Boissons alcoolisées entre le CCAS de Toulouse et la société POMONA EPI SAVEURS sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 40 000 € HT pour le CCAS et sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 4 000 € pour le CTMR ;

Lot 4 : Crèmes et boissons enrichies entre le CCAS de Toulouse et la société NUTRISSENS sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 25 000 € HT pour le CCAS et sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 3 000 € pour le CTMR ;

Lot 5 : Produits mixés et hachés en frais : entre le CCAS de Toulouse et la société NUTRISSENS sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 75 000 € HT pour le CCAS et sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 10 000 € pour le CTMR ;

Lot 6 : Produits mixés et hachés en surgelés entre le CCAS de Toulouse et la société SYSCO sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 65 000 € HT pour le CCAS et sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 10 000 € pour le CTMR ;

Lot 7 : Viande fraîche et hachée de bœuf et de veau entre le CCAS de Toulouse et la société KRILL sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 80 000 € HT pour le CCAS et sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 10 000 € pour le CTMR ;

Lot 8 : Viande fraîche et hachée d'agneau entre le CCAS de Toulouse et la société KRILL sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 45 000 € HT pour le CCAS et sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 10 000 € pour le CTMR ;

Lot 9 : Viande 5^{ème} Gamme entre le CCAS de Toulouse et la société ESPRI RESTAURATION sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 50 000 € HT pour le CCAS et sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 10 000 € pour le CTMR ;

ARTICLE 2 : le Conseil d'Administration autorise également le représentant de l'acheteur à signer tous les actes aux effets ci-dessus.

ARTICLE 3 : Les dépenses afférentes sont imputées sur les crédits ouverts au compte 6623 pour la section de fonctionnement.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**036 - Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour les établissements gérés par le
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des
Maisons de retraite (CTMR) - DEL-25-0039**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Analyse des besoins sociaux - Avenant n°13 pour l'année 2025 à la Convention cadre du 14/03/2013 signée avec l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse Aire Métropolitaine (A.U.A.T.)

Rapport : 15 avril 2025 - 003

DEL-25-0040

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 14 mars 2013, le Conseil d'Administration du CCAS de Toulouse adhère à l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement / Toulouse Aire Métropolitaine (AUAT), association dont l'objet est : « *la réalisation et le suivi sous forme partenariale des programmes d'activités et d'études permettant tant l'observation, l'analyse, la perspective et l'évaluation des politiques publiques, que la définition, la coordination, la faisabilité, et la gestion des projets de développement urbain, économique, social et environnemental de ses membres* ».

Cette adhésion a été formalisée par la signature d'une convention cadre le 14 mars 2013, fixant les modalités de versement de la subvention à l'AUAT.

En 2013, la contribution globale du CCAS à l'AUAT a été fixée à 40 000.00 euros pour la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

Dans la continuité de ce partenariat, l'AUAT sollicite le CCAS pour le versement d'une subvention annuelle 2025 d'adhésion, fixée à 20 000.00 euros. L'attribution de cette subvention doit faire l'objet d'un avenant tel qu'il est mentionné à l'article 5 de la convention cadre : « *le montant annuel de la subvention de base fait l'objet chaque année d'un avenant à la convention cadre. Il est défini, après adoption par le Conseil d'Administration de l'AUAT du programme de travail prévisionnel et du budget annuel* »

Considérant ces éléments, il vous est proposé de décider de l'adhésion du CCAS à l'AUAT, en qualité de membre associé, dans le cadre d'une subvention fixée à 20 000.00 euros pour 2025.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Analyse des besoins sociaux - Avenant n°13 pour l'année 2025 à la Convention cadre du 14/03/2013 signée avec l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse Aire Métropolitaine (A.U.A.T.)

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après avoir entendu le rapport relatif à la demande d'une subvention annuelle de 20 000.00 euros pour l'adhésion 2025 du CCAS à l'Auat, les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Est adopté l'avenant n°13 à la convention cadre du 14/03/2013 entre l'Auat et le CCAS, annexé à la présente délibération, pour l'adhésion 2025 du CCAS à l'Auat par le versement d'une subvention de 20 000.00 euros.

ARTICLE 2 : Madame la Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CCAS ou en cas d'empêchement la Directrice Générale du CCAS sont autorisées à signer l'ensemble des actes à intervenir dans le cadre de l'adhésion à l'Auat dont notamment l'avenant n°13, à la convention cadre du 14/03/2013, annexé à la présente délibération.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**003 - Analyse des besoins sociaux - Avenant n°13 pour l'année 2025 à la Convention cadre
du 14/03/2013 signée avec l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse Aire
Métropolitaine (A.U.A.T.) - DEL-25-0040**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents
Abstention : Madame COUSERGUE

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

AVENANT N° 13 pour l'année 2025 à la convention-cadre du 14 mars 2013

Entre :

- **le CCAS de Toulouse**

Représenté(e) par Le Président, dûment autorisé(e) par délibération du Conseil d'Administration, en date du 14 mars 2013, désigné(e) ci-après par « le CCAS de Toulouse »,

d'une part,

Et :

- **l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire métropolitaine,**

représentée par son Directeur Général, Monsieur Yann CABROL, dûment autorisé par délibération du Conseil d'Administration en date du 18 mars 2025, désignée ci-après par « l'AUAT »,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

En application de la convention-cadre entre le CCAS de Toulouse et l'AUAT du 14 mars 2013 ayant pour objet de définir et de préciser le cadre et les modalités selon lesquels le montant de la subvention annuelle du CCAS de Toulouse est déterminé au regard du programme partenarial d'activités de l'AUAT.

Article 1 - Montant de la subvention pour l'année 2025

Le montant de la subvention du CCAS de Toulouse attribué à l'AUAT au regard du programme de travail et du budget prévisionnel de l'AUAT approuvés en Conseil d'Administration du 18 mars 2025 est de **20 000 € (vingt mille euros)**.

Article 2 - Programme de travail prévisionnel de l'AUAT 2025

Le programme de travail prévisionnel de l'AUAT correspondant à l'utilisation de la subvention annuelle pour l'année 2025 est défini dans l'annexe jointe à cet avenant.

Fait en 2 exemplaires, à Toulouse, le 28 mars 2025

Pour le CCAS de Toulouse

Pour l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement
Toulouse aire métropolitaine,



Le Président

Yann CABROL
Directeur Général

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS - CHT OLIVIER

Rapport : 15 avril 2025 - 007

DEL-25-0041

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, le CHT Olivier présente un résultat consolidé déficitaire de 52 435.99 euros

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices.

Les membres du Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale de Toulouse, proposent de mettre le déficit consolidé 2024 d’un montant de 52 435.99 euros en attente d’affectation (compte 119).

CHT OLIVIER										
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					Résultats non affectés (compte 119)
	- 52 435,99				- 52 435,99					- 52 435,99

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d’Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS - CHT OLIVIER

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour le CHT Olivier, la proposition de mettre le déficit consolidé 2024 d'un montant de 52 435.99 euros en attente d'affectation (compte 119).

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

007 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS - CHT OLIVIER - DEL-25-0041

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS - CHT Le REPOS

Rapport : 15 avril 2025 - 006

DEL-25-0042

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, le CHT le Repos présente un résultat consolidé excédentaire de 19 544.71 euros.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices."

Les membres du Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale de Toulouse, proposent d’affecter l’excédent consolidé 2024 d’un montant de 19 544.71 euros en réduction des résultats en attente d’affectation (compte 110).

CHT LE REPOS											
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024					
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement	Atténuation des Résultats non affectés (compte 110)
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit						
19 544,71				19 544,71							19 544,71

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d’Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS - CHT Le REPOS

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour le CHT Le Repos, la proposition d'affecter l'excédent consolidé 2024 d'un montant de 19 544.71 euros en réduction des résultats en attente d'affectation (compte 110).

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

006 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS - CHT Le REPOS - DEL-25-0042

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - EHPAD Le REPOS**

Rapport : 15 avril 2025 - 009

DEL-25-0043

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, l'EHPAD « le Repos » présente un résultat consolidé déficitaire de 844 746.50 €.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices. »

Pour l'exercice 2024, les résultats de chaque section tarifaire sont les suivants :

EHPAD LE REPOS												
Sections tarifaires	DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024					
	Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat anté- rieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au fi- nancement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement	Résultats non affectés (compte 119)
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit						
Hébergement		- 605 009,48	4 500,00			- 600 509,48						- 600 509,48
Dépendance		- 203 970,02			-	- 203 970,02						- 203 970,02
Soins		- 40 267,00			-	- 40 267,00						- 40 267,00
Total	-	- 849 246,50	4 500,00		-	- 844 746,50	-	-	-	-	-	- 844 746,50
Résultat consolidés toutes sections tarifaires con- fondues					-	844 746,50						

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - EHPAD Le REPOS

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Sont approuvées, pour l'EHPAD le Repos, les propositions d'affectation des résultats 2024 par section tarifaire comme suit :

- Le déficit consolidé de la section hébergement qui s'élève à 600 509.48 euros est mis en attente d'affectation (compte 119).
- Le déficit consolidé de la section dépendance qui s'élève à 203 970.02 euros est mis en attente d'affectation (compte 119).
- Le déficit consolidé de la section soins qui s'élève à 40 267.00 euros est mis en attente d'affectation (compte 119).

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

009 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - EHPAD Le REPOS - DEL-25-0043

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité

Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025

Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Gaubert"**

Rapport : 15 avril 2025 - 010

DEL-25-0044

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, l'EHPAD « Gaubert » présente un résultat consolidé déficitaire de 132 856.01 €.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices. »

Pour l'exercice 2024, les résultats de chaque section tarifaire sont les suivants :

EHPAD GAUBERT											
Sections tarifaires	DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
	Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					
Hébergement		- 216 405,94				- 216 405,94	- 216 405,94				
Dépendance		- 20 578,15				- 20 578,15	- 20 578,15				
Soins	104 128,08				104 128,08	-	-		4 128,08	50 000,00	50 000,00
Total	104 128,08	- 236 984,09			104 128,08	- 236 984,09	- 236 984,09	-	4 128,08	50 000,00	50 000,00
Résultat consolidés toutes sections tarifaires confondues					-	132 856,01					

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Gaubert"

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Sont approuvées, pour l'EHPAD Gaubert, les propositions d'affectation des résultats 2024 par section tarifaire comme suit :

- Le déficit consolidé de la section hébergement qui s'élève à 216 405.94 euros est repris sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement ;
- Le déficit consolidé de la section dépendance qui s'élève à 20 578.15 euros est repris sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement ;
- L'excédent consolidé de la section soins qui s'élève à 104 128.08 euros est affecté sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement pour un montant de 4 128.08 euros, au financement des mesures d'investissement pour un montant 50 000.00 euros et en réserve de compensation des charges d'amortissement pour un montant de 50 000.00 euros.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

010 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Gaubert" - DEL-25-0044

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité

Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025

Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Avenant N°2- Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour les établissements gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraite (CTMR). Lot N°1- Fruits et légumes 1ère Gamme

Rapport : 15 avril 2025 - 034

DEL-25-0047

Mesdames, Messieurs,

En date du 5 août 2022, le Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraite ont conclu un accord-cadre relatif à la fourniture et livraison de denrées alimentaires pour répondre aux besoins de leurs établissements.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale à partir de la date de notification jusqu'au 5 août 2023. Il est tacitement reconductible par période successive d'un an, pour une durée maximale de reconduction d'un an, sans que la durée totale d'exécution de l'accord cadre n'excède 4 ans.

Par correspondance en date du 26 mars 2025, le CCAS de Toulouse informait la société TERRE AZUR - GROUPE POMONA de sa volonté d'ajouter au Bordereau des prix unitaires les produits faisant l'objet de commandes récurrentes hors marché.

Compte tenu de ce qui précède, et pour assurer la continuité dans l'exécution de l'accord-cadre conclu avec la société TERRE AZUR - GROUPE POMONA, il y a lieu de conclure l'avenant n°2.

En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver les termes du projet de l'avenant n°2 et d'autoriser le représentant de l'acheteur à la signer.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Avenant N°2- Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour les établissements gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraite (CTMR). Lot N°1- Fruits et légumes 1ère Gamme

Vu le code de l'action sociale et des familles,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1^{er} : Le Conseil d'Administration approuve les termes du projet d'avenant N°2 à l'accord-cadre relatif à la fourniture et la livraison de denrées alimentaires pour les établissements gérés par le Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse (CCAS) et le Centre Toulousain des Maisons de Retraite (CTMR) - Lot 1 : Fruits et légumes 1^{ère} Gamme

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration autorise la Vice-Présidente du CCAS de Toulouse et la Directrice Générale en cas d'empêchement, à signer ledit avenant sans incidence financière, ainsi que tous les actes y afférents aux effets ci-dessus.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

034 - Avenant N°2- Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour les établissements gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraite (CTMR). Lot N°1- Fruits et légumes 1ère Gamme - DEL-25-0047

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

AVENANT N°2 AUX ACCORDS-CADRES N°2022-60 (CCAS) N°2022-61 (CTMR)

A - Identification de l'acheteur

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

2 bis rue de Belfort
BP 70413
31004 TOULOUSE Cedex 6

CENTRE TOULOUSAIN DES MAISONS DE RETRAITE

2 bis rue de Belfort
BP 70413
31004 TOULOUSE Cedex 6

GROUPEMENT DE COMMANDES

Coordonnateur : CCAS DE TOULOUSE

Tel : 05.67.72.85.85

B - Identification du titulaire des accords-cadres

TERRE AZUR – GROUPE POMONA

146 Avenue des Etats-Unis
BP 32141
31018 Toulouse Cedex 2

Siret : 552 044 99201749

C - Objet des accords-cadres

■ Objet des accords-cadres :

**Appel d'offres ouvert – Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour les établissements gérés par le Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraite.
Lot 1 : Fruits et légumes 1^{ère} gamme**

■ Date de la notification des accords-cadres : 5 Août 2022

■ Durée d'exécution des accords-cadres :

Les accords-cadres sont conclus pour une période initiale d'un an à compter de leur date de notification. Ils sont tacitement reconductibles par périodes successives d'un an, pour une durée maximale de reconduction de trois ans, sans que leur durée totale d'exécution de l'accord-cadre n'excède quatre ans.

■ Montant initial des accords-cadres :

Pour le lot n° 1 :

CCAS :

- Sans montant minimum annuel – Avec un montant maximum annuel : 175 000 € HT

CTMR :

- Sans montant minimum annuel – Avec un montant maximum annuel : 20 000 € HT

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Par un courriel adressé à la société TERRE AZUR _ GROUPE POMONA le 26 mars 2025, le CCAS de Toulouse a informé le titulaire de sa volonté d'ajouter des références au Bordereau des prix unitaires les produits faisant l'objet de commandes récurrentes hors marché.

Voici les différents produits qui sont ajoutés au BPU

Référence article	Désignation	Prix unitaire HT €
112672	Courgettes jaunes – 5kg	3.70 €
282614	Navets longs – 5kg	2.45 €
104378	Chou Romanesco – 5kg	3,50 €
284810	Bananes – 5 ou 10 kg	1,80 €
104175	Chou chinois – 5kg	1,75 €
305061	Salade feuille de chêne rouge	0,99 €
310861	Salade feuille de chêne verte	0,99 €
104975	Pomme de terre Charlotte	1,60 €
249533	Pommes de terre douces – 10kg	1,40 €
105100	Pomme de terre Mona Lisa – 10kg	1,50 €
315278	Pomme de terre primeur – 10kg	1,40 €

Compte tenu de ce qui précède, et pour assurer la continuité dans l'exécution des accords-cadres conclus avec la société TERRE AZUR – GROUPE POMONA, il y a lieu de conclure un avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant des accords-cadres :



Non



Oui

Les montants minimum et maximum des accords-cadres ne sont pas modifiés par l'avenant.

E - Signature du titulaire des accords-cadres

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente

F - Signature de l'acheteur

A : , le
Délibération du conseil d'administration en date du
..... rendue exécutoire le
Pour le représentant de l'acheteur et par délégation,
La Directrice générale du Centre Communal d'Action Sociale,
Nadège GRILLE

G - Notification de l'avenant au titulaire des accords-cadres

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Projet de convention de don entre le ROTARY CLUB PORTET et les Résidences Autonomie gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse

Rapport : 15 avril 2025 - 033

DEL-25-0048

Mesdames, Messieurs,

ROTARY CLUB PORTET, domicilié 1 avenue Pierre de Coubertin 31120 Portet sur Garonne, a décidé de faire un don au profit des Résidences Autonomies, gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse.

Par ce don, ROTARY CLUB PORTET souhaitait remercier les équipes travaillant au sein de ces résidences de leur investissement quotidien.

Aussi, le don destiné à l'achat de fournitures, selon la volonté du ROTARY CLUB PORTET, est de l'ordre de 300 €.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

**Projet de convention de don entre le ROTARY CLUB PORTET et les Résidences Autonomie
gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse**

Vu le code de l'action sociale et des familles,
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le rapport du Vice-Président du CCAS,

Considérant qu'il y a lieu d'accepter définitivement le don de ROTARY CLUB PORTET,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1^{er} : Le Conseil d'Administration accepte définitivement le don de 300€ du ROTARY CLUB PORTET.

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration autorise la Vice-Présidente du CCAS de Toulouse et la Directrice Générale en cas d'empêchement, à signer ladite convention et tous les actes y afférents aux effets ci-dessus.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**033 - Projet de convention de don entre le ROTARY CLUB PORTET et les Résidences
Autonomie gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse - DEL-25-
0048**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

ACCEPTATION A TITRE PROVISOIRE DU DON ROTARY CLUB PORTET

Vu l'article L 123-8 du code de l'action sociale et des familles,

Vu l'article R 123-23 du code de l'action sociale et des familles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le ROTARY CLUB DE PORTET, a décidé de faire un don au profit des Résidences Autonomies, gérées par le CCAS de Toulouse, à savoir :

Soit une valeur totale de 300€

Le Président décide :

Article unique : D'accepter à titre provisoire le don de ROTARY CLUB DE PORTET d'une valeur de 300€.

A Toulouse le

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nadège GRILLE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Service de restauration en liaison froide pour 4 résidences autonomie et 2 EHPAD gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraite (CTMR)

Rapport : 15 avril 2025 - 035

DEL-25-0050

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraite (CTMR) ont souhaité créer un groupement de commandes pour de la restauration en liaison froide, pour 4 résidences autonomies et 2 EHPAD gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraite (CTMR) conformément à l'article 28 de l'ordonnance N°2015-899 du 23 Juillet 2015

Une convention constituant ce groupement de commandes a été approuvée par le Conseil d'Administration de chaque entité par délibération en date du 27 mars 2018. Le CCAS a été désigné coordinateur du groupement.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Toulouse a procédé au lancement d'un appel d'offres ouvert relatif à de la restauration en liaison froide, pour 4 résidences autonomies et 2 EHPAD gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de retraite (CTMR).

Compte tenu du volume de l'opération, la consultation a été lancée selon une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.21-62-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il s'agit d'accords-cadres mono attributaires.

A la suite de la publication d'une annonce parue le 05 février 2025, au Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics (BOAMP) et sur le profil acheteur AWS et le 05 février 2025 au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE), les opérateurs économiques ci-après ont soumissionné, avant la date limite de remise des offres fixée le 07 mars 2025.

Ordre	Nom du candidat	Mode de réception
1	ANSAMBLE SAS	Offre électronique
2	API RESTAURATION	Offre électronique
3	RESTALLIANCE	Offre électronique
4	AUTEUIL INSERTION	Offre électronique

Après analyse des offres, et sur présentation du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie au CCAS le 08 avril 2025 a fait le choix du titulaire suivant :

Titulaire :

API RESTAURATION

384 rue du Général de Gaule
59370 MONS-EN-BAROEUL

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Service de restauration en liaison froide pour 4 résidences autonomie et 2 EHPAD gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraite (CTMR)

Vu le code de l'action sociale et des familles,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1^{er} : Le Conseil d'Administration autorise par la présente, le représentant de l'acheteur à signer toutes les pièces nécessaires aux accords-cadres suivants :

- Service de restauration en liaison froide pour 4 résidences autonomies et 2 EHPAD gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraite (CTMR) entre le CCAS de Toulouse et la société API RESTAURATION.

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration autorise la Vice-Présidente et la Directrice Générale en cas d'empêchement à signer tous les actes aux effets ci-dessus.

ARTICLE 3 : Les dépenses afférentes sont imputées sur les crédits ouverts aux comptes 6288 et 6282 pour la section de fonctionnement.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**035 - Service de restauration en liaison froide pour 4 résidences autonomie et 2 EHPAD
gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain
des Maisons de Retraite (CTMR) - DEL-25-0050**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Principal du CCAS de Toulouse

Rapport : 15 avril 2025 - 001

DEL-25-0052

Mesdames, Messieurs,

La Vice-Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice 2024 et les virements de crédits s'y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale, accompagné des états de développement des comptes tiers, ainsi que de l'état de l'actif et du passif ;

Après s'être assuré que l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Il convient de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, et d'arrêter comme suit le total des masses et le total des soldes conformément au compte de gestion à la clôture de l'exercice,

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Principal du CCAS de Toulouse

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif 2024 du budget principal du CCAS et les écritures du compte de gestion 2024 de l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil d'Administration déclare que le compte de gestion du budget principal du CCAS de Toulouse pour l'exercice 2024, dressé par l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

001 - Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Principal du CCAS de Toulouse - DEL-25-0052

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAI DA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hélène BARROU
Madame Maroua BOUZAI DA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité

Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 25/04/2025

Affiché le : 29/04/2025

CCAS DE TOULOUSE –
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Philippe FERMANEL

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 11/04/2025

Population 509200
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	29
1 Balance des comptes	Etat III-1 30
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 50
4EME PARTIE : Page des signatures	51

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	10 661,96
Subventions d'investissement versées	1 918,73	Neutralisations et régularisations	126,73
Autres immobilisations incorporelles	62,79	Réserves	24 233,75
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	1 380,43
Terrains	63,45	Résultat de l'exercice	-307,52
Constructions	9 195,48	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
		TOTAL FONDS PROPRES (I)	36 095,36
Réseaux et installations de voirie		PASSIF	
Réseaux divers		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	3 197,86
Installations techniques, agencements et matériel	729,36	DETTES FINANCIÈRES	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		Emprunts obligataires	
Autres	499,95	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Immobilisations corporelles en cours		Dettes financières et autres emprunts	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	16 180,56		
Immobilisations financières (nettes)	8,07	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	28 658,38	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 579,18
Stocks		Autres dettes non financières	9 242,99
Créances	11 361,09	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	11 822,16
Trésorerie	11 828,77	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	23 189,86	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	15 020,03
Comptes de régularisation (III)	51,13	Comptes de régularisation (III)	784,00
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	51 899,38	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	51 899,38

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		1 918 730,00		1 918 730,00	
Autres immobilisations incorporelles		642 886,36	580 100,60	62 785,76	51 467,63
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		86 786,52	23 334,78	63 451,74	63 577,74
Constructions		23 373 315,81	14 177 837,78	9 195 478,03	8 881 639,42
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel		5 278 367,41	4 549 012,25	729 355,16	697 562,84
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		5 119 352,04	4 619 404,48	499 947,56	545 298,27
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		16 180 564,11		16 180 564,11	16 180 564,11
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		8 070,52		8 070,52	7 252,34
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		52 608 072,77	23 949 689,89	28 658 382,88	26 427 362,35



BILAN (en Euros)

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		1 753 010,97		1 753 010,97	7 033 517,57
Créances sur les redevables et comptes rattachés		367 603,28		367 603,28	455 945,43
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes		9 071 585,62		9 071 585,62	5 855 138,94
Créances sur les autres débiteurs		168 894,81		168 894,81	318 064,01
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		11 361 094,68		11 361 094,68	13 662 665,95
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		11 828 766,67		11 828 766,67	10 235 610,89
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		11 828 766,67		11 828 766,67	10 235 610,89
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		51 134,77		51 134,77	767 748,67
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		75 849 068,89	23 949 689,89	51 899 379,00	51 093 387,86



BILAN (en Euros)

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		1 015 332,91	1 015 332,91
Fonds globalisés		9 315 568,31	9 205 844,17
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		324 493,00	337 704,81
Rattachées à un actif non amortissable		6 569,12	6 569,12
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		126 729,88	126 729,88
RÉSERVES		24 233 754,11	24 233 754,11
REPORT A NOUVEAU		1 380 427,98	1 897 132,70
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-307 516,51	-516 704,72
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		36 095 358,80	36 306 362,98

BILAN (en Euros)

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES		3 197 862,60	2 846 862,60
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		3 197 862,60	2 846 862,60
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			4 725,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			4 725,00
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 579 176,47	1 219 672,38
Dettes fiscales et sociales		4 240,63	37 726,30
Avances et acomptes reçus		82 652,65	81 688,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		7 724 233,38	10 079 934,45
Autres dettes non financières		1 431 859,38	59 547,51
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		11 822 162,51	11 478 568,64
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		15 020 025,11	14 330 156,24
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		783 995,09	456 868,64
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		51 899 379,00	51 093 387,86



COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024
En Milliers d'Euros

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	13 596,58	
Compensations, autres attributions et autres participations	7 166,14	
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	4 292,63	
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	8 596,29	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	43,45	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	33 695,10	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	5 537,52	
Charges de personnel	12 785,97	
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	109,50	
Impôts et taxes	357,71	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	886,51	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	19 677,20	



COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024
En Milliers d'Euros

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	14 325,41	
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	14 325,41	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	-307,52	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-307,52	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		13 596 581,19		
Compensations, autres attributions et autres participations		7 166 140,23		
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		4 292 631,30		
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		8 596 290,98		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		43 453,81		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		33 695 097,51		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		5 537 520,90		
Charges de personnel		12 785 966,23		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		9 285 169,19		
Dont charges sociales		3 500 797,04		
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		109 499,45		
Impôts et taxes		357 705,05		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		886 508,08		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		19 677 199,71		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		14 325 414,31		
Dont ménages		14 302 226,81		
Dont personnes morales de droit privé		23 187,50		
Dont collectivités territoriales				



COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		14 325 414,31		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		-307 516,51		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		-307 516,51		



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 622 375,75	37 848 283,86	50 470 659,61
Titres de recette émis (b)	1 057 516,22	35 983 004,35	37 040 520,57
Réductions de titres (c)	30 242,00	2 142 029,92	2 172 271,92
Recettes nettes (d = b - c)	1 027 274,22	33 840 974,43	34 868 248,65
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	12 622 375,75	37 848 283,86	50 470 659,61
Mandats émis (f)	2 815 507,42	34 275 184,79	37 090 692,21
Annulations de mandats (g)		126 693,85	126 693,85
Dépenses nettes (h = f - g)	2 815 507,42	34 148 490,94	36 963 998,36
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	1 788 233,20	307 516,51	2 095 749,71



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	11 350 160,25		-1 788 233,20		9 561 927,05
Fonctionnement	1 380 427,98		-307 516,51		1 072 911,47
TOTAL I	12 730 588,23		-2 095 749,71		10 634 838,52
II - Budgets des services à caractère administratif					
00510-ESMS - CCAS DE TOULOUSE -					
Investissement	-43 386 609,07		-1 326 087,59		-44 712 696,66
Fonctionnement	-1 430 839,93		-1 761 071,95	-1 348 987,77	-4 540 899,65
Sous-Total	-44 817 449,00		-3 087 159,54	-1 348 987,77	-49 253 596,31
00520-ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE					
Investissement	1 897 955,62		-2 580 138,05		-682 182,43
Fonctionnement	-5 622 747,84		-1 743 414,17	-18 989,95	-7 385 151,96
Sous-Total	-3 724 792,22		-4 323 552,22	-18 989,95	-8 067 334,39
TOTAL II	-48 542 241,22		-7 410 711,76	-1 367 977,72	-57 320 930,70
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-35 811 652,99		-9 506 461,47	-1 367 977,72	-46 686 092,18

ccas bp 500 CCAS M 57 ba ccas 510 ESMS M 22 ba ESMS HORS EPRD M 22



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	4 725,00		4 725,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 042 588,12	1 042 588,12
204	Subventions d'équipement versées		1 918 730,00	1 918 730,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	872 936,04	7 728 942,78	8 601 878,82
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 000 000,00	1 000 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	11 000,00		11 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	888 661,04	11 690 260,90	12 578 921,94
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	888 661,04	11 690 260,90	12 578 921,94
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 554,46	10 899,35	43 453,81
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	32 554,46	10 899,35	43 453,81
TOTAL GENERAL		921 215,50	11 701 160,25	12 622 375,75



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	4 725,00	4 725,00		4 725,00	
20	1 042 588,12	51 358,70		51 358,70	991 229,42
204	1 918 730,00	1 918 730,00		1 918 730,00	
21	8 601 878,82	795 621,73		795 621,73	7 806 257,09
23	1 000 000,00				1 000 000,00
27	11 000,00	1 618,18		1 618,18	9 381,82
SOUS-TOTAL	12 578 921,94	2 772 053,61		2 772 053,61	9 806 868,33
TOTAL	12 578 921,94	2 772 053,61		2 772 053,61	9 806 868,33
040	43 453,81	43 453,81		43 453,81	
TOTAL	43 453,81	43 453,81		43 453,81	
TOTAL GENERAL	12 622 375,75	2 815 507,42		2 815 507,42	9 806 868,33



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	124 008,50		124 008,50
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	11 000,00		11 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	135 008,50		135 008,50
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	135 008,50		135 008,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	786 207,00	351 000,00	1 137 207,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	786 207,00	351 000,00	1 137 207,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		11 350 160,25	11 350 160,25
TOTAL GENERAL		921 215,50	11 701 160,25	12 622 375,75



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	124 008,50	109 724,14		109 724,14	14 284,36
13		60 484,00	30 242,00	30 242,00	-30 242,00
27	11 000,00	800,00		800,00	10 200,00
SOUS-TOTAL	135 008,50	171 008,14	30 242,00	140 766,14	-5 757,64
TOTAL	135 008,50	171 008,14	30 242,00	140 766,14	-5 757,64
040	1 137 207,00	886 508,08		886 508,08	250 698,92
TOTAL	1 137 207,00	886 508,08		886 508,08	250 698,92
001	11 350 160,25				11 350 160,25
TOTAL GENERAL	12 622 375,75	1 057 516,22	30 242,00	1 027 274,22	11 595 101,53



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	5 599 370,53	666 990,60	6 266 361,13
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 963 158,09	1 521 720,97	15 484 879,06
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 862 750,00	3 000 990,67	14 863 740,67
67	CHARGES SPECIFIQUES		96 096,00	96 096,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	31 425 278,62	5 285 798,24	36 711 076,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	786 207,00	351 000,00	1 137 207,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	786 207,00	351 000,00	1 137 207,00
TOTAL GENERAL		32 211 485,62	5 636 798,24	37 848 283,86



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	6 266 361,13	5 752 503,59	120 215,07	5 632 288,52	634 072,61
012	15 484 879,06	13 194 780,58		13 194 780,58	2 290 098,48
65	14 863 740,67	14 346 409,00	6 478,78	14 339 930,22	523 810,45
67	96 096,00	94 983,54		94 983,54	1 112,46
68					
TOTAL	36 711 076,86	33 388 676,71	126 693,85	33 261 982,86	3 449 094,00
042	1 137 207,00	886 508,08		886 508,08	250 698,92
TOTAL	1 137 207,00	886 508,08		886 508,08	250 698,92
TOTAL GENERAL	37 848 283,86	34 275 184,79	126 693,85	34 148 490,94	3 699 792,92



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	226 921,53		226 921,53
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	5 388 516,37		5 388 516,37
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	20 377 035,31	4 245 470,91	24 622 506,22
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 181 496,95		6 181 496,95
77	PRODUITS SPECIFIQUES	4 961,00		4 961,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	32 178 931,16	4 245 470,91	36 424 402,07
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 554,46	10 899,35	43 453,81
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	32 554,46	10 899,35	43 453,81
002	Résultat de fonctionnement reporté		1 380 427,98	1 380 427,98
TOTAL GENERAL		32 211 485,62	5 636 798,24	37 848 283,86



ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	226 921,53	202 284,60	56 407,68	145 876,92	81 044,61
70	5 388 516,37	4 322 023,79	29 392,49	4 292 631,30	1 095 885,07
74	24 622 506,22	22 801 067,17	2 038 345,75	20 762 721,42	3 859 784,80
75	6 181 496,95	8 614 074,98	17 884,00	8 596 190,98	-2 414 694,03
77	4 961,00	100,00		100,00	4 861,00
TOTAL	36 424 402,07	35 939 550,54	2 142 029,92	33 797 520,62	2 626 881,45
042	43 453,81	43 453,81		43 453,81	
TOTAL	43 453,81	43 453,81		43 453,81	
002	1 380 427,98				1 380 427,98
TOTAL GENERAL	37 848 283,86	35 983 004,35	2 142 029,92	33 840 974,43	4 007 309,43



Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1678	Autres emprunts et dettes	4 725,00		4 725,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	4 725,00		4 725,00
2031	Frais d'études	4 501,20		4 501,20
2051	Concessions et droits similaires	46 857,50		46 857,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 358,70		51 358,70
20415322	Bâtiments et installations	1 918 730,00		1 918 730,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	1 918 730,00		1 918 730,00
21351	Bâtiments publics	619 163,87		619 163,87
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	114 388,70		114 388,70
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 600,84		2 600,84
21828	Autres matériels de transport	3 709,30		3 709,30
21838	Autre matériel informatique	19 315,06		19 315,06
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 894,18		23 894,18
2188	Autres	12 549,78		12 549,78
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	795 621,73		795 621,73
2748	Autres prêts	800,00		800,00
275	Dépôts et cautionnements versés	818,18		818,18
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 618,18		1 618,18
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 772 053,61		2 772 053,61
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 772 053,61		2 772 053,61
13912	Régions	11 629,46		11 629,46
13918	Autres	31 824,35		31 824,35
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 453,81		43 453,81
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	43 453,81		43 453,81
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 815 507,42		2 815 507,42



Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	109 724,14		109 724,14
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	109 724,14		109 724,14
1318	Autres	60 484,00	30 242,00	30 242,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	60 484,00	30 242,00	30 242,00
2748	Autres prêts	800,00		800,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	800,00		800,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	171 008,14	30 242,00	140 766,14
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	171 008,14	30 242,00	140 766,14
15182	Autres provisions pour risques (budgétaires)	351 000,00		351 000,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	40 040,57		40 040,57
28128	Autres agencements et aménagements	126,00		126,00
281318	Autres bâtiments publics	108 227,00		108 227,00
281351	Bâtiments publics	197 098,26		197 098,26
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	82 596,38		82 596,38
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 746,00		1 746,00
281828	Autres matériels de transport	46 992,04		46 992,04
281838	Autre matériel informatique	24 734,03		24 734,03
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	32 761,80		32 761,80
28188	Autres	1 186,00		1 186,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	886 508,08		886 508,08
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	886 508,08		886 508,08
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 057 516,22	30 242,00	1 027 274,22

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Eau et assainissement	11 917,15		11 917,15
60612	Énergie - Électricité	274 647,15		274 647,15
60613	Chauffage urbain	43 366,46		43 366,46
60622	Carburants	41 540,16		41 540,16
60623	Alimentation	1 124 473,73		1 124 473,73
60628	Autres fournitures non stockées	52 869,66		52 869,66
60631	Fournitures d'entretien	24 273,87	461,10	23 812,77
60632	Fournitures de petit équipement	37 412,23	1 431,44	35 980,79
60636	Habillement et Vêtements de travail	10 269,82	9 085,19	1 184,63
6064	Fournitures administratives	32 608,27	136,92	32 471,35
60661	Médicaments	1 883,71		1 883,71
6067	Fournitures scolaires	1 525,40	510,04	1 015,36
6068	Autres matières et fournitures.	425 057,02	6 778,25	418 278,77
6132	Locations immobilières	141 539,03	504,61	141 034,42
61351	Matériel roulant	1 539,16		1 539,16
61358	Autres	13 004,88		13 004,88
614	Charges locatives et de copropriété	58 382,56	45,00	58 337,56
615221	Bâtiments publics	14 345,32	1 943,59	12 401,73
61558	Autres biens mobiliers	189 462,58	24 079,25	165 383,33
6156	Maintenance	5 731,66		5 731,66
6168	Autres	62 601,15		62 601,15
6182	Documentation générale et technique	24 253,66		24 253,66
6188	Autres frais divers	35 183,71	1 021,30	34 162,41
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	16 714,75		16 714,75
62268	Autres honoraires, conseils...	32 414,90	50,00	32 364,90
6234	Réceptions	5 242,29		5 242,29
6236	Catalogues et imprimés	13 379,99		13 379,99
6251	Voyages, déplacements et missions	13 040,43		13 040,43
6261	Frais d'affranchissement	52 399,95		52 399,95
6262	Frais de télécommunications	79 611,05		79 611,05
627	Services bancaires et assimilés.	481,71		481,71
628721	non dotés de la personnalité morale	1 763 356,53	10 670,62	1 752 685,91
6288	Autres	1 002 747,65	63 497,76	939 249,89
63512	Taxes foncières	92 917,00		92 917,00
63513	Autres impôts locaux	52 173,00		52 173,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	136,00		136,00



Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	5 752 503,59	120 215,07	5 632 288,52
6218	Autre personnel extérieur	50 458,38		50 458,38
6331	Versement mobilité	144 901,02		144 901,02
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	50 002,97		50 002,97
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	17 575,06		17 575,06
64111	Rémunération principale	4 541 709,49		4 541 709,49
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	42 573,24		42 573,24
64113	NBI	85 110,87		85 110,87
64118	Autres indemnités.	1 416 934,65		1 416 934,65
64131	Rémunérations	2 405 865,77		2 405 865,77
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	12 711,94		12 711,94
64138	Primes et autres indemnités	502 638,35		502 638,35
6417	Rémunérations des apprentis	20 280,41		20 280,41
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 705 536,96		1 705 536,96
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 633 832,28		1 633 832,28
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.	36 226,01		36 226,01
6474	Versements aux oeuvres sociales	120 703,68		120 703,68
6478	Autres charges sociales diverses	12 594,00		12 594,00
6488	Autres	395 125,50		395 125,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	13 194 780,58		13 194 780,58
65133	Secours d'urgence	34 841,98		34 841,98
65134	Aides	14 237 637,91	5 232,42	14 232 405,49
65138	Autres secours	28 344,02	176,36	28 167,66
6541	Créances admises en non-valeur	990,67		990,67
65741	Ménages	7 081,68	270,00	6 811,68
65748	Autres personnes de droit privé	23 987,50	800,00	23 187,50
6584	Amendes fiscales et pénales	13 523,73		13 523,73
65888	Autres	1,51		1,51
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 346 409,00	6 478,78	14 339 930,22
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	94 983,54		94 983,54
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	CHARGES SPECIFIQUES	94 983,54		94 983,54
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	33 388 676,71	126 693,85	33 261 982,86
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	535 508,08		535 508,08
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	351 000,00		351 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	886 508,08		886 508,08
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	886 508,08		886 508,08

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	34 275 184,79	126 693,85	34 148 490,94

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	194 188,71	56 407,68	137 781,03
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.	8 095,89		8 095,89
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	202 284,60	56 407,68	145 876,92
706888	Autres	59 536,19	2 497,89	57 038,30
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel	455 621,40	26 700,60	428 920,80
708721	non dotés de la personnalité morale	3 501 374,30		3 501 374,30
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	305 491,90	194,00	305 297,90
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 322 023,79	29 392,49	4 292 631,30
74718	Autres	25 000,00	10 417,00	14 583,00
7473	Départements	14 993 522,00	1 932 524,50	13 060 997,50
747888	Autres	600 404,94	79 404,25	521 000,69
74888	Autres	7 182 140,23	16 000,00	7 166 140,23
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	22 801 067,17	2 038 345,75	20 762 721,42
75738	Autres	8 401 740,22	17 884,00	8 383 856,22
7584	Recouvrement sur créances admises en non valeur	528,32		528,32
75888	Autres	211 806,44		211 806,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 614 074,98	17 884,00	8 596 190,98
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	100,00		100,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	PRODUITS SPECIFIQUES	100,00		100,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	35 939 550,54	2 142 029,92	33 797 520,62
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	43 453,81		43 453,81
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 453,81		43 453,81
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	43 453,81		43 453,81
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	35 983 004,35	2 142 029,92	33 840 974,43

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		1 010 601,51						1 010 601,51		1 010 601,51
10222	F.C.T.V.A.		1 401 905,15				109 724,14		1 511 629,29		1 511 629,29
10228	Autres fonds d'investissement		7 803 939,02						7 803 939,02		7 803 939,02
1022	Sous Total compte 1022		9 205 844,17				109 724,14		9 315 568,31		9 315 568,31
10251	Dons et legs en capital		4 731,40						4 731,40		4 731,40
1025	Sous Total compte 1025		4 731,40						4 731,40		4 731,40
102	Sous Total compte 102		10 221 177,08				109 724,14		10 330 901,22		10 330 901,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		24 233 754,11						24 233 754,11		24 233 754,11
106	Sous Total compte 106		24 233 754,11						24 233 754,11		24 233 754,11
10	Sous Total compte 10		34 454 931,19				109 724,14		34 564 655,33		34 564 655,33
110	Report à nouveau (solde créditeur)		1 897 132,70	516 704,72				516 704,72	1 897 132,70		1 380 427,98
11	Sous Total compte 11		1 897 132,70	516 704,72				516 704,72	1 897 132,70		1 380 427,98
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	516 704,72			516 704,72			516 704,72	516 704,72		0,00
12	Sous Total compte 12	516 704,72			516 704,72			516 704,72	516 704,72		0,00
1312	Régions		1 372 178,31						1 372 178,31		1 372 178,31
1318	Autres		2 139 425,72			30 242,00	60 484,00	30 242,00	2 199 909,72		2 169 667,72
131	Sous Total compte 131		3 511 604,03			30 242,00	60 484,00	30 242,00	3 572 088,03		3 541 846,03
1321	État et établissements nationaux		6 569,12						6 569,12		6 569,12
132	Sous Total compte 132		6 569,12						6 569,12		6 569,12



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13912	Régions	1 325 660,50				11 629,46		1 337 289,96		1 337 289,96	
13918	Autres	1 848 238,72				31 824,35		1 880 063,07		1 880 063,07	
1391	Sous Total compte 1391	3 173 899,22				43 453,81		3 217 353,03		3 217 353,03	
139	Sous Total compte 139	3 173 899,22				43 453,81		3 217 353,03		3 217 353,03	
13	Sous Total compte 13	3 173 899,22	3 518 173,15			73 695,81	60 484,00	3 247 595,03	3 578 657,15		331 062,12
15182	Autres provisions pour risques (budgétai		2 846 862,60				351 000,00		3 197 862,60		3 197 862,60
1518	Sous Total compte 1518		2 846 862,60				351 000,00		3 197 862,60		3 197 862,60
151	Sous Total compte 151		2 846 862,60				351 000,00		3 197 862,60		3 197 862,60
15	Sous Total compte 15		2 846 862,60				351 000,00		3 197 862,60		3 197 862,60
1678	Autres emprunts et dettes		4 725,00			4 725,00		4 725,00	4 725,00		0,00
167	Sous Total compte 167		4 725,00			4 725,00		4 725,00	4 725,00		0,00
16	Sous Total compte 16		4 725,00			4 725,00		4 725,00	4 725,00		0,00
181	Compte de liaison : affectation à... (bu	16 180 564,11						16 180 564,11		16 180 564,11	
18	Sous Total compte 18	16 180 564,11						16 180 564,11		16 180 564,11	
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		152 607,27						152 607,27		152 607,27
193	Autres neutralisations et régularisation	25 877,39						25 877,39		25 877,39	
19	Sous Total compte 19	25 877,39	152 607,27					25 877,39	152 607,27		126 729,88
	Total classe 1	19 897 045,44	42 874 431,91	516 704,72	516 704,72	78 420,81	521 208,14	20 492 170,97	43 912 344,77	19 423 794,53	42 843 968,33
2031	Frais d'études					4 501,20		4 501,20		4 501,20	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
203	Sous Total compte 203					4 501,20		4 501,20		4 501,20	
20415322	Bâtiments et installations					1 918 730,00		1 918 730,00		1 918 730,00	
2041532	Sous Total compte 2041532					1 918 730,00		1 918 730,00		1 918 730,00	
204153	Sous Total compte 204153					1 918 730,00		1 918 730,00		1 918 730,00	
20415	Sous Total compte 20415					1 918 730,00		1 918 730,00		1 918 730,00	
2041	Sous Total compte 2041					1 918 730,00		1 918 730,00		1 918 730,00	
204	Sous Total compte 204					1 918 730,00		1 918 730,00		1 918 730,00	
2051	Concessions et droits similaires	591 527,66				46 857,50		638 385,16		638 385,16	
205	Sous Total compte 205	591 527,66				46 857,50		638 385,16		638 385,16	
20	Sous Total compte 20	591 527,66				1 970 088,70		2 561 616,36		2 561 616,36	
2111	Terrains nus	61 472,66						61 472,66		61 472,66	
211	Sous Total compte 211	61 472,66						61 472,66		61 472,66	
2128	Autres agencements et aménagements	25 313,86						25 313,86		25 313,86	
212	Sous Total compte 212	25 313,86						25 313,86		25 313,86	
21318	Autres bâtiments publics	12 552 639,85						12 552 639,85		12 552 639,85	
2131	Sous Total compte 2131	12 552 639,85						12 552 639,85		12 552 639,85	
21351	Bâtiments publics	10 201 512,09				619 163,87		10 820 675,96		10 820 675,96	
2135	Sous Total compte 2135	10 201 512,09				619 163,87		10 820 675,96		10 820 675,96	
213	Sous Total compte 213	22 754 151,94				619 163,87		23 373 315,81		23 373 315,81	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Número de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2158	Autres installations, matériel et outill	5 163 978,71				114 388,70		5 278 367,41		5 278 367,41	
215	Sous Total compte 215	5 163 978,71				114 388,70		5 278 367,41		5 278 367,41	
2181	Installations générales, agencements et	171 317,37				2 600,84		173 918,21		173 918,21	
21828	Autres matériels de transport	1 086 957,95				3 709,30		1 090 667,25		1 090 667,25	
2182	Sous Total compte 2182	1 086 957,95				3 709,30		1 090 667,25		1 090 667,25	
21838	Autre matériel informatique	1 197 033,83				19 315,06		1 216 348,89		1 216 348,89	
2183	Sous Total compte 2183	1 197 033,83				19 315,06		1 216 348,89		1 216 348,89	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 361 144,90				23 894,18		2 385 039,08		2 385 039,08	
2184	Sous Total compte 2184	2 361 144,90				23 894,18		2 385 039,08		2 385 039,08	
2188	Autres	240 828,83				12 549,78		253 378,61		253 378,61	
218	Sous Total compte 218	5 057 282,88				62 069,16		5 119 352,04		5 119 352,04	
21	Sous Total compte 21	33 062 200,05				795 621,73		33 857 821,78		33 857 821,78	
261	Titres de participation	2,74						2,74		2,74	
26	Sous Total compte 26	2,74						2,74		2,74	
272	Titres immobilisés (droits de créance)	0,21						0,21		0,21	
2748	Autres prêts					800,00	800,00	800,00	800,00		0,00
274	Sous Total compte 274					800,00	800,00	800,00	800,00		0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	7 249,39				818,18		8 067,57		8 067,57	
27	Sous Total compte 27	7 249,60				1 618,18	800,00	8 867,78	800,00	8 067,78	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2805	Concessions et droits similaires, brevet		540 060,03				40 040,57		580 100,60		580 100,60
280	Sous Total compte 280		540 060,03				40 040,57		580 100,60		580 100,60
28128	Autres agencements et aménagements		23 208,78				126,00		23 334,78		23 334,78
2812	Sous Total compte 2812		23 208,78				126,00		23 334,78		23 334,78
281318	Autres bâtiments publics		6 344 690,54				108 227,00		6 452 917,54		6 452 917,54
28131	Sous Total compte 28131		6 344 690,54				108 227,00		6 452 917,54		6 452 917,54
281351	Bâtiments publics		7 527 821,98				197 098,26		7 724 920,24		7 724 920,24
28135	Sous Total compte 28135		7 527 821,98				197 098,26		7 724 920,24		7 724 920,24
2813	Sous Total compte 2813		13 872 512,52				305 325,26		14 177 837,78		14 177 837,78
28158	Autres installations, matériel et outill		4 466 415,87				82 596,38		4 549 012,25		4 549 012,25
2815	Sous Total compte 2815		4 466 415,87				82 596,38		4 549 012,25		4 549 012,25
28181	Installations générales, agencements et		147 029,18				1 746,00		148 775,18		148 775,18
281828	Autres matériels de transport		937 518,23				46 992,04		984 510,27		984 510,27
28182	Sous Total compte 28182		937 518,23				46 992,04		984 510,27		984 510,27
281838	Autre matériel informatique		1 148 125,90				24 734,03		1 172 859,93		1 172 859,93
28183	Sous Total compte 28183		1 148 125,90				24 734,03		1 172 859,93		1 172 859,93
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		2 045 175,91				32 761,80		2 077 937,71		2 077 937,71
28184	Sous Total compte 28184		2 045 175,91				32 761,80		2 077 937,71		2 077 937,71
28188	Autres		234 135,39				1 186,00		235 321,39		235 321,39

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2818	Sous Total compte 2818		4 511 984,61				107 419,87		4 619 404,48		4 619 404,48
281	Sous Total compte 281		22 874 121,78				495 467,51		23 369 589,29		23 369 589,29
28	Sous Total compte 28		23 414 181,81				535 508,08		23 949 689,89		23 949 689,89
	Total classe 2	33 660 980,05	23 414 181,81			2 767 328,61	536 308,08	36 428 308,66	23 950 489,89	36 427 508,66	23 949 689,89
4011	Fournisseurs		1 097 757,78	14 960 489,02	16 257 258,90			14 960 489,02	17 355 016,68		2 394 527,66
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie		2 146,17						2 146,17		2 146,17
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions			2 199,19	3 330,96			2 199,19	3 330,96		1 131,77
4017	Sous Total compte 4017		2 146,17	2 199,19	3 330,96			2 199,19	5 477,13		3 277,94
401	Sous Total compte 401		1 099 903,95	14 962 688,21	16 260 589,86			14 962 688,21	17 360 493,81		2 397 805,60
4021	Bénéficiaires de l'aide sociale			779 453,45	779 453,45			779 453,45	779 453,45		0,00
402	Sous Total compte 402			779 453,45	779 453,45			779 453,45	779 453,45		0,00
4041	Fournisseurs d'immobilisations			878 572,38	878 572,38			878 572,38	878 572,38		0,00
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		9 502,91	435,36				435,36	9 502,91		9 067,55
4047	Sous Total compte 4047		9 502,91	435,36				435,36	9 502,91		9 067,55
404	Sous Total compte 404		9 502,91	879 007,74	878 572,38			879 007,74	888 075,29		9 067,55
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		110 265,52	110 265,52	172 303,32			110 265,52	282 568,84		172 303,32
40	Sous Total compte 40		1 219 672,38	16 731 414,92	18 090 919,01			16 731 414,92	19 310 591,39		2 579 176,47
411	Redevables	257 914,09		1 199 674,14	1 201 532,77			1 457 588,23	1 201 532,77	256 055,46	
4161	Créances douteuses	116 584,59		284 046,26	289 083,03			400 630,85	289 083,03	111 547,82	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
416	Sous Total compte 416	116 584,59		284 046,26	289 083,03			400 630,85	289 083,03	111 547,82	
4181	Redevables - Produits non encore facturé	81 446,75			81 446,75			81 446,75	81 446,75		0,00
418	Sous Total compte 418	81 446,75			81 446,75			81 446,75	81 446,75		0,00
4193	Acquéreurs de terrains aménagés				964,65				964,65		964,65
4198	Autres avances et acomptes reçus		81 688,00						81 688,00		81 688,00
419	Sous Total compte 419		81 688,00		964,65				82 652,65		82 652,65
41	Sous Total compte 41	455 945,43	81 688,00	1 483 720,40	1 573 027,20			1 939 665,83	1 654 715,20	284 950,63	
421	Personnel - Rémunérations dues			6 808 128,26	6 808 128,26			6 808 128,26	6 808 128,26		0,00
427	Personnel - Oppositions			5 036,51	5 036,51			5 036,51	5 036,51		0,00
4287	Produits à recevoir	56 407,68			56 407,68			56 407,68	56 407,68		0,00
428	Sous Total compte 428	56 407,68			56 407,68			56 407,68	56 407,68		0,00
42	Sous Total compte 42	56 407,68		6 813 164,77	6 869 572,45			6 869 572,45	6 869 572,45		0,00
431	Sécurité sociale			2 833 223,55	2 833 223,55			2 833 223,55	2 833 223,55		0,00
437	Autres organismes sociaux		36 567,30	2 881 835,40	2 849 508,73			2 881 835,40	2 886 076,03		4 240,63
43	Sous Total compte 43		36 567,30	5 715 058,95	5 682 732,28			5 715 058,95	5 719 299,58		4 240,63
4411	Subventions à recevoir - Amiable	5 058 891,10		14 674,00	5 073 565,10			5 073 565,10	5 073 565,10		0,00
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	23 956,29						23 956,29		23 956,29	
441	Sous Total compte 441	5 082 847,39		14 674,00	5 073 565,10			5 097 521,39	5 073 565,10	23 956,29	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			341 721,85	341 721,85			341 721,85	341 721,85		0,00



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
442	Sous Total compte 442			341 721,85	341 721,85			341 721,85	341 721,85		0,00
44311	Dépenses			13 459,73	13 459,73			13 459,73	13 459,73		0,00
44312	Recettes - Amiable			109 724,14	109 724,14			109 724,14	109 724,14		0,00
44316	Recettes - Contentieux	261,68						261,68		261,68	
4431	Sous Total compte 4431	261,68		123 183,87	123 183,87			123 445,55	123 183,87	261,68	
44321	Dépenses			1 411 871,33	1 411 871,33			1 411 871,33	1 411 871,33		0,00
4432	Sous Total compte 4432			1 411 871,33	1 411 871,33			1 411 871,33	1 411 871,33		0,00
44332	Recettes - Amiable			14 763 522,00	13 034 729,00			14 763 522,00	13 034 729,00	1 728 793,00	
4433	Sous Total compte 4433			14 763 522,00	13 034 729,00			14 763 522,00	13 034 729,00	1 728 793,00	
44341	Dépenses			38 300,00	38 300,00			38 300,00	38 300,00		0,00
44342	Recettes - Amiable			1 604 014,74	1 604 014,74			1 604 014,74	1 604 014,74		0,00
4434	Sous Total compte 4434			1 642 314,74	1 642 314,74			1 642 314,74	1 642 314,74		0,00
44352	Recettes - Amiable			428 000,00	428 000,00			428 000,00	428 000,00		0,00
4435	Sous Total compte 4435			428 000,00	428 000,00			428 000,00	428 000,00		0,00
44361	Dépenses			972,00	972,00			972,00	972,00		0,00
4436	Sous Total compte 4436			972,00	972,00			972,00	972,00		0,00
44371	Dépenses			540 000,00	1 918 730,00			540 000,00	1 918 730,00		1 378 730,00
4437	Sous Total compte 4437			540 000,00	1 918 730,00			540 000,00	1 918 730,00		1 378 730,00
44381	Dépenses			33 714,04	33 714,04			33 714,04	33 714,04		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44382	Recettes - Amiable			1 469 359,56	1 469 359,56			1 469 359,56	1 469 359,56		0,00
4438	Sous Total compte 4438			1 503 073,60	1 503 073,60			1 503 073,60	1 503 073,60		0,00
443	Sous Total compte 443	261,68		20 412 937,54	20 062 874,54			20 413 199,22	20 062 874,54	350 324,68	
447	Autres impôts, taxes et versements assim		1 159,00	143 623,00	142 464,00			143 623,00	143 623,00		0,00
4487	Produits à recevoir	1 950 408,50			1 950 408,50			1 950 408,50	1 950 408,50		0,00
448	Sous Total compte 448	1 950 408,50			1 950 408,50			1 950 408,50	1 950 408,50		0,00
44	Sous Total compte 44	7 033 517,57	1 159,00	20 912 956,39	27 571 033,99			27 946 473,96	27 572 192,99	374 280,97	
451001	Compte de rattachement avec... (à subdiv		10 079 934,45	36 503 677,76	34 147 976,69			36 503 677,76	44 227 911,14		7 724 233,38
451002	Compte de rattachement avec... (à subdiv	5 855 138,94		29 925 423,67	26 708 976,99			35 780 562,61	26 708 976,99	9 071 585,62	
451	Sous Total compte 451	5 855 138,94	10 079 934,45	66 429 101,43	60 856 953,68			72 284 240,37	70 936 888,13	1 347 352,24	
45	Sous Total compte 45	5 855 138,94	10 079 934,45	66 429 101,43	60 856 953,68			72 284 240,37	70 936 888,13	1 347 352,24	
466	Excédents de versement		28 632,53	12 839,55	12 161,07			12 839,55	40 793,60		27 954,05
46711	Autres comptes créditeurs		9 140,79	1 356 352,10	1 353 549,28			1 356 352,10	1 362 690,07		6 337,97
4671	Sous Total compte 4671		9 140,79	1 356 352,10	1 353 549,28			1 356 352,10	1 362 690,07		6 337,97
46721	Débiteurs divers - Amiable	206 186,84		13 062 335,48	13 154 389,09			13 268 522,32	13 154 389,09	114 133,23	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	55 469,49		7 394 621,93	7 395 329,84			7 450 091,42	7 395 329,84	54 761,58	
4672	Sous Total compte 4672	261 656,33		20 456 957,41	20 549 718,93			20 718 613,74	20 549 718,93	168 894,81	
467	Sous Total compte 467	261 656,33	9 140,79	21 813 309,51	21 903 268,21			22 074 965,84	21 912 409,00	162 556,84	
4686	Charges à payer				136,00				136,00		136,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
468	Sous Total compte 468				136,00				136,00		136,00
46	Sous Total compte 46	261 656,33	37 773,32	21 826 149,06	21 915 565,28			22 087 805,39	21 953 338,60	134 466,79	
4711	Versements des régisseurs			122 501,10	122 501,10			122 501,10	122 501,10		0,00
4712	Virements réimputés		21 774,19	12 413,21	9 340,38			12 413,21	31 114,57		18 701,36
47134	Subventions		10 640,58	2 840 578,30	2 840 578,30			2 840 578,30	2 851 218,88		10 640,58
47138	Autres		26 161,51	512 524,58	508 037,75			512 524,58	534 199,26		21 674,68
4713	Sous Total compte 4713		36 802,09	3 353 102,88	3 348 616,05			3 353 102,88	3 385 418,14		32 315,26
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu		814,34	1 025,16	970,16			1 025,16	1 784,50		759,34
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			28 102,85	123 062,29			28 102,85	123 062,29		94 959,44
47141	Sous Total compte 47141		814,34	29 128,01	124 032,45			29 128,01	124 846,79		95 718,78
47143	Flux d'encaissements à réimputer			7 949,62	7 949,62			7 949,62	7 949,62		0,00
4714	Sous Total compte 4714		814,34	37 077,63	131 982,07			37 077,63	132 796,41		95 718,78
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra			440,00	440,00			440,00	440,00		0,00
4717	Sous Total compte 4717			440,00	440,00			440,00	440,00		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		418 923,89	3 652 866,65	3 889 903,81			3 652 866,65	4 308 827,70		655 961,05
471	Sous Total compte 471		478 314,51	7 178 401,47	7 502 783,41			7 178 401,47	7 981 097,92		802 696,45
47218	Autres dépenses	764 424,38			728 287,91			764 424,38	728 287,91	36 136,47	
4721	Sous Total compte 4721	764 424,38			728 287,91			764 424,38	728 287,91	36 136,47	
4722	Commissions bancaires en instance de man	407,95		77,22	481,71			485,17	481,71	3,46	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4728	Autres dépenses à régulariser	2 877,30		639 348,98	627 270,48			642 226,28	627 270,48	14 955,80	
472	Sous Total compte 472	767 709,63		639 426,20	1 356 040,10			1 407 135,83	1 356 040,10	51 095,73	
4781	Frais de poursuite rattachés	39,04						39,04		39,04	
478	Sous Total compte 478	39,04						39,04		39,04	
47	Sous Total compte 47	767 748,67	478 314,51	7 817 827,67	8 858 823,51			8 585 576,34	9 337 138,02		751 561,68
	Total classe 4	14 430 414,62	11 935 108,96	147 729 393,59	151 418 627,40			162 159 808,21	163 353 736,36	11 412 229,45	12 606 157,60
5113	Titres spéciaux de paiement	300,00		262,00	402,00			562,00	402,00	160,00	
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			12 324,85	12 324,85			12 324,85	12 324,85		0,00
51178	Autres valeurs impayées			7 949,62	7 949,62			7 949,62	7 949,62		0,00
5117	Sous Total compte 5117			7 949,62	7 949,62			7 949,62	7 949,62		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	66,67		32 288,72	32 170,06			32 355,39	32 170,06	185,33	
511	Sous Total compte 511	366,67		52 825,19	52 846,53			53 191,86	52 846,53	345,33	
515	Compte au Trésor	10 138 618,13		93 595 366,36	92 002 536,01			103 733 984,49	92 002 536,01	11 731 448,48	
51	Sous Total compte 51	10 138 984,80		93 648 191,55	92 055 382,54			103 787 176,35	92 055 382,54	11 731 793,81	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	96 626,09		227 268,51	226 921,74			323 894,60	226 921,74	96 972,86	
541	Sous Total compte 541	96 626,09		227 268,51	226 921,74			323 894,60	226 921,74	96 972,86	
54	Sous Total compte 54	96 626,09		227 268,51	226 921,74			323 894,60	226 921,74	96 972,86	
580	Opérations d'ordre budgétaires			929 961,89	929 961,89			929 961,89	929 961,89		0,00
584	Encaissement par lecture optique			27 633,36	27 633,36			27 633,36	27 633,36		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
586	Opérations financières entre le budget p			7 770 376,42	7 770 376,42			7 770 376,42	7 770 376,42		0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e		328,32	1 318,99	990,67			1 318,99	1 318,99		0,00
587	Sous Total compte 587		328,32	1 318,99	990,67			1 318,99	1 318,99		0,00
58	Sous Total compte 58		328,32	8 729 290,66	8 728 962,34			8 729 290,66	8 729 290,66		0,00
	Total classe 5	10 235 610,89	328,32	102 604 750,72	101 011 266,62			112 840 361,61	101 011 594,94	11 828 766,67	
60611	Eau et assainissement					11 917,15		11 917,15		11 917,15	
60612	Énergie - Électricité					274 647,15		274 647,15		274 647,15	
60613	Chauffage urbain					43 366,46		43 366,46		43 366,46	
6061	Sous Total compte 6061					329 930,76		329 930,76		329 930,76	
60622	Carburants					41 540,16		41 540,16		41 540,16	
60623	Alimentation					1 124 473,73		1 124 473,73		1 124 473,73	
60628	Autres fournitures non stockées					52 869,66		52 869,66		52 869,66	
6062	Sous Total compte 6062					1 218 883,55		1 218 883,55		1 218 883,55	
60631	Fournitures d'entretien					24 273,87	461,10	24 273,87	461,10	23 812,77	
60632	Fournitures de petit équipement					37 412,23	1 431,44	37 412,23	1 431,44	35 980,79	
60636	Habillement et Vêtements de travail					10 269,82	9 085,19	10 269,82	9 085,19	1 184,63	
6063	Sous Total compte 6063					71 955,92	10 977,73	71 955,92	10 977,73	60 978,19	
6064	Fournitures administratives					32 608,27	136,92	32 608,27	136,92	32 471,35	
60661	Médicaments					1 883,71		1 883,71		1 883,71	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6066	Sous Total compte 6066					1 883,71		1 883,71		1 883,71	
6067	Fournitures scolaires					1 525,40	510,04	1 525,40	510,04	1 015,36	
6068	Autres matières et fournitures.					425 057,02	6 778,25	425 057,02	6 778,25	418 278,77	
606	Sous Total compte 606					2 081 844,63	18 402,94	2 081 844,63	18 402,94	2 063 441,69	
60	Sous Total compte 60					2 081 844,63	18 402,94	2 081 844,63	18 402,94	2 063 441,69	
6132	Locations immobilières					141 539,03	504,61	141 539,03	504,61	141 034,42	
61351	Matériel roulant					1 539,16		1 539,16		1 539,16	
61358	Autres					13 004,88		13 004,88		13 004,88	
6135	Sous Total compte 6135					14 544,04		14 544,04		14 544,04	
613	Sous Total compte 613					156 083,07	504,61	156 083,07	504,61	155 578,46	
614	Charges locatives et de copropriété					58 382,56	45,00	58 382,56	45,00	58 337,56	
615221	Bâtiments publics					14 345,32	1 943,59	14 345,32	1 943,59	12 401,73	
61522	Sous Total compte 61522					14 345,32	1 943,59	14 345,32	1 943,59	12 401,73	
6152	Sous Total compte 6152					14 345,32	1 943,59	14 345,32	1 943,59	12 401,73	
61558	Autres biens mobiliers					189 462,58	24 079,25	189 462,58	24 079,25	165 383,33	
6155	Sous Total compte 6155					189 462,58	24 079,25	189 462,58	24 079,25	165 383,33	
6156	Maintenance					5 731,66		5 731,66		5 731,66	
615	Sous Total compte 615					209 539,56	26 022,84	209 539,56	26 022,84	183 516,72	
6168	Autres					62 601,15		62 601,15		62 601,15	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
616	Sous Total compte 616					62 601,15		62 601,15		62 601,15	
6182	Documentation générale et technique					24 253,66		24 253,66		24 253,66	
6188	Autres frais divers					35 183,71	1 021,30	35 183,71	1 021,30	34 162,41	
618	Sous Total compte 618					59 437,37	1 021,30	59 437,37	1 021,30	58 416,07	
61	Sous Total compte 61					546 043,71	27 593,75	546 043,71	27 593,75	518 449,96	
6218	Autre personnel extérieur					50 458,38		50 458,38		50 458,38	
621	Sous Total compte 621					50 458,38		50 458,38		50 458,38	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux					16 714,75		16 714,75		16 714,75	
62268	Autres honoraires, conseils...					32 414,90	50,00	32 414,90	50,00	32 364,90	
6226	Sous Total compte 6226					49 129,65	50,00	49 129,65	50,00	49 079,65	
622	Sous Total compte 622					49 129,65	50,00	49 129,65	50,00	49 079,65	
6234	Réceptions					5 242,29		5 242,29		5 242,29	
6236	Catalogues et imprimés					13 379,99		13 379,99		13 379,99	
623	Sous Total compte 623					18 622,28		18 622,28		18 622,28	
6251	Voyages, déplacements et missions					13 040,43		13 040,43		13 040,43	
625	Sous Total compte 625					13 040,43		13 040,43		13 040,43	
6261	Frais d'affranchissement					52 399,95		52 399,95		52 399,95	
6262	Frais de télécommunications					79 611,05		79 611,05		79 611,05	
626	Sous Total compte 626					132 011,00		132 011,00		132 011,00	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
627	Services bancaires et assimilés.					481,71		481,71		481,71	
628721	non dotés de la personnalité morale					1 763 356,53	10 670,62	1 763 356,53	10 670,62	1 752 685,91	
62872	Sous Total compte 62872					1 763 356,53	10 670,62	1 763 356,53	10 670,62	1 752 685,91	
6287	Sous Total compte 6287					1 763 356,53	10 670,62	1 763 356,53	10 670,62	1 752 685,91	
6288	Autres					1 002 747,65	63 497,76	1 002 747,65	63 497,76	939 249,89	
628	Sous Total compte 628					2 766 104,18	74 168,38	2 766 104,18	74 168,38	2 691 935,80	
62	Sous Total compte 62					3 029 847,63	74 218,38	3 029 847,63	74 218,38	2 955 629,25	
6331	Versement mobilité					144 901,02		144 901,02		144 901,02	
6333	Participation des employeurs à la format					50 002,97		50 002,97		50 002,97	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					17 575,06		17 575,06		17 575,06	
633	Sous Total compte 633					212 479,05		212 479,05		212 479,05	
63512	Taxes foncières					92 917,00		92 917,00		92 917,00	
63513	Autres impôts locaux					52 173,00		52 173,00		52 173,00	
6351	Sous Total compte 6351					145 090,00		145 090,00		145 090,00	
635	Sous Total compte 635					145 090,00		145 090,00		145 090,00	
637	Autres impôts, taxes et versements assim					136,00		136,00		136,00	
63	Sous Total compte 63					357 705,05		357 705,05		357 705,05	
64111	Rémunération principale					4 541 709,49		4 541 709,49		4 541 709,49	
64112	Supplément familial de traitement et ind					42 573,24		42 573,24		42 573,24	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64113	NBI					85 110,87		85 110,87		85 110,87	
64118	Autres indemnités.					1 416 934,65		1 416 934,65		1 416 934,65	
6411	Sous Total compte 6411					6 086 328,25		6 086 328,25		6 086 328,25	
64131	Rémunérations					2 405 865,77		2 405 865,77		2 405 865,77	
64132	Supplément familial de traitement et ind					12 711,94		12 711,94		12 711,94	
64138	Primes et autres indemnités					502 638,35		502 638,35		502 638,35	
6413	Sous Total compte 6413					2 921 216,06		2 921 216,06		2 921 216,06	
6417	Rémunérations des apprentis					20 280,41		20 280,41		20 280,41	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers					56 407,68	194 188,71	56 407,68	194 188,71		137 781,03
641	Sous Total compte 641					9 084 232,40	194 188,71	9 084 232,40	194 188,71	8 890 043,69	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					1 705 536,96		1 705 536,96		1 705 536,96	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					1 633 832,28		1 633 832,28		1 633 832,28	
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S						8 095,89		8 095,89		8 095,89
645	Sous Total compte 645					3 339 369,24	8 095,89	3 339 369,24	8 095,89	3 331 273,35	
6471	Prestations versées pour le compte du F.					36 226,01		36 226,01		36 226,01	
6474	Versements aux oeuvres sociales					120 703,68		120 703,68		120 703,68	
6478	Autres charges sociales diverses					12 594,00		12 594,00		12 594,00	
647	Sous Total compte 647					169 523,69		169 523,69		169 523,69	
6488	Autres					395 125,50		395 125,50		395 125,50	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
648	Sous Total compte 648					395 125,50		395 125,50		395 125,50	
64	Sous Total compte 64					12 988 250,83	202 284,60	12 988 250,83	202 284,60	12 785 966,23	
65133	Secours d'urgence					34 841,98		34 841,98		34 841,98	
65134	Aides					14 237 637,91	5 232,42	14 237 637,91	5 232,42	14 232 405,49	
65138	Autres secours					28 344,02	176,36	28 344,02	176,36	28 167,66	
6513	Sous Total compte 6513					14 300 823,91	5 408,78	14 300 823,91	5 408,78	14 295 415,13	
651	Sous Total compte 651					14 300 823,91	5 408,78	14 300 823,91	5 408,78	14 295 415,13	
6541	Créances admises en non-valeur					990,67		990,67		990,67	
654	Sous Total compte 654					990,67		990,67		990,67	
65741	Ménages					7 081,68	270,00	7 081,68	270,00	6 811,68	
65748	Autres personnes de droit privé					23 987,50	800,00	23 987,50	800,00	23 187,50	
6574	Sous Total compte 6574					31 069,18	1 070,00	31 069,18	1 070,00	29 999,18	
657	Sous Total compte 657					31 069,18	1 070,00	31 069,18	1 070,00	29 999,18	
6584	Amendes fiscales et pénales					13 523,73		13 523,73		13 523,73	
65888	Autres					1,51		1,51		1,51	
6588	Sous Total compte 6588					1,51		1,51		1,51	
658	Sous Total compte 658					13 525,24		13 525,24		13 525,24	
65	Sous Total compte 65					14 346 409,00	6 478,78	14 346 409,00	6 478,78	14 339 930,22	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					94 983,54		94 983,54		94 983,54	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
67	Sous Total compte 67					94 983,54		94 983,54		94 983,54	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					535 508,08		535 508,08		535 508,08	
6815	Dotations aux provisions pour risques et					351 000,00		351 000,00		351 000,00	
681	Sous Total compte 681					886 508,08		886 508,08		886 508,08	
68	Sous Total compte 68					886 508,08		886 508,08		886 508,08	
	Total classe 6					34 331 592,47	328 978,45	34 331 592,47	328 978,45	34 148 490,94	145 876,92
706888	Autres					2 497,89	59 536,19	2 497,89	59 536,19		57 038,30
70688	Sous Total compte 70688					2 497,89	59 536,19	2 497,89	59 536,19		57 038,30
7068	Sous Total compte 7068					2 497,89	59 536,19	2 497,89	59 536,19		57 038,30
706	Sous Total compte 706					2 497,89	59 536,19	2 497,89	59 536,19		57 038,30
7081	Produits des services exploités dans l'i					26 700,60	455 621,40	26 700,60	455 621,40		428 920,80
708721	non dotés de la personnalité morale						3 501 374,30		3 501 374,30		3 501 374,30
70872	Sous Total compte 70872						3 501 374,30		3 501 374,30		3 501 374,30
7087	Sous Total compte 7087						3 501 374,30		3 501 374,30		3 501 374,30
7088	Autres produits d'activités annexes (abo					194,00	305 491,90	194,00	305 491,90		305 297,90
708	Sous Total compte 708					26 894,60	4 262 487,60	26 894,60	4 262 487,60		4 235 593,00
70	Sous Total compte 70					29 392,49	4 322 023,79	29 392,49	4 322 023,79		4 292 631,30
74718	Autres					10 417,00	25 000,00	10 417,00	25 000,00		14 583,00
7471	Sous Total compte 7471					10 417,00	25 000,00	10 417,00	25 000,00		14 583,00



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7473	Départements					1 932 524,50	14 993 522,00	1 932 524,50	14 993 522,00		13 060 997,50
747888	Autres					79 404,25	600 404,94	79 404,25	600 404,94		521 000,69
74788	Sous Total compte 74788					79 404,25	600 404,94	79 404,25	600 404,94		521 000,69
7478	Sous Total compte 7478					79 404,25	600 404,94	79 404,25	600 404,94		521 000,69
747	Sous Total compte 747					2 022 345,75	15 618 926,94	2 022 345,75	15 618 926,94		13 596 581,19
74888	Autres					16 000,00	7 182 140,23	16 000,00	7 182 140,23		7 166 140,23
7488	Sous Total compte 7488					16 000,00	7 182 140,23	16 000,00	7 182 140,23		7 166 140,23
748	Sous Total compte 748					16 000,00	7 182 140,23	16 000,00	7 182 140,23		7 166 140,23
74	Sous Total compte 74					2 038 345,75	22 801 067,17	2 038 345,75	22 801 067,17		20 762 721,42
75738	Autres					17 884,00	8 401 740,22	17 884,00	8 401 740,22		8 383 856,22
7573	Sous Total compte 7573					17 884,00	8 401 740,22	17 884,00	8 401 740,22		8 383 856,22
757	Sous Total compte 757					17 884,00	8 401 740,22	17 884,00	8 401 740,22		8 383 856,22
7584	Recouvrement sur créances admises en non						528,32		528,32		528,32
75888	Autres						211 806,44		211 806,44		211 806,44
7588	Sous Total compte 7588						211 806,44		211 806,44		211 806,44
758	Sous Total compte 758						212 334,76		212 334,76		212 334,76
75	Sous Total compte 75					17 884,00	8 614 074,98	17 884,00	8 614 074,98		8 596 190,98
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						100,00		100,00		100,00
777	Recettes et quote-part des subventions d						43 453,81		43 453,81		43 453,81

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
77	Sous Total compte 77						43 553,81		43 553,81		43 553,81
	Total classe 7					2 085 622,24	35 780 719,75	2 085 622,24	35 780 719,75		33 695 097,51
	Total général	78 224 051,00	78 224 051,00	250 850 849,03	252 946 598,74	39 262 964,13	37 167 214,42	368 337 864,16	368 337 864,16	113 240 790,25	113 240 790,25

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N° Intitulé								
Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Page des signatures

00500 - CCAS DE TOULOUSE -

Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PASCALINE Laurent (1013328118-0), Contrôleur principal des Finances Publiques A DRFiP DE MIDI-PYRENEES ET HA..., le 14/04/2025

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour

le service de **CCAS DE TOULOUSE -** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

FERMANEL Philippe (1004423815-0), CSC des Finances Publiques de 1ère catégorie A TOULOUSE MUNICIPALE, le 14/04/2025

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa

comptabilité administrative, a été voté le **15/04/2025** par l'organe délibérant.

BOUZAIDA MAROUA (mbouzaida-xt), Vice Présidente A TOULOUSE, le 16/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Principal du CCAS de Toulouse

Rapport : 15 avril 2025 - 002

DEL-25-0053

Mesdames, Messieurs,

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice 2024 et les virements de crédits s'y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur, accompagné du compte de gestion de l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale ;

Considérant que l'ordonnateur a normalement administré pendant le cours de l'exercice les finances du CCAS, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement ;

Afin de procéder au règlement définitif du budget 2024, il est proposé de fixer comme suit les résultats :

M57	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES 2024	2 815 507.42	34 148 490.94
RECETTES 2024	1 027 274.22	33 840 974.43
RESULTAT PROPRE 2024		
Déficit d'investissement	1 788 233.20	
RESULTAT PROPRE 2024		
Déficit d'exploitation		307 516.51
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2023	11 350 160.25	1 380 427.98
Excédent consolidé 2024 à incorporer au budget supplémentaire 2025	9 561 927.05	1 072 911,47

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Principal du CCAS de Toulouse

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Est approuvé le Compte Administratif 2024 du Budget Principal du CCAS de Toulouse.

ARTICLE 2 : Est approuvé le résultat propre déficitaire 2024 de la section d'investissement qui s'élève à 1 788 233.20€. Le résultat consolidé 2024, intégrant les résultats cumulés antérieurs pour 11 350 160.25€, s'élève à 9 561 927.05€. Ce résultat consolidé intègre 9 030 307.40€ de reports de crédits. Un disponible de 531 619.65€ pourra financer de nouvelles opérations d'investissement au budget supplémentaire 2025.

ARTICLE 3 : Est approuvé le résultat propre déficitaire 2024 de la section de fonctionnement qui s'élève à 307 516.51€. Le résultat consolidé 2024, intégrant l'excédent 2023 de 1 380 427.98€, est un excédent de 1 072 911.47€. Son affectation sera effective lors de son intégration au budget supplémentaire 2025.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

002 - Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Principal du CCAS de Toulouse
- DEL-25-0053

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

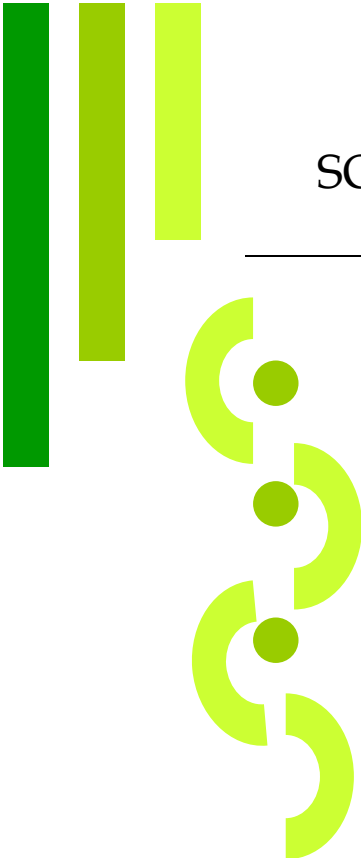
Déposé au contrôle de légalité le : 25/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

COMPTE

ADMINISTRATIF 2024

BUDGET PRINCIPAL BUDGETS ANNEXES

Conseil d'Administration du 15 avril 2025



SOMMAIRE

Présentation générale du **compte administratif 2024**

Présentation détaillée du **compte administratif du budget principal**

Présentation détaillée du **compte administratif des budgets annexes**

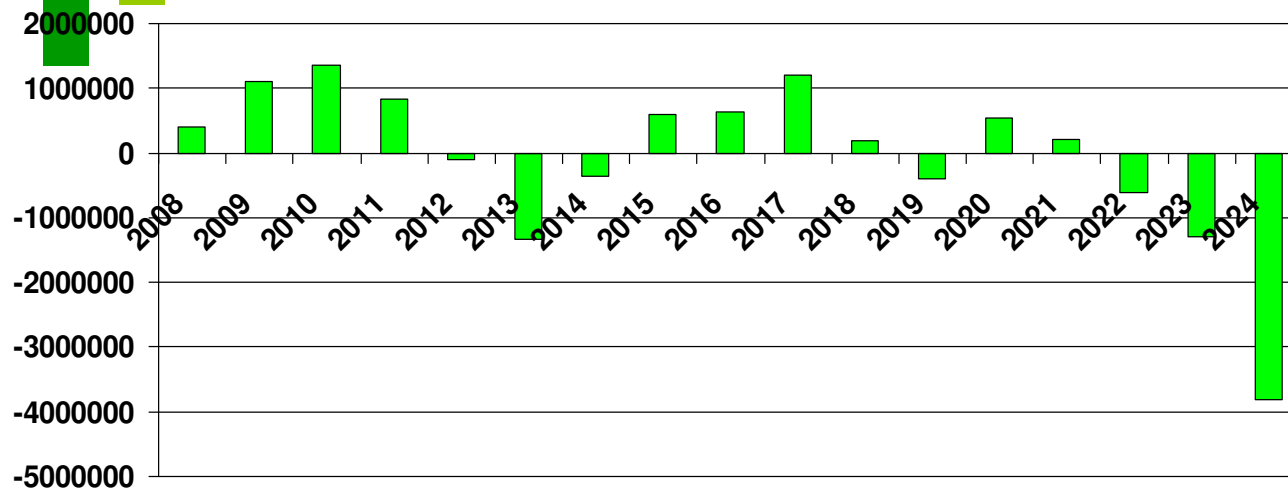
Budgets des ESMS soumis à CPOM

Budget des ESMS non soumis à CPOM

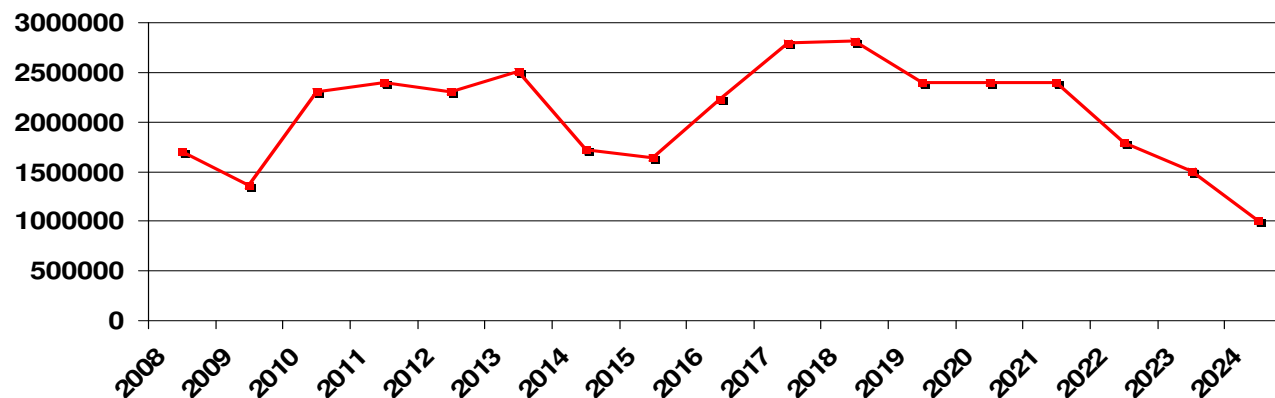
BUDGET GLOBAL CCAS

EVOLUTION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2008-2024

Résultats annuels de fonctionnement



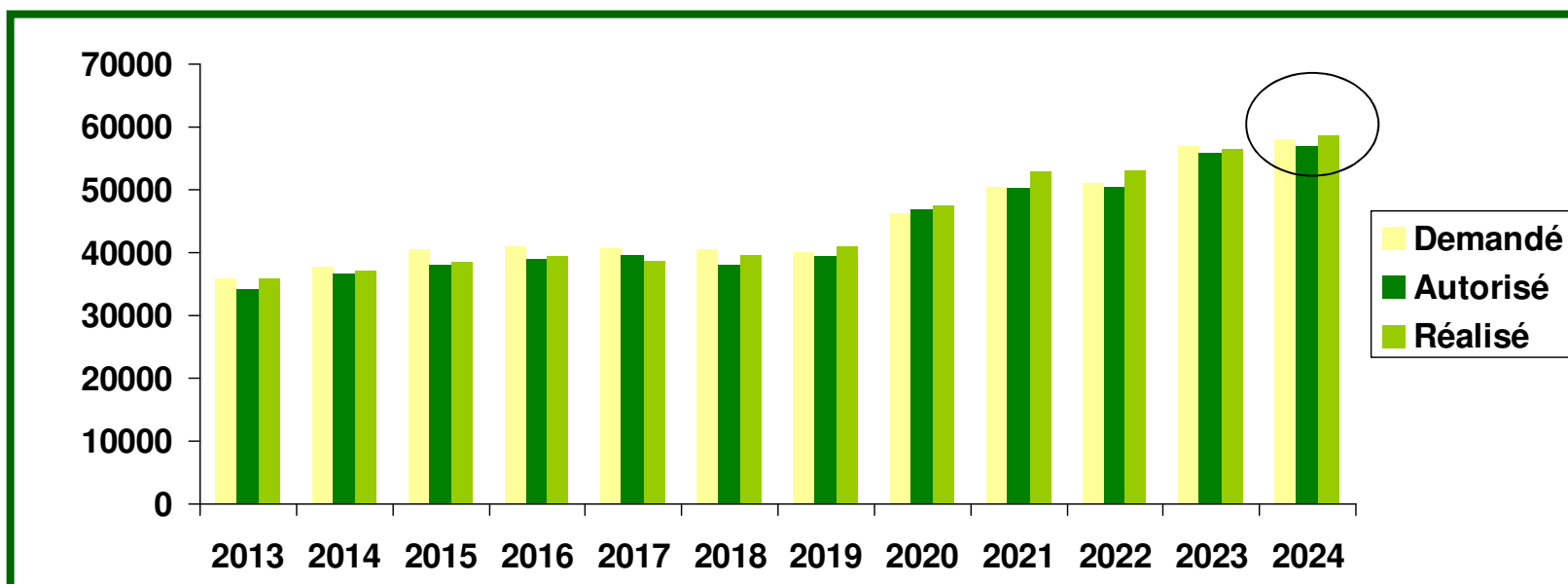
Investissement disponible



- *Le Résultat Global est historiquement déficitaire, si le budget principal est très légèrement déficitaire, les établissements médico sociaux présentent des résultats plus préoccupants*
- *Ces déficits sont liés :*
 - *soit à une déconnection entre les effectifs autorisés et le besoin réel des établissements ,*
 - *soit à un recours important à de l'intérim sur des postes en tension*
 - *soit à une forte baisse d'activité liée aux conditions d'accueil (Centre Parental -Tounis).*
- *Ces résultats ont une influence sur le niveau d'épargne et donc les autofinancements futurs qui devront bénéficier de ventes de biens pour être maintenus.*
- *L'affectation des résultats se fera au prochain budget supplémentaire (juin 2025)*

ANALYSE GLOBALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – Budgets Autorisés ESMS

*GRAPHIQUE AUTORISE ET
REALISE AVEC RETROSPECTIVE*

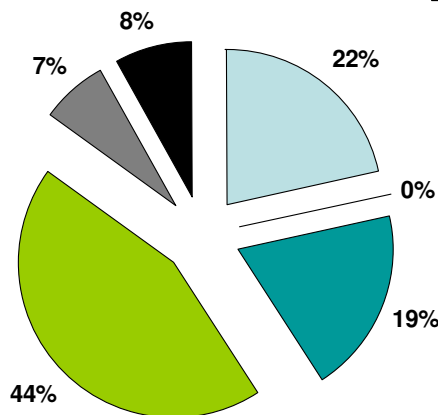
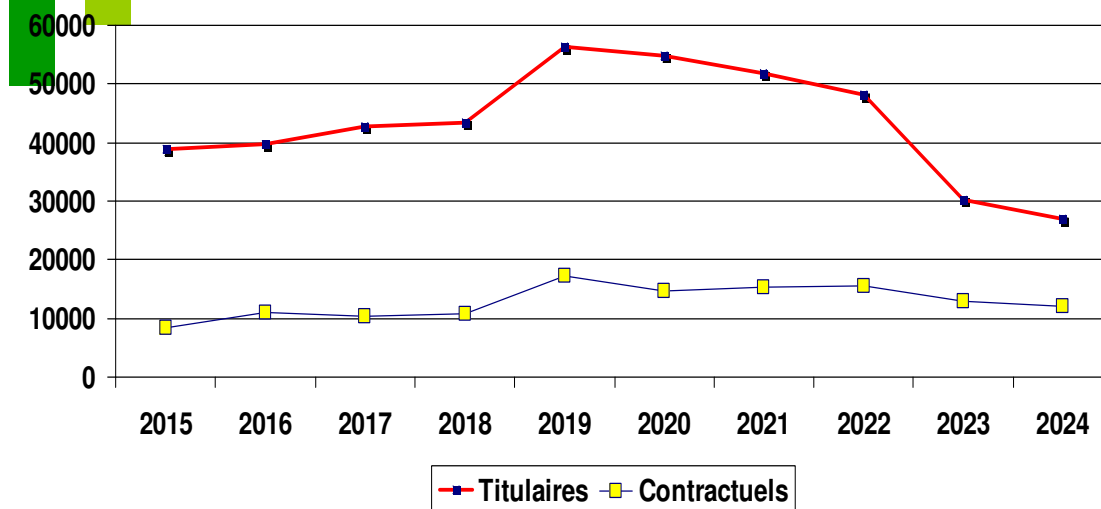


ANALYSE DU GRAPHIQUE

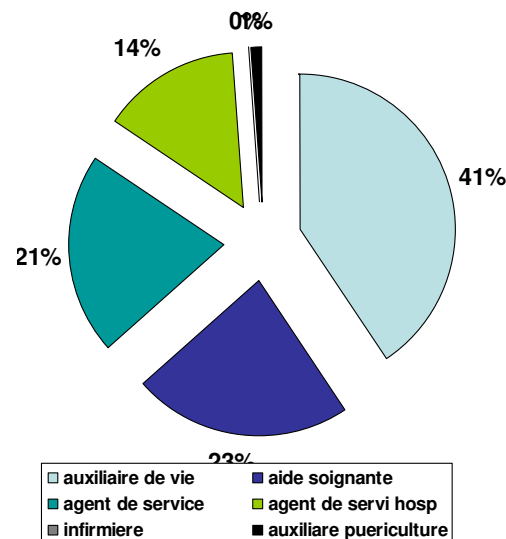
- Un budget autorisé en deçà du besoin estimé sur la base de l'année précédente
- Un budget toujours perturbé, par les hausses importantes du coût des fluides - dont le pic a eu lieu sur 2023. Actuellement, l'augmentation ralentit mais les autorisations budgétaires ne suivent pas.
- S'ajoutent des problèmes d'activité pour les nouveaux établissements (Centre Parental et Tounis).
- Recours importants à l'intérim et remplacement sur les métiers en tension.

BUDGET GLOBAL CCAS

EVOLUTION DE L'ABSENTEISME 2015-2024



accident service
 longue maladie
 maternité
 accident trajet
 maladie ordinaire
 maladie liée service



auxiliaire de vie
 agent de service
 infirmière
 aide soignante
 agent de servi hosp
 auxiliaire puériculture

COMMENTAIRES:

- Un résultat global 2024 en baisse avec 35 672 jours d'absence.
- La baisse est en partie liée à une baisse générale de la maladie ordinaire des titulaires et des contractuels. Ainsi que les Longues Maladies des titulaires, avec une hausse maladie de Longues Durées.
- Une forte proportion d'accidents de service, longue durée et maladie ordinaire (non remboursées par l'auto-assurance).
- Par profession, les aides soignantes et auxiliaires de vie sont particulièrement touchées.
- Le présentisme, avec notamment la politique de prévention, reste un enjeu majeur pour le CCAS dans un contexte financier très contraint.

BUDGET PRINCIPAL

RESULTATS COMPTABLES 2024

	RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS PROPRES DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS CONSOLIDES CLOTURE DE L'EXERCICE 2024		REPORTS DE CREDITS ANTERIEURS L'EXERCICE	TOTAL DES EXCEDENTS DISPONIBLES FIN 2024
	Excédent	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Excédent
INVESTISSEMENT	11 350 160,25		1 788 233,20	9 561 927,05		9 561 927,05		9 030 307,40	531 619,65
FONCTIONNEMENT			307 516,51		307 516,51		307 516,51	-	307 516,51
TOTAL BP CCAS	11 350 160,25	-	2 095 749,71	9 561 927,05	307 516,51	9 561 927,05	307 516,51	9 030 307,40	224 103,14

ANALYSE DU CADRE :

- Un budget principal qui a limité son déficit grâce à un montant 2024 de subvention Mairie bien anticipé.

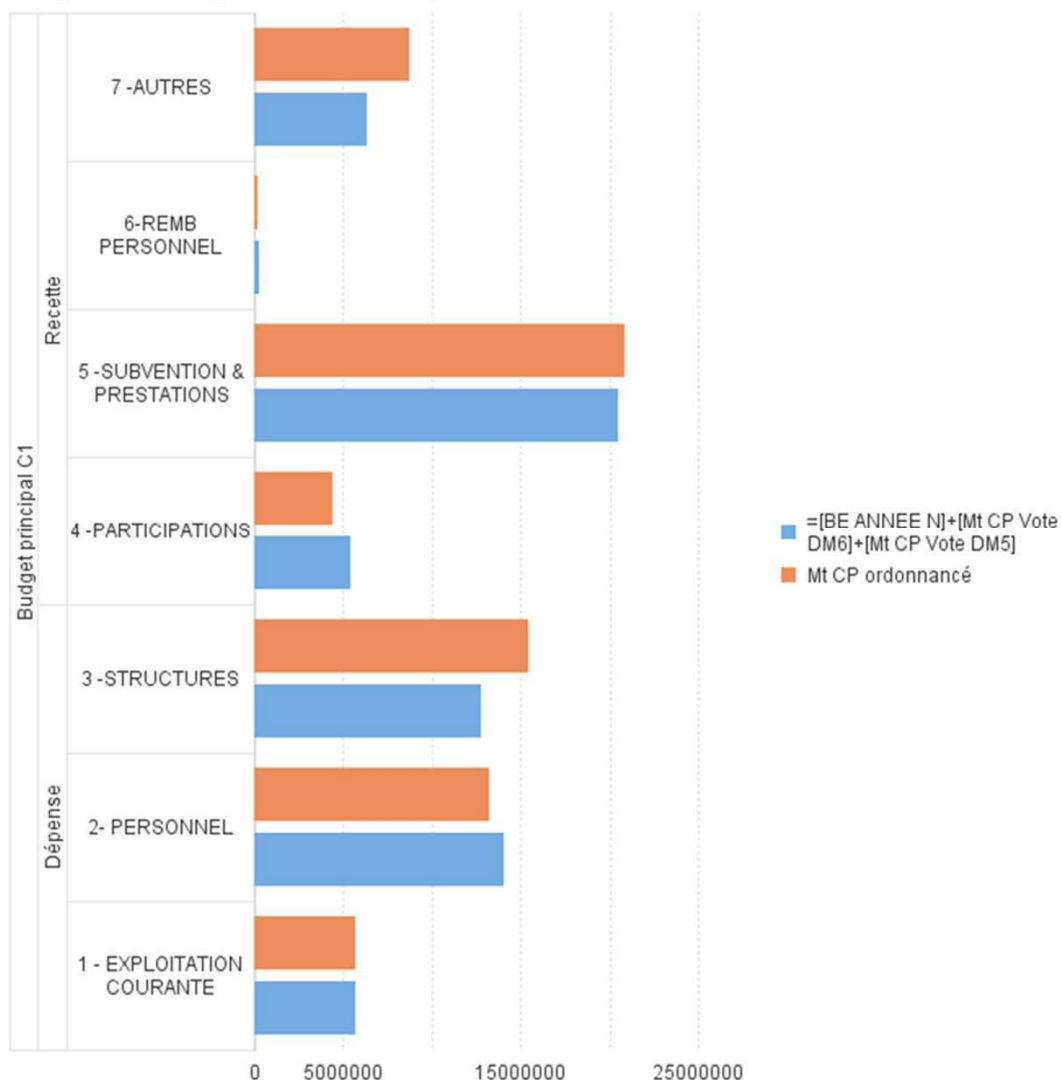
- Ce déficit, à négocier dans la subvention d'équilibre Mairie 2025, s'explique par :

- Une dette du Conseil départemental sur un reliquat de nuitées MIAE 2024 à négocier CA 2025 (env -1 000 000 €).
- Un bon niveau d'exécution des dépenses avec une maîtrise RH globale, malgré des disparités (Cuisine inter-services/ Action Sociale...).
- Les dernières recettes de crèches en régularisation pour total de 400 000€.
- Un excédent cumulé d'investissement important très engagé pour maintenir les capacités d'autofinancement des projets à venir en soutenant les ESMS.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Comparaison Budget Autorisé et Budget Réalisé



Recettes:

Le niveau de subvention Mairie pour 2024 a été correctement estimé.

Pour la PSU Sainte Lucie, la participation du Conseil départemental et les subventions, le niveau de réalisation est satisfaisant.

De même le SIAO, grâce au dispositif d'urgence Ukraine, reste légèrement excédentaire.

Dépenses:

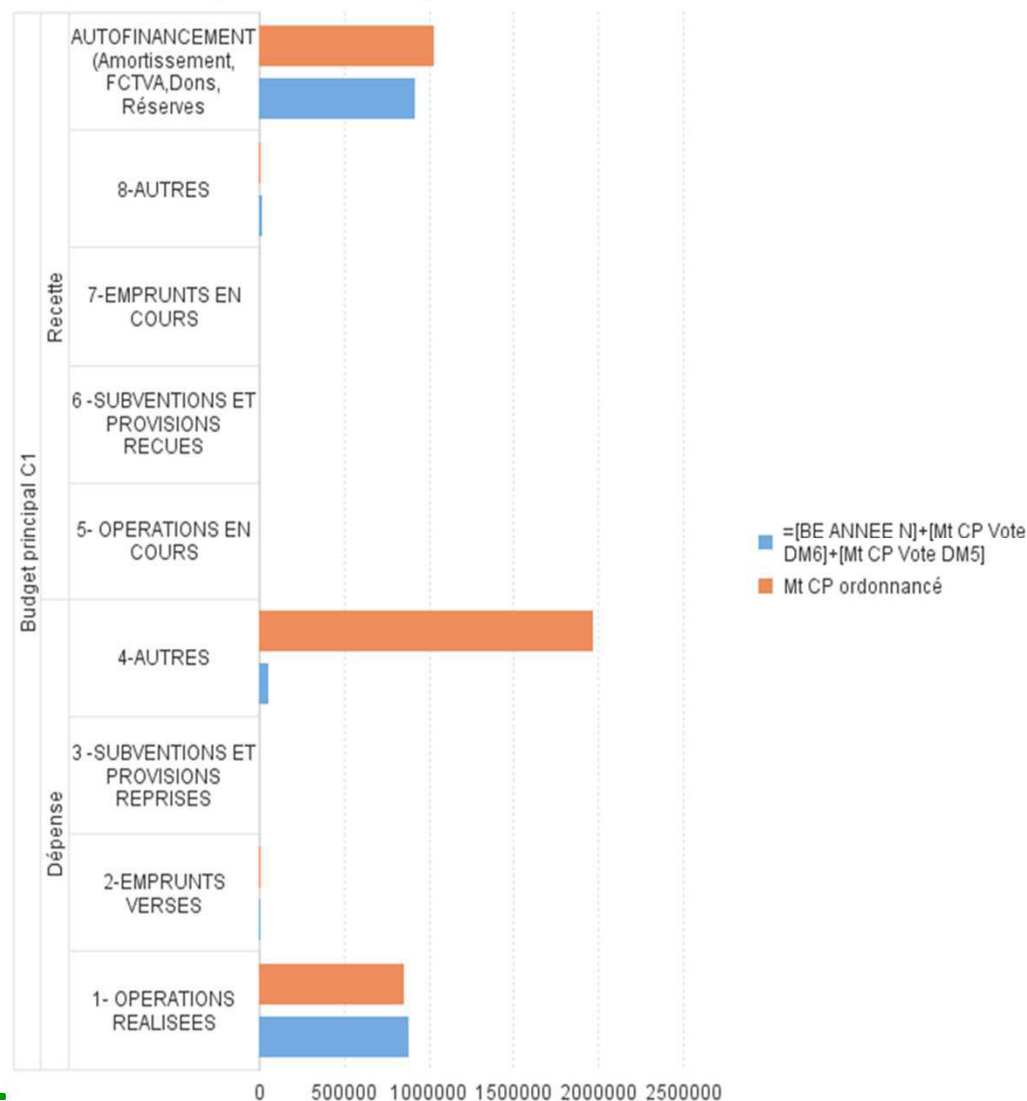
Les frais de personnels sont maîtrisés globalement, ainsi que les charges d'exploitation courante.

Le dépassement concerne essentiellement les régularisations de nuitées d'hôtels MIAE avancées pour le compte du Conseil départemental.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION D'INVESTISSEMENT

Comparaison Budget Autorisé et Budget Réalisé



Recettes :

Un léger dépassement pour le financement des travaux d'urgence.

Globalement, les recettes d'amortissement et de FCTVA sont conformes aux prévisions.

Dépenses

Des opérations réalisées qui concernent l'entretien et de petits travaux de rénovation, ainsi que du remplacement de matériel dans le cadre des renouvellements d'amortissement.

Le groupe 4 contient les subventions versées par le budget principal pour soutenir les investissements d'urgence dans les établissements médico sociaux (1 900 000€).

BUDGET ANNEXE C2 – ESMS Soumis CPOM

RESULTATS COMPTABLES 2024

	RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS PROPRES DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS CONSOLIDES CLOTURE DE L'EXERCICE 2024		REPORTS DE CREDITS ANTERIEURS SUR L'EXERCICE	TOTAL DISPONIBLE FIN 2024
	Excédent	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	
INVESTISSEMENT	9 114 994,96		1 326 087,59	7 788 907,37		7 788 907,37		9 178 026,31	- 1 389 118,94
FONCTIONNEMENT	80 114,01		1 761 071,96		1 680 957,95		1 680 957,95		
TOTAL BP CCAS	9 195 108,97	-	3 087 159,55	7 788 907,37	1 680 957,95	7 788 907,37	1 680 957,95	9 178 026,31	

ANALYSE DU CADRE :

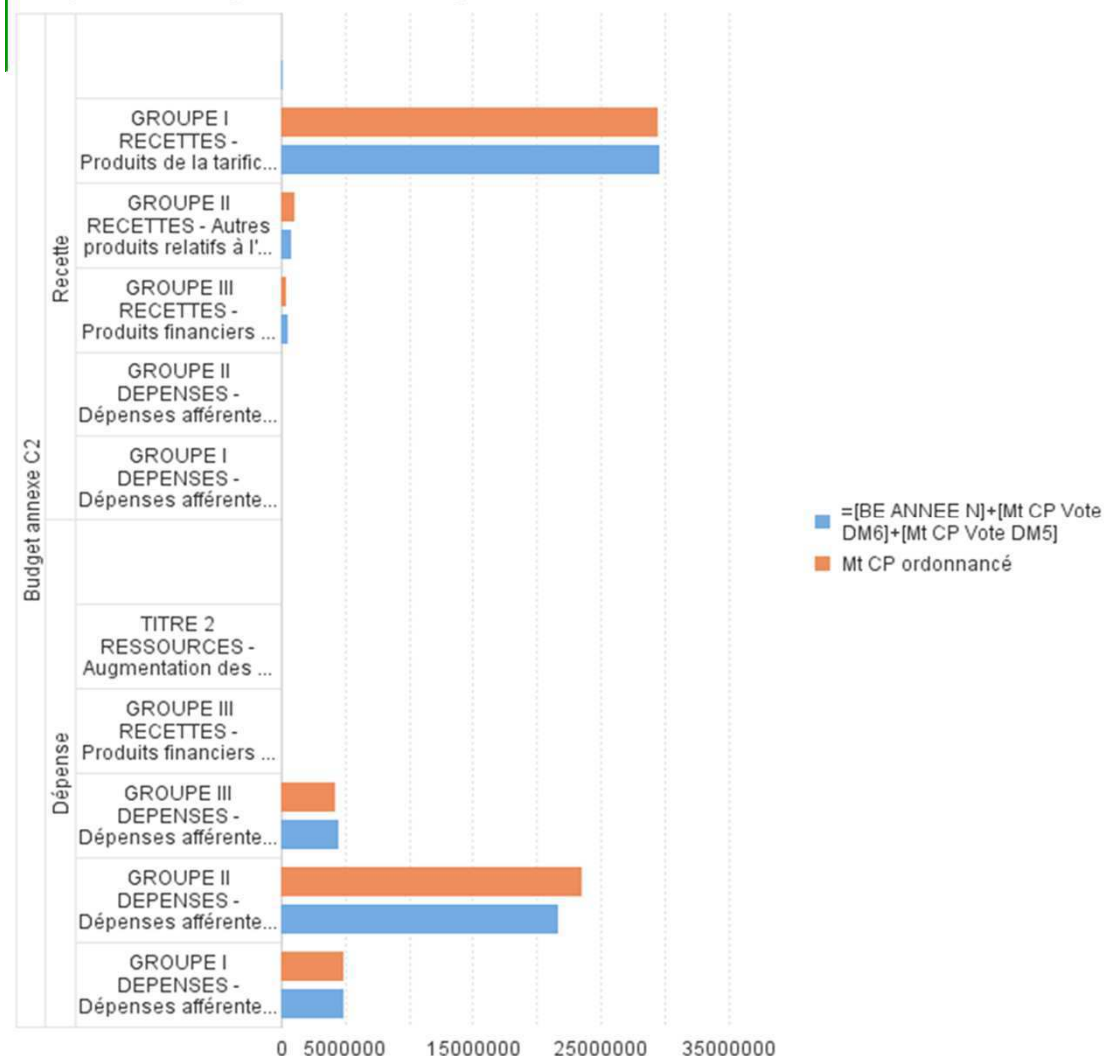
- Le budget Annexe C2 regroupe les EHPAD et les CHT, il présente un déficit important
- Ceci est lié :
 - Recours massif à des remplacements ou de l'intérim sur des postes de soignants en tension côté dépenses.
 - La plupart des EHPAD sont en difficultés et attendent la possibilité d'une revalorisation du prix de journée hébergement car les tarifs du Conseil départemental seuls ne couvrent plus les charges fixes.
 - Le résultat d'investissement est déficitaire, ceci impacte la capacité d'autofinancement et les projets futurs.



BUDGET ANNEXE C2 – ESMS Soumis CPOM

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Comparaison Budget Autorisé et Budget Réalisé



Recettes :

Les recettes réalisées sont conformes à l'autorisation.

Ces recettes sont cependant insuffisantes pour couvrir les charges fixes des établissements car en deçà du prix de revient normal.

Dépenses :

Un dépassement important des dépenses de personnel, lié aux renforts, à l'absentéisme et à l'intérim (env 1 M €).

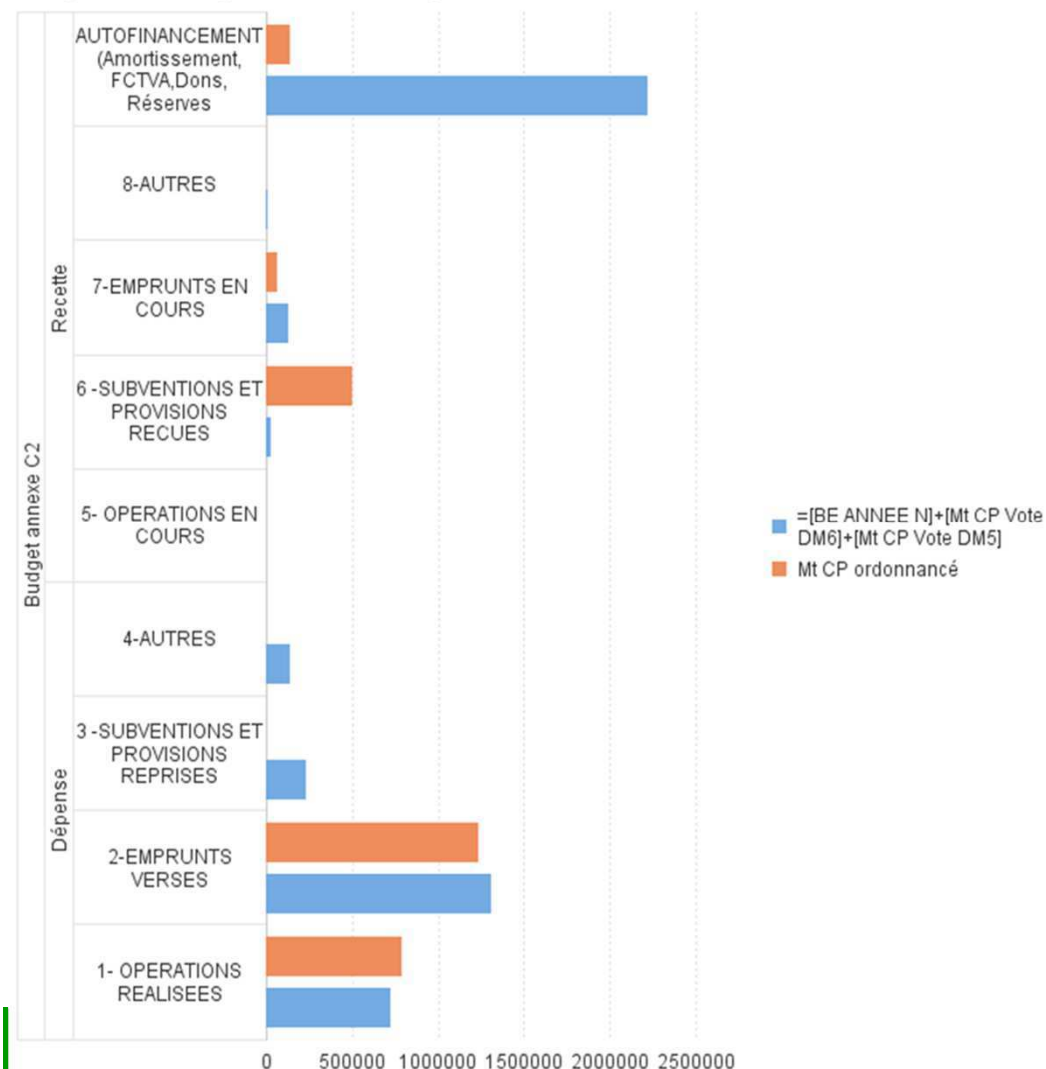
Des dépenses d'exploitation et de structure conformes aux prévisions budgétaires.

Une baisse du groupe III liée à des mises en provisions de crédits ARS (CNR plus faibles).

BUDGET ANNEXE C2 – ESMS Soumis CPOM

SECTION D'INVESTISSEMENT

Comparaison Budget Autorisé et Budget Réalisé



Recettes:

Des retards dans le déclenchement des amortissements des derniers EHPAD construits sont à noter (manque Ehpads Saint Exupéry).

Des mises en provisions sur des dotations d'investissements ont été réalisées.

Dépenses :

Les dépenses 2024 correspondent à des opérations d'entretien et travaux d'urgence sur les systèmes de sécurité, de chauffage et ascenseurs.

BUDGET ANNEXE C4 – ESMS Hors CPOM

RESULTATS COMPTABLES 2024

	RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS PROPRES DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS CONSOLIDES CLOTURE DE L'EXERCICE 2024		REPORTS DE CREDITS ANTERIEURS SUR L'EXERCICE	
		Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit		
INVESTISSEMENT	1 567 117,23		2 580 138,05		1 013 020,82	-	1 013 020,82	4 509 770,98	5 522 791,80
FONCTIONNEMENT	251 887,48		1 743 414,17		1 995 301,65		1 995 301,65		
TOTAL BP CCAS		-	4 323 552,22	-	982 280,83	-	982 280,83	4 509 770,98	

ANALYSE DU CADRE :

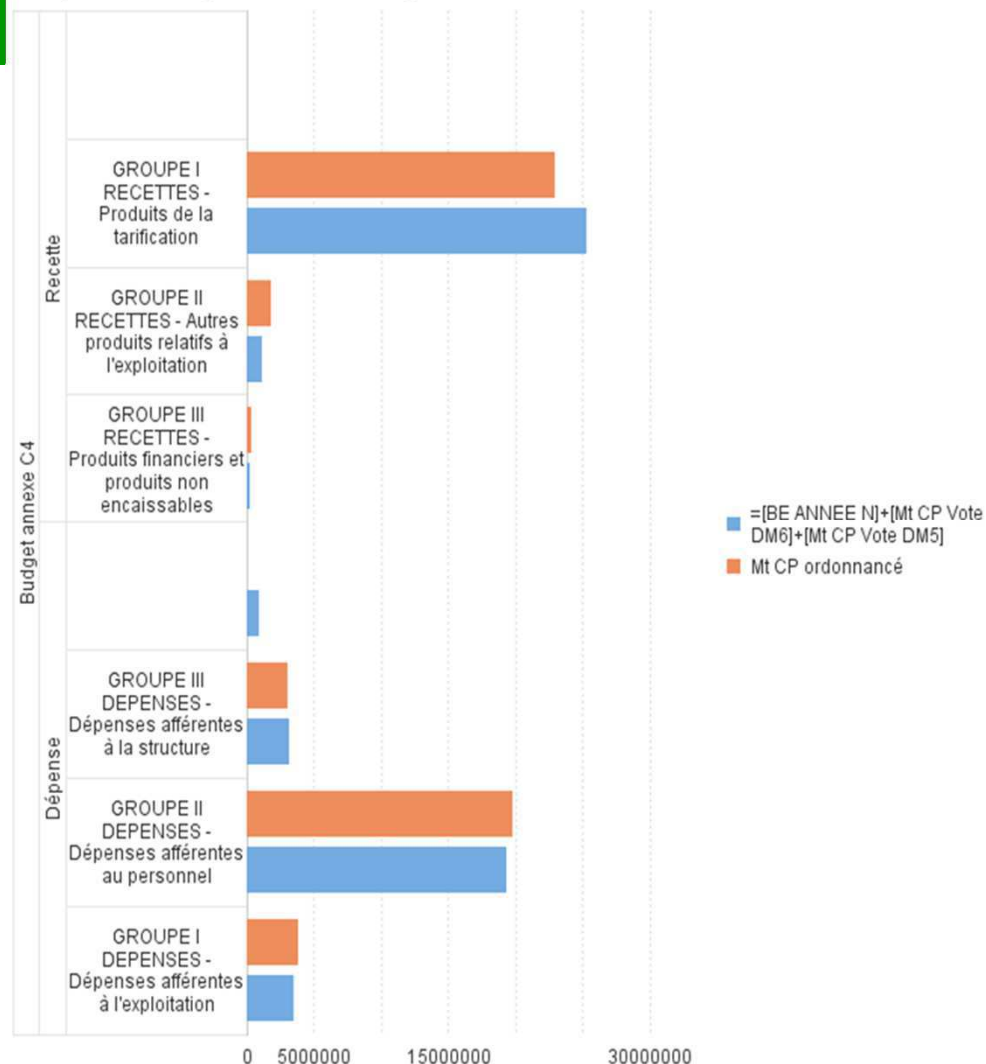
- Le budget Annexe C4, qui comprend désormais les ESMS hors EHPAD et CHT, présente un déficit conjoncturel lié notamment au poids du déficit du CHRS et des Résidences Autonomie.
- Plusieurs cas de figure selon les établissements se présentent :
 - **Une masse salariale dé-corrélée par rapport au budget autorisé** (liée a une convergence tarifaire et/ou trop faible augmentation des budgets (<1% par an) par rapport au GVT (CHRS)).
 - Reprise de l'activité sur la MECS Ramel) malgré les conditions d'accueil difficiles.
 - Chute d'activité sur le Centre Parental (public inadapté).
 - Fort impact du coût des fluides (Bâtiments anciens) et de l'alimentation sur des ESMS fragilisés.
 - Le taux d'absentéisme modéré sur les ESMS du Titre IV.
 - L'impact du coût des fluides et alimentation reste fort.



BUDGET ANNEXE C4 – ESMS Hors CPOM

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Comparaison Budget Autorisé et Budget Réalisé



Recettes:

Un déficit important de recettes est à noter sur le Centre Parental car l'établissement n'est pas adapté aux publics orientés.

A noter que sur les résidences conviviales et sur la RA Tounis peinent à réaliser l'activité.

Total de -1 M€ de recettes

Dépenses:

Un dépassement important des dépenses de personnel lié aux renforts employés, mais surtout à la dé-corrélation entre les effectifs autorisés et le besoin réel des établissements.

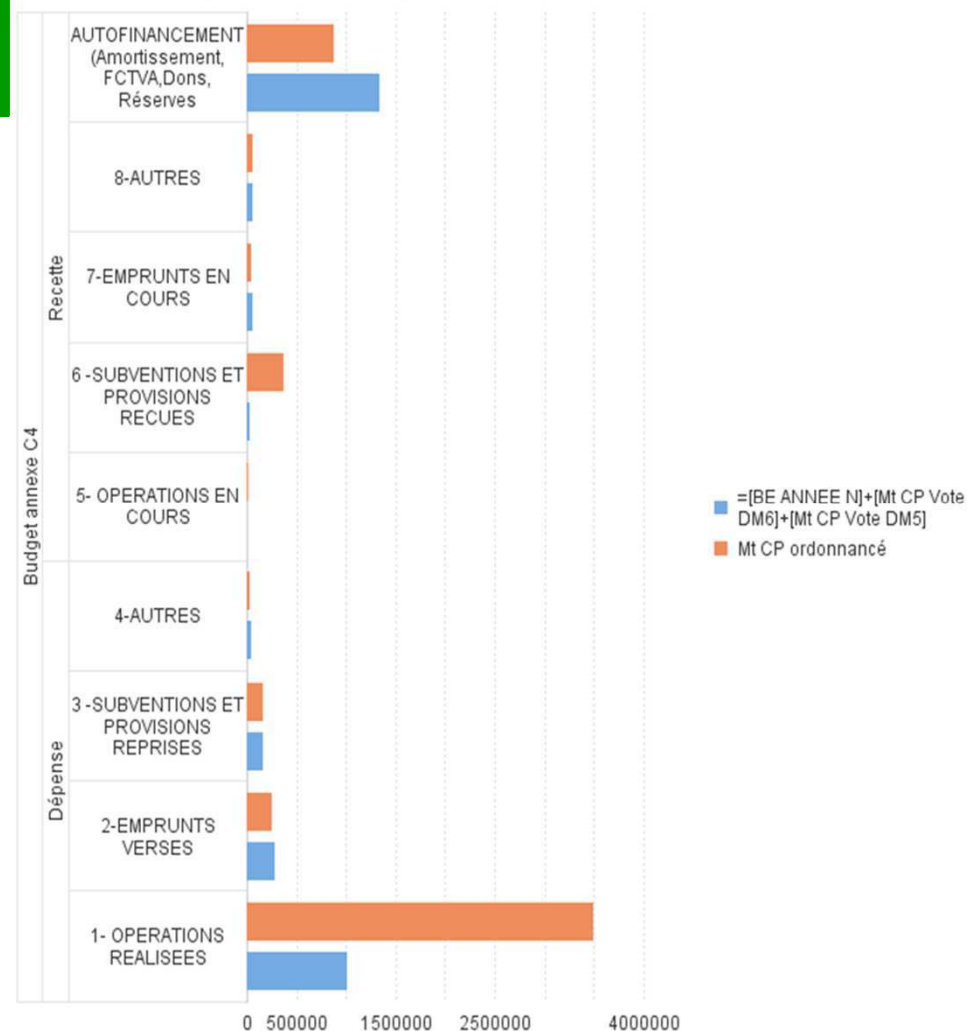
Des dépenses d'exploitation supérieures aux prévisions budgétaires (fluides et alimentation).

Les charges de structures sont conformes au budget autorisé.

BUDGET ANNEXE C4 – ESMS Hors CPOM

SECTION D'INVESTISSEMENT

Comparaison Budget Autorisé et Budget Réalisé



Recettes :

Les recettes d'autofinancement commencent à se réaliser pour les opérations terminées en 2022.

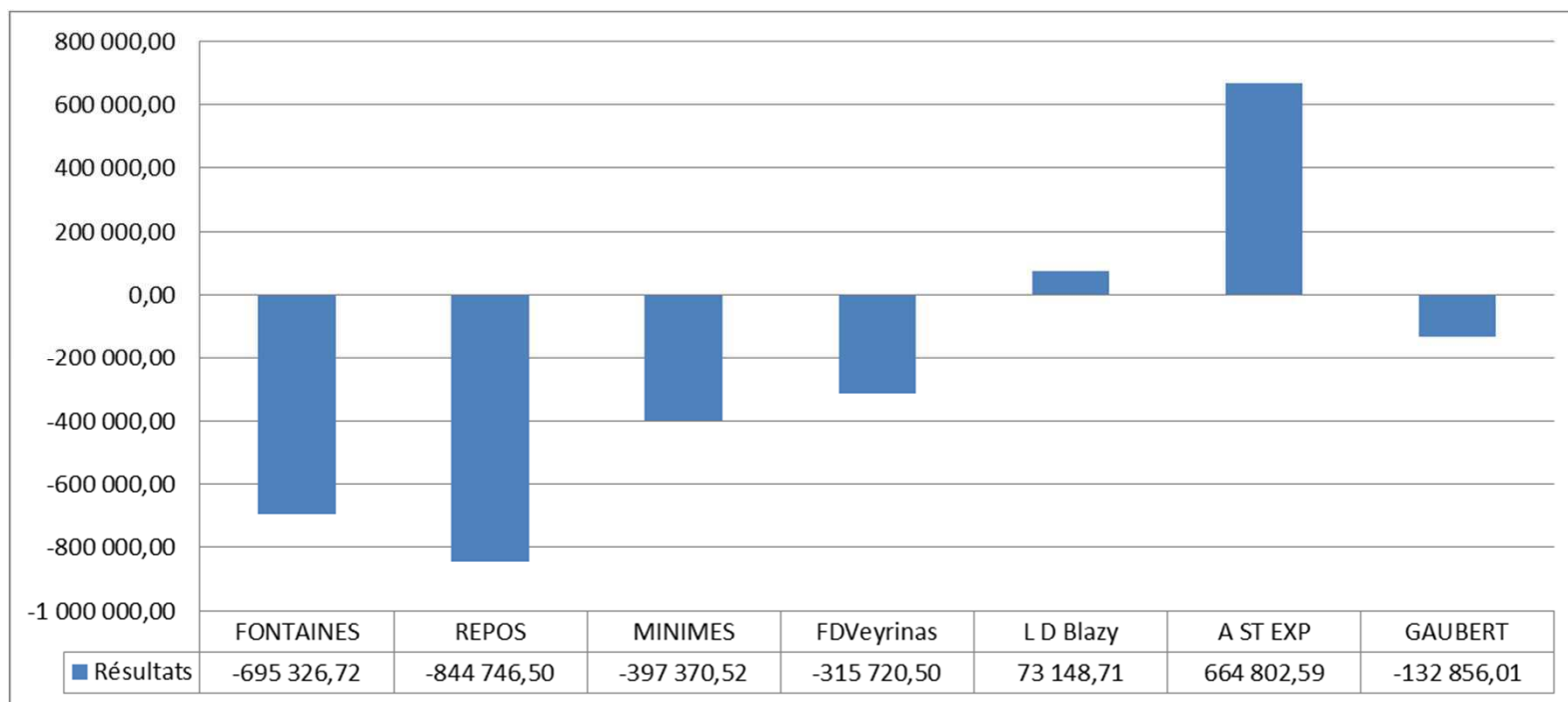
Les subventions enregistrent les versements exceptionnels du budget principal pour les travaux d'urgence.

Dépenses:

Les opérations réalisées montrent le paiement des dernières charges de construction du Centre Parental et de la Résidence Autonomie Tounis.

Opérations d'urgence sur les autres établissements (Ramel, CHRS) dans le cadre de mises en sécurité.

TABLEAU DE REPARTITION DES RESULTATS 2024



Les résultats 2024 du budget C2 sont atténués par le décalage des amortissements de l'Ehpad Saint Exupéry,

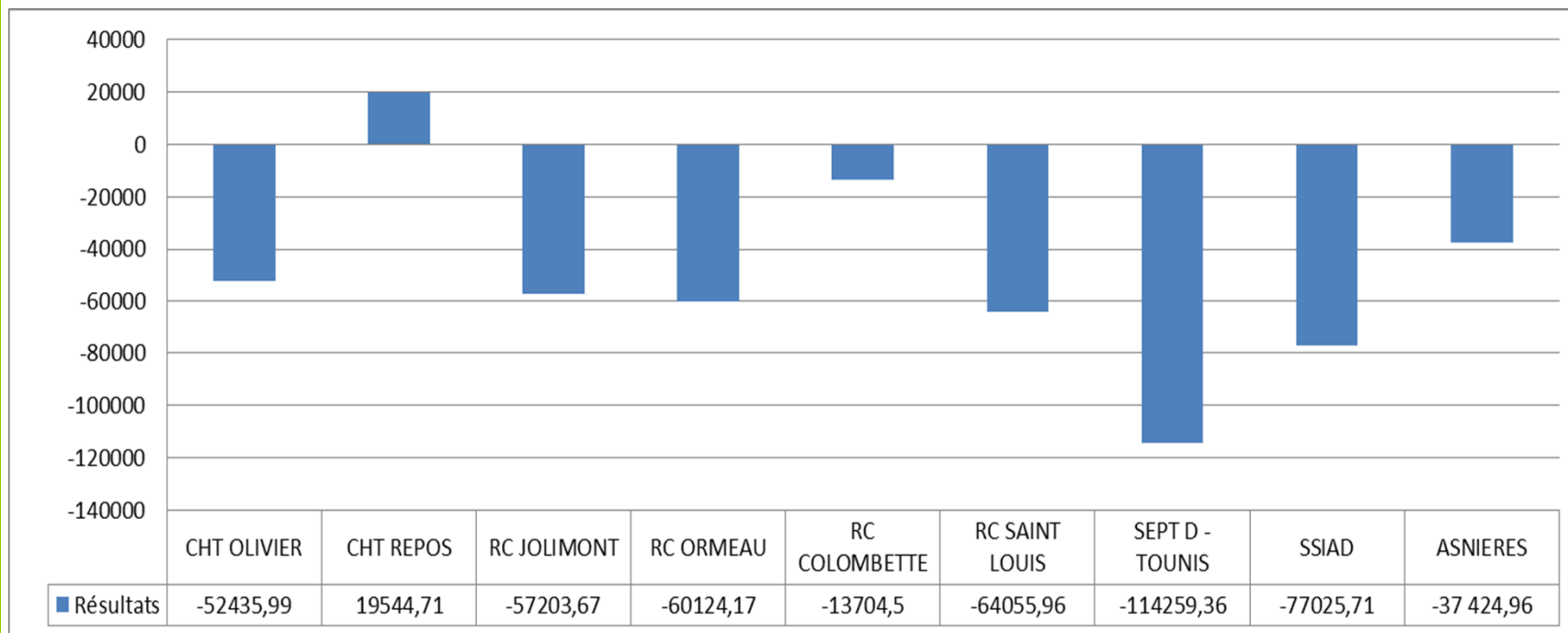
Les EHPAD Repos, Fontaines, F de Veyrinas et Minimes sont en déficits sur l'intérim et les crédits de remplacement,

À noter un fort impact des fluides et une hausse attendue en 2025 sur l'alimentation (renouvellement marchés de 2020).

La mise en place en 2024 du modèle de tarification différenciée devrait en augmentant les recettes, améliorer les résultats sous 2 ans minimum (durée de renouvellement des effectifs).

La hausse des tarifs va imposer des investissement dans les établissements impactés.

TABLEAU DE REPARTITION DES RESULTATS 2024

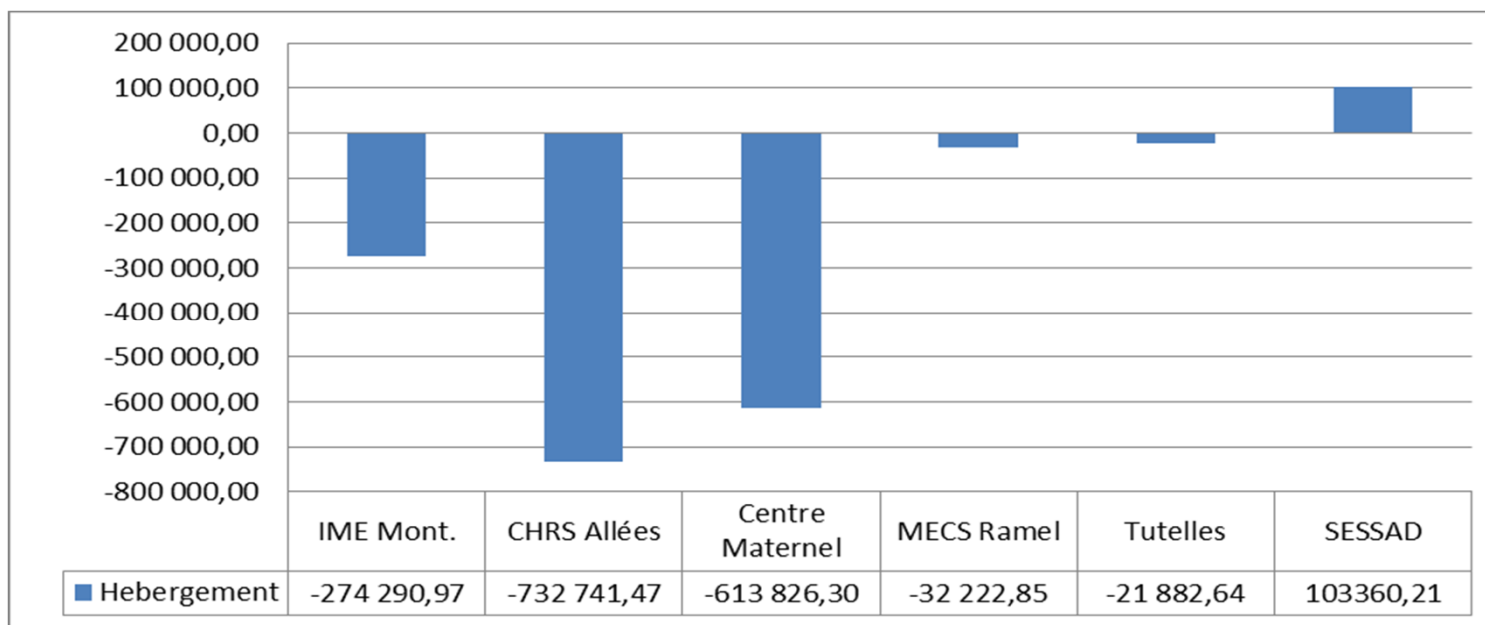


Le CHT Olivier présente des problèmes d'activité – vétusté – chambres doubles,

La résidence Tounis (hors travaux) est à surveiller car c'est sur l'activité que porte le problème.

Les autres résidences qui se sont reconverties vers un public spécifique à profil psychiatrique, sont éligibles à l'aide sociale. Le déficit des Résidences Conviviales est important. Le moindre dérapage de personnel sur ces petites structures a un effet déficitaire. Débat sur l'avenir du SSIAD pour 2025 avec le CPOM.

TABLEAU DE REPARTITION DES RESULTATS 2024



Les résultats 2024 du budget C4 autres secteurs sont déficitaires :

L'IME Montaudran, est en dépassement sur les fluides, les transports, l'alimentation et le personnel, malgré une activité correcte. Un projet pour le CPOM en 2025-26 est en cours.

Le Centre Parental a connu une forte baisse d'activité par rapport aux prévisions d'ouverture, malgré des consommations en dépenses d'exploitation et en personnel plus faibles que prévues (le déficit d'activité de 892 000€ entraîne un déficit de 600 000€).

La MECS Ramel a eu une très bonne activité après un année 2022 très déficitaire. La gestion est améliorée mais le poids du passif (-800 000€) pèsera plusieurs années.

Pour le CHRS, le tableau d'effectif et le budget alimentation sont totalement déconnectés de l'autorisation tarifaire comme évoqué plus haut. Le déficit reste très important à -780 000€ structurel. Un plan retour à l'équilibre est en cours avec la Préfecture.

Le service majeur protégé est déficitaire sur le personnel.



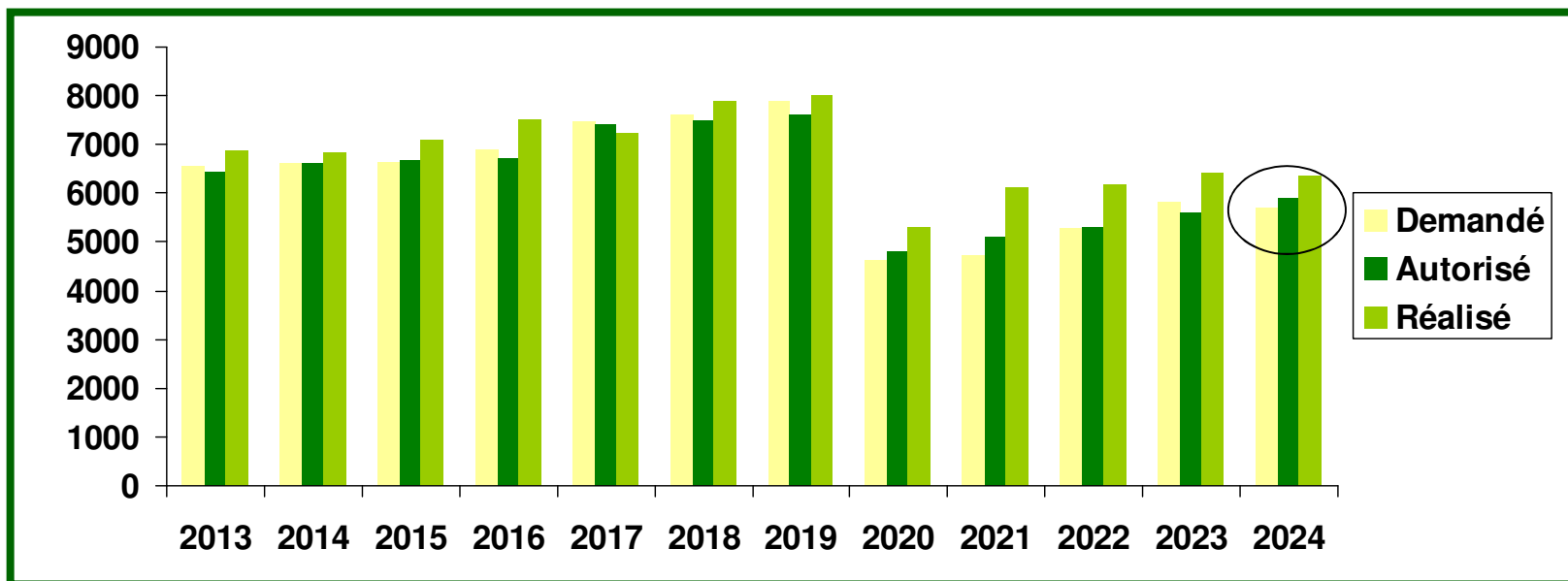
COMPTE

ADMINISTRATIF 2024

CTMR

ANALYSE GLOBALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 du CTMR

*GRAPHIQUE / AUTORISE ET
REALISE AVEC RETROSPECTIVE*



ANALYSE DU GRAPHIQUE

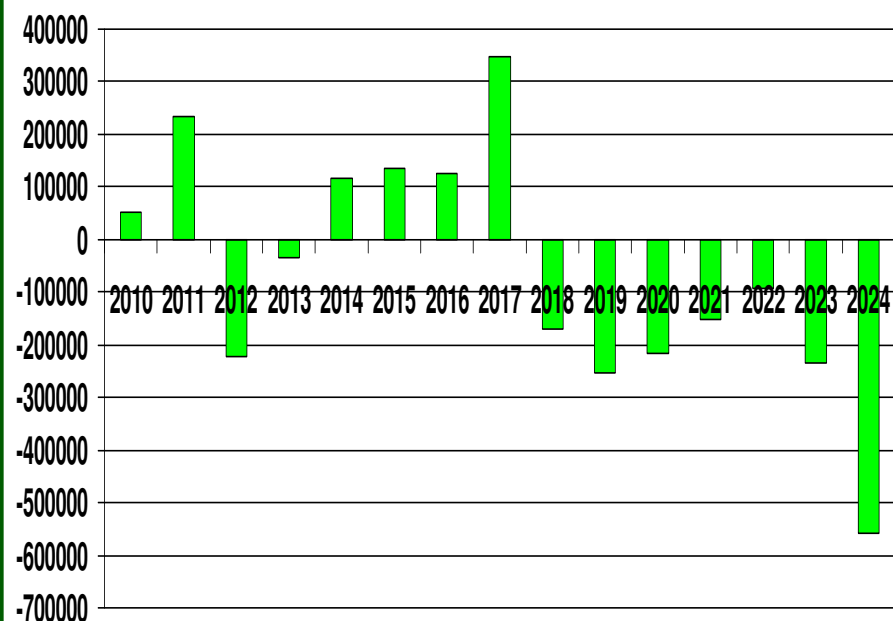
- Pour rappel, depuis 2020, la sortie de L'Ehpad Les Tourelles vers le CCAS diminue la masse globale.
- Un budget autorisé inférieur aux besoins du fait des contraintes sur les dotations qui peine à être compensé par l'activité.
- L'équilibre est perturbé par la dérive de la masse salariale.

BUDGET PRINCIPAL CTMR

EVOLUTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

* NET DES SEULS EHPAD

GRAPHIQUE DE 2009 A 2024



COMMENTAIRES:

- Le résultat global 2024 est déficitaire mais sans subvention du CCAS en cours d'année.
- L'impact des mesures de revalorisation du Pathos est faible sur Pierre Ducis qui représente 80% des recettes du CTMR. (un contentieux sur la révision en 2024 est en cours).
- Toujours un dérapage budgétaire au niveau du personnel.
- L'EHPAD Dr Marie de 20 places présente un déficit inférieur à 2023.

BUDGET PRINCIPAL CTMR

RESULTATS COMPTABLES 2024

	RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS PROPRES DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS CONSOLIDES CLOTURE DE L'EXERCICE 2024		REPORTS DE CREDITS ANTERIEURS L'EXERCICE	TOTAL DES EXEDENTS DISPONIBLE
	Excédent	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit		
INVESTISSEMENT	979 735,46	69 557,04		1 049 292,50		1 049 292,50		1 015 102,31	34 190,19
FONCTIONNEMENT			- 558 586,17	0,40	- 558 586,17		- 558 585,77		
TOTAL CTMR	979 735,46	69 557,04	- 558 586,17	1 049 292,90	- 558 586,17	1 049 292,50	- 558 585,77	1 015 102,31	

ANALYSE DU CADRE :

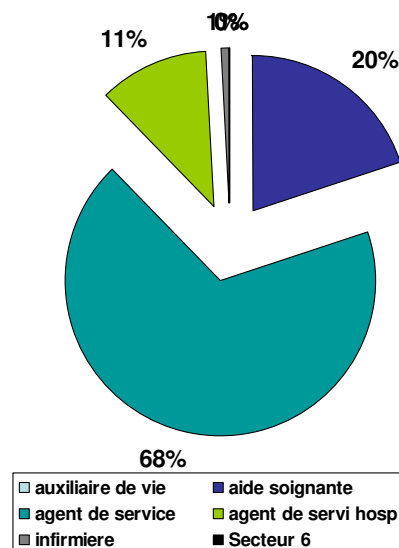
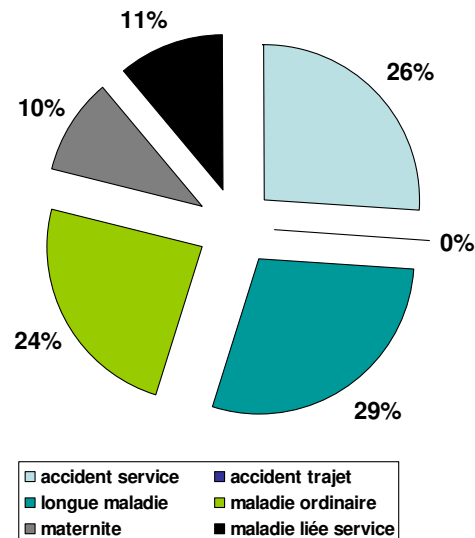
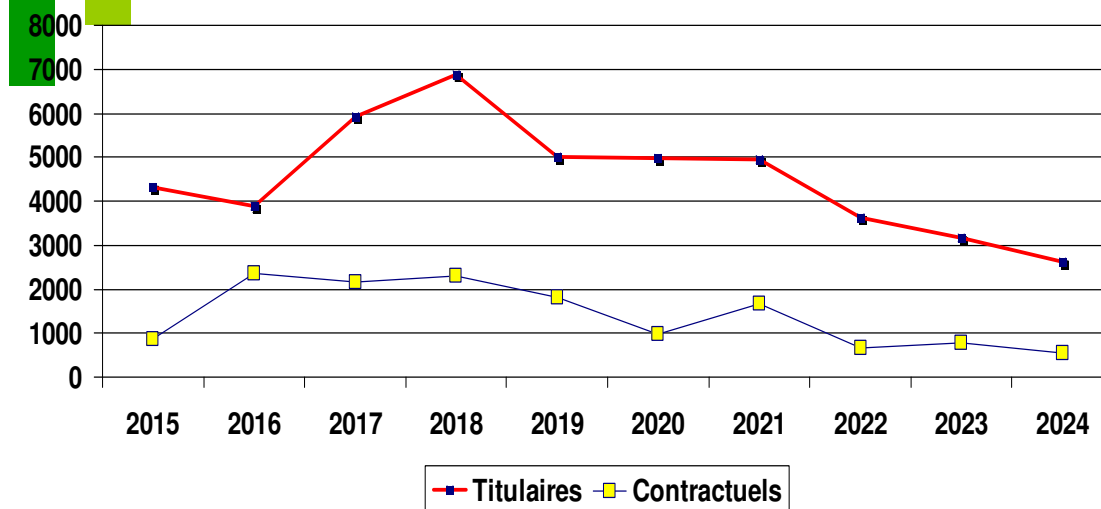
- Le résultat du CTMR 2024 présente un déficit lié notamment :
- au dépassement sur les fluides et le personnel de Pierre Ducis (absentéisme - remplacement).

Ce phénomène est amplifié par la faible revalorisation de la dotation pérenne et un prix de journée le plus bas de la commune qui ne couvre pas les coûts de « production ».

Le résultat d'investissement est excédentaire, ceci est lié au fait que les subventions versées n'aient pas été encore totalement utilisées pour les travaux (notamment huisserie de Pierre Ducis en cours).

BUDGET GLOBAL CTMR

EVOLUTION DE L'ABSENTEISME 2015-2024



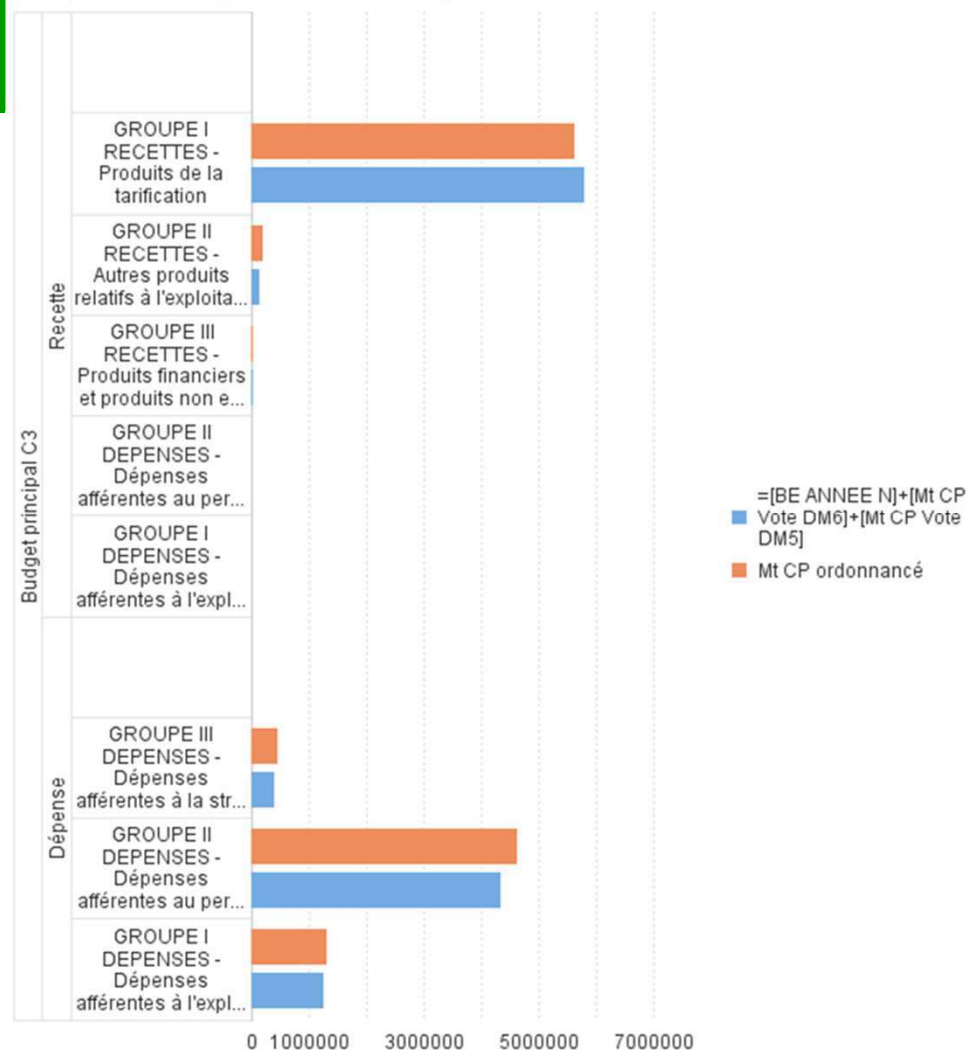
COMMENTAIRES:

- Un résultat global 2024 de 3 075 jours d'absence.
- Une forte proportion de longue maladie et maladie ordinaire (non remboursée).
- La baisse en 2020 est essentiellement liée au départ de l'EHPAD Tourelles.
- Les aides soignantes et agents de service sont particulièrement touchés.
- Le présentéisme, avec notamment la politique de prévention, reste un enjeu majeur pour le CTMR, réduit à 2 structures dans un contexte financier très contraint.

BUDGET CTMR

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Comparaison Budget Autorisé et Budget Réalisé



Recettes :

Les recettes de tarification sont réalisées sur Pierre Ducis et légèrement inférieures sur Dr Marie (bâtiment peu attractif – pas de salle de bains en chambre – très ancien).

Les charges d'exploitation sont supérieures aux autorisations sur les fluides de Pierre Ducis.

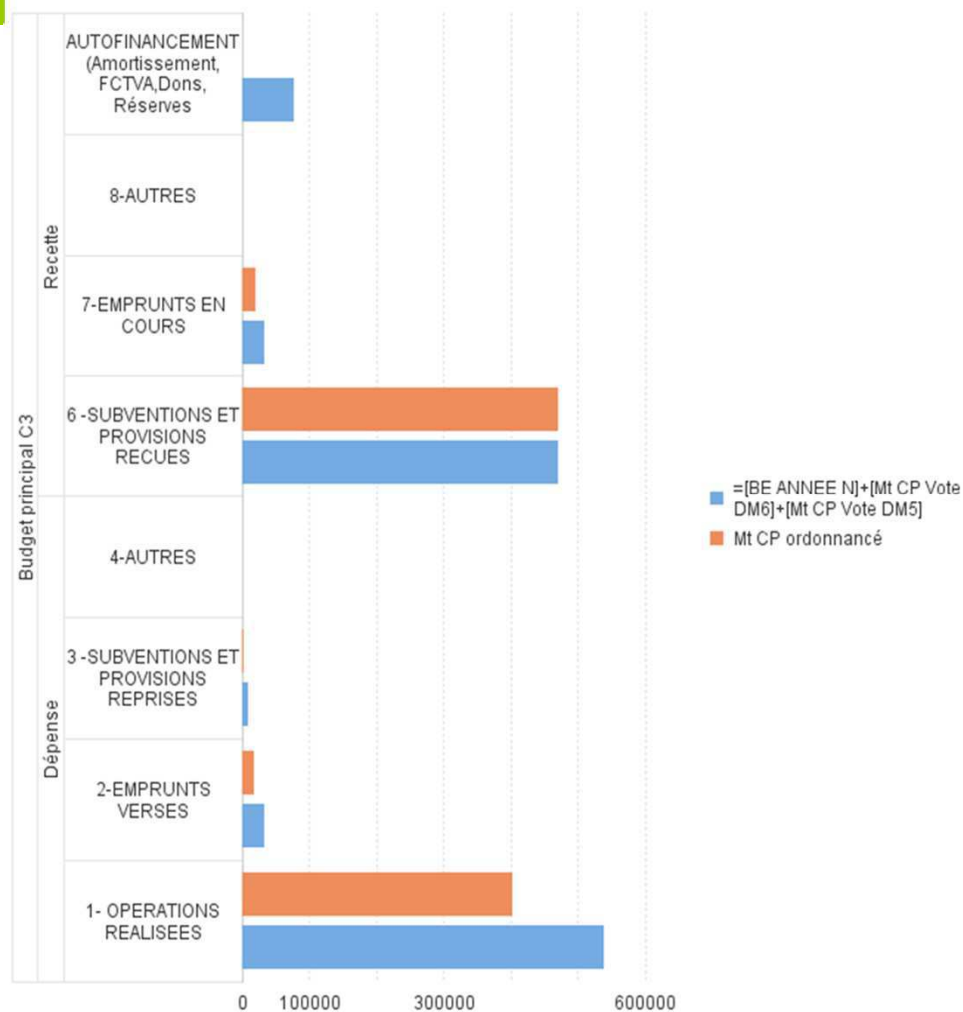
Les dépenses de personnel sont en hausse sur Pierre Ducis et Dr Marie en proportion identiques.

Les frais de structures sont maîtrisés.

BUDGET PRINCIPAL

RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Comparaison Budget Autorisé et Budget Réalisé

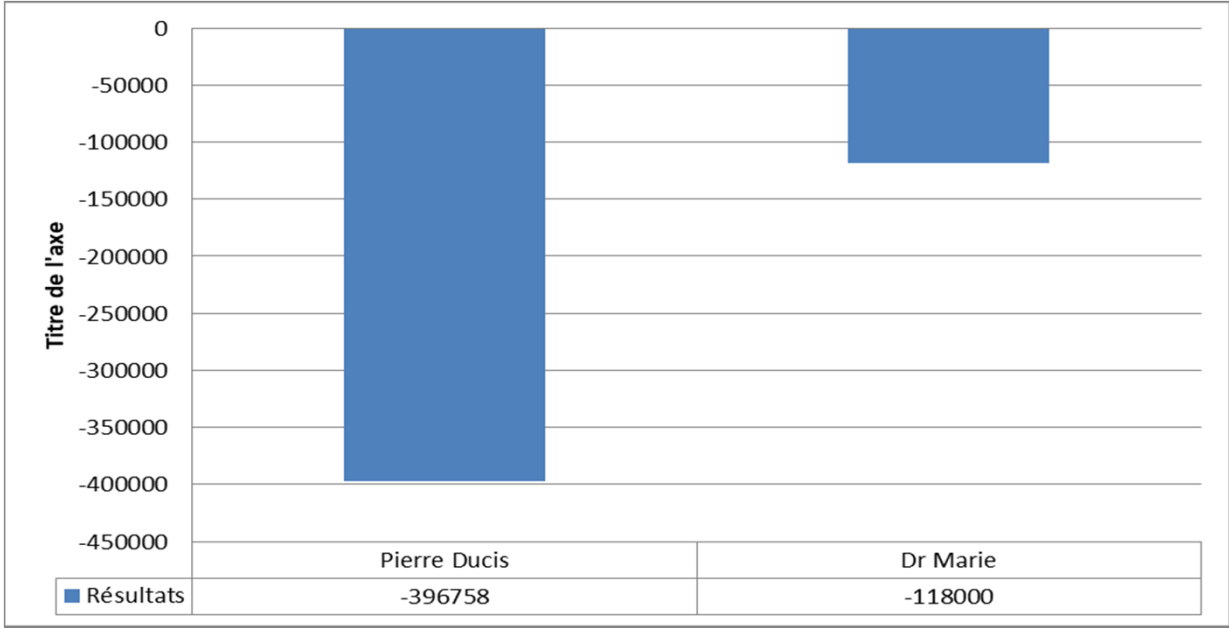


Les dépenses 2024 correspondent à la réalisation d'opérations d'entretien, le CTMR n'ayant plus de « biens propres », en effet, le bâtiment de l'EHPAD Dr Marie appartient au Conseil départemental 31 et l'EHPAD Pierre Ducis est loué au CCAS.

Cependant, le CTMR ayant obtenu des crédits CNSA pour le remplacement des huisseries de Pierre Ducis (env 50% de 750 000€), cette opération doit se réaliser au CTMR.

Pour cela les comptes de subventions sont en hausse et les opérations réalisées retracent cette opération en cours.

TABLEAU DE REPARTITION DES RESULTATS



Le résultat 2024 des EHPAD Pierre Ducis, (88 lits) et Docteur Marie, (20 lits) est déficitaire.

L'attention doit être portée sur l'EHPAD Pierre Ducis qui, de par sa nouvelle cotation, n'a pas les crédits en corrélation avec son niveau de dépendance pour les 5 ans à venir, un contentieux de tarification est en cours.

Les EHPAD du CTMR présentent les mêmes soucis de recrutement sur le personnel en tension que ceux du CCAS.

L'EHPAD Docteur Marie est également en difficulté sur l'activité (groupe1) – travaux – inadaptation du bâtiment.

Merci pour votre attention

спасибо 谢谢
GRACIAS
THANK YOU
ありがとうございました MERCI
DANKE धन्यवाद
شُكراً **OBRIGADO**



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS : CCAS Toulouse (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26310123000013

POSTE COMPTABLE : Receveur des finances

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : Budget principal C1 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	38
A1.01 - Opérations non ventilables	40
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	41
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	44
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	45
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	46
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	49
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	52
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	55
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	56
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	59
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	61
A1.908 - Fonction 8 - Transports	64
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	68
A2.01 - Opérations non ventilables	70
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	71
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	80
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	81
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	82
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	85
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	88
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	94
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	95
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	96
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	99
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	101
A2.938 - Fonction 8 - Transports	104

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	108
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	109
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	113
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	115
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	116
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	118

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	119
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	120
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	121
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	122
B3.1 - Etat des provisions constituées	123
B3.2 - Etalement des provisions	125
B4 - Etat des charges transférées	126
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	127
B6 - Prêts	128
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	129
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	130
B7.3 - Etat des emprunts garantis	131
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	132
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	133
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	134
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	135
B7.8 - Autres engagements donnés	136
B7.9 - Autres engagements reçus	137
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	138
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	139
B9 - Etat du personnel	140
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	142
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	143
B11.2 - Liste des établissements publics créés	144
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	145
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	146
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	149
B13 - Opérations liées aux cessions	150
B14 - Etat des travaux en régie	151
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	153
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	154
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	155
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	156
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	157
C2.1 - Situation des AP	159
C2.2 - Situation des AE	160
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	161
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	165
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	169
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	170
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	171
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	172
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	173
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	174
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	176
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	177
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	178
D4 - Gestion des fonds européens	179
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	180
D6 - Actions de formation des élus	181
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	182
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	183
D9 - Identification des flux croisés	184
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	185
D11 - Décisions en matière de taux	188
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	189
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	190
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	192
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	193
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	194

D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail

195

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

196

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.0%
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	36 963 998,36	34 868 248,65	12 730 588,23	A1 10 634 838,52
Investissement	2 815 507,42	1 027 274,22	(2) 11 350 160,25	A2 9 561 927,05
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	34 148 490,94	33 840 974,43	(3) 1 380 427,98	A3 1 072 911,47

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 9 030 307,40	III + IV 0,00	B1 -9 030 307,40
Investissement	I 9 030 307,40	III 0,00	B2 -9 030 307,40
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	1 604 531,12
Investissement	A2 + B2	531 619,65
Fonctionnement	A3 + B3	1 072 911,47

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 9 030 307,40
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	990 823,97
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	7 038 283,43
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 200,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 34 148 490,94	G	33 840 974,43
	Section d'investissement	B 2 815 507,42	H	1 027 274,22

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 380 427,98
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	11 350 160,25
		(si déficit)		(si excédent)	

		=		=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 36 963 998,36	= G + H + I + J	47 598 836,88

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 9 030 307,40	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 9 030 307,40	= K + L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 34 148 490,94	= G + I + K 35 221 402,41
	Section d'investissement	= B + D + F 11 845 814,82	= H + J + L 12 377 434,47
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 45 994 305,76	= G + H + I + J + K + L 47 598 836,88

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		30 242,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	51 358,70	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	1 918 730,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	795 621,73	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		2 765 710,43	30 242,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	109 724,14
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 725,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	1 618,18	800,00
Total des réalisations financières		6 343,18	110 524,14
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 2 772 053,61	II 140 766,14
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	43 453,81	886 508,08
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 43 453,81	IV 886 508,08

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	2 815 507,42	II + IV	1 027 274,22

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	11 350 160,25
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 815 507,42	II + IV + VI + VII	12 377 434,47
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	9 561 927,05			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	5 632 288,52	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	4 292 631,30
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	13 194 780,58	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	20 762 721,42
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	14 339 930,22	75 Autres produits de gestion courante (1)	8 596 190,98
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	145 876,92
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	33 166 999,32	Total recettes de gestion des services	33 797 420,62
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	94 983,54	77 Produits spécifiques (1)	100,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 33 261 982,86	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 33 797 520,62

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	886 508,08	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	43 453,81
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 886 508,08	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 43 453,81

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 34 148 490,94	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 33 840 974,43

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 1 380 427,98

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 34 148 490,94	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 35 221 402,41

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 072 911,47

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	43 453,81	43 453,81
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 725,00	0,00	4 725,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	51 358,70	0,00	51 358,70
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 918 730,00	0,00	1 918 730,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	795 621,73	0,00	795 621,73
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	1 618,18	0,00	1 618,18
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 772 053,61	43 453,81	2 815 507,42

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	5 632 288,52		5 632 288,52
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	13 194 780,58		13 194 780,58
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	14 339 930,22	0,00	14 339 930,22
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	94 983,54	0,00	94 983,54
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	886 508,08	886 508,08
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	33 261 982,86	886 508,08	34 148 490,94

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	109 724,14	0,00	109 724,14
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	30 242,00	0,00	30 242,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		351 000,00	351 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	800,00	0,00	800,00
28 Amortissement des immobilisations		535 508,08	535 508,08
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	140 766,14	886 508,08	1 027 274,22

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	11 350 160,25

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	145 876,92		145 876,92
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	4 292 631,30		4 292 631,30
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	20 762 721,42		20 762 721,42
75 Autres produits de gestion courante (8)	8 596 190,98	0,00	8 596 190,98
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	100,00	43 453,81	43 553,81
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	33 797 520,62	43 453,81	33 840 974,43

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 380 427,98

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		12 622 375,75	2 815 507,42	9 030 307,40	776 560,93	0,00	2 815 507,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 042 588,12	51 358,70	990 823,97	405,45	0,00	51 358,70
204	Subventions d'équipement versées (7)	1 918 730,00	1 918 730,00	0,00	0,00	0,00	1 918 730,00
21	Immobilisations corporelles	8 601 878,82	795 621,73	7 038 283,43	767 973,66	0,00	795 621,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 563 196,94	2 765 710,43	9 029 107,40	768 379,11	0,00	2 765 710,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 725,00	4 725,00	0,00	0,00		4 725,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	1 618,18	1 200,00	8 181,82	0,00	1 618,18
Total des dépenses financières		15 725,00	6 343,18	1 200,00	8 181,82	0,00	6 343,18
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 578 921,94	2 772 053,61	9 030 307,40	776 560,93	0,00	2 772 053,61
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	43 453,81	43 453,81		0,00		43 453,81
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		43 453,81	43 453,81		0,00		43 453,81
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		12 622 375,75	2 815 507,42	9 030 307,40	776 560,93	0,00	2 815 507,42

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 272 215,50	1 027 274,22	0,00	244 941,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	30 242,00	0,00	-30 242,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	30 242,00	0,00	-30 242,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	124 008,50	109 724,14	0,00	14 284,36
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	800,00	0,00	10 200,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		135 008,50	110 524,14	0,00	24 484,36
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		135 008,50	140 766,14	0,00	-5 757,64
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 137 207,00	886 508,08		250 698,92
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		1 137 207,00	886 508,08		250 698,92
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		11 350 160,25			
Total des recettes d'investissement cumulées		12 622 375,75	12 377 434,47	0,00	244 941,28

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

CCAS Toulouse - Budget principal C1 - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		12 622 375,75	2 815 507,42	9 030 307,40	776 560,93	0,00	2 815 507,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 042 588,12	51 358,70	990 823,97	405,45	0,00	51 358,70
2031	Frais d'études	787 221,71	4 501,20	782 720,51	0,00	0,00	4 501,20
2051	Concessions, droits similaires	255 366,41	46 857,50	208 103,46	405,45	0,00	46 857,50
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 918 730,00	1 918 730,00	0,00	0,00	0,00	1 918 730,00
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	1 918 730,00	1 918 730,00	0,00	0,00	0,00	1 918 730,00
21	Immobilisations corporelles	8 601 878,82	795 621,73	7 038 283,43	767 973,66	0,00	795 621,73
21311	Bâtiments administratifs	2 244,00	0,00	2 244,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	7 009 586,95	619 163,87	5 820 522,84	569 900,24	0,00	619 163,87
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	642 930,82	114 388,70	520 268,82	8 273,30	0,00	114 388,70
2181	Install. générales, agencements	70 802,50	2 600,84	31 350,02	36 851,64	0,00	2 600,84
21828	Autres matériels de transport	176 894,98	3 709,30	22 141,50	151 044,18	0,00	3 709,30
21838	Autre matériel informatique	33 370,86	19 315,06	12 832,50	1 223,30	0,00	19 315,06
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	652 498,61	23 894,18	627 923,75	680,68	0,00	23 894,18
2188	Autres immobilisations corporelles	12 550,10	12 549,78	0,00	0,32	0,00	12 549,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 563 196,94	2 765 710,43	9 029 107,40	768 379,11	0,00	2 765 710,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	4 725,00	4 725,00	0,00	0,00		4 725,00
1678	Autres emprunts et dettes	4 725,00	4 725,00	0,00	0,00		4 725,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	1 618,18	1 200,00	8 181,82	0,00	1 618,18

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
2748	Autres prêts	10 181,82	800,00	1 200,00	8 181,82	0,00	800,00
275	Dépôts et cautionnements versés	818,18	818,18	0,00	0,00	0,00	818,18
Total des dépenses financières		15 725,00	6 343,18	1 200,00	8 181,82	0,00	6 343,18
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 578 921,94	2 772 053,61	9 030 307,40	776 560,93	0,00	2 772 053,61
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	43 453,81	43 453,81		0,00		43 453,81
	Reprise sur autofinancement antérieur	43 453,81	43 453,81		0,00		43 453,81
13912	Subv. transf. Régions	11 629,46	11 629,46		0,00		11 629,46
13918	Autres subventions d'équipement transf.	31 824,35	31 824,35		0,00		31 824,35
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		43 453,81	43 453,81		0,00		43 453,81

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 272 215,50	1 027 274,22	0,00	244 941,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	30 242,00	0,00	-30 242,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	30 242,00	0,00	-30 242,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	30 242,00	0,00	-30 242,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	124 008,50	109 724,14	0,00	14 284,36
10222	FCTVA	124 008,50	109 724,14	0,00	14 284,36
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	800,00	0,00	10 200,00
2748	Autres prêts	11 000,00	800,00	0,00	10 200,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		135 008,50	110 524,14	0,00	24 484,36
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		135 008,50	140 766,14	0,00	-5 757,64
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	<i>1 137 207,00</i>	<i>886 508,08</i>		<i>250 698,92</i>
15182	<i>Autres provisions pour risques</i>	<i>351 000,00</i>	<i>351 000,00</i>		<i>0,00</i>
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	<i>27 007,00</i>	<i>40 040,57</i>		<i>-13 033,57</i>
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	<i>300,00</i>	<i>126,00</i>		<i>174,00</i>
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	<i>234 000,00</i>	<i>108 227,00</i>		<i>125 773,00</i>
281351	<i>Bâtiments publics</i>	<i>270 000,00</i>	<i>197 098,26</i>		<i>72 901,74</i>
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	<i>130 000,00</i>	<i>82 596,38</i>		<i>47 403,62</i>

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28181	Installations générales, aménagt divers	6 700,00	1 746,00		4 954,00
281828	Autres matériels de transport	36 000,00	46 992,04		-10 992,04
281838	Autre matériel informatique	9 000,00	24 734,03		-15 734,03
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	70 000,00	32 761,80		37 238,20
28188	Autres immo. corporelles	3 200,00	1 186,00		2 014,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		1 137 207,00	886 508,08		250 698,92

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		37 848 283,86	33 976 051,62	172 439,32	0,00	3 699 792,92	0,00	34 148 490,94
011	Charges à caractère général (3)	6 266 361,13	5 459 985,20	172 303,32	0,00	634 072,61	0,00	5 632 288,52
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 484 879,06	13 194 780,58	0,00	0,00	2 290 098,48		13 194 780,58
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	14 863 740,67	14 339 794,22	136,00	0,00	523 810,45	0,00	14 339 930,22
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		36 614 980,86	32 994 560,00	172 439,32	0,00	3 447 981,54	0,00	33 166 999,32
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	96 096,00	94 983,54	0,00	0,00	1 112,46		94 983,54
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		96 096,00	94 983,54	0,00	0,00	1 112,46		94 983,54
Total des dépenses réelles		36 711 076,86	33 089 543,54	172 439,32	0,00	3 449 094,00	0,00	33 261 982,86
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 137 207,00	886 508,08			250 698,92		886 508,08
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 137 207,00	886 508,08			250 698,92		886 508,08

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	37 848 283,86	33 976 051,62	172 439,32	0,00	3 699 792,92	0,00	34 148 490,94

(1) Dépenses engagées non mandatées.

- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		36 467 855,88	33 840 974,43	0,00	0,00	2 626 881,45
013	Atténuations de charges (3)	226 921,53	145 876,92	0,00	0,00	81 044,61
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 388 516,37	4 292 631,30	0,00	0,00	1 095 885,07
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	24 622 506,22	20 762 721,42	0,00	0,00	3 859 784,80
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 181 496,95	8 596 190,98	0,00	0,00	-2 414 694,03
Total des recettes de gestion des services		36 419 441,07	33 797 420,62	0,00	0,00	2 622 020,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	4 961,00	100,00	0,00	0,00	4 861,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		4 961,00	100,00	0,00	0,00	4 861,00
Total des recettes réelles		36 424 402,07	33 797 520,62	0,00	0,00	2 626 881,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	43 453,81	43 453,81			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		43 453,81	43 453,81			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 380 427,98				

Total des recettes de fonctionnement cumulées	37 848 283,86	35 221 402,41	0,00	0,00	2 626 881,45

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

CCAS Toulouse - Budget principal C1 - CA - 2024

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		37 848 283,86	33 976 051,62	172 439,32	0,00	3 699 792,92	0,00	34 148 490,94
011	Charges à caractère général (4)	6 266 361,13	5 459 985,20	172 303,32	0,00	634 072,61	0,00	5 632 288,52
60611	Eau et assainissement	18 160,04	11 917,15	0,00	0,00	6 242,89	0,00	11 917,15
60612	Energie - Electricité	288 219,64	274 647,15	0,00	0,00	13 572,49	0,00	274 647,15
60613	Chauffage urbain	55 515,24	43 366,46	0,00	0,00	12 148,78	0,00	43 366,46
60622	Carburants	42 203,79	41 540,16	0,00	0,00	663,63	0,00	41 540,16
60623	Alimentation	1 208 732,00	1 089 298,74	35 174,99	0,00	84 258,27	0,00	1 124 473,73
60628	Autres fournitures non stockées	89 905,56	51 576,20	1 293,46	0,00	37 035,90	0,00	52 869,66
60631	Fournitures d'entretien	30 780,80	23 704,54	108,23	0,00	6 968,03	0,00	23 812,77
60632	Fournitures de petit équipement	85 519,60	28 481,37	7 499,42	0,00	49 538,81	0,00	35 980,79
60636	Habillement et vêtements de travail	9 347,87	88,90	1 095,73	0,00	8 163,24	0,00	1 184,63
6064	Fournitures administratives	40 452,93	31 867,97	603,38	0,00	7 981,58	0,00	32 471,35
60661	Médicaments	6 200,00	1 883,71	0,00	0,00	4 316,29	0,00	1 883,71
6067	Fournitures scolaires	1 424,22	322,86	692,50	0,00	408,86	0,00	1 015,36
6068	Autres matières et fournitures	448 537,46	390 249,28	28 029,49	0,00	30 258,69	0,00	418 278,77
611	Contrats de prestations de services	850,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	237 607,67	141 034,42	0,00	0,00	96 573,25	0,00	141 034,42
61351	Matériel roulant	2 730,02	1 539,16	0,00	0,00	1 190,86	0,00	1 539,16
61358	Autres	13 014,50	13 004,88	0,00	0,00	9,62	0,00	13 004,88
614	Charges locatives et de copropriété	58 579,97	58 337,56	0,00	0,00	242,41	0,00	58 337,56
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	26 195,00	12 401,73	0,00	0,00	13 793,27	0,00	12 401,73
61558	Entretien autres biens mobiliers	201 907,86	127 188,46	38 194,87	0,00	36 524,53	0,00	165 383,33
6156	Maintenance	30 956,83	5 731,66	0,00	0,00	25 225,17	0,00	5 731,66
6161	Multirisques	379,50	0,00	0,00	0,00	379,50	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	129 492,07	62 601,15	0,00	0,00	66 890,92	0,00	62 601,15
6182	Documentation générale et technique	28 190,92	24 253,66	0,00	0,00	3 937,26	0,00	24 253,66
6188	Autres frais divers	34 902,84	31 863,79	2 298,62	0,00	740,43	0,00	34 162,41
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	18 957,00	16 714,75	0,00	0,00	2 242,25	0,00	16 714,75
62268	Autres honoraires, conseils	32 702,42	32 364,90	0,00	0,00	337,52	0,00	32 364,90
6228	Divers	9 100,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	6 240,60	5 242,29	0,00	0,00	998,31	0,00	5 242,29

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6236	Catalogues et imprimés	13 420,04	13 379,99	0,00	0,00	40,05	0,00	13 379,99
6247	Transports collectifs	277,92	0,00	0,00	0,00	277,92	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	16 085,41	13 040,43	0,00	0,00	3 044,98	0,00	13 040,43
6261	Frais d'affranchissement	52 724,03	52 399,95	0,00	0,00	324,08	0,00	52 399,95
6262	Frais de télécommunications	102 651,88	73 895,35	5 715,70	0,00	23 040,83	0,00	79 611,05
627	Services bancaires et assimilés	481,71	481,71	0,00	0,00	0,00	0,00	481,71
628721	Remb. frais aux BA/régies sans ps.morale	1 752 985,59	1 752 685,91	0,00	0,00	299,68	0,00	1 752 685,91
6288	Autres services extérieurs	1 018 760,22	887 652,96	51 596,93	0,00	79 510,33	0,00	939 249,89
63512	Taxes foncières	96 831,90	92 917,00	0,00	0,00	3 914,90	0,00	92 917,00
63513	Autres impôts locaux	52 191,00	52 173,00	0,00	0,00	18,00	0,00	52 173,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	145,08	136,00	0,00	0,00	9,08	0,00	136,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	15 484 879,06	13 194 780,58	0,00	0,00	2 290 098,48		13 194 780,58
6218	Autre personnel extérieur	100 908,00	50 458,38	0,00	0,00	50 449,62		50 458,38
6331	Versement mobilité	152 718,36	144 901,02	0,00	0,00	7 817,34		144 901,02
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	97 026,27	50 002,97	0,00	0,00	47 023,30		50 002,97
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	26 592,30	17 575,06	0,00	0,00	9 017,24		17 575,06
64111	Rémunération principale titulaires	5 539 681,54	4 541 709,49	0,00	0,00	997 972,05		4 541 709,49
64112	SFT, indemnité de résidence	85 350,31	42 573,24	0,00	0,00	42 777,07		42 573,24
64113	NBI	91 320,00	85 110,87	0,00	0,00	6 209,13		85 110,87
64118	Autres indemnités	1 526 991,86	1 416 934,65	0,00	0,00	110 057,21		1 416 934,65
64131	Rémunérations	2 505 720,13	2 405 865,77	0,00	0,00	99 854,36		2 405 865,77
64132	SFT, indemnité de résidence	18 139,20	12 711,94	0,00	0,00	5 427,26		12 711,94
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00		0,00
64138	Primes et autres indemnités	532 137,54	502 638,35	0,00	0,00	29 499,19		502 638,35
6417	Rémunérations des apprentis	21 520,41	20 280,41	0,00	0,00	1 240,00		20 280,41
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 888 473,80	1 705 536,96	0,00	0,00	182 936,84		1 705 536,96
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 234 821,89	1 633 832,28	0,00	0,00	600 989,61		1 633 832,28
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 674,82	0,00	0,00	0,00	3 674,82		0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 698,96	0,00	0,00	0,00	7 698,96		0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	610,98	0,00	0,00	0,00	610,98		0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	45 997,12	36 226,01	0,00	0,00	9 771,11		36 226,01
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	163 845,78	120 703,68	0,00	0,00	43 142,10		120 703,68
6478	Autres charges sociales diverses	17 056,43	12 594,00	0,00	0,00	4 462,43		12 594,00
6488	Autres	424 591,36	395 125,50	0,00	0,00	29 465,86		395 125,50

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	14 863 740,67	14 339 794,22	136,00	0,00	523 810,45	0,00	14 339 930,22
65133	Secours d'urgence	55 000,00	34 841,98	0,00	0,00	20 158,02	0,00	34 841,98
65134	Aides	14 727 870,00	14 232 269,49	136,00	0,00	495 464,51	0,00	14 232 405,49
65138	Autres secours	31 810,00	28 167,66	0,00	0,00	3 642,34	0,00	28 167,66
6541	Créances admises en non-valeur	1 740,67	990,67	0,00	0,00	750,00	0,00	990,67
6542	Créances éteintes	6,00	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	8 000,00	6 811,68	0,00	0,00	1 188,32	0,00	6 811,68
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	24 190,00	23 187,50	0,00	0,00	1 002,50	0,00	23 187,50
6584	Amendes fiscales et pénales	14 130,00	13 523,73	0,00	0,00	606,27	0,00	13 523,73
65888	Autres	994,00	1,51	0,00	0,00	992,49	0,00	1,51
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		36 614 980,86	32 994 560,00	172 439,32	0,00	3 447 981,54	0,00	33 166 999,32
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	96 096,00	94 983,54	0,00	0,00	1 112,46		94 983,54
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	96 096,00	94 983,54	0,00	0,00	1 112,46		94 983,54
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		96 096,00	94 983,54	0,00	0,00	1 112,46		94 983,54
Total des dépenses réelles		36 711 076,86	33 089 543,54	172 439,32	0,00	3 449 094,00	0,00	33 261 982,86
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	1 137 207,00	886 508,08			250 698,92		886 508,08
6811	Dot. amort. immos incorporelles	786 207,00	535 508,08			250 698,92		535 508,08
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	351 000,00	351 000,00			0,00		351 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 137 207,00	886 508,08			250 698,92		886 508,08

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		36 467 855,88	33 840 974,43	0,00	0,00	2 626 881,45
013	Atténuations de charges (4)	226 921,53	145 876,92	0,00	0,00	81 044,61
6419	Remboursements rémunérations personnel	68 597,09	137 781,03	0,00	0,00	-69 183,94
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	158 324,44	8 095,89	0,00	0,00	150 228,55
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 388 516,37	4 292 631,30	0,00	0,00	1 095 885,07
706888	Autres	90 000,00	57 038,30	0,00	0,00	32 961,70
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	428 920,80	0,00	0,00	-428 920,80
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	4 933 516,37	3 501 374,30	0,00	0,00	1 432 142,07
7088	Produits activités annexes (abonnements)	365 000,00	305 297,90	0,00	0,00	59 702,10
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	24 622 506,22	20 762 721,42	0,00	0,00	3 859 784,80
74718	Autres participations Etat	32 350,00	14 583,00	0,00	0,00	17 767,00
7473	Participation départements	14 290 000,00	13 060 997,50	0,00	0,00	1 229 002,50
747888	Autres	267 000,00	521 000,69	0,00	0,00	-254 000,69
74888	Autres	10 033 156,22	7 166 140,23	0,00	0,00	2 867 015,99
75	Autres produits de gestion courante (4)	6 181 496,95	8 596 190,98	0,00	0,00	-2 414 694,03
75738	Autres	6 001 496,95	8 383 856,22	0,00	0,00	-2 382 359,27
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	528,32	0,00	0,00	-528,32
75888	Autres	180 000,00	211 806,44	0,00	0,00	-31 806,44
Total des recettes de gestion des services		36 419 441,07	33 797 420,62	0,00	0,00	2 622 020,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	4 961,00	100,00	0,00	0,00	4 861,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 961,00	100,00	0,00	0,00	4 861,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		36 424 402,07	33 797 520,62	0,00	0,00	2 626 881,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	43 453,81	43 453,81			0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	43 453,81	43 453,81			0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		43 453,81	43 453,81			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 918 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	853 323,61	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 725,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 358,70	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 918 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795 621,73	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 618,18	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		139 966,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	109 724,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	30 242,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		2 772 053,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		4 725,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		51 358,70
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 918 730,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		795 621,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 618,18
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		140 766,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		109 724,14
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		30 242,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		800,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 918 730,00
20415322	CCAS : Bâtiments, installations	1 918 730,00
RECETTES		139 966,14
10222	FCTVA	109 724,14
1318	Autres subventions d'équipement transf.	30 242,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)							
Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens						
Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		119 113,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	4 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	114 388,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	115 046,04	0,00	619 163,87	853 323,61
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 725,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	4 501,20	0,00	0,00	4 501,20
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	46 857,50	0,00	0,00	46 857,50
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	619 163,87	619 163,87
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 388,70
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	2 600,84	0,00	0,00	2 600,84
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	3 709,30	0,00	0,00	3 709,30
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	19 315,06	0,00	0,00	19 315,06
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	23 894,18	0,00	0,00	23 894,18
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	12 549,78	0,00	0,00	12 549,78
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	800,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	818,18	0,00	0,00	818,18
RECETTES		0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	800,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	800,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)							
Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		578,84	13 320 157,51	0,00	0,00	0,00	0,00	19 941 246,51	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	5 111 602,94	0,00	0,00	0,00	0,00	520 685,58	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	8 079 633,96	0,00	0,00	0,00	0,00	5 115 146,62	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	578,84	33 937,07	0,00	0,00	0,00	0,00	14 305 414,31	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	94 983,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 088 271,11	13 752 953,26	0,00	0,00	0,00	0,00	18 956 296,25	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	40 898,98	0,00	0,00	0,00	0,00	104 977,94	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	4 098 093,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 538,30	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 088 271,11	4 982 164,29	0,00	0,00	0,00	0,00	14 692 286,02	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 631 696,99	0,00	0,00	0,00	0,00	3 964 493,99	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		33 261 982,86
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 632 288,52
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		13 194 780,58
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		14 339 930,22
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		94 983,54
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		33 797 520,62
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		145 876,92
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 292 631,30
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 762 721,42
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 596 190,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		578,84
6541	Créances admises en non-valeur	578,84
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00
RECETTES		1 088 271,11
747888	Autres	267 000,00
74888	Autres	821 271,11
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		13 320 157,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	11 917,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	246 948,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	43 366,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	39 738,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 122 907,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	45 122,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	16 335,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 935,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 184,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	27 066,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	692,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	416 270,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	13 004,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 489,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	138 498,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	3 993,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	57 334,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	24 253,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	34 162,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	50 458,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	16 714,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	32 364,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	5 242,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	13 379,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 382,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	52 367,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	60 678,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	481,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
628721	Remb. frais aux BA/régies sans ps.morale	1 752 685,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	755 284,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	83 968,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	40 887,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	888,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	92 917,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	38 743,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	136,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 011 874,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	37 188,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	43 463,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	1 026 619,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	1 066 920,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	5 741,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	271 037,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	20 280,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	879 760,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 051 078,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	20 992,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	73 348,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	395 125,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	411,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	13 523,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	94 983,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		13 752 953,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 898,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	428 920,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	3 363 874,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	305 297,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	4 982 164,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	4 571 770,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	59 926,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628721	Remb. frais aux BA/régies sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 320 157,51
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 917,15
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 948,62
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 366,46
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 738,88
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 122 907,20
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 122,64
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 335,36
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 935,89
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 184,63
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 066,85
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	692,50
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416 270,30
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 004,88
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 489,88
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 498,56
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 993,42
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 334,45
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 253,66
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 162,41
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 458,38
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 714,75
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 364,90
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 242,29
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 379,99
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 382,69
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 367,68
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 678,67

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	481,71
628721	Remb. frais aux BA/régies sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 752 685,91
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	755 284,61
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 968,09
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 887,66
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888,40
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 917,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 743,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 011 874,05
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 188,33
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 463,45
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 026 619,58
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 066 920,53
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 741,42
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 037,99
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 280,41
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	879 760,26
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 051 078,97
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 992,39
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 348,55
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	395 125,50
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	411,83
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 523,73
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,51
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 983,54
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 752 953,26
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 898,98
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 920,80
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 363 874,30
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 297,90
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 982 164,29
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 571 770,19
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 926,80

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65134	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		528,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	528,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		33 676,26	0,00	3 451,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	737,30	0,00	3 451,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	847,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	32 091,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65134	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		49 690,93	0,00	0,00	0,00	0,00	712 698,53	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 038,30	0,00	0,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 500,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 000,69	0,00	0,00
74888	Autres	49 690,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	264 159,54	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	19 899 358,76	0,00	4 760,49	19 941 246,51
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	27 698,53	0,00	0,00	27 698,53
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	1 801,28	0,00	0,00	1 801,28
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	1 566,53	0,00	0,00	1 566,53
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	7 747,02	0,00	0,00	7 747,02
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	7 477,41	0,00	0,00	7 477,41
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	44,90	0,00	0,00	44,90
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	5 404,50	0,00	0,00	5 404,50
60661	Médicaments	0,00	0,00	0,00	1 883,71	0,00	0,00	1 883,71
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	322,86	0,00	0,00	322,86
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	2 008,47	0,00	0,00	2 008,47
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	141 034,42	0,00	0,00	141 034,42
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	1 539,16	0,00	0,00	1 539,16
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	58 337,56	0,00	0,00	58 337,56
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	3 911,85	0,00	0,00	3 911,85
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	19 327,98	0,00	3 368,49	26 884,77
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	1 738,24	0,00	0,00	1 738,24
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	5 266,70	0,00	0,00	5 266,70
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	9 657,74	0,00	0,00	9 657,74
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	32,27	0,00	0,00	32,27
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	18 932,38	0,00	0,00	18 932,38
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	182 573,28	0,00	1 392,00	183 965,28
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	60 932,93	0,00	0,00	60 932,93
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00	0,00	9 115,31	0,00	0,00	9 115,31
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	16 686,66	0,00	0,00	16 686,66
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	12 583,00	0,00	0,00	13 430,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	1 529 835,44	0,00	0,00	1 529 835,44

Article / compte nature (1)	Libellé	42						TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale						
		423			424	425	428	
Personnes âgées								
		4231	4232	4238	Personnes en difficulté	Personnes handicapées	Autres interventions sociales	
		Forfait autonomie	Autres actions de prévention	Autres actions pour les personnes âgées				
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	5 384,91	0,00	0,00	5 384,91
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	41 647,42	0,00	0,00	41 647,42
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	390 315,07	0,00	0,00	390 315,07
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	1 338 945,24	0,00	0,00	1 338 945,24
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	6 970,52	0,00	0,00	6 970,52
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	231 600,36	0,00	0,00	231 600,36
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	793 684,74	0,00	0,00	825 776,70
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	582 753,31	0,00	0,00	582 753,31
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	0,00	0,00	0,00	15 233,62	0,00	0,00	15 233,62
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	47 355,13	0,00	0,00	47 355,13
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	12 594,00	0,00	0,00	12 594,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00	0,00	34 841,98	0,00	0,00	34 841,98
65134	Aides	0,00	0,00	0,00	14 232 405,49	0,00	0,00	14 232 405,49
65138	Autres secours	0,00	0,00	0,00	28 167,66	0,00	0,00	28 167,66
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00	0,00	6 811,68	0,00	0,00	6 811,68
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	3 187,50	0,00	0,00	3 187,50
RECETTES		0,00	0,00	0,00	18 193 378,47	0,00	0,00	18 956 296,25
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	96 882,05	0,00	0,00	96 882,05
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	8 095,89	0,00	0,00	8 095,89
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 038,30
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 500,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	14 583,00	0,00	0,00	14 583,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	13 060 997,50	0,00	0,00	13 060 997,50
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 000,69
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	1 313 013,90	0,00	0,00	1 362 704,83
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	3 547 926,49	0,00	0,00	3 812 086,03
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	528,32
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	151 879,64	0,00	0,00	151 879,64

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI										
Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)							
Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)							
Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					94 500,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					94 500,00									
	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	30/03/2005	30/03/2005	01/10/2005	94 500,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	C C	O	-

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					94 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					4 725,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					4 725,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	-	0,00	20,00	F	0	0,000	4 725,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					4 725,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d’un emprunt)

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		0.00
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV– ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES
(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-6-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-6-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-6-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-6-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-6-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-6-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			842 869,32	46 588,40	
Acquisitions à titre onéreux			842 051,14	46 588,40	
20/02/2024	2024B00575 - TRAVAUX DIVERS URGENTS - 11B RUE DEODORA	2024B00575	10 973,66	473,00	20
20/02/2024	2024B00579 - ELABORATION PROGRAMME MISSION AMO	2024B00579	16 416,00	707,00	20
20/02/2024	2024D00500 - CHARIOT PORTE-SACS x6 - EHPAD PIERRE DUCIS	2024D00500	3 864,60	333,00	10
20/02/2024	2024D00502 - PUERICULTURE CRECHE SAINTE LUCIE	2024D00502	365,51	0,00	1
20/02/2024	2024D00503 - MODIFICATION FIXATION SAUTEUSE - CIS	2024D00503	654,38	56,00	10
22/02/2024	2024O00133 - LOGICIEL PATRIMOINE	2024O00133	747,26	320,00	2
26/02/2024	2024O00152 - PRESTATION LOGICIEL GDA	2024O00152	34 671,14	14 682,00	2
26/02/2024	2024O00153 - PRESTATION LOGICIEL GDA M57	2024O00153	7 382,91	3 126,00	2
27/02/2024	2024B00694 - AC TRAVAUX ENTRETIEN, REPARATION, AMELIORER BATIME	2024B00694	86 595,53	3 654,00	20
27/02/2024	2024D00568 - MICRO ONDES COMBINES CCAS	2024D00568	220,00	0,00	1
27/02/2024	2024D00569 - CHARIOT MULTISERVICE SENIOR - CUISINE	2024D00569	11 411,83	963,00	10
27/02/2024	2024M00016 - SIEGE XBACL AVEC APPUI TETE - Mme BABLIN - SERVICE	2024M00016	0,00	0,00	10
11/03/2024	2024B00862 - AMENAGEMENT TERRASSE EHPAD DUCIS	2024B00862	8 866,32	358,00	20
14/03/2024	2024D00723 - CHAISE EVACUATION RESIDENTS	2024D00723	7 545,10	603,00	10
14/03/2024	2024D00724 - CASQUE SANS FIL POUR TELEPHONE	2024D00724	327,12	0,00	1
14/03/2024	2024M00021 - ARMOIRES ET CHAISES PLIANTES - SIEGE R+1	2024M00021	1 878,54	0,00	1
25/03/2024	2024B01053 - ETUDES TECHNIQUES SITE DE CASSELARDIT	2024B01053	24 784,56	954,00	20
25/03/2024	2024D00851 - COPIEUR KONICA C450i - AG ACCES AUX DROITS	2024D00851	4 075,12	1 046,00	3
25/03/2024	2024D00852 - COPIEUR KONICA C450i - AG FINANCES MR PAVIN	2024D00852	4 075,12	1 046,00	3
25/03/2024	2024D00853 - COPIEUR KONICA C450i - AG ACCES AUX DROITS	2024D00853	4 075,12	1 046,00	3
25/03/2024	2024D00854 - COPIEUR KONICA C450i - AG FINANCES PETIT ENFANCE	2024D00854	1 337,35	342,00	3
25/03/2024	2024M00040 - MOBILIER BUREAUX ADMINISTRATION GNLE	2024M00040	16 175,31	0,00	10
08/04/2024	2024M00042 - EQUIPEMENTS DIVERS EN MOUSSE - CRECHE SAINTE LUCI	2024M00042	1 605,37	117,00	10
22/04/2024	2024B01386 - AMENAGEMENT BUREAUX SIEGE CCAS	2024B01386	31 660,70	1 098,00	20
25/04/2024	2024D01245 - ELECTROMENAGER ADMNISTRATION GENERALE	2024D01245	1 192,15	81,00	10
25/04/2024	2024D01246 - POULAILLER THERAPEUTIQUE DUCIS ASNIERE	2024D01246	609,30	41,00	10
25/04/2024	2024M00043 - TABLE PIQUE-NIQUE x4	2024M00043	516,00	34,00	10
30/04/2024	2024M00046 - ATT BL - FAUTEUIL ERGONOMIQUE - Mme ABAD - SIAO	2024M00046	616,98	41,00	10
06/05/2024	2024D01391 - TISSUS IGNIFUGES	2024D01391	642,74	41,00	10
21/05/2024	2024B01630 - TRAVAUX ENTRETIEN, REPARATION - CUISINE INTERSERVI	2024B01630	175 433,67	5 392,00	20

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
21/05/2024	2024B01631 - CIS - AGRANDISSEMENT OUVERTURE RESERVE	2024B01631	2 621,34	80,00	20
21/05/2024	2024D01531 - VELO NEXUS 5G (service transports)	2024D01531	3 709,30	455,00	5
21/05/2024	2024D01532 - LAVE-LINGE TOP CANDY - SIAO	2024D01532	432,40	432,40	1
28/05/2024	2024B01674 - REHABILITATION LOGE CCAS	2024B01674	13 180,53	392,00	20
17/06/2024	2024B01790 - TRAVAUX REFECTION MURS REMPLACEMENT CHAMBRE FROID	2024B01790	75 600,00	2 044,00	20
17/06/2024	2024D01863 - MEUBLE FRITURIER - CIS	2024D01863	0,00	0,00	10
17/06/2024	2024D01864 - FOUR RATIONAL ICOMBI PRO - CIS	2024D01864	26 047,20	1 408,00	10
24/06/2024	2024D01939 - VIDEOPROJECTEUR - SERVICE PREVENTION - SIEGE CCAS	2024D01939	539,00	93,00	3
24/06/2024	2024M00049 - LAMPADAIRE LED - BUREAU DSTP - SIEGE CCAS	2024M00049	102,56	0,00	1
02/07/2024	2024B01888 - REMPLACEMENT ARMOIRE CUISINE - CUISINE INTERSERVIC	2024B01888	23 035,48	575,00	20
02/07/2024	2024B01889 - COMPLEMENT PRISE - 115 VEILLE SOCIALES	2024B01889	8 254,08	206,00	20
02/07/2024	2024D01999 - MEUBLE FRITURIER - CIS	2024D01999	13 067,40	653,00	10
08/07/2024	2024B01921 - CABLAGE VIDEOSURVEILLANCE - EHPAD PIERRE DUCIS	2024B01921	2 626,43	63,00	20
09/07/2024	2024B01928 - TRAVAUX REFECTION CHAUFFERIE DUCIS	2024B01928	22 292,53	535,00	20
09/07/2024	2024D02086 - KARCHER CUISIN INTERSERVICE	2024D02086	3 727,42	178,00	10
11/07/2024	2024O00449 - LOGICIEL PATRIMOINE	2024O00449	661,37	156,00	2
22/07/2024	2024B02024 - DESAMIANPAGE REPRISE TOITURE PAVILLONS CTRE MAT	2024B02024	49 200,00	1 095,00	20
22/07/2024	2024D02174 - USTENSILE CUISINE - CUISINE INTERSERVICE	2024D02174	374,29	0,00	1
07/08/2024	2024D02323 - REFRIGERATEURS PROLINE TTR94WH - PIERRE DUCIS	2024D02323	299,00	0,00	1
12/08/2024	2024D02359 - REFRIGERATEURS BARS X2	2024D02359	467,97	0,00	1
12/08/2024	2024D02369 - SOURIS ORDINATEUR VERTICALE	2024D02369	255,00	0,00	1
19/08/2024	2024D02411 - CLIMATISEUR MONOBLOC MOBILE	2024D02411	477,70	0,00	1
19/08/2024	2024D02412 - VIDEOPROJECTEURS X2	2024D02412	1 156,61	0,00	3
26/08/2024	2024B02204 - FOURNITURE POSE EQUIPEMENT FRIGORIFIQUE LOCAL POUB	2024B02204	7 711,20	134,00	20
26/08/2024	2024B02205 - TRAVAUX BATIMENTS CRECHES AFFECTES AUX ST	2024B02205	307,20	5,00	20
28/08/2024	2024B02223 - TRAVAUX PEINTURE BUREAUX DAD ET COUR PRINCIPALE	2024B02223	3 691,20	63,00	20
28/08/2024	2024D02451 - ASPIRATION ATELIER MENUISERIE - DSTP SIEGE	2024D02451	11 908,80	409,00	10
09/09/2024	2024B02276 - TRAVAUX REVETEMENT SOL CHATEAU CASSELARDIT	2024B02276	1 743,79	27,00	20
09/09/2024	2024B02279 - TRAVAUX FAUX PLAFONDS - SIEGE CCAS	2024B02279	5 329,61	82,00	20
09/09/2024	2024D02548 - POSE STORES BANDES VERTICALES	2024D02548	1 958,10	60,00	10
10/09/2024	2024D02568 - MOBILIER FERMOB EHPAD DUCIS	2024D02568	5 004,68	154,00	10
23/09/2024	2024B02373 - TRAVAUX PHASE 2 au R+1 CHATEAU DUCIS	2024B02373	11 790,24	160,00	20
23/09/2024	2024B02374 - REPRISE PLANCHER CRECHE 3 RENARDS	2024B02374	6 276,20	85,00	20
23/09/2024	2024O00557 - GROUPE ELECTROGENE SITE CASSELARDIT	2024O00557	3 325,20	181,00	5
02/10/2024	2024D02756 - THERMOMETRE HYGROMETRE 0 à 60°C	2024D02756	176,40	0,00	1
15/10/2024	2024M00073 - SIEGE MYCENTRIC - DRH	2024M00073	2 999,42	63,00	10

CCAS Toulouse - Budget principal C1 - CA - 2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
23/10/2024	2024D02997 - SOUFFLEUR STIHL - SERVICE JARDIN	2024D02997	739,00	13,00	10
31/10/2024	2024D03087 - COPIEUR SHARP CCAS SERVICE ACCES AUX DROITS DAD	2024D03087	1 236,31	69,00	3
25/11/2024	2024B02732 - CHARPENTE - COUVERTURE ZINGUERIE - CHATEAU TOUREL	2024B02732	17 338,75	87,00	20
25/11/2024	2024D03348 - OUVERE-BOITES ELECTRIQUE - CIS	2024D03348	1 656,00	16,00	10
25/11/2024	2024D03349 - TELEVISEUR x2 - APPARTEMENTS EXTERIEURS - SIEGE	2024D03349	443,38	0,00	1
25/11/2024	2024D03350 - FAUTEUIL ROULANT DE TRANSFERT x2 - SIEGE CCAS	2024D03350	441,70	0,00	1
25/11/2024	2024D03351 - FOURNITURE PIED POUR ACOUSTICALL	2024D03351	678,43	6,00	10
04/12/2024	2024D03506 - COPIEUR SHARP MFP A4 - SIEGE CCAS LA LOGE RDC	2024D03506	1 002,00	25,00	3
08/12/2024	2024O00756 - MARQUAGE GEOREFERENCMENT CASSELARDIT	2024O00756	1 176,00	15,00	5
31/12/2024	2024B00103 - REVETEMENT SOL BUREAUX OPEN SPACE	2024B00103	8 505,56	1,00	20
31/12/2024	2024D00092 - USTENSILES CUISINE - CUISINE INTERSERVICE	2024D00092	1 455,96	0,00	1
31/12/2024	2024D00093 - FOUR SAUTEUSE BAC INOX TABLE BATTEUR	2024D00093	33 677,88	9,00	10
31/12/2024	2024D00094 - INSTALLATIONS DIVERS	2024D00094	0,00	0,00	10
31/12/2024	2024D03085 - COPIEUR SHARP CCAS SERVICE FORMATION RH	2024D03085	1 236,31	1,00	3
31/12/2024	2024M00008 - MOBILIER	2024M00008	0,00	0,00	1
31/12/2024	2024M00009 - MOBILIER 2024	2024M00009	0,00	0,00	10
31/12/2024	2024O00024 - BREVETS LICENCES	2024O00024	3 394,82	4,00	2
Acquisitions à titre gratuit			818,18	0,00	
13/06/2024	2024O00381 - DEPOT GARANTIE - APPT 107 RUE GAILLAC	2024O00381	390,00	0,00	0
19/06/2024	2024O00388 - DEPOT GARANTIE - APPT 81 - 306 AV DE FRONTON	2024O00388	428,18	0,00	0
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	11 350 160,25
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	11 350 160,25

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	11 350 160,25
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	11 350 160,25

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	48 178,81	48 178,81	9 030 307,40	9 078 486,21
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 272 215,50	997 032,22	0,00	997 032,22
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 224 036,69	948 853,41	-9 030 307,40	-8 081 453,99
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	11 350 160,25			11 350 160,25
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	11 350 160,25			11 350 160,25
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				3 268 706,26

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		48 178,81	I 48 178,81
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 725,00	4 725,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	4 725,00	4 725,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		43 453,81	43 453,81
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	43 453,81	43 453,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 272 215,50	III 997 032,22
Ressources propres externes de l'année (a)		135 008,50	110 524,14
10222	FCTVA	124 008,50	109 724,14
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2748	Autres prêts	11 000,00	800,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 137 207,00	886 508,08
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
15182	<i>Autres provisions pour risques</i>	351 000,00	351 000,00
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	27 007,00	40 040,57
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	300,00	126,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	234 000,00	108 227,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	270 000,00	197 098,26
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	130 000,00	82 596,38
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	6 700,00	1 746,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	36 000,00	46 992,04
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	9 000,00	24 734,03
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	70 000,00	32 761,80
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	3 200,00	1 186,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.
(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D’ENSEMBLE	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.
(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.
(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	N° d’inventaire	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d’amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – SORTIES	D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d’entrée	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l’exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l’exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l’instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 622 375,75	2 815 507,42	9 030 307,40	776 560,93
RECETTES	12 622 375,75	1 027 274,22	0,00	11 595 101,53
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	37 848 283,86	34 148 490,94	0,00	3 699 792,92
RECETTES	37 848 283,86	33 840 974,43	0,00	4 007 309,43

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET Budget annexe C2/ N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 482 965,59	2 013 396,75	9 178 026,31	291 542,53
RECETTES	9 777 928,39	687 309,16	0,00	9 090 619,23
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	33 327 345,50	30 657 625,45	0,00	2 669 720,05
RECETTES	35 107 581,70	30 246 327,27	0,00	4 861 254,43

BUDGET Budget annexe C4/ N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 496 909,66	3 870 173,99	4 509 770,08	116 965,59
RECETTES	8 496 909,66	1 290 035,94	0,00	7 206 873,72
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 857 897,57	26 431 057,49	0,00	4 426 840,08
RECETTES	30 857 897,57	24 687 643,32	0,00	6 170 254,25

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 602 251,00	8 699 078,16	22 718 103,79	1 185 069,05
RECETTES	30 897 213,80	3 004 619,32	0,00	27 892 594,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	102 033 526,93	91 237 173,88	0,00	10 796 353,05
RECETTES	103 813 763,13	88 774 945,02	0,00	15 038 818,11

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 602 251,00	8 699 078,16	22 718 103,79	1 185 069,05
RECETTES	30 897 213,80	3 004 619,32	0,00	27 892 594,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	102 033 526,93	91 237 173,88	0,00	10 796 353,05
RECETTES	103 813 763,13	88 774 945,02	0,00	15 038 818,11
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	134 635 777,93	99 936 252,04	22 718 103,79	11 981 422,10
TOTAL GENERAL DES RECETTES	134 710 976,93	91 779 564,34	0,00	42 931 412,59

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D’INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d’emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d’immobilisations	0,00
	Opérations d’équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d’ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D’INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d’emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d’ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D14.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
 (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
 (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
 (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D14.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : **17**

Nombre de membres présents : **13**

Nombre de suffrages exprimés : **11**

VOTES :

Pour : **11**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

Date de convocation : **le 09/04/2025**

Présenté par (1), **Madame Maroua BOUZAÏDA SYLLA, Vice-Présidente du CCAS**
A, le **Toulouse, le 15/04/2025**

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le **Toulouse, le 15/04/2025**

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Toulouse, le 15/04/2025



La Vice-Présidente du CCAS

Maroua BOUZAÏDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Annexe ESMS du CCAS

Rapport : 15 avril 2025 - 004

DEL-25-0054

Mesdames, Messieurs,

La Vice-Présidente rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice 2024 et les virements de crédits s'y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale, accompagné des états de développement des comptes tiers, ainsi que de l'état de l'actif et du passif ;

Après s'être assuré que l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Il convient de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, et d'arrêter comme suit le total des masses et le total des soldes conformément au compte de gestion à la clôture de l'exercice,

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Annexe ESMS du CCAS

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif 2024 du budget annexe ESMS du CCAS et les écritures du compte de gestion 2024 de l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil d'Administration déclare que le Compte de Gestion du budget annexe ESMS du CCAS de Toulouse pour l'exercice 2024 dressé par l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

004 - Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Annexe ESMS du CCAS - DEL-25-0054

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité

Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 25/04/2025

Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Annexe ESMS du CCAS

Rapport : 15 avril 2025 - 004

DEL-25-0054

Mesdames, Messieurs,

La Vice-Présidente rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice 2024 et les virements de crédits s'y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale, accompagné des états de développement des comptes tiers, ainsi que de l'état de l'actif et du passif ;

Après s'être assuré que l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Il convient de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, et d'arrêter comme suit le total des masses et le total des soldes conformément au compte de gestion à la clôture de l'exercice,

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Annexe ESMS du CCAS

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif 2024 du budget annexe ESMS du CCAS et les écritures du compte de gestion 2024 de l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil d'Administration déclare que le Compte de Gestion du budget annexe ESMS du CCAS de Toulouse pour l'exercice 2024 dressé par l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

004 - Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Annexe ESMS du CCAS - DEL-25-0054

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAI DA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hélène BARROU
Madame Maroua BOUZAI DA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité

Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 25/04/2025

Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Modification de la délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse.**

Rapport : 15 avril 2025 - 037

DEL-25-0055

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article premier de la délibération DEL-20-0130 du 31 août 2020, rendue exécutoire le 08 septembre 2020, modifiée par délibération DEL-20-0163 du 16 octobre 2020, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse a, en vertu de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), délégué des pouvoirs au Président du CCAS de Toulouse.

Par ailleurs en vertu de l'article R 123-13 dudit code : « **Sauf disposition contraire figurant dans la délibération du Conseil d'Administration portant délégation, les décisions prises en application de celle-ci doivent être signées personnellement par le Président ou le vice-président** ».

En conséquence, et dans un souci de bon fonctionnement du CCAS il est proposé au Conseil d'Administration :

- de donner délégation de pouvoirs dans les matières susmentionnées au Président du CCAS;
- d'accorder une subdélégation de signature à la Vice-présidente ainsi qu'à la Directrice Générale du CCAS ainsi qu'à la Directrice de l'Accès aux Droits pour les décisions prises dans les matières précisément susmentionnées.

En principe, comme pour toute délégation, l'idée de la délégation de pouvoir à la présidence du Conseil d'Administration dans l'attribution des prestations, est de permettre une gestion plus fluide et réactive des besoins, tout en restant dans le cadre des conditions définies par le Conseil d'Administration.

Cependant, nos conseils juridiques ont signalés deux points de fragilité, au vu des jurisprudences récentes qui devaient être corrigés en lien avec le 7° de l'article R123-21 du CASF (délégation dans le cadre des actions en justice ou en défense du CCAS) paraît aussi applicable dans le cas du 1° du même texte.

En effet, cet autre alinéa dispose que **toute délégation de pouvoirs** en lien avec l'attribution de prestations, **ne peut intervenir que dans le cas où des conditions auraient été « définies par le Conseil d'Administration »**. Or, sur cet aspect également, la délégation de pouvoirs ci-jointe du Conseil d'Administration du CCAS reprend en tout point les dispositions du 1° de l'article R123-21 du CASF, sans préciser les conditions d'attribution des prestations.

Concernant l'article 1, une annexe a été adjointe à la présente délibération, pour l'article 7 une rédaction plus précise des pouvoirs délégués en matière de représentation et d'action en justice a été effectuée.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

**Modification de la délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président du
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse.**

Vu la loi n°2007 du 05 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et notamment son article 51 relatif à la procédure d'élection de domicile ;

Vu l'article R.123-21 du code de l'action sociale et des familles autorisant le conseil d'administration à donner délégation de pouvoirs à son Président ou à son Vice-président ;

Vu l'article R.123-22 du code de l'action sociale et des familles définissant les modalités de mise en œuvre des décisions prises au titre de la délégation de pouvoirs ;

Vu la délibération DEL-20-0130 du 31 Août 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président du CCAS de Toulouse ;

Vu la délibération DEL-20-0163 du 16 Octobre 2020 portant modification de la délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président du CCAS de Toulouse ;

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS de Toulouse,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1^{er} Délégation de pouvoirs est donné au Président du Conseil d'Administration du CCAS de Toulouse dans les matières suivantes :

1. Attribution des prestations dans les conditions définies par le Conseil d'Administration en annexe de la présente délibération ;
2. Préparation, passation, exécution et règlements des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée prévue à l'article 26 du code des marchés publics ;
3. Conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
4. Conclusion de contrats d'assurances ;
5. Création des régies comptables nécessaires au fonctionnement de Centre d'Action Sociale et des services qu'il gère ;
6. Fixation des rémunérations et règlements des frais et honoraires d'avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
7. Exercice au nom du centre d'action sociale et des actions en justice ou défense du centre dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis par le conseil d'administration dans les cas suivants : En première instance, à hauteur d'appel et au besoin en cassation, en procédure d'urgence, en procédure au fond, devant les juridictions administratives, judiciaires, de tarification, répressives et non répressives, devant le Tribunal des conflits. Se constituer partie civile, au nom du CCAS de Toulouse, notamment pour la réparation des dommages suivants : agressions subies par le personnel ou les élus, vols et dégradations des biens appartenant au CCAS de Toulouse ou à ses agents, et sans limitation de montant.» ;
8. Délivrance, refus de délivrance et résiliation des élections de domicile mentionnées à l'article L-264-2.

ARTICLE 2 : Conformément à l'article R.123-22 du code de l'action sociale et des familles, les décisions prises dans les matières susmentionnées sont signées personnellement par le Président.

ARTICLE 3 : Une subdélégation de signature à la Vice-présidente et à la Directrice Générale du CCAS est accordée pour les décisions prises dans les matières mentionnées à l'article 1er de la présente.

ARTICLE 4 : Une subdélégation de signature est également accordée à la Directrice de l'accès aux droits, uniquement pour les décisions prises dans les matières mentionnées à l'alinéa 8 de l'article 1er de la présente.

ARTICLE 5 : Le Président doit, à chaque séance du conseil, rendre compte des décisions prises sur le fondement de la présente délégation.

ARTICLE 6 : La Directrice du CCAS de Toulouse et le receveur municipal de Toulouse sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération qui est :

- transmise au représentant de l'Etat,
- affichée au siège du CCAS,
- notifiée à l'intéressée.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**037 - Modification de la délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président
du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse. - DEL-25-0055**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

**ANNEXE DE DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU PRESIDENT (Article 1^{er} alinéa 1)**

Prestations financières d'action sociale en faveur des personnes seules et familles en difficultés et personnes âgées :

1 – Les aides financières directesCaractéristiques des bénéficiaires :

Toute personne isolée ou couple rencontrant des difficultés socio- économiques, usagers et bénéficiaires des divers services sociaux gérés par le Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse :

- ✓ Service social du R.S.A
- ✓ Dispositif Veille Sociale – CHRS « Maison des Allées »
- ✓ Service social en faveur des personnes âgées
- ✓ Service de Tutelle aux majeurs protégés

Caractéristiques des aides :

- ✓ Aides de dépannage ou de subsistance inférieure à 100 euros
- ✓ Aides de soutien à un projet d'insertion – apurement des dettes ou charges exceptionnelles d'un montant de 300 euros maximum

2 - Les aides financières attribuées dans le cadre de CORAFINCaractéristiques des bénéficiaires :

Toute personne isolée ou couple sans enfant mineur à charge ou avec enfants majeurs installés à Toulouse depuis au moins 6 mois, en situation de précarité. Sont exclus les étudiants et les étrangers en situation irrégulière.

Caractéristiques des aides :

- ✓ Nature : l'aide octroyée peut servir pour la subsistance ou apurer des dettes (loyers, charges, impôts....)
- ✓ Montant : le montant de l'aide maximale attribuée est fixé à 350 euros ou 500 euros dans le cadre d'un soutien à un projet d'insertion engagé en cours de réalisation. L'aide ne peut être renouvelée qu'après un délai de 6 mois.

3 -Les avances remboursablesCaractéristiques des bénéficiaires :

Toute personne domiciliée ou hébergée à Toulouse en situation de précarité ne pouvant bénéficier d'aucune autre forme de prêts d'organismes sociaux ou d'associations et n'ayant pas accès aux prêts de secteur bancaire, usagers et bénéficiaires des divers services sociaux gérés par le Centre Communal d'Action Sociale.

Caractéristiques des aides :

Il s'agit d'avances remboursables dont le plafond est fixé à 1000 euros et le nombre d'échéances mensuelles maximum à 12.

- ✓ Les avances remboursables ne sont pas renouvelables.
- ✓ A titre exceptionnel, les bénéficiaires d'avance remboursable peuvent solliciter la révision des échéances ou une réduction des sommes à rembourser.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du programme "Patrimoine Veille Sociale" du Budget Annexe ESMS du CCAS**

Rapport : 15 avril 2025 - 015

DEL-25-0056

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, le programme « Patrimoine Veille Sociale » qui comporte les éléments de patrimoine de l'ancienne Veille Sociale, aujourd'hui devenu Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO), présente un résultat excédentaire.

Il convient de prendre une délibération afin d'arrêter le résultat de ce programme du budget annexe.

Le programme Patrimoine Veille Sociale présente un résultat consolidé excédentaire de 2,28 €.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse proposent d'affecter le montant de 2,28 euros en réduction des résultats en attente d'affectation (compte 110).

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du programme "Patrimoine Veille Sociale" du Budget Annexe ESMS du CCAS

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour le programme « Patrimoine Veille Sociale », la proposition d'affecter le montant excédentaire de 2,28 euros en réduction des résultats en attente d'affectation (Compte 110).

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**015 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du programme
"Patrimoine Veille Sociale" du Budget Annexe ESMS du CCAS - DEL-25-0056**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

**La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT**

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Annexe ESMS HORS EPRD du CCAS

Rapport : 15 avril 2025 - 016

DEL-25-0057

Mesdames, Messieurs,

La Vice-Présidente rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice 2024 et les virements de crédits s'y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale, accompagné des états de développement des comptes tiers, ainsi que de l'état de l'actif et du passif ;

Après s'être assuré que l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Il convient de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, et d'arrêter comme suit le total des masses et le total des soldes conformément au compte de gestion à la clôture de l'exercice.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Annexe ESMS HORS EPRD du CCAS

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif 2024 du budget annexe ESMS HORS EPRD du CCAS et les écritures du compte de gestion 2024 de l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil d'Administration déclare que le Compte de Gestion du budget annexe ESMS hors EPRD du CCAS de Toulouse pour l'exercice 2024 dressé par l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

016 - Adoption du Compte de Gestion 2024 du Budget Annexe ESMS HORS EPRD du CCAS -
DEL-25-0057

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 25/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Philippe FERMANEL

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 07/04/2025

Nomenclature M22

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE :

Bilan	Etat A1	Page 3	A	Page 9
1. Bilan Actif				
2. Bilan Passif				
Compte de résultat	Etat A2	Page 10	A	Page 13
Compte de résultat consolidé	Etat A2	Page 14	A	Page 16
Résultats budgétaires de l'exercice	Etat B1	Page 17	A	Page 17
Résultats d'exploitation consolidé	Etat B2	Page 18	A	Page 18
Affectation des résultats	Etat C1 à C3	Page 19	A	Page 21
Amortissements comptables excédentaires différés (cpt 116) ...	Etat C4	Page 22	A	Page 22
Opérations budgétaires d'investissement	Etat D1 à D2	Page 23	A	Page 26
Opérations budgétaires d'exploitation	Etat D3 à D4	Page 27	A	Page 35
Consommation des crédits de la section d'investissement	Etat D5	Page 36	A	Page 37
Consommation des crédits de la section d'exploitation	Etat D5	Page 38	A	Page 39
Balance des comptes	Etat E1	Page 40	A	Page 70
Renseignements annexes à la balance	Etat E2	Page 71	A	Page 72
Situation des valeurs inactives	Etat F	Page 73	A	Page 73
Signature du compte	Page 74	A	Page 74	

BILAN (en Euros)

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

	ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement		25 048,12	-25 048,12	-21 330,12	
	Frais d'études, de recherche et de dével	71 809,92	13 158,00	58 651,92	6 682,80	
	Contributions aux investissements commun					
	Concessions et droits similaires, brevet					
	Autres immobilisations incorporelles	75 090,61	40 919,19	34 171,42	16 296,74	
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Terrains	252 625,27		252 625,27	252 625,27	
	Constructions	1 407 560,54	2 155 263,25	-747 702,71	-820 616,17	
	Instal, matériel et outillage technique	477 396,95	393 305,96	84 090,99	28 583,06	
	Collections, uvres dart ; autres immob	624 713,83	373 099,40	251 614,43	17 185,27	
	Immobilisations reçues en affectation					
	Immobilisations corporelles en cours	5 675 292,36		5 675 292,36	3 230 361,09	
	Immob affectées ou mises à dispo					
	Participations et créances rattachées					
	Titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres	14 994,54		14 994,54	14 994,54	
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		8 599 484,02	3 000 793,92	5 598 690,10	2 724 782,48	

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

BILAN (en Euros)

ACTIF		Exercice 2024		Exercice 2023	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	. Matières premières				
	. Autres approvisionnements				
	. En cours de production de biens				
	. Produits				
	. Marchandises				
	. Autres stocks	942 652,21		942 652,21	1 498 779,66
	. Usagers	187 252,46		187 252,46	
	. Caisse pivot				
	. Autres tiers payants	1 194 093,04		1 194 093,04	1 913 760,61
	. Créances irrécouvrables admises en non				
	. Autres				
	. Avances de frais relatifs à la gestion	438 271,43		438 271,43	371 054,13
	. Autres				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	100 436,34		100 436,34	93 847,20
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	2 862 705,48		2 862 705,48	3 877 441,60

BILAN (en Euros)

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

	ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercic Primes de remboursement des obligations Dépenses à classer ou à régulariser Ecart de conversion Actif					0,31
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III					0,31
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	11 462 189,50	3 000 793,92	8 461 395,58	6 602 224,39	

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

BILAN (en Euros)

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES	Apports	-2 730 747,85	-2 998 120,73
	Excédents affectés à linvestissement	382 243,36	392 604,63
	Excédents affectés à la couverture du be		
	Réserve de compensation des déficits	462 556,56	446 283,14
	Réserve de compensation des charges dam	244 259,04	231 181,24
	Report à nouveau excédentaire	168 912,94	327 745,41
	Excédents affectés au financement de mes	196 411,21	196 411,21
	Report à nouveau déficitaire	-4 964 474,68	-3 575 258,45
	Dépenses rejetées par l'autorité de tari	-1 042 587,26	-1 042 587,26
	Dépenses non opposables aux tiers financ		
	Résultat de lexercice (excédent ou défi	-1 743 414,17	-1 529 058,75
	Subventions dinvestissement	-153 339,00	-363 767,00
	Provisions réglementées destinées à renf		
	Autres provisions réglementées		
FONDS PROPRES TOTAL I		-9 180 179,85	-7 914 566,56

BILAN (en Euros)

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	197 913,00	158 913,00
	Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		197 913,00	158 913,00

BILAN (en Euros)

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES	Emprunts obligataires	677 127,69	773 860,23
	Emprunts auprès des établissements de cr		6 659 247,97
	Emprunts et dettes financières divers	6 543 310,47	130 967,81
	Avances reçues	34 122,29	515 780,64
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	560 060,91	9 081,00
	Dettes fiscales et sociales	1 480,00	31 203,95
	Dettes sur immobilisations et comptes ra	248 031,75	419,45
	Fonds déposés par les usagers, les héber	419,45	
	Autres	9 303 874,33	6 109 409,74
	Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III		17 368 426,89	14 229 970,79

BILAN (en Euros)

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	75 235,54	127 907,16
	Ecart de conversion Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	75 235,54	127 907,16
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	8 461 395,58	6 602 224,39

COMPTE DE RESULTAT 2024
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Ventes de marchandises	94 067,90	98 847,67
- prestations de services		
- divers		
Production stockée ou déstockage de prod		
Dotations et produits de la tarification	22 821 462,00	22 724 126,06
production immobilisée		
Subventions d'exploitations et participa	945 941,94	722 610,99
Reprises sur amortissements et provision		
Transferts de charges		
Autres produits	72 086,14	320 885,63
TOTAL I	23 933 557,98	23 866 470,35
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et fournit		
Variation de stocks de matières première		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stocks d'autres approvision		
Achats non stockés de matières et fourni	1 874 800,58	1 601 569,88

COMPTE DE RESULTAT 2024

COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Services extérieurs et autres	4 069 755,64	3 881 501,14
- sur rémunérations	376 596,27	382 500,08
- autres	12 738,00	14 511,00
- salaires et traitements	13 077 454,58	13 251 723,10
- charges sociales	5 084 712,99	5 045 340,35
- dotations aux amortissements, aux dépr	595 926,00	619 070,00
- dotations aux dépréciations sur actif		
- dotations aux amortissements, déprécia		
Autres charges	39 000,00	158 913,00
TOTAL II	469 841,19	446 992,85
	25 600 825,25	25 402 121,40
	-1 667 267,27	-1 535 651,05
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations		
Revenus des valeurs mobilières de placem	391,23	758,25
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mo		
TOTAL III	391,23	758,25
CHARGES COURANTES FINANCIERES		

COMPTE DE RESULTAT 2024
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Dotations aux amortissements, aux dépréc Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs m	234 967,91	114 237,42
TOTAL IV	234 967,91	114 237,42
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-234 576,68	-113 479,17
A + B - RESULTAT COURANT	-1 901 843,95	-1 649 130,22
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- exercice courant	2 736,77	2 385,73
- exercices antérieurs	61 096,00	1 100,32
Sur opérations en capital	148 572,00	153 072,00
- reprises sur les provisions réglementé		
- reprises sur les dépréciations excepti		
Transferts de charges		
TOTAL V	212 404,77	156 558,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- exercice courant	9 130,96	18 573,13
- exercices antérieurs	44 844,03	17 913,45
Sur opérations en capital		
- dotation aux provisions réglementées		

COMPTE DE RESULTAT 2024
COMPTE DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE

Exercice 2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

POSTES		Exercice 2024	Exercice 2023
- dotations aux amortissements et aux dé	TOTAL VI	53 974,99	36 486,58
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		158 429,78	120 071,47
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		24 146 353,98	24 023 786,65
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		25 889 768,15	25 552 845,40
RESULTAT DE L'EXERCICE		-1 743 414,17	-1 529 058,75

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

POSTES		Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS			
Ventes de marchandises			
- prestations de services		94 067,90	98 847,67
- divers			
Production stockée ou déstockage de prod			
Dotations et produits de la tarification		22 821 462,00	22 724 126,06
Production immobilisée			
Subventions d'exploitations et participa		945 941,94	722 610,99
Reprises sur amortissements et provision			
Transferts de charges			
Autres produits		72 086,14	320 885,63
TOTAL PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS (I)		23 933 557,98	23 866 470,35
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES			
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et fournitu		1 874 800,58	1 601 569,88
Variation de stocks de matières première		4 069 755,64	3 881 501,14
Achats d'autres approvisionnements		376 596,27	382 500,08
Variation de stocks d'autres approvision		12 738,00	14 511,00
Achats non stockés de matières et fourni		13 077 454,58	13 251 723,10
Services extérieurs et autres		5 084 712,99	5 045 340,35
- sur rémunérations		595 926,00	619 070,00
- autres			
- salaires et traitements		39 000,00	158 913,00
- charges sociales		469 841,19	446 992,85
- dotations aux amortissements, aux dépr			
- dotations aux dépréciations sur actif			
- dotations aux amortissements, déprécia			
Autres charges			
TOTAL CHARGES COURANTES NON FINANCIERES (II)		25 600 825,25	25 402 121,40
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		-1 667 267,27	-1 535 651,05

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

POSTES		Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS COURANTS FINANCIERS			
De participations et des immobilisations			
Revenus des valeurs mobilières de placem		391,23	758,25
Reprises sur provisions			
Transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mo			
TOTAL PRODUITS COURANTS FINANCIERS (III)		391,23	758,25
CHARGES COURANTES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréc			
Intérêts et charges assimilées		234 967,91	114 237,42
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs m			
TOTAL CHARGES COURANTES FINANCIERES (IV)		234 967,91	114 237,42
2- RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		-234 576,68	-113 479,17
3- RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)		-1 901 843,95	-1 649 130,22
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
- exercice courant		2 736,77	2 385,73
- exercices antérieurs		61 096,00	1 100,32
Sur opérations en capital		148 572,00	153 072,00
- reprises sur les provisions réglementé			
- reprises sur les dépréciations excepti			
Transferts de charges			
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		212 404,77	156 558,05
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
- exercice courant		9 130,96	18 573,13
- exercices antérieurs		44 844,03	17 913,45
Sur opérations en capital			
- dotation aux provisions réglementées			
- dotations aux amortissements et aux dé			
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		53 974,99	36 486,58

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues)

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

POSTES		Exercice 2024	Exercice 2023
4- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		158 429,78	120 071,47
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		24 146 353,98	24 023 786,65
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		25 889 768,15	25 552 845,40
EXCEDENT OU DEFICIT (5-6)		-1 743 414,17	-1 529 058,75

Résultats budgétaires de l'exercice

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 496 909,66	30 857 897,57	39 354 807,23
Titres de recette émis (b)	1 290 035,94	29 480 110,73	30 770 146,67
Réductions de titres (c)	0,00	4 792 467,41	4 792 467,41
Recettes nettes (d = b - c)	1 290 035,94	24 687 643,32	25 977 679,26
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 496 909,66	30 857 897,57	39 354 807,23
Mandats émis (f)	3 870 178,99	26 602 626,27	30 472 805,26
Annulations de mandats (g)	5,00	171 568,78	171 573,78
Depenses nettes (h = f - g)	3 870 173,99	26 431 057,49	30 301 231,48
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	2 580 138,05	1 743 414,17	4 323 552,22

Résultats d'exploitation consolidés de l'exercice

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

INTITULE DES SUBDIVISIONS		MONTANT DU RESULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL		-1 743 414,17
BUDGETS ANNEXES		
TOTAL : BUDGET GENERAL + BUDGETS ANNEXES (A)		-1 743 414,17

(A) : Montant repris en Balance d'Entrée de l'exercice suivant au compte 12
"Résultat de l'exercice"

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 À AFFECTER AU COURS DE L'EXERCICE 2024 (ETAT C1)
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE TOULOUSE
BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD (00520)

N° ET INTITULÉ DES SUBDIVISIONS (1)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 (2)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 RETENU PAR L'AUTORITÉ DE TARIFICATION (3)	RÉSULTAT INCORPORÉ AU BUDGET DE L'EXERCICE 2023 (4)	RÉSULTAT À AFFECTER AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 (5)
BA HORS EPRD RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS TRANSFÉRÉS DU BUDGET	- 1 529 058,75 €		108 653,25 €	- 1 420 405,50 €
TOTAL	- 1 529 058,75 €		108 653,25 €	- 1 420 405,50 €

Colonne 1 : Pour les budget annexes, une ligne par budget annexe.

Colonne 3 : Article R.314-52 du CASF : « l'autorité de tarification peut, avant de procéder à l'affectation du résultat, en réformer d'office le montant en écartant les dépenses qui sont manifestement étrangères (...) ».

Colonnes 2-3-4-5 : Faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'un excédent ou d'un déficit.

Colonne 5 : (5) = (2) + (4) ou si colonne (3) servie (5) = (3) + (4).

TABEAU GENERAL D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 AU COURS DE L'EXERCICE 2024 (ETAT C2-CQ 2024)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE (Budget annexes ESMS HORS EPRD)

Intitulé des subdivisions (1)	Résultat comptable ou résultat retenu par l'autorité de tarification de l'exercice 2023 (2)	Compte 1064 « Réserve des plus-values nettes » (4)				Compte 1082 « Excédents affectés à l'investissement » (5)	Compte 1065 « Réserve de trésorerie » (6)	Compte 1086 « Réserve de compensation des charges d'amortissement » (8)	Excédent restant à reporter		Excédent restant à reporter « mesures non reconductibles »	Déficit à reporter		Dépenses refusées par l'autorité de tarification	Compte 116 « Amortissements excédentaires d'infirmités
		Sur l'exercice 2020		Sur l'exercice 2025	Compte 111 « Report à nouveau (solde débiteur) »				Compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'art. R. 314-52 du CASP »						
		Compte 110-19 « Report à nouveau (solde débiteur) »	Compte 110-23 « Report à nouveau (solde débiteur) »												
Section d'investissement															
Centre de jour Alzheimer Asnières	2 972 949,09														
Hébergement	-40 676,33														
Dépendance	-34 685,65														
Solita	13 077,80							13 077,80							
EHPA Sept Deniers-Tourais	-359 664,86														
RCPA Jolimont	-163 882,54														
RCPA Saint-Louis	-28 508,24														
RCPA de Tômeau	-88 256,34														
RCPA Colombette	-57 878,43														
IME Montaudran	-156 974,36														
Maison d'enfants Le Ramel	165 479,45														
Centre Maternel Sainte Lucie	-50 577,28														
Tudelles	6 688,73														
CHRS Maison des aînés	-765 331,55														
SIAD	10 150,87														
Total section d'exploitation	-1 529 058,75	108 653,25	108 983,34	0,00	-108 983,34	0,00	0,00	0,00	14 804,67	13 077,80	58 804,12	0,00	-765 331,55	-741 786,54	0,00
															0,00

Colonne 1 : Pour les budgets annexes, une ligne par budget annexe. Pour les EHPAD, une ligne par section d'imputation tertiaire (tarif hébergement, tarif dépendance, tarif soins)

Colonne 2 : Résultat comptable ou uniquement pour la section d'exploitation le résultat retenu par l'autorité de tarification en application de l'art. R.314-52 du CASP. Faire précéder du signe + ou - selon qu'il s'agit d'un excédent ou d'un déficit.

Colonne 3, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 : Les deux derniers chiffres des comptes 110, 111 et 119 correspondent au millésime.

Colonne 5 : L'excédent est le affecté « à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté ».

Colonne 6 : L'excédent est le affecté « à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté ».

Colonne 7 : L'excédent est le affecté « au financement des charges d'exploitation de l'exercice en cours ».

Colonne 8 : L'excédent est le affecté « à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice en cours ».

Colonne 9 : L'excédent est le affecté « au financement des charges d'exploitation de l'exercice en cours ».

Colonne 10 : L'excédent est le affecté « à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice en cours ».

Colonne 11 : L'excédent est le affecté « au financement des charges d'exploitation de l'exercice en cours ».

Colonne 12 : Le déficit « est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté ».

Colonne 13 : Le déficit « est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice en cours ».

Colonne 14 : « En cas de circonstances exceptionnelles et avec l'accord préalable de l'autorité de tarification concernée, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices ».

Colonne 15 : cf. Annexe 1, différence entre colonne (3) et colonne (2)

Colonne 16 : Part du résultat comptable de N-1 affectée à l'excédent d'amortissements comptables en N

* Note : l'activité conventionnée avec la ville de Toulouse est rattachée dorénavant dans le budget principal M14 du CCAS

Tableau de suivi des amortissements comptables excédentaires différés (compte 1161)

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Exercice de constatation de l'amortissement comptable excédentaire différé (= exercice de détermination du résultat)		Exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé (= exercice de détermination du résultat) (2)									
		 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)	 (5)
Exercice de constatation de l'amortissement comptable excédentaire différé (= exercice de détermination du résultat) (1)	2024 (3)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										
	 (4)										

(1) : L'affectation au compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.

(2) : La reprise du compte 1161 s'effectue en N+1 dans le cadre de l'affectation des résultats.

(3) : Doivent apparaître sur la ligne "2024":

-la régularisation du différentiel entre les amortissements comptabilisés avant le 1er janvier 2024 et ceux qui auraient du être comptabilisés au vu du nouveau plan d'amortissements (régularisation en balance d'entrée)

-les amortissements comptables excédentaires différés constatés au titre de l'exercice 2024 (qui seront enregistrés au compte 1161 en 2025).

(4) Préciser l'exercice de constatation de l'amortissement comptable excédentaire différé.

(5) Préciser l'exercice de reprise de l'amortissement comptable excédentaire différé.

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
10692	Réserve affectée à l'investissement		19 753,35		19 753,35	10 361,27		10 361,27	9 392,08
10	Apports, dotations et réserves		19 753,35		19 753,35	10 361,27		10 361,27	9 392,08
1391	Etat	1 654,00			1 654,00	1 654,00		1 654,00	
1392	Collectivités et établissements publics	800,00			800,00	800,00		800,00	
13988	Autres subventions	146 118,00			146 118,00	146 118,00		146 118,00	
13	Subv invest	148 572,00			148 572,00	148 572,00		148 572,00	
1641	Emprunts en euros	90 977,66	5 754,88		96 732,54	96 732,54		96 732,54	
165	Dépôts et cautionnements reçus	50 000,00			50 000,00	13 572,50		13 572,50	36 427,50
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	126 440,00			126 440,00	126 440,00		126 440,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	267 417,66	5 754,88		273 172,54	236 745,04		236 745,04	36 427,50
2031	Frais d'études		74 159,20	47 699,60	121 858,80	51 969,12		51 969,12	69 889,68
205	Concessions et droits similaires brevets licences marques procédés logiciels droits et v		180 639,62	-47 699,60	132 940,02	34 618,07		34 618,07	98 321,95
20	Immobilisations incorporelles		254 798,82		254 798,82	86 587,19		86 587,19	168 211,63
2135	Installations générales agencements et aménagements des constructions	944 066,30	1 861 162,90	-441 413,56	2 363 815,64	505 632,99		505 632,99	1 858 182,65
2151	Installations complexes spécialisées		14 924,74		14 924,74	8 761,60		8 761,60	6 163,14
2153	Installations à caractère spécifique		7 500,00		7 500,00				7 500,00
2154	Matériel et outillage	14 000,00	67 051,58	119 171,91	200 223,49	124 291,42		124 291,42	75 932,07

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
2181	Installations Générales agencements et aménagement divers			1 500,00	1 500,00	1 120,80		1 120,80	379,20
2182	Matériel de transport		25 865,10	-630,00	25 235,10	25 200,50		25 200,50	34,60
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		52 180,50	16 186,72	68 367,22	17 484,98		17 484,98	50 882,24
2184	Mobilier		472 493,39	305 184,93	777 678,32	255 822,87		255 822,87	521 855,45
21	Immob corporelles	958 066,30	2 501 178,21		3 459 244,51	938 315,16		938 315,16	2 520 929,35
2313	Constructions en cours sur sol propre		4 335 368,44		4 335 368,44	2 449 598,33	5,00	2 449 593,33	1 885 775,11
23	Immobilisations en cours		4 335 368,44		4 335 368,44	2 449 598,33	5,00	2 449 593,33	1 885 775,11
275	Dépôts et cautionnements versés	6 000,00			6 000,00				6 000,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00			6 000,00				6 000,00
	Total des DEPENSES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	1 380 055,96	7 116 853,70		8 496 909,66	3 870 178,99	5,00	3 870 173,99	4 626 735,67

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
001	Excédit ou déficit invest report		1 897 955,62		1 897 955,62				1 897 955,62
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	441 674,42			441 674,42	262 899,31		262 899,31	178 775,11
1025	Dons et legs en capital		4 473,57		4 473,57	4 473,57		4 473,57	
10	Apports, dotations et réserves		4 473,57		446 147,99	267 372,88		267 372,88	178 775,11
1311	Etat					159 000,00		159 000,00	-159 000,00
13188	Autres subventions					200 000,00		200 000,00	4 898 424,51
13	Subv invest		5 098 424,51		5 098 424,51	359 000,00		359 000,00	4 739 424,51
1518	Autres provisions pour risques		5 098 424,51		5 098 424,51	39 000,00		39 000,00	
15	Provisions		39 000,00		39 000,00	39 000,00		39 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	50 000,00			50 000,00	24 075,00		24 075,00	25 925,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00			50 000,00	24 075,00		24 075,00	25 925,00
2313	Constructions en cours sur sol propre					4 662,06		4 662,06	-4 662,06
23	Immobilisations en cours					4 662,06		4 662,06	-4 662,06
275	Dépôts et cautionnements versés	6 000,00			6 000,00				6 000,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00			6 000,00				6 000,00
28013	Amortissements frais d'évaluation	5 000,00			5 000,00	3 718,00		3 718,00	1 282,00
2805	Concessions et droits similaires brevets					16 743,39		16 743,39	-5 743,39
	licences marques procédés logiciels droits et v	11 000,00			11 000,00				

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
28131	Amortissements bâtiments	467 431,84			467 431,84	254 787,00		254 787,00	212 644,84
28135	Amortissements installations générales	249 349,70	77 000,00		326 349,70	177 932,53		177 932,53	148 417,17
28151	Amortissements aménagements des constructions								
28151	Amortissements aménagements des constructions	16 000,00			16 000,00	14 664,78		14 664,78	1 335,22
28151	Amortissements installations complexes								
28153	Amortissements installations complexes	3 200,00			3 200,00	3 776,47		3 776,47	-576,47
28153	Amortissements installations à caractère spécifique								
28154	Amortissements installations générales	63 000,00			63 000,00	59 103,84		59 103,84	3 896,16
28181	Amortissements aménagements divers	2 700,00			2 700,00	2 372,64		2 372,64	327,36
28182	Amortissements matériels de transport	17 000,00			17 000,00	24 799,62		24 799,62	-7 799,62
28183	Amortissements matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00			3 000,00	3 296,00		3 296,00	-296,00
28184	Amortissements mobilier	44 000,00			44 000,00	34 437,73		34 437,73	9 562,27
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	700,00			700,00	294,00		294,00	406,00
28	Amort des immobilisations	882 381,54	77 000,00		959 381,54	595 926,00		595 926,00	363 455,54
	Total des RECETTES de la SECTION D'INVESTISSEMENT	1 380 055,96	7 116 853,70		8 496 909,66	1 290 035,94		1 290 035,94	7 206 873,72

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 242 087,26	-486 424,82		755 662,44				755 662,44
60611	Eau et assainissement	118 756,84	-2 107,32	8 639,45	125 288,97	104 975,38		104 975,38	20 313,59
60612	Energie - électricité	288 475,00	383 138,61	13 951,52	685 565,13	606 818,13		606 818,13	78 747,00
60613	Chauffage	286 349,96	257 069,83	-52 495,11	490 924,68	414 264,60		414 264,60	76 660,08
60621	Combustibles et carburants	41 312,50		-674,27	40 638,23	32 405,54		32 405,54	8 232,69
60622	Produits d'entretien	65 654,41		16 599,35	82 253,76	77 215,27	1 285,70	75 929,57	6 324,19
60624	Fournitures administratives	28 950,46		10 290,74	39 241,20	34 418,46	574,73	33 843,73	5 397,47
60625	Fournitures scolaires éducatives et de loisirs	28 701,32		9 560,82	38 262,14	37 176,70	6 725,27	30 451,43	7 810,71
606261	Protection, produits absorbants	37 827,03	-456,40	-11 518,89	25 851,74	19 342,71	1 558,03	17 784,68	8 067,06
606268	Autres fournitures hôtelières	30 753,15		-4 519,02	26 234,13	20 534,14	12,71	20 521,43	5 712,70
60628	Autres fournitures non stockées	34 154,24		-14 879,14	19 275,10	10 590,44	920,40	9 670,04	9 605,06
6063	Alimentation	410 924,41	93 300,00	-42 711,72	461 512,69	419 373,47	803,99	418 569,48	42 943,21
6066	Fournitures médicales	31 747,26		9 112,00	40 859,26	37 190,01		37 190,01	3 669,25
6068	Autres achats non stockés de matières et fournitures	63 030,22	10 000,00	14 914,38	87 944,60	99 859,83	27 483,27	72 376,56	15 568,04
61118	Autres	70 425,65		14 392,00	84 817,65	37 486,72		37 486,72	47 330,93
61128	Autres prestations à caractère médico- social	217 011,01	-300,00	28 702,20	245 413,21	172 272,65	2 202,09	170 070,56	75 342,65
62428	Autres transports d'usagers	272 554,60	122 000,00	-240,92	394 313,68	386 180,40		386 180,40	8 133,28

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalizations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6251	Voyages et déplacements	14 755,77		-129,40	14 626,37	5 905,28	0,30	5 904,98	8 721,39
6256	Missions	51,72		51,72	51,72				51,72
6257	Réceptions	855,17		-150,00	705,17				705,17
6261	Frais d'affranchissement	1 049,83		738,00	1 787,83	661,32		661,32	1 126,51
6262	Frais de télécommunications	49 741,64		-7 817,16	41 924,48	30 852,40		30 852,40	11 072,08
6281	Prestations de blanchissage a l'exterieur	112 350,73	10 000,00	-17 551,01	104 799,72	91 177,60		91 177,60	13 622,12
6282	Prestations d'alimentation a l'exterieur	626 757,56	88 238,00	-58 191,47	656 804,09	566 713,74	123,50	566 590,24	90 213,85
6287	Remboursement de frais	31 027,63			31 027,63	18 300,00		18 300,00	12 727,63
6288	Autres	546 247,26	171 660,24	83 977,65	801 885,15	604 312,18	18 139,18	586 173,00	215 712,15
011	Dépenses afférentes exploit courante	3 409 465,37	1 132 542,96		4 542 008,33	3 828 026,97	59 829,17	3 768 197,80	773 810,53
62113	Personnel medical et paramedical	3 051,40		372 228,00	375 279,40	372 124,03		372 124,03	3 155,37
6215	Personnel affecte a l'etablissement	57 145,00			57 145,00	57 145,00		57 145,00	
6218	Autres personnels extérieurs	319 950,43		-1 702,23	318 248,20	210 222,77		210 222,77	108 025,43
622312	Autres médecins	2 000,00		-1 000,00	1 000,00				1 000,00
6226	Honoraires			1 000,00	1 000,00	960,00		960,00	40,00
6331	Versement mobilité	158 097,50		72 620,35	230 717,85	225 203,54		225 203,54	5 514,31
6333	Participation des employeurs a la formation professionnelle continue	245 822,30		9 163,26	254 985,56	90 530,11		90 530,11	164 455,45

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6336	Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier	51 876,74		20 025,22	71 901,96	60 862,62		60 862,62	11 039,34
64111	Rémunération principale	11 856 732,55	1 888 155,50	-7 238 360,76	6 506 527,29	5 652 391,73		5 652 391,73	854 135,56
64112	Indemnité de résidence	114 151,80		-59 536,33	54 615,47				54 615,47
64113	Prime de service	551 330,83		-411 999,06	139 331,77				139 331,77
64114	Nouvelle bonification indiciaire (NBI)			75 996,06	75 996,06	66 068,30		66 068,30	9 927,76
64115	Supplément familial de traitement			57 863,09	57 863,09	54 607,58		54 607,58	3 255,51
641181	Gratifications des stagiaires			1 310,00	1 310,00	1 218,00		1 218,00	92,00
641182	Complément de traitement indiciaire (CTI)			484 046,60	484 046,60	481 798,10		481 798,10	2 248,50
641183	Prime Grand âge			23 575,00	23 575,00	23 084,99		23 084,99	490,01
641185	Majoration horaire pour travail de nuit			14 241,25	14 241,25	6 979,22		6 979,22	7 262,03
641186	Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés			134 564,10	134 564,10	132 293,50		132 293,50	2 270,60
641188	Autres	1 408 620,53		122 098,73	1 530 719,26	1 466 251,54		1 466 251,54	64 467,72
64131	Rémunération principale	41 422,60		906 324,16	947 746,76	941 685,93		941 685,93	6 060,83
641382	Complément de traitement indiciaire (CTI)			81 099,94	81 099,94	77 183,32		77 183,32	3 916,62
641383	Prime Grand âge			2 850,00	2 850,00	2 832,00		2 832,00	18,00
641385	Majoration horaire pour travail de nuit			1 900,00	1 900,00	507,18		507,18	1 392,82
641386	Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés			27 094,32	27 094,32	26 491,66		26 491,66	602,66

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
641388	Autres	2 954,42		183 600,48	186 554,90	180 190,45		180 190,45	6 364,45
64151	Rémunération principale	851 886,20		2 071 024,03	2 922 910,23	2 919 001,18	457,82	2 918 543,36	4 366,87
641582	Complément de traitement indiciaire (CTI)			319 396,04	319 396,04	317 464,72		317 464,72	1 931,32
641583	Prime Grand âge			11 450,00	11 450,00	10 634,61		10 634,61	815,39
641585	Majoration horaire pour travail de nuit			17 351,55	17 351,55	13 360,95		13 360,95	3 990,60
641586	Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés			138 597,42	138 597,42	133 361,92		133 361,92	5 235,50
641588	Autres	129 347,43		539 120,68	668 468,11	615 114,68		615 114,68	53 353,43
6417	Apprentis			42 400,00	42 400,00	42 171,66		42 171,66	228,34
6421	Praticiens	68 020,43		16 016,58	84 037,01	71 130,88		71 130,88	12 906,13
6422	Congés payés des agents recrutés sous contrat de droit privé			550,00	550,00				550,00
6428	Autres			5 200,00	5 200,00	4 372,33		4 372,33	827,67
64511	Cotisations à l'URSSAF	1 491 050,75		1 460 089,39	2 951 140,14	2 933 884,00		2 933 884,00	17 256,14
64513	Cotisations aux caisses de retraite	36 568,74		2 233 904,10	2 270 472,84	2 263 628,30		2 263 628,30	6 844,54
64514	Cotisations à l'ASSEDIC	63 403,17		-15 313,77	48 089,40				48 089,40
64515	Cotisations à la CNRACL	33 937,23		-4 065,43	29 871,80				29 871,80
64521	Cotisations à l'URSSAF	19 379,03		11 495,13	30 874,16	25 997,78		25 997,78	4 876,38
64523	Cotisations aux caisses de retraite	2 693,61		3 526,10	6 219,71	5 423,42		5 423,42	796,29

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
64524	Cotisations à l'ASSEDIC	4 353,31		-1 774 208,39	4 353,31				4 353,31
64525	Cotisations à la CNRACL	2 102 434,57		-2 122,00	328 226,18				328 226,18
6468	Autres	2 132,00		9 082,19	10,00				10,00
6471	Prestations versees pour le compte du FNAL	49 659,12	-	-675,54	58 741,31	56 301,64		56 301,64	2 439,67
6472	Fonds de solidarité	9 230,13			8 554,59				8 554,59
64784	Oeuvres sociales	145 628,86		38 179,74	183 808,60	178 483,16		178 483,16	5 325,44
012	Dépenses afférentes au personnel	19 822 880,68	1 888 155,50		21 711 036,18	19 720 962,80	457,82	19 720 504,98	1 990 531,20
6132	Locations immobilières	440 442,72	49 500,00	-74 301,40	415 641,32	380 945,20		380 945,20	34 696,12
61358	Autres locations mobilières	8 343,78		-1 526,00	6 817,78	4 851,64		4 851,64	1 966,14
614	Charges locatives et de copropriété	41 044,00	26 000,00	83 790,00	150 834,00	121 519,15		121 519,15	29 314,85
61521	Bâtiments publics	137 382,60		109 901,85	247 284,45	240 860,31	35 707,49	205 152,82	42 131,63
61558	Services extérieurs - entretien autres matériels	163 428,68	329 124,38	-63 461,12	429 091,94	289 383,25	75 574,10	213 809,15	215 282,79
61561	Maintenance - part non récupérable	7 037,50	-2 850,68	1 407,06	5 593,88	5 115,58		5 115,58	478,30
6161	Primes d'assurance - multirisques	24 216,69	12 000,00	1 996,11	38 212,80	24 929,38		24 929,38	13 283,42
6163	Primes d'assurance - assurance transport	20 241,35		1 136,50	21 377,85	20 974,94		20 974,94	402,91
6165	Primes d'assurance - responsabilité civile	5 991,22		-1 775,00	4 216,22				4 216,22
61681	Assurance maladie, maternité et accident du travail	551 443,00	148 644,30	-99 663,43	600 423,87	537 451,97		537 451,97	62 971,90

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
6182	Documentation générale et technique	9 197,97		-2 554,03	6 643,94	5 546,69		5 546,69	1 097,25
6184	Concours divers -cotisations	13 311,42	-1 000,00	1 673,00	13 984,42	9 746,51		9 746,51	4 237,91
6188	Autres frais divers	2 914,59	4 850,00	4 512,68	12 277,27	3 861,75		3 861,75	8 415,52
627	Services bancaires et assimilés			2 001,84	2 001,84	2 001,84		2 001,84	
63512	Taxes foncières	1 425,54		-630,00	795,54				795,54
63513	Autres impôts locaux	1 775,00		7 117,00	8 892,00	8 767,00		8 767,00	125,00
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	1 000,00		3 731,00	4 731,00	3 971,00		3 971,00	760,00
6541	Créances admises en non valeur		1 464,82	250,61	1 715,43	1 464,82		1 464,82	250,61
6558	Quote-part de résultat sur opérations faites dans le cadre d'un autre groupement	369 715,47	-111 802,62	34 447,40	292 360,25	292 266,25		292 266,25	94,00
6582	Pécule	263 794,56	-8 054,92	17 562,62	273 302,26	176 110,32	0,20	176 110,12	97 192,14
6588	Autres		45 000,00	-31 119,00	13 881,00				13 881,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes				236 908,15	234 967,91		234 967,91	1 940,24
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales					188,80		188,80	5,20
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		200,00	194,00	194,00				200,00
673	Titres annulés exercices antérieurs	5 000,00	44 400,00	5 083,31	54 483,31	44 844,03		44 844,03	9 639,28
678	Autres charges exceptionnelles		8 719,56	225,00	8 944,56	8 942,16		8 942,16	2,40
68111	Immobilisations incorporelles	4 814,66		-4,00	4 810,66	3 718,00		3 718,00	1 092,66

Opérations budgétaires de dépenses - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif 1	Décisions modificatives 2	Virements de crédits (non repris dans une DM) 3	Prévisions budgétaires totales 4 = 1 + 2 + 3	Emissions 5	Annulations 6	Total des réalisations 7 = 5 - 6	Ecart Prévisions / Réalisations 8 = 4 - 7
68112	Immobilisations corporelles	877 566,88	77 000,00	4,00	954 570,88	592 208,00		592 208,00	362 362,88
6815	Dotations aux provisions d'exploitation		39 000,00		39 000,00	39 000,00		39 000,00	
016	Dépenses afférentes à la structure	3 186 995,78	662 194,84		3 849 190,62	3 053 636,50	111 281,79	2 942 354,71	906 835,91
	Total des DEPENSES de la SECTION	27 661 429,09	3 196 468,48		30 857 897,57	26 602 626,27	171 568,78	26 431 057,49	4 426 840,08
	D'EXPLOITATION								

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart prévisions / réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
7311121	Forfait global de soins	2 028 059,64	3 732,78		2 031 792,42	1 880 905,56		1 880 905,56	150 886,86
7311131	Forfait global hors crédits de prise en charge des frais de transport	191 200,00	-42 318,56		148 881,44	400 584,86	243 813,92	156 770,94	-7 889,50
731118	Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	295 505,66	-87 184,48		208 321,18	395 844,57	182 309,07	213 535,50	-5 214,32
7312131	Dotation hors prise en charge au titre de l'article L. 242-4 du CASF	6 061 508,81	1 413 331,39		7 474 840,20	6 401 289,79	43 518,65	6 357 771,14	1 117 069,06
731224	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 CASF					145 742,81	77 906,21	67 836,60	-67 836,60
7318	Autres secteurs					13 063,05	5 341,05	7 722,00	-7 722,00
73212	CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale)	3 978 419,23	-101 704,03		3 876 715,20	2 743 379,04	33 341,04	2 710 038,00	1 166 677,20
73213	Services mandataires judiciaires à la protection des majeurs	620 486,87	94 011,38		714 498,25	619 728,42		619 728,42	94 769,83
73313	Prix de journée					1 688 875,46	197 431,39	1 491 444,07	-1 491 444,07
73318	Autres modes de tarification	604 800,00			604 800,00	242 234,74	49 246,79	192 987,95	411 812,05
73332	Prix de journée	8 951 853,58	602 939,11		9 554 792,69	11 131 518,99	3 853 165,78	7 278 353,21	2 276 439,48
73418	Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	3 707 662,00	1 320 453,26		5 028 115,26	1 903 815,32	73 054,39	1 830 760,93	3 197 354,33
7381	Produits à la charge de la CAF					14 010,68	403,00	13 607,68	-13 607,68
017	Produits de la tarification	26 439 495,79	3 203 260,85		29 642 756,64	27 580 993,29	4 759 531,29	22 821 462,00	6 821 294,64
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	69 756,76			69 756,76	172 954,65	10 670,62	162 284,03	-92 527,27
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	351 852,89	-2 492,37		349 360,52	379 005,31		379 005,31	-29 644,79
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel	5 841,22			5 841,22	12 742,59	260,15	12 482,44	-6 641,22

Opérations budgétaires de recettes - SECTION D'EXPLOITATION 2024

BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° compte	Libellé des comptes constituant les groupes fonctionnels	Budget primitif	Décisions modificatives	Virements de crédits (non repris dans une DM)	Prévisions budgétaires totales	Emissions	Annulations	Total des réalisations	Ecart Prévisions / Réalisations
		1	2	3	4 = 1 + 2 + 3	5	6	7 = 5 - 6	8 = 4 - 7
70828	Autres participations forfaitaires des usagers	60 000,00	-5 000,00		55 000,00	75 539,51		75 539,51	-20 539,51
7085	Prestations délivrées aux usagers accompagnants et autres tiers	12 600,00			12 600,00	11 991,30	5 945,35	6 045,95	6 554,05
7481	Fonds pour l'emploi hospitalier	48 010,00			48 010,00	67 897,97		67 897,97	-19 887,97
7483	Forfait autonomie	59 547,28			59 547,28	55 240,28		55 240,28	4 307,00
7488	Autres	369 953,15	700,00		370 653,15	838 803,69	16 000,00	822 803,69	-452 150,54
7588	Autres produits divers de gestion courante	85 300,00			85 300,00	72 086,14		72 086,14	13 213,86
018	Autres produits relatifs à exploitation								
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	1 062 861,30	-6 792,37		1 056 068,93	1 686 261,44	32 876,12	1 653 385,32	-597 316,39
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)					391,23		391,23	-391,23
	ou atteints par la déchéance quadriennale	4 500,00			4 500,00	61 096,00		61 096,00	-56 596,00
777	Quote-part des subventions d'investissement	148 572,00			148 572,00	148 572,00		148 572,00	
778	Virees au resultat de l'exercice	6 000,00			6 000,00	2 796,77	60,00	2 736,77	3 263,23
019	Autres produits exceptionnels	159 072,00			159 072,00	212 856,00	60,00	212 796,00	-53 724,00
	Prod finan et prod non encaissables								
	Total des RECETTES de la SECTION D'EXPLOITATION	27 661 429,09	3 196 468,48		30 857 897,57	29 480 110,73	4 792 467,41	24 687 643,32	6 170 254,25

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
10	Apports, dotations et réserves		19 753,35	19 753,35	10 361,27		10 361,27	9 392,08
13	Subv invest	148 572,00		148 572,00	148 572,00		148 572,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	267 417,66	5 754,88	273 172,54	236 745,04		236 745,04	36 427,50
20	Immobilisations incorporelles		254 798,82	254 798,82	86 587,19		86 587,19	168 211,63
21	Immob corporelles	958 066,30	2 501 178,21	3 459 244,51	938 315,16		938 315,16	2 520 929,35
23	Immobilisations en cours		4 335 368,44	4 335 368,44	2 449 598,33	5,00	2 449 593,33	1 885 775,11
27	Autres immobilisations financières	6 000,00		6 000,00				6 000,00
Total		1 380 055,96	7 116 853,70	8 496 909,66	3 870 178,99	5,00	3 870 173,99	4 626 735,67

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
001	Excédit ou déficit invest report		1 897 955,62	1 897 955,62				1 897 955,62
10	Apports, dotations et réserves	441 674,42	4 473,57	446 147,99	267 372,88		267 372,88	178 775,11
13	Subv invest		5 098 424,51	5 098 424,51	359 000,00		359 000,00	4 739 424,51
15	Provisions		39 000,00	39 000,00	39 000,00		39 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00		50 000,00	24 075,00		24 075,00	25 925,00
23	Immobilisations en cours				4 662,06		4 662,06	-4 662,06
27	Autres immobilisations financières	6 000,00		6 000,00				6 000,00
28	Amort des immobilisations	882 381,54	77 000,00	959 381,54	595 926,00		595 926,00	363 455,54
Total		1 380 055,96	7 116 853,70	8 496 909,66	1 290 035,94		1 290 035,94	7 206 873,72

Etat Consommation des Crédits

Section D'EXPLOITATION
DEPENSES

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Dépenses nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 242 087,26	-486 424,82	755 662,44				755 662,44
011	Dépenses afférentes exploit courante	3 409 465,37	1 132 542,96	4 542 008,33	3 828 026,97	59 829,17	3 768 197,80	773 810,53
012	Dépenses afférentes au personnel	19 822 880,68	1 888 155,50	21 711 036,18	19 720 962,80	457,82	19 720 504,98	1 990 531,20
016	Dépenses afférentes à la structure	3 186 995,78	662 194,84	3 849 190,62	3 053 636,50	111 281,79	2 942 354,71	906 835,91
Total		27 661 429,09	3 196 468,48	30 857 897,57	26 602 626,27	171 568,78	26 431 057,49	4 426 840,08

Etat Consommation des Crédits

Section D'EXPLOITATION
RECETTES

00520 - ESMS HORS EP RD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions 1	Emissions 2	Annulations 3	Recettes nettes 4 = 2 - 3	Solde prévisions/ réalisations 5 = 1 - 4
017	Produits de la tarification	26 439 495,79	3 203 260,85	29 642 756,64	27 580 993,29	4 759 531,29	22 821 462,00	6 821 294,64
018	Autres produits relatifs à exploitation	1 062 861,30	-6 792,37	1 056 068,93	1 686 261,44	32 876,12	1 653 385,32	-597 316,39
019	Prod finan et prod non encaissables	159 072,00		159 072,00	212 856,00	60,00	212 796,00	-53 724,00
Total		27 661 429,09	3 196 468,48	30 857 897,57	29 480 110,73	4 792 467,41	24 687 643,32	6 170 254,25

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		137 138,54				262 899,31		400 037,85		400 037,85
	Sous Total compte 1022		137 138,54				262 899,31		400 037,85		400 037,85
1025	Dons et legs en capital		17 245,83				4 473,57		21 719,40		21 719,40
	Sous Total compte 102		154 384,37				267 372,88		421 757,25		421 757,25
10682	Réserve affectée à l'investissement		392 604,63			10 361,27		10 361,27	392 604,63		392 243,36
106868	Autres activités art L.312-1 CASF		446 283,14	166 766,23	183 039,65			166 766,23	629 322,79		462 556,56
	Sous Total compte 10686		446 283,14	166 766,23	183 039,65			166 766,23	629 322,79		462 556,56
106878	Autres activités art L.312-1 CASF		231 181,24		13 077,80				244 259,04		244 259,04
	Sous Total compte 10687		231 181,24		13 077,80				244 259,04		244 259,04
	Sous Total compte 1068		1 070 069,01	166 766,23	196 117,45	10 361,27		177 127,50	1 266 186,46		1 089 058,96
	Sous Total compte 106		1 070 069,01	166 766,23	196 117,45	10 361,27		177 127,50	1 266 186,46		1 089 058,96
	Sous Total compte 10		1 224 453,38	166 766,23	196 117,45	10 361,27	267 372,88	177 127,50	1 687 943,71		1 510 816,21
1108	Autres activités art L.312-1 CASF		327 745,41	217 636,59	58 804,12			217 636,59	386 549,53		168 912,94

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1118	Sous Total compte 110 Autres activités art L.312-1 CASF		327 745,41 196 411,21 196 411,21		217 636,59	58 804,12		217 636,59	386 549,53 196 411,21 196 411,21		168 912,94 196 411,21 196 411,21
11418	Sous Total compte 111 Autres activités art L.312-1 CASF	1 042 587,26						1 042 587,26		1 042 587,26	
	Sous Total compte 114	1 042 587,26						1 042 587,26		1 042 587,26	
1198	Sous Total compte 114 Autres activités art L.312-1 CASF	3 575 258,45		1 543 946,67	154 730,44			5 119 205,12	154 730,44	4 964 474,68	
	Sous Total compte 119	3 575 258,45		1 543 946,67	154 730,44			5 119 205,12	154 730,44	4 964 474,68	
12	Sous Total compte 11 Résultat exercice excéd déficit	4 617 845,71	524 156,62	1 761 583,26	213 534,56			6 379 428,97	737 691,48	5 641 737,79	
	Sous Total compte 12	1 529 058,75		409 652,01	1 938 710,76			1 938 710,76	1 938 710,76		0,00
1311	Etat	1 529 058,75		409 652,01	1 938 710,76			1 938 710,76	1 938 710,76		0,00
1312	Coll et etab pub		8 000,00				159 000,00		159 000,00		159 000,00
									8 000,00		8 000,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13188	Autres subv		300 000,00				200 000,00		500 000,00		500 000,00
	Sous Total compte 1318		300 000,00				200 000,00		500 000,00		500 000,00
1391	Etat	6 616,00				1 654,00		8 270,00		8 270,00	
1392	Coll et etab pub					800,00		1 600,00		1 600,00	
13988	Autres subv	664 351,00				146 118,00		810 469,00		810 469,00	
	Sous Total compte 1398	664 351,00				146 118,00		810 469,00		810 469,00	
	Sous Total compte 139	671 767,00				148 572,00		820 339,00		820 339,00	
	Sous Total compte 13	671 767,00				148 572,00		820 339,00		153 339,00	
1518	Autres provisions pour risques		308 000,00				359 000,00		667 000,00		197 913,00
	Sous Total compte 151		158 913,00				39 000,00		197 913,00		197 913,00
	Sous Total compte 15		158 913,00				39 000,00		197 913,00		197 913,00
1641	Emprunts en euros		773 860,23			96 732,54		96 732,54	773 860,23		677 127,69

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
165 1678	Sous Total compte 164 Depots et cautionnements recus Autres emprunts dettes assortis condit		773 860,23 89 087,97 6 570 160,00			96 732,54 13 572,50 126 440,00	24 075,00	96 732,54 13 572,50 126 440,00	773 860,23 113 162,97 6 570 160,00		677 127,69 99 590,47 6 443 720,00
181	Sous Total compte 167 Sous Total compte 16 Cpte liaison : affectation à... Sous Total compte 18	3 152 505,10 3 152 505,10	6 570 160,00 7 433 108,20			126 440,00 236 745,04	24 075,00	126 440,00 236 745,04 3 152 505,10 3 152 505,10	6 570 160,00 7 457 183,20		6 443 720,00 7 220 438,16
	Total classe 1	9 971 176,56	9 648 631,20	2 338 001,50	2 348 362,77	395 678,31	689 447,88	12 704 856,37	12 686 441,85	9 979 906,04	9 961 491,52
2031	Frais d'études	19 840,80				51 969,12		71 809,92		71 809,92	
205	Sous Total compte 203 Concessions droits similaires brevets	19 840,80 40 472,54				51 969,12 34 618,07		71 809,92 75 090,61		71 809,92 75 090,61	
211	Sous Total compte 20 Terrains	60 313,34 252 625,27				86 587,19		146 900,53 252 625,27		146 900,53 252 625,27	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2135	Instal gales agentct améagts const	901 927,55				505 632,99		1 407 560,54		1 407 560,54	
	Sous Total compte 213	901 927,55				505 632,99		1 407 560,54		1 407 560,54	
2151	Instal complexes spécial	34 470,29				8 761,80		43 231,89		43 231,89	
2153	Instal à caractère spécif	22 918,03						22 918,03		22 918,03	
2154	Mat et outillage	286 955,61				124 291,42		411 247,03		411 247,03	
	Sous Total compte 215	344 343,93				133 053,02		477 396,95		477 396,95	
2181	Instal gales agentct amngts divers	68 036,52				1 120,80		69 157,32		69 157,32	
2182	Mat de transport	86 947,25				25 200,50		112 147,75		112 147,75	
2183	Mat bureau mat informatique	34 546,34				17 484,98		52 031,32		52 031,32	
2184	Mobilier	135 554,57				255 822,87		391 377,44		391 377,44	
	Sous Total compte 218	325 084,68				299 629,15		624 713,83		624 713,83	
	Sous Total compte 21	1 823 981,43				938 315,16		2 762 296,59		2 762 296,59	
2313	Constructions en cours sur sol propre	3 230 361,09				2 449 598,33	4 667,06	5 679 959,42	4 667,06	5 675 292,36	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 231	3 230 361,09				2 449 598,33	4 667,06	5 679 959,42	4 667,06	5 675 292,36	
275	Sous Total compte 23 Dépôts et cautionnements versés	3 230 361,09				2 449 598,33	4 667,06	5 679 959,42	4 667,06	5 675 292,36	
	Sous Total compte 27	14 994,54						14 994,54		14 994,54	
28013	Amort frais évaluation		21 330,12				3 718,00				25 048,12
	Sous Total compte 2801		21 330,12				3 718,00				25 048,12
28031	Amort frais études		13 158,00								13 158,00
	Sous Total compte 2803		13 158,00								13 158,00
2805	Concessions droits similaires brevets		24 175,80				16 743,39				40 919,19
	Sous Total compte 280		58 663,92				20 461,39				79 125,31
28131	Amort bâtiments		1 038 482,71				254 787,00				1 293 269,71
28135	Amort instal gales agenct amégat constru		884 061,01				177 932,53				861 993,54
	Sous Total compte 2813		1 722 543,72				432 719,53				2 155 263,25

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28151	Amort instal complexes spécialisées		76 667,01				14 664,78		91 331,79		91 331,79
28153	Amort instal à caractère spécifique		12 798,69				3 776,47		16 575,16		16 575,16
28154	Amort mat et outillage		226 295,17				59 103,84		285 399,01		285 399,01
	Sous Total compte 2815		315 760,87				77 545,09		393 305,96		393 305,96
28181	Amort instal gal agct amgt divers		56 199,85				2 372,64		58 572,49		58 572,49
28182	Amort mat transport		65 442,90				24 799,82		90 242,52		90 242,52
28183	Amort mat bureau mat informatique		13 936,96				3 296,00		17 232,96		17 232,96
28184	Amort mobilier		169 937,95				34 437,73		204 375,68		204 375,68
28188	Amort autres immob corporelles		2 381,75				294,00		2 675,75		2 675,75
	Sous Total compte 2818		307 899,41				65 199,99		373 099,40		373 099,40
	Sous Total compte 281		2 346 204,00				575 464,61		2 921 668,61		2 921 668,61
	Sous Total compte 28		2 404 867,92				595 926,00		3 000 793,92		3 000 793,92
	Total classe 2	5 129 650,40	2 404 867,92			3 474 500,68	600 593,06	8 604 151,08	3 005 460,98	8 599 484,02	3 000 793,92

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs		348 662,32	6 355 787,40	6 308 278,00			6 355 787,40	6 656 940,32		301 152,92
40172	Fournisseurs - oppositions			4 443,85	4 714,79			4 443,85	4 714,79		270,94
	Sous Total compte 4017			4 443,85	4 714,79			4 443,85	4 714,79		270,94
	Sous Total compte 401		348 662,32	6 360 231,25	6 312 992,79			6 360 231,25	6 661 655,11		301 423,86
4041	Fournis achats immob			3 009 949,15	3 166 038,49			3 009 949,15	3 166 038,49		156 089,34
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		31 203,95		37 191,73				68 395,68		68 395,68
40472	Fournis achats immob - opposition			168 609,60	183 881,33			168 609,60	183 881,33		15 271,73
40473	Fournis immob pénal retard exéc marchés				8 275,00				8 275,00		8 275,00
	Sous Total compte 4047		31 203,95	168 609,60	229 348,06			168 609,60	260 552,01		91 942,41
	Sous Total compte 404		31 203,95	3 178 558,75	3 395 386,55			3 178 558,75	3 426 590,50		248 031,75
408	Fournis factures non parvenues		167 118,32	167 118,32	258 637,05			167 118,32	425 755,37		258 637,05
	Sous Total compte 40		546 984,59	9 705 908,32	9 967 016,39			9 705 908,32	10 514 000,98		808 092,66
4111	Usagers - amiable	230 519,15		2 820 759,97	2 171 224,43			3 051 279,12	2 171 224,43	880 054,69	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4112	Caisse pivot			7 835 158,68	7 647 906,22			7 835 158,68	7 647 906,22	187 252,46	
41131	Cais sécu social rég gal - amiable			610 608,03	610 608,03			610 608,03	610 608,03		0,00
41132	Cais sécu soc régime agricole amiable			392 695,36	392 695,36			392 695,36	392 695,36		0,00
	Sous Total compte 4113			1 003 303,39	1 003 303,39			1 003 303,39	1 003 303,39		0,00
4114	Dépt - amiable	1 709 269,03		12 277 779,30	13 043 786,31			13 987 048,33	13 043 786,31	943 262,02	
4115	Autres tiers payants - amiable	1 044,00		2 398,45	1 277,00			3 442,45	1 277,00	2 165,45	
41161	DG loi sociale amiable	49 383,00		719 283,86	768 666,86			768 666,86	768 666,86		0,00
	Sous Total compte 4116	49 383,00		719 283,86	768 666,86			768 666,86	768 666,86		0,00
	Sous Total compte 411	1 990 215,18		24 688 683,65	24 636 164,21			26 648 898,83	24 636 164,21	2 012 734,62	
4152	Créances irrécouvrables admises en non-v			1 464,82	1 464,82			1 464,82	1 464,82		0,00
	Sous Total compte 415			1 464,82	1 464,82			1 464,82	1 464,82		0,00
4161	Usagers - contentieux	10 938,65		40 948,49	27 831,53			51 887,14	27 831,53	24 055,61	
4164	Départements - contentieux	151 885,75		922 703,34	877 485,35			1 074 589,09	877 485,35	197 103,74	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4165	Autres tiers payants - contentieux	2 178,83		299 885,99	250 502,99			2 178,83		2 178,83	
41662	Autres versements de l'Etat			299 885,99	250 502,99			299 885,99	250 502,99	49 383,00	
	Sous Total compte 4166	165 003,23		299 885,99	250 502,99			299 885,99	250 502,99	49 383,00	
418	Redevables - produits à recevoir			1 263 537,82	1 155 819,87			1 428 541,05	1 155 819,87	272 721,18	
419171	Provision versée par hébergés en attente	1 257 321,86		38 541,91	1 257 321,86			1 295 863,77	1 257 321,86	38 541,91	
			126 161,97	173 580,31	79 614,59			173 580,31	205 776,56		32 196,25
419172	Contribut hébergés admis à aide sociale		4 805,84	7 950,26	5 070,46			7 950,26	9 876,30		1 926,04
	Sous Total compte 41917		130 967,81	181 530,57	84 685,05			181 530,57	215 652,86		34 122,29
	Sous Total compte 4191		130 967,81	181 530,57	84 685,05			181 530,57	215 652,86		34 122,29
	Sous Total compte 419		130 967,81	181 530,57	84 685,05			181 530,57	215 652,86		34 122,29
	Sous Total compte 41	3 412 540,27		26 143 758,77	27 135 455,81			29 556 299,04	27 266 423,62	2 289 875,42	
421	Personnel - rémunérations dues		300,00	10 307 648,96	10 309 048,96			10 307 648,96	10 309 348,96		1 700,00
427	Personnel - oppositions			10 837,01	10 837,01			10 837,01	10 837,01		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
431	Sous Total compte 42		300,00	10 318 485,97	10 319 885,97			10 318 485,97	10 320 185,97		1 700,00
437	Sécurité sociale			4 689 504,18	4 689 504,18			4 689 504,18	4 689 504,18		0,00
	Autres organismes sociaux			3 732 359,88	3 732 359,88			3 732 359,88	3 732 359,88		0,00
4431	Sous Total compte 43			8 421 864,06	8 421 864,06			8 421 864,06	8 421 864,06		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le			282 373,48	282 053,48			282 373,48	282 053,48	320,00	
4428	Autres			54 839,85	54 839,85			54 839,85	54 839,85		0,00
44311	Sous Total compte 442		102 143,59	337 213,33	336 893,33			337 213,33	336 893,33	320,00	
	Contributions versées par les hébergés			529 390,30	570 588,17			529 390,30	672 731,76		
443121	Ressources encaissées par le comptable		1 098,38	23 316,38	23 230,02			23 316,38	24 328,40		1 012,02
443122	Ress à reverser à collect assistance		4 870,98	24 224,72	23 623,18			24 224,72	28 494,16		4 269,44
	Sous Total compte 44312		5 969,36	47 541,10	46 853,20			47 541,10	52 822,56		5 281,46
	Sous Total compte 4431		108 112,95	576 931,40	617 441,37			576 931,40	725 554,32		148 622,92
443221	Recettes- Amiable			262 899,31	262 899,31			262 899,31	262 899,31		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 44322			262 899,31	262 899,31			262 899,31	262 899,31		0,00
44331	Sous Total compte 4432			262 899,31	262 899,31			262 899,31	262 899,31		0,00
44337	Dept - dépenses		80,00	80,00				80,00	80,00		0,00
	Dépt aide sociale versé contribut héberg		142 653,03	603 922,53	521 113,96			603 922,53	663 766,99		59 844,46
	Sous Total compte 4433		142 733,03	604 002,53	521 113,96			604 002,53	663 846,99		59 844,46
44361	EHESP- Dépenses			137 500,00	156 070,75			137 500,00	156 070,75		18 570,75
44381	Sous Total compte 4436			137 500,00	156 070,75			137 500,00	156 070,75		18 570,75
	Autr coll pub organ internat - dépenses			57 145,00	57 145,00			57 145,00	57 145,00		0,00
443821	Recettes- Amiable			586 976,53	586 976,53			586 976,53	586 976,53		0,00
	Sous Total compte 44382			586 976,53	586 976,53			586 976,53	586 976,53		0,00
	Sous Total compte 4438			644 121,53	644 121,53			644 121,53	644 121,53		0,00
	Sous Total compte 443		250 845,98	2 225 454,77	2 201 646,92			2 225 454,77	2 452 492,90		227 038,13
4478	Autres impôts et taxes		8 781,00	78 126,49	69 445,49			78 126,49	78 226,49		100,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451002	Sous Total compte 447		8 781,00	78 126,49	69 445,49			78 126,49	78 226,49		100,00
	Sous Total compte 44		259 626,98	2 640 794,59	2 607 985,74			2 640 794,59	2 867 612,72		226 818,13
	Cpte rattach avec le budget principal		5 855 138,94	26 708 976,99	29 925 423,67			26 708 976,99	35 780 562,61		9 071 585,62
46321	Sous Total compte 451		5 855 138,94	26 708 976,99	29 925 423,67			26 708 976,99	35 780 562,61		9 071 585,62
	Sous Total compte 45		5 855 138,94	26 708 976,99	29 925 423,67			26 708 976,99	35 780 562,61		9 071 585,62
	Fonds reçus ou dépos hospital hébergés		419,45	5 391,31	5 391,31			5 391,31	5 810,76		419,45
466	Sous Total compte 4632		419,45	5 391,31	5 391,31			5 391,31	5 810,76		419,45
	Sous Total compte 463		419,45	5 391,31	5 391,31			5 391,31	5 810,76		419,45
	Excédit de verSEMENT		1 214,49	43 332,29	44 821,71			43 332,29	46 036,20		2 703,91
4671	Autr cptes créditeurs-créditeurs divers		2 210,33	474 874,27	475 210,61			474 874,27	477 420,94		2 546,67
46721	Débiteurs divers - amiable	360 164,16		1 015 218,68	1 254 128,99			1 375 382,84	1 254 128,99	121 253,85	
46726	Débiteurs divers - contentieux	10 889,97		312 867,20	6 739,59			323 757,17	6 739,59	317 017,58	
	Sous Total compte 4672	371 054,13		1 328 085,88	1 260 868,58			1 699 140,01	1 260 868,58	438 271,43	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 467	371 054,13	2 210,33	1 802 960,15	1 736 079,19			2 174 014,28	1 738 289,52	435 724,76	
	Sous Total compte 46	371 054,13	3 844,27	1 851 683,75	1 786 292,21			2 222 737,88	1 790 136,48	432 601,40	
4711	Versé des régisseurs		131,53	1 822 010,99	1 821 879,46			1 822 010,99	1 822 010,99		0,00
4712	Virements réimputés		5 517,11	18 210,41	18 256,13			18 210,41	23 773,24		5 562,83
4713	Recettes perçues avant émission titres		9 776,28	253 577,35	253 580,41			253 577,35	263 356,69		9 779,34
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		4 166,07	20 789,33	16 818,76			20 789,33	20 984,83		195,50
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		26 732,92	571 997,15	580 804,51			571 997,15	607 537,43		35 540,28
	Sous Total compte 47141		30 898,99	592 786,48	597 623,27			592 786,48	628 522,26		35 735,78
	Sous Total compte 4714		30 898,99	592 786,48	597 623,27			592 786,48	628 522,26		35 735,78
4718	Autres recettes à régulariser		81 583,25	4 780 697,81	4 723 272,15			4 780 697,81	4 804 855,40		24 157,59
	Sous Total compte 471		127 907,16	7 467 283,04	7 414 611,42			7 467 283,04	7 542 518,58		75 235,54
4721	Dép sans mandatement préalable			700 646,26	700 646,26			700 646,26	700 646,26		0,00
4722	DACR commission carte bancaire	0,31		1,53	1,84			1,84	1,84		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4728	DACR - autres dépenses à régul			251 830,86	251 830,86			251 830,86	251 830,86		0,00
	Sous Total compte 472	0,31		952 478,65	952 478,96			952 478,96	952 478,96		0,00
	Sous Total compte 47	0,31	127 907,16	8 419 761,69	8 367 090,38			8 419 762,00	8 494 997,54		75 235,54
	Total classe 4	3 783 594,71	6 924 769,75	94 211 234,14	98 531 014,23			97 994 828,85	105 455 783,98	2 762 589,14	10 223 544,27
51178	Autres valeurs impayées			235,97	235,97			235,97	235,97		0,00
5118	Sous Total compte 5117			235,97	235,97			235,97	235,97		0,00
	Autres valeurs à l'encaisSEment			8 750,35	8 728,27			8 750,35	8 728,27	22,08	
	Sous Total compte 511			8 986,32	8 964,24			8 986,32	8 964,24	22,08	
5411	Sous Total compte 51			8 986,32	8 964,24			8 986,32	8 964,24	22,08	
	Disponibilités chez régisseurs d'avances	93 847,20		319 427,57	312 860,51			413 274,77	312 860,51	100 414,26	
	Sous Total compte 541	93 847,20		319 427,57	312 860,51			413 274,77	312 860,51	100 414,26	
	Sous Total compte 54	93 847,20		319 427,57	312 860,51			413 274,77	312 860,51	100 414,26	
580	Opérations d'ordre budgétaires			783 498,00	783 498,00			783 498,00	783 498,00		0,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
588	Autres virements internes			43 997,74	43 997,74			43 997,74	43 997,74		0,00
	Sous Total compte 58			827 495,74	827 495,74			827 495,74	827 495,74		0,00
	Total classe 5	93 847,20		1 155 909,63	1 149 320,49			1 249 756,83	1 149 320,49	100 436,34	
60611	Eau et assainisSEment			104 975,38				104 975,38			
60612	Energie - électricité			606 818,13				606 818,13			
60613	Chauffage			414 264,60				414 264,60			
	Sous Total compte 6061			1 126 058,11				1 126 058,11		1 126 058,11	
60621	Combustibles et carburants			32 405,54				32 405,54			
60622	Produits d'entretien			77 215,27			1 285,70	77 215,27	1 285,70		
60624	Fournitures administratives			34 418,46			574,73	34 418,46	574,73		
60625	Fournitures scol éduc et loisirs			37 176,70			6 725,27	37 176,70	6 725,27		
606261	Protections, produits absorbants			19 342,71			1 558,03	19 342,71	1 558,03		
606268	Autres fournitures hôtelières			20 534,14			12,71	20 534,14	12,71		

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60628	Sous Total compte 60626 Autres fournit non stikées					39 876,85	1 570,74	39 876,85	1 570,74	38 306,11	
6063	Sous Total compte 6062					10 590,44	920,40	10 590,44	920,40	9 670,04	
6066	Alimentation			231 683,26	11 076,84	231 683,26	11 076,84	231 683,26	11 076,84	220 606,42	
6068	Fournitures médicales			419 373,47	803,99	419 373,47	803,99	419 373,47	803,99	418 569,48	
	Autres achts non stikés matières fournit			37 190,01		37 190,01		37 190,01		37 190,01	
				99 859,83	27 483,27	99 859,83	27 483,27	99 859,83	27 483,27	72 376,56	
	Sous Total compte 606			1 914 164,68	39 364,10	1 914 164,68	39 364,10	1 914 164,68	39 364,10	1 874 800,58	
61118	Sous Total compte 60			1 914 164,68	39 364,10	1 914 164,68	39 364,10	1 914 164,68	39 364,10	1 874 800,58	
	Autres			37 486,72		37 486,72		37 486,72		37 486,72	
61128	Sous Total compte 6111			37 486,72		37 486,72		37 486,72		37 486,72	
	Autres prestations à caractère médico-so			172 272,65	2 202,09	172 272,65	2 202,09	172 272,65	2 202,09	170 070,56	
	Sous Total compte 6112			172 272,65	2 202,09	172 272,65	2 202,09	172 272,65	2 202,09	170 070,56	
	Sous Total compte 611			209 759,37	2 202,09	209 759,37	2 202,09	209 759,37	2 202,09	207 557,28	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6163	Primes d'assurance - assurance transport					20 974,94		20 974,94		20 974,94	
61681	Assurance maladie, maternité et accident					537 451,97		537 451,97		537 451,97	
	Sous Total compte 6168					537 451,97		537 451,97		537 451,97	
	Sous Total compte 616					583 356,29		583 356,29		583 356,29	
6182	Documentation générale et technique					5 546,69		5 546,69		5 546,69	
6184	Concours divers -cotisations					9 746,51		9 746,51		9 746,51	
6188	Autres frais divers					3 861,75		3 861,75		3 861,75	
	Sous Total compte 618					19 154,95		19 154,95		19 154,95	
	Sous Total compte 61					1 854 945,74	113 483,68	1 854 945,74	113 483,68	1 741 462,06	
62113	Personnel médical et paramédical					372 124,03		372 124,03		372 124,03	
6215	Personnel affecté à l'établissement					372 124,03		372 124,03		372 124,03	
						57 145,00		57 145,00		57 145,00	
6218	Autres personnels extérieurs					210 222,77		210 222,77		210 222,77	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6226	Sous Total compte 621					639 491,80		639 491,80		639 491,80	
	Honoraires					960,00		960,00		960,00	
62428	Sous Total compte 622					960,00		960,00		960,00	
	Autres transports d'usagers					386 180,40		386 180,40		386 180,40	
	Sous Total compte 624					386 180,40		386 180,40		386 180,40	
6251	Sous Total compte 625					386 180,40		386 180,40		386 180,40	
	Voyages et déplacements					5 905,28	0,30	5 905,28	0,30	5 904,98	
6261	Sous Total compte 626					5 905,28	0,30	5 905,28	0,30	5 904,98	
6262	Frais d'affranchissement					661,32		661,32		661,32	
	Frais de télécommunications					30 852,40		30 852,40		30 852,40	
627	Sous Total compte 627					31 513,72		31 513,72		31 513,72	
6281	Services bancaires et assimilés					2 001,84		2 001,84		2 001,84	
	Prestations de blanchissage a l'exterieu					91 177,60		91 177,60		91 177,60	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64111	Sous Total compte 63					389 334,27		389 334,27		389 334,27	
64114	Rémunération principale					5 652 391,73		5 652 391,73		5 652 391,73	
	Nouvelle bonification indiciaire (NBI)					66 068,30		66 068,30		66 068,30	
64115	Supplément familial de traitement					54 607,58		54 607,58		54 607,58	
641181	Gratifications des stagiaires					1 218,00		1 218,00		1 218,00	
641182	Complément de traitement indiciaire (CTI)					481 798,10		481 798,10		481 798,10	
641183	Prime Grand âge					23 084,99		23 084,99		23 084,99	
641185	Majoration horaire pour travail de nuit					6 979,22		6 979,22		6 979,22	
641186	Indemnités forfaitaires pour travail des					132 293,50		132 293,50		132 293,50	
641188	Autres					1 466 251,54		1 466 251,54		1 466 251,54	
	Sous Total compte 64118					2 111 625,35		2 111 625,35		2 111 625,35	
	Sous Total compte 6411					7 884 692,96		7 884 692,96		7 884 692,96	
64131	Rémunération principale					941 685,93		941 685,93		941 685,93	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
641382	Libellé du compte					77 183,32		77 183,32		77 183,32	
641383	Complément de traitement indiciaire (CTI)					2 832,00		2 832,00		2 832,00	
641385	Prime Grand âge					507,18		507,18		507,18	
	Majoration horaire pour travail de nuit										
641386	Indemnités forfaitaires pour travail de nuit					26 491,66		26 491,66		26 491,66	
641388	Autres					180 190,45		180 190,45		180 190,45	
	Sous Total compte 64138					287 204,61		287 204,61		287 204,61	
64151	Sous Total compte 6413					1 228 890,54		1 228 890,54		1 228 890,54	
641582	Rémunération principale					2 919 001,18		2 919 001,18		2 918 543,36	
	Complément de traitement indiciaire (CTI)					317 464,72	457,82	317 464,72	457,82	317 464,72	
641583	Prime Grand âge					10 634,61		10 634,61		10 634,61	
641585	Majoration horaire pour travail de nuit					13 360,95		13 360,95		13 360,95	
641586	Indemnités forfaitaires pour travail de nuit					133 361,92		133 361,92		133 361,92	
641588	Autres					615 114,68		615 114,68		615 114,68	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 64158					1 089 936,88		1 089 936,88		1 089 936,88	
6417	Sous Total compte 6415					4 008 938,06	457,82	4 008 938,06	457,82	4 008 480,24	
6419	Apprentis					42 171,66		42 171,66		42 171,66	
	Rembst rémunérations du persel non médi					10 670,62	172 954,65	10 670,62	172 954,65		
	Sous Total compte 641					13 175 363,84	173 412,47	13 175 363,84	173 412,47	13 001 951,37	162 284,03
6421	Praticiens					71 130,88		71 130,88		71 130,88	
6428	Autres					4 372,33		4 372,33		4 372,33	
	Sous Total compte 642					75 503,21		75 503,21		75 503,21	
64511	Cotisations à l'URSSAF					2 933 884,00		2 933 884,00		2 933 884,00	
64513	Cotisations aux caisses de retraite					2 263 628,30		2 263 628,30		2 263 628,30	
	Sous Total compte 6451					5 197 512,30		5 197 512,30		5 197 512,30	
64521	Cotisations à l'URSSAF					25 997,78		25 997,78		25 997,78	
64523	Cotisations aux caisses de retraite					5 423,42		5 423,42		5 423,42	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6459	Sous Total compte 6452					31 421,20	379 005,31	31 421,20	379 005,31	31 421,20	379 005,31
	Rembst charges de sécu soc										
6471	Sous Total compte 645					5 228 933,50	379 005,31	5 228 933,50	379 005,31	4 849 928,19	
	Prestations versees pour le					56 301,64		56 301,64		56 301,64	
	compte du f										
64784	Oeuvres sociales					178 483,16		178 483,16		178 483,16	
	Sous Total compte 6478					178 483,16		178 483,16		178 483,16	
	Sous Total compte 647					234 784,80		234 784,80		234 784,80	
	Sous Total compte 64					18 714 585,35	552 417,78	18 714 585,35	552 417,78	18 162 167,57	
6541	Créances admises en non valeur					1 464,82		1 464,82		1 464,82	
	Sous Total compte 654					1 464,82		1 464,82		1 464,82	
6558	Quote-part résultat autre group					292 266,25		292 266,25		292 266,25	
	Sous Total compte 655					292 266,25		292 266,25		292 266,25	
6582	Pécule					176 110,32	0,20	176 110,32	0,20	176 110,12	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6611	Sous Total compte 668					176 110,32	0,20	176 110,32	0,20	176 110,12	
	Sous Total compte 65					469 841,39	0,20	469 841,39		469 841,19	
	Interets des emprunts et dettes					234 967,91		234 967,91		234 967,91	
6712	Sous Total compte 661					234 967,91		234 967,91		234 967,91	
	Sous Total compte 66					234 967,91		234 967,91		234 967,91	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales					188,80		188,80		188,80	
673 678	Sous Total compte 671					188,80		188,80		188,80	
	Titres annulés exercices antérieurs					44 844,03		44 844,03		44 844,03	
	Autres charges exceptionnelles					8 942,16		8 942,16		8 942,16	
68111 68112	Sous Total compte 67					53 974,99		53 974,99		53 974,99	
	Immobilisations incorpo					3 718,00		3 718,00		3 718,00	
	Immob corporelles					592 208,00		592 208,00		592 208,00	
	Sous Total compte 6811					595 926,00		595 926,00		595 926,00	

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6815	DP d'exploitation					39 000,00		39 000,00		39 000,00	
	Sous Total compte 681					634 926,00		634 926,00		634 926,00	
	Sous Total compte 68					634 926,00		634 926,00		634 926,00	
	Total classe 6					26 613 296,89	723 528,74	26 613 296,89	723 528,74	26 431 057,49	541 289,34
7081	Produits des services exploités dans l'i					260,15	12 742,59	260,15	12 742,59		12 482,44
70828	Autres participations forfait usagers						75 539,51		75 539,51		75 539,51
7085	Sous Total compte 7082					5 945,35	75 539,51	5 945,35	75 539,51		75 539,51
	Prestations délivrées aux usagers accom						11 991,30		11 991,30		6 045,95
	Sous Total compte 708					6 205,50	100 273,40	6 205,50	100 273,40		94 067,90
7311121	Forfait global de soins					6 205,50	100 273,40	6 205,50	100 273,40		94 067,90
7311131	Sous Total compte 731112						1 880 905,56		1 880 905,56		1 880 905,56
	Forfait global hors crédits frais transp					243 813,92	1 880 905,56	243 813,92	1 880 905,56		1 880 905,56
							400 584,86		400 584,86		156 770,94

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
731118	Sous Total compte 731113			243 813,92	400 584,86	243 813,92	400 584,86	243 813,92	400 584,86		156 770,94
	Autres établissements et services sociaux			182 309,07	395 844,57	182 309,07	395 844,57	182 309,07	395 844,57		213 535,50
	Sous Total compte 73111			426 122,99	2 677 334,99	426 122,99	2 677 334,99	426 122,99	2 677 334,99		2 251 212,00
7312131	Sous Total compte 7311			426 122,99	2 677 334,99	426 122,99	2 677 334,99	426 122,99	2 677 334,99		2 251 212,00
	Dotation hors prise en charge au titre d			43 518,65	6 401 289,79	43 518,65	6 401 289,79	43 518,65	6 401 289,79		6 357 771,14
	Sous Total compte 731213			43 518,65	6 401 289,79	43 518,65	6 401 289,79	43 518,65	6 401 289,79		6 357 771,14
731224	Sous Total compte 73121			43 518,65	6 401 289,79	43 518,65	6 401 289,79	43 518,65	6 401 289,79		6 357 771,14
	PEC selon article L.242-4 CASF			77 906,21	145 742,81	77 906,21	145 742,81	77 906,21	145 742,81		67 836,60
	Sous Total compte 73122			77 906,21	145 742,81	77 906,21	145 742,81	77 906,21	145 742,81		67 836,60
7318	Sous Total compte 7312			121 424,86	6 547 032,60	121 424,86	6 547 032,60	121 424,86	6 547 032,60		6 425 607,74
	Autres secteurs			5 341,05	13 063,05	5 341,05	13 063,05	5 341,05	13 063,05		7 722,00
	Sous Total compte 731			552 888,90	9 237 430,64	552 888,90	9 237 430,64	552 888,90	9 237 430,64		8 684 541,74
73212	CHRS			33 341,04	2 743 379,04	33 341,04	2 743 379,04	33 341,04	2 743 379,04		2 710 038,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73213	Serv. Mandat. Judic. protection majeurs										619 728,42
	Sous Total compte 7321					33 341,04	3 363 107,46	33 341,04	3 363 107,46		3 329 766,42
73313	Sous Total compte 732					33 341,04	3 363 107,46	33 341,04	3 363 107,46		3 329 766,42
73318	Prix de journée			197 431,39	1 688 875,46	197 431,39	1 688 875,46	197 431,39	1 688 875,46		1 491 444,07
	Autres modes de tarification			49 246,79	242 234,74	49 246,79	242 234,74	49 246,79	242 234,74		192 987,95
	Sous Total compte 7331			246 678,18	1 931 110,20	246 678,18	1 931 110,20	246 678,18	1 931 110,20		1 684 432,02
73332	Prix de journée			3 853 165,78	11 131 518,99	3 853 165,78	11 131 518,99	3 853 165,78	11 131 518,99		7 278 353,21
	Sous Total compte 7333			3 853 165,78	11 131 518,99	3 853 165,78	11 131 518,99	3 853 165,78	11 131 518,99		7 278 353,21
	Sous Total compte 733			4 099 843,96	13 062 629,19	4 099 843,96	13 062 629,19	4 099 843,96	13 062 629,19		8 962 785,23
73418	Autres ESMS			73 054,39	1 903 815,32	73 054,39	1 903 815,32	73 054,39	1 903 815,32		1 830 760,93
	Sous Total compte 7341			73 054,39	1 903 815,32	73 054,39	1 903 815,32	73 054,39	1 903 815,32		1 830 760,93
	Sous Total compte 734			73 054,39	1 903 815,32	73 054,39	1 903 815,32	73 054,39	1 903 815,32		1 830 760,93
7381	Produits à la charge de la CAF			403,00	14 010,68	403,00	14 010,68	403,00	14 010,68		13 607,68

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 738			403,00	14 010,68	403,00	14 010,68				13 607,68
7481	Sous Total compte 73			4 759 531,29	27 580 993,29	4 759 531,29	27 580 993,29				22 821 462,00
7483	Fonds pour l'emploi hospitalier				67 897,97		67 897,97				67 897,97
7488	Forfait autonomie				55 240,28		55 240,28				55 240,28
	Autres			16 000,00	838 803,69	16 000,00	838 803,69				822 803,69
	Sous Total compte 748			16 000,00	961 941,94	16 000,00	961 941,94				945 941,94
	Sous Total compte 74			16 000,00	961 941,94	16 000,00	961 941,94				945 941,94
7588	Autres produits divers de gestion couran			16 000,00	72 086,14	16 000,00	72 086,14				72 086,14
	Sous Total compte 758				72 086,14		72 086,14				72 086,14
	Sous Total compte 75				72 086,14		72 086,14				72 086,14
764	Revenus des VMP				391,23		391,23				391,23
773	Sous Total compte 76				391,23		391,23				391,23
	Mandats annulés (sur exercices antérieur				61 096,00		61 096,00				61 096,00

Balance Générale des Comptes

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé du compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
777	Quote-part des subv d'investissSEM				148 572,00		148 572,00		148 572,00		148 572,00
778	Autres produits exceptionnels			60,00	2 796,77	60,00	2 796,77	60,00	2 796,77		2 736,77
	Sous Total compte 77			60,00	212 464,77	60,00	212 464,77	60,00	212 464,77		212 404,77
	Total classe 7			4 781 796,79	28 928 150,77	4 781 796,79	28 928 150,77	4 781 796,79	28 928 150,77		24 146 353,98
	Total général	18 978 268,87	18 978 268,87	97 705 145,27	102 028 697,49	151 948 686,81	151 948 686,81	47 873 473,03	47 873 473,03		47 873 473,03

Renseignements annexes à la balance

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXÉCUTION DU BUDGET

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

COMPTES	RESULTAT A LA CLOTURE L'EXERCICE PRECEDENT (1)		RESULTAT DE L'EXERCICE (2)		RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (3)	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
		1 897 955,62		2 580 138,05		682 182,43

(1) [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes : 1-2-39-481-49-59] - [BE soldes créditeurs - BE soldes débiteurs des comptes non budgétaires : 10685, 10686, 10687, 110, 111,114, 1163, 119, 12, 1412, 1688, 2768]

(2) Solde des opérations budgétaires de l'année

(3) Somme algébrique des colonnes (1) et (2)

Renseignements annexes à la balance

SECTION D'INVESTISSEMENT : EXÉCUTION DU BUDGET
RAPPROCHEMENT DE LA BALANCE ET DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

00520 - EMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59 (4)		DIFFERENCE BRUTE (5)
SOLDES DEBITEURS	SOLDES CREDITEURS	
18 579 390,06	12 962 285,44	-5 617 104,62

(4) Soldes débiteurs et soldes créditeurs de la balance de sortie des comptes CLASSES 1, 2 COMPTES 39, 481, 49, 59
(5) = Soldes créditeurs - Soldes débiteurs

COMPTE 10685 (6)	COMPTE 10686 (7)	COMPTE 10687 (8)	COMPTE 110 (9)	COMPTE 111 (10)	COMPTE 119 (11)	COMPTE 114 (12)	COMPTE 1163 (13)	COMPTE 1412 (14)	COMPTE 1688 (15)	COMPTE 2768 (16)	RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE (17)
	462 556,56	244 259,04	168 912,94	196 411,21	-4 964 474,68	-1 042 587,26					-682 182,43

(6) à (16) : Soldes créditeurs (+) ou débiteurs (-) des comptes à la balance de sortie
(17) : Identité du résultat : (17) = (3) = (5) - somme algébrique des colonnes (6) à (16)

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2024

00520 - ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT		CREDIT		SOLDES	
N° Intitulé	Natures des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL
861							
Portefeuille							
NEANT							
Sous Total compte 861							
862							
Correspondant							
NEANT							
Sous Total compte 862							
863							
Prise en charge titre et valeur							
NEANT							
Sous Total compte 863							
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

VIDAL Priscilla (1036890507-0), Contrôleur des Finances Publiques 2ème classe

Le comptable soussigné affirme vérifiable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ESMS HORS EPRD CCAS TOULOUSE** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

FERMANEL Philippe (1004423815-0), CSC des Finances Publiques de 1ère catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **15/04/2025** par l'organe délibérant.

BOUZAIDA MAROUA (mbouzaïda-xt), Vice Présidente

A **DRFIP DE MIDI-PYRENEES ET HA...**, le **08/04/2025**

A **TOULOUSE MUNICIPALE**, le **08/04/2025**

A **TOULOUSE**, le **16/04/2025**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS - Centre de jour Asnières

Rapport : 15 avril 2025 - 019

DEL-25-0058

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, le Centre de Jour Asnières présente un résultat consolidé déficitaire de 37 424.96 €.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices. »

Pour l'exercice 2024, les résultats de chaque section tarifaire sont les suivants :

CENTRE DE JOUR ASNIERES											
Sections tarifaires	DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
	Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Excédents à affecter à la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation des charges d'amortissement	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Résultats non affectés (comptes 119 / 110)
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					
Hébergement		- 73 231,86				- 73 231,86					- 73 231,86
Dépendance	12 107,37				12 107,37	-					12 107,37
Soins	23 699,53				23 699,53	-	453,81		9 750,00	13 495,72	
Total	35 806,90	- 73 231,86	-		35 806,90	- 73 231,86	453,81	-	9 750,00	13 495,72	- 61 124,49
Résultat consolidés toutes sections tarifaires confondues					-	37 424,96					

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS - Centre de jour Asnières

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Sont approuvées, pour le Centre de Jour Asnières, les propositions d'affectation des résultats 2024 par section tarifaire comme suit :

- Le déficit consolidé de la section hébergement qui s'élève à 73 231.86 euros, est mis en attente d'affectation au compte 119 ;
- L'excédent consolidé de la section dépendance qui s'élève à 12 107.37 euros est mis en réduction des résultats en attente d'affectation au compte 110 ;
- L'excédent consolidé de la section soins qui s'élève à 23 699.53 euros est affecté, à la réserve de compensation des déficits de l'établissement pour un montant de 453.81 euros, à la réserve de compensation des charges d'amortissement pour un montant de 9 750.00 euros et au financement de mesures d'investissement (compte 10682) pour 13 495.72 euros.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

019 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS - Centre de jour Asnières - DEL-25-0058

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie Colombette

Rapport : 15 avril 2025 - 021

DEL-25-0059

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024 la résidence autonomie Colombette présente un résultat consolidé déficitaire de 13 704.50€.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices."

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, proposent de mettre le déficit consolidé 2024 d'un montant de 13 704.50€ en attente d'affectation (compte 119).

RESIDENCE AUTONOMIE COLOMBETTE										
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					Résultats en attente d'affectation (compte 119)
	- 13 704,50				- 13 704,50					- 13 704,50

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie Colombette

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour la Résidence Autonomie Colombette, la proposition de mettre le déficit consolidé 2024 en attente d'affectation (compte 119) pour un montant de 13 704.50 euros.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

021 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie Colombette - DEL-25-0059

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité

Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025

Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie Jolimont

Rapport : 15 avril 2025 - 022

DEL-25-0060

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024 la Résidence Autonomie Jolimont présente un résultat consolidé déficitaire de 57 203.67€.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices."

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, proposent de mettre le déficit consolidé 2024 d'un montant de 57 203.67€ en attente d'affectation (compte 119).

RESIDENCE AUTONOMIE JOLIMONT											
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024					
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement	Résultats en attente d'affectation (compte 119)
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit						
	- 57 203,67				- 57 203,67						- 57 203,67

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie Jolimont

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour la Résidence Autonomie Jolimont, la proposition de mettre le déficit consolidé 2024 en attente d'affectation (compte 119) pour un montant de 57 203.67 euros.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

022 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie Jolimont - DEL-25-0060

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie l'Ormeau

Rapport : 15 avril 2025 - 023

DEL-25-0061

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024 la Résidence Autonomie L'Ormeau présente un résultat consolidé déficitaire de 60 124.17€.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices."

Les membres du Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale de Toulouse, proposent de mettre le déficit consolidé 2024 d’un montant de 60 124.17€ en attente d’affectation (compte 119).

RESIDENCE AUTONOMIE L'ORMEAU											
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024					
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement	Résultats en attente d'affectation (compte 119)
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit						
	- 60 124,17				- 60 124,17						- 60 124,17

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d’Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie L'Ormeau

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour la Résidence Autonomie L'Ormeau, la proposition de mettre le déficit consolidé 2024 en attente d'affectation (compte 119) pour un montant de 60 124.17 euros.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

023 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie l'Ormeau - DEL-25-0061

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie Saint-Louis

Rapport : 15 avril 2025 - 024

DEL-25-0062

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024 la Résidence Autonomie Saint-Louis présente un résultat consolidé déficitaire de 64 055.96€.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices."

Les membres du Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale de Toulouse, proposent de mettre le déficit consolidé 2024 d’un montant de 64 055.96€ en attente d’affectation (compte 119).

RESIDENCE AUTONOMIE SAINT LOUIS										
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					Résultats en attente d'affectation (compte 119)
	- 64 055,96				- 64 055,96					- 64 055,96

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d’Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie Saint-Louis

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour la Résidence Autonomie Saint-Louis, la proposition de mettre le déficit consolidé 2024 en attente d'affectation (compte 119) pour un montant de 64 055.96 euros.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

024 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidence Autonomie Saint-Louis - DEL-25-0062

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 de la MECS RAMEL**

Rapport : 15 avril 2025 - 025

DEL-25-0063

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, la Maison d'Enfants « RAMEL » présente un résultat consolidé déficitaire de 32 222,85 euros.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices ».

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, proposent donc d'incorporer le déficit consolidé 2024 d'un montant de 32 222,85 euros au budget prévisionnel 2026.

M.E.C.S LE RAMEL										
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					
219 664,63			- 251 887,48		- 32 222,85		- 32 222,85			

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 de la MECS RAMEL

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour la MECS RAMEL, la proposition d'affecter le déficit consolidé 2024 d'un montant de 32 222,85 euros à l'augmentation des charges d'exploitation du budget prévisionnel 2026.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

025 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 de la MECS RAMEL - DEL-25-0063

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité

Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025

Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - IME MONTAUDRAN**

Rapport : 15 avril 2025 - 026

DEL-25-0064

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, l'Institut Médico-Educatif Montaudran présente un résultat consolidé déficitaire de 274 390,27 euros.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale proposent donc de reprendre, d'une part, le déficit consolidé 2024 d'un montant de 274 390.27 euros sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement pour un montant de 31 182.07 euros et d'autre part, d'affecter à l'augmentation des charges d'exploitation du budget prévisionnel 2026 pour un montant de 243 208.20 euros.

IME MONTAUDRAN										
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Résultats non affectés (compte 119)	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					
	- 274 390,27				- 274 390,27	- 31 182,07	- 243 208,20			

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - IME MONTAUDRAN

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour l'IME Montaudran, la proposition de reprendre le déficit consolidé 2024 d'un montant de 274 390.27 euros, d'une part, sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement pour un montant de 31 182.07 euros et, d'autre part, d'affecter à l'augmentation des charges d'exploitation du budget prévisionnel 2026 un montant de 243 208.20 euros.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

026 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - IME MONTAUDRAN -
DEL-25-0064

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - SESSAD MONTAUDRAN**

Rapport : 15 avril 2025 - 027

DEL-25-0065

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, le SESSAD Montaudran présente un résultat consolidé excédentaire de 103 360,21 euros.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices.

Les membres du Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale proposent donc d’affecter l’excédent consolidé 2024 d’un montant de 103 360,21 euros sur la réserve de compensation des déficits de l’établissement.

SESSAD MONTAUDRAN										
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
Résultats propres à l'exer- cice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Excédent à affecter sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Résultats non affectés (compte 119)	Excédents à affec- ter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en com- pensation des charges d'amor- tissement
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					
103 360,21					103 360,21	103 360,21				

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d’Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - SESSAD MONTAUDRAN

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour le SESSAD Montaudran, la proposition d'affecter l'excédent consolidé 2024 d'un montant de 103 360,21 euros sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

027 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - SESSAD MONTAUDRAN -
DEL-25-0065

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - Centre Parental Les Tourelles

Rapport : 15 avril 2025 - 028

DEL-25-0066

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, le Centre Parental Les Tourelles présente un résultat consolidé déficitaire de 613 826,30 euros.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices.”

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale proposent donc de reprendre, d'une part, le déficit consolidé 2024 d'un montant de 613 826,30 euros, sur la réserve de compensation des déficits d'exploitation de l'établissement pour un montant de 104 016.53 euros et, d'autre part, d'incorporer aux charges d'exploitation du budget prévisionnel 2026 un montant de 509 809,77 euros.

CENTRE PARENTAL LES TOURELLES										
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					
	- 613 826,30				- 613 826,30	- 104 016,53	- 509 809,77			

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - Centre Parental Les Tourelles

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour le Centre Parental Les Tourelles, la proposition de reprendre le déficit consolidé 2024 d'un montant de 613 826,30 euros, d'une part, sur la réserve de compensation des déficits d'exploitation de l'établissement pour un montant de 104 016,53 euros et, d'autre part, d'affecter la somme de 509 809,77 euros à l'augmentation des charges d'exploitation du budget prévisionnel 2026 de l'établissement.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**028 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - Centre Parental Les
Tourelles - DEL-25-0066**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

**La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT**

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du C.H.R.S. "Maison des Allées"**

Rapport : 15 avril 2025 - 029

DEL-25-0067

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, le CHRS « Maison des Allées » présente un résultat consolidé déficitaire de 732 541,47 euros.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices »

Les membres du Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale, proposent, d’affecter le déficit consolidé 2024 d’un montant de 732 541,47 euros aux charges d’exploitation du budget prévisionnel 2026.

CHRS MAISON DES ALLEES										
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					
	- 732 541,47				- 732 541,47		- 732 541,47			

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d’Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du C.H.R.S. "Maison des Allées"

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour le CHRS Maison des Allées, la proposition d'incorporer le déficit consolidé 2024 d'un montant de 732 541,47 euros aux charges d'exploitation du budget prévisionnel 2026.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

029 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du C.H.R.S. "Maison des Allées" - DEL-25-0067

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du Service des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs

Rapport : 15 avril 2025 - 030

DEL-25-0068

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, le service des mandataires judiciaires à la protection des majeurs présente un résultat consolidé déficitaire de 21 882,64 euros.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices »

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, proposent donc de reprendre le déficit consolidé 2024 du service des mandataires judiciaires à la protection des majeurs qui s'élève à 21 882,64 euros sur la réserve de compensation des déficits d'exploitation du service.

SERVICE DES MANDATAIRES JUDICIAIRES A LA PROTECTION DES MAJEURS										
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					
	- 21 882,64				- 21 882,64	- 21 882,64				

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

**Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du Service des Mandataires
Judiciaires à la Protection des Majeurs**

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée pour le service des mandataires judiciaires à la protection des majeurs, la proposition de reprendre sur la réserve de compensation des déficits d'exploitation le déficit consolidé 2024 d'un montant de 21 882,64 euros.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**030 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du Service des
Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs - DEL-25-0068**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

**La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT**

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Les Fontaines"**

Rapport : 15 avril 2025 - 008

DEL-25-0069

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, l'EHPAD « Les Fontaines » présente un résultat consolidé déficitaire de 695 326,72 €.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

“L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices.”

Pour l'exercice 2024, les résultats de chaque section tarifaire sont les suivants :

EHPAD LES FONTAINES												
Sections tarifaires	DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024					
	Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement	Résultats non affectés (compte 119)
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit						
Hébergement		- 170 476,55				- 170 476,55						- 170 476,55
Dépendance		- 46 004,59	2 000,00			- 44 004,59	- 44 004,59					
Soins		- 480 845,58				- 480 845,58	- 145 729,59					- 335 115,99
Total		- 697 326,72	2 000,00			- 695 326,72	- 189 734,18					- 505 592,54
Résultat consolidés toutes sections tarifaires confondues					- 695 326,72							

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Les Fontaines"

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Sont approuvées, pour l'EHPAD Les Fontaines, les propositions d'affectation des résultats 2024 par section tarifaire comme suit :

- Le déficit consolidé de la section hébergement qui s'élève à 170 476.55 € est mis en attente d'affectation au compte 119 ;
- Le déficit consolidé de la section dépendance qui s'élève à 44 004.59 € est repris sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement ;
- Le déficit consolidé de la section soins qui s'élève à 480 845.58 € est repris sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement pour un montant de 145 729.59 € et mis en attente d'affectation au compte 119 pour 335 115.99 €.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

008 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Les Fontaines" -
DEL-25-0069

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Françoise de Veyrinas"**

Rapport : 15 avril 2025 - 011

DEL-25-0070

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, l'EHPAD «Françoise DE VEYRINAS» présente un résultat consolidé déficitaire de 315 720.50 €.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices. »

Pour l'exercice 2024, les résultats de chaque section tarifaire sont les suivants :

EHPAD Françoise DE VEYRINAS											
Sections tarifaires	DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
	Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					
Hébergement		- 264 415,37				- 264 15,37	- 264 415,37				
Dépendance		- 51 441,66				- 51 441,66	- 51 441,66				
Soins	136.53				136.53				136,53		
Total	136.53	- 315 857.03			136.53	- 315 857.03	- 315 857,03		136,53		
Résultat consolidés toutes sections tarifaires confondues					- 315 720.50						

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Françoise de Veyrinas"

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Sont approuvées, pour l'EHPAD Françoise DE VEYRINAS, les propositions d'affectation des résultats 2024 par section tarifaire comme suit :

- Le déficit consolidé de la section hébergement qui s'élève à 264 415.37 euros est repris sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement ;
- Le déficit consolidé de la section dépendance qui s'élève à 51 441.66 euros est repris sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement ;
- L'excédent consolidé de la section soins qui s'élève 136.53 euros est affecté à la réserve de compensation des déficits de l'établissement.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

011 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Françoise de Veyrinas" - DEL-25-0070

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - EHPAD Les Minimes**

Rapport : 15 avril 2025 - 012

DEL-25-0071

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, l'EHPAD « Les Minimes » présente un résultat consolidé déficitaire de 397 370.52 euros.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices. »

Pour l'exercice 2024, les résultats de chaque section tarifaire sont les suivants :

EHPAD LES MINIMES												
Sections tarifaires	DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024					
	Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement	Résultats non affectés (compte 119)
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit						
Hébergement		- 220 666,78	6 200,00			- 214 466,78						- 214 466.78
		- 119 949,11				- 119 949,11						- 198 949.11
Soins		- 62 954,63			-	- 62 954.63			-			- 62 954.63
Total	-	- 403 570.52	6 200,00	-	-	- 397 370.52		-	-	-	-	- 397 370.52
Résultat consolidés toutes sections tarifaires confondues					- 397 370.52							

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - EHPAD Les Minimes

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Sont approuvées, pour l'EHPAD Les Minimes, les propositions d'affectation des résultats 2024 par section tarifaire comme suit :

- Le déficit consolidé de la section hébergement qui s'élève à 214 466.78 euros est mis en attente d'affectation au compte 119 ;
- Le déficit consolidé de la section dépendance qui s'élève à 119 949.11 euros est mis en attente d'affectation au compte 119 ;
- Le déficit consolidé de la section soins qui s'élève à 62 954.63 euros est mis en attente d'affectation au compte 119.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

012 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 - EHPAD Les Minimes -
DEL-25-0071

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Louis Douste-Blazy"**

Rapport : 15 avril 2025 - 013

DEL-25-0072

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, l'EHPAD Louis Douste-Blazy présente un résultat consolidé excédentaire de 73 148.71 €.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices. »

Pour l'exercice 2024, les résultats de chaque section tarifaire sont les suivants :

EHPAD Louis Douste-Blazy											
Sections tarifaires	DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
	Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					
Hébergement		- 12 967,67				- 12 967,67	- 12 967,67				
Dépendance	11 706,47				11 706,47						11 706,47
Soins	74 409,91				74 409,91				1 987,76	47 422,15	25 000,00
Total	86 116,38	- 12 967,67			86 116,38	- 12 967,67	- 12 967,67		1 987,76	47 422,15	36 706,47
Résultat consolidés toutes sections tarifaires confondues					73 148,71						

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Louis Douste-Blazy"

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Sont approuvées, pour l'EHPAD Louis DOUSTE-BLAZY les propositions d'affectation des résultats 2024 par section tarifaire comme suit :

- Le déficit consolidé de la section hébergement qui s'élève à 12 967.67 € est repris sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement ;
- L'excédent consolidé de la section dépendance qui s'élève à 11 706.47 € est affecté à la réserve de compensation des charges d'amortissement ;
- L'excédent consolidé de la section soins qui s'élève à 74 409.91 € est affecté à la réserve de compensation des déficits de l'établissement pour 1 987.76 €, positionné au financement de mesures d'investissement pour un montant de 47 422.15 € et mis sur la réserve de compensation des charges d'amortissement pour un montant de 25 000.00 €.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

013 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Louis Douste-Blazy" - DEL-25-0072

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Antoine de Saint-Exupéry"**

Rapport : 15 avril 2025 - 014

DEL-25-0073

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, l'EHPAD Antoine de Saint-Exupéry présente un résultat global consolidé excédentaire de 664 802.59 €.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices.

Pour l'exercice 2024, les résultats de chaque section tarifaire sont les suivants :

EHPAD Antoine DE SAINT EXUPERY											
Sections tarifaires	DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024				
	Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit					
Hébergement	485 832,11		67 414,00		553 246,11	-			553 246,11		
Dépendance		- 88 059,55				- 88 059,55	- 88 059,55		-		
Soins	199 616,03				199 616,03				1 616,03	99 000,00	99 000,00
Total	685 448,14	- 88 059,55	67 414,00		752 862,14	- 88 059,55	- 88 059,55		554 862.14	99 000,00	99 000,00
Résultat consolidés toutes sections tarifaires confondues					664 802.59						

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Antoine de Saint-Exupéry"

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Sont approuvées, pour l'EHPAD Antoine de Saint-Exupéry, les propositions d'affectation des résultats 2024 par sections tarifaires comme suit :

- L'excédent consolidé de la section hébergement qui s'élève à 553 246.11 € est affecté à la réserve de compensation des déficits de l'établissement ;
- Le déficit consolidé de la section dépendance qui s'élève à 88 059.55 € est repris sur la réserve de compensation des déficits de l'établissement ;
- L'excédent consolidé de la section soins qui s'élève à 199 616.03 € est affecté à la réserve de compensation des déficits de l'établissement pour 1 616.03 €, positionné au financement de mesures d'investissement pour un montant de 99 000.00 € et mis sur la réserve de compensation des charges d'amortissement pour un montant de 99 000.00€.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

014 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 – EHPAD "Antoine de Saint-Exupéry" - DEL-25-0073

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité

Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025

Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidences Autonomie Sept Deniers - Tounis

Rapport : 15 avril 2025 - 020

DEL-25-0075

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, les Résidences Autonomie Sept Deniers-Tounis présente un résultat consolidé déficitaire de 114 259.36 €.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

"L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel il est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices."

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, proposent compte tenu de l'absence de réserves de compensation de ses établissements, de mettre en attente d'affectation (compte 119) un montant de 114 259.36 euros.

RESIDENCE AUTONOMIE SEPT DENIERS TOUNIS											
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024					
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement	Résultats en attente d'affectation (compte 119)
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit						
	- 114 259.36				-114 259.36						-114 259.36

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidences Autonomie Sept Deniers - Tounis

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour les Résidences Autonomie Sept Deniers et Tounis, la proposition de mettre en attente d'affectation (compte 119) le déficit consolidé 2024 pour un montant de 114 259.36 euros.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

020 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS – Résidences Autonomie Sept Deniers - Tounis - DEL-25-0075

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

**La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT**

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du Service de Soins Infirmiers A Domicile pour personnes âgées

Rapport : 15 avril 2025 - 018

DEL-25-0076

Mesdames, Messieurs,

A la clôture de l'exercice 2024, le service de soins à domicile présente un résultat consolidé déficitaire de 77 025.71 euros.

Conformément aux dispositions de l'article R 314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

“L'excédent d'exploitation peut être affecté :

- soit à la réduction des charges d'exploitation du budget général de l'exercice au cours duquel est constaté, ou de l'exercice qui suit ;
- soit au financement de mesures d'investissement ;
- soit au financement de mesures d'exploitation du budget général n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il est affecté ;
- soit à un compte de réserve de compensation ;
- soit à un compte de réserve de trésorerie dans la limite du besoin en fonds de roulement, tel que défini au II de l'article R 314-48.

Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation, le surplus étant ajouté aux charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté, ou de l'exercice qui suit. En cas de circonstances exceptionnelles, la reprise du déficit peut être étalée sur trois exercices. »

Les membres du Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale de Toulouse, proposent de reprendre le déficit consolidé 2024 du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour personnes âgées, d’un montant de 77 025,71 € sur la réserve de compensation des déficits de l’établissement.

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE POUR PERSONNES AGEES											
DETERMINATION DU RESULTAT 2024						AFFECTATION DU RESULTAT 2024					
Résultats propres à l'exercice 2024		Résultat antérieurs incorporés au BP 2024		Résultats Consolidés Exercice 2024		Déficits à reprendre sur la réserve de compensation	Déficits à incorporer au BP 2026	Excédents à affecter à la réserve de compensation	Excédents à affecter au financement des mesures d'investissement	Excédents à affecter en compensation des charges d'amortissement	Résultats non affectés (compte 119)
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit						
	- 77 025,71				- 77 025,71	- 77 025,71					

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d’Administration de bien vouloir délibérer.

Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du Service de Soins Infirmiers A Domicile pour personnes âgées

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvée, pour le SSIAD, la proposition de reprendre le déficit consolidé 2024 d'un montant de 77 025.71 euros sur la réserve de compensation des déficits du service.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**018 - Proposition d'affectation des résultats d'exploitation 2024 du Service de Soins
Infirmiers A Domicile pour personnes âgées - DEL-25-0076**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

**La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT**

Déposé au contrôle de légalité le : 24/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Annexe ESMS du CCAS

Rapport : 15 avril 2025 - 005

DEL-25-0084

Mesdames, Messieurs,

La Vice-Présidente rappelle que le Compte Administratif doit être présenté, au plus tard le 30 avril de l'année suivant l'exercice concerné et après transmission du compte de gestion établi par l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale. Le vote du compte administratif permet l'arrêté des comptes.

Après présentation du budget exécutoire, des décisions modificatives de l'exercice 2024 et des virements de crédits qui s'y rattachent, ainsi que des titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'Ordonnateur, accompagné du Compte de Gestion de l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale ;

Considérant que l'Ordonnateur a normalement administré pendant le cours de l'exercice les finances de l'Etablissement, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement ;

Afin de procéder au règlement définitif du budget 2024, il est proposé de fixer comme suit les résultats totaux des différentes sections du budget, y compris les résultats antérieurs et décidé de répartir ces résultats ainsi qu'il est indiqué dans le tableau ci-annexé.

M22	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES 2024	2 013 396.75	32 250 064.89
RECETTES 2024	687 309.16	30 488 992.94
RESULTAT PROPRE 2024		
Déficit d'investissement	-1 326 087.59	
RESULTAT PROPRE 2024		
Déficit d'exploitation		-1 761 071.95
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2023		
Excédent d'investissement	9 114 994.96	
Excédents d'exploitation antérieurs incorporés au Budget Exécutoire 2024		80 114.00
Déficits d'exploitation antérieurs incorporés au Budget Exécutoire 2024		0.00
Résultat consolidé 2024	7 788 907.37	- 1 680 957.95

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Annexe ESMS du CCAS

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Considérant l'identité de valeur, entre les écritures du Compte Administratif du budget annexe ESMS du CCAS de Toulouse, et les écritures du Compte de Gestion de l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale, les membres du Conseil d'Administration proposent donc de soumettre au vote le compte administratif 2024 du budget annexe du CCAS de Toulouse.

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration approuve l'ensemble de la comptabilité de l'administration soumise à son examen.

ARTICLE 2 : Il approuve le résultat propre déficitaire 2024 de la section d'investissement qui s'élève à 1 326 087.59 euros. Le résultat excédentaire consolidé 2024, intégrant les excédents cumulés antérieurs pour 9 114 994.96 euros, s'élève à 7 788 907.37 euros.

ARTICLE 3 : Il approuve le résultat propre déficitaire 2024 de la section de fonctionnement qui s'élève à 1 761 071.95 euros. Le résultat déficitaire consolidé 2024, qui s'élève à 1 680 957.95 euros, intègre des excédents antérieurs pour un montant de 80 114.00 euros.

ARTICLE 4 : Il adopte le compte administratif 2024 du budget annexe ESMS du CCAS de Toulouse, annexé à la présente délibération.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

005 - Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Annexe ESMS du CCAS - DEL-25-0084

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT

Déposé au contrôle de légalité le : 25/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : **Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Annexe ESMS HORS EPRD du CCAS**

Rapport : 15 avril 2025 - 017

DEL-25-0085

Mesdames, Messieurs,

La Vice-Présidente rappelle que le Compte Administratif doit être présenté au plus tard le 30 avril de l'année suivant l'exercice concerné et après transmission du compte de gestion établi par l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale. Le vote du compte administratif permet l'arrêté des comptes.

Après présentation du budget exécutoire, des décisions modificatives de l'exercice 2024 et des virements de crédits qui s'y rattachent, ainsi que des titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'Ordonnateur, accompagné du compte de gestion de l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale.

Considérant que l'Ordonnateur a normalement administré pendant le cours de l'exercice les finances de l'Etablissement, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnançant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

Afin de procéder au règlement définitif du budget 2024, il est proposé de fixer comme suit les résultats totaux des différentes sections du budget, y compris les résultats antérieurs et décidé de répartir ces résultats ainsi qu'il est indiqué dans le tableau ci-annexé.

M22	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES 2024	3 870 173.99	26 431 057.49
RECETTES 2024	1 290 035.94	24 687 643.32
RESULTAT PROPRE 2024		
Déficit d'investissement	2 580 138.05	
RESULTAT PROPRE 2024		
Déficit d'exploitation		- 1 743 414.17
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2023		
Excédent d'investissement	1 567 117.23	
Excédents d'exploitation antérieurs incorporés au Budget Exécutoire 2024		0.00
Déficits d'exploitation antérieurs incorporés au Budget Exécutoire 2024		- 251 887.48
Résultat consolidé 2024	- 1 013 020.82	- 1 995 301.55

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Annexe ESMS HORS EPRD du CCAS

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du budget annexe ESMS HORS EPRD du CCAS de Toulouse et les écritures du Compte de Gestion de l'Administrateur de l'Etat de Toulouse Municipale, les membres du Conseil d'Administration proposent donc de soumettre au vote le compte administratif 2024 du budget annexe ESMS HORS EPRD du CCAS de Toulouse.

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration approuve l'ensemble de la comptabilité de l'administration soumise à son examen.

ARTICLE 2 : Il approuve le résultat propre déficitaire 2024 de la section d'investissement qui s'élève à 2 580 138.05 euros. Le résultat déficitaire consolidé 2024, intégrant les excédents cumulés antérieurs pour 1 567 117.23 euros, s'élève à 1 013 020.82 euros.

ARTICLE 3 : Il approuve le résultat propre déficitaire 2024 de la section de fonctionnement qui s'élève à 1 743 414.17 euros. Le résultat déficitaire consolidé 2024, qui s'élève à 1 995 301.65 €, intègre des déficits antérieurs pour un montant 251 887.48 euros.

ARTICLE 4 : Il adopte le compte administratif 2024 du budget annexe ESMS hors EPRD du CCAS de Toulouse, annexé à la présente délibération.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**017 - Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Annexe ESMS HORS EPRD du
CCAS - DEL-25-0085**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

**La délibération est adoptée à l'unanimité
Ne prend pas part au vote : Madame HARDY - Madame HONVAULT**

Déposé au contrôle de légalité le : 25/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD

EXERCICE 2024

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

2, BIS RUE DE BELFORT
31000-TOULOUSE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15/04/2025

Délibération N°

Du 15/04/2025

Transmise le :

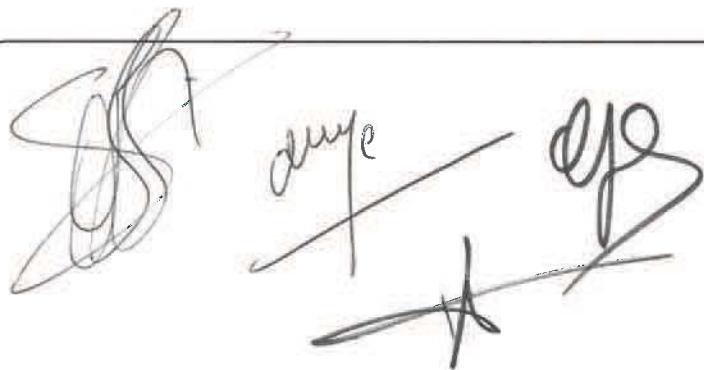
Approuvée le :

LA VICE PRESIDENTE

MAROUA BOUZAIDA SYLLA



SIGNATURES DES ADMINISTRATEURS



Investissement CCAS C4

Section d'investissement : emplois		Budget Initial (1)	Crédits complémentaires ou virements (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réal (4)	Ecart	
						Montant (5)=(4)-(3)	% (6)=(5)/(3)
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports							
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	0,00	19 753,35	19 753,35	10 361,27	0,00	
1167	Amortissements comptables excédentaires différés						
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	148 572,00	0,00	148 572,00	148 572,00	0,00	0,00%
Reprises							
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
15	Provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Remboursement des dettes financières							
16	Emprunts et dettes assimilées	267 417,66	5 754,88	273 172,54	236 745,04	-36 427,50	-13,33%
17	Dettes rattachées à des participations						
Compte de liaison investissement							
18	Comptes de liaison investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé							
20	Immobilisations incorporelles	0,00	254 798,82	254 798,82	86 587,19	-168 211,63	
21	Immobilisations corporelles	958 066,30	2 501 178,21	3 459 244,51	938 315,16	-2 520 929,35	-72,88%
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours	0,00	4 335 368,44	4 335 368,44	2 449 593,33	-1 885 775,11	
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
26	Participations et créances rattachées à des participations						
27	Autres immobilisations financières	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	-6 000,00	-100,00%
Autres							
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%
						0,00	
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)						
						0,00	
39	Dépréciation de stocks et en-cours						
						0,00	
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)						
						0,00	
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
						0,00	
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Résultat d'investissement cumulé antérieur(déficit)							
001			0,00	0,00			
004	Amortissements comptables excédentaires différés						
003	Excédent prévisionnel d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%
TOTAL GENERAL		1 380 055,96	7 116 853,70	8 496 909,66	3 870 173,99	-4 617 343,59	-54,34%

Section d'investissement : ressources		Budget Initial (1)	Crédits complémentaires ou virements (2)	Total (3)=(1)+(2)	Réal (4)	Ecart	
						Montant (5)=(4)-(3)	% (6)=(5)/(3)
Augmentation des fonds propres							
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	441 674,42	4 473,57	446 147,99	267 372,88	-178 775,11	-40,07%
1167	Amortissements comptables excédentaires différés						
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	0,00	5 098 424,51	5 098 424,51	359 000,00	-4 739 424,51	-92,96%
Dotations aux provisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
15	Provisions	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00	0,00	
Augmentation des dettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00	50 000,00	24 075,00	-25 925,00	-51,85%
17	Dettes rattachées à des participations						
Compte de liaison		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Comptes de liaison investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Immobilisations (sorties)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	4 662,06	4 662,06	
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
26	Participations et créances rattachées à des participations						
27	Autres immobilisations financières	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	-6 000,00	-100,00%
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	882 381,54	77 000,00	959 381,54	595 926,00	-363 455,54	-37,88%
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)						
39	Dépréciation de stocks et en-cours						
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)						
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)		1 897 955,62	1 897 955,62		-1 897 955,62	-100,00%
004	Amortissements comptables excédentaires différés						
007	Déficit prévisionnel d'investissement						
TOTAL GENERAL		1 380 055,96	7 116 853,70	8 496 909,66	1 290 035,94	-7 206 873,72	-84,82%

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		R��el n-1	Budget ex��cutoire N	Virements de cr��dits et DM	Total	dont charges financ��es par CNR	D��penses R��alis��es	Ecart	
								Montant	%
ACHATS									
601	Achats stock��s de mati��res premi��res et de fournitures								
602	Achats stock��s - autres approvisionnements								
603	Variation des stocks								
606	Achats non stock��s de mati��res et fournitures	1 601 569,88	1 305 226,88	858 624,75	2 163 851,63		1 874 800,58	-289 051,05	-0,13
607	Achats de marchandise								
709	Rabais, remises, ristournes accord��s par l'��tablissement								
713	Variations des stocks, en cours de production, produits (en d��penses)								
SERVICES EXTERIEURS									
6111	Sous-traitance: prestations �� caract��re m��dical	34 899,13	70 425,65	14 392,00	84 817,65		37 486,72	-47 330,93	-0,56
6112	Sous-traitance: prestations �� caract��re m��dico-social	215 611,69	216 711,01	28 702,20	245 413,21		170 070,56	-75 342,65	-0,31
6118	Sous-traitance: autres prestations de service				0,00			0,00	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS									
6241	Transports de biens								
6242	Transports d'usagers	335 403,31	257 554,60	136 759,08	394 313,68		386 180,40	-8 133,28	-0,02
6247	Transports collectifs du personnel								
6248	Transports divers								
625	D��placements, missions et r��ceptions	3 926,84	15 662,66	-279,40	15 383,26		5 904,98	-9 478,28	-0,62
626	Frais postaux et frais de t��l��communications	11 999,16	50 791,47	-7 079,16	43 712,31		31 513,72	-12 198,59	-0,28
6281	Prestations de blanchissage �� l'ext��rieur	91 604,21	112 350,73	-7 551,01	104 799,72		91 177,60	-13 622,12	-0,13
6282	Prestations d'alimentation �� l'ext��rieur	669 785,77	418 145,56	238 658,53	656 804,09		566 590,24	-90 213,85	-0,14
6283	Prestations de nettoyage �� l'ext��rieur								
6284	Prestations d'informatique �� l'ext��rieur								
6287	Remboursements de frais	18 300,00	31 027,63		31 027,63		18 300,00	-12 727,63	-0,41
6288	Autres prestations	457 299,18	500 464,05	301 421,10	801 885,15		586 173,00	-215 712,15	-0,27
TOTAL GROUPE I									
		3 440 399,17	2 978 360,24	1 563 648,09	4 542 008,33		3 768 197,80	-773 810,53	-0,17

GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL		Réal n-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total	dont charges financées par CNR	Dépenses Réalisées	Ecart	
								Montant	%
		(1)	(2)	(3)	(4)		(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
621	Personnel extérieur à l'établissement	530 513,09	380 146,83	370 525,77	750 672,60		639 491,80	-111 180,80	-0,15
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00	2 000,00		2 000,00		960,00	-1 040,00	-0,52
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)							0,00	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	382 500,08	455 796,54	101 808,83	557 605,37		376 596,27	-181 009,10	-0,32
641	Rémunération du personnel non médical	13 337 175,57	14 236 021,16	154 588,00	14 390 609,16		13 164 235,40	-1 226 373,76	-0,09
642	Rémunération du personnel médical	81 425,93	68 020,43	21 766,58	89 787,01		75 503,21	-14 283,80	-0,16
643	Rémunération du personnel handicapé							0,00	
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	5 255 794,52	3 753 820,41	1 915 427,13	5 669 247,54		5 228 933,50	-440 314,04	-0,08
646	Personnes handicapées	29 376,49	2 132,00	-2 122,00	10,00			-10,00	-1,00
647	Autres charges sociales	246 357,69	204 518,11	46 586,39	251 104,50		234 784,80	-16 319,70	-0,06
648	Autres charges de personnel	29 327,75	0,00	0,00	0,00			0,00	
TOTAL GROUPE II		19 892 471,12	19 102 455,48	2 608 580,70	21 711 036,18		19 720 504,98	-1 990 531,20	-0,09

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réel n-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total	dont charges financées par CNR	Dépenses Réalisées	Ecart	
								Montant	%
		(1)	(2)	(3)	(4)		(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
612	Redevances de crédit bail		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
6132	Locations immobilières	440 037,28	416 942,72	-1 301,40	415 641,32		380 945,20	-34 696,12	-0,08
6135	Locations mobilières	6 025,22	8 343,78	-1 526,00	6 817,78		4 851,64	-1 966,14	-0,29
614	Charges locatives et de copropriété	149 244,00	41 044,00	109 790,00	150 834,00		121 519,15	-29 314,85	-0,19
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	134 069,46	137 382,60	109 901,85	247 284,45		205 152,82	-42 131,63	-0,17
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	201 791,90	163 386,39	265 705,55	429 091,94		213 809,15	-215 282,79	-0,50
6156	Maintenance	4 771,31	4 186,82	1 407,06	5 593,88		5 115,58	-478,30	-0,09
616	Primes d'assurances	560 939,16	515 641,68	148 589,06	664 230,74		583 356,29	-80 874,45	-0,12
617	Etudes et recherches				0,00				
618	Divers	11 400,43	24 273,98	8 631,65	32 905,63		19 154,95	-13 750,68	-0,42
623	Information, publications, relations publiques		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	3 880,00	0,00	2 001,84	2 001,84		2 001,84	0,00	0,00
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	9 935,00	3 200,54	6 487,00	9 687,54		8 767,00	-920,54	-0,10
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	4 576,00	1 000,00	3 731,00	4 731,00		3 971,00	-760,00	-0,16

		Réel n-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total	dont charges financées par CNR	Dépenses Réalisées	Ecart	
								Montant	%
								(6)	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires								
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	1 715,43	1 715,43		1 464,82	-250,61	
655	Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	261 424,53	257 912,85	34 447,40	292 360,25		292 266,25	-94,00	0,00
657	Subventions		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	#DIV/0!
658	Charges diverses de gestion courante	185 568,32	263 794,56	23 388,70	287 183,26		176 110,12	-111 073,14	-0,39

CHARGES FINANCIERES									
66	Charges financières	114 237,42	236 908,15	0,00	236 908,15		234 967,91	-1 940,24	-0,01

CHARGES EXCEPTIONNELLES

671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	75,00	200,00	194,00	394,00		188,80		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (établissements publics)	17 913,45	5 000,00	49 483,31	54 483,31		44 844,03	-9 639,28	-0,18
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés								
678	Autres charges exceptionnelles	18 498,13	0,00	8 944,56	8 944,56		8 942,16	0,00	0,00

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	619 070,00	882 381,54	77 000,00	959 381,54		595 926,00	-363 455,54	-0,38
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir								
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	158 913,00	0,00	39 000,00	39 000,00		39 000,00	0,00	0,00
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles								
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières								
687	<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles</i>		0,00	0,00	0,00		0,00		
6871	dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations								
68725	dont dotations aux amortissements dérogatoires								
6874	dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
68742	dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations								
687461	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)								
687462	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)								
68748	dont autres								
6876	dont dotations aux dépréciations exceptionnelles								
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)								
6894	dont engagements à réaliser sur subventions attribuées (établissements privés)								
6895	dont engagements à réaliser sur dons manuels affectés (établissements privés)								
6897	dont engagements à réaliser sur legs et donations affectées (établissements privés)								

TOTAL GROUPE III	2 902 369,61	2 961 599,61	887 591,01	3 849 190,62		2 942 354,71	-906 628,31	-0,24
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	26 235 239,90	25 042 415,33	5 059 819,80	30 102 235,13		26 431 057,49	-3 670 970,04	-0,12

		RAN n-2	RAN n-1		Report à nouveau n				
002	Déficit de la section d'exploitation reporté	108 983,34	755 662,44	0,00	755 662,44		251 887,48	-503 774,96	
005	Amortissements comptables excédentaires différés								
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	26 344 223,24	25 798 077,77	5 059 819,80	30 857 897,57	0,00	26 682 944,97	-4 174 745,00	-0,14

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES		Réal n-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total		Recettes Réalisées	Ecart	
								Montant	%
		(1)	(2)	(3)	(4)		(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)	8 229 525,64	8 060 683,50	1 803 151,74	9 863 835,24		8 616 705,14	-1 247 130,10	-0,13
731224 ...Dont		199 410,53	0,00	0,00	0,00		67 836,60	67 836,60	
732	Produits à la charge de l'Etat	3 367 352,56	3 329 897,57	1 261 315,88	4 591 213,45		3 329 766,42	-1 261 447,03	-0,27
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD)	9 045 999,36	9 556 653,58	602 939,11	10 159 592,69		8 962 785,23	-1 196 807,46	-0,12
733222					0,00				
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	1 864 007,22	3 635 702,19	1 392 413,07	5 028 115,26		1 830 760,93	-3 197 354,33	-0,64
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		
7351...Dont	dont produits à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
7352...Dont	dont produits à la charge du département	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
7353...Dont	dont produits à la charge de l'usager	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
738	Produits à la charge d'autres financeurs	17 830,75	0,00	0,00	0,00		13 607,68	13 607,68	
TOTAL GROUPE I		22 724 126,06	24 582 936,84	5 059 819,80	29 642 756,64	0,00	22 821 462,00	-6 821 294,64	-0,23

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION		Réal n-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total		Recettes Réalisées	Ecart	
								Montant	%
		(1)	(2)	(3)	(4)		(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
70	Produits sauf 7082	24 710,34	18 441,22		18 441,22		18 528,39	87,17	1,00
7082	Participations forfaitaires des usagers								
70821	dont forfaits journaliers				0,00		0,00	0,00	#DIV/0!
70822	dont participations des personnes handicapées prévues au quatrième alinéa de l'article L.242-4 du code de l'action sociale et des familles								
70823	dont participations aux frais de repas et de transport dans les établissements et services d'aide par le travail.								
70828	dont autres participations forfaitaires des usagers	74 137,33	55 000,00		55 000,00		75 539,51	20 539,51	0,37
71	Production stockée								
72	Production immobilisée								
74	Subventions d'exploitation et participations	722 610,99	478 210,43	0,00	478 210,43		945 941,94	467 731,51	0,98
75	Autres produits de gestion courante	320 885,63	85 300,00	0,00	85 300,00		72 086,14	-13 213,86	-0,15
603	Variation des stocks (en recettes)								
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats								
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs								
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs								
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	196 206,15	69 756,76	0,00	69 756,76		162 284,03	92 527,27	1,33
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées								
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	486 188,35	349 360,52	0,00	349 360,52		379 005,31	29 644,79	0,08
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité								
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)								
TOTAL GROUPE II		1 824 738,79	1 056 068,93	0,00	1 056 068,93		1 653 385,32	597 316,39	0,57

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		Réal n-1	Budget exécutoire N	Virements de crédits et DM	Total		Recettes Réalisées	Ecart	
								Montant	%
		(1)	(2)	(3)	(4)		(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
76	Produits financiers	758,25	0,00	0,00	0,00		391,23	391,23	
	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	1 100,32	4 500,00	0,00	4 500,00		61 096,00	56 596,00	12,58
775	Produits de cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	153 072,00	148 572,00	0,00	148 572,00		148 572,00	0,00	
778	Autres produits exceptionnels	2 385,73	6 000,00	0,00	6 000,00		2 736,77	-3 263,23	-0,54
	AUTRES PRODUITS								
781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)								
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)		0,00	0,00	0,00		0,00		
78725	dont reprise sur amortissements dérogatoires								
78741	dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement								
78742 ...Dont	dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
787461	dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)								
787462	dont reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)								
78748 ...Dont	dont autres reprises (sur provisions réglementées)								
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles								
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (établissements privés)								
79	Transferts de charges								
791	dont transfert de charges d'exploitation								
796	dont transfert de charges financières								
797	dont transfert de charges exceptionnelles								
	TOTAL GROUPE III	157 316,30	159 072,00	0,00	159 072,00		212 796,00	53 724,00	0,34
	TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	24 706 181,15	25 798 077,77	5 059 819,80	30 857 897,57		24 687 643,32	-6 170 254,25	-0,20
		RAN n-2	RAN n-1				Report à nouveau n		
002	Excédent de la section d'exploitation reporté	217 636,59		0,00	0,00			0,00	-1,00
005	Amortissements comptables excédentaires différés								
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	24 923 817,74	25 798 077,77	5 059 819,80	30 857 897,57		24 687 643,32	-6 170 254,25	-0,20

RESULTATS D'INVESTISSEMENT DU CCAS 2024 - BUDGET ANNEXE ESMS HORS EPRD									
RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023		RESULTATS PROPRES DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024		RESULTATS D'EXPLOITATION AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	RESULTATS CONSOLIDES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024	REPORTS DE CREDITS 2024 SUR L'EXERCICE 2025	TOTAL DES EXCEDENTS DISPONIBLES FIN 2024
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	4 509 770,08	-5 522 790,90
1 567 117,23			-2 580 138,05	-	-1 013 020,82		-1 013 020,82		

[illegible]

4.3.3.1 Tableau des emprunts en cours (établissements et services sociaux et médico-sociaux - ESSMS privés)

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année N	Montant des intérêts de l'année N
					Capital	Intérêt		
Caisse des Dépôts et Consignation	16/02/2023	25,00	3,000	4 800 000,00	4 800 000,00	2 028 459,81	0,00	127 659,81
Caisse Française de Financement Local	17/05/2001	30,00	5,280	1 676 939,19	447 183,79	22 739,30	55 897,98	5 053,18
Crédit Agricole	20/12/2012	25,00	4,900	3 161 000,00	1 770 160,00	650 533,80	126 440,00	86 737,84
Crédit Foncier	26/02/2002	28,00	3,000	1 143 367,63	326 676,44	63 824,40	40 834,56	15 517,08
TOTAL				10 781 306,82	7 344 020,23	2 765 557,31	223 172,54	234 967,91

4.3.3.2.1. Information générale sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) - ESSMS publics

N° Compte	Dette en fin d'exercice N-1 (1)	Exercice N		
		Nouveaux emprunts (2)	Remboursements en capital (3)	Dette en fin d'exercice N (4)
C/163 Emprunts obligataires in fine				
C/163 Emprunts obligataires in fine				
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	773 860,23		96 732,54	677 127,69
C/ 1641 Emprunts en euros	773 860,23		96 732,54	677 127,69
C/ 1643 Emprunts en devises				
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie				
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières	6 570 160,00		126 440,00	6 443 720,00
C/ 1675 Autres emprunts obligataires				
C/ 1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	6 570 160,00		126 440,00	6 443 720,00
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)				
C/ 1681 Autres emprunts				
C/ 1687 Autres dettes				
TOTAL	7 344 020,23	0,00	223 172,54	7 120 847,69

(1) : Balance de sortie N-1 * ICNE : intérêts courus non échus
(2) : Masse débitrices de N
(3) : Msse créditrices de N
(4) : Balance de sortie N

Récapitulatif par prêteur

Prêteur	Encours au 31/12
Caisse des Dépôts et Consignation	4 800 000,00
Caisse Française de Financement Local	391 285,81
Crédit Agricole	1 643 720,00
Crédit Foncier	285 841,88

Profil d'extinction de la dette financière existant au 31 décembre N

Exercice	Remboursement en capital**	Capital restant dû
2024	223 172,54	7 120 847,69
2025	415 172,53	6 705 675,16
2026	415 172,53	6 290 502,63
2027	415 172,53	5 875 330,10
2028	415 172,53	5 460 157,57
2029	415 172,53	5 044 985,04
2030	415 172,53	4 629 812,51
2031	415 172,51	4 214 640,00
2032	318 440,00	3 896 200,00
2033	318 440,00	3 577 760,00

2034	318 440,00	3 259 320,00
2035	318 440,00	2 940 880,00
2036	318 440,00	2 622 440,00
2037	318 440,00	2 304 000,00
2038	192 000,00	2 112 000,00
2039	192 000,00	1 920 000,00
2040	192 000,00	1 728 000,00
2041	192 000,00	1 536 000,00
2042	192 000,00	1 344 000,00
2043	192 000,00	1 152 000,00
2044	192 000,00	960 000,00
2045	192 000,00	768 000,00
2046	192 000,00	576 000,00
2047	192 000,00	384 000,00
2048	192 000,00	192 000,00
2049	192 000,00	0,00

**Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs

4.3.3.2.2. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (1/2) - ESSMS publics

N° Compte	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT															NIVEAU DE RISQUE			
	Numéro de contrat	Etablissement de crédit	Date de signature du contrat	Date de consolidation du prêt	Montant nominal contractuel	Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel initial	Devise	Modalité de remboursement du capital	Périodicité de remboursement du capital	Remboursement anticipé (oui/non)	Montant des pénalités de remboursement anticipé	Couverture (oui/non)	Niveau de risque	Si risque > 2A		
																	Date de passage en phase structurée	Date d'échéance de la phase structurée	Formule de calcul de la phase structurée
				1	2	3	4	5			6	7			8	9	10	11	12
C/163 Emprunts obligataires in fine																			
C/163 Emprunts obligataires in fine																			
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit					2 820 306,82														
C/ 1641 Emprunts en euros																			
MIS155744EUR001	MIS155744EUR001	Caisse Française de Financement Local	17/05/2001	#####	1 676 939,19	F	FIXE	5,2800	5,2822	EURO	AC	A		0,00		1A			
7295791	7295791	Crédit Foncier	26/02/2002	#####	1 143 367,63	V	LIVRETA + 1,750	3,0000	3,6815	EURO	AC	A		0,00		1A			
C/ 1643 Emprunts en devises																			
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie																			
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières					7 961 000,00														
C/ 1675 Autres emprunts obligataires																			
C/ 1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières																			
T1NRDQ014PR	T1NRDQ014PR	Crédit Agricole	20/12/2012	#####	3 161 000,00	F	FIXE	4,9000	4,9172	EURO	AC	A		0,00		1A			
U113527	U113527	Caisse des Dépôts et Consignation	16/02/2023	#####	4 800 000,00	V	LIVRETA + 0,600	3,0000	3,6069	EURO	AC	A		0,00		1A			
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)																			
C/ 1681 Autres emprunts																			
C/ 1687 Autres dettes																			
TOTAL					10 781 306,82									0,00					

1 : date à partir de laquelle les fonds sont amortis
2 : Montant emprunté à l'origine
3 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
4 : indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt à l'origine du contrat (ex. Euribor 3 mois)
5 : Taux servant de base pour le calcul des intérêts de l'emprunt : taux à exprimer en pourcentage
6 : I : in fine, P : progressif, AC : amortissements constants, D : dégressif, V : variable
7 : A : annuelle, T : trimestriel, M : mensuel, S : semestriel
8 : Si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couverture
9 : Catégorie d'emprunt prévue dans la charte "Gissler"
10 : Date de la première échéance payée sur la phase structurée
11 : Date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

4.3.3.2.3. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (2/2) - ESSMS publics

N° Compte	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N										
	Annuité de l'exercice		Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé		Couverture	Capital restant dû	
	Échéance de l'exercice - capital	Échéance de l'exercice - intérêts					Montant remboursé en N	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N		Au 31/12/N	Au 31/12/N-1
			1	2	3	4	5	6	7		
C/163 Emprunts obligataires in fine											
C/163 Emprunts obligataires in fine											
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	96 732,54	20 570,26								677 127,69	773 860,23
C/ 1641 Emprunts en euros											
MIS155744EUR001	55 897,98	5 053,18	F	FIXE	1,1300	1,1295	0,00	0,00	0,00	391 285,81	447 183,79
7295791	40 834,56	15 517,08	V	LIVRETA + 1,750	4,7500	4,3563	0,00	0,00	0,00	285 841,88	326 676,44
C/ 1643 Emprunts en devises											
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie											
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières	126 440,00	214 397,65								6 443 720,00	6 570 160,00
C/ 1675 Autres emprunts obligataires											
C/ 1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières											
T1NRDQ014PR	126 440,00	86 737,84	F	FIXE	4,9000	4,8992	0,00	0,00	0,00	1 643 720,00	1 770 160,00
U113527	0,00	127 659,81	V	LIVRETA + 0,600	3,6000	3,2201	0,00	0,00	0,00	4 800 000,00	4 800 000,00
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)											
C/ 1681 Autres emprunts											
C/ 1687 Autres dettes											
TOTAL	223 172,54	234 967,91					0,00	0,00	0,00	7 120 847,69	7 344 020,23

1 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

2 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4 : Taux effectif de l'emprunt d'une durée d'un an dont les intérêts sont payés à l'échéance d'un an

5 : Montant remboursé en cas de remboursement anticipé partiel

6 : Inscrire le montant des pénalités de remboursement anticipé payé en N

7: En cas d'opération de couverture, indiquer le montant couvert

4.3.3.2.4. Etat des crédits de trésorerie - ESSMS publics

N° Compte	Numéro de contrat	Date d'autorisation de la ligne	Montant max. autorisé au 31/12/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Remboursement du tirage	Montant des intérêts remboursés en N	
						1	
C/519 Crédit de trésorerie							
C/51931 Lignes de crédit de trésorerie							
C/51932 Ligne de crédit de trésorerie liée à un emprunt							
C/5194 NEU CP (ex Billets de trésorerie)							

1 : y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne

4.3.3.2.5. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Typologie de l'encours de dette (*) - ESSMS publics

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	7 120 847,69					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

(page 1/2)

Emprunts couverts				Instrument de couverture							
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital restant dû au 31/12N	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	N° de contrat	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû couvert au 31/12N	Date début de contrat	Date fin de contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
1		2				3					
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL	0,00							0,00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant couverture
2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
3 : Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

(page 2/2)

Page 2/2

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)								Instrument de couverture (option)		
	Taux payé				Taux reçu				Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice		reçues	reçues
1	2	3	4		2	3	4				
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL				0,00				0,00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe

3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

4 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4.3.3.2.7. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Emprunts refinancés ou renégociés au cours de l'année N - ESSMS publics

N° du contrat d'emprunt initial	Date de signature du contrat initial	Organisme prêteur du contrat initial	N° du contrat refinancé	Date du refinancement / renégociation	Date de la 1ère échéance du prêt refinancé / renégocié	Organisme prêteur du contrat refinancé	Durée résiduelle en années		Taux						Capital restant dû à date de refinancement		Profil d'amortissement		Pénalités de sortie payées		
							(1)		(2)												
							Contrat initial	Contrat refinancé / renégocié	Contrat initial			Contrat refinancé / renégocié			(5)		(6)				
									Type de taux (3)	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (Charte «Gissler») (4)	Type de taux (3)	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (Charte «Gissler») (4)					Contrat initial	Contrat refinancé	Contrat initial
																			0,00		
TOTAL															0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

1 : Durée résiduelle au 31/12/n

2 : Taux à la date de refinancement ou de renégociation

3 : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

4 : Indiquer la formule entière du calcul du taux ; si taux complexe (type de taux = C) indiquer la formule de la phase structurée

5 : Le refinancement peut porter sur une partie seulement du prêt, les capitaux restant dus du contrat initial et refinancé peuvent donc être différents

6 : AC : amortissement constant, P : progressif, D : dégressif, F : in fine, V : variable

7 : Le total de la colonne doit correspondre au montant comptabilisé au compte 166 sur l'exercice (crédit ou débit). Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations de réaménagement (refinancement ou renégociation).

4.3.3.2.8. Echéancier flux de trésorerie - ESSMS publics

Catégories d'emprunts	Echéancier						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts non structurés (cotés 1A)	685 656,34	641 716,93	627 435,10	613 153,26	598 871,41	6 484 604,05	9 651 437,09
Capital	415 172,53	415 172,53	415 172,53	415 172,53	415 172,53	5 044 985,04	7 120 847,69
Intérêts	270 483,81	226 544,40	212 262,57	197 980,73	183 698,88	1 439 619,01	2 530 589,40
Emprunts structurés – risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
Capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts structurés – risque élevé (non cités ci-dessus)							
Capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts « hors charte Gissler » (6F)							
Capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TOUTES CATEGORIES	685 656,34	641 716,93	627 435,10	613 153,26	598 871,41	6 484 604,05	9 651 437,09
Capital	415 172,53	415 172,53	415 172,53	415 172,53	415 172,53	5 044 985,04	7 120 847,69
Intérêts	270 483,81	226 544,40	212 262,57	197 980,73	183 698,88	1 439 619,01	2 530 589,40

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1912M7927	ACQUISITION BATIMENT RAMEL	01/01/1912	C2028	2012	99	46033,51
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1916M10903	REFECTION ETABLISSEMENT IME	01/01/1916	C2020	2012	99	139189,00
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1963M10625	CENTRE ACCUEIL DE NUIT CHRS FEMMES	01/01/1963	C2025	2012	99	2590,29
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1969M10904	RACCORDEMENT RESEAU ASSAINISSEMENT IME	01/01/1969	C2020	2012	50	2784,61
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1969M6992	INSTALLATION BATIMENT RAMEL	01/01/1969	C2028	2012	50	1087,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1970M10907	REFECTION DES PEINTURES EXTERIEURES	01/01/1970	C2020	2012	20	2708,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1972M10908	REFECTION ESCALIER DU CHATEAU	01/01/1972	C2020	2012	20	168,06
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1972M6993	TOUT A L'EGOUT RAMEL	01/01/1972	C2028	2012	50	7040,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1973M10189	CONTROLEUR RONDE BG 101	01/01/1973	C2024	2012	10	120,37
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1973M10351	PORTE MANTEAUX	01/01/1973	C2024	2012	10	352,89
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1973M10352	TABLE SALLE A MANGER	01/01/1973	C2024	2012	10	65,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1973M10353	TABLE SALLE A MANGER	01/01/1973	C2024	2012	10	15,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1973M10354	RAYONNAGE TUBSTOCK	01/01/1973	C2024	2012	10	332,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1973M10355	MEUBLE DE RANGEMENT	01/01/1973	C2024	2012	10	157,94
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1973M10626	CENTRE ACCUEIL DE NUIT CHRS FEMMES	01/01/1973	C2025	2012	50	236307,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1973M10909	INJONCTION DE LA COMMISSION DE SECURITE	01/01/1973	C2020	2012	10	8025,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1974M10336	AMEUBLEMENT TABLE FAUTEUILS	01/01/1974	C2012	2012	10	1185,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1974M10348	LIT DE REPOS MATERNELLE	01/01/1974	C2027	2012	10	103,67
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1974M10388	TABLES INOX	01/01/1974	C2020	2012	10	460,10
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1974M10911	REFECTION COUVERTURE TOUR ET CHATEAU	01/01/1974	C2020	2012	20	3443,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1974M10912	REFECTION INSTALLATION ELECTRIQUE	01/01/1974	C2020	2012	10	1322,22
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1974M3144	FOURNEAU PIANO THIRODES	01/01/1974	C2027	2012	10	1320,21
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1974M3207	FRITEUSE PIANO THIRODES	01/01/1974	C2027	2012	10	1320,21
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1974M3208	ETUVE PIANO THIRODES	01/01/1974	C2027	2012	10	1320,21
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1974M4062	PLAQUE CHAUFFANTE	01/01/1974	C2012	2012	10	304,90
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1974M4064	FEUX VIFS GAZ	01/01/1974	C2012	2012	10	1219,60
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1974M4065	PLACARD SUSPENDU (2 PORTES COULISSANTES)	01/01/1974	C2012	2012	10	587,55
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1974M4066	REFRIGERATEUR 2 PORTES BONNET	01/01/1974	C2012	2012	10	2286,74
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1974M7227	INTEGRATION CENTRE MATERNEL	01/01/1974	C2027	2012	10	335,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1975M10349	VESTIAIRES 3 PORTES	01/01/1975	C2027	2012	10	170,00
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1975M10905	INTEGRATION TRAVAUX CONSTRUCTION PAVILLON	01/01/1975	C2020	2012	50	87663,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1975M10913	FACADES ET ASSAINISSEMENT	01/01/1975	C2020	2012	20	31018,21
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1975M4017	COFFRE FORT FICHET BOSCH	01/01/1975	C2012	2012	10	278,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1975M5973	AMENAGEMENT FOYER SEPT DENIERS	01/01/1975	C2012	2012	20	2419,09
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1975M6994	INTEGRATION TRAVAUX DORTOIRS RAMEL	01/01/1975	C2028	2012	50	99257,11
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1975M7228	INTEGRATION CENTRE MATERNEL	01/01/1975	C2027	2012	50	57778,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1975M7234	TRAVAUX DIVERS	01/01/1975	C2027	2012	20	5672,73
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1975M7235	TRAVAUX DIVERS	01/01/1975	C2027	2012	20	14155,68
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1976M12356	DEBITMETRE DYNAVAL	01/01/1976	C2020	2012	10	165,60
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1976M5831	FOYER CLUB EHPA 7 DENIERS	01/01/1976	C2012	2012	50	135943,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1976M7236	TRAVAUX DIVERS (FACADES)	01/01/1976	C2027	2012	20	27619,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1976M7238	ETANCHEITE	01/01/1976	C2027	2012	20	2074,63
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1977M10356	TELEVISEUR COUL. PHILIPS F26 C775	01/01/1977	C2024	2012	10	670,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1977M3128	CHAISE (PETITE) INCONNU	01/01/1977	C2027	2012	10	172,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1977M5165	CAGE A ECUREUIL	01/01/1977	C2028	2012	10	457,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1977M5166	PORTIQUE AVEC BALANCOIRE	01/01/1977	C2028	2012	10	455,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1977M5167	IGLOO	01/01/1977	C2028	2012	10	559,29
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1977M5361	MACHINE A ECRIRE JAPY	01/01/1977	C2024	2012	10	160,06
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1977M6996	AMENAGEMENT DE LA COUR	01/01/1977	C2028	2012	20	720,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1977M6997	AMENAGEMENT DE LA COUR	01/01/1977	C2028	2012	20	9585,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1977M6998	AMENAGEMENT DE LA COUR	01/01/1977	C2028	2012	20	3584,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1977M7237	ELECTRICITE	01/01/1977	C2027	2012	20	116,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1977M7239	REFECTION CHARPENTE	01/01/1977	C2027	2012	20	8386,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1977M7240	REFECTION CHARPENTE	01/01/1977	C2027	2012	20	417,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1977M7241	REFECTION ETANCHEITE	01/01/1977	C2027	2012	20	2031,87
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1977M7242	REFECTION ETANCHEITE ET TRAVAUX	01/01/1977	C2027	2012	20	227,47
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1977M7243	TRAVAUX D'ETANCHEITE	01/01/1977	C2027	2012	20	71,08

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1977M7244	TRAVAUX DE DEBLAIEMENT	01/01/1977	C2027	2012	20	1521,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M10134	FAUX PLAFONDS SALLE 1ER ETAGE ET REZ DE	01/01/1978	C2024	2012	20	3443,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M10135	CONSTRUCTION CLOISONS SEPARATION	01/01/1978	C2024	2012	20	636,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M10136	AMENAGEMENT CUISINE ET SALLE A MANGER	01/01/1978	C2024	2012	20	3518,75
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1978M10190	ADJONCTION LIGNE TELEPHONIQUE	01/01/1978	C2024	2012	10	109,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M10749	VENSEMBLE VMC	01/01/1978	C2028	2012	20	896,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M10920	TRANSFORMATION DE L'ASCENSEUR SCHINDLER	01/01/1978	C2020	2012	20	1452,17
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1978M12236	ENSEMBLE CUISSON SOCERAM	01/01/1978	C2024	2012	10	9125,60
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1978M1681	MACHINE A LAVER LE LINGE	01/01/1978	C2028	2012	10	519,39
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1978M1682	SECHE-LINGE	01/01/1978	C2028	2012	10	519,39
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1978M3154	GUERIDON	01/01/1978	C2027	2012	10	30,18
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1978M3199	MACHINE A COUDRE SINGER	01/01/1978	C2027	2012	5	207,28
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1978M3236	LIT ENFANT	01/01/1978	C2027	2012	10	844,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1978M3237	LIT ENFANT	01/01/1978	C2027	2012	10	893,22
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1978M3261	COMMODE	01/01/1978	C2027	2012	10	174,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1978M3280	BERCEAUX	01/01/1978	C2027	2012	10	346,83
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1978M3290	COFFRE FORT TYPE BAR31	01/01/1978	C2027	2012	30	1026,84
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1978M3998	ESCABEAU (3 MARCHES)	01/01/1978	C2012	2012	5	141,99
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1978M4050	EQUIPEMENT DE PETITES CUISINES	01/01/1978	C2012	2012	10	26290,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1978M4088	SONORISATION	01/01/1978	C2012	2012	10	592,31
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1978M4091	LAVE LINGE MIELE	01/01/1978	C2012	2012	10	573,26
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1978M4092	SECHE LINGE MIELE	01/01/1978	C2012	2012	10	1146,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M5975	CREATION D'UNE BUANDERIE DANS LOCAL DEPOT	01/01/1978	C2012	2012	20	618,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M5976	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE ROCHER	01/01/1978	C2012	2012	20	448,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M5977	FOURNITURE ET PLANTATION DE VEGETAUX	01/01/1978	C2012	2012	20	992,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M5978	INSTALLATION SIGNAL D'ALARME SONORE	01/01/1978	C2012	2012	20	582,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M6999	AMENAGEMENT DE LA COUR	01/01/1978	C2028	2012	20	191,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7000	AMENAGEMENT DE LA COUR	01/01/1978	C2028	2012	20	10,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7001	REMANIEMENT TOITURE REFECTION FACADES	01/01/1978	C2028	2012	20	11233,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7245	INSTALLATION D'UNE PLONGE	01/01/1978	C2027	2012	20	1187,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7246	PLONGE ACIER INOX 2 BACS	01/01/1978	C2027	2012	20	653,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7248	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1978	C2027	2012	20	979,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7249	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1978	C2027	2012	20	2176,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7250	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1978	C2027	2012	20	15296,08
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7251	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1978	C2027	2012	20	137,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7252	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1978	C2027	2012	20	6972,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7253	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1978	C2027	2012	20	1640,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7255	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1978	C2027	2012	20	218,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7256	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE MENUISERIE	01/01/1978	C2027	2012	20	4336,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7257	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE PLATRERIE	01/01/1978	C2027	2012	20	5862,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7258	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE PLOMBERIE	01/01/1978	C2027	2012	20	5251,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7259	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE REVETEMENTS	01/01/1978	C2027	2012	20	95,99
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7260	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE REVETEMENTS	01/01/1978	C2027	2012	20	7444,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7261	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1978	C2027	2012	20	1127,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7262	REFECTION ETANCHEITE	01/01/1978	C2027	2012	20	8,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7263	REFECTION ETANCHEITE TERRASSE	01/01/1978	C2027	2012	20	155,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1978M7264	REPARATION TELEPHONIQUE	01/01/1978	C2027	2012	20	73,68
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1978M8027	LIT ENFANT	01/01/1978	C2027	2012	10	168,95
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1978M9645	LAVE LINGE MIELE	01/01/1978	C2012	2012	10	573,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M10137	FABRICATION ET MISE EN PLACE AMENAGEMENT	01/01/1979	C2024	2012	20	301,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M10138	TRANSFORMATION ESCALIER EXTERIEUR	01/01/1979	C2024	2012	20	886,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1979M10188	COFFRE FORT 803EX	01/01/1979	C2027	2012	30	512,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1979M10191	FOURNITURE POSE SONORISATION	01/01/1979	C2024	2012	20	1147,39
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1979M10252	AMBU NOURISSON	01/01/1979	C2027	2012	5	71,04
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1979M10569	EPLUCHEUSE BONNET	01/01/1979	C2027	2012	10	1199,59
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1979M10581	TELEVISEUR PHILIPS	01/01/1979	C2024	2012	10	914,69
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1979M10582	CONGELATEUR	01/01/1979	C2024	2012	10	3429,63

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M10923	ISNTALLATION D'UN ECLAIRAGE DE JARDIN	01/01/1979	C2020	2012	20	844,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1979M12378	1 LIT 70X1500 + CHEVET + CADRE	01/01/1979	C2020	2012	10	244,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1979M12379	1 LIT 70X150 + CHEVET + CADRE	01/01/1979	C2020	2012	10	1959,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1979M4004	TABLE RONDE EN BOIS CLAIR	01/01/1979	C2012	2012	10	220,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1979M4005	CHAISE "SALOON"	01/01/1979	C2012	2012	10	487,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1979M4100	BANC DE JARDIN	01/01/1979	C2012	2012	10	243,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1979M4105	INSTALLATION ACCESSOIRES SANITAIRES	01/01/1979	C2012	2012	20	2921,73
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1979M5179	ASPIRATEUR	01/01/1979	C2028	2012	5	227,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1979M5406	COFFRE FORT TYPE 803EX	01/01/1979	C2024	2012	30	517,76
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1979M5429	PANOPLIE COMPLETE BERMIX	01/01/1979	C2024	2012	5	174,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M5979	CONSTRUCTION PLATE-FORME BETON PR	01/01/1979	C2012	2012	20	366,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M5980	FOURNITURE D'UN ABRI DE JARDIN "FAURE"	01/01/1979	C2012	2012	20	1199,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M5982	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE GARDE-CORPS	01/01/1979	C2012	2012	20	3234,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M5983	FOURNITURE + POSE CARREAUX GRES FAIENCE +	01/01/1979	C2012	2012	10	594,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M5985	FOURNITURE ET POSE DE PLANTATIONS	01/01/1979	C2012	2012	20	605,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M5987	TRAVAUX DE ZINGUERIE	01/01/1979	C2012	2012	20	1671,07
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7002	REFECTION FACADES PRINCIPALES REMANIEMENT	01/01/1979	C2028	2012	20	9305,89
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7003	REMANIEMENT TOITURE	01/01/1979	C2028	2012	20	572,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7004	TRAVAUX D'ELECTRICITE ET FOURNITURE 3	01/01/1979	C2028	2012	20	1326,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7265	ABRI DE JARDIN DEMONTABLE 1 ELEMENT	01/01/1979	C2027	2012	20	510,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7266	FOURNITURE ET POSE DE REVETEMENT MURAL	01/01/1979	C2027	2012	20	420,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7267	FOURNITURE ET POSE DE	01/01/1979	C2027	2012	20	13967,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7268	FOURNITURE ET POSE DE REVETEMENT MURAL	01/01/1979	C2027	2012	20	1284,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7270	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1979	C2027	2012	20	313,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7271	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1979	C2027	2012	20	197,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7272	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1979	C2027	2012	20	169,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7273	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1979	C2027	2012	20	165,07
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7274	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1979	C2027	2012	20	6,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7275	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1979	C2027	2012	20	29,61
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7276	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1979	C2027	2012	20	5,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7277	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1979	C2027	2012	20	66,81
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7280	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1979	C2027	2012	20	227,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7281	RECONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1979	C2027	2012	20	7,01
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7282	CONSTRUCTION APRES SINISTRE	01/01/1979	C2027	2012	20	221,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1979M7284	TRAVAUX DE DEMOLITION	01/01/1979	C2027	2012	20	1575,87
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1980M10087	CANDELABRE ET APPLIQUE	01/01/1980	C2012	2012	10	132,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1980M10088	EXTINCTEUR EAU PULVERISEE	01/01/1980	C2012	2012	10	63,17
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1980M10346	TABLE SAPIN 120X75 N INV RA200	01/01/1980	C2028	2012	5	188,24
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1980M10571	MACHINE A LAYER FM253 FM254	01/01/1980	C2027	2012	10	712,82
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1980M10583	REPARATION MOTEUR EECTRIQUE	01/01/1980	C2024	2012	10	407,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M10789	FOURNITURE ET POSE DE GARDE CORPS A BANDE	01/01/1980	C2020	2012	5	4206,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M10955	FOURNITURE ET POSE D'UN PORTILLON	01/01/1980	C2020	2012	20	271,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M10960	FOURNITURE ET POSE DE GARDES CORPS A BANDE	01/01/1980	C2020	2012	20	467,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M10963	REFECTION PARKING	01/01/1980	C2020	2012	20	997,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M10969	REFECTION VOIE D'ACCES	01/01/1980	C2020	2012	20	3543,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M10970	TRAITEMENT ANTI-CAPRICORNES: ENTRETIEN	01/01/1980	C2020	2012	20	3815,49
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1980M1675	MACHINE A LAYER	01/01/1980	C2028	2012	10	690,05
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1980M1683	SECHE-LINGE	01/01/1980	C2028	2012	10	690,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1980M3122	GLACE 1570 X 2770	01/01/1980	C2027	2012	5	187,63
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1980M3131	CHAISE	01/01/1980	C2027	2012	10	956,64
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1980M3205	MELANGEUR BONNET	01/01/1980	C2027	2012	10	1424,20
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1980M4051	ELECTRO POMPE VIDE CAVE	01/01/1980	C2012	2012	10	213,43
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1980M4103	CANDELABRE ET APPLIQUE	01/01/1980	C2012	2012	10	1857,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1980M4104	EXTINCTEUR EAU PULVERISEE	01/01/1980	C2012	2012	10	884,38
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1980M5099	MACHINE A COUDRE PFAFF	01/01/1980	C2028	2012	10	498,81
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M5988	BRANCHEMENT COMPTEUR D'EAU	01/01/1980	C2012	2012	20	865,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M5989	DEPLACEMENT TABLEAU DE SIGNALISATION	01/01/1980	C2012	2012	20	1302,65

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M5990	TERRASSEMENT CANALISAT° + ROBINETTERIES	01/01/1980	C2012	2012	20	7205,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M5992	TERRASSEMENTS CANALISAT°+ ROBINETTERIES	01/01/1980	C2012	2012	20	14790,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M5993	TRAV. CALORIFUGAGE + REGULAT° CIRCUIT	01/01/1980	C2012	2012	20	2312,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M6995	REFECTION PAVILLON (achat 70)	01/01/1980	C2028	2012	10	4545,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M7005	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	01/01/1980	C2028	2012	20	18,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M7285	TRAVAUX DE DEPLACEMENT DE VITRAGE	01/01/1980	C2027	2012	20	690,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M7288	TRAVAUX DE MACONNERIE COUR INTERIEURE	01/01/1980	C2027	2012	10	5489,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1980M7289	POMPE TYPE 51 JULIEN ET MEGE	01/01/1980	C2027	2012	10	297,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1980M8028	CHAISE	01/01/1980	C2027	2012	10	59,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1981M10192	POSTE TELEPHONIQUE S64	01/01/1981	C2024	2012	5	89,64
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1981M10359	PLATEAUX DE TABLES OVALES	01/01/1981	C2024	2012	5	49,95
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1981M10360	TABLE BUREAU N9H 52 CM	01/01/1981	C2024	2012	5	219,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1981M10361	CHAISE CH354	01/01/1981	C2024	2012	5	1964,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1981M10362	CHAISE CH354	01/01/1981	C2024	2012	5	58,48
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1981M10368	CONTROLEUR DE RONDE BG101	01/01/1981	C2012	2012	10	472,40
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1981M10370	ARMOIRE REFRIGEREE RV20 PHILIPS	01/01/1981	C2012	2012	10	1372,04
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1981M10585	CHARIOT DE MANUTENTION	01/01/1981	C2024	2012	10	321,28
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1981M10588	CHARIOT MANUTENTION	01/01/1981	C2024	2012	10	160,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M10974	COUVERTURE SUR GARAGE	01/01/1981	C2020	2012	20	1393,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M10976	MEMOIRE D'HONORAIRES: REFECT°	01/01/1981	C2020	2012	20	115,03
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M10978	MISE EN PLACE DE MENUISERIES (GARAGE)	01/01/1981	C2020	2012	20	2581,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M10982	PARKING 35 PLACES	01/01/1981	C2020	2012	20	12966,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M10983	REFECTION COUVERTURE ET SOUCHES:RETENUE	01/01/1981	C2020	2012	20	1443,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M10987	REFECTION COUVERTURE ET SOUCHES: RETENUE	01/01/1981	C2020	2012	20	352,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M10989	TERRASSEMENT GENERAUX FOURNITURE ET POSE	01/01/1981	C2020	2012	20	13349,37
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M10992	TERRASSEMENT:CONSTRUCT° 5 GARAGES EN	01/01/1981	C2020	2012	20	12026,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M10995	TRAVAUX DE ZINGUERIE	01/01/1981	C2020	2012	20	525,29
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1981M1668	OUVRE-BOITE	01/01/1981	C2028	2012	5	57,37
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1981M1670	CHARIOT DE SERVICE	01/01/1981	C2028	2012	10	335,25
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1981M3211	ARMOIRE FRIGORIFIQUE BONNET	01/01/1981	C2027	2012	10	1460,24
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1981M3212	BOL POUR MELANGEUR	01/01/1981	C2027	2012	5	315,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1981M5168	PORTIQUE 3,50M	01/01/1981	C2028	2012	5	124,70
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1981M5214	BANC HORIZON	01/01/1981	C2028	2012	10	796,00
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1981M5215	BANC HORIZON	01/01/1981	C2028	2012	10	380,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1981M5408	BUREAU SECRETAIRE 150X75	01/01/1981	C2024	2012	10	457,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1981M5440	ANNULATION ARMOIRE METALLIQUE 2 PORTES	01/01/1981	C2024	2012	5	125,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M5995	FOURNITURE+POSE D'ARROSEURS AVEC RACCORD	01/01/1981	C2012	2012	20	6804,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M6000	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	01/01/1981	C2012	2012	10	1981,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M6001	REMISE EN ETAT ANTENNE COLLECTIVE DE	01/01/1981	C2012	2012	20	228,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M6002	TERRASSEMENT CANALISAT°+ROBINETTERIE	01/01/1981	C2012	2012	10	1157,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M7283	REMPLACEMENT DES CHUTES D'EAUX PLUVIALES	01/01/1981	C2027	2012	20	415,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M7290	COUR INTERIEURE RESTAURATION DES FACADES	01/01/1981	C2027	2012	20	5489,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M7291	FOURNITURE DE VEGETAUX	01/01/1981	C2027	2012	20	4090,81
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M7292	REMANIEMENT TUILES DEMOLITION	01/01/1981	C2027	2012	10	7093,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M7293	TRAVAUX DE MACONNERIE COUR INTERIEURE	01/01/1981	C2027	2012	20	7319,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1981M7294	VERROU 666	01/01/1981	C2027	2012	10	1172,49
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1982M10397	ARMOIRE A PHARMACIE	01/01/1982	C2020	2012	5	122,81
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1982M10398	ARMOIRE A PHARMACIE	01/01/1982	C2020	2012	5	245,62
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1982M10629	PROGRAMME ACHAT 82	01/01/1982	C2024	2012	10	5871,43
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1982M10745	SONORISATION DU REPECTOIRE	01/01/1982	C2027	2012	20	713,61
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1982M1678	ASPIRATEUR	01/01/1982	C2028	2012	10	407,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1982M3278	NACELLE	01/01/1982	C2027	2012	5	542,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1982M3279	BERCEAUX	01/01/1982	C2027	2012	5	108,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1982M3985	TABLE CARREE	01/01/1982	C2012	2012	10	614,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1982M3986	TABLE RONDE	01/01/1982	C2012	2012	10	152,45
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1982M4009	VELO D'APPARTEMENT BLANC "TASSERIT"	01/01/1982	C2012	2012	5	172,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1982M4032	VESTIAIRE METALLIQUE (2 CASES)	01/01/1982	C2012	2012	5	122,11

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1982M4033	VESTIAIRE METALLIQUE (3 CASES)	01/01/1982	C2012	2012	5	122,11
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1982M4080	BANC HORIZON	01/01/1982	C2012	2012	5	910,76
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1982M4210	MACHINE A COUDRE	01/01/1982	C2011	2012	10	399,42
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1982M5138	CHAISE DE BUREAU	01/01/1982	C2028	2012	5	219,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1982M5419	ARMOIRE INDIVIDUELLE	01/01/1982	C2024	2012	5	363,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1982M6003	ARROSAGE INTEGRE FOYER SEPT-DENIERS	01/01/1982	C2012	2012	20	358,13
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1982M7295	TRAVAUX APRES RESTRUCTURATION	01/01/1982	C2027	2012	20	963,15
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1983M10418	AMBU COMPACT AVEC MASQUE	01/01/1983	C2020	2012	5	105,46
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1983M10419	DETECTEUR D'APNEE	01/01/1983	C2020	2012	5	2531,26
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1983M10420	LARINGOSCOPE ET SPATULE	01/01/1983	C2020	2012	10	81,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1983M10627	PROG 7711 LE BERCEAU PARKING ET GARAGE	01/01/1983	C2020	2012	20	1385,06
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M10636	PLAN DE TRAVAIL	01/01/1983	C2022	2012	15	471,15
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M10637	MEUBLE CHAUD BONNET	01/01/1983	C2024	2012	15	1559,26
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M10641	ARMOIRE HAUTE PORTES PLIANTES	01/01/1983	C2022	2012	10	221,05
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M10743	ARMOIRE DE CONGELATION ALPENINOX	01/01/1983	C2027	2012	20	3811,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1983M11019	FOURNITURE ET POSE D'UN CHASSIS EN BOIS PROG	01/01/1983	C2020	2012	20	538,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1983M11023	TRAVAUX DE PEINTURE PROG 8231	01/01/1983	C2020	2012	20	2228,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M11585	BUREAU METAL USAGE GEN 1 CAISSON	01/01/1983	C2022	2012	10	160,83
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M11587	CHAISE DACTYLO REF 237167	01/01/1983	C2022	2012	10	55,64
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M11588	SOMMIERS METALLIQUES HERCULE 14 JEUX	01/01/1983	C2022	2012	10	502,97
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1222	BUFFET VAISSELIER 4 PORTES	01/01/1983	C2011	2012	10	1506,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1983M1223	BLOC FOURNEAU 2 FOURS 1 GRILLADE	01/01/1983	C2011	2012	20	12500,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1983M1224	ENSEMBLE 4 FEUX 1 STIMMER	01/01/1983	C2011	2012	20	7964,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1983M1225	BAC FRITURE 1 ETUVE	01/01/1983	C2011	2012	20	1524,49
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1983M1238	TRANCHE PAIN BONNET	01/01/1983	C2011	2012	20	609,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1983M1239	CHAMBRE FROIDE BONNET	01/01/1983	C2011	2012	20	1524,49
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1983M1241	REFRIGERATEUR BONNET	01/01/1983	C2011	2012	20	1219,59
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1983M1244	PLAN DE TRAVAIL INOX PLUS PLONGE	01/01/1983	C2011	2012	20	3048,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1983M1245	POUBELLE A PEDALE	01/01/1983	C2011	2012	20	152,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1983M1246	LAVE MAINS A COMMANDE NON MANUELLE	01/01/1983	C2011	2012	20	304,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1983M1247	CHARIOT INOX	01/01/1983	C2011	2012	20	1524,33
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1248	CHAISES PLASTIQUES	01/01/1983	C2011	2012	10	73,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1250	TABLE BASSE 60 X 60	01/01/1983	C2011	2012	10	352,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1251	TABLE BASSE 120 X 60	01/01/1983	C2011	2012	10	482,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1252	FAUTEUIL INDIVIDUELS BRIDGE	01/01/1983	C2011	2012	10	1182,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1253	BUREAU BOIS 160 X 80	01/01/1983	C2011	2012	10	658,13
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1983M1254	PETITE BIBLIOTHEQUE PORTES COULISSANTES	01/01/1983	C2011	2012	10	379,69
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1983M1256	TABLE D'EXAMEN	01/01/1983	C2011	2012	10	287,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1257	FAUTEUIL	01/01/1983	C2011	2012	10	117,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1258	BUREAU BOIS 180 X 90	01/01/1983	C2011	2012	10	582,19
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1260	BIBLIOTHEQUE VITREE	01/01/1983	C2011	2012	10	307,37
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1261	COFFRE FORT TYPE EGIDE	01/01/1983	C2011	2012	20	1604,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1262	FAUTEUIL BRIDGE REVETEMENT PLASTIFIE JAUNE	01/01/1983	C2011	2012	10	378,75
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1265	VIDOIR HOPITAL COMPLET	01/01/1983	C2011	2012	10	821,85
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1273	DISPOSITIFS DE SUPERPOSITION	01/01/1983	C2011	2012	10	76,22
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1275	SECHE LINGE MIELE	01/01/1983	C2011	2012	10	1274,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1277	TABLES 120 X 80	01/01/1983	C2011	2012	10	1582,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1281	FAUTEUIL DIRECTION	01/01/1983	C2011	2012	10	473,71
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M12817	SOMMIERS METALLIQUES HERCULE 14 JEUX	01/01/1983	C2022	2012	10	38,68
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1282	FAUTEUIL VISITEUR	01/01/1983	C2011	2012	10	188,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1283	ARMOIRE HAUTE 2 PORTES BOIS	01/01/1983	C2011	2012	10	448,40
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1983M1284	MARCHE PIED	01/01/1983	C2011	2012	10	45,20
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1983M1285	TABOURET	01/01/1983	C2011	2012	5	69,97
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1286	CHAISE VISITEUR	01/01/1983	C2011	2012	10	585,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1289	BANQUETTE 3 PLACES	01/01/1983	C2011	2012	10	423,08
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1393	CONTROLEUR DE RONDE	01/01/1983	C2022	2012	10	312,79
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1414	BUREAU 1 CAISSON METAL IVOIRE MARRON	01/01/1983	C2022	2012	10	232,48

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1983M1416	DIVAN D'EXAMEN SKAI MARRON	01/01/1983	C2022	2012	10	182,94
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1421	BUREAU 2 CAISSONS METAL IVOIRE MARRON	01/01/1983	C2022	2012	10	240,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1422	ARMOIRE BUREAU METAL IVOIRE MARRON	01/01/1983	C2022	2012	10	221,05
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1426	DISTRIBUTEUR HORS D'OEUVRE	01/01/1983	C2022	2012	15	835,70
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1427	DISTRIBUTEUR PLATEAUX COUVERTS	01/01/1983	C2022	2012	15	631,54
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1428	DISTRIBUTEUR PLATS CHAUDS	01/01/1983	C2022	2012	15	2296,73
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1429	DISTRIBUTEUR VERRES PAIN	01/01/1983	C2022	2012	15	597,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1431	BUREAU ECOLIER BOIS MARRON 90 X 50	01/01/1983	C2022	2012	10	76,84
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1433	COFFRES FORTS	01/01/1983	C2022	2012	20	1426,48
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1983M1434	MACHINE A ECRIRE OLYMPIA	01/01/1983	C2022	2012	10	654,97
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1440	TABLES STRATIFIEES IVOIRE 150 X 75	01/01/1983	C2022	2012	10	771,94
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1451	ETAGERE 4 NIVEAUX INOX	01/01/1983	C2022	2012	15	881,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1455	VESTIAIRE 3 CASES METALLIQUE IVOIRE/MARRON	01/01/1983	C2022	2012	10	525,94
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1464	EVIER 2 BACS INOX	01/01/1983	C2022	2012	15	942,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M1466	CHAISES STRATIFIEES ORANGE	01/01/1983	C2022	2012	10	222,87
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M1661	CONGELATEUR	01/01/1983	C2028	2012	15	1609,16
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M3265	CHAISE PAILLEE	01/01/1983	C2027	2012	10	1051,28
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M3266	TABLE 60 X 60	01/01/1983	C2027	2012	10	2791,06
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M4068	CHAMBRE FROIDE BONNET	01/01/1983	C2012	2012	20	4266,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4190	TABLE BASSE BLANCHE	01/01/1983	C2011	2012	10	195,27
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4191	MEUBLE DE RANGEMENT	01/01/1983	C2011	2012	10	538,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4192	BAHUT 2 TIROIRS	01/01/1983	C2011	2012	10	367,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4199	CHAISE BOIS (ASSISE PAILLEE)	01/01/1983	C2011	2012	10	868,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4208	FAUTEUIL DE BRIDGE PLASTIFIE JAUNE	01/01/1983	C2011	2012	10	2789,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4216	BANQUETTE 2 PLACES	01/01/1983	C2011	2012	10	658,14
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4217	TABLE TELEPHONE	01/01/1983	C2011	2012	10	202,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4221	TABLE RONDE	01/01/1983	C2011	2012	10	724,15
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4412	CHAISE DE BUREAU (MARRON)	01/01/1983	C2022	2012	10	92,43
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4415	ARMOIRE IVOIRE	01/01/1983	C2022	2012	10	208,09
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4416	ARMOIRE 1/2 PENDERIE IVOIRE	01/01/1983	C2022	2012	10	208,09
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4420	VESTIAIRE 1 PORTE METAL	01/01/1983	C2022	2012	10	64,79
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4428	BUREAU AVEC RETOUR	01/01/1983	C2022	2012	10	305,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4432	CHAISE DE BUREAU MARRON	01/01/1983	C2022	2012	10	32,78
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M4458	TABLE INOX	01/01/1983	C2022	2012	15	308,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M4466	TABLEAU DE CONFERENCE	01/01/1983	C2022	2012	10	23,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M7950	BUREAU MINISTRE 150 X 75 REF 175656	01/01/1983	C2021	2012	10	439,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M7951	CHAISE SECRETAIRE REF UG 125	01/01/1983	C2021	2012	10	133,80
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1983M8039	VIDOIR HOPITEL COMPLET	01/01/1983	C2011	2012	10	273,95
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M8047	TABLE 60 X 60	01/01/1983	C2027	2012	10	82,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M8048	CHAISE PAILLEE	01/01/1983	C2027	2012	10	30,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M8049	CHAISE DE BUREAU (MARRON)	01/01/1983	C2022	2012	10	30,81
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M8050	CHAISES STRATIFIEES ORANGE	01/01/1983	C2022	2012	10	13,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M8052	9ABLES STRATIFIEES IVOIRE 150 X 75	01/01/1983	C2022	2012	10	59,37
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M8055	FAUTEUIL DE BRIDGE PLASTIFIE JAUNE	01/01/1983	C2011	2012	10	111,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M8056	TABLE 80 X 80	01/01/1983	C2011	2012	10	102,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M8057	TABLE RONDE	01/01/1983	C2011	2012	10	144,82
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M8058	BANQUETTE 2 PLACES	01/01/1983	C2011	2012	10	329,07
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1983M9631	FAUTEUIL BRIDGE REVETEMENT PLASTIFIE JAUNE	01/01/1983	C2011	2012	10	75,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M10644	FOURNITURE ET POSE CAPOTAGES TOLE GALVAN	01/01/1984	C2024	2012	20	2422,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M10647	CREATION BLOCS SANITAIRES 1 ET 2 ETAGES	01/01/1984	C2024	2012	20	5097,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1984M10652	KITCHENETTE CC160 AVEC FRIGO.	01/01/1984	C2027	2012	20	1730,31
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M10657	TRAVAUX GROS OEUVRE	01/01/1984	C2024	2012	20	1388,71
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1984M10662	DIVERS MATERIELS KITCHENETTES	01/01/1984	C2027	2012	10	4149,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1984M10746	AUTOCOMMUTATEUR A4	01/01/1984	C2027	2012	20	1869,65
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M11028	LOT PLATRERIE AU LAZARETH DE L'EME	01/01/1984	C2020	2012	20	6200,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M11029	LOT SANITAIRES AU LAZARETH DE L'EME	01/01/1984	C2020	2012	20	2015,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M11030	MACONNERIE LOT N°1/SITUATION N°1	01/01/1984	C2020	2012	15	3103,10

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M11038	TRAVAUX D'ELECTRICITE AU BERCEAU	01/01/1984	C2020	2012	20	1904,06
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M11040	TRAVAUX DE MACONNERIE A L'EME MONTAUDRAN	01/01/1984	C2020	2012	20	3103,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M11041	TRAVAUX DE MENUISERIE AU BERCEAU	01/01/1984	C2020	2012	20	12485,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M11042	TRAVAUX DE PEINTURE	01/01/1984	C2020	2012	20	117,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M11043	TRAVAUX DE PEINTURE AU BERCEAU	01/01/1984	C2020	2012	20	6434,92
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M11044	TRAVAUX DE PLATRERIE AU BERCEAU	01/01/1984	C2020	2012	20	3020,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M11598	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES D ELECTRICITE	01/01/1984	C2024	2012	20	83,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1984M11599	MATELAS RESS. 90/190CM	01/01/1984	C2024	2012	10	300,96
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1984M12818	SUPPORT SAC ROULANT	01/01/1984	C2020	2012	10	85,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1984M12823	MATELAS RESS. 90/190 XM	01/01/1984	C2024	2012	10	50,15
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1984M1304	PROJECTEUR DIAPO PRESTINOX	01/01/1984	C2011	2012	5	157,78
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1984M1684	ASPIRATEUR	01/01/1984	C2028	2012	5	575,50
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1984M3209	BERMIXER 40	01/01/1984	C2027	2012	10	253,13
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1984M3210	TOURELLE INCONNU	01/01/1984	C2027	2012	5	1265,81
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1984M4021	CUMULUS 50 LITRES	01/01/1984	C2012	2012	5	124,70
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1984M5180	BICYCLETTE	01/01/1984	C2028	2012	5	1372,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1984M5420	ARMOIRE HAUTES PORTES PLIANTES	01/01/1984	C2024	2012	5	754,62
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1984M5441	ANNULATION ARMOIRE DE BUREAU 2 CASES	01/01/1984	C2025	2012	5	136,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1984M5442	ARMOIRE DE BUREAU 2 CASES	01/01/1984	C2024	2012	10	272,88
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M6004	84 VERROUS	01/01/1984	C2012	2012	20	671,40
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1984M6492	CONSTRUCTION EHPA TOUNIS	01/01/1984	C2011	2012	50	1412371,65
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1984M6596	CONSTRUCTION CHRS ANTIPOUL	01/01/1984	C2022	2012	50	904500,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M7006	EXTENSION CONTROLE TECHNIQUE	01/01/1984	C2028	2012	20	955,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M7007	EXTENSION CONTROLE TECHNIQUE	01/01/1984	C2028	2012	20	955,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M7008	ETUDE DES SOLS	01/01/1984	C2028	2012	20	697,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M7013	EXTENSION CONTROLE TECHNIQUE	01/01/1984	C2028	2012	20	955,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M7014	EXTENSION	01/01/1984	C2028	2012	20	41487,88
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M7015	EXTENSION TRAVAUX D'ELECTRICITE	01/01/1984	C2028	2012	20	5152,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M7016	TRAVAUX DE DEMOLITION ET TERRASSEMENT	01/01/1984	C2028	2012	20	15913,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1984M7017	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION GROS OEUVRE	01/01/1984	C2028	2012	20	18871,17
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1984M7946	MACHINE A ECRIRE OLYMPIA MODELE 910150031	01/01/1984	C2021	2012	10	1012,51
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1984M8063	ARMOIRE HAUTES PORTES PLIANTES	01/01/1984	C2024	2012	5	251,54
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1984M9632	BICYCLETTE	01/01/1984	C2028	2012	5	152,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10658	PROG.8350 GROS OEUVRE	01/01/1985	C2024	2012	20	2193,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10659	PROG.8350 CHAUFFAGE SANITAIRE	01/01/1985	C2024	2012	20	2355,92
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10660	PROG.8350 ELECTRICITE	01/01/1985	C2024	2012	20	5926,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10661	PROG.8350 PLATERIE	01/01/1985	C2024	2012	20	4855,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10663	RESTRUCTURATION CENTRE HEBERGEMENT	01/01/1985	C2024	2012	20	5843,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10664	RESTRUCTURATION DU CENTRE HEBERGEMENT	01/01/1985	C2024	2012	20	923,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10667	RESTRUCTURATION CENTRE HEBERGEMENT	01/01/1985	C2024	2012	20	5066,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10671	MODIFICATION INSTAL. ELECTRIQUE	01/01/1985	C2024	2012	20	933,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10672	SITUATION 1	01/01/1985	C2024	2012	20	2665,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10673	SITUATION 2	01/01/1985	C2024	2012	20	2776,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10674	SITUATION 4	01/01/1985	C2024	2012	20	85,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10675	SITUATION 1	01/01/1985	C2024	2012	20	2455,37
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10676	SITUATION 3	01/01/1985	C2024	2012	20	613,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10677	SITUATION 2	01/01/1985	C2024	2012	20	1878,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10678	SITUATION 3	01/01/1985	C2024	2012	20	1669,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10679	SITUATION 2	01/01/1985	C2024	2012	20	910,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10680	SITUATION 2	01/01/1985	C2024	2012	20	3634,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10681	SITUATION 3	01/01/1985	C2024	2012	20	2590,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10682	SITUATION 4	01/01/1985	C2024	2012	20	364,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10683	SITUATION 4	01/01/1985	C2024	2012	20	292,17
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M10684	CUISINIERE GAZ LF821 ELECTROLUX INCONNU	01/01/1985	C2027	2012	5	294,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10687	RESTRUCTURATION CENTRE HEBERGEMENT LOT 1	01/01/1985	C2024	2012	20	645,58
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10693	DIVERS TRAVAUX CARRELAGE	01/01/1985	C2024	2012	20	467,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M10697	SITUATION 8	01/01/1985	C2028	2012	20	2792,03

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M10698	LIT 190 X 80	01/01/1985	C2028	2012	5	1542,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M11048	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES	01/01/1985	C2020	2012	20	13406,66
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M11710	TABLE DE CUISSON 2 PLAQUES INCONNUS	01/01/1985	C2027	2012	5	116,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M11713	TABLE 1300X650X75	01/01/1985	C2028	2012	5	386,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M11714	CHAISES 3P/CHR	01/01/1985	C2028	2012	5	283,47
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M11715	TABLE DE CHAMBRE	01/01/1985	C2028	2012	5	1734,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M11716	CHAISE 3P/CHR	01/01/1985	C2028	2012	5	592,71
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M11805	COMPRESSEUR AE 141 0A	01/01/1985	C2024	2012	5	169,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M11808	MATELAS MOUSSE	01/01/1985	C2028	2012	5	814,58
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M11809	ROBOT COUPE R120	01/01/1985	C2024	2012	3	270,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M11825	TRAVAUX D'ELECTRICITE	01/01/1985	C2024	2012	20	4254,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M11826	TRAVAUX DE CARRELAGES	01/01/1985	C2024	2012	20	7277,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M11827	TRAVAUX DE PLOMBERIE	01/01/1985	C2024	2012	20	4683,47
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M11828	TRAVAUX DE GROS OEUVRE	01/01/1985	C2024	2012	20	4294,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M11829	FOURNITURE ET POSE DE CARREAUX GRES	01/01/1985	C2024	2012	20	415,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M12238	DIVERS MOBILIERS PAR DIFFUSION TOULOUSE	01/01/1985	C2024	2012	5	1473,69
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1985M12411	CORSET SIEGE	01/01/1985	C2020	2012	5	861,49
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M12416	TABLE DIAMA RECTANGLE	01/01/1985	C2028	2012	5	159,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M12418	CHAISE	01/01/1985	C2028	2012	5	2382,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M12419	CHAISE	01/01/1985	C2028	2012	5	36,58
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M12839	TABLE 1300X650X75	01/01/1985	C2028	2012	5	77,29
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M12840	CHAISES 3P/CHR	01/01/1985	C2028	2012	5	25,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M12844	TABLE DE CHAMBRE	01/01/1985	C2028	2012	5	115,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M12845	CHAISE 3P/CHR	01/01/1985	C2028	2012	5	25,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M12847	MATELAS MOUSSE	01/01/1985	C2028	2012	5	62,65
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M1371	TABLE DE PRELAVAGE	01/01/1985	C2022	2012	5	1137,34
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M1374	TABLE DE SORTIE MACHINE A LAVER	01/01/1985	C2022	2012	10	522,53
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M1460	GRAND FRIGO INOX	01/01/1985	C2022	2012	5	1474,78
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M1461	ETAGERE 4 NIVEAUX INOX	01/01/1985	C2022	2012	5	910,35
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M1662	TABLE INOX	01/01/1985	C2028	2012	5	169,41
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M1671	BERMIXER	01/01/1985	C2028	2012	5	289,29
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M3111	BUREAU 180 X 90	01/01/1985	C2027	2012	5	719,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M3120	FAUTEUIL DE BUREAU	01/01/1985	C2027	2012	4	607,50
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M3146	ROBOT COUPE LEGUME DITO SAMA	01/01/1985	C2027	2012	5	987,74
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M3151	SECHE-LINGE (MIELE)	01/01/1985	C2027	2012	5	742,43
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M3213	TABLE TOP ELECTROLUX INCONNU	01/01/1985	C2027	2012	5	357,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M3262	LIT 190X90	01/01/1985	C2027	2012	5	4540,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M3263	SOMMIER ADULTE	01/01/1985	C2027	2012	5	829,98
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M3264	CHEVET	01/01/1985	C2027	2012	5	1806,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M3282	TABLE BASSE	01/01/1985	C2027	2012	2	144,64
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M3283	FAUTEUIL	01/01/1985	C2027	2012	5	705,12
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1985M4117	TOURELLE	01/01/1985	C2012	2012	5	986,11
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1985M5118	POUPINEL	01/01/1985	C2028	2012	3	490,28
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M5221	CHAISE	01/01/1985	C2028	2012	5	662,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M5224	CHAISE PLASTIQUE	01/01/1985	C2028	2012	5	180,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M5230	TABLE	01/01/1985	C2028	2012	5	541,08
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1985M5431	STERILISATEUR	01/01/1985	C2025	2012	5	252,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M5443	CHAISE	01/01/1985	C2025	2012	5	2932,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M5444	TABLE	01/01/1985	C2025	2012	5	457,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7009	EXTENSION ELECTRICITE	01/01/1985	C2028	2012	20	2576,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7010	EXTENSION ETANCHEITE	01/01/1985	C2028	2012	20	7049,92
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7011	EXTENSION MENUISERIE	01/01/1985	C2028	2012	20	4003,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7018	ALIMENTATION EN GAZ	01/01/1985	C2028	2012	20	628,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7019	EXTENSION CONTROLE TECHNIQUE	01/01/1985	C2028	2012	20	955,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7020	EXTENSION CONTROLE TECHNIQUE	01/01/1985	C2028	2012	20	956,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7021	EXTENSION CONTROLE TECHNIQUE	01/01/1985	C2028	2012	20	955,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7022	EXTENSION CONTROLE TECHNIQUE	01/01/1985	C2028	2012	20	955,91

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7023	EXTENSION CONTROLE TECHNIQUE	01/01/1985	C2028	2012	20	955,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7024	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	2576,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7025	EXTENSION ELECTRICITE	01/01/1985	C2028	2012	20	1717,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7028	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	6870,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7029	EXTENSION DU RAMEL	01/01/1985	C2028	2012	20	2646,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7031	EXTENSION PEINTURE	01/01/1985	C2028	2012	20	5951,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7032	EXTENSION CHAUFFAGE	01/01/1985	C2028	2012	20	4602,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7033	EXTENSION REVETEMENTS	01/01/1985	C2028	2012	20	8111,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7034	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	6143,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7035	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	4463,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7036	EXTENSION TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	01/01/1985	C2028	2012	20	4986,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7037	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	5843,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7038	EXTENSION TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	01/01/1985	C2028	2012	20	2429,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7039	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	387,58
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7040	EXTENSION PLATRERIE	01/01/1985	C2028	2012	20	8603,87
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7041	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	226,39
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7042	EXTENSION CARRELAGES	01/01/1985	C2028	2012	20	2973,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7043	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	2675,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7044	REVISION DE PRIX	01/01/1985	C2028	2012	20	794,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7045	EXTENSION MENUISERIE BOIS	01/01/1985	C2028	2012	20	1098,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7046	EXTENSION MENUISERIE BOIS	01/01/1985	C2028	2012	20	3226,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7049	EXTENSION TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	01/01/1985	C2028	2012	20	2663,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7050	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	1810,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7051	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	3247,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7052	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	2113,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7053	EXTENSION MENUISERIES METALLIQUES	01/01/1985	C2028	2012	20	2773,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7056	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	1535,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7057	EXTENSION CHAUFFAGE PLOMBERIE	01/01/1985	C2028	2012	20	3627,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7058	EXTENSION TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	01/01/1985	C2028	2012	20	1721,01
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7059	EXTENSION CHAUFFAGE	01/01/1985	C2028	2012	20	1467,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7060	EXTENSION LOT N°7 RAMEL	01/01/1985	C2028	2012	20	7304,86
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7064	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	2576,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7065	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	2576,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7066	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	01/01/1985	C2028	2012	20	2232,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7067	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	01/01/1985	C2028	2012	20	304,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7068	EXTENSION ELECTRICITE	01/01/1985	C2028	2012	20	1717,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7069	EXTENSION ELECTRICITE	01/01/1985	C2028	2012	20	2576,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7070	EXTENSION PEINTURE	01/01/1985	C2028	2012	20	2946,87
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7071	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	2510,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7072	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	7943,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7074	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2028	2012	20	12778,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7075	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2028	2012	20	2459,73
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7077	RESTRUCTURATION GROS OEUVRE	01/01/1985	C2028	2012	20	9706,58
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7079	RESTRUCTURATION MENUISERIE	01/01/1985	C2028	2012	20	2048,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7080	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2028	2012	20	12251,37
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7081	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2028	2012	20	6536,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7082	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	4975,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7083	EXTENSION CHAUFFAGE	01/01/1985	C2028	2012	20	1931,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7084	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	6011,75
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7085	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	1855,05
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7086	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	5789,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7087	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	1157,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7088	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	2479,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7090	TAXE LOCALE EQUIPEMENT	01/01/1985	C2028	2012	20	1492,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7091	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	4243,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7093	TRAVAUX DE REVETEMENT	01/01/1985	C2028	2012	20	6252,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7094	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	1058,52

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7095	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	5772,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7096	EXTENSION	01/01/1985	C2028	2012	20	526,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7097	EXTENSION PLATRERIE	01/01/1985	C2028	2012	20	904,02
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1985M7229	DEPLACT COMPTEUR ELECTRIQUE CENTRE	01/01/1985	C2027	2012	20	1553,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7296	BRANCHEMENT ELECTRIQUE A LA CLINIQUE	01/01/1985	C2027	2012	20	2612,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7297	BRANCHEMENT ELECTRIQUE	01/01/1985	C2027	2012	20	1042,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7298	CREATION STUDIOS	01/01/1985	C2027	2012	20	2871,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7299	CREATION STUDIOS	01/01/1985	C2027	2012	20	8041,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7300	INSERTION BMP	01/01/1985	C2027	2012	20	141,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7301	2NSERTION POUR APPEL D'OFFRES	01/01/1985	C2027	2012	20	560,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7302	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2027	2012	20	1654,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7303	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2027	2012	20	1201,99
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7304	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2027	2012	20	5324,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7305	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2027	2012	20	3126,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7306	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2027	2012	20	18306,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7307	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2027	2012	20	5534,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7308	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2027	2012	20	10920,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7309	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2027	2012	20	6884,31
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7371	RESTRUCTURATION	01/01/1985	C2027	2012	20	13106,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7373	RESTRUCTURATION LOT N°4	01/01/1985	C2027	2012	20	29183,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7374	RESTRUCTURATION LOT N°5	01/01/1985	C2027	2012	20	3200,31
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7375	RESTRUCTURATION LOT N°5/CHAUFFAGE	01/01/1985	C2027	2012	20	2067,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7376	RESTRUCTURATION LOT N° 5	01/01/1985	C2027	2012	20	13644,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7377	RESTRUCTURATION LOT N°5	01/01/1985	C2027	2012	20	7404,08
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7378	TRAVAUX D'ELECTRICITE	01/01/1985	C2027	2012	20	3066,51
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7379	RESTRUCTURATION LOT N°6	01/01/1985	C2027	2012	20	5811,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7380	RESTRUCTURATION LOT N°6	01/01/1985	C2027	2012	20	4564,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7381	RESTRUCTURATION LOT N°6	01/01/1985	C2027	2012	20	8913,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7382	RESTRUCTURATION LOT N°6	01/01/1985	C2027	2012	20	2776,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7383	RESTRUCTURATION LOT N°7	01/01/1985	C2027	2012	20	1055,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7384	RESTRUCTURATION LOT N°8	01/01/1985	C2027	2012	20	8398,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7385	RESTRUCTURATION LOT N°8	01/01/1985	C2027	2012	20	8135,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7386	RESTRUCTURATION LOT N°8	01/01/1985	C2027	2012	20	10175,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7387	POSE DE MENUISERIES	01/01/1985	C2027	2012	20	6950,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7388	RACCORDEMENT AU RESEAU EDF	01/01/1985	C2027	2012	20	3252,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7389	RESTRUCTURATION LOT N°4 MENUISERIE	01/01/1985	C2027	2012	20	15242,87
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7390	RESTRUCTURATION LOT N°7	01/01/1985	C2027	2012	20	2107,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7391	RESTRUCTURATION LOT N°1 MACONNERIE	01/01/1985	C2027	2012	20	17514,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7392	2ESTRUCTURATION LOT N°8 TAPISSERIE	01/01/1985	C2027	2012	20	4470,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7393	RESTRUCTURATION LOT N°5 CHAUFFAGE	01/01/1985	C2027	2012	20	6386,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7394	RESTRUCTURATION LOT N°6 ELECTRICITE	01/01/1985	C2027	2012	20	3688,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7395	RESTRUCTURATION LOT N°2	01/01/1985	C2027	2012	20	11606,51
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7396	TRAVAUX DE PEINTURE	01/01/1985	C2027	2012	20	5065,86
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7397	TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE COMPTEUR	01/01/1985	C2027	2012	20	193,03
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7398	VENTE MAYSSONNIER	01/01/1985	C2027	2012	20	319,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1985M7399	RESTRUCTURATION LOT N°6	01/01/1985	C2027	2012	20	5354,39
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1985M7948	MACHINE A CALCULER CPD 3212	01/01/1985	C2021	2012	5	134,16
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M7952	ARMOIRE HAUTE PORTES PLIANTES	01/01/1985	C2021	2012	5	350,63
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M7953	BUREAU MINISTRE SERIE STAR 150 X 75	01/01/1985	C2021	2012	10	1326,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M7954	CAISSON MOBILE	01/01/1985	C2021	2012	5	198,18
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M7955	CHAISE SECRETAIRE	01/01/1985	C2021	2012	5	475,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1985M8071	CHAISE	01/01/1985	C2028	2012	5	44,12
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1986M10422	ASPIRATEUR DUODENAL	01/01/1986	C2020	2012	10	533,91
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1986M10423	VALISE MINI REA SIMPLIFIEE	01/01/1986	C2020	2012	10	621,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10699	SITUATION 3 LOT 6	01/01/1986	C2024	2012	20	626,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M10700	DIVERS MATERIELS MEUBLES	01/01/1986	C2024	2012	10	5738,43
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M10701	MACHINE A COUDRE PFAFF TYPE 234	01/01/1986	C2024	2012	5	1500,68

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M10702	TV COULEUR	01/01/1986	C2024	2012	5	699,89
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10703	RG	01/01/1986	C2024	2012	20	310,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10704	RG	01/01/1986	C2024	2012	20	278,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10705	RG	01/01/1986	C2024	2012	20	303,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10706	RG	01/01/1986	C2024	2012	20	438,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10707	RG	01/01/1986	C2024	2012	20	427,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10708	RG	01/01/1986	C2024	2012	20	207,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10709	RG	01/01/1986	C2024	2012	20	536,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10710	RG	01/01/1986	C2024	2012	20	153,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10711	INSERTION BMP	01/01/1986	C2024	2012	20	429,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10712	INSERTION BMP	01/01/1986	C2024	2012	20	99,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10714	SITUATION 1 LOT 4	01/01/1986	C2024	2012	20	858,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M10715	LOT N°1	01/01/1986	C2024	2012	20	15196,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11058	DEMONTAGE CUVE A MAZOUT	01/01/1986	C2020	2012	20	1175,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11059	ELECTRICITE LOT N°9	01/01/1986	C2020	2012	20	893,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11060	FOURNITURE EN LOCATION DE DEUX MODULES	01/01/1986	C2020	2012	20	1428,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11062	INSERTION AU JO	01/01/1986	C2020	2012	20	131,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11063	INSERTION BMP	01/01/1986	C2020	2012	20	580,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11064	MACONNERIE	01/01/1986	C2020	2012	20	15589,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11065	MENUISERIE	01/01/1986	C2020	2012	20	911,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11066	MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE 1ER	01/01/1986	C2020	2012	20	2531,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11067	POSE D'UNE ALARME SONORE	01/01/1986	C2020	2012	20	1188,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11068	TRAVAUX DE PLATRIERIE	01/01/1986	C2020	2012	20	3578,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11070	TRAVAUX PLATRIERIE CARRELAGE	01/01/1986	C2020	2012	20	9975,31
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11071	2EME VERSEMENT CONTROLE TECHNIQUE	01/01/1986	C2020	2012	20	1265,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11072	3EME VERSEMENT (REFORME)	01/01/1986	C2020	2012	20	1265,63
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M11817	TABLE 80X47	01/01/1986	C2027	2012	3	110,52
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M11820	SERVO-MOTEUR SQH/1 THERMOSTAT	01/01/1986	C2028	2012	5	193,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11830	SITUATION N°1	01/01/1986	C2024	2012	20	6781,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11832	SITUATION N°1	01/01/1986	C2024	2012	20	27131,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11833	SITUATION N°2	01/01/1986	C2024	2012	20	5391,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11836	TRAVAUX D'ELECTRICITE	01/01/1986	C2024	2012	20	2125,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M11837	TRAVAUX DE PLOMBERIE	01/01/1986	C2024	2012	20	576,04
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M11838	MACHINE A CAFE GROUARD	01/01/1986	C2024	2012	5	4125,42
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M1228	SAUTEUSE BASCULANTE	01/01/1986	C2011	2012	5	2317,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M12800	LOT N°5 / 11EME SITUATION	01/01/1986	C2028	2012	20	2,06
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1986M1295	MACHINE A CALCULER	01/01/1986	C2011	2012	3	134,16
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M1658	TELEVISEUR COULEUR	01/01/1986	C2028	2012	5	699,89
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M3145	MACHINE COUPE JAMBON	01/01/1986	C2027	2012	5	1098,57
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M3162	MONO-BROSSE	01/01/1986	C2027	2012	15	1737,37
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M3168	BUREAU 160 X 80	01/01/1986	C2027	2012	5	388,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M3176	BUREAU	01/01/1986	C2027	2012	5	388,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M3197	BUREAU	01/01/1986	C2027	2012	3	271,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M3238	TABLE BASSE	01/01/1986	C2027	2012	5	144,64
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M3239	FAUTEUIL	01/01/1986	C2027	2012	5	587,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M3267	CHAISE	01/01/1986	C2027	2012	5	2037,27
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M3268	TABLE RONDE	01/01/1986	C2027	2012	5	2348,06
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M4031	ECHELLE (6 MARCHES)	01/01/1986	C2012	2012	3	106,62
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M4048	ASPIRATEUR TRINEAU ELECTROLUX	01/01/1986	C2012	2012	5	619,71
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M4084	AMPLI	01/01/1986	C2012	2012	3	300,14
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M4085	REMORQUE TRANSPORT LINGE SALE	01/01/1986	C2012	2012	5	140,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M5088	FAUTEUIL BAS	01/01/1986	C2028	2012	10	524,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M6005	INSTALLAT° ELECTRIQUE DANS PATIO DES SEPT-	01/01/1986	C2012	2012	20	960,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M6006	REFECTION DU PATIO DES SEPT-DENIERS	01/01/1986	C2012	2012	20	4437,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M6007	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	01/01/1986	C2012	2012	20	17504,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M6495	FAUX PLAFONDS	01/01/1986	C2011	2012	20	1089,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M6496	POSE FAUX PLAFONDS	01/01/1986	C2011	2012	20	3619,71

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7098	EXTENSION	01/01/1986	C2028	2012	20	1572,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7101	CREATION DE DEUX BUREAUX	01/01/1986	C2028	2012	20	1974,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7102	ENLEVEMENT DE DEUX CUVES A MAZOUT	01/01/1986	C2028	2012	20	1374,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7103	EXTENSION	01/01/1986	C2028	2012	20	1370,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7104	EXTENSION	01/01/1986	C2028	2012	20	2443,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7105	EXTENSION	01/01/1986	C2028	2012	20	997,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7107	EXTENSION	01/01/1986	C2028	2012	20	62,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7108	EXTENSION	01/01/1986	C2028	2012	20	868,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7110	EXTENSION	01/01/1986	C2028	2012	20	283,88
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7111	EXTENSION	01/01/1986	C2028	2012	20	1930,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7119	EXTENSION	01/01/1986	C2028	2012	20	3756,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7120	EXTENSION	01/01/1986	C2028	2012	20	1098,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7121	EXTENSION	01/01/1986	C2028	2012	20	1791,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7122	MENUISERIES	01/01/1986	C2028	2012	20	3679,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7123	MENUISERIES	01/01/1986	C2028	2012	20	1786,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7124	PROTECTION PAR BACHE DE LA CHARPENTE	01/01/1986	C2028	2012	3	541,58
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7125	REFECTION COUVERTURE EN TUILES CANAL	01/01/1986	C2028	2012	20	4796,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7126	REMISE EN ETAT APRES SINISTRE	01/01/1986	C2028	2012	20	1914,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7127	TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	01/01/1986	C2028	2012	20	1492,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7128	TRAVAUX D'ELECTRICITE	01/01/1986	C2028	2012	20	4277,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7129	TRAVAUX D'ELECTRICITE	01/01/1986	C2028	2012	20	1102,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7130	TRAVAUX D'ETANCHEITE	01/01/1986	C2028	2012	20	598,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7131	TRAVAUX DE CARRELAGE	01/01/1986	C2028	2012	20	176,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7132	CHAUFFAGE	01/01/1986	C2028	2012	20	1709,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7133	CREATION DE JARDIN	01/01/1986	C2028	2012	20	3956,05
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7134	GROS OEUVRE	01/01/1986	C2028	2012	20	262,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7135	MACONNERIE	01/01/1986	C2028	2012	20	2263,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7136	MENUISERIES	01/01/1986	C2028	2012	20	2000,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7137	MENUISERIES METALLIQUES	01/01/1986	C2028	2012	20	467,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7138	PLATRERIE	01/01/1986	C2028	2012	20	1441,13
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7139	PLATRERIE	01/01/1986	C2028	2012	20	3370,07
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7140	ELECTRICITE	01/01/1986	C2028	2012	20	461,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7141	TRAVAUX D'ELECTRICITE	01/01/1986	C2028	2012	20	1547,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7142	PEINTURE	01/01/1986	C2028	2012	20	1322,39
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7143	PEINTURE APRES SINISTRE	01/01/1986	C2028	2012	20	7947,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7144	PEINTURE	01/01/1986	C2028	2012	20	424,37
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7145	PEINTURE MENUISERIE	01/01/1986	C2028	2012	20	1475,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7372	RESTRUCTURATION LOT N°4	01/01/1986	C2027	2012	20	2867,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7417	CREATION RESEAU TOUT A L'EGOUT	01/01/1986	C2027	2012	20	3203,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7418	RESTRUCTURATION LOT N°5	01/01/1986	C2027	2012	20	9959,10
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7419	RESTRUCTURATION LOT N°2	01/01/1986	C2027	2012	20	3669,33
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7420	RESTRUCTURATION LOT N°3	01/01/1986	C2027	2012	20	264,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7421	RESTRUCTURATION LOT N°4	01/01/1986	C2027	2012	20	921,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7422	RESTRUCTURATION LOT N°4	01/01/1986	C2027	2012	20	610,92
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7423	RESTRUCTURATION LOT N°4	01/01/1986	C2027	2012	20	10206,39
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7424	RESTRUCTURATION LOT N°5	01/01/1986	C2027	2012	20	485,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7425	RESTRUCTURATION LOT N°6	01/01/1986	C2027	2012	20	672,99
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7426	RESTRUCTURATION LOT N°7	01/01/1986	C2027	2012	20	3,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7427	POSE DE PAPIERS PEINTS	01/01/1986	C2027	2012	20	824,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7428	REMPLACEMENT BALLON D'EAU CHAUDE	01/01/1986	C2027	2012	10	2799,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7429	REVETEMENTS SOLS	01/01/1986	C2027	2012	20	1120,99
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7430	RESTRUCTURATION LOT N°3	01/01/1986	C2027	2012	20	8,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7431	TRAVAUX DE PLATRERIE	01/01/1986	C2027	2012	20	2393,03
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7432	TRAVAUX DE PLOMBERIE	01/01/1986	C2027	2012	20	620,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1986M7433	TRAVAUX DE PLOMBERIE	01/01/1986	C2027	2012	20	5209,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M8077	TABLE RONDE	01/01/1986	C2027	2012	5	90,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1986M8078	CHAISE	01/01/1986	C2027	2012	5	34,50

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1986M9636	TELEVISEUR COULEUR	01/01/1986	C2028	2012	5	699,89
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1987M10426	VITRINE MEDILUX	01/01/1987	C2020	2012	10	672,03
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1987M10427	VITRINE 2 PORTES	01/01/1987	C2020	2012	10	1026,64
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M10496	BUREAU REF B0189	01/01/1987	C2020	2012	10	642,58
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M10506	CHAUFFEUSE SOKOA	01/01/1987	C2020	2012	10	404,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M10518	ARMOIRE VESTIAIRE	01/01/1987	C2020	2012	10	2363,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M10519	ARMOIRE VESTIAIRE	01/01/1987	C2020	2012	10	472,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M10543	BUREAU 1/2 MINISTRE	01/01/1987	C2020	2012	10	414,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M10549	COLONNE DE RANGEMENT	01/01/1987	C2020	2012	10	174,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M10551	MEUBLE DE RANGEMENT 2 PORTES	01/01/1987	C2020	2012	10	262,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M10553	RAYONNAGES	01/01/1987	C2020	2012	10	1057,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11069	TRAVAUX D'ELECTRICITE	01/01/1987	C2020	2012	20	3419,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11073	ACOMPTE N°10	01/01/1987	C2020	2012	20	80,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11074	ACOMPTE N°2	01/01/1987	C2020	2012	20	1542,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11075	ACOMPTE N°3	01/01/1987	C2020	2012	20	2809,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11076	ACOMPTE N°4	01/01/1987	C2020	2012	20	2933,81
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11077	ACOMPTE N°4	01/01/1987	C2020	2012	20	65,10
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11078	ACOMPTE N°5	01/01/1987	C2020	2012	20	7318,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11079	ELECTRICITE	01/01/1987	C2020	2012	20	14664,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11080	ELECTRICITE SITUATION N°5	01/01/1987	C2020	2012	20	15807,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11081	FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN BASSIN	01/01/1987	C2020	2012	20	11039,92
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11286	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE RAYONNAGES	01/01/1987	C2020	2012	20	1676,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11287	LOT N°1	01/01/1987	C2020	2012	20	27893,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11288	LOTN N°1	01/01/1987	C2020	2012	20	8469,51
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11289	LOT N°1	01/01/1987	C2020	2012	20	479,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11290	LOT N°1	01/01/1987	C2020	2012	20	20033,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11291	LOT N°10	01/01/1987	C2020	2012	20	13968,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11292	LOT N°10	01/01/1987	C2020	2012	20	8280,03
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11293	LOT N°11	01/01/1987	C2020	2012	20	29208,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11294	LOT N°2	01/01/1987	C2020	2012	20	10144,07
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11295	LOT N°2 : PLATRERIE	01/01/1987	C2020	2012	20	7631,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11296	LOT N°3	01/01/1987	C2020	2012	20	4448,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11297	LOT N°3	01/01/1987	C2020	2012	20	6047,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11298	LOT N°4	01/01/1987	C2020	2012	20	6129,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11299	LOT N°4	01/01/1987	C2020	2012	20	10448,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11300	LOT N°4 : SITUATION N°3	01/01/1987	C2020	2012	20	16852,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11301	LOT N°5 : MENUISERIE	01/01/1987	C2020	2012	20	18719,75
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11302	LOT N°6	01/01/1987	C2020	2012	20	3170,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11303	LOT N°7	01/01/1987	C2020	2012	20	13264,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11304	LOT N°7	01/01/1987	C2020	2012	20	14829,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11305	LOT N°9	01/01/1987	C2020	2012	20	8241,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11306	LOT N°9 : ELECTRICITE	01/01/1987	C2020	2012	20	2580,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11307	SITUATION N°1	01/01/1987	C2020	2012	20	4840,13
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11308	SITUATION N°1 : LOT N°7	01/01/1987	C2020	2012	20	36514,99
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11309	SITUATION N°2 :LOT N°5	01/01/1987	C2020	2012	20	53034,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11310	SITUATION N°3	01/01/1987	C2020	2012	20	74939,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11311	SITUATION N°3	01/01/1987	C2020	2012	20	4864,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11312	SITUATION N°4	01/01/1987	C2020	2012	20	18265,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11313	SITUATION N°4	01/01/1987	C2020	2012	20	1026,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11314	SITUATION N°4	01/01/1987	C2020	2012	20	3060,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11315	SITUATION N°4 : LOT N°9	01/01/1987	C2020	2012	20	4979,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11316	SITUATION N°7	01/01/1987	C2020	2012	20	4121,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11317	SITUATION N°9	01/01/1987	C2020	2012	20	670,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11318	TRAVAUX SUP. OS N°87	01/01/1987	C2020	2012	20	1030,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11319	4EME VERSEMENT (REFORME)	01/01/1987	C2020	2012	20	1265,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11320	5EME ACOMPTE (REFORME)	01/01/1987	C2020	2012	20	1022,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11321	5EME VERSEMENT (REFORME)	01/01/1987	C2020	2012	20	1265,63

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11322	6EME VERSEMENT (REFORME)	01/01/1987	C2020	2012	20	1265,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11323	7EME VERSEMENT (REFORME)	01/01/1987	C2020	2012	20	1265,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11324	8EME ACOMPTE (REFORME)	01/01/1987	C2020	2012	20	6327,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11325	8EME VERSEMENT (REFORME)	01/01/1987	C2020	2012	20	1536,84
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M11549	LAVE LINGE MIELE WS 5406	01/01/1987	C2028	2012	15	2344,84
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M11553	SECHE LINGE T 5213	01/01/1987	C2028	2012	15	1378,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11844	MENUISERIES (HS)	01/01/1987	C2024	2012	20	4545,99
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M11847	MINI FOUR 900 W	01/01/1987	C2028	2012	5	214,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11854	RETENUE DE GARANTIE	01/01/1987	C2024	2012	20	223,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11855	RETENUE DE GARANTIE	01/01/1987	C2024	2012	20	246,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11856	2EME ACOMPTE	01/01/1987	C2024	2012	20	912,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11857	RETENUE DE GARANTIE	01/01/1987	C2024	2012	20	383,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11859	2EME ACOMPTE	01/01/1987	C2024	2012	20	356,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11860	3EME ACOMPTE	01/01/1987	C2024	2012	20	7,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M11863	3EME ACOMPTE	01/01/1987	C2024	2012	20	283,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M11865	MATELAS 90X190	01/01/1987	C2024	2012	10	4817,42
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M11866	HOUSSES MATELAS	01/01/1987	C2024	2012	10	1565,78
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M11869	ARMOIRE FRIGORIFIQUE 140L POUR COUTEAUX	01/01/1987	C2027	2012	10	186,02
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M11875	MOTEUR + HORLOGE	01/01/1987	C2024	2012	5	93,66
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1987M12453	CUVE STERILISATEUR D'EAU	01/01/1987	C2020	2012	10	179,44
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M12460	CHARIOT + SACS AMOVIBLE	01/01/1987	C2020	2012	10	753,24
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M12461	CHARIOT + SAC AMOVIBLE	01/01/1987	C2020	2012	10	251,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M12896	CHAUFFEUSE SOKOA	01/01/1987	C2020	2012	10	80,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M12897	MATELAS 90X190	01/01/1987	C2024	2012	10	60,98
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M12898	HOUSSES MATELAS	01/01/1987	C2024	2012	10	19,94
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M12900	RAYONNAGES	01/01/1987	C2020	2012	10	264,29
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M3137	FRIGO	01/01/1987	C2027	2012	10	186,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M3269	BAHUT	01/01/1987	C2027	2012	10	304,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M3270	TABLE	01/01/1987	C2027	2012	10	243,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M3271	CHEVET	01/01/1987	C2027	2012	10	152,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M3272	COMMODE	01/01/1987	C2027	2012	10	457,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M3273	CHAISE	01/01/1987	C2027	2012	10	135,66
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M3274	BANQUETTE	01/01/1987	C2027	2012	10	365,88
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M4030	ASPIRATEUR D'EAU AQUABOX	01/01/1987	C2012	2012	10	282,06
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1987M5090	MACHINE A ECRIRE	01/01/1987	C2028	2012	5	1146,66
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M5114	BUREAU	01/01/1987	C2028	2012	10	686,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M5132	PETITE TABLE	01/01/1987	C2028	2012	10	103,67
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M5156	TABLE	01/01/1987	C2028	2012	10	103,67
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M5163	TABLE	01/01/1987	C2028	2012	10	525,95
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M5194	BABY-FOOT	01/01/1987	C2028	2012	5	686,02
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M5195	FLIPPER MECANIQUE	01/01/1987	C2028	2012	5	274,41
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1987M5196	JEU VIDEO	01/01/1987	C2028	2012	5	548,82
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M5421	TABLE 80X60	01/01/1987	C2024	2012	10	1475,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M5445	TABLE 150X80	01/01/1987	C2025	2012	10	325,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7146	FOURNITURE ET POSE CLOISONS	01/01/1987	C2028	2012	20	2725,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7147	EXTENSION	01/01/1987	C2028	2012	20	1705,07
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7149	EXTENSION	01/01/1987	C2028	2012	20	1924,87
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7150	CHAUFFAGE	01/01/1987	C2028	2012	20	3670,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7151	MISE EN PLACE D'UN STORE	01/01/1987	C2028	2012	20	159,47
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7152	REFECTION DE RAYONNAGES	01/01/1987	C2028	2012	20	537,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7153	REMPLACEMENT DE DEUX TABLIERS ALU	01/01/1987	C2028	2012	20	1058,61
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7154	TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	01/01/1987	C2028	2012	20	1297,65
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1987M7230	ACQUIS 2 APPTS RUE DEODORA CENTRE MATERNEL	01/01/1987	C2027	2012	50	4831,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7434	BRANCHEMENT EGOUT VANNE	01/01/1987	C2027	2012	20	834,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7435	RESTRUCTURATION LOT N°2	01/01/1987	C2027	2012	20	3996,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7436	RESTRUCTURATION LOT N°2	01/01/1987	C2027	2012	20	1977,86
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7437	RESTRUCTURATION LOT N° 3	01/01/1987	C2027	2012	20	14,37

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7438	RESTRUCTURATION LOT N°4	01/01/1987	C2027	2012	20	569,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7439	RESTRUCTURATION LOT N°5	01/01/1987	C2027	2012	20	2270,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7440	RESTRUCTURATION LOT N°6	01/01/1987	C2027	2012	20	122,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7441	RESTRUCTURATION LOT N°7	01/01/1987	C2027	2012	20	166,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7442	RESTRUCTURATION LOT N°8	01/01/1987	C2027	2012	20	1915,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1987M7443	PEINTURES	01/01/1987	C2027	2012	20	5221,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M7938	BUREAU MINISTRE 150 X 75	01/01/1987	C2021	2012	10	469,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M7940	CHAISE SECRETAIRE CARACAS 27	01/01/1987	C2021	2012	10	196,66
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M8086	TABLE 80X60	01/01/1987	C2024	2012	10	67,07
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M8087	TABLE 150X80	01/01/1987	C2025	2012	10	108,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M8103	BAHUT	01/01/1987	C2027	2012	10	304,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1987M8105	TABLE	01/01/1987	C2028	2012	10	105,19
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1988M10428	CISAILLE PLATRE	01/01/1988	C2020	2012	3	111,19
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M10563	BAHUT + SURMEUBLE	01/01/1988	C2020	2012	10	854,30
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1988M10747	CHAUFFE EAU 150L	01/01/1988	C2028	2012	10	203,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1988M10748	POSTE TELEPHONIQUE	01/01/1988	C2027	2012	10	390,54
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1988M10765	CIRCULATEUR EURAMO MXL	01/01/1988	C2012	2012	10	123,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1988M10767	REMPLACEMENT EVAPORATEUR	01/01/1988	C2012	2012	10	626,49
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1988M10790	TABLES	01/01/1988	C2012	2012	10	249,51
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11326	ACOMPTE DEFINITIF	01/01/1988	C2020	2012	20	2941,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11327	ACOMPTE DEFINITIF	01/01/1988	C2020	2012	20	5382,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11328	ACOMPTE N°2	01/01/1988	C2020	2012	20	21690,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11329	ACOMPTE N°4	01/01/1988	C2020	2012	20	3,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11330	ACOMPTE N°4	01/01/1988	C2020	2012	20	379,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11331	ACOMPTE N°5	01/01/1988	C2020	2012	20	1901,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11332	ACOMPTE N°5	01/01/1988	C2020	2012	20	1231,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11333	ACOMPTE N°5	01/01/1988	C2020	2012	20	477,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11334	ACOMPTE N°5	01/01/1988	C2020	2012	20	620,73
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11335	ACOMPTE N°6	01/01/1988	C2020	2012	20	133,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11336	ACOMPTE N°6	01/01/1988	C2020	2012	20	546,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11337	ACOMPTE N°7	01/01/1988	C2020	2012	20	32,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11338	ACOMPTE N°7	01/01/1988	C2020	2012	20	118,03
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11339	ACOMPTE N°8	01/01/1988	C2020	2012	20	12224,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11340	ACOMPTE N°9	01/01/1988	C2020	2012	20	316,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11341	FOURNITURE ET POSE D'UN REGULATEUR	01/01/1988	C2020	2012	20	305,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M11342	RETENUE GARANTIE (REFORME)	01/01/1988	C2020	2012	20	1650,81
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1988M11880	PLAQUES CARACTERE	01/01/1988	C2024	2012	3	722,58
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1988M11882	POSE DE CABLE POUR TELEPHONE	01/01/1988	C2028	2012	10	816,51
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1988M11884	MACHINE A LAVER LA VAISSELLE MIELE	01/01/1988	C2028	2012	10	906,61
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1988M11893	PHOTOCOPIEUR MITA 1205	01/01/1988	C2024	2012	10	1486,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1988M11927	LAVE VAISSELLE MIELE G527	01/01/1988	C2028	2012	10	1062,57
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1988M11931	MIXER MX 53	01/01/1988	C2024	2012	5	524,90
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1988M12475	PHOTOCOPIEUR MITA 1205	01/01/1988	C2027	2012	10	1486,38
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1988M1401	UN LOT DE 11 PLAQUES PLEXIGLASS	01/01/1988	C2022	2012	10	503,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M1645	FAUTEUIL DE BUREAU	01/01/1988	C2028	2012	10	253,13
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M1647	CHAISES CANNEES	01/01/1988	C2028	2012	10	106,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1988M1667	CONGELATEUR	01/01/1988	C2028	2012	10	433,64
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1988M3244	ATOMIST 1037 AR	01/01/1988	C2027	2012	5	799,16
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M3277	MOBILIER DIVERS	01/01/1988	C2027	2012	10	7428,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M4078	BANC DE JARDIN	01/01/1988	C2012	2012	10	1193,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M4079	BANC DE JARDIN	01/01/1988	C2012	2012	10	340,28
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M4433	CHAISE DACTYLO	01/01/1988	C2022	2012	10	93,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M4438	CHAISE BOIS	01/01/1988	C2022	2012	10	277,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5091	FAUTEUIL	01/01/1988	C2028	2012	10	253,13
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5094	CHAISE CONVIVE	01/01/1988	C2028	2012	10	53,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5096	CHAISE CANNEE	01/01/1988	C2028	2012	10	266,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5102	VESTIAIRE 1 CASE	01/01/1988	C2028	2012	10	158,54

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5115	FAUTEUIL DE BUREAU	01/01/1988	C2028	2012	10	253,13
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5134	VESTIAIRE	01/01/1988	C2028	2012	10	223,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5136	COQ FARCEUR	01/01/1988	C2028	2012	5	388,73
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5137	MAMMOUTH	01/01/1988	C2028	2012	5	397,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5141	CHAISE	01/01/1988	C2028	2012	10	1588,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5146	CHAISE	01/01/1988	C2028	2012	10	66,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5152	TABLE	01/01/1988	C2028	2012	10	90,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5154	TABLE	01/01/1988	C2028	2012	10	90,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5162	CHAISE	01/01/1988	C2028	2012	10	396,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1988M5164	POSTE TELEPHONIQUE	01/01/1988	C2028	2012	10	480,82
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1988M5184	BAC ROULANT 240L	01/01/1988	C2028	2012	10	65,63
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1988M5185	BAC ROULANT	01/01/1988	C2028	2012	5	55,87
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1988M5197	TELEVISEUR COULEUR 63 CM	01/01/1988	C2028	2012	10	1554,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1988M5199	CHAINE HIFI	01/01/1988	C2028	2012	10	777,49
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	1988M5201	VELO CROSS BMX	01/01/1988	C2028	2012	5	181,42
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	1988M5202	VELO CROSS BMX	01/01/1988	C2028	2012	5	492,40
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	1988M5203	VELO MOUTAIN BIKE	01/01/1988	C2028	2012	5	487,84
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	1988M5204	VELO SUSY	01/01/1988	C2028	2012	5	179,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5220	VESTIAIRE 1 CASE	01/01/1988	C2028	2012	10	208,86
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1988M5360	MACHINE A ECRIRE HERMES	01/01/1988	C2024	2012	10	994,42
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1988M5404	LAVE LINGE MIELE WS 5406	01/01/1988	C2024	2012	15	2286,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5422	BUREAU 1/2 MINISTRE 130X75	01/01/1988	C2024	2012	10	330,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M5446	ANNULATION TABLE DACTYLO 640X470	01/01/1988	C2025	2012	10	179,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M6008	TRAVAUX MACONNERIE	01/01/1988	C2012	2012	20	2837,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M6497	POSE STORES	01/01/1988	C2011	2012	20	1310,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M7155	FOURNITURE ET POSE DE VOLETS	01/01/1988	C2028	2012	20	1004,37
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M7156	POSE VOLETS ROULANTS	01/01/1988	C2028	2012	20	2055,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M7157	TRAVAUX DE MACONNERIE ET ZINGUERIE	01/01/1988	C2028	2012	20	4187,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M7444	CREATION ET MODIFICATION VOLETS ROULANTS	01/01/1988	C2027	2012	20	6511,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1988M7445	FOURNITURE ET POSE DE VOLETS ROULANTS	01/01/1988	C2027	2012	20	9837,21
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M7941	ARMOIRE A RIDEAUX + ACCESSOIRES	01/01/1988	C2021	2012	10	605,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1988M8106	POSTE TELEPHONIQUE	01/01/1988	C2028	2012	10	240,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M8108	CHAISE	01/01/1988	C2028	2012	10	24,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M8114	CHAISE BOIS	01/01/1988	C2022	2012	10	30,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1988M8118	VESTIAIRE	01/01/1988	C2028	2012	10	223,34
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1988M9637	BAC ROULANT	01/01/1988	C2028	2012	5	55,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M10105	DIVERS MATERIELS AMENAGEMENT	01/01/1989	C2028	2012	10	672,08
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1989M10429	MONITEUR NEONATAL CORO 502	01/01/1989	C2020	2012	10	3895,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M10451	BAC ROULANT 330L	01/01/1989	C2020	2012	10	147,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M10568	VAGUES + ALPINISTE	01/01/1989	C2020	2012	10	441,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11343	AMENAGEMENT CUISINE ET SALLE A MANGER DU	01/01/1989	C2020	2012	20	5499,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11344	AMENAGEMENT CUISINE ET CAGE D'ESCALIER	01/01/1989	C2020	2012	20	4119,61
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11345	HOTTE INOX	01/01/1989	C2020	2012	20	894,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11346	ISOLATION EN COMBLE	01/01/1989	C2020	2012	20	4091,61
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11347	MISE EN PLAC DE GARDE-CORPS	01/01/1989	C2020	2012	20	4580,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11350	POSE D'UN DOUBLAGE	01/01/1989	C2020	2012	20	1116,47
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11351	REFECTION CHENEAU ET ENTABLEMENT	01/01/1989	C2020	2012	20	3109,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11352	REFECTION DE LA TOITURE	01/01/1989	C2020	2012	20	15438,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11353	RENFORCEMENT DU PLANCHER HAUT DE LA	01/01/1989	C2020	2012	20	2088,03
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11354	RENOVATION CUISINE	01/01/1989	C2020	2012	20	1750,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11355	RESTRUCTURATION SERVICE DES BLEUETS	01/01/1989	C2020	2012	20	4671,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11918	REFECTION DOUCHES HOMME 1ER ET 2EME	01/01/1989	C2024	2012	20	8655,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M11919	REFRIGERATEUR 130L	01/01/1989	C2028	2012	10	212,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M11923	TELEVISEUR COULEUR THOMSON	01/01/1989	C2024	2012	10	792,72
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M11924	CHAINE COMPACT MIDI	01/01/1989	C2024	2012	10	457,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11933	INSTALLATION VENTILATEUR DANS BLOCS	01/01/1989	C2024	2012	20	2191,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11934	FOURNITURE DE CABINES DOUCHES	01/01/1989	C2024	2012	20	5101,94

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11939	AMENAGEMENT DES SANITAIRES	01/01/1989	C2024	2012	20	1012,51
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M11940	RENOVATION DES DOUCHES	01/01/1989	C2024	2012	20	4542,90
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1989M11946	LAMPE HALOGENE HP20	01/01/1989	C2024	2012	5	351,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M11953	FOUR MICRO ONDES 40L	01/01/1989	C2024	2012	10	403,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M11958	REFRIGERATEUR 335L	01/01/1989	C2024	2012	10	478,05
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M12528	POSE DE REVETEMENT ETANCHEITE DANS SALLE	01/01/1989	C2024	2012	20	2876,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M1270	CHARIOT MENAGE	01/01/1989	C2011	2012	10	126,56
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M12972	BAC ROULANT 330L	01/01/1989	C2020	2012	10	147,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M1301	TABLE INOX 500 X 700 X 850	01/01/1989	C2011	2012	10	524,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M1302	FRIGO TABLE TOP	01/01/1989	C2011	2012	10	351,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M1423	ARMOIRE 1/2 PENDERIE METAL IVOIRE MARRON	01/01/1989	C2022	2012	10	312,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M1453	CHARIOT 2 PLATEAUX STRATIFIES GRIS	01/01/1989	C2022	2012	10	189,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M1672	COUPE-FRITES	01/01/1989	C2028	2012	10	196,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M1679	CHARIOTS MENAGE	01/01/1989	C2028	2012	10	587,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M1685	MACHINE A REPASSER	01/01/1989	C2028	2012	10	726,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M3135	MICRO-ONDES 40L ELECTROLUX HORS USAGE CPTÉ	01/01/1989	C2027	2012	10	413,39
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M3165	ASPIRATEUR A EAU	01/01/1989	C2027	2012	10	182,79
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M3275	ARMOIRE	01/01/1989	C2027	2012	10	251,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M3276	LIT 190X90	01/01/1989	C2027	2012	10	377,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M3298	MACHINE A COUDRE PFAFF 893	01/01/1989	C2027	2012	10	328,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M3978	SECHOIR MAINS MURAL "ELECTRONIC"	01/01/1989	C2012	2012	10	231,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M3979	SECHOIR MAINS MURAL "ELECTRONIC"	01/01/1989	C2012	2012	10	231,07
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M4034	VESTIAIRE (1 CASE)	01/01/1989	C2012	2012	10	242,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M4057	ASPIRATEUR A POUSSIERE	01/01/1989	C2012	2012	10	162,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M4073	ROBOT COUPE BONNET	01/01/1989	C2012	2012	10	1265,63
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1989M4081	FAUTEUIL PACIFIC	01/01/1989	C2012	2012	10	122,96
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1989M4086	RECHERCHE DE PERSONNES	01/01/1989	C2012	2012	10	8633,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M4096	MONOBROSSE SORMA	01/01/1989	C2012	2012	10	1829,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M4115	DISQUE POUR CL50	01/01/1989	C2012	2012	10	239,07
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M5087	LIT SUPERPOSE	01/01/1989	C2028	2012	10	352,57
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M5089	BUREAU AVEC RETOUR	01/01/1989	C2028	2012	10	686,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M5116	CHAISE ASSISE PAILLEE	01/01/1989	C2028	2012	10	60,98
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M5117	PETIT MEUBLE DE RANGEMENT	01/01/1989	C2028	2012	10	152,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M5123	CHAUFFEUSE	01/01/1989	C2028	2012	10	121,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M5124	CHAUFFEUSE	01/01/1989	C2028	2012	10	243,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M5125	TABLE	01/01/1989	C2028	2012	10	121,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M5129	CHAISE EN BOIS ASSISE PAILLEE	01/01/1989	C2028	2012	10	731,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M5130	GRANDE TABLE EN MERISIER	01/01/1989	C2028	2012	10	228,67
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1989M5160	IMPRIMANTE CITIZEN	01/01/1989	C2028	2012	5	265,26
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1989M5161	ORDINATEUR PC VEGA	01/01/1989	C2028	2012	5	1161,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M5172	VELO PEUGEOT	01/01/1989	C2028	2012	10	152,45
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1989M5187	INSTALLATION TELEPHONIQUE	01/01/1989	C2028	2012	10	3471,45
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1989M5188	RECEPTEUR ALAPHAPAGE	01/01/1989	C2028	2012	20	723,22
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1989M5189	POSTE SYMPHONY	01/01/1989	C2028	2012	10	393,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M5198	BILLARD AMERICAIN	01/01/1989	C2028	2012	10	914,69
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	1989M5205	REMORQUE S40 500 KGS	01/01/1989	C2028	2012	5	1403,60
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1989M5430	SYSTEME DE SONORISATION	01/01/1989	C2025	2012	10	3978,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M5432	TRANCHEUR A JAMBON TYPE MATHIEU	01/01/1989	C2025	2012	10	1348,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M5436	PROJECTEUR A DIAPOSITIVES	01/01/1989	C2025	2012	10	197,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M5447	ECRAN TRIPODE 150X150	01/01/1989	C2025	2012	10	72,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6009	ACOMPTE N°1	01/01/1989	C2012	2012	20	1016,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6010	ACOMPTE N°3	01/01/1989	C2012	2012	20	953,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6011	ACOMPTE N°1	01/01/1989	C2012	2012	20	11573,75
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6012	ACOMPTE N°1	01/01/1989	C2012	2012	20	3397,05
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6013	ACOMPTE N°1	01/01/1989	C2012	2012	20	4093,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6014	ACOMPTE N°1	01/01/1989	C2012	2012	20	4048,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6015	ACOMPTE N°1	01/01/1989	C2012	2012	20	3784,40

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6017	ACOMPTE N°2	01/01/1989	C2012	2012	20	21285,37
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6018	ACOMPTE N°2	01/01/1989	C2012	2012	20	29742,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6019	HONORAIRES APS EXTENSION CUISINE 7	01/01/1989	C2012	2012	20	1084,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6498	POSE DE DEUX VOLETS ROULANTS	01/01/1989	C2011	2012	20	820,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M6599	POSE SYSTEMES EPURATEUR D'AIR	01/01/1989	C2022	2012	20	6474,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7012	EXTENSION MENUISERIES EXTERIEURES PROG.8404	01/01/1989	C2028	2012	20	8642,01
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7158	EXTENSION	01/01/1989	C2028	2012	20	10922,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7159	EXTENSION	01/01/1989	C2028	2012	20	6698,65
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7160	EXTENSION	01/01/1989	C2028	2012	20	9423,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7161	EXTENSION	01/01/1989	C2028	2012	20	15214,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7162	EXTENSION	01/01/1989	C2028	2012	20	25803,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7163	EXTENSION	01/01/1989	C2028	2012	20	7440,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7165	EXTENSION	01/01/1989	C2028	2012	20	3535,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7166	EXTENSION	01/01/1989	C2028	2012	20	648,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7167	EXTENSION	01/01/1989	C2028	2012	20	2824,99
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7168	EXTENSION	01/01/1989	C2028	2012	20	9647,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7169	AMENAGEMENT EXTERIEUR	01/01/1989	C2028	2012	20	2612,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7171	CREATION ESPACES VERTS	01/01/1989	C2028	2012	20	4689,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7172	DECAPAGE TERRAIN DE LA TERRASSE	01/01/1989	C2028	2012	20	1099,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7173	FOURNITURE DE FAUX PLAFONDS	01/01/1989	C2028	2012	20	4476,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7174	MISE EN PLACE GRILLE CLOTURE	01/01/1989	C2028	2012	20	3019,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7175	CONTROLE TECHNIQUE	01/01/1989	C2028	2012	20	723,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7448	AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE CHANGE	01/01/1989	C2027	2012	20	6351,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7449	AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE CHANGE	01/01/1989	C2027	2012	20	1439,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7450	AMENAGEMENT LOCAL SOUS ESCALIER	01/01/1989	C2027	2012	20	955,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7451	BARDAGE METALLIQUE D'UN AUVENT	01/01/1989	C2027	2012	20	2773,58
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7452	REFECTION DE LA TOITURE	01/01/1989	C2027	2012	20	5667,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1989M7453	TRAVAUX DE MENUISERIE	01/01/1989	C2027	2012	20	6126,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M7942	BUREAU DACTYLO 20 G 120	01/01/1989	C2021	2012	10	387,50
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1989M7949	MACHINE A CALCULER OLYMPIA 3212	01/01/1989	C2021	2012	10	143,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1989M8130	VESTIAIRE (1 CASE)	01/01/1989	C2012	2012	10	121,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1989M8253	DISQUE POUR CL50	01/01/1989	C2012	2012	10	79,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M10109	CHARIOT DE MENAGE 4 SEAUX	01/01/1990	C2022	2012	5	453,44
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1990M10430	FAUTEUIL PESE PERSONNES	01/01/1990	C2020	2012	5	1583,95
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1990M10431	NEGATOSCOPE VERTICAL	01/01/1990	C2020	2012	5	511,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M10454	PORTIQUE A DEUX BALANCOIRES	01/01/1990	C2020	2012	5	1080,31
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M10584	COFFRE A JOUETS	01/01/1990	C2020	2012	5	143,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M10593	TABLE RONDE	01/01/1990	C2020	2012	5	289,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M11356	ACOMPTE N°3 - RETENUE GARANTIE	01/01/1990	C2020	2012	20	2440,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M11357	POSE DESHUMIDIFICATEUR	01/01/1990	C2020	2012	20	3765,65
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M11358	TRAVAUX SUR CHAUFFERIE	01/01/1990	C2020	2012	20	16272,41
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1990M11560	SOUFFLEUR	01/01/1990	C2012	2012	10	518,33
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M11962	ACOMPTE N°1	01/01/1990	C2012	2012	20	6630,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M12160	REFECTION SANITAIRES FEMMES	01/01/1990	C2024	2012	20	2480,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M12199	SECHE MAINS	01/01/1990	C2024	2012	5	474,60
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1990M12203	TIRE LAIT KITETT	01/01/1990	C2027	2012	5	227,81
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1990M12204	AEROSOL ATOMISORT	01/01/1990	C2027	2012	5	306,91
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M12211	TV ECRAN PLAT	01/01/1990	C2012	2012	5	2034,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M12214	FOURNITURE RAYONNAGES FERMOSTOC	01/01/1990	C2027	2012	5	901,85
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M12226	WC BROYEUR COMPLET	01/01/1990	C2027	2012	10	532,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M12228	REFROIDISSEUR EAU SIFEC	01/01/1990	C2024	2012	10	1518,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M12548	CHAUFFEUSE	01/01/1990	C2028	2012	10	596,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M12549	CHAUFFEUSE	01/01/1990	C2028	2012	10	119,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M12550	TOURNE DISQUES	01/01/1990	C2027	2012	10	90,71
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M12552	PERCOLATEUR 80 TASSES	01/01/1990	C2012	2012	10	492,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M1271	CHARIOT DE MENAGE	01/01/1990	C2011	2012	10	205,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M1375	LAVE MAIN TOURNUS COMMANDE A GENOU	01/01/1990	C2022	2012	10	607,50

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M1376	GRILLE DE FOUR 500 X 700	01/01/1990	C2022	2012	5	214,03
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M1377	GRILLE POISSONNIERE	01/01/1990	C2022	2012	5	214,03
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M1406	PANNEAU AFFICHAGE PIVOTANT	01/01/1990	C2022	2012	10	525,95
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M1419	FAUTEUIL PIVOTANT TISSU MARRON	01/01/1990	C2022	2012	5	290,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M1420	FAUTEUIL VISITEUR TISSU MARRON	01/01/1990	C2022	2012	5	193,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M1456	CHARIOT DE MENAGE 4 SEAUX	01/01/1990	C2022	2012	5	906,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M1677	MONOBROSSE	01/01/1990	C2028	2012	5	1680,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M1690	REFRIGERATEUR	01/01/1990	C2028	2012	10	231,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M3147	BATTEUR KITCHEN AID	01/01/1990	C2027	2012	10	522,53
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M3153	LAVE-LINGE (MIELE W726)	01/01/1990	C2027	2012	10	1197,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3184	CAISSON SUR ROULETTES	01/01/1990	C2027	2012	5	152,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3185	FAUTEUIL DE BUREAU	01/01/1990	C2027	2012	5	457,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3186	PLAN DE TRAVAIL AVEC RETOUR	01/01/1990	C2027	2012	5	457,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3187	ARMOIRE DE RANGEMENT	01/01/1990	C2027	2012	5	381,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3188	CHAISE	01/01/1990	C2027	2012	5	205,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3189	PLAN DE TRAVAIL	01/01/1990	C2027	2012	5	304,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3190	CAISSON DE RANGEMENT	01/01/1990	C2027	2012	5	152,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3191	FAUTEUIL DE BUREAU	01/01/1990	C2027	2012	5	228,67
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3192	CAISSON DE RANGEMENT	01/01/1990	C2027	2012	5	278,58
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M3204	JEU A RESSORT M 120	01/01/1990	C2027	2012	5	497,21
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1990M3219	PESE-BEBE TESTUT	01/01/1990	C2027	2012	10	106,71
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1990M3220	TENSIOMETRE ADULTE	01/01/1990	C2027	2012	10	106,71
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1990M3221	MIROIR LEGENDRE	01/01/1990	C2027	2012	10	131,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M3227	PISCINE A BALLE	01/01/1990	C2027	2012	5	510,70
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1990M3241	RECEPTEUR ALPHAPAGE SWISSPHON	01/01/1990	C2027	2012	5	329,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M3246	2XTINCTEUR POUDRE ABC	01/01/1990	C2027	2012	5	62,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M3247	EXTINCTEUR A EAU	01/01/1990	C2027	2012	5	124,16
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M3291	APPAREIL PHOTO	01/01/1990	C2027	2012	10	227,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M3301	OUVRE-BOITE MANUEL	01/01/1990	C2027	2012	5	131,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M3304	BERMIXER 40 INCONNU	01/01/1990	C2027	2012	10	419,47
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3305	BUREAU	01/01/1990	C2027	2012	5	304,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3313	ARMOIRE DE BUREAU	01/01/1990	C2027	2012	5	381,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3314	CHAISE VISITEUR	01/01/1990	C2027	2012	5	307,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M3317	FAUTEUIL DE BUREAU	01/01/1990	C2027	2012	5	228,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M3989	PROJECTEUR A DIAPPOSITIVES "MALIK"	01/01/1990	C2012	2012	10	192,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M3992	MAGNETOSCOPE "SABA" VSH	01/01/1990	C2012	2012	5	838,47
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M4022	BUFFET LOUIS XV	01/01/1990	C2012	2012	10	1676,94
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M4071	OUVRE-BOÎTE ELECTRIQUE	01/01/1990	C2012	2012	5	885,94
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M4089	CHAUFFE EAU ELECTRIQUE	01/01/1990	C2012	2012	10	428,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M4090	CONVECTEUR ELECTRIQUE	01/01/1990	C2012	2012	5	100,57
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M4095	CHARIOT DE MENAGE SYNERGIE 25	01/01/1990	C2012	2012	5	1412,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M4108	ENSEMBLE RAYONNAGE INOX	01/01/1990	C2012	2012	5	3174,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M4109	ESSOREUSE A LEGUMES BERTRAND	01/01/1990	C2012	2012	5	1301,79
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M5086	MODULE POUR PENDERIE	01/01/1990	C2028	2012	5	2097,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M5169	NETTOYEUR AUTO PRESSION	01/01/1990	C2028	2012	5	650,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M5176	COMPRESSEUR	01/01/1990	C2028	2012	10	205,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M5181	PORTE ALU BRONZE	01/01/1990	C2028	2012	10	1092,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M5183	EXTINCTEUR POUDRE ABC	01/01/1990	C2028	2012	5	77,75
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1990M5186	INSTALLATION D'UN AMPLIFICATEUR ANTENNE	01/01/1990	C2028	2012	10	432,48
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1990M5208	BUS PEUGEOT	01/01/1990	C2028	2012	5	34514,46
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1990M5209	REMORQUE POUR TRACTEUR	01/01/1990	C2028	2012	10	205,81
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M5217	TAPIS DE GYMNASTIQUE	01/01/1990	C2028	2012	10	514,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M5219	VESTIAIRE DE BUREAU 1 CASE	01/01/1990	C2028	2012	10	228,68
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M5236	ENSEMBLE LIVING 10 TABLETTES	01/01/1990	C2028	2012	5	773,12
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1990M5405	REPONDEUR LOREN 5300	01/01/1990	C2024	2012	5	310,81
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M5423	CHAISE	01/01/1990	C2024	2012	5	1499,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M5424	TABLE 140 X 70	01/01/1990	C2024	2012	5	726,85

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M5425	TABLE 150X80	01/01/1990	C2024	2012	5	930,23
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M5433	CHARIOT DE MENAGE	01/01/1990	C2024	2012	5	271,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6021	ACOMPTE N°3	01/01/1990	C2012	2012	20	392,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6022	ACOMPTE N°2	01/01/1990	C2012	2012	20	348,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6023	ACOMPTE N°2	01/01/1990	C2012	2012	20	1821,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6024	ACOMPTE N°2	01/01/1990	C2012	2012	20	10219,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6025	ACOMPTE N°2	01/01/1990	C2012	2012	20	1604,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6026	ACOMPTE N°2	01/01/1990	C2012	2012	20	2525,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6027	ACOMPTE N°2	01/01/1990	C2012	2012	20	4379,06
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6028	ACOMPTE N°3	01/01/1990	C2012	2012	20	704,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6029	ACOMPTE N°3	01/01/1990	C2012	2012	20	299,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6030	ACOMPTE N°3	01/01/1990	C2012	2012	20	741,08
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6031	ACOMPTE N°3	01/01/1990	C2012	2012	20	2020,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6032	ACOMPTE N°3	01/01/1990	C2012	2012	20	2358,58
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6033	ACOMPTE N°4	01/01/1990	C2012	2012	20	2298,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6034	ACOMPTE N°4	01/01/1990	C2012	2012	20	51,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6035	ACOMPTE N°4	01/01/1990	C2012	2012	20	315,73
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6036	RENOVATION TOITURE	01/01/1990	C2012	2012	20	14432,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6037	TAXE RACCORDEMENT AUX EGOUTS VANNES	01/01/1990	C2012	2012	20	562,73
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M6499	POSE 6 AXES ELECTRIQUES	01/01/1990	C2011	2012	20	3156,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7176	EXTENSION	01/01/1990	C2028	2012	20	930,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7177	EXTENSION	01/01/1990	C2028	2012	20	2395,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7178	AMENAGEMENT EXTERIEUR	01/01/1990	C2028	2012	20	248,61
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7179	ARRACHAGE SUR ESPACES VERTS	01/01/1990	C2028	2012	20	216,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7180	EXTENSION SANITAIRE	01/01/1990	C2028	2012	20	831,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7181	EXTENSION SANITAIRE	01/01/1990	C2028	2012	20	5061,31
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7182	INSONORISATION PLAFOND SALLE A MANGER	01/01/1990	C2028	2012	20	742,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7183	INSTALLATION ECLAIRAGE EXTERIEUR	01/01/1990	C2028	2012	20	3814,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7185	REFECTION COUCHE SURFACE COUR	01/01/1990	C2028	2012	20	6277,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7186	TRANCHEES POUR CONDUITE D'EAU	01/01/1990	C2028	2012	20	2332,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7400	REMPLACEMENT DES FERMETURES EXTERIEURES	01/01/1990	C2027	2012	20	6978,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7401	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES	01/01/1990	C2027	2012	20	2305,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7402	TRAVAUX DE PEINTURE SUR MENUISERIE	01/01/1990	C2027	2012	20	1405,58
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7454	AMENAGEMENT	01/01/1990	C2027	2012	20	1752,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7455	AMENAGEMENT	01/01/1990	C2027	2012	20	1183,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7456	CLOTURE AIRE DE JEUX	01/01/1990	C2027	2012	20	3442,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7457	2OURNITURE ET POSE DE MENUISERIES	01/01/1990	C2027	2012	20	3281,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1990M7458	REMISE EN ETAT MENUISERIE METALLIQUE	01/01/1990	C2027	2012	20	1204,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M8264	TAPIS DE GYMNASTIQUE	01/01/1990	C2028	2012	10	102,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M8273	CHAISE	01/01/1990	C2024	2012	5	51,69
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1990M8274	TABLE 140 X 70	01/01/1990	C2024	2012	5	145,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1990M8285	CHARIOT DE MENAGE SYNERGIE 25	01/01/1990	C2012	2012	5	706,38
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1991B06021A	ACQUIS IMMEUBLE RUE DEODORA CENTRE	01/01/1991	C2027	2012	90	62504,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M10120	TABLES TOP	01/01/1991	C2012	2012	5	364,65
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1991M10433	AEROSOL ULTRASONIQUE TYPE NL 99	01/01/1991	C2020	2012	5	1671,83
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1991M10434	FLECHE DE GAILLOT TYPE MF 14	01/01/1991	C2020	2012	5	869,13
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1991M10435	REFLOLUX	01/01/1991	C2020	2012	5	151,69
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1991M10436	STERILISATEUR SLE 749L	01/01/1991	C2020	2012	5	4684,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M10456	EXTINCTEUR	01/01/1991	C2020	2012	5	277,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M11359	REAMENAGEMENT SERVICE DES BLEUETS	01/01/1991	C2020	2012	20	5223,87
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M11360	REFECTION DE LA FACADE LATERALE DROITE DU	01/01/1991	C2020	2012	20	8119,75
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M11361	REFECTION FACADE ARRIERE DU CHATEAU	01/01/1991	C2020	2012	20	7892,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M11362	REFECTION FACADE COTE ENTREE CHATEAU	01/01/1991	C2020	2012	20	8382,82
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1991M11563	TONDEUSE HONDA	01/01/1991	C2028	2012	5	1108,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M12159	TABLE BASSE	01/01/1991	C2024	2012	10	260,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M12162	MATELAS 90X190	01/01/1991	C2027	2012	5	2742,81
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M12164	REFECTION SANITAIRES FEMMES	01/01/1991	C2024	2012	20	3318,79

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M12167	VESTIAIRE METALLIQUE ATELIER	01/01/1991	C2022	2012	5	112,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M12170	REFECTION SANITAIRES FEMMES	01/01/1991	C2024	2012	20	1086,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M12171	REFECTION SANITAIRES FEMMES	01/01/1991	C2024	2012	20	702,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M12174	REFECTION SANITAIRE FEMMES	01/01/1991	C2024	2012	20	5393,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M12175	REFECTION SANITAIRES FEMMES	01/01/1991	C2024	2012	20	1814,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M12178	PORTE METALLIQUE TOLEE	01/01/1991	C2027	2012	5	753,95
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M12181	CHAISE	01/01/1991	C2024	2012	5	492,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M12182	CHAISE DACTYLO	01/01/1991	C2024	2012	5	358,53
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M12190	DOS DE CHAMEAU	01/01/1991	C2027	2012	5	330,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M12193	MINI FOUR 990W AUTO NETTOYANT INCONNU	01/01/1991	C2027	2012	5	1332,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M12247	DIVERS MATERIELS PAR ABC	01/01/1991	C2027	2012	5	2203,39
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1991M12569	APPAREIL MODULAIRE DE VERTICALISATION	01/01/1991	C2020	2012	5	605,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M1272	ASPIRATEUR ROWENTA	01/01/1991	C2011	2012	5	207,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M12937	CHAISE	01/01/1991	C2024	2012	5	26,68
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1991M1424	TELEPHONE SANS FIL	01/01/1991	C2022	2012	5	207,93
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M1656	MICRO-ONDES	01/01/1991	C2028	2012	5	244,26
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M1676	CHARIOT A LINGE	01/01/1991	C2028	2012	5	347,63
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M1686	ASPIRATEUR TRAINEAU	01/01/1991	C2028	2012	5	252,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M3175	FAUTEUIL DE BUREAU	01/01/1991	C2027	2012	5	304,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M3178	CAISSON SUR ROULETTES	01/01/1991	C2027	2012	5	457,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M3206	CLIMATISEUR INCONNU	01/01/1991	C2027	2012	5	376,07
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1991M3240	ALPHAPAGE	01/01/1991	C2027	2012	5	329,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M3256	MINI FOUR	01/01/1991	C2027	2012	5	82,27
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M3257	TABLE DE CUISSON	01/01/1991	C2027	2012	5	83,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M3284	CHAUFFEUSE CAMEL	01/01/1991	C2027	2012	5	274,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M3286	ENSEMBLE DE MEUBLES	01/01/1991	C2027	2012	5	2416,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M3296	MEUBLE RANGEMENT	01/01/1991	C2027	2012	5	304,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M3310	BUREAU	01/01/1991	C2027	2012	5	762,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M3311	FAUTEUIL DE BUREAU	01/01/1991	C2027	2012	5	304,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M3312	CAISSON SUR ROULETTES	01/01/1991	C2027	2012	5	914,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M3967	TABLE RONDE	01/01/1991	C2012	2012	5	147,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M3968	CHAISE EN ROTIN DOSSIER ARRONDI	01/01/1991	C2012	2012	5	609,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M4020	PHOTOCOPIEUSE "TOSHIBA"	01/01/1991	C2012	2012	3	1283,71
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M4023	CHAISE BAUMANN	01/01/1991	C2012	2012	5	17863,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M4024	CHAISE BAUMANN	01/01/1991	C2012	2012	5	180,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M4035	VESTIAIRE (1 CASE)	01/01/1991	C2012	2012	5	359,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M4052	ASPIRATEUR TORNADO	01/01/1991	C2012	2012	5	207,93
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M4053	CONVECTEUR	01/01/1991	C2012	2012	5	68,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M4054	CONVECTEUR	01/01/1991	C2012	2012	5	72,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M4074	TRANCHEUR A JAMBON INOX SIMPLEX	01/01/1991	C2012	2012	5	1351,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M4101	RECEPTEUR AFFICHEUR	01/01/1991	C2012	2012	5	515,29
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M4102	VENTILATEUR	01/01/1991	C2012	2012	5	143,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M4106	EXTINCTEUR 5 KGS CO2	01/01/1991	C2012	2012	5	73,41
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M4110	LAVE VAISSELLE BONNET TYPE INO14LA	01/01/1991	C2012	2012	5	6310,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M4111	GRILLE COUPE LEGUMES	01/01/1991	C2012	2012	5	211,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M5093	LAMPE DE BUREAU	01/01/1991	C2028	2012	5	248,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M5103	TABLE 150X80	01/01/1991	C2028	2012	5	140,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M5104	TABLE 120X70	01/01/1991	C2028	2012	5	111,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M5234	CHEVET	01/01/1991	C2028	2012	5	574,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M5240	TABLE BASSE	01/01/1991	C2028	2012	5	139,64
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M5244	FOUR	01/01/1991	C2028	2012	5	332,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M5252	TIROIR SUR ROULETTES	01/01/1991	C2028	2012	5	218,16
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M5253	LIT SUPERPOSE	01/01/1991	C2028	2012	5	1157,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M5263	TIROIR SUR ROULETTES	01/01/1991	C2028	2012	5	289,66
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M5264	ARMOIRE EN PIN	01/01/1991	C2028	2012	5	1073,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M5265	CHAUFFEUSE	01/01/1991	C2028	2012	5	960,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M5267	FOUR	01/01/1991	C2028	2012	5	332,32

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M5407	MICRO ONDES 24 LITRES	01/01/1991	C2024	2012	5	285,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M5426	TV COULEUR	01/01/1991	C2024	2012	5	918,49
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M5427	TV COULEUR	01/01/1991	C2024	2012	5	756,41
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M5434	ASPIRATEUR A EAU	01/01/1991	C2025	2012	5	211,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M5435	DIABLE DE MANUTENTION	01/01/1991	C2024	2012	5	120,13
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1991M6493	INTEGRATION TRANSFERT EHPA TOUNIS	01/01/1991	C2011	2012	50	667,60
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1991M6597	INTEGRATION TRANSFERT CHRS ANTIPOUL	01/01/1991	C2022	2012	50	55080,06
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M6600	AMENAGEMENT LOCAUX	01/01/1991	C2022	2012	20	826,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M6601	AMENAGEMENT LOCAUX	01/01/1991	C2022	2012	20	3684,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M6602	AMENAGEMENT LOCAUX	01/01/1991	C2022	2012	20	1905,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M6603	AMENAGEMENT LOCAUX	01/01/1991	C2022	2012	20	3456,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M6604	AMENAGEMENT LOCAUX	01/01/1991	C2022	2012	20	2354,08
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M6605	AMENAGEMENT LOCAUX	01/01/1991	C2022	2012	20	8195,13
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M7187	CREATION VMC SANITAIRES	01/01/1991	C2028	2012	20	1576,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M7188	CREATION VMC SANITAIRES BATIMENT NEUF	01/01/1991	C2028	2012	20	2523,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M7189	HABILLAGE DE TROIS PORTES	01/01/1991	C2028	2012	20	2716,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M7190	INSTALLATION D'UN COMPTEUR ELECTRIQUE	01/01/1991	C2028	2012	20	2805,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M7191	INSTALLATION D'UN COMPTEUR ELECTRIQUE	01/01/1991	C2028	2012	20	5090,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M7192	REFECTION DES MURS DE LA CAVE	01/01/1991	C2028	2012	20	1157,15
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1991M7231	ACQUIS APPTS RUE DEODORA CENTRE MATERNEL	01/01/1991	C2027	2012	10	319,82
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1991M7232	ACQUIS APPTS RUE DEODORA CTRE MAT (modif	01/01/1991	C2027	2019	50	0,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1991M7403	FOURNITURE ET POSE DE 17 FENETRES	01/01/1991	C2027	2012	20	15259,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M7943	FAUTEUILS REF 2555	01/01/1991	C2021	2012	5	3182,16
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M8317	CONVECTEUR	01/01/1991	C2012	2012	5	72,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M8318	CONVECTEUR	01/01/1991	C2012	2012	5	68,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M8319	GRILLE COUPE LEGUMES	01/01/1991	C2012	2012	5	52,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1991M8321	CHAUFFEUSE CAMEL	01/01/1991	C2027	2012	5	68,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M9049	TABLES TOP	01/01/1991	C2012	2012	5	364,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M9051	TABLE TOP	01/01/1991	C2027	2012	5	226,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1991M9054	TABLE TOP	01/01/1991	C2012	2012	5	226,01
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1992M10437	AEROSOL ULTRASONIQUE NL99	01/01/1992	C2020	2012	10	1322,70
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1992M10438	ASPIRATEUR TRACHEAL SPIRADION 60	01/01/1992	C2020	2012	10	636,93
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1992M10440	CHARIOT POUR OXYGENE	01/01/1992	C2020	2012	10	201,05
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1992M10441	POMPE RUN 70	01/01/1992	C2020	2012	10	781,26
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M10466	STYX HR 60 COMPLET	01/01/1992	C2020	2012	10	3853,31
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M10723	ARMOIRE DE RANGEMENT REF 463.811	01/01/1992	C2020	2012	10	229,62
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M10724	ARMOIRE PIN MASSIF REF 2078701	01/01/1992	C2020	2012	10	564,11
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M10725	BAHUT 2 PORTES REF 2071201	01/01/1992	C2020	2012	10	252,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M10729	COFFRE SUSPENDU POUR BUREAU REF SC2	01/01/1992	C2020	2012	10	208,65
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11363	AMENAGEMENT DE LA SALLE DE BAINS	01/01/1992	C2020	2012	20	2279,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11365	AMENAGEMENT DE LA SALLE DE BAINS	01/01/1992	C2020	2012	20	1705,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11367	AMENAGEMENT DE LA SALLE DE BAINS ET DES	01/01/1992	C2020	2012	20	5648,33
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11369	AMENAGEMENT DE LA SALLE DE BAINS ET DES	01/01/1992	C2020	2012	20	837,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11371	CREATION DE DEUX CABANONS	01/01/1992	C2020	2012	20	14860,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11373	FABRICATION ET POSE D'UNE PORTE VITREE ET	01/01/1992	C2020	2012	20	882,87
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11376	PEINTURE DE LA CUISINE	01/01/1992	C2020	2012	20	1237,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11378	REAMENAGEMENT DU SERVICE DES BLEUETS	01/01/1992	C2020	2012	20	1735,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11380	REAMENAGEMENT DU SERVICE DES BLEUETS	01/01/1992	C2020	2012	20	5178,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11382	REMPLACEMENT DE LA CHAUFFERIE	01/01/1992	C2020	2012	20	4388,13
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11383	REMPLACEMENT REGULATION DU CHAUFFAGE	01/01/1992	C2020	2012	20	1337,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M11387	TRAVAUX ETANCHEITE	01/01/1992	C2020	2012	20	6081,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M12131	FAUTEUIL RELAX	01/01/1992	C2027	2012	10	226,01
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M12132	FAUTEUIL RELAX	01/01/1992	C2027	2012	10	226,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M1229	CAFETIERE ANIMO	01/01/1992	C2011	2012	5	536,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M1294	MAGNETOSCOPE 2 TETES	01/01/1992	C2011	2012	10	534,82
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1992M1307	FOURNITURE ET POSE ANTENNE TV	01/01/1992	C2011	2012	20	892,11
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M1413	ARMOIRE BUREAU METAL IVOIRE MARRON	01/01/1992	C2022	2012	10	487,84

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M3124	SUPPORT PHOTOCOPIEUR	01/01/1992	C2027	2012	10	307,37
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M3126	TABLE BASSE 120 X 60	01/01/1992	C2027	2012	10	67,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M3127	TABLE BASSE 120 X 60	01/01/1992	C2027	2012	10	116,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M3160	MACHINE A COUDRE PFAFF TYPE 894	01/01/1992	C2027	2012	10	589,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M3161	CHARIOT DE MENAGE "CAR SMALL"	01/01/1992	C2027	2012	10	187,43
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M3163	CHARIOT DE MENAGE COMBI DUO	01/01/1992	C2027	2012	10	238,06
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M3193	CAISSON DE RANGEMENT	01/01/1992	C2027	2012	10	352,57
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M3198	CHAISE INFORMATIQUE	01/01/1992	C2027	2012	10	238,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M3225	ESTRADE AVEC GRADIN	01/01/1992	C2027	2012	10	1181,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M3229	FAUTEUIL	01/01/1992	C2027	2012	10	262,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M3233	FAUTEUIL	01/01/1992	C2027	2012	5	384,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M3234	LIT BOIS	01/01/1992	C2027	2012	10	727,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M3235	LITS SUPERPOSES	01/01/1992	C2027	2012	10	1727,94
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1992M3242	POSTE D'URGENCE APPT 53	01/01/1992	C2027	2012	20	291,58
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M3285	MATELAS	01/01/1992	C2027	2012	10	614,72
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M3293	FAUTEUIL	01/01/1992	C2027	2012	10	1555,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M3297	MAGNETOSCOPE AKAI	01/01/1992	C2027	2012	10	534,82
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1992M3995	STERILISATEUR WTB BINDER	01/01/1992	C2012	2012	10	592,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M4008	BIBLIOTHEQUE VITREE "LOUIS XV"	01/01/1992	C2012	2012	10	1798,83
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M4076	TRANCHE PAIN ELECTRIQUE AVEMAT	01/01/1992	C2012	2012	10	1265,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M4077	BALANCE CUBIQUE 60 KGS TESTUT	01/01/1992	C2012	2012	10	949,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M4094	LAVE LINGE MIELE	01/01/1992	C2012	2012	10	1218,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M4112	CHARIOT DE SERVICE INOX 3 NIVEAUX	01/01/1992	C2012	2012	10	657,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M5100	MEUBLE DE RANGEMENT A ROULETTES	01/01/1992	C2028	2012	10	285,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M5171	ASPIRATEUR EAU-POUSSIERE	01/01/1992	C2028	2012	10	203,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M5177	VELO CROSS	01/01/1992	C2028	2012	10	457,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1992M5182	EXTINCTEUR CO2 2KGS	01/01/1992	C2028	2012	10	60,93
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1992M5210	CANADIENNE LAVANDOU	01/01/1992	C2028	2012	10	285,08
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1992M5211	CANADIENNE	01/01/1992	C2028	2012	10	310,53
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1992M5212	PORTIQUE 3,50M	01/01/1992	C2028	2012	10	185,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M5233	PRESENTOIR A LIVRES	01/01/1992	C2028	2012	10	1860,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M5250	ARMOIRE EN PIN	01/01/1992	C2028	2012	10	619,71
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M5409	CHAISE VISITEUR ROVO	01/01/1992	C2024	2012	10	151,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M5410	CHAISE VISITEUR ROVO	01/01/1992	C2024	2012	10	151,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M5411	FAUTEUIL ROVO	01/01/1992	C2024	2012	10	320,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M6248	GOUDRONNAGE DES ALLEES	01/01/1992	C2012	2012	20	17772,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7193	AMENAGEMENT DES EXTERIEURS	01/01/1992	C2028	2012	20	3718,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7194	AMENAGEMENT EXTERIEUR	01/01/1992	C2028	2012	20	1144,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7195	AMENAGEMENT EXTERIEUR	01/01/1992	C2028	2012	20	3471,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7196	CREATION D'UNE TERRASSE	01/01/1992	C2028	2012	20	3662,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7197	REALISATION VERRIERE	01/01/1992	C2028	2012	20	1537,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7198	REALISATION VERRIERE	01/01/1992	C2028	2012	20	414,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7199	REPLACEMENT D'UNE PORTE	01/01/1992	C2028	2012	20	1914,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7200	TRAVAUX DE PEINTURE	01/01/1992	C2028	2012	20	924,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7404	MISE EN PEINTURE DES MENUISERIES	01/01/1992	C2027	2012	20	379,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7405	MISE EN PLACE D'UNE ISOLATION PHONIQUE	01/01/1992	C2027	2012	20	1380,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7406	MISE EN PLACE D'UNE VMC	01/01/1992	C2027	2012	20	2033,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7407	REPLACEMENT DES MENUISERIES	01/01/1992	C2027	2012	20	1628,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7408	REPLACEMENT DES MENUISERIES	01/01/1992	C2027	2012	20	18946,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1992M7409	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES	01/01/1992	C2027	2012	20	4947,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1992M8851	LITS SUPERPOSES	01/01/1992	C2027	2012	10	575,99
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1993M10442	PLANCHE VERTICALISATION E 40 + ACCESSOIRES	01/01/1993	C2020	2012	10	1922,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M10470	CHAUFFE EAU 450L	01/01/1993	C2020	2012	10	1239,23
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M10801	VITRINE + 5 RANGEMENTS + 1 BIBLIOT. + 2 BIBLIOT.	01/01/1993	C2020	2012	10	927,65
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M11390	AMENAGEMENT DE LA SALLE DE BAINS	01/01/1993	C2020	2012	20	1480,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M11392	AMENAGEMENT DE LA SALLE DE BAINS	01/01/1993	C2020	2012	20	1249,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M11396	AMENAGEMENT DES ABORDS	01/01/1993	C2020	2012	20	1539,37

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M11399	AMENAGEMENT LOCAUX GRANDS/MOYENS GRANDS	01/01/1993	C2020	2012	20	9401,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M12088	REFRIGERATEUR TABLE TOP	01/01/1993	C2013	2012	10	3501,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M12099	CHEVET	01/01/1993	C2027	2012	10	162,72
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M12100	TABLE OVALE	01/01/1993	C2027	2012	10	124,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M1269	CHARIOT A GRILLES POUR LINGE PROPRE	01/01/1993	C2011	2012	10	371,66
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M1288	MEUBLE HIFI	01/01/1993	C2011	2012	10	240,87
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M12980	REFRIGERATEUR TABLE TOP	01/01/1993	C2013	2012	10	184,28
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M1465	RATELIER POUR 6 CYCLES	01/01/1993	C2022	2012	10	197,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M1650	MAGNETOSCOPE RADIO LA	01/01/1993	C2028	2012	10	304,14
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M1655	REFRIGERATEUR	01/01/1993	C2028	2012	10	179,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M1674	SECHOIR MIELE	01/01/1993	C2028	2012	10	3945,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M3123	MACHINE A ECRIRE OLIVETTI	01/01/1993	C2027	2012	10	625,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M3143	FOUR ELECTRIQUE PIANO THIRODES	01/01/1993	C2027	2012	10	719,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M3194	CAISSON SUR ROULETTES	01/01/1993	C2027	2012	10	301,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M3195	ARMOIRE 2 PORTES	01/01/1993	C2027	2012	10	374,27
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M3226	POULPY	01/01/1993	C2027	2012	10	197,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M3230	MICRO-ONDES	01/01/1993	C2027	2012	10	301,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M3232	LIT BOIS	01/01/1993	C2027	2012	10	1225,14
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M3251	MATELAS 190X90	01/01/1993	C2027	2012	10	298,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M3252	CHAUFFEUSE	01/01/1993	C2027	2012	10	683,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M3281	MATELAS NON FEU	01/01/1993	C2027	2012	10	375,62
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M3299	TELEVISION 63CM COULEUR SCHNEIDER	01/01/1993	C2027	2012	10	597,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M3300	CHARIOT DE SERVICE INCONNU	01/01/1993	C2027	2012	10	212,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M3308	FAUTEUIL DE BUREAU	01/01/1993	C2027	2012	10	291,64
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M3963	FAUTEUIL RECOUVERT TISSU "SELF"	01/01/1993	C2012	2012	10	439,36
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1993M3974	CHARIOT A MEDICAMENTS ADHESIA	01/01/1993	C2012	2012	10	1007,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M3981	CHAUTEUILS "SELF" SIMILI CUIR VERT/BOIS CLAIR	01/01/1993	C2012	2012	10	3295,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4055	ASPIRATEUR TRAINEAU	01/01/1993	C2012	2012	10	185,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4097	PERCOLATEUR 10 LITRES DAALDEROP	01/01/1993	C2012	2012	10	468,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4098	TABLE TOP 148 LITRES	01/01/1993	C2012	2012	5	235,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4113	CHARIOT DE SERVICE INOX 3 NIVEAUX	01/01/1993	C2012	2012	10	657,77
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1993M4246	INSTALLATION TELEPHONIQUE	01/01/1993	C2013	2012	20	13650,74
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1993M4247	ARMOIRE A PHARMACIE	01/01/1993	C2013	2012	10	680,08
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1993M4248	CHARIOT DE PIQUES	01/01/1993	C2013	2012	10	598,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4251	ARMOIRE FRIGORIFIQUE 700 L	01/01/1993	C2013	2012	10	1732,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4252	ASPIRATEUR EUROC LEAN	01/01/1993	C2013	2012	10	364,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4253	ASPIRATEUR INDUSTRIEL TORNADO	01/01/1993	C2013	2012	10	196,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4254	CHARIOT SERVEUR	01/01/1993	C2013	2012	10	442,43
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4255	CHARIOT STOCKAGE IB	01/01/1993	C2013	2012	10	380,41
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4256	CHARIOT DE MENAGE	01/01/1993	C2013	2012	10	623,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4257	COLLECROULE A PEDALE	01/01/1993	C2013	2012	10	226,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4259	ELEMENT 2 FEUX SUR NEUTRE	01/01/1993	C2013	2012	10	993,29
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4260	ELEMENT NEUTRE SUR PLACARD FERME	01/01/1993	C2013	2012	10	1651,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4262	EVIER F17	01/01/1993	C2013	2012	10	2660,57
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4263	FOUR COMBI MASTER PRIMA	01/01/1993	C2013	2012	10	6777,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4264	HOTTE AEROPLAST	01/01/1993	C2013	2012	10	987,27
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4265	LAVE-MAIN MURAL + DISTRIBUTEUR ESSUIE-MAINS	01/01/1993	C2013	2012	10	446,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4266	LAVEUSE FRONTALE	01/01/1993	C2013	2012	10	1899,71
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4267	MEUBLE POUR KITCHNETTE	01/01/1993	C2013	2012	10	711,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4268	MONOBROSSE SORMA A 16 SL	01/01/1993	C2013	2012	10	1092,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4269	PIECE INOX COMPRENANT DOSSERETS/HABILLAGE	01/01/1993	C2013	2012	10	529,03
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4270	REFRIGERATEUR 140 L	01/01/1993	C2013	2012	10	183,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4273	TABLE DE FOUR	01/01/1993	C2013	2012	10	630,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M4274	TABLE DE TRAVAIL AVEC DOSSERET	01/01/1993	C2013	2012	10	463,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4280	ARMOIRE HAUTE A RIDEAUX	01/01/1993	C2013	2012	10	560,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4282	BUFFET VAISSELIER	01/01/1993	C2013	2012	10	1038,18
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4284	BUFFET BAS	01/01/1993	C2013	2012	10	895,53

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4287	CHAISE VENUS	01/01/1993	C2013	2012	10	2798,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4288	CHAISE VENUS	01/01/1993	C2013	2012	10	671,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4290	CHAISE VENUS	01/01/1993	C2013	2012	10	1678,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4291	CHAISE VISITEUR	01/01/1993	C2013	2012	10	159,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4294	FAUTEUIL DIABOLO	01/01/1993	C2013	2012	10	338,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4298	MEUBLE BIBLIOTHEQUE	01/01/1993	C2013	2012	10	835,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4299	TABLE BASSE 60 X 60	01/01/1993	C2013	2012	10	122,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4301	TABLE 80 X 80	01/01/1993	C2013	2012	10	1667,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4302	VESTIAIRE BUREAU	01/01/1993	C2013	2012	10	278,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M4303	VESTIAIRE BUREAU	01/01/1993	C2013	2012	10	304,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M5127	TABLE BASSE	01/01/1993	C2028	2012	10	198,18
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M5225	COFFRE A JOUETS	01/01/1993	C2028	2012	10	195,66
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M5226	ARMOIRE COURCHEVEL	01/01/1993	C2028	2012	10	2829,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M5227	LIT SUPERPOSE COURCHEVEL	01/01/1993	C2028	2012	10	439,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M5241	CHEVET COURCHEVEL	01/01/1993	C2028	2012	10	250,02
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M5242	LAVE-VAISSELLE MIELE	01/01/1993	C2028	2012	10	936,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M5412	ARMOIRE BASSE	01/01/1993	C2024	2012	10	503,79
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M5413	CHAISE ROVO	01/01/1993	C2024	2012	10	178,63
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M5414	CHAISE VISITEUR ROVO	01/01/1993	C2024	2012	10	173,43
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M5415	FAUTEUIL ROVO	01/01/1993	C2024	2012	10	614,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M5416	FAUTEUIL TOURNANT	01/01/1993	C2024	2012	10	177,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M5418	TABLE BUREAU	01/01/1993	C2024	2012	10	196,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M5437	MAGNETOSCOPE	01/01/1993	C2025	2012	10	349,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M6500	TRAVAUX ISOLATION PHONIQUE	01/01/1993	C2011	2012	20	30459,31
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7201	AMENAGEMENT D'UNE ALLEE PIETONNIERE	01/01/1993	C2028	2012	20	1829,39
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7202	AMENAGEMENT DES GROUPES	01/01/1993	C2028	2012	20	531,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7203	AMENAGEMENT LOCAUX	01/01/1993	C2028	2012	20	7593,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7204	AMENAGEMENT LOCAUX	01/01/1993	C2028	2012	20	3860,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7205	AMENAGEMENT LOCAUX	01/01/1993	C2028	2012	20	11871,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7206	AMENAGEMENT LOCAUX	01/01/1993	C2028	2012	20	10284,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7208	CONFECTION DE MARCHES	01/01/1993	C2028	2012	20	542,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7209	CREATION D'UNE TERRASSE	01/01/1993	C2028	2012	20	4438,39
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7210	MODIFICATION INSTALLATION TELEPHONIQUE	01/01/1993	C2028	2012	20	671,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7211	PEINTURE DES VOLETS NEUFS ET FENETRES	01/01/1993	C2028	2012	20	1227,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7212	REFECTION DES VOLETS ROULANTS	01/01/1993	C2028	2012	20	2617,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7213	REFECTION DU BUREAU DIRECTION	01/01/1993	C2028	2012	20	1776,31
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7214	REFECTION DU BUREAU DIRECTION	01/01/1993	C2028	2012	20	694,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7215	REFECTION DU BUREAU DIRECTION	01/01/1993	C2028	2012	20	925,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7216	REFECTION DU BUREAU DIRECTION	01/01/1993	C2028	2012	20	789,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1993M7217	TRAVAUX DE REFECTION DE CROISEES	01/01/1993	C2028	2012	20	1130,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M7944	ARMOIRE PORTES PLIANTES REF 434721	01/01/1993	C2021	2012	10	969,57
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M8876	CHAISE VISITEUR ROVO	01/01/1993	C2024	2012	10	173,43
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M8902	EVIER F17	01/01/1993	C2013	2012	10	140,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1993M8903	MEUBLE POUR KITCHNETTE	01/01/1993	C2013	2012	10	37,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M8906	FAUTEUIL DIABOLO	01/01/1993	C2013	2012	10	169,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M8907	CHAISE VISITEUR	01/01/1993	C2013	2012	10	53,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M8911	CHAISE VENUS	01/01/1993	C2013	2012	10	111,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M8912	CHAISE VENUS	01/01/1993	C2013	2012	10	111,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M8913	FAUTEUIL VENUS	01/01/1993	C2013	2012	10	111,94
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M8914	TABLE BASSE 60 X 60	01/01/1993	C2013	2012	10	122,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M8916	BUFFET BAS	01/01/1993	C2013	2012	10	298,51
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M8917	LIT SUPERPOSE COURCHEVEL	01/01/1993	C2028	2012	10	439,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1993M8918	ARMOIRE COURCHEVEL	01/01/1993	C2028	2012	10	565,97
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1002	* CHAISE AMIRA ACAJOU BOEING SAUMON	01/01/1994	C2014	2012	10	1041,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1009	BRIDGES BARBARA PIET. ACAJOU ASSISE GREMAT	01/01/1994	C2014	2012	10	3186,04
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1010	PLAQUE GRILLADE GAZ	01/01/1994	C2014	2012	10	577,71
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M10127	* DIVERS MATERIEL ENSEMBLE MEUBLE CUISINE	01/01/1994	C2014	2012	10	838,47

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1013	ELEMENT NEUTRE 400 X 700	01/01/1994	C2014	2012	10	577,71
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1017	SOUBASSEMENT AVEC PORTE	01/01/1994	C2014	2012	10	577,71
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1019	COMBINE REFRIGERATEUR/CONGELATEUR	01/01/1994	C2014	2012	10	762,25
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1021	HOTTE MURALE 2000 X 1000	01/01/1994	C2014	2012	10	762,25
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1024	VARIATEUR DE VITESSE	01/01/1994	C2014	2012	10	457,35
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1026	EXTRACTEUR TYPE ERS 2300	01/01/1994	C2014	2012	10	304,90
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1027	ARMOIRE REFRIGEREE VENTILEE POSITIVE 1 PORTE	01/01/1994	C2014	2012	10	1829,39
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1028	LAVE-MAIN	01/01/1994	C2014	2012	10	304,90
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1029	MEUBLE MURAL 1400 X 400	01/01/1994	C2014	2012	10	849,42
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1030	MEUBLE MURAL 1400 X 600 2 PORTES	01/01/1994	C2014	2012	10	1313,83
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1031	CHARIOT DE SERVICE	01/01/1994	C2014	2012	10	381,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1032	CHARIOT A VAISSELLE CADDIE	01/01/1994	C2014	2012	10	800,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1033	* CHARIOT DE STOCKAGE IB 27	01/01/1994	C2014	2012	10	407,17
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M10417	CONFORMITE DETECTION INCENDIE	01/01/1994	C2020	2012	10	2464,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1043	COLLECROULE A PEDALES ACIER GALVANISE	01/01/1994	C2014	2012	10	113,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1047	EXTINCTEURS A EAU	01/01/1994	C2014	2012	10	381,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M10477	MONOBROSSE SORMA	01/01/1994	C2020	2012	10	1321,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1049	EXTINCTEURS	01/01/1994	C2014	2012	10	228,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1051	EXTINCTEUR POUDRE	01/01/1994	C2014	2012	10	34,95
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1052	* BUREAU GRIS 120X80	01/01/1994	C2014	2012	10	864,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1054	FAUTEUIL DE BUREAU REVET. BOEING GRIS	01/01/1994	C2014	2012	10	669,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1056	CHAISES DE BUREAU	01/01/1994	C2014	2012	10	235,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M10839	1 BAHUT PIN REF 06.0712	01/01/1994	C2020	2012	10	395,06
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M11401	AMENAGEMENT DES ABORDS	01/01/1994	C2020	2012	20	3236,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M11404	REALISATION D'UNE CLOISON	01/01/1994	C2020	2012	20	1731,38
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1994M11969	ACHAT BON ACCUEIL CHRS FEMMES	01/01/1994	C2025	2012	50	457347,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M12063	ENSEMBLE PIQUE-NIQUE	01/01/1994	C2028	2012	10	589,42
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M12064	BUFFET DEUX CORPS ISOLA	01/01/1994	C2028	2012	10	588,97
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1208	COFFRE-FORT MARQUE DECAYEUX	01/01/1994	C2014	2012	10	381,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1209	BUREAU	01/01/1994	C2014	2012	10	432,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1215	FAUTEUILS BRIDGE BOEING ROUILLE	01/01/1994	C2011	2012	10	3202,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1216	TABLE DE JEU 60 X 60	01/01/1994	C2011	2012	10	574,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1217	TABLE BASSE	01/01/1994	C2011	2012	10	164,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1219	MEUBLE BAS	01/01/1994	C2011	2012	10	828,81
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1221	CHAISES DOLLY BOEING VERT	01/01/1994	C2011	2012	10	7810,40
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1306	SYSTEME DE RECHERCHE NIRA	01/01/1994	C2011	2012	10	3349,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1404	LIT RABATTABLE A LATTES	01/01/1994	C2022	2012	10	294,71
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1409	CHAISE BUREAU TISSU BLEU	01/01/1994	C2022	2012	10	166,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1410	CHAISE BUREAU TISSU BLEU	01/01/1994	C2022	2012	10	166,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1412	CHAISE BUREAU TISSU BLEU	01/01/1994	C2022	2012	10	166,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1468	BRIDGES BARBARA PIET. ACAJOU ASSISE VERT	01/01/1994	C2014	2012	10	1448,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1469	TABLES 120 X 80 ROMANE	01/01/1994	C2014	2012	10	773,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1471	CHAISES AMARINA PIET. ACAJOU ASSISE BOEING	01/01/1994	C2014	2012	10	416,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1472	MONOBROSSE SORMA A 16 SL	01/01/1994	C2014	2012	10	1239,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1473	CHARIOT DE MENAGE TEDDY AVEC COUVERCLE	01/01/1994	C2014	2012	10	427,41
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1474	LAVEUSE PORTE FRONTALE VSL 450	01/01/1994	C2014	2012	10	2384,15
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1475	PLONGE INOX 1720 X 610 AVEC PORTES COULISS.	01/01/1994	C2014	2012	10	854,84
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1476	* POLYCUISEUR EMERAUDE COMPACT 800X780	01/01/1994	C2014	2012	10	3353,88
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1477	* PIETEMENT HAUTEUR 900 MM POUR LE FOUR	01/01/1994	C2014	2012	10	304,90
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1478	* ECHELLE DE STOCKAGE POUR PIETEMENT	01/01/1994	C2014	2012	10	414,99
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M1479	DESSUS GAZ 2 FEUX VIFS	01/01/1994	C2014	2012	10	577,71
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1644	BUREAU	01/01/1994	C2028	2012	10	609,31
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1649	ARMOIRE DE RANGEMENT	01/01/1994	C2028	2012	10	533,37
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M1654	CAISSON	01/01/1994	C2028	2012	10	265,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1664	BATTEUR MELANGEUR	01/01/1994	C2028	2012	10	831,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1688	CHARIOT DE MENAGE	01/01/1994	C2028	2012	10	343,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M1689	FOUR	01/01/1994	C2028	2012	10	175,32

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M3141	ARMOIRE DE CONGELATION ALPENINOX	01/01/1994	C2027	2012	10	3254,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M3142	VESTIAIRE	01/01/1994	C2027	2012	10	824,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M3148	LAVE VAISSELLE "REMAGI-ANIA"	01/01/1994	C2027	2012	10	2249,57
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M3167	MONOBROSSE SIMEF CODA	01/01/1994	C2027	2012	10	1863,01
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M3228	ARMOIRE A PHARMACIE	01/01/1994	C2027	2012	10	155,50
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M3243	INSTALLATION TELEPHONIQUE	01/01/1994	C2027	2012	10	3978,24
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1994M3245	NEBULISATEUR ULTRA-COMPLET	01/01/1994	C2027	2012	10	940,18
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M3249	LIT ENFANT JUSTINE	01/01/1994	C2027	2012	10	1970,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M3250	LIT ENFANT JUSTINE	01/01/1994	C2027	2012	10	2687,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M3253	CHAUFFEUSE	01/01/1994	C2027	2012	10	254,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M3254	VESTIAIRE	01/01/1994	C2027	2012	10	1073,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M3258	REFRIGERATEUR 148L	01/01/1994	C2027	2012	10	237,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M3259	REFRIGERATEUR 148L	01/01/1994	C2027	2012	10	402,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M3260	TABLE DE CUISSON	01/01/1994	C2027	2012	10	97,81
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M3980	CHAISE SIMILI CUIR BEIGE/BOIS FONCE	01/01/1994	C2012	2012	10	7943,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M3993	MINI CHAINE SONY	01/01/1994	C2012	2012	10	918,49
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4026	MACHINE A GLACON "FRESH MAKER"	01/01/1994	C2012	2012	10	1191,14
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4069	ARMOIRE VENTILEE 500 LITRES	01/01/1994	C2012	2012	10	1048,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4075	BERMIXER BERTRAND	01/01/1994	C2012	2012	10	463,58
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1994M4083	BANC DE JARDIN CONFORT	01/01/1994	C2012	2012	10	1268,31
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M4087	INSTALLATION TELEPHONIQUE	01/01/1994	C2012	2012	10	1446,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4114	MEUBLE DE RANGEMENT INOX	01/01/1994	C2012	2012	10	744,91
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4116	RAYONNAGE	01/01/1994	C2012	2012	10	946,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4222	ASPIRATEUR POUSSIERE	01/01/1994	C2029	2012	10	226,83
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4225	CHARIOT INOX BOURGEAT PLATEAU REPAS 3NX	01/01/1994	C2029	2012	10	381,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4226	CHARIOT PRESSE DOUBLE SEAU DUO	01/01/1994	C2029	2012	10	177,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4227	COLLECTEUR DECHETS 85 L	01/01/1994	C2029	2012	10	172,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4230	MULTI-PRESS A ROULEAUX	01/01/1994	C2029	2012	10	155,23
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4231	REFRIGERATEUR 308 L	01/01/1994	C2029	2012	10	687,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4233	THERMOTRONIC	01/01/1994	C2029	2012	10	1555,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4234	TELEVISION 63 CM RADIOLA	01/01/1994	C2029	2012	10	634,67
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4235	CHAISE VENU	01/01/1994	C2029	2012	10	1844,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4236	CHAISE VISITEUR	01/01/1994	C2029	2012	10	152,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4237	FAUTEUIL DIABOLO	01/01/1994	C2029	2012	10	228,18
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4239	FAUTEUIL FIXE VESTA 01/120	01/01/1994	C2029	2012	10	1154,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4240	FAUTEUIL VENU	01/01/1994	C2029	2012	10	1229,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4241	TABLE ALTAIR 1360	01/01/1994	C2029	2012	10	528,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4242	TABLE ALTAIR	01/01/1994	C2029	2012	10	765,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4243	VESTIAIRE BEIGE MBS VIPA	01/01/1994	C2029	2012	10	412,23
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4244	VESTIAIRE INDU MB5 VIPB	01/01/1994	C2029	2012	10	357,99
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1994M4249	CHARIOT A MEDICAMENTS	01/01/1994	C2013	2012	10	1433,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4276	MAGNETOSCOPE VP 2400	01/01/1994	C2013	2012	10	365,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4277	SUPPORT POUR LAVE-VAISSELLE	01/01/1994	C2013	2012	10	349,86
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4304	VESTIAIRE	01/01/1994	C2013	2012	10	356,91
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4305	VESTIAIRE	01/01/1994	C2013	2012	10	242,64
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1994M4734	ARMOIRE A PHARMACIE COULEUR IVOIRE	01/01/1994	C2014	2012	10	729,47
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1994M4735	* CHARIOT DE PIQURES HERLIN	01/01/1994	C2014	2012	10	600,65
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1994M4736	CHARIOT PILLULIER	01/01/1994	C2014	2012	10	1509,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4738	TABLE 80X80 PLATEAU COLORIS POTERIE	01/01/1994	C2014	2012	10	963,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4739	BAHUT BAS 3 TIROIRS 3 PORTES	01/01/1994	C2014	2012	10	570,23
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4741	SURMEUBLE	01/01/1994	C2014	2012	10	166,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4742	MEUBLE DE RANGEMENT 2 PORTES 2 TIROIRS	01/01/1994	C2014	2012	10	877,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4743	BIBLIOTHEQUE	01/01/1994	C2014	2012	10	573,48
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4744	REFRIGERATEUR TABLE TOP	01/01/1994	C2014	2012	10	205,81
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4745	REFRIGERATEUR TABLE TOP	01/01/1994	C2014	2012	10	205,81
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M4746	SYSTEME DE RECHERCHE DE PERSONNES	01/01/1994	C2014	2012	10	12958,17
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M4747	ASPIRATEUR UZ 930	01/01/1994	C2014	2012	10	396,37

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4749	* VESTIAIRE 3 CASES COLORIS GRIS	01/01/1994	C2014	2012	10	1054,98
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4750	VESTIAIRE 1 CASE	01/01/1994	C2014	2012	10	142,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4751	TABLE BASSE 60X60	01/01/1994	C2014	2012	10	88,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M4753	MEUBLE DE RANGEMENT 2 TIROIRS	01/01/1994	C2014	2012	10	438,62
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M5084	ARMOIRE	01/01/1994	C2028	2012	10	3710,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M5085	TABLE TOP	01/01/1994	C2028	2012	10	227,15
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1994M5092	PHOTOCOPIEUR MITA	01/01/1994	C2028	2012	10	1799,01
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1994M5095	MACHINE A CALCULER OLYMPIA	01/01/1991	C2028	2012	5	108,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M5101	CHAISE DE TRAVAIL	01/01/1994	C2028	2012	10	287,48
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M5111	COFFRE FORT AG40	01/01/1994	C2028	2012	10	931,45
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1994M5112	TELECOPIEUR ADAGIO	01/01/1994	C2028	2012	10	1048,67
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M5143	BUREAU	01/01/1994	C2028	2012	10	609,31
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M5151	CAISSON	01/01/1994	C2028	2012	10	265,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M5178	VELO VTT PEUGEOT	01/01/1994	C2028	2012	5	136,44
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1994M5213	BANC RESINE BLANC	01/01/1994	C2028	2012	10	477,33
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M5222	CHAISE	01/01/1994	C2028	2012	10	107,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M5223	TABLE 120 X 70	01/01/1994	C2028	2012	10	215,16
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M5231	MATELAS	01/01/1994	C2028	2012	10	318,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M5232	SOMMIER	01/01/1994	C2028	2012	10	213,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M5254	LIT SUPERPOSE	01/01/1994	C2028	2012	10	452,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M5266	LIT EN PIN MASSIF	01/01/1994	C2028	2012	10	349,13
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1994M5277	ANNULATION PHOTOCOPIEUR MITA	01/01/1994	C2024	2012	10	1952,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M6249	GOUDRONNAGE DES ALLEES	01/01/1994	C2012	2012	20	2929,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M6250	REFECTION DES CHENEAUX	01/01/1994	C2012	2012	20	13932,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M6251	REFECT° REVETEMENTS SOLS DE LA CUISINE	01/01/1994	C2012	2012	20	6244,81
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M6252	REFECTION DU SOL CUISINE	01/01/1994	C2012	2012	20	605,33
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M6501	AMENAGEMENT D'UN COIN SALON 4ÈME ETAGE	01/01/1994	C2011	2012	20	11297,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7218	CLOTURE PARE BALLONS	01/01/1994	C2028	2012	20	4965,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7219	ISOLATION PHONIQUE	01/01/1994	C2028	2012	20	1589,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7220	REALISATION CLOTURE PARE BALLONS	01/01/1994	C2028	2012	20	2748,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7221	REFECTION CHAUFFERIE	01/01/1994	C2028	2012	20	2863,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7222	REFECTION DES SANITAIRES	01/01/1994	C2028	2012	20	5120,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7410	AMENAGEMENT DE LA CUISINE	01/01/1994	C2027	2012	20	2820,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7411	AMENAGEMENT DE LA CUISINE	01/01/1994	C2027	2012	20	1048,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7412	MISE EN PLACE DE VOLETS EXTERIEURS	01/01/1994	C2027	2012	20	2686,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7413	REFECTION CUISINE	01/01/1994	C2027	2012	20	4394,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7414	REFECTION CUISINE	01/01/1994	C2027	2012	20	6162,81
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7415	REFECTION CUISINE	01/01/1994	C2027	2012	20	867,86
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1994M7416	REFECTION CUISINE	01/01/1994	C2027	2012	20	11458,12
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1994M7945	CONFORMITE DETECTION INCENDIE	01/01/1994	C2021	2012	10	1045,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M8926	FAUTEUIL FIXE VESTA 01/120	01/01/1994	C2029	2012	10	288,57
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M8927	TABLE ALTAIR 1360	01/01/1994	C2029	2012	10	264,16
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M8929	TABLE ALTAIR	01/01/1994	C2029	2012	10	255,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M8933	TABLE DE JEU 60 X 60	01/01/1994	C2011	2012	10	191,47
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M8934	FAUTEUILS BRIDGE BOEING ROUILLE	01/01/1994	C2011	2012	10	133,46
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1994M8937	BANC DE JARDIN CONFORT	01/01/1994	C2012	2012	10	422,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M8941	CHAUFFEUSE	01/01/1994	C2027	2012	10	254,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M8944	CHAISE SIMILI CUIR BEIGE/BOIS FONCE	01/01/1994	C2012	2012	10	144,48
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1994M8949	CHARIOT DE MENAGE TEDDY AVEC COUVERCLE	01/01/1994	C2014	2012	10	142,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M8950	TABLES 120 X 80 ROMANE	01/01/1994	C2014	2012	10	193,33
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1994M8951	TABLE 80X80 PLATEAU COLORIS POTERIE	01/01/1994	C2014	2012	10	160,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M10128	DIVERS MATERIELS AMENAGEMENT	01/01/1995	C2028	2012	10	611,28
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1995M10445	CHARIOT EC20P2 PORTILLON	01/01/1995	C2020	2012	10	1420,38
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1995M10446	NUTRIPOMPTE	01/01/1995	C2020	2012	10	796,81
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1995M10448	TROUSSE + CHARGEUR BETA	01/01/1995	C2020	2012	10	384,94
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M10480	CUVE POUR HR60	01/01/1995	C2020	2012	10	3254,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M10899	TABLE OVALE REF T5169	01/01/1995	C2020	2012	10	579,31

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M11406	AMENAGEMENT DES ABORDS	01/01/1995	C2020	2012	20	3373,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M11408	REALISATION LOCAL A ORDURES	01/01/1995	C2020	2012	20	2960,67
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1995M11412	TRICYCLE IMC A PEDALAGE HORIZONTAL	01/01/1995	C2020	2012	10	1060,24
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1995M11415	TRICYCLE IMC VI 13R	01/01/1995	C2020	2012	10	1041,25
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1995M11417	VELO POUSSEUR 0P002VC15 + ADAPTATION VTT	01/01/1995	C2020	2012	10	569,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M12000	* CHAISE AMARINA	01/01/1995	C2014	2012	10	211,80
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	1995M12003	ACHAT BATIMENT EHPA 7 DENIERS	01/01/1995	C2012	2012	20	809400,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M12008	RESTRUCTURATION SALLE A MANGER	01/01/1995	C2011	2012	20	444,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M12014	ASPIRATEUR SORMA	01/01/1995	C2013	2012	10	318,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M12025	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE	01/01/1995	C2028	2012	20	4158,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M12026	SONDAGE DE SOL	01/01/1995	C2027	2012	20	1889,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M12036	RESTRUCTURATION SALLE A MANGER	01/01/1995	C2011	2012	20	3964,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M12040	POSE MENUISERIE ALU	01/01/1995	C2029	2012	20	2692,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M12053	ARMOIRE FRIGORIFIQUE ALPENINOX	01/01/1995	C2024	2012	10	2666,87
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	1995M12738	8067 YN RENAULT TRAFIC AS (IME)	01/01/1995	C2020	2012	5	27416,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1290	TV COULEUR THOMSON 81 CM	01/01/1995	C2011	2012	10	1538,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1380	ARMOIRE A PORTES PLIANTES EN 120	01/01/1995	C2022	2012	10	403,56
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1381	BUREAUX CHALLENGE	01/01/1995	C2022	2012	10	255,11
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1382	CAISSONS SUR ROULETTES	01/01/1995	C2022	2012	10	476,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1383	CHARIOT DE SERVICE	01/01/1995	C2022	2012	10	295,62
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1384	MEUBLE A CLAPETS	01/01/1995	C2022	2012	10	398,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1386	MEUBLE NEUTRE	01/01/1995	C2022	2012	10	789,03
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1387	TABLE CENTRALE INOX	01/01/1995	C2022	2012	10	325,27
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1388	TABLE MOBILE	01/01/1995	C2022	2012	10	408,26
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1389	TABLE 4 PIEDS	01/01/1995	C2022	2012	10	126,02
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1445	FONTAINE D'EAU REFRIGEREE	01/01/1995	C2022	2012	10	1576,25
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M1691	LAVE-VAISSELLE	01/01/1995	C2028	2012	10	913,17
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M281	ARMOIRE BIBLIOTHEQUE PORTES A RIDEAUX	01/01/1995	C2014	2012	10	716,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M292	MISE EN SECURITE SOUS-SOL	01/01/1995	C2011	2012	20	1259,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M3196	PHOTOCOPIEUR TOSHIBA 1210	01/01/1995	C2027	2012	10	1084,74
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M3231	CHAINE HIFI	01/01/1995	C2027	2012	10	379,60
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1995M3248	CUVE POUR NEBULISATEUR	01/01/1995	C2027	2012	10	483,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M3287	VESTIAIRE	01/01/1995	C2027	2012	10	505,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M3288	VESTIAIRE	01/01/1995	C2027	2012	10	266,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M352	AMELIORATION SECURITE	01/01/1995	C2011	2012	20	4418,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M354	ARMOIRE MONOBLOC 10 CASES BEIGE	01/01/1995	C2012	2012	10	197,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M361	SITUATION N°1	01/01/1995	C2024	2012	20	11444,88
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M374	MISE EN SECURITE DU SOUS-SOL	01/01/1995	C2011	2012	20	1314,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M375	SITUATION N°2	01/01/1995	C2024	2012	20	11444,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M392	SIEGE ASSIS DEBOUT BAOSTA 14101	01/01/1995	C2020	2012	10	603,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M4056	MACHINE A COUDRE PFAFF	01/01/1995	C2012	2012	10	304,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M406	TRAVAUX DE PEINTURE	01/01/1995	C2011	2012	20	2315,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M408	REPLACEMENT CHAUDIERE	01/01/1995	C2020	2012	20	3364,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M4099	BIP	01/01/1995	C2012	2012	10	503,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M4107	FOUR MIXTE GN 1/1 BOURGEOIS	01/01/1995	C2012	2012	10	9991,26
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1995M4245	FAUTEUIL FIDGI	01/01/1995	C2029	2012	10	234,00
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1995M4250	ESCALIER MONTEE/DESCENTE	01/01/1995	C2013	2012	10	1601,17
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M4306	VESTIAIRE 1 CASE	01/01/1995	C2013	2012	10	266,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M483	SITUATION N°3	01/01/1995	C2024	2012	20	11444,88
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M484	SITUATION N°1	01/01/1995	C2024	2012	20	1406,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M485	SITUATION N°1	01/01/1995	C2024	2012	20	2814,22
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5077	ARMOIRE EN HETRE 2 PORTES	01/01/1995	C2028	2012	10	615,91
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5078	ARMOIRE EN PIN 2 PORTES	01/01/1995	C2028	2012	10	562,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5079	CHEVET EN HETRE	01/01/1995	C2028	2012	10	628,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5080	BANQUETTE 2 PLACES COLORIS BOIS DE ROSE	01/01/1995	C2028	2012	10	823,66
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5081	CHAUFFEUSES COLORIS BOIS DE ROSE	01/01/1995	C2028	2012	10	678,42
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5082	TABLE BASSE	01/01/1995	C2028	2012	10	156,28

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5083	CHAISE EN HETRE NATUREL	01/01/1995	C2028	2012	10	800,67
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1995M5121	TABLE D'EXAMEN	01/01/1995	C2028	2012	10	470,43
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1995M5122	MARCHE-PIED (2 MARCHES)	01/01/1995	C2028	2012	10	108,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M5216	CHAINE KENWOOD	01/01/1995	C2028	2012	10	457,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M5218	TELEVISEUR GRUNDIG	01/01/1995	C2028	2012	10	1216,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5228	ENSEMBLE TABLE BANC EXTERIEUR	01/01/1995	C2028	2012	10	827,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5239	DESSERTTE MULTIFONCTION 8 CASES	01/01/1995	C2028	2012	10	192,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M5243	REFRIGERATEUR TABLE TOP	01/01/1995	C2028	2012	10	243,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5245	ARMOIRE 2 PORTES COUCHEVEL	01/01/1995	C2028	2012	10	1659,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5246	ARMOIRE METALLIQUE A RIDEAUX	01/01/1995	C2028	2012	10	535,01
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5247	CHEVET 1 TIROIR COURCHEVEL	01/01/1995	C2028	2012	10	448,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5248	CHAISE EMPILABLE BOIS NATUREL	01/01/1995	C2028	2012	10	348,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5249	TABLE 120X80	01/01/1995	C2028	2012	10	507,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5257	ARMOIRE 1 PORTE EN PIN	01/01/1995	C2028	2012	10	1456,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5258	ARMOIRE 2 PORTES/2 TIROIRS EN PIN	01/01/1995	C2028	2012	10	1687,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5259	CHEVET 1 TIROIR/1 PORTE EN PIN	01/01/1995	C2028	2012	10	1055,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5260	BANQUETTE CLIC-CLAC	01/01/1995	C2028	2012	10	1103,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5261	ARMOIRE METALLIQUE A RIDEAUX	01/01/1995	C2028	2012	10	535,01
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M5262	BUREAU SCHOLA	01/01/1995	C2028	2012	10	244,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M593	SITUATION N°1	01/01/1995	C2024	2012	20	1566,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M623	SITUATION N°2	01/01/1995	C2024	2012	20	4221,33
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M6502	AMENAGEMENT SALLE A MANGER	01/01/1995	C2011	2012	20	3598,01
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M6503	AMENAGEMENT SALLE A MANGER	01/01/1995	C2011	2012	20	488,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M6504	AMENAGEMENT WC 4ÈME ETAGE	01/01/1995	C2011	2012	20	1176,86
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M6505	MISE EN PLACE D'UN FILM SOLAIRE	01/01/1995	C2011	2012	20	464,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M6506	REAMENAGEMENT	01/01/1995	C2011	2012	20	2969,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M7223	CREATION D'UNE TERRASSE	01/01/1995	C2028	2012	20	3048,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1995M792	SITUATION N°2	01/01/1995	C2024	2012	20	703,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M824	MINI-FOUR SEB REF 8478	01/01/1995	C2027	2012	10	705,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M825	MINI-FOUR SEB REF 8478	01/01/1995	C2027	2012	10	78,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1995M8966	BUREAUX CHALLENGE	01/01/1995	C2022	2012	10	255,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M8967	ARMOIRE 2 PORTES COUCHEVEL	01/01/1995	C2028	2012	10	331,95
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1995M8968	CHEVET 1 TIROIR COURCHEVEL	01/01/1995	C2028	2012	10	111,88
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1044	MISE EN PLACE D'UN MONTE MALADE	09/02/1996	C2013	2012	20	25279,86
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1127	ETUDE TECHNIQUE POUR REMPLACEMENT	15/02/1996	C2013	2012	20	2483,86
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1128	MISE EN PLACE SECTEUR "URGENCES FEMMES"	15/02/1996	C2024	2012	10	2675,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1212	SITUATION N°4	20/02/1996	C2024	2012	20	9155,91
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1996M13064	MATERIEL DIVERS CLINTEC (REFORME)	12/11/1996	C2020	2012	10	751,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M13070	INSTALLATION GENERALES	01/01/1996	C2011	2012	20	4340,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M13071	INSTALLATION GENERALES AGENC.AMEN.STE	14/02/1996	C2025	2012	20	3133,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1326	AMENAGEMENT SECTEUR URGENCE FEMME	27/02/1996	C2024	2012	20	4891,61
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1328	NETTOYEUR HP KARCHER HDS 600 CI	29/02/1996	C2028	2012	10	1746,61
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1330	FOUR THERMATRONIC TH 3	29/02/1996	C2024	2012	10	3009,26
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1331	CHARIOT CHARGEUR TUBE REF.5310234	29/02/1996	C2024	2012	10	343,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1333	REPRISE DES PLATRES	21/02/1996	C2024	2012	20	753,80
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1996M1368	COPIEUR TOSHIBA 1210	13/03/1996	C2024	2012	10	1084,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1481	AMENAGEMENT OUVRAGE DE PROTECTION	22/03/1996	C2024	2012	20	2423,92
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1483	FOURNITURE ET POSE D'UN PLATELAGE EN	22/03/1996	C2024	2012	10	3180,67
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1503	INSTALLATION D'UNE CUISINE	25/03/1996	C2025	2012	10	1930,46
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1504	MISE EN PLACE D'UN ENSEMBLE SONORISATION	25/03/1996	C2025	2012	10	3658,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1520	SITUATION N°5	21/02/1996	C2024	2012	20	716,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1521	SITUATION N°4	29/02/1996	C2024	2012	20	9842,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1522	SITUATION N°3	27/02/1996	C2024	2012	20	2469,88
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1523	SITUATION N°5	29/02/1996	C2024	2012	20	8442,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1524	SITUATION N°3	16/02/1996	C2024	2012	20	2320,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1594	CUISINIERE ARTHUR MARTIN CE 6030	22/03/1996	C2025	2012	10	547,29
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M1643	ARMOIRE P/RIDEAUX SUR SOCLE 198X120X45	27/03/1996	C2024	2012	10	1434,06

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1646	LEVEE RETENUE GARANTIE	22/04/1996	C2024	2012	20	862,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1651	TELEVISEUR RADIOLA 63 TA 4110	18/03/1996	C2029	2012	10	455,82
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1652	MAGNETOSCOPE MV 850 HW	18/03/1996	C2029	2012	10	379,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1657	MAGNETOSCOPE CARENA 850HW (REFORME)	18/03/1996	C2020	2012	10	379,60
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1996M1660	POMPE ENTERALE P7000	21/03/1996	C2020	2012	10	751,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1693	SITUATION N°1	25/03/1996	C2024	2012	20	37482,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1694	SITUATION N°2	01/03/1996	C2024	2012	20	1524,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1695	FOURNITURE ET POSE STRAPONTIN DANS	29/03/1996	C2013	2012	20	404,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1696	LEVEE RETENUE DE GARANTIE	30/04/1996	C2024	2012	20	1972,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1697	LEVEE RETENUE DE GARANTIE	30/04/1996	C2024	2012	20	740,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1698	LEVEE RETENUE DE GARANTIE	30/04/1996	C2024	2012	20	1195,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1699	LEVEE RETENUE DE GARANTIE	30/04/1996	C2024	2012	20	633,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1700	LEVEE RETENUE DE GARANTIE	30/04/1996	C2024	2012	20	1481,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1701	LEVEE RETENUE DE GARANTIE	30/04/1996	C2024	2012	20	740,01
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1702	SITUATION N°5	30/04/1996	C2024	2012	20	2705,63
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1703	RENOVATION SONO	30/03/1996	C2022	2012	10	660,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1704	AMENAGEMENT LOCAUX	29/03/1996	C2024	2012	20	11031,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1728	LAVEUSE A CAPOT INO 14 L REF. 136A89	23/04/1996	C2022	2012	10	4989,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1729	ARMOIRE BIOSTORE SN 1300 REF.104D21	24/04/1996	C2012	2012	10	4063,53
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1734	POUSSETTE PORTE COQUILLE SPIN (REFORME)	24/04/1996	C2020	2012	10	990,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1735	POUSSETTE PORTE COQUILLE SPIN (REFORME)	24/04/1996	C2020	2012	10	990,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1737	CHARIOT VAISSELLE TYPE CADDIE REF.500001	25/04/1996	C2011	2012	10	570,31
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1738	ECHEANCE N°2	27/02/1996	C2024	2012	20	1103,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1766	ROBOT COUPE BONNET	26/04/1996	C2027	2012	10	717,03
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1781	MISE EN PLACE D'UNE INSTALLATION	30/04/1996	C2025	2012	10	3842,54
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1996M1854	TABLE D'EXAMEN VALISE 4 PIEDS REF.117.01	30/04/1996	C2012	2012	10	345,64
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1996M1861	DISPOSITIF DE VERTICALISATION TYPE FLECHE	28/05/1996	C2020	2012	10	735,41
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1891	LAVEUSE A PORTE FRONTALE VSL 450 THI 215240	30/04/1996	C2024	2012	10	2325,75
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1892	CASIER 18 ASSIETTES ET PLATEAUX 450MM 500X500	30/04/1996	C2024	2012	10	25,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1893	CASIER CLOISONNE A VERRES H.79/36 CASES 75X75	30/04/1996	C2024	2012	10	34,20
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M1894	INSTALLATION	30/04/1996	C2024	2012	10	2499,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1902	FOUR MIXTE 6GN1/ ELECTRIQUE LOBRY REF.775061	11/05/1996	C2011	2012	10	6276,76
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1996M1903	TABLE PIQUE NIQUE AUTOSTABLE REF.430502	15/05/1996	C2028	2012	10	1024,46
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M1912	TABLE PLIANTE 2080 / 120X70 REF.2081BC	09/05/1996	C2027	2012	10	1070,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M1913	TABLE POMPEI 1/4 CERCLE R70	09/05/1996	C2027	2012	10	351,33
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M1914	TABLE POMPEI 1/4 CERCLE R70	09/05/1996	C2027	2012	10	117,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1916	CONGELATEUR LIEBHERR (REFORME)	24/05/1996	C2020	2012	10	583,12
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1996M1917	FAUTEUIL ROULANT VARIANCE STYLE 44 CM SERIE	22/05/1996	C2014	2012	10	363,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1918	AMENAGEMENT SALLE DE BAINS	31/05/1996	C2020	2012	20	242,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1937	POLYCUSEUR EMERAUDE COMPACT REF.100001	30/05/1996	C2027	2012	10	4279,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M1943	LAVE VAISSELLE MIELE G 660	29/03/1996	C2028	2012	10	867,43
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M1953	MEUBLE AUDIOVISUEL SUR ROULETTES (REFORME)	04/06/1996	C2020	2012	10	740,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M1954	SITUATION N° 1	04/06/1996	C2028	2012	20	12391,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M1982	FAUTEUIL DE REPOS HAUD DOSSIER DOS ET	18/06/1996	C2027	2012	10	335,72
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M2072	COQUILLE BAIN INCLINABLE (REFORME)	09/08/1996	C2020	2012	10	410,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2073	SITUATION N°1	29/07/1996	C2028	2012	20	23857,06
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2074	SITUATION N°2	23/07/1996	C2028	2012	20	1691,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2078	MODIFICATION SALLE DE BAINS	30/05/1996	C2020	2012	20	7487,47
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	1996M2432	5245 ZC RENAULT TRAFIC MICROBUS T11L M2	12/07/1996	C2024	2012	5	15610,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2434	FAUTEUIL RELAX	12/07/1996	C2012	2012	10	359,07
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2436	DESSERTS 3 PORTES + SURMEUBLE (REFORME)	12/07/1996	C2020	2012	10	768,51
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2441	SALON D'ANGLE CHORUS REVETEMENT LOOK	09/07/1996	C2020	2012	10	1342,13
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2464	TABLE 120X80 (REFORME)	23/07/1996	C2020	2012	10	173,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2465	CHAISE COURCHEVEL CODE CA 010	23/07/1996	C2020	2012	10	308,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2466	BIBLIOTHEQUE COURCHEVEL CODE C7030ME	23/07/1996	C2020	2012	10	417,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2467	ETAGERE MURALE COSMIC (REFORME)0	23/07/1996	C2020	2012	10	102,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2468	CHAUFFEUSE TISSU ARAN CONFORT (REFORME)	23/07/1996	C2020	2012	10	413,67

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2469	CLAUSTRA JARDINIÈRE COURCHEVEL (REFORME)	23/07/1996	C2020	2012	10	573,62
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2490	CHAISE TONIC BOEING NENUPHAR (REFORME)	24/06/1996	C2020	2012	10	544,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2491	COMPTOIR PORTES COULISSANTES REF. 9401266	24/06/1996	C2020	2012	10	310,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2499	CONSTAT TERMITES	01/03/1996	C2028	2012	20	91,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2501	SITUATION N°2	28/06/1996	C2028	2012	20	26075,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2502	SITUATION N°1	25/06/1996	C2028	2012	20	1077,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2649	CONTROLE TECHNIQUE RAMEL / HONORAIRES	11/07/1996	C2028	2012	20	1103,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2666	SITUATION N°1	31/07/1996	C2028	2012	20	3336,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2858	ISOLATION PHONIQUE PLAFOND	30/08/1996	C2028	2012	20	1696,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2962	SITUATION N°2	23/08/1996	C2028	2012	20	4182,10
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2976	REFECTION CHAUFFERIE	30/08/1996	C2028	2012	20	34578,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2983	CHEVET COURCHEVEL C6002 STELLA	26/06/1996	C2028	2012	10	1044,68
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2984	CHEVET COURCHEVEL C6002 1 TIROIR + 1 NICHE	26/06/1996	C2028	2012	10	769,86
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2985	ARMOIRE COURCHEVEL C7082 ME	26/06/1996	C2028	2012	10	2324,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2986	LIT COURCHEVEL EN 90 C4206 + SOMMIER	26/06/1996	C2028	2012	10	1058,94
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M2987	LIT COURCHEVEL EN 90 C 4206 + SOMMIER	26/06/1996	C2028	2012	10	176,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2992	SITUATION N°1	30/08/1996	C2028	2012	20	8533,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M2993	SITUATION N°3	27/08/1996	C2028	2012	20	13632,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M3499	SITUATION N°1	23/09/1996	C2027	2012	20	11572,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M3502	SITUATION N°3	25/09/1996	C2028	2012	20	4613,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M3503	SITUATION N°2	20/09/1996	C2028	2012	20	3819,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M3504	SITUATION N°1	16/09/1996	C2027	2012	20	1769,68
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M3627	BIBLIOTHEQUE EN HETRE MASSIF 200X900X350	30/09/1996	C2028	2012	10	733,58
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M3628	LOT 1 TABLE 100X100 ET 6 CHAISES EN HETRE	30/09/1996	C2028	2012	10	822,19
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M3629	BUREAU WELLE 190 REF.6850/78	25/03/1996	C2025	2012	10	303,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M3630	CAISSON WELLE REF.6684/78	25/03/1996	C2025	2012	10	201,23
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M3631	ARMOIRE WELLE REF.6680/78	25/03/1996	C2025	2012	10	544,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M3632	FAUTEUIL MAIA	25/03/1996	C2025	2012	10	57,94
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M3633	FAUTEUIL MIMOSA MLC 381	25/03/1996	C2025	2012	10	304,13
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M3665	NUMEROTATION 10 CHIFFRES AU RAMEL	18/09/1996	C2028	2012	10	1213,43
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M3666	NUMEROTATION 10 CHIFFRES EME MONTAUDRAN	18/09/1996	C2020	2012	10	891,69
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M3669	* NUMEROTATION 10 CHIFFRES RES.ST LOUIS	18/09/1996	C2014	2012	10	606,72
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M3670	NUMEROTATION 10 CHIFFRES RESIDENCE	18/09/1996	C2013	2012	10	606,72
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M3672	NUMEROTATION 10 CHIFFRES RPA 7 DENIERS	18/09/1996	C2012	2012	10	606,72
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M3673	NUMEROTATION 10 CHIFFRES CENTRE ANTIPOUL	18/09/1996	C2022	2012	10	404,48
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1996M3797	TONDEUSE CARONI 3P AR.1.50M (REFORME)	03/09/1996	C2020	2012	10	1240,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M3802	REPRISE PAVES AUTO-BLOQUANTS	21/10/1996	C2028	2012	20	5595,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M3894	SITUATION N°1	23/10/1996	C2027	2012	20	12959,58
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M3895	SITUATION N°1	30/09/1996	C2028	2012	20	3318,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M3896	SITUATION N°1	22/10/1996	C2027	2012	20	52016,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4119	SITUATION N°4	10/10/1996	C2028	2012	20	13231,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M4120	PRESSE FRUIT VITALAR ROBOT COUPE REF.R46001	08/10/1996	C2027	2012	10	1198,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4289	SITUATION N°1	18/10/1996	C2027	2012	20	2900,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4292	SITUATION N°1	30/10/1996	C2027	2012	20	1459,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4293	SITUATION N°2	04/11/1996	C2027	2012	20	19446,51
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4295	SITUATION N°1	04/11/1996	C2027	2012	20	5239,83
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1996M4330	ARMOIRE MELAMINE L1380X550X1 REF.BRA2163	21/10/1996	C2012	2012	10	1769,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4564	SITUATION N°1	31/10/1996	C2027	2012	20	784,23
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M4883	BUREAU ARCAD ORME CLAIR REF.4571.91	18/11/1996	C2012	2012	10	1041,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M4884	CONSOLE TECHNIQUE ORME CLAIR REF.4578.91	18/11/1996	C2012	2012	10	916,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M4885	CAISSON ROULANT REF.4771.91	18/11/1996	C2012	2012	10	519,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4981	RENFORCEMENT DE LA ROCHELLE	25/11/1996	C2012	2012	20	9747,46
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M4982	MISE EN PLACE AUTOCOMMUTATEUR TELCOM	29/11/1996	C2011	2012	10	3051,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4986	SITUATION N°4	22/11/1996	C2028	2012	20	973,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4987	SITUATION N°5 RETENUE DE GARANTIE	09/12/1996	C2028	2012	20	439,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4988	SITUATION N°1	11/12/1996	C2028	2012	20	13776,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4989	SITUATION N°3	11/12/1996	C2027	2012	20	28085,06

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4990	SITUATION N°2	11/12/1996	C2027	2012	20	3474,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4991	SITUATION N°3	11/12/1996	C2028	2012	20	2308,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4992	SITUATION N°4 RETENUE DE GARANTIE	11/12/1996	C2028	2012	20	1578,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4993	SITUATION N°2	25/09/1996	C2028	2012	20	11220,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M4994	SITUATION N°3 RETENUE DE GARANTIE	09/12/1996	C2028	2012	20	1039,72
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M4995	SITUATION N°1	28/10/1996	C2028	2012	10	40546,64
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M4996	SITUATION N°2 / RETENUE DE GARANTIE	11/12/1996	C2028	2012	10	2134,03
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M5313	FILMOSCELLEUSE MANUPACK GN1 REF. 7502000	10/12/1996	C2028	2012	10	3266,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M796	SITUATION N°1	01/01/1996	C2024	2012	20	6815,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M797	SITUATION N°1	01/01/1996	C2024	2012	20	6838,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1996M802	ARMOIRE STOCK VENT.500 LNP (REFORME)	11/01/1996	C2020	2012	10	1009,36
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1996M808	MATELAS COMPLET MAJORAQUATEC (REFORME)	16/01/1996	C2020	2012	10	2718,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M809	PAIEMENT N°1	01/01/1996	C2024	2012	20	8885,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M810	PAIEMENT N°3	01/01/1996	C2024	2012	20	4221,33
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M811	PAIEMENT N°2	01/01/1996	C2024	2012	20	6267,41
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1996M839	PHONE FAX SAGEM 330	26/01/1996	C2011	2012	5	586,49
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1996M843	PHONE FAX SAGEM 330	26/01/1996	C2012	2012	5	586,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M846	AMENAGEMENT DES ABORDS ET POSE DE	19/01/1996	C2020	2012	20	1714,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M848	CONTROLE SECURITE PERSONNES AU C.H.R.S	01/01/1996	C2024	2012	20	1103,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M849	SITUATION N°3	16/01/1996	C2024	2012	20	4700,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M853	SITUATION N°2	25/01/1996	C2024	2012	20	2883,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M882	SITUATION N°2	30/01/1996	C2024	2012	20	13432,81
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M883	SITUATION N°3	16/01/1996	C2024	2012	20	2109,03
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1996M884	SITUATION N°4	15/01/1996	C2024	2012	20	8442,67
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1996M885	HABILLAGE EQUIPEMENT TECHNIQUE	29/01/1996	C2024	2012	10	3137,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M910	TABLE REF. 4550 / DIAM 110	11/01/1996	C2012	2012	10	2227,23
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M911	TABLE REF.4500 / 120X80CM	11/01/1996	C2012	2012	10	2422,42
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M912	TABLE REF. 4150 / 80X80CM	11/01/1996	C2012	2012	10	899,82
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1996M913	TABLE REF. 4150 / 80X80CM	11/01/1996	C2012	2012	10	149,97
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	1997M13053	PROGRAMME INFORMATIQUE SUIVI SOCIAL 1ER	07/10/1997	C2022	2012	2	1344,60
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	1997M13054	PROGRAMME INFORMATIQUE SUIVI SOCIAL 2EM	07/10/1997	C2022	2012	2	910,07
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	1997M13055	PROGRAMME INFORMATIQUE SUIVI SOCIAL 3EM	07/10/1997	C2025	2012	2	827,34
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	1997M13056	PROGRAMME INFORMATIQUE SUIVI SOCIAL 4EM	07/10/1997	C2027	2012	2	744,61
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	1997M13057	PACK SERVICE INFORMATIQUE SUIVI SOCIAL	07/10/1997	C2022	2012	2	370,62
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	1997M13058	PACK SERVICE INFORMATIQUE SUIVI SOCIAL	07/10/1997	C2025	2012	2	185,14
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	1997M13059	PACK SERVICE INFORMATIQUE SUIVI SOCIAL	07/10/1997	C2027	2012	2	185,14
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	1997M13060	PROGRAMME INFORMATIQUE PARCOURS 1ER	07/10/1997	C2028	2012	2	1344,60
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	1997M13063	PACK SERVICE INFORMATIQUE PARCOURS	07/10/1997	C2028	2012	2	370,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M13417	TABOURET FIXE (REFORME)	06/05/1997	C2020	2012	10	15,60
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1997M5365	SIEGE TOILETTE + TABLETTE + APPUIE-TETE	01/01/1997	C2020	2012	10	734,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M5377	REORGANISATION SCES GENERAUX +	01/01/1997	C2028	2012	20	3605,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M5378	REORGANISATION ET AMENAGEMENT	01/01/1997	C2028	2012	20	3177,62
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5392	CAISSON ROULANT REF.4771.91 ORME CLAIR	01/01/1997	C2012	2012	10	519,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M5394	ARMOIRE STERILISATION OZONE COTEAUX	01/01/1997	C2012	2012	10	579,31
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M5402	PARTICIPATION FINANCIERE AU RESEAU GENER.	01/01/1997	C2028	2012	20	681,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M5451	COMBINE REFRIGERATEUR CONGELATEUR KGK	30/01/1997	C2028	2012	10	974,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M5452	COFFRE SECURITE 718/3 600X450X380MM58L	28/01/1997	C2028	2012	10	402,46
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M5460	FOURNITURE D'UN SYSTEME DE RECHERCHE DE	20/01/1997	C2020	2012	10	5457,71
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M5464	LAVE-VAISSELLE 6 PGR 2T (REFORME)	04/02/1997	C2020	2012	10	897,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M5465	LAVE-LINGE SPECIAL	07/01/1997	C2028	2012	10	1035,13
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M5466	SECHE-LINGE CONDENSATION	07/01/1997	C2028	2012	10	1019,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M5467	LAVE-VAISSELLE	07/01/1997	C2028	2012	10	897,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M5468	MACHINE A COUDRE PFAFF TYPE 4240 N° 629901022	29/01/1997	C2028	2012	10	381,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5469	1 LOT DE TROIS TABLES ELLIPSO REF ELE62312B BT	28/01/1997	C2028	2012	10	491,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5470	1 LOT DE 12 CHAISES ELLIPSO REF ELE81819Y	28/01/1997	C2028	2012	10	699,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5471	LIT ROMANE 2000.900 REF RMT51541T	28/01/1997	C2028	2012	10	192,68
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5472	SOMMIER 2000.900 A LATTES SOUPLES REF	28/01/1997	C2028	2012	10	50,01

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5473	CHEVET ROMANE A TIROIR STRAT. REF RMT31120G	28/01/1997	C2028	2012	10	100,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5474	TABLE BUREAU ROMANE 970.530 REF RMT66791X S	28/01/1997	C2028	2012	10	205,18
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5475	CHAISE EMPILABLE EPOXY DIAMA REF DIE81321E	28/01/1997	C2028	2012	10	71,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5476	ARMOIRE ROMANE 1P STRAT. REF RMN11121H S	28/01/1997	C2028	2012	10	245,63
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5477	BUFFET 2P+2E HETRE NATUREL/BLANC	30/01/1997	C2020	2012	10	1263,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5478	LOT 3 TABLES CHARTREUSE 120X80 GRIS	14/01/1997	C2020	2012	10	654,01
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5479	LOT DE 2 CHAISES SIROCCO T6 / PIET. NOIR	14/01/1997	C2020	2012	10	335,39
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5480	LOT 2 CHAISES SIROCCO T6 ROUGE/PIET.NOIR	14/01/1997	C2020	2012	10	335,39
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M5481	1 LOT DE 2 LAVE-VAISSELLE 6 PGR 2T	07/01/1997	C2020	2012	10	1795,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5489	LOT 2 ARMOIRES 2 PORTES COLORIS ROSE	06/02/1997	C2020	2012	10	728,71
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5490	LOT 6 MATELAS MOUSSE POLYETHER 90X190	05/02/1997	C2020	2012	10	503,08
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M5493	PLAQUE A SNACKER A GAZ LISSE CHROME SÉRIE	01/01/1997	C2013	2012	10	2348,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5496	1 LOT DE 5 TABLES RABATTABLES EN PIN (140 X 80)	03/02/1997	C2028	2012	10	758,43
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5497	1 BUFFET VAISSELIER 1,40 M	03/02/1997	C2028	2012	10	1565,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5498	1 LOT DE 25 CHAISES VERT GRIS	03/02/1997	C2028	2012	10	949,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M5502	LIT SUPERPOSE COURCHEVEL MODELE 95 C408290	17/01/1997	C2028	2012	10	743,89
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M5508	ETANCHEITE TOITURE DES BLEUETS	31/01/1997	C2020	2012	20	6988,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M5961	ECLAIRAGE DE L'ALLEE ET DU PARKING	27/02/1997	C2020	2012	20	17498,25
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M6266	LOT DE 2 ASPIRATEURS	25/02/1997	C2011	2012	10	654,01
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M6268	BANQUETTE CLIC-CLAC L.130 COLORIS PAMPA	10/03/1997	C2020	2012	10	548,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M6269	BANQUETTE CLIC-CLAC L.130 COLORIS MARONI	03/03/1997	C2020	2012	10	548,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M6270	BANQUETTE CLIC-CLAC L.130 COLORIS PAMPA	03/03/1997	C2020	2012	10	548,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M6274	BUFFET "DEAUVILLE" REF 0811104R	06/03/1997	C2028	2012	10	958,90
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1997M6310	CHARIOT DE SOINS INOX AVEC SUPPORT EAU	10/03/1997	C2012	2012	10	645,47
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1997M6391	MICRO ORDINATEUR	17/03/1997	C2012	2012	3	3560,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M6719	BUFFET BAS REF. TRANSAT	19/03/1997	C2013	2012	10	765,57
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1997M6720	SIEGE TOILETTE AVEC APPUIE-TÊTE (REFORME)	18/03/1997	C2020	2012	10	2752,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M6760	AMENAGEMENT DES ABORDS / ACCES VOIE	28/02/1997	C2020	2012	20	28497,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M6761	AMENAGEMENT PARKING AVEC MURETTE EN	31/03/1997	C2020	2012	20	1150,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M6765	BUFFET 180 AN/VI	12/03/1997	C2028	2012	10	789,69
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1997M6766	CHARIOT DOUCHE + COFFRET SANITAIRE	27/03/1997	C2020	2012	10	6994,16
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M6767	CHARIOT DE SERVICE INOX 3 NIVEAUX 2 BACS	26/03/1997	C2012	2012	10	475,81
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M6774	REORGANISATION DES SERVICES GENERAUX (LOT	01/01/1997	C2028	2012	20	3277,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M6775	RETENUE DE GARANTIE (LOT 2)	01/01/1997	C2028	2012	20	568,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M6781	FOURNITURE ET POSE CLOTURE TYPE MULTIPLAS	28/03/1997	C2020	2012	20	3129,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M6921	LAVE VAISSELLE MIELE	21/04/1997	C2020	2012	10	855,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M6922	LAVE VAISSELLE MIELE	21/04/1997	C2020	2012	10	855,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M6923	LAVE VAISSELLE MIELE (REFORME)	21/04/1997	C2020	2012	10	855,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M6924	LOT 7 CERTIFICAT N°2	30/03/1997	C2028	2012	20	174,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M6925	LOT 7 RETENUE DE GARANTIE (C.P N°3)	01/01/1997	C2028	2012	20	183,83
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M6927	ARMOIRE FRIGORIFIQUE WILLIAMS + BACS	07/04/1997	C2022	2012	10	2346,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M6982	MINICHAINES AKAI 410 + MICRO	12/04/1997	C2011	2012	10	500,03
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M6983	1 ENSEMBLE DE 6 CONTENEURS	29/04/1997	C2022	2012	10	1279,62
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1997M6985	ASPIRATEUR SPIRASION 90 PORTA1 AVEC PEDALE	25/04/1997	C2020	2012	10	1676,94
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M6989	MONOBROSSE SORMA A 16 SL	24/04/1997	C2012	2012	10	1426,89
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M6990	MONOBROSSE TENNANT 740 M740219	24/04/1997	C2025	2012	10	1610,37
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M7170	MISE EN PLACE PORTAIL COULISSANT	25/04/1997	C2020	2012	20	9376,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M7184	MODIFICATION ENTREE TERRASSE	07/04/1997	C2028	2012	20	4228,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M7269	AMENAGEMENT ZONE PARKING	14/04/1997	C2020	2012	20	3562,71
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1997M7365	BRANCARD FIXE AVEC RIDELLES	30/04/1997	C2020	2012	10	952,55
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1997M7366	NEBULISEUR ULTRA SONIC+RECHAUF1 (REFORME)	05/05/1997	C2020	2012	10	1768,41
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1997M7561	FAUTEUIL PESE-PERSONNE ELECTRONIQUE REF	30/04/1997	C2020	2012	10	2578,21
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1997M7567	BARRES PARALLELES	30/04/1997	C2020	2012	10	1636,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M7576	BUFFET PANNEAU MELAMINE BLANC STRUCTURE	27/05/1997	C2020	2012	10	766,82
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M7580	BATTEUR MELANGEUR ROBOT COUPE REF RC25	27/05/1997	C2011	2012	10	2639,49
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M7594	BANQUETTE CLIC-CLAC + COUETTE PAMPA	13/06/1997	C2020	2012	10	548,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M7596	LOT 2 LITS GIGOGNES (REFORME)	13/06/1997	C2020	2012	10	844,99

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M7597	ARMOIRE HAUTE PORTES BATTANTE REF 2820	13/06/1997	C2020	2012	10	526,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M7598	COMMODE PIN MASSIF NATUREL REF 2116	13/06/1997	C2020	2012	10	347,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M7672	TABOURET FIXE (REFORME)	06/05/1997	C2020	2012	10	46,83
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M7673	TABLE CHARTREUSE 120X80 GRIS (REFORME)	06/05/1997	C2020	2012	10	318,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M7674	CHAISE SIROCCO T6 (REFORME)	06/05/1997	C2020	2012	10	636,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M7718	CUISINIERE CE5027W 50 CM CATA 3 PLA	25/06/1997	C2020	2012	10	554,13
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M7721	GAMESCOPE PANASONIC REF RX201F	13/06/1997	C2028	2012	10	684,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M7725	FOURNITURE ET POSE D'UN MICROCOMMUTATEUR	01/07/1997	C2028	2012	10	932,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M7729	FOURNITURE + MISE EN PLACE DE 2 PORTIERS/OS	30/06/1997	C2020	2012	20	1595,85
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M7734	GAMESCOPE (REFORME)	01/07/1997	C2020	2012	10	632,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M7740	REALISATION D'UN REGARD ET D'UN PUISARD	29/05/1997	C2020	2012	20	1553,56
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M7741	ENROULEUR ASTRAL (REFORME)	25/06/1997	C2020	2012	10	388,74
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1997M7745	ENSEMBLE JARDIN 6 TABLES/24 CHAISES	01/07/1997	C2020	2012	10	520,92
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M7746	CLIMATISATION REZ-DE-CHAUSSEE (OS 156/97)	09/07/1997	C2014	2012	10	2564,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M7808	MISE EN PLACE PORTE PIETONNE	27/06/1997	C2020	2012	20	10056,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M7813	MAGNETOSCOPE + CASSETTES	21/07/1997	C2029	2012	10	402,47
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M7815	MAGNETOSCOPE + CASSETTES	10/07/1997	C2014	2012	10	402,47
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M7893	ATOMISEUR SD 08 DESOGERME VIREX (REFORME)	08/07/1997	C2020	2012	10	398,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M7901	FOURNITURE ET POSE ALUMINIUM ALCAN SYSTEM	28/07/1997	C2029	2012	20	2224,63
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M7903	1 BUREAU 2 CAISSONS	16/07/1997	C2021	2012	10	407,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M7905	TV TOSHIBA 2860DF GIE	30/07/1997	C2025	2012	10	580,83
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M7906	1 ENSEMBLE DE TABLE REUNION + 6 CHAISES	01/08/1997	C2020	2012	10	779,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M7907	LOT 2 TABLES PIN (REFORME)	01/08/1997	C2020	2012	10	555,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M7917	SYSTEME D'EXTRACTION	15/01/1997	C2022	2012	10	1205,89
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8142	CADDIE SERVEUR "T" REFERENCE 99953750	17/09/1997	C2012	2012	10	826,05
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M8233	REAMENAGEMENT CUISINE LOT1/1469	15/10/1997	C2012	2012	20	4989,01
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M8234	REAMENAGEMENT CUISINE LOT2/1470	08/10/1997	C2012	2012	20	4443,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M8236	INSTALLATION SYSTEMES DE DETECTION INCENDIE	09/09/1997	C2028	2012	20	2994,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8474	CHARIOT CONTENEUR A PANNEAUX REF 0154	26/09/1997	C2012	2012	10	459,82
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8794	CHAUFFE-ASSIETTES LAQUE BLANC	23/10/1997	C2014	2012	10	716,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8795	CHAUFFE-ASSIETTES LAQUE BLANC	23/10/1997	C2013	2012	10	716,66
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8800	REAMENAGEMENT CUISINE LOT N°6	28/10/1997	C2012	2012	10	21948,73
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8843	COMBINE REFRIGERATEUR CONGELATEUR	30/10/1997	C2015	2012	10	894,45
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8844	ARMOIRE FRIGORIFIQUE VENTILEE 560L LIEBHERR	30/10/1997	C2015	2012	10	1010,28
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8845	TABLE DU CHEF ADOSSEE AVEC BAC	30/10/1997	C2015	2012	10	552,11
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8846	TABLE DE TRAVAIL MOBILE AVEC ETAGERE BASSE	30/10/1997	C2015	2012	10	396,94
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8847	LAVE MAINS MURAL A COMMANDE AU GENOU	30/10/1997	C2015	2012	10	357,78
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8848	MEUBLE NEUTRE DE RANGEMENT AVEC	30/10/1997	C2015	2012	10	1302,79
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8849	CHARIOT DE SERVICE 3 NIVEAUX	30/10/1997	C2015	2012	10	268,43
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8852	PLONGE INOX 1 BAC 1 EGOUTTOIR	30/10/1997	C2015	2012	10	1033,99
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8853	MACHINE A LAYER LA VAISSELLE LAMBER F9	30/10/1997	C2015	2012	10	1897,37
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8854	REHAUSSE POUR LAVE VAISSELLE	30/10/1997	C2015	2012	10	172,82
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8855	REFRIGERATION DU LOCAL POUBELLE	30/10/1997	C2015	2012	10	1932,30
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8856	VENTILATION DU LOCAL LAVIERIE VAISSELLE	30/10/1997	C2015	2012	10	297,84
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8858	MISE EN PLACE RACCORDEMENT	30/10/1997	C2015	2012	10	1700,65
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8859	FOUR MIXTE ELECTRIQUE FRIMA	30/10/1997	C2015	2012	10	4474,08
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8860	PIETEMENT EN INOX POUR FOUR	30/10/1997	C2015	2012	10	623,26
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8861	ELEMENT DE CUISSON ROSIERES SERIE CHEF700	30/10/1997	C2015	2012	10	948,13
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8862	ELEMENT NEUTRE ROSIERES SERIE CHEF700 REF	30/10/1997	C2015	2012	10	653,78
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8864	GRILLADE NERVUREE ROSIERES SERIE 700 REF	30/10/1997	C2015	2012	10	1500,24
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M8865	1 HOTTE TOURELLE	30/10/1997	C2015	2012	10	2354,61
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8870	PLAN DE TRAVAIL COMPACT 120° REF DCG.2080EC	27/10/1997	C2015	2012	10	715,19
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8871	ARMOIRE VITREE REF 8102.PA	27/10/1997	C2015	2012	10	584,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8872	CREDENCE 2 PORTES REF 74122.PA	27/10/1997	C2015	2012	10	313,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8874	FAUTEUIL HAUT DOSSIER REF TH.65	27/10/1997	C2015	2012	10	193,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8875	CHAISE VISITEUR REF TH.20	27/10/1997	C2015	2012	10	205,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8877	FAUTEUIL HAUT DOSSIER REF TH.65	27/10/1997	C2015	2012	10	193,05

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8878	CHAISE VISITEUR REF TH.20	27/10/1997	C2015	2012	10	205,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8879	VESTIAIRE DE BUREAU MONOBLOC REF 782 331	27/10/1997	C2015	2012	10	680,26
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8881	VESTIAIRE 3 CASES REF 782 321	27/10/1997	C2015	2012	10	703,23
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8882	TABLE MARYLAND	27/10/1997	C2015	2012	10	82,73
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8883	TABLE ASSORTIE	27/10/1997	C2015	2012	10	198,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8885	CHAISE EMPILABLE	27/10/1997	C2015	2012	10	485,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M8886	BAHUT 2 PORTES REF 998	27/10/1997	C2015	2012	10	487,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8980	PHONEFAX	22/10/1997	C2015	2012	10	442,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8981	PHOTOCOPIEUR	10/10/1997	C2015	2012	10	1241,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8982	CHARIOT POUR 30 PILLULIERS PRACTIDOSE	23/10/1997	C2015	2012	10	865,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8983	PILLULIER HEBDO MODULABLE PRACTIDOSE	23/10/1997	C2015	2012	10	507,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8984	ARMOIRE A PHARMACIE PRACTIDOSE REF 72100	23/10/1997	C2015	2012	10	735,41
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8985	COFFRE A TOXIQUES REF27200	23/10/1997	C2015	2012	10	137,89
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8986	LAVE-LINGE W807 MIELE	23/10/1997	C2015	2012	10	1219,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8987	SECHE LINGE SOMMERWIND MIELE	23/10/1997	C2015	2012	10	826,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8988	RAYONNAGE / CADDIE	23/10/1997	C2015	2012	10	1024,62
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8989	FER A REPASSER VAPEUR NASAT REF SV25	23/10/1997	C2015	2012	10	455,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8990	TABLE A REPASSER ASPIRANTE TYPE TA	23/10/1997	C2015	2012	10	433,89
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8991	ARMOIRE MAGELLAN POSITIVE BLANCHE 1400L	23/10/1997	C2027	2012	10	2468,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M8995	LOTN°3/CP N°1-PLOMBERIE/CHAUFFAGE/SANITAIRE	27/10/1997	C2012	2012	20	1122,89
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M8996	LOT N°5/CP N°1-PEINTURE	27/10/1997	C2012	2012	20	1639,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M8997	CHARIOT 6 NIVEAUX REF 457897	21/10/1997	C2028	2012	10	317,86
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9064	ASPIRATEUR MIXTE CPL REF 3456	24/10/1997	C2015	2012	10	221,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9065	ASPIRATEUR POUSSIERE AGB REF 3452	24/10/1997	C2015	2012	10	134,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9066	MONOBROSSE BASSE VITESSE REF 1812 +	24/10/1997	C2015	2012	10	1231,63
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9067	CHARIOT TECHNO REF 5417 + COUVERCLE	24/10/1997	C2015	2012	10	685,17
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9068	EQUIPEMENT MATERIEL ET MOBILIER / LOT N° 9	10/11/1997	C2015	2012	10	1166,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M9070	* LIT A ROUE + MATELAS BLC/CIEL EXT.SECTION	30/10/1997	C2015	2012	10	683,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M9071	MEUBLE TV-VIDEO REF 2831	23/10/1997	C2028	2012	10	403,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M9072	1 LOT DE SIX CHAISES ET UNE TABLE	23/10/1997	C2028	2012	10	587,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M9073	BUFFET PIN REF 8833	23/10/1997	C2015	2012	10	573,07
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M9095	FOURNITURE DE LITS ET MATELAS BON	16/10/1997	C2027	2012	10	662,83
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M9100	BAHUT BAS 3 TIROIRS / 3 PORTES REF BRT 42210JS	31/10/1997	C2014	2012	10	734,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9103	5 RAYONNAGES GALVANISES 5 NIVEAUX	31/10/1997	C2015	2012	10	611,83
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1997M9223	AUTOCOMMUTEUR TELCOM JUNIOR	06/11/1997	C2015	2012	10	12500,82
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9225	CHARIOT VAISSELLE MARQUE CADDIE	24/11/1997	C2015	2012	10	575,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9226	CHARIOT DE SERVICE MARQUE BLANCO	24/11/1997	C2015	2012	10	294,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9227	CHARIOT DE STOCKAGE PAIN MARQUE BLANCO	24/11/1997	C2015	2012	10	313,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9228	CHAUFFE-ASSIETTES	24/11/1997	C2015	2012	10	741,11
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9229	RAYONNAGES	24/11/1997	C2015	2012	10	168,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9230	REFRIGERATEUR TABLE TOP	24/11/1997	C2015	2012	10	922,58
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	1997M9234	CARTE GRISE	20/11/1997	C2028	2012	4	181,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M9236	MISE EN SECURITE	30/09/1997	C2028	2012	20	976,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M9238	FOURNITURE ET POSE VOLET ROULANT (OS	17/11/1997	C2020	2012	20	2311,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1997M9242	REAMENAGEMENT CUISINE DEPOSE INSTALLATION	01/10/1997	C2012	2012	20	7550,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M9465	NEVADA BANQUETTE FIXE REF 0849335R	21/02/1997	C2028	2012	10	304,14
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M9466	NEVADA CHAUFFEUSE FIXE REF 0849332J	21/02/1997	C2028	2012	10	228,67
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M9467	NEVADA ANGLE FIXE REF 0849334A	21/02/1997	C2028	2012	10	266,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1997M9468	DEAUVILLE BUFFET 6 PORTES PIN MIEL REF	21/02/1997	C2028	2012	10	958,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1997M9472	ARMOIRE FRIGORIFIQUE NAGATIVE REF LWS GIT	28/07/1997	C2012	2012	10	2192,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M10376	FOUR MULTI FONCTION PYRO TB REF 2044030X	30/04/1998	C2020	2012	10	1225,20
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1998M10380	CHASSIS PORTE COQUILLE SPIN (REFORME)	06/03/1998	C2020	2012	10	1045,42
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M10385	PHOTOCOPIEUR NP 6216 CANON	05/03/1998	C2028	2012	10	1538,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12259	FAUTEUIL DIESE B59 CELADON	01/04/1998	C2012	2012	10	2562,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12265	SIEGE VISITEUR GALEO BASILIC	27/03/1998	C2021	2012	10	523,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12266	SIEGE VISITEUR GALEO BASILIC	27/03/1998	C2021	2012	10	174,48
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M12271	LOT DE DEUX ASPIRATEURS SORMA 510	17/03/1998	C2012	2012	7	421,94

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M12277	PHOTOCOPIEUR NP 6216 CANON (REFORME)	20/03/1998	C2020	2012	10	1446,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M12281	FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME	23/03/1998	C2028	2012	20	11609,61
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M12282	AMENAGEMENT DE BUREAUX	19/03/1998	C2022	2012	20	4173,47
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M12283	AMENAGEMENT DE BUREAUX	13/03/1998	C2022	2012	20	2390,10
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M12284	AMENAGEMENT DE BUREAUX	25/03/1998	C2022	2012	20	11462,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M12292	MINI CHAINE PHILIPS FW 365C	12/03/1998	C2028	2012	10	379,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12294	ENSEMBLE DE MOBILIER VITAL + ARMOIRE +	16/03/1998	C2021	2012	10	1346,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M12350	REFECTION DES PLAFONDS	30/03/1998	C2022	2012	20	1932,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12480	SIEGE MULTIFONCTIONNEL MARRON	01/01/1998	C2027	2012	10	707,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12485	1 BANQUETTE+2 FAUTEUILS PULLMAN	17/04/1998	C2025	2012	10	520,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M12488	1 MONOBROSSE 400	18/03/1998	C2011	2012	10	1208,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M12489	AMENAGEMENT DE BUREAUX	31/03/1998	C2022	2012	20	2893,85
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M12497	LAVEUSE TENNANT 5100	09/04/1998	C2022	2012	10	5132,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M12498	BROSSE POLYPRO.5100	09/04/1998	C2022	2012	10	180,18
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M12605	PHOTOCOPIEUR MITA DC 1560	07/04/1998	C2022	2012	10	1636,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12607	ENSEMBLE BUREAU TABLE ORION	03/04/1998	C2027	2012	10	494,93
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M12763	ENSEMBLE FER A REPASSER ET TABLE	07/05/1998	C2028	2012	10	866,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M12764	FILMO "MINIPACK" INSTALLATION ET	20/04/1998	C2012	2012	10	1382,58
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12774	ENSEMBLE D'1 CAISSON + 1 ARMOIRE HAUTE +	27/04/1998	C2027	2012	10	815,57
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12777	1 LOT DE 15 CHAISES PLIANTES BOEING ABRICOT	28/04/1998	C2027	2012	10	1020,39
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M12930	MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE "SECURITE	04/05/1998	C2028	2012	20	1742,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M12939	AMENAGEMENT DE BUREAUX	15/04/1998	C2022	2012	20	8829,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M12943	DEPLACEMENT DU BAC A GRAISSE	06/05/1998	C2011	2012	20	7622,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12951	ENSEMBLE DE SIEGES DE BUREAU	12/05/1998	C2027	2012	10	777,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12953	ENSEMBLE DE SIEGES DE BUREAU	12/05/1998	C2027	2012	10	505,78
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1998M12962	INSTALLATION PORTANT SUR 1 MATRACOM 6501	30/04/1998	C2025	2012	10	6097,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M12964	REDACTION D'UNE NOTICE DESCRIPTIVE DE	04/05/1998	C2022	2012	10	367,71
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M12984	CAMESCOPE SAMSUNG VPA12	13/05/1998	C2029	2012	7	455,82
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12994	ENSEMBLE DE 2 CHAISES OPERATEUR ET 9	27/05/1998	C2022	2012	10	915,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M12995	ENSEMBLE DE 4 ARMOIRES ET SUPPORT	27/05/1998	C2022	2012	10	1546,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13048	AMENAGEMENT DE BUREAUX	25/05/1998	C2022	2012	10	786,89
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M13076	ENSEMBLE MATERIELS DE SONO	16/06/1998	C2028	2012	7	1250,08
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13211	RENOVATION DE SANITAIRES	30/06/1998	C2022	2012	20	5749,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13212	RENOVATION DES BLOCS SANITAIRES	30/06/1998	C2022	2012	10	2536,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13213	RENOVATION BLOCS SANITAIRES	05/07/1998	C2022	2012	20	17154,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13214	RENOVATION BLOCS SANITAIRES	30/06/1998	C2022	2012	20	8220,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13336	DIAGNOSTIC PAVILLON DES LUTINS	30/06/1998	C2020	2012	20	4412,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13340	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DU PAVILLON DES	24/06/1998	C2020	2012	20	2206,24
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1998M13353	1 ENSEMBLE DE 4 TABLES ET 16 FAUTEUILS DE	23/07/1998	C2012	2012	10	804,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13368	REFECTION DES SANITAIRES	11/07/1998	C2022	2012	10	1016,16
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1998M13369	FOURNITURE ET MISE EN PLACE CLIMATISEUR	22/06/1998	C2028	2012	10	2336,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M13374	AMENAGEMENT ESPACE ACCUEIL FAMILLES	28/07/1998	C2028	2012	10	1200,56
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1998M13375	MOTORISATION DU PORTAIL	22/06/1998	C2028	2012	10	3609,04
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1998M13376	MISE EN PLACE DE DIGICODES	06/07/1998	C2028	2012	10	422,86
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13377	REAMENAGEMENT DES SANITAIRES (2ÈTRANCHE)	30/06/1998	C2027	2012	20	6905,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13415	PAVILLON DES LUTINS	29/05/1998	C2020	2012	10	2435,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13416	MISE EN SECURITE INCENDIE LOT N°1	25/07/1998	C2022	2012	10	3080,07
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13422	MISE EN SECURITE INCENDIE DU CENTRE ANTIPOUL	31/07/1998	C2022	2012	20	2151,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M13430	TELEPHERIQUE MUR D'ABORDAGE	13/07/1998	C2028	2012	10	5019,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13432	AMENAGEMENT DE L'ESPACE ACCUEIL FAMILLES	14/09/1998	C2028	2012	20	5533,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13436	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES	23/07/1998	C2028	2012	10	2019,08
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13437	MISE EN SECURITE INCENDIE	31/08/1998	C2022	2012	20	17482,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13438	MISE EN SECURITE INCENDIE (MENUISERIES INT.+	31/08/1998	C2022	2012	20	12358,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13439	RETENUE GARANTIE MISE EN SECURITE INCENDIE	11/09/1998	C2022	2012	10	340,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13440	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES	06/07/1998	C2028	2012	10	3943,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13441	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES	07/07/1998	C2028	2012	10	1633,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13475	FOURNITURE/INSTALLATION D'UN SYSTEME DE	21/09/1998	C2022	2012	20	31503,12

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13476	MISE EN SECURITE INCENDIE (LOT 1)	29/09/1998	C2022	2012	10	2320,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13481	MISE EN SECURITE INCENDIE (LOT 5) PEINTURE	24/09/1998	C2022	2012	10	1746,61
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M13482	LAVE LINGE ZANUSSI	30/09/1998	C2024	2012	7	504,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13540	COORDINATION SSI - OS 157/98	23/10/1998	C2022	2012	10	1838,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M13543	ENSEMBLE DE 2 LITS REF 2059	14/10/1998	C2028	2012	10	478,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13555	TRAVAUX DE PEINTURE - OS 200/98	02/11/1998	C2022	2012	10	1570,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13556	MISE EN SECURITE INCENDIE - LOT N°2 - MARCHE	20/10/1998	C2022	2012	10	1337,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M13560	BALANCE 60 KG ECHELON 100 GR STD60	23/10/1998	C2027	2012	7	920,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13561	FAIENCES DOUCHES	30/10/1998	C2028	2012	20	4304,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13583	MISE EN SECURITE INCENDIE	20/10/1998	C2022	2012	20	1262,80
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1998M13591	BANC CONFORT AVEC LATTES REF 10 0021 EM	06/11/1998	C2027	2012	10	2261,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M13677	ARMOIRE CONGELATEUR TYPE TGS 4000	27/11/1998	C2025	2012	10	1344,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13678	MISE EN SECURITE INCENDIE - LOT N°2	20/10/1998	C2022	2012	10	1713,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M13681	ARMOIRE HAUTE REF G85-462.20	25/11/1998	C2028	2012	10	476,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M13690	MISE EN SECURITE INCENDIE LOT N°1	01/12/1998	C2022	2012	10	489,05
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M13696	PHOTOCOPIEUR MINOLTA EP 1031	11/12/1998	C2013	2012	10	1212,85
CCAS Finances C2	211- C2 Terrains	Bien non amortissable	1998M14357	TERRAIN AGRICOLE (FERME MADRON)	01/01/1998	C2020	2012		1963,09
CCAS Finances C2	211- C2 Terrains	Bien non amortissable	1998M14359	TERRAIN NU (CHEMIN DE LA TERRASSE)	01/01/1998	C2028	2012		21823,08
CCAS Finances C2	211- C2 Terrains	Bien non amortissable	1998M14362	TERRAIN (RAMEL)	01/01/1998	C2028	2012		1162,59
CCAS Finances C2	211- C2 Terrains	Bien non amortissable	1998M14366	TERRAIN GALENEAU (4 CHEMIN GARRIC)	01/01/1998	C2012	2012		4948,50
CCAS Finances C2	211- C2 Terrains	Bien non amortissable	1998M14374	TERRAIN (76 RUE ADOLPHE COLL)	01/01/1998	C2022	2012		914,69
CCAS Finances C2	211- C2 Terrains	Bien non amortissable	1998M14376	TERRAIN (84 QUAI DE TOUNIS)	01/01/1998	C2011	2012		221051,07
CCAS Finances C2	211- C2 Terrains	Bien non amortissable	1998M14378	TERRAIN (POUPONIERE LE BERCEAU)	01/01/1998	C2020	2012		762,25
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1998M14382	CAUTION SAGEFI (CONTRAT 00550499) MANDAT	08/12/1998	C2024	2012		561,01
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1998M14383	CAUTION MOLLICHELLA (APPART.N°55) MANDAT	08/12/1998	C2028	2012		548,82
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1998M14384	CAUTION SOPYREN (CONT.41103065/431) MANDAT	08/12/1998	C2028	2012		457,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M9250	REAMENAGEMENT CUISINE 7 DENIERS/ RETENUE	01/01/1998	C2012	2012	10	397,39
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M9251	REAMENAGEMENT CUISINE 7 DENIERS / RETENUE	01/01/1998	C2012	2012	10	59,10
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M9252	REAMENAGEMENT CUISINE 7 DENIERS / RETENUE	01/01/1998	C2012	2012	10	86,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M9255	REAMENAGEMENT CUISINE 7 DENIERS/RETENUE	01/01/1998	C2012	2012	10	233,89
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1998M9258	FAUTEUIL ATLAS TURQUOISE REF POIA412TB	01/01/1998	C2015	2012	10	457,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1998M9261	TRAVAUX DE PEINTURE (OS N°176.97 DU 24.07.97)	01/01/1998	C2028	2012	20	3266,73
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1998M9410	RETENUE GARANTIE RPA SEPT-DENIERS LOT N°6	01/01/1998	C2012	2012	10	1155,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M9412	PERCOLATEUR 80 TASSES 10 L	01/01/1998	C2012	2012	7	513,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M9419	EQUIPEMENT MATERIEL + MOBILIER ORMEAU	01/01/1998	C2015	2012	10	16199,19
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M9422	DIABOLO ARMOIRE 2 P STRAT.	01/01/1998	C2025	2012	10	308,69
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M9423	LIT SUPERP. + 2 SOMMIERS A LATTES	01/01/1998	C2025	2012	10	721,63
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M9445	ENSEMBLE SALON COIFFURE (BAC LAVAGE +	20/01/1998	C2011	2012	10	3489,54
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M9498	UNITE CENTRALE HITSUCHY	26/01/1998	C2021	2012	5	1009,59
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M9499	UNITE CENTRALE HITSUCHY	26/01/1998	C2024	2012	5	1009,36
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M9501	MODEM KORTEX	26/01/1998	C2024	2012	3	231,66
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M9553	MODEM KORTEX	26/01/1998	C2025	2012	3	231,66
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M9556	MODEM KORTEX	26/01/1998	C2027	2012	3	231,66
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M9560	MODEM KORTEX	26/01/1998	C2020	2012	3	231,66
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M9574	MODEM KORTEX	26/01/1998	C2012	2012	3	231,66
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1998M9578	MODEM KORTEX	26/01/1998	C2028	2012	3	231,66
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M9580	MAGNETOS 4 TETES + TV	07/01/1998	C2015	2012	10	1325,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1998M9669	REALISATION MEUBLES RANGEMENT / OS N°204/97	01/01/1998	C2028	2012	10	6432,59
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1998M9672	ORTHESE TOTALE DE NUIT MOULEE (REFORME)	25/04/1998	C2020	2012	10	1064,62
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1998M9675	MEUBLE RANGEMENT MURAL AMF 10	24/02/1998	C2012	2012	10	538,51
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M13698-1	LAVE-LINGE MIELE	01/01/1999	C2027	2012	10	943,66
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1999M13702	SONORISATION SUIVANT OS N° 294/98	01/01/1999	C2022	2012	10	6857,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13705	DEMOLITION ESCALIER ET CLOISON SOUS	01/01/1999	C2029	2012	20	8994,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13706	MISSION PREVENTION DETECTION AUTOMATIQUE	01/01/1999	C2022	2012	10	2064,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13708	MISE EN SECURITE INCENDIE : MARCHE 1517/ LOT	01/01/1999	C2022	2012	20	6980,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M13717	ARMOIRE FRIGORIFIQUE ECO + 600 L	15/01/1999	C2022	2012	10	1922,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13847	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE: LOT N°1	01/01/1999	C2012	2012	20	262,58

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13851	CREATION D'UN POINT LUMINEUX ET D'UNE PRISE	29/01/1999	C2027	2012	20	145,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13852	MISE EN SECURITE INCENDIE: MARCHÉ 1525/LOT N°1	28/01/1999	C2027	2012	20	6408,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13854	REAMENAGEMENT ENTREE TECHNIQUE OS 316/98	18/02/1999	C2029	2012	20	4599,83
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1999M13856	PHOTOCOPIEUR NP 6312 CANON AVEC TONER	24/02/1999	C2025	2012	5	1562,75
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13857	REAMENAGEMENT DE L'ENTREE	01/01/1999	C2029	2012	20	1168,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13858	REAMENAGEMENT ENTREE TECHNIQUE OS 318/98	24/02/1999	C2029	2012	20	2753,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13865	MISE EN SECURITE INCENDIE LOT N°4 MARCHÉ 1528	29/01/1999	C2027	2012	20	22348,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13866	3EME ENTREE TECHNIQUE	19/02/1999	C2029	2012	10	280,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13869	REAMENAGEMENT ENTREE TECHNIQUE/ OS	08/03/1999	C2029	2012	10	3044,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M13874	VESTIAIRE PENDERIE 5 PERSONNES REF G85-664.05	05/03/1999	C2025	2012	10	432,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M13879	CADDIE VALET SAMOA + SAC TOILE CADDIE CV	23/03/1999	C2025	2012	5	585,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13880	TRAVAUX DE PLATRERIE ET FAIENCES	26/02/1999	C2029	2012	10	5183,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13881	LETTRE DE COMMANDE DU 17/06/97 OS N°146/97	01/01/1999	C2027	2012	10	4044,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13882	LETTRE COMMANDE DU 19/06/97 : OS 148/97	01/01/1999	C2011	2012	10	2665,88
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13884	EXTENSION DE GARAGES	31/03/1999	C2020	2012	20	13720,42
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	1999M13887	548 ABY RENAULT KANGOO (IME)	31/03/1999	C2020	2012	5	10884,86
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M13981	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE	28/01/1999	C2020	2012	10	1103,12
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1999M13990	CLIMATISATION SALLE A MANGER	28/04/1999	C2012	2012	10	8824,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14050	CONTROLE TECHNIQUE MISE EN SECURITE FIN	27/04/1999	C2027	2012	10	3661,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14052	TABLE TRIATHLON LAQUEE 1300X500X19 REF 3500	05/05/1999	C2029	2012	10	255,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14053	TABLE TRIATHLON LAQUEE 700X500X19 REF 7500	05/05/1999	C2029	2012	10	438,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14054	TABLE LAQUEE PUNCH 1200X700X19 REF8C00	05/05/1999	C2029	2012	10	221,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14055	CHAISE CLE DE SOL EMPILABLE PIEDS NOIR REF	05/05/1999	C2029	2012	10	1115,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14056	CHAISE CLE DE SOL EMPILABLE PIEDS NOIR REF	05/05/1999	C2029	2012	10	74,37
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	1999M14067	FOURNITURE ET POSE AUTOCOMMUTATEUR MD35	31/05/1999	C2022	2012	10	5640,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14070	MISE A LA NORME U36 DES ASCENSEURS	12/03/1999	C2020	2012	10	1700,65
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14075	MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE	21/05/1999	C2020	2012	10	1011,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14076	MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE	22/06/1999	C2020	2012	10	1757,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14077	MAITRISE D'OEUVRE	22/06/1999	C2020	2012	10	2428,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14078	MAITRISE D'OEUVRE	22/06/1999	C2020	2012	10	2428,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14079	MAITRISE D'OEUVRE	22/06/1999	C2020	2012	10	2428,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14080	MAITRISE D'OEUVRE	22/06/1999	C2020	2012	10	379,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14081	MAITRISE D'OEUVRE	22/06/1999	C2020	2012	10	435,88
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14084	APD - DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE / OS	14/06/1999	C2022	2012	10	964,09
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14085	1 ARMOIRE TANGARA 3 PORTES	29/06/1999	C2028	2012	10	662,06
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14086	LOT DE 4 ARMOIRES TANGARA 1 PORTE	29/06/1999	C2028	2012	10	1204,61
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14087	1 COFFRE A JOUETS	29/06/1999	C2028	2012	10	382,23
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14088	LOT DE 4 ARMOIRES TANGARA 1 PORTE AVEC	29/06/1999	C2028	2012	10	1374,49
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14089	LOT DE 5 ARMOIRES TANGARA 1 PORTE NICHE A	29/06/1999	C2028	2012	10	1718,11
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14090	LOT DE 4 ARMOIRES TANGARA 1 PORTE NICHE A	29/06/1999	C2028	2012	10	1374,49
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14091	LOT DE 4 CHEVETS COURCHEVEL AVEC	29/06/1999	C2028	2012	10	517,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14092	LOT DE 6 CHEVETS COURCHEVEL AVEC	29/06/1999	C2028	2012	10	775,49
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14093	LOT DE 2 LITS ORIVAL/TANGARA SPECIAL 90 X 190	29/06/1999	C2028	2012	10	360,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14094	LOT DE 6 LITS ORIVAL/TANGARA SEPECIAL (TILLEUL)	29/06/1999	C2028	2012	10	1081,06
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14095	LOT DE 2 LITS ORIVAL/TANGARA 90 X 190 (LAVANDE)	29/06/1999	C2028	2012	10	360,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14096	LOT DE 10 MATELAS MOUSSE C5011C BULTEX	29/06/1999	C2028	2012	10	746,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14097	ENSEMBLE CANAPE D'ANGLE FIXE	29/06/1999	C2028	2012	10	1088,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14098	MEUBLE TV HI-FI C7035ME AVEC 2 PORTES	29/06/1999	C2028	2012	10	699,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14099	ENSEMBLE DE 16 CHAISES COURCHEVEL CO10NM	29/06/1999	C2028	2012	10	1170,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14101	SERVICE ADOS/ENSEMBLE DE 2 CANAPES ET 2	29/06/1999	C2028	2012	10	1662,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14102	1 TABLE BASSE DESSUS DEBORDANT COURCHEVEL	29/06/1999	C2028	2012	10	83,29
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14104	ENSEMBLE DE 2 FAUTEUILS VOLTAIRE N1032SI VERT	29/06/1999	C2012	2012	10	661,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14109	LOT DE 2 BUREAUX (POSTE 10)	09/07/1999	C2021	2012	10	334,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14112	BUREAU MINISTRE ALTIS REF 3277.41 + 2 CAISSONS	09/07/1999	C2028	2012	10	1136,21
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14113	BIBLIOTHEQUE ALINEA FINITION NOYER AVEC 3	09/07/1999	C2028	2012	10	1868,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14114	POSTE 10/LOT DE 2 BUREAUX KORES LGNE 10	09/07/1999	C2021	2012	10	996,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14115	POSTE 20/LOT DE 2 BUREAUX KORES KT160	09/07/1999	C2021	2012	10	374,69

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14116	POSTE 20/CONVIVIALITE LIGNE 20	09/07/1999	C2021	2012	10	77,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14117	POSTE 30/LOT DE 2 BUREAUX KORES LIGNE 10	09/07/1999	C2021	2012	10	996,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14118	POSTE 30/LOT DE 2 BUREAUX LIGNE 30	09/07/1999	C2021	2012	10	467,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14119	POSTE 30/LOT DE 2 BUREAUX LIGNE 50	09/07/1999	C2021	2012	10	334,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14120	POSTE 40/LOT DE 2 BUREAUX LIGNE 10	09/07/1999	C2021	2012	10	482,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14121	POSTE40/LOT DE 2 BUREAUX LIGNE 20	09/07/1999	C2021	2012	10	543,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14122	POSTE 40/CONVIVIALITE LIGNE 30	09/07/1999	C2021	2012	10	121,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14127	POSTE 60/LOT DE 2 BUREAUX LIGNE 10	09/07/1999	C2012	2012	10	357,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14128	POSTE 60/CAISSON ROULANT LIGNE 20	09/07/1999	C2012	2012	10	167,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14129	POSTE 60/CONVIVIALITE LIGNE 30	09/07/1999	C2012	2012	10	121,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14130	POSTE 60/ARMOIRE HAUTE LIGNE 60	09/07/1999	C2012	2012	10	319,91
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14135	POSTE 80/BINOME LIGNE 10	09/07/1999	C2028	2012	10	246,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14136	POSTE 80/ CAISSON FIXE LIGNE 30	09/07/1999	C2028	2012	10	296,19
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14137	POSTE 80/CAISSON ROULANT LIGNE 40	09/07/1999	C2028	2012	10	167,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14138	POSTE 80/ARMOIRE BASSE LIGNE 50	09/07/1999	C2028	2012	10	540,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14139	POSTE 90/BUREAU BINOME LIGNE 10	09/07/1999	C2020	2012	10	246,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14140	POSTE 90/CAISSON FIXE LIGNE 30	09/07/1999	C2020	2012	10	250,23
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14141	POSTE 90/ARMOIRE HAUTE LIGNE 40	09/07/1999	C2020	2012	10	319,91
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14142	POSTE 90/ARMOIRE BASSE LIGNE 50	09/07/1999	C2020	2012	10	270,26
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14143	POSTE 90/SUPPORT METAL LIGNE 60	09/07/1999	C2020	2012	10	39,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14144	POSTE 90/ARMOIRE RONSARD LIGNE 70	09/07/1999	C2012	2012	10	486,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14145	POSTE 90/ARMOIRE ASP20 LIGNE 80	09/07/1999	C2028	2012	10	486,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14146	POSTE 90	09/07/1999	C2028	2012	10	649,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14147	POSTE 90/MODULE A RIDEAUX LIGNE 100	09/07/1999	C2028	2012	10	271,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14148	POSTE 90/TABLE UNIVERS LIGNE 110	09/07/1999	C2028	2012	10	93,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14149	POSTE 90/BUREAU TABLE LIGNE 120	09/07/1999	C2028	2012	10	271,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14155	ASPIRATEUR SORMA 510	29/06/1999	C2020	2012	10	183,85
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14160	NETTOYEUR VAPEUR DS3 CLEANFIX	29/06/1999	C2028	2012	10	1261,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14164	AUTOLAVEUSE RA 430 E	29/06/1999	C2027	2012	10	2537,18
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14168	MONOBROSSE CLEANFIX R44-180	29/06/1999	C2028	2012	10	1158,28
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14171	LOT DE 2 FAUTEUILS AVEC ACCOUDOIRS HARMONY	29/06/1999	C2028	2012	10	494,57
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14172	LOT DE 4 FAUTEUILS AVEC ACCOUDOIRS	29/06/1999	C2022	2012	10	989,13
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14175	FAUTEUIL DE BUREAU AVEC ACCOUDOIR HARMONY	29/06/1999	C2020	2012	10	247,28
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14176	FAUTEUIL DE BUREAU AVEC ACCOUDOIRS	29/06/1999	C2021	2012	10	247,28
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14177	LOT DE 2 CHAISES DE BUREAU	29/06/1999	C2021	2012	10	411,83
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14178	LOT DE 2 CHAISES DE BUREAU	29/06/1999	C2012	2012	10	411,83
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14179	LOT DE 2 CHAISES DE BUREAU	29/06/1999	C2028	2012	10	121,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14189	MISSION CONDUITE D'OPERAT°/REHABILITAT° ET	01/01/1999	C2020	2012	10	3029,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14191	REAMENAGEMENT SANITAIRES BLOC DE GAUCHE	28/06/1999	C2022	2012	20	13926,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14192	OS 59/99 REAMENAGEMENT SANITAIRES 3EME	23/06/1999	C2022	2012	10	6808,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14197	AMENAGEMENT SANITAIRES 3EME TRANCHE	30/06/1999	C2022	2012	10	1323,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14201	ENSEMBLE DE 2 CANAPES MUSTANG	17/06/1999	C2028	2012	10	557,97
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14202	ENSEMBLE DE 13 CHAISES COQUE BOIS	17/06/1999	C2028	2012	10	1099,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14204	ENSEMBLE DE 7 LITS NOVA	17/06/1999	C2028	2012	10	1126,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14205	ENSEMBLE DE 5 BUREAUX AURORE	17/06/1999	C2028	2012	10	1089,33
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14206	ENSEMBLE DE 3 ELEMENTS NEVADA	17/06/1999	C2028	2012	10	1032,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14207	INSTALLATION ARTICLES	17/06/1999	C2028	2012	10	231,72
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14208	FORFAIT SERVICE INSTALLATION	17/06/1999	C2028	2012	10	38,11
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14209	ENSEMBLE DE 7 CHEVETS	17/06/1999	C2028	2012	10	617,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14214	TABLE CHAMO PIETEM. DEGAGEMENT LATERAL REF	04/03/1999	C2015	2012	10	478,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14215	CHAISE CHAMO PIETEMENT VERNI REF CHAM11B	04/03/1999	C2015	2012	10	996,32
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1999M14216	ESCATOURS AVEC KIT DALLES + INSTALLATION REF	31/03/1999	C2020	2012	5	6025,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14217	REAMENAGEMENT SANITAIRES PLOMBERIE	19/07/1999	C2022	2012	20	7875,37
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	1999M14244	VELO VTC LAPIERRE REF SCAPI	17/07/1999	C2028	2012	4	943,64
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1999M14247	ARMOIRE FORTE A COMBINAISON G05 + MONTAGE	20/07/1999	C2021	2012	5	994,73
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14248	ENSEMBLE RAYONNAGE LAQUE SABLE REF RIMM	28/07/1999	C2021	2012	5	929,03
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14251	FOUR MIXTE ELECTRONIQUE + SUPPORT +	30/06/1999	C2022	2012	10	5008,17

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14254	CONGELATEUR MODELE ZO600 BEZ SEDA 669L REF	22/07/1999	C2022	2012	10	2250,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14265	TELEVISEUR 70 CM HITACHI REF CL2856TAN	18/06/1999	C2014	2012	5	532,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14266	TELEVISEUR 70 CM HITACHI REF CL2856TAN	18/06/1999	C2020	2012	5	1064,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14267	TELEVISEUR 70 CM HITACHI REF CL2856TAN	18/06/1999	C2028	2012	5	532,05
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	1999M14342	TELECOPIEUR JET D'ENCRE RENOVE AGORIS 28E	04/08/1999	C2025	2012	3	457,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14343	REAMENAGEMENT DES SANITAIRES (3EME	29/07/1999	C2022	2012	10	1577,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14356	POSE 10 CABINES PREFRABIQUEES SANITAIRE	30/07/1999	C2022	2012	10	4682,01
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14409	REHABILITATION ET EXTENSION	09/09/1999	C2020	2012	10	4197,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14410	REHABILITATION ET EXTENSION	09/09/1999	C2020	2012	10	4197,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14411	REHABILITATION ET EXTENSION	09/09/1999	C2020	2012	10	2104,87
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14412	REHABILITATION ET EXTENSION	09/09/1999	C2020	2012	10	1505,33
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14413	REHABILITATION ET EXTENSION INTERNAT	09/09/1999	C2020	2012	10	4197,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14414	RESTRUCTURAT*ET EXTENSION	15/09/1999	C2020	2012	10	337,56
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	1999M14416	BANC CONFORT 3 AVEC LATTES BOIS REF 100021EM	24/08/1999	C2028	2012	5	987,29
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1999M14417	LOT DE 5 LITS NF MEDICAL REF 4932324	31/07/1999	C2020	2012	10	7779,13
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14455	RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	26/07/1999	C2020	2012	10	337,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14457	REHABILITATION ET EXTENSION INTERNAT	09/09/1999	C2020	2012	20	2066,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14463	REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	05/10/1999	C2020	2012	20	5834,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14464	REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	05/10/1999	C2020	2012	20	5834,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14465	REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	05/10/1999	C2020	2012	20	5834,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14466	REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	05/10/1999	C2020	2012	20	5465,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14468	REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	05/10/1999	C2020	2012	20	4578,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14472	COPIEUR TOSHIBA N° CWF967881	24/09/1999	C2012	2012	10	1323,87
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14473	MONOBROSSE AVEC PLATEAU ET RESERVOIR	27/09/1999	C2022	2012	10	1138,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14475	ETUDES STRUCTURE PROJET AGRANDISSEMENT	11/10/1999	C2022	2012	10	919,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14477	DEMOLITION CLOISON SEPARATION	24/06/1999	C2025	2012	20	9940,68
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1999M14485	CAUTION SAGEFI (CONTRAT 00550498) MANDAT	01/02/1999	C2024	2012		457,35
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1999M14488	CAUTION CALAS (CONTRAT 0101) MANDAT 136/0	18/01/1999	C2024	2012		24,39
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1999M14489	CAUTION CALAS (CONTRAT 0035) MANDAT 137/0	18/01/1999	C2024	2012		16,46
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1999M14490	CAUTION CALAS (CONTRAT 0222) MANDAT 145/0	18/01/1999	C2024	2012		19,45
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1999M14491	CAUTION CALAS (CONTRAT 0293) MANDAT 144/0	18/01/1999	C2024	2012		15,85
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1999M14492	CAUTION CALAS (CONTRAT 0383) MANDAT 144/0	18/01/1999	C2024	2012		15,85
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1999M14493	CAUTION CALAS (CONTRAT 0405) MANDAT 142/0	18/01/1999	C2024	2012		20,12
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1999M14494	CAUTION CALAS (CONTRAT 0324) MANDAT 141/0	18/01/1999	C2024	2012		20,12
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1999M14495	CAUTION CALAS (CONTRAT 0174) MANDAT 140/0	18/01/1999	C2024	2012		15,85
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1999M14496	CAUTION CALAS (CONTRAT 2404) MANDAT 139/0	18/01/1999	C2024	2012		20,12
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	1999M14497	CAUTION CALAS (CONTRAT 0063) MANDAT 138/0	18/01/1999	C2024	2012		10,06
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14499	MISE EN SECURITE	15/10/1999	C2022	2012	20	174,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14500	MISE EN SECURITE INCENDIE	15/10/1999	C2022	2012	20	310,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14501	MISE EN SECURITE INCENDIE	15/10/1999	C2022	2012	20	895,41
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14503	ARMOIRE 550 L CARROSSERIE BLANC MARQUE	30/09/1999	C2020	2012	10	1011,19
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	1999M14509	POUSSETTE BUGGY (REFORME)	30/10/1999	C2020	2012	10	333,73
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14510	ENSEMBLE DE MATERIEL DE PSYCHOMOTRICITE	29/10/1999	C2020	2012	10	1753,16
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14516	LAVE-VAISSELLE (REFORME)	21/10/1999	C2020	2012	10	1434,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14521	CHARIOT DE SERVICE	21/10/1999	C2025	2012	10	514,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14528	REFROIDISSEUR D'EAU	21/10/1999	C2012	2012	10	983,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14529	RAYONNAGES	21/10/1999	C2028	2012	10	734,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14531	PROJECTEUR ECRAN AVEC TABLE DE PROJECTION	26/10/1999	C2020	2012	10	416,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14534	REAMENAGEMENT DU POLE D'ACCUEIL ET	04/11/1999	C2022	2012	20	1385,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14535	REAMENAGEMENT DU POLE D'ACCUEIL +	09/11/1999	C2022	2012	20	9940,65
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14536	REAMENAGEMENT DU POLE D'ACCUEIL +	04/11/1999	C2022	2012	20	1984,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14537	AMENAGEMENT DES ABORDS	08/11/1999	C2027	2012	20	20069,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14538	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES	08/11/1999	C2027	2012	20	30397,08
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14539	MISE EN STATION DU PÉNÉTROMÈTRE PAVILLONS	18/10/1999	C2020	2012	20	1237,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14540	LOT DE 7 POUBELLES ET 3 CHARIOTS RILSAN	11/10/1999	C2022	2012	10	1848,17
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	1999M14543	SYSTEME PA PORTABLE (REFORME)	02/11/1999	C2020	2012	10	516,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14636	TRAVAUX MISE EN SECURITE SETELMA	28/10/1999	C2027	2012	20	837,74

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14637	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES SA	02/12/1999	C2027	2012	20	1599,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14638	REAMENAGEMENT POLE ACCUEUIL INFO SA	02/12/1999	C2022	2012	20	1593,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14643	AMENAGEMENT DE LOCAUX POUR LE PERSONNEL	30/11/1999	C2012	2012	10	497,14
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14645	TABLE REF 7289687M CAMIF	14/12/1999	C2020	2012	10	1081,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	1999M14646	TABLE REF 7289687M CAMIF	14/12/1999	C2020	2012	10	216,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	1999M14649	REFECTION CHAUFFERIE CHRS	22/10/1999	C2024	2012	20	15617,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14682	AMENAGEMENT DES ABORDS : LOT N°2	04/01/2000	C2027	2012	20	6385,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14683	REAMENAGEMENT POLE D'ACCUEIL ET EXTENSION	04/01/2000	C2022	2012	20	2077,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14684	REAMENAGEMENT POLE D'ACCUEIL ET EXTENSION	04/01/2000	C2022	2012	20	5830,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14689	CREATION LOCAL POUBELLE ET AMENAGEMENTS	01/01/2000	C2012	2012	20	4963,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14691	FOURNITURE ET AJUSTEMENT DE BLOCS PORTES	04/01/2000	C2012	2012	20	3543,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14692	AMENAGEMENTS DE LOCAUX POUR LE PERSONNEL	01/01/2000	C2012	2012	20	4558,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M14693	ENSEMBLE 5 CHAISES SYNCHRON SF 70	01/01/2000	C2022	2012	10	1081,98
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M14694	ENSEMBLE 23 CHAISES 4 PIEDS	01/01/2000	C2022	2012	10	1310,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M14695	ENSEMBLE DE 2 FAUTEUILS SYNCHRON SF85	01/01/2000	C2022	2012	10	528,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M14696	MEUBLE INFORMATIQUE D'ANGLE	01/01/2000	C2022	2012	10	238,83
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14698	ENSEMBLE DE CUISINE	01/01/2000	C2020	2012	5	453,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14699	CREATION LOCAL POUBELLES + AMENAGEMENTS	04/01/2000	C2012	2012	20	12247,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14700	CONTROLE TECHNIQUE CRECHE STE LUCIE	01/01/2000	C2027	2012	10	1654,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14705	ENSEMBLE DE 2 CHARIOTS DE SERVICE	01/01/2000	C2012	2012	10	816,31
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M14707	LOT DE 8 CHAISES	01/01/2000	C2012	2012	10	544,21
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M14708	LOT DE 2 TABLES	01/01/2000	C2012	2012	10	472,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M14709	BUFFET TANNA	01/01/2000	C2012	2012	10	623,26
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M14760	COPIEUR TOSHIBA N°CWJ976901	30/01/2000	C2024	2012	5	1101,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14761	REAMENAGEMENT PAIO ET EXTENSION BUREAUX	20/01/2000	C2022	2012	20	6984,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14763	REAMENAGEMENT PAIO ET EXTENSION BUREAUX	13/01/2000	C2022	2012	20	3415,08
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14764	REAMENAGEMENT PAIO ET EXTENSION BUREAUX	04/01/2000	C2022	2012	20	10916,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14765	REAMENAGEMENT PAIO ET EXTENSION BUREAUX	04/01/2000	C2022	2012	20	4779,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14766	REAMENAGEMENT PAIO ET EXTENSION BUREAUX	20/01/2000	C2022	2012	20	12008,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14769	REAMENAGEMENT PAIO ET EXTENSION BUREAUX	08/02/2000	C2022	2012	20	6601,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14770	REAMENAGEMENT PAIO ET EXTENSION BUREAUX	08/02/2000	C2022	2012	20	1870,07
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14771	AMENAGEMENT DES ABORDS	08/02/2000	C2022	2012	20	9547,15
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2000M14772	615 AFN RENAULT KANGOO (CENTRE MATERNEL)	14/01/2000	C2027	2012	4	9573,04
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2000M14773	781 AFP RENAULT KANGOO (RAMEL)	14/01/2000	C2028	2012	4	10698,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14776	REAMENAGEMENT POLE ACCUEIL CHRS ANTIPOUL	01/01/2000	C2022	2012	20	6982,68
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M14778	TELECOPIEUR 3749	31/01/2000	C2020	2012	5	571,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14779	REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	17/02/2000	C2020	2012	10	2464,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14780	RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	17/02/2000	C2020	2012	10	341,27
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14785	FICHER BLOC 2 TIROIRS + STAND ANTI-BASCULANT	15/02/2000	C2022	2012	10	883,42
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M14786	COPIEUR TOSHIBA	31/01/2000	C2027	2012	5	1101,28
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M14788	COPIEUR TOSHIBA	31/01/2000	C2022	2012	5	1101,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14789	DETECTION AUTOMATIQUE INCENDIE	01/01/2000	C2011	2012	10	1742,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14790	MENUISERIES EXTERIEURES VOLETS FENETRES	29/02/2000	C2028	2012	20	9043,57
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14791	RECEPTEUR FREQUENCE 26745 MHZ REF ASCOM	28/02/2000	C2012	2012	5	579,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14793	REAMENAGEMENT POLE ACCUEIL+EXTENSION	01/02/2000	C2022	2012	10	890,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14794	REAMENAGEMENT DU POLE ACCUEIL + EXTENSION	08/02/2000	C2022	2012	10	751,06
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14795	REAMENAGEMENT DU POLE ACCUEIL+EXTENSION	01/02/2000	C2022	2012	10	251,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14796	REAMENAGEMENT DU POLE ACCUEIL+EXTENSION	08/02/2000	C2022	2012	10	364,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14797	REAMENAGEMENT POLE ACCUEIL+EXTENSION	01/02/2000	C2022	2012	10	632,03
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14798	REAMENAGEMENT POLE ACCUEIL + EXTENSION	01/02/2000	C2022	2012	10	574,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14804	AMENAGEMENT DES ABORDS	29/02/2000	C2027	2012	10	6417,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14805	REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	25/02/2000	C2020	2012	10	5227,33
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2000M14807	517 AGC CITROEN JUMPY CONFORT 9 PLACES	17/03/2000	C2028	2012	5	15620,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M14814	CAISSON ROULANT REF.KCRB01 SAVONA	29/02/2000	C2021	2012	10	867,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14815	REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	25/02/2000	C2020	2012	10	9440,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14816	REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	24/02/2000	C2020	2012	10	5227,33
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14817	REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INTERNANT	25/02/2000	C2020	2012	10	5227,33

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14818	REHABILITATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	25/02/2000	C2020	2012	10	7285,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14882	BRANCHEMENT AU RESEAU VANNE	23/03/2000	C2020	2012	20	2098,61
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14885	MISSION CMSPS POUR OPERAT° VRD +	29/02/2000	C2027	2012	10	128,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14886	SECHE LINGE MIELE	09/03/2000	C2028	2012	10	1399,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14887	PARTICIPATION AU RESEAU GNLE	28/03/2000	C2022	2012	10	206,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14889	AMENAGEMENTS DES ABORDS	06/04/2000	C2027	2012	20	6603,86
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14890	AMENAGEMENTS DES ABORDS	06/04/2000	C2027	2012	20	7469,71
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M14896	ENSEMBLE 3 COLONNES VESTIAIRES 2 CASIERS	24/02/2000	C2022	2012	10	719,79
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M14897	ENSEMBLE DE 2 ARMOIRES BASSES + 2 CAISSONS	03/03/2000	C2022	2012	10	906,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14907	ORDRE DE SERVICE 58/2000 RÉFECTION BUANDERIE	28/04/2000	C2012	2012	20	3809,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M14910	EQUIPEMENT DES LOCAUX D'EXTERNAT EN	25/04/2000	C2020	2012	10	10884,68
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2000M14911	EQUIPEMENT DES LOCAUX D'EXTERNAT EN	21/05/2000	C2020	2012	10	11924,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14914	LAVE VAISSELLE TYPE E50 ELECTROBAR	19/04/2000	C2027	2012	10	1841,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14915	REAMENAGEMENT DE LA CHAUFFERIE	19/04/2000	C2025	2012	20	1135,75
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14918	REFECTION CHAUFFERIE (OS 99)	15/03/2000	C2025	2012	20	11647,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14921	PROJECTEUR ROMPA	17/02/2000	C2020	2012	10	586,11
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14922	POUF MUSICAL VIBRANT (REFORME)	17/02/2000	C2020	2012	10	1075,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14926	AMENAGEMENTS DE BUREAUX ET PAIO	21/04/2000	C2022	2012	20	1856,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14927	LOT DE 6 FOURS DE REMISE EN TEMPERATURE	05/05/2000	C2020	2012	10	15946,53
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14928	ENSEMBLE DE 6 TABLES DE CUISSON	05/05/2000	C2020	2012	10	915,29
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14929	LOT DE 6 MEUBLES DE RANGEMENT ADOSSE	05/05/2000	C2020	2012	10	6157,61
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14930	1 ENSEMBLE DE 6 TABLES DE PREPARATION	05/05/2000	C2020	2012	10	2153,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14931	1 ENSEMBLE DE 6 CHARIOTS DE SERVICE	05/05/2000	C2020	2012	10	1409,77
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14932	LOT DE 6 PLONGES ADOSSEES AVEC ROBINETTERIE	05/05/2000	C2020	2012	10	8774,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14933	ENSEMBLE DE LAVE-MAINS	05/05/2000	C2020	2012	10	1358,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14934	LOT DE 6 LAVE-VAISSELLE	05/05/2000	C2020	2012	10	3015,71
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14935	LOT DE 6 MEUBLES ADOSSÉS À PORTES	05/05/2000	C2020	2012	10	4601,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14936	LAVE LINGE FRONTAL MIELE	16/05/2000	C2012	2012	10	1004,64
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M14937	LAVE-LINGE FRONTAL MIELE	16/05/2000	C2028	2012	10	1004,64
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2000M14983	CHANGEMENT INSTALLATION TELEPHONIQUE	18/05/2000	C2020	2012	10	12195,92
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14987	MISE EN PEINTURE DE LA BUANDERIE	24/05/2000	C2012	2012	20	1958,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14988	MISE EN SECURITE INCENDIE LOT N°4	22/02/2000	C2027	2012	20	51,75
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14991	MISE EN SECURITE INCENDIE	22/02/2000	C2027	2012	20	628,58
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M14995	TRAVAUX PLOMBERIE AMENAGEMENT BUANDERIE	02/05/2000	C2012	2012	20	2917,63
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M15000	ASPIRATEUR A EAU	31/05/2000	C2025	2012	10	196,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M15002	CHARIOT DE MENAGE MULTI PRESSE	31/05/2000	C2028	2012	10	362,47
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M15011	ARMOIRE CONGELATION LIEBHERR AVEC	22/06/2000	C2012	2012	10	5553,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15017	ENSEMBLE FAUTEUIL COLOR.VERT+2 FAUTEUILS	26/05/2000	C2012	2012	10	375,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15019	FOURNITURE ET POSE DE BALCON EN ACIER	08/06/2000	C2012	2012	20	4448,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15025	AMENAGEMENTS DES ABORDS LOT 3 MARCHÉ 1587	06/04/2000	C2027	2012	20	347,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15026	AMENAGEMENT DES ABORDS LOT N°1	06/04/2000	C2027	2012	20	337,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15061	1 BUREAU 120 AVEC 1 CAISSON ROULANT GRIS	23/06/2000	C2028	2012	10	335,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15063	1 BUREAU 140 AVEC 1 CAISSON ROULANT GRIS	23/06/2000	C2012	2012	10	339,50
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2000M15099	CHAMBRE FROIDE DAGARD + DEMONTAGE	30/06/2000	C2027	2012	10	4315,73
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M15101	CLIMATISEUR MOBIL. MONOBLOC 2000W	10/07/2000	C2020	2012	10	1677,43
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M15102	FOUR DE REMISE EN TEMPERATURE CFE 505 RT	30/06/2000	C2028	2012	10	1385,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15104	LOT DE 4 FAUTEUILS DE REPOS MENTON	12/07/2000	C2029	2012	10	1502,39
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15109	1 BIBLIOTHEQUE D'ANGLE	12/07/2000	C2025	2012	10	1677,43
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15110	LOT DE 4 TABLES	12/07/2000	C2025	2012	10	481,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15111	LOT DE 16 CHAISES	12/07/2000	C2025	2012	10	437,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15112	LOT DE 2 CLAUSTRAS	12/07/2000	C2025	2012	10	1123,15
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15113	1 BUFFET VAISSELIER EN CHÊNE	12/07/2000	C2012	2012	10	1640,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15127	CREDENCE A 2 TIROIRS BEIGE	01/01/2000	C2024	2012	10	397,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M15135	CELLULE REFROIDISSEMENT RAPIDE WILLIAMS	30/06/2000	C2028	2012	10	5870,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M15139	ENSEMBLE DE RAYONNAGE MARQUE FERMOD TYPE	24/07/2000	C2012	2012	5	791,31
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2000M15147	LOT DE 4 FAUTEUILS GRAPHITE	17/07/2000	C2012	2012	5	487,23
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2000M15166	ASPIRATEUR DE MUCOSITES BASIC	29/06/2000	C2020	2012	10	1050,37

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2000M15167	AEROSOL ULTRASONIQUE NU 52 S	29/06/2000	C2020	2012	10	579,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M15173	FOUR DE REMISE EN T° CODE 505 RTP	31/07/2000	C2028	2012	10	3199,87
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2000M15176	LAVE VAISSELLE A CAPOT WHIRLPOOL MODF1201A	31/07/2000	C2012	2012	10	3260,04
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2000M15177	TABLE DE SORTIE SUR MESURE 1100X1200X550	31/07/2000	C2012	2012	10	864,24
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2000M15178	TABLE ENTREE 2 CASIERS 1100X1200X550	31/07/2000	C2012	2012	10	315,43
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M15180	LIVRAISON + POSE APPAREIL ASMO REMISE EN	31/07/2000	C2028	2012	5	434,85
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M15214	1 MEUBLE PORTE COULISSANTE INOX 60 X 120	11/09/2000	C2025	2012	10	1236,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2000M15227	ETIQUETEUSE HALLO REF 840 30 36	14/09/2000	C2028	2012	10	782,36
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2000M15230	LOT DE 5 BANCs BOIS PIET FONTE	29/09/2000	C2027	2012	5	1596,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15240	REMPLACEMENT DE LA PORTE CABINE ASCENSEUR	03/11/2000	C2024	2012	10	5834,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15245	1 MEUBLE DE RANGEMENT 28 CASIERS	24/10/2000	C2028	2012	10	939,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15246	1 MEUBLE DE RANGEMENT 15 CASIERS	24/10/2000	C2028	2012	10	558,73
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15247	1 MEUBLE RANGEMENT 2 CORPS À PORTES	24/10/2000	C2028	2012	10	1523,73
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2000M15248	1 MEUBLE RANGEMENT LAVIERIE-PENDERIE-	24/10/2000	C2028	2012	10	749,75
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15251	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES ET	30/08/2000	C2027	2012	10	4985,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15252	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES /	22/08/2000	C2027	2012	10	2414,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15255	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR	29/09/2000	C2015	2012	10	357,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15256	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR	29/09/2000	C2011	2012	10	202,65
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15257	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR	29/09/2000	C2011	2012	10	743,05
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15264	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR	29/09/2000	C2013	2012	10	229,73
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15296	ECRAN 15 VIEWSONIC E651/3	23/05/2000	C2015	2012	3	162,27
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15299	ECRAN 15 VIEWSONIC E651/3	23/05/2000	C2020	2012	3	162,27
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15300	IMPRIMANTE LEXMARK Z51 / EXTANSION GARANTIE	23/05/2000	C2020	2012	3	418,42
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15301	UNITE CENTRALE POXERMATE PIII + LOGICIEL +	23/05/2000	C2028	2012	3	2180,56
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15302	ECRAN 15 VIEWSONIC E651/3	23/05/2000	C2028	2012	3	162,27
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15303	IMPRIMANTE LEXMARK Z51 / EXTANSION GARANTIE	23/05/2000	C2028	2012	3	209,21
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15304	UNITE CENTRALE POXERMATE PIII + LOGICIEL +	23/05/2000	C2022	2012	3	1661,79
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15305	ECRAN 15 VIEWSONIC E651/3	23/05/2000	C2022	2012	3	162,27
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15306	IMPRIMANTE LEXMARK Z51 / EXTANSION GARANTIE	23/05/2000	C2022	2012	3	627,63
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15307	UNITE CENTRALE POXERMATE PIII + LOGICIEL +	23/05/2000	C2024	2012	3	2180,56
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15308	ECRAN 15 VIEWSONIC E6651/3	23/05/2000	C2024	2012	3	162,27
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15309	IMPRIMANTE LEXMARK Z51 / EXTANSION GARANTIE	23/05/2000	C2024	2012	3	209,21
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15310	UNITE CENTRALE POXERMATE PIII + LOGICIEL +	23/05/2000	C2025	2012	3	2180,55
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15311	ECRAN 15 VIEWSONIC E651/3	23/05/2000	C2025	2012	3	162,27
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15312	IMPRIMANTE LEXMARK Z51 / EXTANSION GARANTIE	23/05/2000	C2025	2012	3	209,21
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15316	IMPRIMANTE LEXMARK Z51 / EXTANSION GARANTIE	23/05/2000	C2027	2012	3	238,38
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15329	UNITE CENTRALE POXERMATE PIII/	23/05/2000	C2012	2012	3	1227,07
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15330	ECRAN 15 VIEWSONIC E651/3	23/05/2000	C2012	2012	3	162,27
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2000M15331	IMPRIMANTE LEXMARK Z51 / EXTANSION GARANTIE	23/05/2000	C2012	2012	3	209,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15344	MISSION D'OPC	20/11/2000	C2020	2012	10	381,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2000M15352	REMPLACEMENT MENUISERIES ALUMIN.ENTREES	31/07/2000	C2012	2012	20	35377,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15357	MISSION MAITRISE OEUVERE POUR CONDUIT DE	01/01/2001	C2025	2012	10	3646,58
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15358	REALISATION D'UN CONDUIT DE CHEMINEE	01/01/2001	C2025	2012	10	1592,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15365	MISE EN CONFORMITE	01/01/2001	C2027	2012	10	5196,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15425	OS 193/2000:FOURNITURE ET POSE MENUISERIE	01/01/2001	C2025	2012	20	11851,39
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15426	MISE EN CONFORMITE CONDUIT DE FUMEEs	01/01/2001	C2025	2012	20	16956,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15458	REAMENAGEMENT CUISINE	13/03/2001	C2022	2012	10	11319,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15461	REAMENAGEMENT CUISINE	22/03/2001	C2022	2012	10	7512,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15465	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS	01/01/2001	C2014	2012	10	674,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15470	REAMENAGEMENT CUISINE / CLOISONS ET	29/03/2001	C2022	2012	20	8688,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15472	REAMENAGEMENT CUISINE	04/04/2001	C2022	2012	20	5983,01
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15520	REAMENAGEMENT CUISINE / PLOMBERIE	10/04/2001	C2022	2012	20	7237,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15524	MISE EN CONFORMITE INSTALLATIONS	24/04/2001	C2027	2012	10	290,30
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2001M15529	EQUIPEMENT MATERIEL DE LA CUISINE RELAIS	01/06/2001	C2022	2012	10	15628,33
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15530	MISSION D'O.P.C	31/05/2001	C2020	2012	10	966,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15531	REAMENAGEMENT CUISINE	29/05/2001	C2022	2012	20	9025,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15532	REAMENAGEMENT CUISINE	29/05/2001	C2022	2012	20	4352,06

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15534	REAMENAGEMENT CUISINE	16/05/2001	C2022	2012	20	4487,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15535	REAMENAGEMENT CUISINE	17/05/2001	C2022	2012	20	13863,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15536	REHABILITATION EXTENSION INTERNAT MAITRISE	16/05/2001	C2020	2012	20	7306,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15537	REHABILITATION EXTENSION INTERNAT MAITRISE	16/05/2001	C2020	2012	20	18042,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15538	REHABILITATION EXTENSION INTERNAT MAITRISE	16/05/2001	C2020	2012	20	7306,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15539	REHABILITATION EXTENSION INTERNAT MAITRISE	16/05/2001	C2020	2012	20	7306,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15540	REHABILITATION EXTENSION INTERNAT MAITRISE	16/05/2001	C2020	2012	20	9764,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15541	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE	10/05/2001	C2022	2012	10	375,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15542	AMENAGEMENT CUISINE	26/04/2001	C2022	2012	10	1030,16
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2001M15543	EQUIPEMENT MATERIEL DE LA CUISINE RELAIS	04/05/2001	C2022	2012	10	7167,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15547	REHABILITATION EXTENSION INTERNAT CONTROLE	18/04/2001	C2020	2012	20	5549,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15550	TRAVAUX D'ELECTRICITÉ	01/06/2001	C2012	2012	20	6477,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15552	EPLUCHEUSE T5S 1 230/240V 50 HZ AB	26/06/2001	C2011	2012	10	1673,78
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2001M15553	FOUR DE REMISE EN TEMPERATURE REF DIVER00	20/06/2001	C2020	2012	10	1447,69
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2001M15557	MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE OS 24/2001	31/05/2001	C2012	2012	10	962,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15563	REAMENAGEMENT CUISINE LOT N°5	18/06/2001	C2011	2012	20	6458,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15566	REFECTION CHAUFFERIE	31/05/2001	C2025	2012	20	1732,13
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15568	EQUIPEMENT MATERIEL DIVERS MARCHÉ 1749 LOT	10/07/2001	C2025	2012	10	2589,07
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15594	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE LOT N°1	31/05/2001	C2011	2012	20	11421,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15595	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE LOT N°6	29/06/2001	C2011	2012	20	4858,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15596	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE LOT N°1	27/06/2001	C2011	2012	20	5728,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15597	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE LOT N°4	28/06/2001	C2011	2012	20	3689,62
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2001M15598	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE LOT N°7	03/07/2001	C2011	2012	10	36149,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15599	REHABILITATION ET EXTENSION INTERNAT LOT	05/07/2001	C2020	2012	20	5219,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15603	RESTRUCTURATION ET EXTENSION INTERNAT	05/07/2001	C2020	2012	10	387,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15604	RESTRUCTURATION ET EXTENSION INTERNAT	10/07/2001	C2020	2012	20	1001,48
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15612	ROUTEUR NUMERIS NETGEAR / PORT HUB	03/07/2001	C2012	2012	3	471,32
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15614	ROUTEUR NUMERIS NETGEAR / PORT HUB	03/07/2001	C2027	2012	3	471,32
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15620	EXTENSION DU RESEAU INFORMATIQUE CIRCOM	29/06/2001	C2028	2012	3	519,64
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15621	EXTENSION DU RESEAU INFORMATIQUE CIRCOM	29/06/2001	C2022	2012	3	519,64
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15624	EXTENSION DU RESEAU INFORMATIQUE CIRCOM	29/06/2001	C2028	2012	3	1221,60
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15625	EXTENSION DU RESEAU INFORMATIQUE CIRCOM	29/06/2001	C2012	2012	3	333,66
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15626	EXTENSION DU RESEAU INFORMATIQUE CIRCOM	29/06/2001	C2022	2012	3	1741,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15644	MONOBROSSE R44-180	13/07/2001	C2012	2012	10	1086,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15647	REAMENAGEMENT PISCINE EXTERIEURE	30/06/2001	C2020	2012	20	31634,27
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2001M15651	605 APL KANGOO RENAUL RXE 1.4 (IME)	09/07/2001	C2020	2012	5	19975,88
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2001M15652	THERMOMETRE ENREGISTREUR PR ARMOIRE	20/07/2001	C2020	2012	7	765,05
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2001M15653	THERMOMETRE ENREGISTREUR PR ARMOIRE	20/07/2001	C2020	2012	7	765,05
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2001M15654	THERMOMETRE ENREGISTREUR PR ARMOIRE	30/06/2001	C2020	2012	7	765,05
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2001M15655	THERMOMETRE ENREGISTREUR PR ARMOIRE	30/06/2001	C2020	2012	7	765,05
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2001M15656	ARMOIRE REFRIGEREE 600L REF 600 HO DEN INOX	10/06/2001	C2020	2012	10	4193,57
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2001M15658	FOURNIT.INSTAL.2 ARMOIRES TYPE HO600 DEN	20/07/2001	C2020	2012	10	4193,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15661	RESTRUCTURAT° ET EXTENSION INTERNAT	22/08/2001	C2020	2012	10	513,88
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15662	MISSION OPC LOT UNIQUE	22/08/2001	C2020	2012	10	1218,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15663	CREATION D'UNE DOUCHE	31/07/2001	C2020	2012	10	885,39
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15666	ACQUISITION MATERIEL BUANDERIE LOT N°4	17/07/2001	C2020	2012	20	4919,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15667	ACQUISITION MATERIEL BUANDERIE LOT N°4	17/07/2001	C2020	2012	10	258,91
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15688	MIXER EMULSIONNEUR GT550	16/07/2001	C2012	2012	10	1071,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15697	COUPE-LEGUMES	30/07/2001	C2012	2012	10	1396,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15698	PANOPLIE MIXER 50 CM	30/07/2001	C2012	2012	10	449,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15706	TABLE INOX CENTRALE	30/07/2001	C2025	2012	10	518,18
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15707	1 ENSEMBLE DE 2 ARMOIRES HAUTES INOX	30/07/2001	C2025	2012	10	2925,29
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15708	FOURNEAU GAZ	30/07/2001	C2025	2012	10	2419,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15709	TABLE INOX CENTRALE	30/07/2001	C2025	2012	10	314,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15710	MEUBLE MURAL SUSPENDU	30/07/2001	C2025	2012	10	674,25
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15711	MEUBLE MURAL SUSPENDU	30/07/2001	C2025	2012	10	762,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15729	MISSION OPC	03/09/2001	C2020	2012	10	1224,45

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15730	RESTRUCTURAT*EXTENSION INTERNAT : SPS	03/09/2001	C2020	2012	10	452,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15743	ARMOIRE LIEBHERR UGK 7150	30/06/2001	C2025	2012	10	1352,34
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15749	LAVE-VAISSELLE 050F EQUIPE	30/07/2001	C2029	2012	10	1557,82
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15762	ENSEMBLE DE 3 FAUTEUILS DE TRAVAIL	07/08/2001	C2020	2012	10	622,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15767	ENSEMBLE DE 2 VESTIAIRES	07/08/2001	C2012	2012	10	389,89
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15768	ARMOIRE DE BUREAU 120 X 198	07/08/2001	C2029	2012	10	516,81
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15769	1 VESTIAIRE 3 CASES	07/08/2001	C2011	2012	10	342,76
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15773	CHARIOT A LINGE SALE AVEC COUVERCLE	06/09/2001	C2012	2012	5	747,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15775	MISSION COORDINATION SPS OS N°23/2001	30/08/2001	C2011	2012	10	875,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15777	TRAVAUX D'ELECTRICITE OS N°96	25/07/2001	C2012	2012	20	6477,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15780	RESTRUCTURATION ET EXTENSION COORDINATION	13/09/2001	C2020	2012	10	645,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15781	REHABILITATION ET EXTENSION INTERNAT	13/09/2001	C2020	2012	20	5657,58
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15782	MISSION OPC	13/09/2001	C2020	2012	10	1219,89
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15789	EXTENSION LOGICIEL CIRCOM	05/09/2001	C2022	2012	3	758,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15822	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE DE LA RPA	19/06/2001	C2011	2012	10	1220,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15823	CHAISE VELA T.0762 REF 0017010A CAMIF	06/09/2001	C2029	2012	10	912,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15824	CHAISE VELA T.0762 REF 0017010A CAMIF	06/09/2001	C2029	2012	10	53,70
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15826	COPIEUR KM 1505 MATRICULE N°W4008159 SEREIB	19/10/2001	C2028	2012	5	1359,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15841	MISSION OPC A L'IME	10/10/2001	C2020	2012	10	1233,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15844	RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	10/10/2001	C2020	2012	10	645,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15846	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE A LA RPA QUAI	10/10/2001	C2011	2012	10	3094,89
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15887	MISE EN CONFORMITE	29/10/2001	C2022	2012	10	6706,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15895	MISE EN CONFORMITE	29/10/2001	C2011	2012	10	5254,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15896	MISE EN CONFORMITE	29/10/2001	C2012	2012	10	2788,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15897	MISE EN CONFORMITE INST.	29/10/2001	C2013	2012	10	3585,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15898	MISE EN CONFORMITE	29/10/2001	C2014	2012	20	4260,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15905	REHABILITATION ET EXTENSION PAVILLONS	07/11/2001	C2020	2012	10	4546,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15906	REHABILITATION ET EXTENSION PAVILLONS DES	07/11/2001	C2020	2012	10	4546,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15907	REHABILITATION ET EXTENSION PAVILLONS DES	07/11/2001	C2020	2012	10	4546,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15908	REHABILITATION ET EXTENSION PAVILLONS DES	07/11/2001	C2020	2012	10	4304,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15909	REHABILITATION ET EXTENSION PAVILLONS DES	07/11/2001	C2020	2012	10	1712,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15910	LIT 190X90 STRUCTURE METALLIQUE REF CAMIF	08/11/2001	C2022	2012	10	8416,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15911	LIT SUPERPOSES DESOLIDARISABLES STRUCTURE	08/11/2001	C2022	2012	10	2720,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15912	LIT SUPERPOSES DESOLIDARISABLES STRUCTURE	08/11/2001	C2022	2012	10	680,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M15923	ARMOIRE NEGATIVE 700 L INOX MARQUE LIEBHERR	19/10/2001	C2012	2012	5	3309,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15924	MISSION OPC IME	19/11/2001	C2020	2012	10	1250,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M15925	RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'INTERNAT	19/11/2001	C2020	2012	10	646,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15950	MEUBLE TV FLORAC EN MERISIER REF 4808859J	26/11/2001	C2025	2012	10	39,63
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15951	COFFRE DE RANGEMENT A JOUETS REF SR2254E	26/11/2001	C2025	2012	10	47,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15952	CHAUFFEUSE UNE PLACE REF 0901074D	26/11/2001	C2025	2012	10	291,06
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15953	CHAUFFEUSE D'ANGLE REF 0901090J	26/11/2001	C2025	2012	10	131,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15954	MEUBLE TV ANJOU MERISIER REF 1711097R	19/11/2001	C2012	2012	10	787,13
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15955	CHAISE BARBARA STRUCTURE BOIS REF 0901091D	19/11/2001	C2012	2012	10	2411,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15956	TABLE 120X80 4 PIEDS BROCELIANDE REF 0901070T	19/11/2001	C2012	2012	10	932,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15962	CHAISES EMPILABLES 880 REF 3042435P	19/11/2001	C2020	2012	10	427,14
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15963	TABLE CROY. REF 0900487J	19/11/2001	C2020	2012	10	365,82
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15964	WALLIS BANQ. BULTEX BLEU REF 0852476R	19/11/2001	C2020	2012	10	1155,72
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2001M15965	MEUBLE NOUMEA 2 PORTES 2 TIROIRS REF	19/11/2001	C2011	2012	10	371,54
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15973	UNITE CENTRALE EQUIEM TOSHIBA 3300M EXT.3ANS	25/09/2001	C2012	2012	3	1011,81
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1597311	UNITE CENTRALE EQUIEM TOSHIBA 3300M EXT.3ANS	25/09/2001	C2028	2012	3	4047,24
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1597312	UNITE CENTRALE EQUIEM TOSHIBA 3300M EXT.3ANS	25/09/2001	C2022	2012	3	5059,05
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1597313	UNITE CENTRALE EQUIEM TOSHIBA 3300M EXT.3ANS	25/09/2001	C2024	2012	3	1011,81
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1597314	UNITE CENTRALE EQUIEM TOSHIBA 3300M EXT.3ANS	25/09/2001	C2029	2012	3	1011,81
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15974	CARTE RESEAU / EZCARD / 10-100 PCI	25/09/2001	C2012	2012	3	47,40
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15980	LOGICIEL OPEN MAJ OFFICE	25/09/2001	C2024	2012	3	230,19
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15982	LOGICIEL OPEN MAJ OFFICE XP / NOTES	25/09/2001	C2012	2012	3	580,17
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1598211	LOGICIEL OPEN MAJ OFFICE XP / NOTES	25/09/2001	C2028	2012	3	1160,34

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1598212	LOGICIEL OPEN MAJ OFFICE XP / NOTES	25/09/2001	C2022	2012	3	2900,85
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15983	ECRAN 15 PITCH SAMTRON	25/09/2001	C2012	2012	3	166,83
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1598311	ECRAN 15 PITCH SAMTRON	25/09/2001	C2028	2012	3	667,32
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1598312	ECRAN 15 PITCH SAMTRON	25/09/2001	C2022	2012	3	834,15
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1598313	ECRAN 15 PITCH SAMTRON	25/09/2001	C2024	2012	3	166,83
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1598314	ECRAN 15 PITCH SAMTRON	25/09/2001	C2029	2012	3	166,83
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15988	INSTALLATION SUR SITE	25/09/2001	C2012	2012	3	89,45
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1598812	INSTALLATION SUR SITE	25/09/2001	C2028	2012	3	357,80
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1598813	INSTALLATION SUR SITE	25/09/2001	C2022	2012	3	447,25
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1598814	INSTALLATION SUR SITE	25/09/2001	C2024	2012	3	89,45
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M15999	IMPRIMANTE LEXMARK Z52/EXTENSION GAR. 2 ANS	25/09/2001	C2012	2012	3	208,22
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1599912	IMPRIMANTE LEXMARK Z52/EXTENSION GAR. 2 ANS	25/09/2001	C2028	2012	3	832,88
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1599913	IMPRIMANTE LEXMARK Z52/EXTENSION GAR. 2 ANS	25/09/2001	C2022	2012	3	832,88
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1599914	IMPRIMANTE LEXMARK Z52/EXTENSION GAR. 2 ANS	25/09/2001	C2024	2012	3	208,22
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2001M1599915	IMPRIMANTE LEXMARK Z52/EXTENSION GAR. 2 ANS	25/09/2001	C2029	2012	3	208,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2001M16024	REHABILITATION EXTENSION INTERNAT	11/12/2001	C2020	2012	20	5690,43
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M16028	RADIO PORTATIF MOTOROLA GP363	21/11/2001	C2022	2012	10	2308,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2001M16029	RADIO PORTATIF MOTOROLA GP360	21/11/2001	C2022	2012	10	1154,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16148	MISSION OPC RECONSTRUCTION DE L'INTERNAT	19/03/2002	C2020	2012	10	1661,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16149	MISSION SPS RESTRUCTURAT° ET EXTENSION	11/03/2002	C2020	2012	10	1014,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16151	RESTRUCTURAT° ET EXTENSION INTERNAT MISSION	21/02/2002	C2020	2012	10	648,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16152	RESTRUCTURAT° ET EXTENSION INTERNAT MISSION	21/02/2002	C2020	2012	10	650,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16153	RESTRUCTURAT° ET EXTENSION INTERNAT MISSION	21/02/2002	C2020	2012	10	1219,88
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16154	RESTRUCTURATION ET EXTENSION INTERNAT	21/02/2002	C2020	2012	10	1189,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16155	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE	20/02/2002	C2022	2012	10	562,92
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16156	RESTRUCTURAT° INTERNAT MARCHE MAITRISE	20/02/2002	C2020	2012	10	382,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16157	RESTRUCTURAT°INTERNAT MARCHE MAITRISE	20/02/2002	C2020	2012	10	382,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16158	RESTRUCTURAT° INTERNAT MARCHE MAITRISE	20/02/2002	C2020	2012	10	382,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16159	RESTRUCTURAT° INTERNAT MARCHE MAITRISE	20/02/2002	C2020	2012	10	359,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16160	RESTRUCTURAT° INTERNAT MARCHE MAITRISE	20/02/2002	C2020	2012	20	142,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16163	RESTRUCTURATION ET EXTENSION INTERNAT	01/01/2002	C2020	2012	20	647,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16164	RESTRUCTURAT° ET EXTENSION INTERNAT MISSION	01/01/2002	C2020	2012	20	1233,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16165	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE LOT 3 MARCHE	01/01/2002	C2011	2012	20	6249,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16167	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE LOT 1 MARCHE	01/01/2002	C2011	2012	20	2490,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16168	RESTRUCTURAT° INTERNAT MARCHE MAITRISE	04/02/2002	C2020	2012	20	1547,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16169	RESTRUCTURAT° INTERNAT MARCHE MAITRISE	04/02/2002	C2020	2012	20	4158,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16170	RESTRUCTURATION INTERNAT MARCHE MAITRISE	04/02/2002	C2020	2012	20	3907,13
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16171	RESTRUCTURATION INTERNAT MARCHE MAITRISE	04/02/2002	C2020	2012	20	4158,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16172	RESTRUCTURAT° INTERNAT MARCHE MAITRISE	04/02/2002	C2020	2012	20	4158,14
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16175	EQUIPEMENT MOBILIER LOT N°1 CERTIFICAT N°5	04/03/2002	C2024	2012	10	5180,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16185	REAMENAGEMENT CUISINE LOT N°2 CERTIFICAT N°2	25/03/2002	C2022	2012	20	1848,13
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M1619515	MISSION TECHNIQUE ETUDE FUTURS EQUIP.	11/01/2002	C2012	2012	7	681,74
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16205	REMPLACEMENT INST.TEL.APPELS MALADES	13/03/2002	C2012	2012	10	6582,08
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16206	REMPLACEMENT INST.TEL. APPEL MALADES ANTI	13/03/2002	C2012	2012	10	19261,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16227	CONGELATEUR 400 LITRES BAHUT FRIGOR CG 40	23/01/2002	C2011	2012	10	615,94
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16228	ENSEMBLE 4 TABLES 60/60 + 1 TABLE ROULANTE	01/01/2002	C2022	2012	10	538,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16229	ENSEMBLE 3 ARMOIRES HT 1980/1000 + 1 ARMOIRE	01/01/2002	C2022	2012	10	1136,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16230	ENSEMBLE 2 TABLES DE REUNION	01/01/2002	C2022	2012	10	633,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16231	ENSEMBLE 2 ARMOIRES HT 1580/1200 + 1 ARMOIRE	01/01/2002	C2022	2012	10	796,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16232	ENSEMBLE BUREAU 1600/800 + 2 CAISSONS	01/01/2002	C2022	2012	10	501,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16253	RECONSTRUCTION ET EXTENSION INTERNAT IME	24/04/2002	C2020	2012	10	521,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16255	MISSION AMENAGEMENT CUISINE RELAIS	02/05/2002	C2022	2012	10	804,17
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	2002M162596	NORTON ANTIVIRUS	01/01/2002	C2021	2003	2	29,58
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	2002M16260	NORTON ANTIVIRUS DESKTOP EXT	01/01/2002	C2021	2012	2	769,08
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	2002M16261	NORTON ANTIVIRUS DESKTOP / ASSUR /	01/01/2002	C2021	2012	2	107,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16284	ARMOIRE 600L ALPENINOX REF 728251 5 CLAYETTES	30/04/2002	C2027	2012	10	1973,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16321	RECONSTRUCTION ET EXTENSION INTERNAT IME	17/05/2002	C2020	2012	10	322,96

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2002M16322	PHOTOCOPIEUR AFICIO AF1015 REF RICOH	06/05/2002	C2025	2012	10	1891,10
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2002M16327	PORTIQUE 120202 JEUX EXTERIEURS REF VENHAGS	17/05/2002	C2028	2012	5	1239,05
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2002M16328	BALANCOIRE / ASSISES 150004 REF VENHAGS	17/05/2002	C2028	2012	5	1645,70
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2002M16329	FOURNITURE JEUX EXTERIEURS BACS A GRAVIER	17/05/2002	C2028	2012	5	3482,29
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16335	REMPLACEMENT INST.TELEPHONIQUES ET APPELS	30/05/2002	C2012	2012	15	3585,50
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M1633916	REMPLACEMENT INST.TELEPHONIQUES ET APPELS	30/05/2002	C2012	2012	15	28320,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16352	MISSION OPC	16/04/2002	C2020	2012	10	1242,87
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2002M16353	PHOTOCOPIEUR RICOH REF H9019502169	26/03/2002	C2011	2012	5	1194,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16372	ARMOIRE DE MAINTIEN WILLIAMS REF BICHARD	27/05/2002	C2012	2012	15	3474,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16373	FOUR MULTIFONCTION ARTHUR MARTIN	29/04/2002	C2028	2012	10	571,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16386	FONTAINE REFRIGEREE CODIGEL REF 004285 ASMO	31/05/2002	C2025	2012	5	608,76
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16394	ENSEMBLE 2 CLIMATISEURS REF DAIKIN FROID R22	18/05/2002	C2022	2012	15	4485,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2002M16425	PHOTOCOPIEUR KYOCERA MITA KM 1505	18/02/2002	C2022	2012	3	1359,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16432	FOURNITURE ET POSE CORNIERES AUTO	20/08/2002	C2020	2012	5	636,27
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16433	MEUBLE TV STRUCTURE HETRE MASSIF	20/08/2002	C2020	2012	10	1914,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16460	LAVEUSE ESSOREUSE FAG3 DUBIX 13 KGS REF	20/08/2002	C2020	2012	10	5073,85
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16461	SECHOIR ROTATIF DUBIX ELECTRIQUE C3 REF	20/08/2002	C2020	2012	10	3943,39
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16462	GENERATEUR DE VAPEUR AVEC FER PRO. REF	20/08/2002	C2020	2012	5	807,94
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16463	TABLE A REPASSER CHAUFFANTE ASPIRANTE REF	20/08/2002	C2020	2012	5	861,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16465	MISSION OPC	09/08/2002	C2020	2012	20	1596,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16466	TV 16/9 EME SAMSUNG WS28W63N EN 70CMS REF	23/07/2002	C2022	2012	5	532,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16467	TV 16/9EME SAMSUNG WS28W63N EN 70CMS REF	22/07/2002	C2022	2012	5	532,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16484	SECHE LINGE CONDENSE REF SATEM (REFORME)	10/07/2002	C2020	2012	5	920,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16489	BUFFET 2 CORPS 201X49 PIN MASSIF	19/07/2002	C2020	2012	10	5071,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16490	FARINIER 1 PORTE 137X101 REF STRUCTURE 31	19/07/2002	C2020	2012	10	3468,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16491	COMMODE 4 TIROIRS PIN MASSIF 90X118	19/07/2002	C2020	2012	10	825,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16492	TABLE BASSE 60X60 REF STRUCTURE 31	19/07/2002	C2020	2012	10	334,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16493	TV 16/9 EME SAMSUNG WS24W63N 63 CMS REF	03/07/2002	C2020	2012	5	1119,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16494	TV 16/9 EME SAMSUNG WS24W63N 63 CMS REF	03/07/2002	C2020	2012	5	559,76
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	2002M16495	CAUTION OPAC (RESIDENCE HOICHE) MANDAT	23/09/2002	C2027	2012		212,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16499	REHABILITATION ET EXTENSION INTERNAT	03/07/2002	C2020	2012	20	5756,74
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16500	AUTOLAVEUSE A BATTERIE TENNANT REF 5100B	11/07/2002	C2020	2012	10	8515,52
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2002M16507	CHARIOT BRANCARD REF CBS	19/07/2002	C2020	2012	10	1667,22
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2002M16508	FAUTEUIL DOUCHE REF 7084A	19/07/2002	C2020	2012	10	1746,16
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2002M16509	TABLE EXAMEN REF T20HEV	19/07/2002	C2020	2012	10	1282,11
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2002M16510	TABLE DE BOBATH REF CARSALEDE	19/07/2002	C2020	2012	10	1605,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16511	ENSEMBLE MOBILIER ARMOIRE/PLANS/ REF	25/06/2002	C2027	2012	10	1190,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16512	BANQUETTE/LIT 3 PLACES ADULTES REF CAMEL	15/07/2002	C2020	2012	10	1196,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16513	BANQUETTE ADULTE REF CAMEL DIAM	15/07/2002	C2020	2012	10	1674,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16514	CHAUFFEUSE ANGLE ADULTE ANTIDERAPANTE REF	15/07/2002	C2020	2012	10	257,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16515	CHAUFFEUSE ADULTE ANTIDERAPANTE REF CAMEL	15/07/2002	C2020	2012	10	1351,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16516	FAUTEUIL SOFT ADULTE REF CAMEL DIAM	15/07/2002	C2020	2012	10	1066,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16517	POUF SAPIN ANTIDERAPANT REF CAMEL DIAM	15/07/2002	C2020	2012	10	229,64
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2002M16518	BAIGNOIRE RHAPSODY EQUIPEE BRANCARD	15/07/2002	C2020	2012	10	17727,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16519	CHARIOT TROLLY 15 CASES REF ZARGAL	19/07/2002	C2020	2012	10	1537,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16520	ENSEMBLE MOBILIER DE BUREAU/PLAN/	08/07/2002	C2021	2012	10	1257,27
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16524	LIT NOUMEA MIXTE BOIS/METAL/SOMMIER MMO	20/08/2002	C2020	2012	10	5558,49
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16525	CHEVET NOUMEA TABLETTE NATUREL DIABLO REF	20/08/2002	C2020	2012	10	1541,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16526	CHAISE PICOLO TAILLE 6N REF MMO	20/08/2002	C2020	2012	10	1072,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16527	CHAISE SUPRA COQUE MULTIPLIS NATUREL	20/08/2002	C2020	2012	10	1540,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16528	TABLE SURCOUF REF MMO	20/08/2002	C2020	2012	10	917,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16529	CHAISE CADET ROUSSELLE REF MMO	20/08/2002	C2020	2012	10	1126,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16530	CHAISE GLOBE TROTTER TABLE REF MMO	20/08/2002	C2020	2012	10	401,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16531	NOUMEA BAHUT 2 PORTES / 2 TIROIRS NATUREL	20/08/2002	C2020	2012	10	391,06
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16538	REFRIGERATEUR CONGELATEUR GOLDSATR REF	20/08/2002	C2020	2012	10	1237,86
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16539	REFRIGERATEUR FAGOR REF 1FFD25	20/08/2002	C2020	2012	10	412,62
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16540	CHARIOT DE SERVICE BOURGET 840X540 REF CCS	20/08/2002	C2020	2012	10	2200,64

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16541	MICRO ONDES MENAGER INOX GOLDSTAR	20/08/2002	C2020	2012	10	322,92
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16542	LAVE MAINS BOURGEAT REF CCS	20/08/2002	C2020	2012	10	789,36
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16543	FOUR REMISE EN TEMPERATURE AIRT REF CFE 605	20/08/2002	C2020	2012	10	1901,64
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16544	TABLE MOBILE 2000X700 REF CCS	20/08/2002	C2020	2012	10	609,96
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16545	PLONGE 1 BAC TOURNUS REF CCS	20/08/2002	C2020	2012	10	603,98
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16546	HOTTE DE CUISINE COMPLETE REF CCS	20/08/2002	C2020	2012	10	2344,16
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16547	MEUBLE INOX 2200X600 REF CCS	20/08/2002	C2020	2012	10	3779,36
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16548	MEUBLE INOX 1000X700	20/08/2002	C2020	2012	10	2057,12
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16549	ENSEMBLE ETAGERES MURALES 2000X300	20/08/2002	C2020	2012	10	358,80
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16550	PLAQUE ELECTRIQUE MENAGER SAUTER REF CCS	20/08/2002	C2020	2012	10	215,28
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16551	PLONGE ET MEUBLE SUR MESURE REF CCS	20/08/2002	C2020	2012	10	3851,12
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16552	RAYONNAGE FRIGMOD 3/4 NIVEAUX REF CCS	20/08/2002	C2020	2012	10	4760,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16559	EQUIPEMENT FRIGORIFIQUE CARROSSES REF GL	13/09/2002	C2020	2012	10	11272,30
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2002M16571	331 AWM RENAULT MASTER BLANC (RAMEL)	16/09/2002	C2028	2012	4	20499,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16579	ENSEMBLE BUREAU OAGO 120X80 REF CAMIF 0731	24/09/2002	C2020	2012	10	530,58
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16580	ENSEMBLE 1/2 MINISTRE 140X80 REF CAMIF	24/09/2002	C2020	2012	10	636,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16581	ARMOIRE RIDEAUX 105X120 REF CAMIF	24/09/2002	C2020	2012	10	610,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16582	ARMOIRE 198X120 REF CAMIF 4089510K	24/09/2002	C2020	2012	10	1305,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16583	FAUTEUIL DIRECT ALTERNATIVE II REF CAMIF	24/09/2002	C2020	2012	10	373,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16584	CHAISE VISIT ALTERNATIVE CAMIF (REFORME)	24/09/2002	C2020	2012	10	163,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16585	CHAISE ALTERNATIVE CAMIF (REFORME)	24/09/2002	C2020	2012	10	150,42
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2002M16586	ARMOIRE LARGE 150 / HAUTEUR 2M REF CAMIF	24/09/2002	C2020	2012	10	1017,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16632	LAVE LINGE 6 KGS MIELE XS 5427MC REF SATEM	17/07/2002	C2013	2012	10	2571,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16633	SECHE LINGE 6 KGS MIELE T5207 REF SATEM	17/07/2002	C2013	2012	10	1644,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16634	LAVE LINGE MIELE WS 5427LP REF SATEM	17/07/2002	C2015	2012	10	2571,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16635	SECHE LINGE MIELE T5205 REF SATEM	17/07/2002	C2015	2012	10	1734,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16636	LAVE LINGE 5 KGS MIELE W835 MONOPHASE /	17/07/2002	C2014	2012	5	897,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16637	SECHE LINGE 5 KGS A CONDENSATION MIELE T	17/07/2002	C2014	2012	5	920,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16658	CHARIOT COMBY 3 PEDALES RE 807375	30/09/2002	C2015	2012	5	676,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16664	CHARIOT TRISAC REF 807395	30/09/2002	C2014	2012	5	418,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16665	CHARIOT TRISAC REF 807395	30/09/2002	C2013	2012	5	418,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16666	CHARIOT MODELE 10 CASIERS PENDERIE AVEC	01/10/2002	C2013	2012	5	458,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16667	CHARIOT MODELE 10 CASIERS PENDERIE AVEC	01/10/2002	C2014	2012	5	454,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16677	CHARIOT A LINGE PORTE SACS REF 807395 ZARGAL	08/10/2002	C2011	2012	5	418,07
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16678	REMPLACEMENT BAC A GRAISSE	20/10/2002	C2012	2012	10	4443,14
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16697	REMPLACEMENT INSTALLATIONS TELEPHONIQUES	08/11/2002	C2012	2012	7	1888,01
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16699	REMPLACEMENT INSTALLATIONS TELEPHONIQUES	08/11/2002	C2012	2012	7	1195,15
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2002M16703	REMPLACEMENT INSTALLATIONS TELEPHONIQUES	07/11/2002	C2012	2012	7	624,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M16705	RESTRUCTURATION ET EXTENSION INTERNAT	07/11/2002	C2020	2012	10	1662,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16707	COLLECTEUR DECHETS REF MS107	20/08/2002	C2020	2012	5	2059,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2002M16708	COLLECTEUR DECHETS REF MS107	20/08/2002	C2020	2012	5	343,22
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2002M1676212	IMPRIMANTE LEXMARK Z55 / GARANTIE 2ANS	30/05/2002	C2029	2012	3	193,51
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2002M17221	REGULARISATION SUR FACTURE BUREAU VERITAS	31/12/2002	C2020	2012	10	34,99
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16800	RAMEL MISE EN CONFORMITE DU PREFABRIQUE	30/01/2003	C2028	2012	20	14992,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16801	RAMEL MISE EN CONFORMITE DU PREFABRIQUE	28/02/2003	C2028	2012	20	9247,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16802	RAMEL MISE EN CONFORMITE DU PREFABRIQUE	18/04/2003	C2028	2012	20	11449,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16803	REFECTION CHAUFFERIE	20/03/2003	C2022	2012	20	3860,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16808	REFECTION CHAUFFERIE	20/03/2003	C2011	2012	20	3860,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16812	REFECTION CHAUFFERIE	20/03/2003	C2012	2012	20	3860,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16814	REFECTION CHAUFFERIE	30/04/2003	C2022	2012	20	84,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16819	REFECTION CHAUFFERIE	30/04/2003	C2011	2012	20	84,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16823	REFECTION CHAUFFERIE	30/04/2003	C2012	2012	20	84,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16826	REFECTION CHAUFFERIE	28/07/2003	C2022	2012	20	4417,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16828	REFECTION CHAUFFERIE	28/08/2003	C2012	2012	20	8079,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16829	RENFORCEMENT DE LA TOITURE	22/05/2003	C2029	2012	20	7331,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16832	CREATION ALLEE PIETONNE	30/05/2003	C2020	2012	20	2989,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16833	ETANCHEITE DES TERRASSES DES BATIMENTS	25/03/2003	C2028	2012	20	9584,74

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16836	AMENAGEMENT PAVILLON LUTINS	13/05/2003	C2020	2012	20	6571,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16837	AMENAGEMENT PAVILLON LUTINS	16/05/2003	C2020	2012	20	242,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16838	AMENAGEMENT PAVILLON LUTINS	13/05/2003	C2020	2012	20	6571,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16839	AMENAGEMENT PAVILLON LUTINS	13/05/2003	C2020	2012	20	242,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16840	AMENAGEMENT PAVILLON LUTINS	13/05/2003	C2020	2012	20	242,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16841	AMENAGEMENT PAVILLON LUTINS	13/05/2003	C2020	2012	20	6571,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16842	AMENAGEMENT PAVILLON LUTINS	13/05/2003	C2020	2012	20	6800,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16843	AMENAGEMENT PAVILLON LUTINS	13/05/2003	C2020	2012	20	322,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16844	AMENAGEMENT PAVILLON LUTINS	13/05/2003	C2020	2012	20	2715,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16845	AMENAGEMENT PAVILLON LUTINS	13/05/2003	C2020	2012	20	244,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M16846	AMENAGEMENT PAVILLON LUTINS	31/07/2003	C2020	2012	20	7,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16848	MOBILIER POUR CHAMBRE ENFANT SOMEPOSE	01/01/2003	C2028	2012	10	2479,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16850	LAVE LINGE MIELE WS 5427 MC7 TRIPHASE REF	04/03/2003	C2028	2012	10	3336,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16872	EXTINCTEUR ASTRAL E6 AFFF REF GENERAL	01/01/2003	C2016	2012	10	1018,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16873	EXTINCTEUR 5KGS CO2 PLUS 5 REF GENERAL	01/01/2003	C2016	2012	10	298,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16874	EXTINCTEUR CHRONO 2 CO2 REF GENERAL	01/01/2003	C2016	2012	10	678,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16875	EXTINCTEUR ASTRAL P6 ABC REF GENERAL	01/01/2003	C2016	2012	10	53,03
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16876	ENSEMBLE DE PANNEAUX PVC CLASSE FEU	01/01/2003	C2016	2012	10	246,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16877	LAVE LINGE MIELE WS5427 REF SATEM	20/02/2003	C2016	2012	10	2617,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16878	SECHE LINGE MIELE T5207 REF SATEM	20/02/2003	C2016	2012	10	1752,14
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16879	LAVE LINGE MIELE W862 REF SATEM	20/02/2003	C2016	2012	5	897,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16880	SECHE LINGE MIELE T220 REF SATEM	20/02/2003	C2016	2012	5	699,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16881	CHARIOT RAYONNAGE TROLLY 509801 REF ZARGAL	25/02/2003	C2016	2012	10	396,23
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16882	ELEMENT DE RAYONNAGE TRO RACK 901677 REF	25/02/2003	C2016	2012	10	464,93
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16883	CHARIOT PORTE CINTRES 870416 REF ZARGAL	25/02/2003	C2016	2012	10	260,03
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16884	CHARIOT A LINGE 3 SACS 807375 REF ZARGAL	25/02/2003	C2016	2012	10	678,23
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16885	TABLE DE PLIAGE INOX 150X700X900 814874 REF	25/02/2003	C2016	2012	10	573,28
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16886	COFFRE A EMMURER DECAVEUX 5066 REF CAMIF	21/02/2003	C2016	2012	10	238,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16887	ENS.DE RAYONNAGES ARCHIVES/DROGUERIE REF	28/02/2003	C2016	2012	10	1735,17
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16888	TELEVISEUR 16/9EME THOMSON 28WR23 70CMS	25/02/2003	C2016	2012	5	656,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16889	MAGNETOSCOPE VHS PHILIPS VR630 REF CAMIF	25/02/2003	C2016	2012	5	267,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16890	TABLE REPASSER ASPIRTE SOUFFLTE REF	12/03/2003	C2016	2012	10	300,47
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16891	GENERATEUR VAPEUR 3L REF 0145161P CAMIF	12/03/2003	C2016	2012	10	416,48
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16892	CHARIOT GREEN 150 FLOORR003150 REF SPE	28/02/2003	C2016	2012	10	947,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16893	CHARIOT GREEN 400 FLOORROO3400 REF SPE	28/02/2003	C2016	2012	10	187,76
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16894	LAVEUSE TENNAT 5100B SERIE 61136/100085101 REF	28/02/2003	C2016	2012	10	4257,76
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16895	ASPIRATEUR POUSS.3400 SERIE 1202/007903 REF	28/02/2003	C2016	2012	10	209,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16896	ASPIRATEUR E/P 1080W SERIE 92 REF SPE	28/02/2003	C2016	2012	10	263,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16897	MONOBROSSE POLYVALENTE CLEANFIX SERIE 8247	28/02/2003	C2016	2012	10	1417,26
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16898	MACHINE A CAFE MOKASERVER 2 VERS REF VL82	24/04/2003	C2016	2012	5	383,91
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M16899	MACHINE A CAFE MOKASERVER 2 VERS REF VL82	24/04/2003	C2016	2012	5	383,92
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M16950	FAX ALCATEL 3750 REF CLINIQUE DU FAX	01/01/2003	C2022	2012	5	455,82
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M16953	TELECOPIEUR SAGEM 3430 SER.501399 REF	29/04/2003	C2012	2012	5	824,04
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M16954	TELECOPIEUR SAGEM 3430 SE.5015404 REF	29/04/2003	C2021	2012	5	824,04
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M16956	TELECOPIEUR SAGEM 3430 SE.5016497 REF	29/04/2003	C2013	2012	5	824,04
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M16957	TELECOPIEUR FAX SE.A4129421174 REF RICOH	08/01/2003	C2016	2012	5	252,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16960	FOURNITURE ET POSE MEUBLE RANGEMENT REF	31/01/2003	C2016	2012	10	9188,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16961	CAISSON ROULANT CR301 MELAMINE REF SODEM	28/02/2003	C2016	2012	10	174,37
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16962	ARMOIRE A RIDEAU A 4 TABLETTES REF AV1980	28/02/2003	C2016	2012	10	681,72
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16963	CAISSON ROULANT CR301 MELAMINE REF SODEM	28/02/2003	C2016	2012	10	174,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16964	BUREAU TABLE KORES AVEC PLATEAU 120X80 REF	28/02/2003	C2016	2012	10	633,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16965	BUREAU TABLE KORES KT 140M PLATEAU REF	28/02/2003	C2016	2012	10	372,68
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16966	TABLE DE REUNION MELAMINE POIRIER JONC REF	28/02/2003	C2016	2012	10	233,22
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16967	CHAISE MAYA TISSU BJ12 REF SODEM	28/02/2003	C2016	2012	10	366,94
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16968	CHAISE VALA TISSU BORDEAUX REF SODEM	28/02/2003	C2016	2012	10	128,22
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16969	CHAISE VELA TISSU BORDEAUX REF SODEM	28/02/2003	C2016	2012	10	448,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16970	FAUTEUIL MAYA TISSU BORDEAUX REF SODEM	28/02/2003	C2016	2012	10	245,97

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16971	FAUTEUIL MAYA TISSU BORDEAUX REF SODEM	28/02/2003	C2016	2012	10	246,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16972	TABLE BASSE ARGOS 60X60 REF ARG/10B REF	26/02/2003	C2016	2012	10	358,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16973	FAUTEUIL PARENTHESE REF PAR/04 STRUCTURE 31	26/02/2003	C2016	2012	10	2420,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16974	FAUTEUIL PARENTHESE PAR/04 REF STRUCTURE 31	26/02/2003	C2016	2012	10	345,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16975	CHAISE CASTING EPOXY NOIR REF 999 EUR'EQUIP	03/03/2003	C2016	2012	10	645,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16976	CHAISE MIRAMAR TISSU ROUILLE REF 999	03/03/2003	C2016	2012	10	7427,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16977	BRIDGE BORNEO TISSU SAMBA RF 6B061/00	03/03/2003	C2016	2012	10	2339,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16978	CHAISE SALOMON REF 6SA60/00 EUR'EQUIP	03/03/2003	C2016	2012	10	6130,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16979	BRIDGE ATHENA REF 6/AT/61/00 EUR'EQUIP	03/03/2003	C2016	2012	10	2059,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16980	BRIDGE ATHENA REF 6AT/61/00 EUR'EQUIP	03/03/2003	C2016	2012	10	858,15
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16981	BRIDGE ATHENA REF 6/AT/61/00 EUR'EQUIP	03/03/2003	C2016	2012	10	171,47
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16982	BAHUT CHEVERNY 2 PORT.2 TIRO. REF 775202	03/03/2003	C2016	2012	10	502,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16983	BAHUT CHEVERNY 2 PORT.2 TIRO. REF 775202	03/03/2003	C2016	2012	10	502,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16984	BAHUT PEGGY 3 PORT.3 TIRO. REF 775301	03/03/2003	C2016	2012	10	1553,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16985	MEUBLE PEGGY TELEVISEUR BAS REF 7760101	03/03/2003	C2016	2012	10	564,51
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16986	MEUBLE PEGGY TV HAUT 2 PORT.VITR.REF 7760203	03/03/2003	C2016	2012	10	861,72
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16987	TABLE 4 PIEDS FIXAP 1200X800 NOIR REF EUR'EQUIP	13/03/2003	C2016	2012	10	631,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16988	TABLE 4 PIEDS FIXAP 800X800 GRIS REF EUR'EQUIP	13/03/2003	C2016	2012	10	3019,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16989	TABLE GUERNESEY 800X800 REF 5GU008 EUR'EQUIP	13/03/2003	C2016	2012	10	2944,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16990	TABLE GUERNESEY REF 5GU310 EUR'EQUIP	13/03/2003	C2016	2012	10	1610,28
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16991	TABLE GUERNESEY 900X900 PIED CENT.REF	13/03/2003	C2016	2012	10	795,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16992	TABLE OLERON D.800 EF 50L308 EUR'EQUIP	13/03/2003	C2016	2012	10	524,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16993	MEUBLE 2 PORTES QUIETUDE REF STRUCTURE 31	13/03/2003	C2016	2012	10	700,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M16994	VESTIAIRE DE BUREAU 2 CASES REF VB112N00 ATAL	12/02/2003	C2016	2012	10	1148,16
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17135	CLIMATISEUR DAIKIN REF FRI 451466/451817 GL	12/06/2003	C2022	2012	10	2152,80
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17137	MISE EN PLACE INSTAL.TELEPH.(DECT ET APPEL	29/04/2003	C2016	2012	10	31335,20
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17138	MISE EN PLACE 2 INTERPHONES CASTEL REF TGSO	10/02/2003	C2020	2012	10	1603,84
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17143	REEMPL.INSTAL.TELEPHON. / APPEL MALADE / ANTI	07/03/2003	C2012	2012	7	538,57
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2003M17146	ARMOIRE A PHARMACIE REF 55AB124CD	25/02/2003	C2016	2012	10	854,62
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2003M17147	CHARIOT PIL7 REF 2840 DISTR.MEDIC.TLSAINE	25/02/2003	C2016	2012	10	1317,81
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2003M17148	PILULIER HEBDOMADAIRE HOSPITALIER PIL7 REF	25/02/2003	C2016	2012	10	520,20
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2003M17152	SOULEVE MALADE ELECTRIQUE REF KPB5000/23EU	20/02/2003	C2020	2012	10	3682,16
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2003M17170	TABLE DE PIQUE NIQUE REF 601143 UGAP	03/07/2003	C2025	2012	5	480,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17171	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE	11/09/2003	C2011	2012	10	194,19
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721126	ORDINATEUR NETVISTA A30P JDD INFORMATIQ	30/06/2003	C2016	2012	5	891,02
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721127	ORDINATEUR NETVISTA A30P JDD INFORMATIQ	30/06/2003	C2012	2012	5	891,02
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721128	ORDINATEUR NETVISTA A30P JDD INFORMATIQ	30/06/2003	C2013	2012	5	891,02
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721129	ORDINATEUR NETVISTA A30P JDD INFORMATIQ	30/06/2003	C2014	2012	5	891,02
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721130	ORDINATEUR NETVISTA A30P JDD INFORMATIQ	30/06/2003	C2020	2012	5	891,02
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721131	ORDINATEUR NETVISTA A30P JDD INFORMATIQ	30/06/2003	C2028	2012	5	1782,04
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721234	ECRAN 15" CRT IBM 1280X1024 REF T0747EU JDD	30/06/2003	C2016	2012	3	143,52
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721235	ECRAN 15" CRT IBM 1280X1024 REF T0747EU JDD	30/06/2003	C2012	2012	3	143,52
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721236	ECRAN 15" CRT IBM 1280X1024 REF T0747EU JDD	30/06/2003	C2013	2012	3	143,52
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721237	ECRAN 15" CRT IBM 1280X1024 REF T0747EU JDD	30/06/2003	C2014	2012	3	143,52
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721238	ECRAN 15" CRT IBM 1280X1024 REF T0747EU JDD	30/06/2003	C2020	2012	3	143,52
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721239	ECRAN 15" CRT IBM 1280X1024 REF T0747EU JDD	30/06/2003	C2028	2012	3	287,04
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721341	IMPRIMANTE LEXMARK Z55 USB JDD INFORM.	30/06/2003	C2016	2012	3	149,50
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721342	IMPRIMANTE LEXMARK Z55 USB JDD INFORM.	30/06/2003	C2012	2012	3	149,50
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721343	IMPRIMANTE LEXMARK Z55 USB JDD INFORM.	30/06/2003	C2013	2012	3	149,50
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721344	IMPRIMANTE LEXMARK Z55 USB JDD INFORM.	30/06/2003	C2014	2012	3	149,50
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721345	IMPRIMANTE LEXMARK Z55 USB JDD INFORM.	30/06/2003	C2020	2012	3	149,50
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M1721346	IMPRIMANTE LEXMARK Z55 USB JDD INFORM.	30/06/2003	C2028	2012	3	299,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2003M17222	COPIEUR ACTION 1416 SERIE 2503724X REF CAR163	26/02/2003	C2016	2012	5	1803,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17226	REFECTION CHAUFFERIE	29/07/2003	C2022	2012	10	103,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17231	REFECTION CHAUFFERIE	29/07/2003	C2011	2012	10	103,99
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17235	REFECTION CHAUFFERIE	29/07/2003	C2012	2012	10	103,99
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17247	FOUR DE REMISE EN TEMPERATURE SOCAMEL REF	17/04/2003	C2016	2012	10	3849,93

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17248	2 PLAQUES ELECTRIQUES / PLACARD ZANUSSI REF	17/04/2003	C2016	2012	10	838,40
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17249	GRILLADE ELECTRIQUE SUR PLACARD ZANUSSI REF	17/04/2003	C2016	2012	10	1302,44
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17250	TABLE INOX MARQUE AVINOX REF AVLIS FOUR	17/04/2003	C2016	2012	10	1679,18
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17251	HOTTE ALPHA HA/9V SAFTAIR MODELE 3000 REF	17/04/2003	C2016	2012	10	2576,18
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17252	ARMOIRE POSITIVE DE MARQUE JADE REF HJ1	17/04/2003	C2016	2012	10	1771,28
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17253	CLOISONNEMENT DES LOCAUX DECLETS	17/04/2003	C2016	2012	10	6499,06
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17254	PORTES DE SERVICES REF FOUR AVLIS	17/04/2003	C2016	2012	10	1057,26
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17255	ENSEMBLE GROUPE DE REFROIDISSEMENT 2 GRP	17/04/2003	C2016	2012	10	5152,36
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17256	TABLE DE SORTIE MACHINE A LAVER VAISSELLE	17/04/2003	C2016	2012	10	747,50
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17257	HOTTE ALPHA HA/9 SAFTAIR TYPE MODELE 1000	17/04/2003	C2016	2012	10	1321,58
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17258	RAYONNAGE CLAYETTES POLYPRO MARQUE	17/04/2003	C2016	2012	10	730,14
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17259	RAYONNAGE CLAYETTES POLYPRO MARQUE	17/04/2003	C2016	2012	10	244,61
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17260	CHARIOT A VAISSELLE MARQUE CADDIE REF AVLIS	17/04/2003	C2016	2012	10	868,30
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17261	CHARIOT DE SERVICE 3 PLATS MARQUE ST ROMAIN	17/04/2003	C2016	2012	10	664,98
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17262	MATERIELS RECUPERES AVLIS	17/04/2003	C2016	2012	10	143,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17263	REFECTION CHAUFFERIE	04/09/2003	C2011	2012	20	20304,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17281	REAMENAGEMENT CUISINE RPA TOUNIS	11/09/2003	C2011	2012	20	328,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17283	REHABILITATION ET EXTENSION INTERNAT	26/09/2003	C2020	2012	20	544,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17285	REAMENAGEMENT CUISINE RPA TOUNIS	11/09/2003	C2011	2012	20	162,88
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17293	REEMPL.INSTAL.TELEPH.APPEL MALADE	11/09/2003	C2012	2012	10	1286,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17294	REFECTION 9 CHAUFFERIES	09/10/2003	C2012	2012	20	24581,49
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2003M17301	REEMPL.INSTAL.TELEPH.APPEL MALADE	11/09/2003	C2012	2012	10	2020,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17307	REAMENAGEMENT CUISINE RPA TOUNIS	11/09/2003	C2011	2012	20	1902,59
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2003M17308	PLATEAU EUROJOUR COMPLET 8 PILLULIERS REF	11/07/2003	C2013	2012	10	1106,37
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2003M17309	PLATEAU EUROJOUR COMPLET 8 PILLULIERS REF	11/07/2003	C2013	2012	10	58,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17314	REAMENAGEMENT CUISINE RPA TOUNIS	11/09/2003	C2011	2012	20	255,73
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17315	REMPLACEMENT PORTES DE CUISINE	30/09/2003	C2028	2012	20	7226,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17325	REFECTION 9 CHAUFFERIES	08/10/2003	C2011	2012	20	50754,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M17329	FOURNITURE ET POSE STORE BANNE REF ADS	16/09/2003	C2012	2012	10	2161,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17332	REFECTION CHAUFFERIE	24/09/2003	C2022	2012	20	553,03
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17333	REFECTION 9 CHAUFFERIES	24/09/2003	C2012	2012	20	23710,50
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2003M17340	FAUTEUIL OREA BORDEAUX REF 1087 MACOREST	30/06/2003	C2016	2012	5	619,92
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2003M17341	FAUTEUIL OREA BORDEAUX REF 1087 MACOREST	30/06/2003	C2016	2012	5	25,92
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2003M17342	TABLE TB 109 BORDEAUX REF 3465 MACOREST	30/06/2003	C2016	2012	5	278,68
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2003M17343	TABLE TB 109 BORDEAUX REF 3465 MACOREST	30/06/2003	C2016	2012	5	69,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M17355	ENSEMBLE MEUBLES BUREAU (PLAN/SUPPORT	10/10/2003	C2024	2012	10	794,14
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M17356	CAISSON HAUTEUR BUREAU (3 TIROIRS) REF	10/10/2003	C2024	2012	10	545,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2003M17357	TABLE BASSE OVALE "LOUIS PHILIPPE" REF	03/07/2003	C2029	2012	10	249,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17371	REFECTION 9 CHAUFFERIES	07/11/2003	C2011	2012	20	3224,99
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17376	REFECTION CHAUFFERIE	07/11/2003	C2022	2012	20	21060,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17377	REFECTION 9 CHAUFFERIES	07/11/2003	C2012	2012	20	3791,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17392	REFECTION CHAUFFERIE	23/09/2003	C2022	2012	20	242,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17397	MISSION CONTROLE CHAUFFERIES	23/09/2003	C2011	2012	20	242,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17401	MISSION CONTROLE CHAUFFERIES	23/09/2003	C2012	2012	20	242,64
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2003M17427	CHARIOT UNIVERSEL DISTRIBUTION CV164 REF MPM	15/10/2003	C2013	2012	10	995,07
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2003M17445	TABLE DE PIQUE NIQUE	29/08/2003	C2020	2012	5	876,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17450	REHABILITATION ET EXTENSION INTERNAT	17/11/2003	C2020	2012	10	2039,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17452	AUTOMATISATION PORTAIL COULISSANT	15/09/2003	C2012	2012	20	9361,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17453	MISSION TECHN. POUR TRAVAUX AUTOMATISATION	19/09/2003	C2028	2012	10	669,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2003M17454	MISSION TECH. POUR AUTOMATISATION PORTAIL	19/09/2003	C2012	2012	10	655,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M17464	MONOBROSSE 2120 TENNANT 801321 SERIE	09/10/2003	C2029	2012	5	1027,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M17476	MONOBROSSE GSM SERIE 03540 SPE	09/10/2003	C2027	2012	10	1782,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M17481	TELEVISEUR THOMSON 4/3 29DX175 72 CM	16/10/2003	C2011	2012	5	596,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2003M17483	TELEVISEUR 16/9EME THOMSON 32WR23 82CM	10/11/2003	C2013	2012	5	698,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17500	MATELAS PHILIPPINE 90X190 REF STRUCTURE 31	16/01/2004	C2025	2012	10	1437,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17502	MATELAS PHILIPPINE 90X190 REF STRUCTURE 31	16/01/2004	C2025	2012	10	102,71
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17506	CHAUFFE ASSIETTE TOASTER REF 16072 CCS	24/02/2004	C2016	2012	10	747,50

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17557	REFECTION CHAUFFERIE	20/02/2004	C2022	2012	20	16289,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17558	REFECTION DE 9 CHAUFFERIES	20/02/2004	C2012	2012	20	2751,51
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17565	JEU MOUSSE LE DRAGON REF 70663 CAMEL DIAM	30/01/2004	C2020	2012	5	617,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17566	REFECTION CHAUFFERIE	01/01/2004	C2022	2012	20	302,72
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17567	JEU MOUSSE ENSEMBLE N°2 CAMEL DIAM	30/01/2004	C2020	2012	5	312,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17568	TAPIS DE SOL SAPIN FORME VAGUE REF 70651	30/01/2004	C2020	2012	5	106,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17570	ESCALIER MOUSSE REF CAMEL DIAM	30/01/2004	C2020	2012	5	84,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17572	ENSEMBLE 4 TAPIS REF 10/788/03/0173 CAMEL DIAM	30/01/2004	C2020	2012	5	703,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17573	TAPIS DE SOL ANTIDERAPANT REF 10/788/03/0174	30/01/2004	C2020	2012	5	170,25
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17575	MATELAS BULLE SOLEIL REF 40/531/JS CAMEL DIAM	30/01/2004	C2020	2012	5	138,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17577	REFECTION DE 9 CHAUFFERIES	01/01/2004	C2011	2012	20	302,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17583	REFECTION DE 9 CHAUFFERIES	01/01/2004	C2012	2012	20	302,82
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17585	VARIATEUR DE FREQUENCE POUR BATTEUR	29/01/2004	C2011	2012	10	1040,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17587	MACHINE A REPASSER PFAFF REF 858E SANCHEZ	02/03/2004	C2028	2012	10	1930,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17588	REFECTION DE 9 CHAUFFERIES	26/01/2004	C2011	2012	20	3909,63
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2004M17592	CABLAGE INFORMATIQUE	08/01/2004	C2025	2012	3	777,40
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2004M17595	CABLAGE INFORMATIQUE	08/01/2004	C2028	2012	3	507,10
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2004M17603	TELECOPIEUR SAGEM 3340 SERIE	01/01/2004	C2028	2012	3	430,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M17604	ARMOIRE 2 PORTES SHOPPING REF G104	16/01/2004	C2029	2012	10	961,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M17605	ARMOIRE 2 PORTES SHOPPING REF G104	16/01/2004	C2029	2012	10	240,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M17608	LIT SUP DESOL 90X190 STYL TUB T5014 REF	01/01/2004	C2025	2012	10	1913,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M17618	CANAPES 3 PLACES OPIUM BORDEAUX REF BUT	01/01/2004	C2028	2012	10	1350,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17639	REAMENAGEMENT REVETEMENTS ETANCHES	01/01/2004	C2022	2012	20	2576,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17640	PEINTURES / REVETEMENTS MURAUX CHAMBRE /	01/01/2004	C2022	2012	20	15658,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17641	PLATRIERIE REAMENAGEMENT CHAMBRES /	05/01/2004	C2022	2012	20	7392,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17642	MENUISERIE REAMENAGEMENT CHAMBRES ET	24/02/2004	C2022	2012	20	10831,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17643	SECURITE INCENDIE REAMENAGEMENT	30/01/2004	C2022	2012	20	6645,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17644	PLOMBERIE REAMENAGEMENT CHAMBRES /	01/01/2004	C2022	2012	20	4753,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17645	MACONNERIE REAMENAGEMENT CHAMBRES /	01/01/2004	C2022	2012	20	4310,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17647	REMPLACEMENT PORTE ENTREE CENTRE	01/01/2004	C2027	2012	20	4043,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17649	REFECTION PARTIELLE CHAUFFERIE MITIGEUR	30/01/2004	C2028	2012	20	2094,39
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17651	AUTOMATISATION PORTAIL COULISSANT RAMEL	01/01/2004	C2028	2012	20	9568,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M17678	CHAISE DE TRAVAIL BORDEAUX REF 605555 UGAP	03/03/2004	C2012	2012	10	158,30
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2004M17687	CHARIOT EUROJOUR VERT REF 2865VE	27/02/2004	C2012	2012	10	3774,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17705	TELEPHONE PORTABLE REF DECT 9D24 ASCOM	11/03/2004	C2012	2012	5	717,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17722	COMBINE TV/MAGNETOSCOPE SAMSUNG REF	24/03/2004	C2025	2012	5	385,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17724	FOUR MICRO ONDES REF SCT 2040004W	06/04/2004	C2025	2012	5	128,49
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2004M17729	FAX SAGEM 3340 REF 02035100BUF9 CLINIQUE DU	31/03/2004	C2022	2012	3	400,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17740	FRIGO LIEBHERR REF GL FROID 31 TYPE LAKTE 147	14/04/2004	C2028	2012	10	460,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17741	CREATION VESTIAIRE PISCINE MACONNERIE	22/04/2004	C2020	2012	20	7176,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2004M17754	CABLAGE CIRCUM	28/04/2004	C2022	2012	5	3049,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17758	CHARIOT TOP RIL / PRESSE ROULEAUX REF SUBRA	28/04/2004	C2015	2012	5	258,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17765	CLIMATISEUR MOBILE 12000BTU REF KC35Y HENOT	24/04/2004	C2011	2012	5	837,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M17766	VESTIAIRE MONO COLLEC. REF 459054 UGAP	27/04/2004	C2013	2012	10	490,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17770	CLIMATISEUR MOBILE 12000BTU REF KC35Y HENOT	24/04/2004	C2014	2012	5	418,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17771	CLIMATISEUR MOBILE 12000BTU REF KC35Y HENOT	24/04/2004	C2013	2012	5	418,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17772	CLIMATISEUR MOBILE 12000BTU REF KC35Y HENOT	24/04/2004	C2015	2012	5	418,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17778	FOURNITURE TRANSMETTEUR TELEPHONIQUE	06/04/2004	C2020	2012	5	679,63
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17782	LOT 26 VERROUS BOUTONS 7640 CYL.40 MM REF	31/05/2004	C2027	2012	10	945,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17786	ARMOIRE REFRIGEREE NEGATIVE 421L REF	31/05/2004	C2028	2012	5	950,82
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2004M17789	FOURNITURE ET POSE STORE REF VERRE	16/06/2004	C2020	2012	10	2151,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17790	LOT DE 5 EMETTEURS MEDAILLON PRESENCE REF	27/05/2004	C2013	2012	5	574,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17791	ARMOIRE POSITIVE PRO.G 1350L N°E5121266 REF	31/05/2004	C2028	2012	10	2942,16
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17793	ARMOIRE NEGATIVE PRO.600L REF CCS	31/05/2004	C2012	2012	10	2368,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17795	MONOBROSSE CLEANFIX R44 BI VITESSE	26/04/2004	C2011	2012	10	1612,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17806	FOURNITURE ET POSE PORTE REF CGEM	28/05/2004	C2012	2012	10	449,25
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17807	CLIMATISEUR TFXS20 REF GL FROID 31	27/05/2004	C2022	2012	10	2152,80

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17812	REPLAC. MENUISERIES EXTERIEURES	18/05/2004	C2012	2012	20	1901,64
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2004M17813	FOURNITURE ET POSE STORES EXTERIEURS	03/06/2004	C2016	2012	10	2909,87
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2004M17814	FOURNITURE ET POSE DE STORE REF	03/06/2004	C2020	2012	10	2151,60
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2004M17818	FOURNITURE ET POSE STORE EXTERIEUR	25/05/2004	C2015	2012	10	1399,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17847	KIT 2 MONTANTS 60X180 CMS REF E54068	30/06/2004	C2028	2012	5	55,49
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17848	ENSEMBLE RAYONNAGE CAMSHELIVING SANS ROUE	30/04/2004	C2028	2012	5	283,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17849	FRIGO LIEBHERR TYPE LHKTS 160DF REF GL FROID	16/04/2004	C2028	2012	5	304,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17859	MISE AUX NORMES LOCAUX STOCKAGE	14/06/2004	C2011	2012	20	4137,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17860	BLOC SANITAIRE MENUISERIE BOIS	23/06/2004	C2028	2012	20	4842,92
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2004M17869	PHOTOCOPIEUR AFICIO 1515 REF RICOH	08/07/2004	C2014	2012	5	1106,30
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2004M1787647	EXTENSION RESEAU INFORMATIQUE CIRCOM	20/07/2004	C2022	2012	3	173,42
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M17878	PLAN RECTANGULAIRE 1600X800 SERENIS REF	12/07/2004	C2029	2012	10	286,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M17879	CAISSON ROULETTES 3 TIROIRS REF 21301301	12/07/2004	C2029	2012	10	152,42
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M17880	FAUTEUIL EXECUTIF ACCOUDOIRS REGL.REF	12/07/2004	C2029	2012	10	297,21
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M17881	PLAN RECTANGULAIRE 1200X800 SERENIS REF	12/07/2004	C2029	2012	10	177,49
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M17882	CAISSON ROULETTES 2 TIROIRS REF 21301221	12/07/2004	C2029	2012	10	140,55
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17886	REMPLACEMENT AUTOCOMMUTATEUR	30/06/2004	C2025	2012	10	6147,01
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17893	REFECTION PARTIELLE CHAUFFERIE SOUS STATION	29/06/2004	C2028	2012	20	3889,58
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2004M17894	TELECOPIEUR SAGEM 3340 REF CLINIQUE FAX	05/07/2004	C2014	2012	3	374,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17909	REFECTION FAUX PLAFONDS	01/01/2004	C2029	2012	20	4270,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17910	MISE AUX NORMES LOCAUX DE STOCKAGE	02/06/2004	C2011	2012	10	1134,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17914	REFECTION CLÔTURE MITOYENNE INP/IME	30/07/2004	C2020	2012	20	3085,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17923	REFRIGERATEUR TYPE UKU1800 FROID VENTILE	22/07/2004	C2028	2012	5	723,58
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17924	REFRIGERATEUR TYPE KTE1840 FROID STATIQUE	22/07/2004	C2028	2012	5	460,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M17925	MINI CHAINE HIFI SONY MHC RG220 REF UGAP	04/08/2004	C2016	2012	5	285,05
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2004M17942	TELECOPIEUR SAGEM 3340 REF CLINIQUE FAX	21/07/2004	C2015	2012	5	374,35
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	2004M17961	BATIMENT EHPA COLOMBETTE	01/10/2004	C2016	2012	50	2159962,52
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	2004M17962	BATIMENT IME MONTAUDRAN	04/10/2004	C2020	2012	50	2214417,41
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	2004M17963	BATIMENT IME MONTAUDRAN	04/10/2004	C2020	2012	50	5807,42
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	2004M17964	BATIMENT IME MONTAUDRAN	04/10/2004	C2020	2012	50	7574,89
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	2004M17965	BATIMENT CENTRE MATERNEL	04/10/2004	C2027	2012	50	26044,23
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17973	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	29/09/2004	C2012	2012	10	184,63
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17975	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	29/09/2004	C2016	2012	10	210,10
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17976	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	29/09/2004	C2015	2012	10	217,74
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17979	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	29/09/2004	C2011	2012	10	287,77
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17981	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	29/09/2004	C2013	2012	10	105,69
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17982	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	29/09/2004	C2014	2012	10	114,60
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17990	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	30/09/2004	C2012	2012	10	856,61
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17991	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	30/09/2004	C2016	2012	10	974,76
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17992	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	30/09/2004	C2015	2012	10	1010,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M17993	ISOLATION DES PIGNONS DU SECTEUR	02/11/2004	C2012	2012	20	4489,24
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17994	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	30/09/2004	C2015	2012	10	1825,48
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17996	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	30/09/2004	C2011	2012	10	1335,13
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17997	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	30/09/2004	C2013	2012	10	490,34
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M17998	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	30/09/2004	C2014	2012	10	531,69
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2004M18004	REMPLACEMENT AUTOCOMMUTATEUR INTEGRAL	09/09/2004	C2028	2012	10	5534,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M18014	CREATION D'UN VESTIAIRE PISCINE	07/06/2004	C2020	2012	20	627,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M18036	MATELAS MOUSSE NERFLEX HR35 90X190X12 REF	05/10/2004	C2024	2012	10	699,75
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M18037	MATELAS MOUSSE NERFLEX HR35 90X190X12 REF	05/10/2004	C2024	2012	10	77,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M18043	CERTIFICAT DE PAIEMENT N°1	15/09/2004	C2020	2012	20	27950,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M18046	ASPIRATEUR NILFISK GW235 REF SUBRA 10103177	15/10/2004	C2012	2012	10	453,34
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M18050	FOUR MICRO ONDES SHARP 20 LITRES REF 661207	07/10/2004	C2020	2012	10	78,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M18051	FOUR MICRO ONDES SHARP 20 LITRES REF 661207	07/10/2004	C2020	2012	10	78,70
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2004M18053	990 BHP RENAULT TRAFIC CB (IME)	26/10/2004	C2020	2012	5	18109,06
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2004M18054	970 BHX RENAULT TRAFIC CB (RAMEL)	26/10/2004	C2028	2012	5	17076,85
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2004M18056	916 BHR RENAULT TRAFIC CB (RAMEL)	26/10/2004	C2028	2012	5	18011,84
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2004M18057	918 BHR RENAULT TRAFIC CB (RAMEL)	26/10/2004	C2028	2012	5	17319,95

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2004M18058	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE STORES	03/09/2004	C2016	2012	10	2917,07
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2004M18059	PHOTOCOPIEUR AFICIO 1515 EQUIPE CHARGEUR DF	10/09/2004	C2024	2012	5	1106,30
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2004M18061	TRAVAUX CABLAGE INFORMATIQUE	04/10/2004	C2020	2012	5	1974,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M18075	SOMMIER PROMOTEL 20 LATTES 90X190 REF 462672	28/09/2004	C2024	2012	10	486,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M18076	SOMMIER PROMOTEL 20 LATTES 90X190 REF 462672	28/09/2004	C2024	2012	10	54,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M18080	FAUTEUIL RELAXATION 235 REF 3935670H CAMIF	18/10/2004	C2028	2012	10	264,32
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2004M18084	BANC BOIS EXOTIQUE PIET FONTE REF 479182	14/10/2004	C2011	2012	5	287,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M18102	POSTE AFTI 20 MOBIL MURAL REF SODECPA	30/10/2004	C2028	2012	10	31,00
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2004M18110	878 BHW RENAULT KANGOO 15D65 (IME)	19/10/2004	C2020	2012	5	19834,70
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2004M18111	989 BHP RENAULT KANGOO (CENTRE MATERNEL)	26/10/2004	C2027	2012	5	8976,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M18115	CENTRALE VAPEUR MINNESOTA REF DB400	29/10/2004	C2015	2012	5	149,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M18117	CONTROLE TECHNIQUE BUREAU VERITAS	01/12/2004	C2020	2012	20	5690,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M18118	REFECTION DE REVETEMENT DU SOL BATIMENT A	02/12/2004	C2012	2012	20	12392,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M18220	ASPIRATEUR POUSSIERE REF SPE 9025000405	24/11/2004	C2020	2012	5	251,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2004M18224	MISE EN CONFORMITE INSTAL° THERMIQUES /	25/11/2004	C2011	2012	20	1930,65
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2004M18225	MUR TACTILE / LOOPINGS / FIBRES OPTIQUES	29/11/2004	C2020	2012	10	3798,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M18255	MATELAS 90X190 MOUSSE POLYURETHANE REF5614	26/11/2004	C2027	2012	10	2440,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M18256	MATELAS 90X190 MOUSSE POYURETHANNE	26/11/2004	C2027	2012	5	67,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M18258	FAUTEUIL VOLTAIRE CHATEL HETRE REF	13/12/2004	C2012	2012	10	1093,14
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M18259	CANAPE 3 PLACES REF 741/3P STRUCTURE31	09/12/2004	C2020	2012	10	2387,22
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2004M18260	CANAPE 2 PLACES REF 770/2P STRUCTURE31	09/12/2004	C2020	2012	10	1193,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2004M18262	REMPLACEMENT LECTEUR PORTES ASCENSEUR	02/12/2004	C2016	2012	10	717,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18276	REFECTION DU SOL DE LA TERRASSE	01/01/2005	C2012	2012	20	9092,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18278	DIAGNOSTIC SOLIDITE ET SECURITE	01/01/2005	C2027	2012	20	2688,61
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18282	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES	01/01/2005	C2012	2012	20	4958,07
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18287	BUREAU PLAN COMPACT STRUCTURE 31	03/03/2005	C2016	2012	10	352,82
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18288	MOBILIER BUREAU CAISSON MOBILE 3 TIROIRS	03/03/2005	C2016	2012	10	179,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18289	ARMOIRE HAUTE A RIDEAUX STRUCTURE 31	03/03/2005	C2016	2012	10	395,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18295	MEUBLE TV / HIFI	01/01/2005	C2012	2012	10	2279,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18299	REFECTION CHAUFFERIE	01/01/2005	C2022	2012	20	2573,97
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2005M18304	APPAREIL OXYMETRE 8500 MA BASTIDE	17/01/2005	C2020	2012	10	1010,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18321	MISSION REFECTION D'UNE CHAUFFERIE RPA QUAI	01/01/2005	C2011	2012	20	2573,97
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18328	LIT 6000 90X190 SOUVIGNET	01/01/2005	C2027	2012	10	6378,43
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18329	CHEVET 6000 PLATEAU 44,5X38 SOUVIGNET	01/01/2005	C2027	2012	10	3648,57
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18330	COMMODE S.6000 ARCHIPEL SOUVIGNET	01/01/2005	C2027	2012	10	4816,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18331	ARMOIRE S.6000 ARCHIPEL 2 PORTES/PIEDS	01/01/2005	C2027	2012	10	5562,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18333	ARMOIRE 6000 1 PORTE/PIED SOUVIGNET	01/01/2005	C2027	2012	10	290,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18335	CHAISE 160 PIETEMENT COULEUR SOUVIGNET	01/01/2005	C2027	2012	10	4494,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18336	MISSION REFECTION D'UNE CHAUFFERIE 7 DENIERS	01/01/2005	C2012	2012	20	2573,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18339	ENSEMBLE DE 86 BOITES AUX LETTRES CTS	01/01/2005	C2012	2012	10	7449,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18352	MICRO ONDES 20L MARQUE LG	21/01/2005	C2028	2012	5	69,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18353	THERMOMETRE INFRA ROUGE VISEE LASER POUR	25/01/2005	C2028	2012	5	586,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18354	THERMOMETRE INFRA ROUGE VISEE LASER POUR	25/01/2005	C2028	2012	5	117,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18358	MICRO ONDES 20L MARQUE LG	31/01/2005	C2025	2012	5	69,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18359	ASPIRATEUR CUVE 1500W 20L MARQUE ROWENTA	31/01/2005	C2025	2012	5	112,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18371	REMPLACEMENT CARTE SUR CONTRÔLE	31/01/2005	C2027	2012	10	2844,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18372	OUVRE BOITE MANUEL INOX	10/02/2005	C2011	2012	5	292,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18376	COMBINE DVD / MAGNETOSCOPE THOMSON	28/02/2005	C2011	2012	5	197,34
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M18408	INTERVENTION SUR SITE EPHAD COLOMBETTE	21/01/2005	C2016	2012	3	1364,28
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18422	TABLE PRELAVAGE MARQUE AVINOX 18/10	30/04/2005	C2024	2012	10	1243,84
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18425	TABLE DE SORTIE AVINOX 800X600X850MM	30/04/2005	C2024	2012	10	574,08
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18427	MEUBLE DE RANGEMENT AVINOX 2200X700X850MM	30/04/2005	C2024	2012	10	1853,80
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18429	FORFAIT MONTAGE DES APPAREILS	30/04/2005	C2024	2012	10	243,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18443	AMENAGEMENT CUISINE	08/03/2005	C2025	2012	20	12051,14
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18447	CLOISON MOBILIER POUR CHAMBRE ENFANT	03/05/2005	C2028	2012	20	5505,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18455	REFECTION D'UNE CLOTURE MITOYENNE	17/03/2005	C2020	2012	20	1381,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18458	ASPIRATEUR TRINEAU BOSCH 1500W	01/04/2005	C2012	2012	5	77,74

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18464	TELEVISEUR THOMSON 63 CM	01/04/2005	C2020	2012	5	281,06
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18465	MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS	13/04/2005	C2011	2012	20	3035,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18470	MISE EN CONFORMITE DE L'ASCENSEUR	17/03/2005	C2011	2012	20	844,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18475	MACHINE A CAFE MOKASERVER VL82 2 VERSEUSES	04/04/2005	C2013	2012	10	394,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18476	MACHINE A CAFE MOKASERVER VL 2 VERSEURS	25/04/2005	C2014	2012	10	394,68
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18520	REMPLACEMENT DE LA CARTE MERE CENTRALE	12/05/2005	C2025	2012	10	1268,11
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2005M18537	FOURNITURE ET POSE D'UN STORE	31/05/2005	C2020	2012	10	1432,81
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2005M18541	TABLE D'ALITE AC805 VIL01 CODE 8015311	03/05/2005	C2011	2012	7	253,13
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18546	ISOLATION PHONIQUE BUREAU ET SALLE REUNION	31/05/2005	C2028	2012	20	3256,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18547	MISE EN CONFORMITE DE L'ASCENSEUR	18/04/2005	C2020	2012	20	1674,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18548	DESSERTS FRAGRANCE	25/03/2005	C2016	2012	10	303,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18550	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR	17/03/2005	C2011	2012	20	960,05
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M18551	INTERVENTION SUR SITE IME	08/02/2005	C2020	2012	3	173,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18574	SECURISATION FENETRES LOGEMENTS REZ	07/07/2005	C2012	2012	20	8840,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18575	RENOVATION SALLE A MANGER (PEINTURES)	11/07/2005	C2011	2012	20	5898,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18579	ISOLATION PHONIQUE BUREAU / SALLE REUNION	13/06/2005	C2028	2012	20	2631,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18580	ISOLATION PHONIQUE BUREAU / SALLE DE REUNION	30/06/2005	C2028	2012	20	1393,34
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18618	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	06/06/2005	C2012	2012	15	10853,21
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18619	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	06/06/2005	C2016	2012	15	11541,14
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18620	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	06/06/2005	C2015	2012	15	11710,97
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18639	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	23/06/2005	C2014	2012	10	2161,38
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2005M18667	TRICYCLE TONICROSS BASIC A PROPULSION	27/06/2005	C2020	2012	10	1039,64
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2005M18668	APPUI DOS COMPLET AVEC DOSSIERE	27/06/2005	C2020	2012	10	237,16
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2005M18669	SABOTS REGLABLES AN LARGEUR JAUNE	27/06/2005	C2020	2012	10	247,08
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2005M18675	BANC BOIS EXOTIQUE REF.479182	08/07/2005	C2012	2012	5	574,20
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2005M18677	ARMOIRE A PHARMACIE A RIDEAU BASTIDE REF	30/06/2005	C2012	2012	10	1508,99
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2005M18678	TABLE DE PIQUE NIQUE REF.601143	09/08/2005	C2020	2012	5	480,01
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2005M18679	TABLETTE TELESCOPIQUE BASTIDE REF 8019211	30/06/2005	C2012	2012	10	97,44
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2005M18680	TABLETTE MEDICALE 1110X405 4 CROCHETS REF	30/06/2005	C2012	2012	10	171,92
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2005M18681	COFFRE A TOXIQUES BASTIDE REF 184871	30/06/2005	C2012	2012	10	143,27
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2005M18682	TABLE PIQUE NIQUE REF.601143	09/08/2005	C2020	2012	5	480,00
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2005M18683	MULTIROIR CRISTAL MEDICAL BASTIDE REF 8017730	30/06/2005	C2012	2012	10	397,44
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2005M18684	LEVE MALADE TEMPO AVEC CHARGES ARJO REF	20/06/2005	C2020	2012	10	3830,60
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2005M18685	TABLE VERTE CANASTA 610295	22/07/2005	C2020	2012	5	209,00
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2005M18686	FAUTEUIL DECO VERT 612172	22/07/2005	C2020	2012	5	312,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18706	ASPIRATEUR TRAIANEU 1400W GROSEIRA REF	29/06/2005	C2015	2012	5	53,82
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18708	ASPIRATEUR TRAIANEUX 1400W GROSEIRA	29/06/2005	C2016	2012	5	53,82
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18710	SONORISATION COMBINE BARTHE SONO 480W	18/07/2005	C2011	2012	5	679,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18714	CHARIOT GREEN 150 / PRESSE SODISCOL	28/07/2005	C2027	2012	5	268,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18755	LOT DE 10 MATELAS MOUSSES 90X190X12 IGNIFUGE	27/06/2005	C2028	2012	10	719,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18758	BALANCE PREPARATION AFFICHAGE DIGITAL 6 KGS	30/06/2005	C2012	2012	5	306,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18764	TABLE INOX MOBILE MARQUE AVINOX AVLIS	18/04/2005	C2025	2012	5	310,96
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18765	SITUATION N°3 / CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	23/06/2005	C2011	2012	10	570,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18766	MICRO ONDES 20L 800W LG REF GROSEIRA	04/07/2005	C2020	2012	5	69,02
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18767	LECTEUR DVD SONY DVP REF GROSEIRA	04/07/2005	C2020	2012	5	200,92
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18772	SITUATION N°1 CLIMATISATION DES LOCAUX DE VIE	31/05/2005	C2011	2012	10	15654,42
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18773	SITUATION N°1 CLIMATISATION DES LOCAUX DE VIE	31/05/2005	C2013	2012	10	5692,52
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18774	SITUATION N°1 CLIMATISATION DES LOCAUX DE VIE	31/05/2005	C2014	2012	10	4980,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18777	FONTAINE REFRIGEREE	03/08/2005	C2015	2012	10	927,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18778	FONTAINE REFRIGEREE	03/08/2005	C2016	2012	10	927,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18779	FONTAINE REFRIGEREE	03/08/2005	C2014	2012	10	927,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18780	FONTAINE REFRIGEREE	03/08/2005	C2013	2012	10	927,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18788	CHARIOT DE SERVICE INOX 3 PLATEAUX LONGUEUR	15/06/2005	C2025	2012	5	219,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18789	PANNEAU AFFICHAGE 653X484 LIEGE NATUREL	15/06/2005	C2012	2012	5	63,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18790	PANNEAU AFFICHAGE 653X484 LIEGE NATUREL	15/06/2005	C2012	2012	5	21,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18794	PANNEAU AFFICHAGE 653X484 LIEGE NATUREL	20/06/2005	C2012	2012	5	63,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18795	PANNEAU AFFICHAGE 653X484 LIEGE NATUREL	20/06/2005	C2012	2012	5	21,09

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18806	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE / HONORAIRES N°2	26/05/2005	C2016	2012	10	889,11
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18809	CLIMATISATION DES LOCAUX DE VIE / HONORAIRES	26/05/2005	C2012	2012	10	889,11
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18810	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE / HONORAIRES N°2	26/05/2005	C2011	2012	10	1143,14
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18811	CLIMATISATION LOCAUXDE VIE / HONORAIRES N°2	26/05/2005	C2013	2012	10	508,06
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18812	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE / HONORAIRES N°2	26/05/2005	C2014	2012	10	381,05
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18813	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE / HONORAIRES N°2	26/05/2005	C2015	2012	10	889,11
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18831	ARMOIRE RIDEAUX 198X120 REF UGAP 652478	30/06/2005	C2028	2012	10	308,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18917	BUREAU L140 REF UGAP 606837	18/08/2005	C2028	2012	10	279,69
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18918	CAISSON MOBILE 3 TIROIRS REF UGAP 606831	18/08/2005	C2028	2012	10	282,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18919	CAISSON MOBILE 1 TIROIR REF UGAP 606832	18/08/2005	C2028	2012	10	262,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18923	FAUTEUIL SYNCHRONE BLEU GAMME TALOA UGAP	06/07/2005	C2028	2012	10	238,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M18924	CHAISE VISITEUR GAMME TALOA REF UGAP 652065	06/07/2005	C2028	2012	10	236,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18939	MISSION CONTROLE CLIMATISAT° LOCAUX DE VIE	02/09/2005	C2012	2012	10	641,01
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18940	MISSION CONTROLE CLIMATISAT° LOCAUX DE VIE	02/09/2005	C2016	2012	10	641,01
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18941	MISSION CONTROLE CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	02/09/2005	C2015	2012	10	641,01
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18944	MISSION CONTROLE CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	02/09/2005	C2011	2012	10	824,01
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18945	MISSION CONTROLE CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	02/09/2005	C2013	2012	10	366,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18946	MISSION CONTROLE CLIMATISATION LOCAUX DE VIE	02/09/2005	C2014	2012	10	275,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18950	CENTRALE VAPEUR MINNESOTA GROSER	26/08/2005	C2027	2012	5	144,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18954	TRAVAUX MISE EN SECURITE MONTE CHARGE	09/09/2005	C2022	2012	20	2278,80
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2005M18957	VELO ENFANT 16" REF 0251668H CAMIF	31/08/2005	C2020	2012	4	153,81
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2005M18958	VELO ENFANT 20" REF 0251871M CAMIF	31/08/2005	C2020	2012	4	188,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18963	PESE BEBE ELECTRONIQUE MULTINA PLUS	11/10/2005	C2027	2012	5	209,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18967	MINI CHAINE THOMSON 2X40W REF GROSER	29/09/2005	C2029	2012	5	162,65
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M18971	REMPLACEMENT DE L'AUTOCOMMUTATEUR	07/10/2005	C2027	2012	10	11888,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18975	REFECTION DES SOLS SOUPLES ET REMISE EN	07/10/2005	C2012	2012	20	17838,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18977	PESE PERSONNE TANITA THD 305 REF COMPTOIR	06/10/2005	C2029	2012	5	37,03
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M18982	RENOVATION DE LA CUISINE	26/09/2005	C2027	2012	20	4687,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18983	MEUBLE RANGEMENT BAS INOX AVEC PORTES	30/09/2005	C2016	2012	10	1144,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18984	MATELAS MOUSSE DE REPOS 120X90 IGNIFUGE REF	29/09/2005	C2027	2012	10	1205,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18985	MATELAS MOUSSE DE REPOS 120X60 IGNIFUGE REF	29/09/2005	C2027	2012	5	30,89
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18987	GRAND BASSIN D'ANGLE ET BALLES REF WESCO	03/10/2005	C2020	2012	5	509,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18988	TAPIS DE FOND CONFORT REF 124100156 WESCO	03/10/2005	C2020	2012	5	101,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18994	CHARIOT DE SERVICE INOX 3 PLATEAUX REF UGAP	14/09/2005	C2016	2012	5	219,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18998	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE PENTAX OPTIOS55	30/08/2005	C2020	2012	5	339,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M18999	CAMESCOPE CANON MVX/250I REF RIGAUD	30/08/2005	C2020	2012	5	704,99
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2005M19009	JEU BABY BASKET GYMNOVA REF CAMIF	15/09/2005	C2020	2012	5	58,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19018	PLAN COMPTACT 90° REF 678218 UGAP	07/10/2005	C2012	2012	10	220,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19019	TABLE 80X80 ARTEENSE TIFFANY GRIS REF 650069	10/10/2005	C2027	2012	10	1398,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19020	TABLE 80X80 ARTEENSE TIFFANY GRIS REF 650069	10/10/2005	C2027	2012	10	174,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19041	RANGEMENT REF.1RG2EPL02AC	28/09/2005	C2020	2012	10	482,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19042	RANGEMENT REF.1RG2EPL02AC	28/09/2005	C2020	2012	10	482,41
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M19046	MONOBROSSE R44/180 SERIE 8518016 REF SPE	26/10/2005	C2012	2012	10	1062,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M19053	MODULE 2 PLAQUES ELECTRIQUES TRI REF 178013	25/10/2005	C2013	2012	15	898,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M19054	MODULE FRY TOP LISSE ELECTRIQUE REF 1780159	25/10/2005	C2013	2012	15	1283,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M19056	RAYONNAGE DURALINOX/POLYETHYLENE 5	25/10/2005	C2013	2012	15	551,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M19057	MATELAS DE COUCHAGE BEDDY REF CAMEL DIAM	02/11/2005	C2027	2012	5	184,82
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M19058	MATELAS DE COUCHAGE BEDDY REF CAMEL DIAM	02/11/2005	C2027	2012	5	92,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M19074	REAMENAGEMENT DE LA CUISINE TRAVAUX DE	13/10/2005	C2027	2012	10	4312,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M19075	REMPLACEMENT CANALISATIONS EAU CHAUDE ET	21/09/2005	C2028	2012	10	26906,41
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M19087	MEUBLE ADOSSE TECNOX TYPE TFGN0063	25/10/2005	C2027	2012	7	3853,52
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1908953	LOGICIEL WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL	21/10/2005	C2012	2012	3	830,04
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1908954	LOGICIEL WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL	21/10/2005	C2011	2012	3	415,02
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1908955	LOGICIEL WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL	21/10/2005	C2015	2012	3	415,02
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1908956	LOGICIEL WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL	21/10/2005	C2020	2012	3	2075,10
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1908957	LOGICIEL WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL	21/10/2005	C2028	2012	3	1660,08
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1908958	LOGICIEL WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL	21/10/2005	C2027	2012	3	415,02

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1908959	LOGICIEL WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL	21/10/2005	C2022	2012	3	3320,16
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1908960	LOGICIEL WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL	21/10/2005	C2024	2012	3	830,04
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1908961	LOGICIEL WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL	21/10/2005	C2025	2012	3	1245,06
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M19092	MEUBLE RANGEMENT TECNOX TFGN0049	25/10/2005	C2027	2012	7	996,27
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M19093	MEUBLE SOUS EVIER AVINOX 2300X800X900	25/10/2005	C2027	2012	7	1271,35
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M19094	POUBELLE MADIAL TYPE 5932	25/10/2005	C2027	2012	7	629,10
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M19095	CHARIOT BAIN MARIE HUPFER 161490	25/10/2005	C2027	2012	7	1637,32
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M19096	LOGICIEL GOLF WINDOWS 2003 LICENCE ACCESS	21/10/2005	C2029	2012	3	414,89
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M19097	FORFAIT PORT MONTAGE RACCORDEMENT SUR	25/10/2005	C2027	2012	7	569,30
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1909868	IMPRIMANTE JET ENCRE EPSON STYLUS C86	18/10/2005	C2012	2012	3	282,40
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1909869	IMPRIMANTE JET ENCRE EPSON STYLUS C86	18/10/2005	C2011	2012	3	141,20
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1909870	IMPRIMANTE JET ENCRE EPSON STYLUS C86	18/10/2005	C2015	2012	3	141,20
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1909871	IMPRIMANTE JET ENCRE EPSON STYLUS C86	18/10/2005	C2020	2012	3	706,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1909872	IMPRIMANTE JET ENCRE EPSON STYLUS C86	18/10/2005	C2028	2012	3	564,80
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1909873	IMPRIMANTE JET ENCRE EPSON STYLUS C86	18/10/2005	C2027	2012	3	141,20
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1909874	IMPRIMANTE JET ENCRE EPSON STYLUS C86	18/10/2005	C2022	2012	3	1129,60
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1909875	IMPRIMANTE JET ENCRE EPSON STYLUS C86	18/10/2005	C2024	2012	3	282,40
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M1909876	IMPRIMANTE JET ENCRE EPSON STYLUS C86	18/10/2005	C2025	2012	3	423,60
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2005M19099	IMPRIMANTE JET ENCRE CANON IP500 / GARANTIE 3	18/10/2005	C2029	2012	3	141,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M19101	MISE EN CONFORMITE CUISINE RC JOLIMONT	22/11/2005	C2013	2012	20	8579,40
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M19102	REMPLACEMENT DU BALLON DE STOCKAGE EN	24/06/2005	C2025	2012	10	1900,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19106	CAISSON MOBILE 2 TIROIRS REF UGAP 672449	17/11/2005	C2012	2012	10	235,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19107	TABLE 80X80 ARTENSE PALME PAR 2 REF UGAP	25/10/2005	C2027	2012	10	1573,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19108	TABLE 80X80 ARTENSE PALME PAR 2 REF UGAP	25/10/2005	C2027	2012	10	174,75
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M19116	ARMOIRE REFRIGEREE GASTRONORME 650L	17/11/2005	C2013	2012	10	2330,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M19118	CHARIOT MORGAN REF.700080082	27/10/2005	C2020	2012	10	741,76
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M19119	CHARIOT MORGAN REF.700080086	26/10/2005	C2025	2012	10	265,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2005M19125	LAVE LINGE FAURE 5 KGS REF GROSER A	30/11/2005	C2027	2012	5	2072,07
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2005M19139	CHALET BOIS 45 MM HELSINKI REF 610724	21/11/2005	C2027	2012	5	4053,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19141	ARMOIRE A RIDEAUX 198X60 NOIR/ERABLE	22/11/2005	C2022	2012	10	256,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19143	LITS DOUBLES S4095TGS/S4090BF	05/12/2005	C2027	2012	10	2303,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19144	LIT DOUBLE REF.S4095TGS	05/12/2005	C2027	2012	10	767,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M19146	MISE EN CONFORMITE CUISINE PLOMBERIE ET	19/10/2005	C2013	2012	20	5177,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2005M19148	FOURNITURE ET POSE DE PORTE A AME PLEINE	29/11/2005	C2013	2012	20	3687,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19166	LIT DECO 63C PROF 71 CMS VERT PISTACHE REF	16/12/2005	C2027	2012	10	1506,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19167	LIT DECO 63C PROF 71CMS BLEU REF MATHOU	16/12/2005	C2027	2012	10	1506,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2005M19168	LIT DECO 63C PROF 71 CMS BLEU REF MATHOU	16/12/2005	C2027	2012	10	301,36
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M19172	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE AGTHERM	16/12/2005	C2011	2012	10	1660,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M19173	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE AGTHERM	16/12/2005	C2013	2012	10	712,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2005M19174	CLIMATISATION LOCAUX DE VIE AGTHERM	16/12/2005	C2014	2012	10	553,01
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	2006M19180	CAUTION OPAC LOYER 59567 (47 ALLEE DE	01/02/2006	C2027	2012		232,14
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2006M19181	PORTIQUE 4 CROCHETS / NENKO	01/01/2006	C2020	2012	5	950,82
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2006M19182	BALANCOIRE PETITE / NENKO	01/01/2006	C2020	2012	5	251,16
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2006M19183	BALANCOIRE MOYENNE / NENKO	01/01/2006	C2020	2012	5	322,92
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2006M19188	JEU EQUIPEMENT SNDEZLEN MOTRICITE ENFANT /	03/01/2006	C2020	2012	10	15647,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19194	BANQUETTE COURCHEVEL / STELLA	01/01/2006	C2027	2012	10	2050,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19195	BANQUETTE COURCHEVEL / STELLA	01/01/2006	C2027	2012	10	512,42
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19196	FAUTEUIL BUREAU HARMONY NOIR / STRUCTURE 31	09/01/2006	C2027	2012	10	338,47
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19207	POUBELLE COLLECROULE 70L CARENE REF	01/01/2006	C2020	2012	5	784,56
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19208	POUBELLE COLLECROULE 70L CARENE REF BC7251	01/01/2006	C2020	2012	5	196,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2006M19219	CUISINE MISE EN CONFORMITE / BOURDARIOS	31/01/2006	C2013	2012	20	38975,83
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19231	ARMOIRE FRIGORIFIQUE 1400L MODELE INOX /	13/02/2006	C2012	2012	10	2691,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19237	CANAPE 3 PL.ACCOURDOIRS TUBE BOIS /	19/01/2006	C2020	2012	10	3760,23
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19238	BANQUETTE CLIC CLAC AMFLEX / STRUCTURE 31	19/01/2006	C2020	2012	10	320,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19239	BANQUETTE COURCHEVEL 2 PLACES TAPISSEE /	30/01/2006	C2011	2012	10	608,18
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M19252	PRECABLAGE RESEAU INFORMATIQUE / CIRCOM	01/01/2006	C2024	2012	3	1111,92
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M19253	PRECABLAGE RESEAU INFORMATIQUE / CIRCOM	01/01/2006	C2028	2012	3	167,44

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2006M19273	CLIMATISATION DES LOCAUX DE VIE / ASO	01/01/2006	C2012	2012	10	1459,42
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2006M19274	CLIMATISATION DES LOCAUX DE VIE / ASO	01/01/2006	C2016	2012	10	1581,04
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2006M19275	CLIMATISATION DES LOCAUX DE VIE / ASO	01/01/2006	C2015	2012	10	1702,65
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1928083	ORDINATEUR DELL 80 GO / ECRAN PLAT 17 DELL	13/01/2006	C2012	2012	3	1902,08
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1928084	ORDINATEUR DELL 80 GO / ECRAN PLAT 17 DELL	13/01/2006	C2011	2012	3	951,04
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1928085	ORDINATEUR DELL 80 GO / ECRAN PLAT 17 DELL	13/01/2006	C2015	2012	3	951,04
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1928086	ORDINATEUR DELL 80 GO / ECRAN PLAT 17 DELL	13/01/2006	C2020	2012	3	4755,20
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1928087	ORDINATEUR DELL 80 GO / ECRAN PLAT 17 DELL	13/01/2006	C2028	2012	3	3804,16
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1928088	ORDINATEUR DELL 80 GO / ECRAN PLAT 17 DELL	13/01/2006	C2027	2012	3	951,04
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1928089	ORDINATEUR DELL 80 GO / ECRAN PLAT 17 DELL	13/01/2006	C2022	2012	3	7608,32
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1928090	ORDINATEUR DELL 80 GO / ECRAN PLAT 17 DELL	13/01/2006	C2024	2012	3	1902,08
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1928091	ORDINATEUR DELL 80 GO / ECRAN PLAT 17 DELL	13/01/2006	C2025	2012	3	2853,12
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1928093	ORDINATEUR DELL 80 GO / ECRAN PLAT 17 DELL	13/01/2006	C2029	2012	3	951,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19287	MEUBLE LAVAGE AVINOX TYPE TSC00081 / AVLIS	17/03/2006	C2025	2012	10	1550,02
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19288	MEUBLE TRAVAIL AVINOX TYPE TF GN0049 / AVLIS	17/03/2006	C2025	2012	10	1334,74
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19289	ETAGERE MURALE AVINOX TYPE RM0026 / AVLIS	17/03/2006	C2025	2012	10	214,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19300	LECTEUR CD PIONNER DV585N / FNAC	17/02/2006	C2020	2012	5	159,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19303	MATELAS MOUSSE 90X200X15 EPAISSEUR REF	13/03/2006	C2020	2012	10	89,06
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19304	MATELAS MOUSSE 90X200X15 EPAISSEUR REF	13/03/2006	C2020	2012	10	89,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19310	FAUTEUIL REPOS STRUCTURE HETRE REF 669431 /	05/04/2006	C2029	2012	10	920,28
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19311	FAUTEUIL REPOS STRUCTURE HETRE REF 669431 /	05/04/2006	C2029	2012	10	306,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19312	FAUTEUIL SYNCHRONE VERTEAU TALOA REF 652111	30/03/2006	C2024	2012	10	243,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19314	LIT ROMA 90X200 SOMMIERS LATTES REF 676562 /	27/03/2006	C2020	2012	10	368,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2006M19319	SALLE A MANGER REFECTION / ZAFRA	19/05/2006	C2025	2012	20	5888,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2006M19320	SALLE REUNION INSONORISATION	19/05/2006	C2025	2012	20	3501,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2006M19321	SALLE A MANGER REFECTION / MARCO MARIANO	19/05/2006	C2025	2012	20	3440,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2006M19322	SALLE REUNION INSONORISATION / MARCO	19/05/2006	C2025	2012	20	3609,51
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19327	CUISINIERE CS 56000 REF.677557 / UGAP	26/04/2006	C2027	2012	5	281,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19334	MICRO-ONDES MN-E205W REF.2040070 / SCT	12/04/2006	C2025	2012	5	60,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19336	FOUR MICRO-ONDES MN E205W REF.2040070	11/04/2006	C2011	2012	5	134,92
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M19337	COPIEUR TOSHIBA SERIE FKA613296	26/04/2006	C2022	2012	3	1136,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19341	MACHINE A GLACONS REF.677051	24/04/2006	C2011	2012	10	1091,30
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1934310	TRANSFERT DONNEE BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	07/03/2006	C2011	2012	3	208,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1934311	TRANSFERT DONNEE BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	07/03/2006	C2015	2012	3	208,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1934312	TRANSFERT DONNEE BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	07/03/2006	C2020	2012	3	1040,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1934313	TRANSFERT DONNEE BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	07/03/2006	C2028	2012	3	832,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1934314	TRANSFERT DONNEE BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	07/03/2006	C2027	2012	3	208,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1934315	TRANSFERT DONNEE BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	07/03/2006	C2022	2012	3	1664,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1934316	TRANSFERT DONNEE BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	07/03/2006	C2024	2012	3	416,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1934317	TRANSFERT DONNEE BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	07/03/2006	C2025	2012	3	624,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1934319	TRANSFERT DONNEE BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	07/03/2006	C2029	2012	3	208,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M1934399	TRANSFERT DONNEE BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	07/03/2006	C2012	2012	3	416,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19344	MIXEUR REF.529837 PANOPLIE B2000	18/04/2006	C2011	2012	5	471,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19347	CHARIOT MULTI USAGES REF.660316 / UGAP	27/03/2006	C2022	2012	5	235,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19372	ARMOIRE FRIGORIFIQUE INOX 600L GASTRO / GL	05/05/2006	C2016	2012	10	2033,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19374	TABLE CENTRALE INOX 1600X700X850 / JLC	16/05/2006	C2029	2012	5	372,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19375	ARMOIRE SUSPENDUE INOX 1000X400X670 / JLC	16/05/2006	C2029	2012	5	543,22
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19376	ARMOIRE VERTICALE INOX 1000X600X1800 / JLC	16/05/2006	C2029	2012	5	1444,53
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19377	MEUBLE CENTRAL INOX 1000X700X850	16/05/2006	C2029	2012	5	972,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19378	TABLE LISSE ENTREE MACHINE /DOUCHETTE BAC /	16/05/2006	C2029	2012	5	2384,01
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2006M19379	BALANCOIRE JEU EXTERIEUR SIEGE / PARC AVENUE	31/05/2006	C2027	2012	5	3338,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19384	BUFFET ALIZE 2 PORTES REF 644987 / UGAP	17/05/2006	C2027	2012	10	335,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19385	ARMOIRE PORTES BATTANTES REF 79631 /	16/05/2006	C2028	2012	10	314,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19391	CHAISE TRAVAIL BLEUE A ROULETTE REF 930389 /	01/06/2006	C2013	2012	10	300,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2006M19422	SECURISATION ABORDS MECS RAMEL / STTL	26/07/2006	C2028	2012	20	8321,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2006M19427	CONSULTATION POUR RECONSTRUCTION MUR /	15/07/2006	C2028	2012	20	2990,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2006M19428	RENFORT PLANCHER HOURDIS / SEE NAYA	23/07/2006	C2020	2012	20	5800,60

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2006M19431	EQUIPEMENT FRIGORIFIQUE CHAMBRE FROIDE /	10/07/2006	C2012	2012	10	3857,10
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2006M19437	EQUIPEMENT JEUX EXTERIEURS / LOISIRS	31/05/2006	C2027	2012	5	1552,06
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2006M19445	FAX 1120L REF A4129421174 / RICOH	12/06/2006	C2016	2012	3	382,72
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2006M19446	STORE SCREEN VERANDA REMISE EN ETAT / ADS	25/08/2006	C2020	2012	20	2475,72
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19462	MEUBLE HAUT MURAUX BLANC / STRUCTURE 31	30/06/2006	C2024	2012	10	251,16
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19463	BUFFET ALIZE 2 PORTES 2 TIROIRS / UGAP	19/07/2006	C2014	2012	10	335,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19466	ECOSTAR 530F SERIE 10087325 / MEIKO FRANCE	18/07/2006	C2013	2012	10	2092,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19467	ECOSTAR 530F SERIE 10087326	18/07/2006	C2014	2012	10	2092,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19475	LAVE VAISSELLE REF.FDF200 / SCT	08/06/2006	C2020	2012	10	319,26
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19476	ASPIRATEUR T5710 / SCT	13/06/2006	C2020	2012	10	155,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19477	ASPIRATEUR T5710 / SCT	13/06/2006	C2020	2012	5	77,76
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19485	VENTILATEUR COLONNE REF.139HO1100RE /	28/06/2006	C2025	2012	5	78,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19486	VENTILATEUR COLONNE REF.1100RE / GROSER A	28/06/2006	C2025	2012	5	39,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19493	VENTILATEUR COLONNE REF.0139HO1100RE /	29/06/2006	C2022	2012	5	157,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19494	VENTILATEUR COLONNE REF.139HO1100RE /	29/06/2006	C2022	2012	5	39,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19502	MICRO ONDE PAN 800 W REF.2040070S / SCT	07/07/2006	C2014	2012	5	60,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19504	ARMOIRE GASTRO INOX 620L / GL FROID 31	07/07/2006	C2015	2012	10	2368,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19505	CONGELATEUR 620 L GASTRO EUROFRED ISA / GL	07/07/2006	C2027	2012	10	4688,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19509	LECTEUR DVD DIVX REF.DTH 262E / SCT	16/08/2006	C2016	2012	5	84,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19512	ASPIRATEUR T5710 1800 W OCEANITO / SCT	16/08/2006	C2012	2012	10	190,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19513	LECTEUR DVD LG DTH 262 E / SCT	16/08/2006	C2014	2012	5	84,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19514	ASPIRATEUR ERGOSPACE T 5710	10/08/2006	C2011	2012	10	299,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19515	ASPIRATEUR ERGOSPACE ZE2271XXL / SCT	10/08/2006	C2015	2012	10	149,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19516	LECTEUR DVD DIVX DTH262E / SCT	10/08/2006	C2015	2012	5	84,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19517	ASPIRATEUR T 5710 / SCT	10/08/2006	C2027	2012	5	149,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19518	CHARIOT PORTE SAC REF.654719 / UGAP	25/07/2006	C2015	2012	10	512,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19519	VENTILATEUR COLONNE REF.139HO1100RE /	20/07/2006	C2029	2012	5	39,34
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19520	VENTILATEUR COLONNE REF.139HO1100RE /	20/07/2006	C2027	2012	10	236,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19521	VENTILATEUR DE TABLE D 30 / GROSER A	20/07/2006	C2027	2012	5	116,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19522	VENTILATEUR DE TABLE D.30 / GROSER A	20/07/2006	C2027	2012	5	23,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19542	ASPIRATEUR ELECTROLUX REF.2017047S / SCT	20/10/2006	C2027	2012	5	149,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IG AAC	Bien amortissable nettement	2006M19544	CUISINE MENUISERIE REMPLACEMENT / KRIKORIA	30/09/2006	C2012	2012	20	11900,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19546	POUSSETTE MIRAGE PLUS REF.03181 / PAPOUILLE	30/09/2006	C2027	2012	5	98,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19552	AUTOLAVEUSE RA 43K40 EQUIPEE / SPE	12/10/2006	C2016	2012	10	2086,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19554	TELEVISEUR THOMSON REF.2080 039	15/09/2006	C2020	2012	5	303,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19558	FOUR MICRO ONDES 800W	09/09/2006	C2015	2012	5	69,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19562	CHARIOT DE SERVICE INOX 3 PLATEAUX 645449/	06/09/2006	C2015	2012	5	223,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19564	JEU DE BAINS ENSEMBLE / NENKO	06/10/2006	C2020	2012	10	2988,68
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2006M19570	MODIFICATION INSTALLATION DECT / ETDE	22/09/2006	C2012	2012	7	2987,62
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19582	CHAISE HAUTE PRIMA PAPA / PAPOUILLE	12/10/2006	C2027	2012	10	607,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19583	VESTIAIRE MONOBLOC 1 COLONNE ET 5 CASIERS /	24/10/2006	C2022	2012	10	241,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19584	VESTIAIRE MONOBLOC 1 COLONNE ET 5 CASIERS /	20/10/2006	C2022	2012	10	241,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19589	CHAISE EMPILABLE ROUGE PRISMO / CAMIF	12/09/2006	C2020	2012	10	583,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19590	TABLE COLOMBO MERISIER 140X70 / CAMIF	12/09/2006	C2020	2012	10	789,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19591	TABLE ADDITIONNELLE MERISIER 140X70 / CAMIF	12/09/2006	C2020	2012	10	598,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2006M19593	TABLE ANGLE 90° MERISIER 70X70 / CAMIF	12/09/2006	C2020	2012	10	301,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19610	LECTEUR DVD DIVX REF 2055036K / SCT	26/10/2006	C2013	2012	5	80,55
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2006M19623	CHAUDIERE MURALE REMPLACEMENT / AGTHERM	30/11/2006	C2027	2012	10	2490,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19628	ARMOIRE A PHARMACIE EPOXY BLANC 695986 /	28/11/2006	C2027	2012	10	1476,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19629	ARMOIRE A PHARMACIE EPOXY BLANC 695986 /	28/11/2006	C2027	2012	5	40,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2006M19633	LAVE LINGE FRONTAL MIELE EASY ACCESS W1522 /	27/11/2006	C2011	2012	5	800,12
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2007M19652	FOURNITURE TRANSMETTEUR ANTI-INTRUSION /	23/01/2007	C2028	2012	10	215,28
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2007M19657	966 BWP KANGO RENAULT 5P BLANC 1,5DCI / UGAP	01/01/2007	C2028	2012	5	11408,69
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M19661	TELECOPIEUR CANON L100 LASER / SOFEB	01/01/2007	C2011	2012	10	346,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19669	ENSEMBLE DE 5 MEUBLES CHAMBRE MELAMINE /	22/01/2007	C2028	2012	10	4195,57
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19670	ENSEMBLE MEUBLES DE CHAMBRE MELAMINE /	22/01/2007	C2028	2012	10	5873,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IG AAC	Bien amortissable nettement	2007M19682	ASSISTANCE SINISTRE AU RAMEL / CABINET JULIEN	31/01/2007	C2028	2012	10	4852,85

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M19684	CONTROLE TECHNIQUE BATIMENTS /	31/01/2007	C2027	2012	10	526,24
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2007M19706	RIDEAUX FOURNITU. POSE DS STUDIOS/TISSAGES	21/03/2007	C2027	2012	10	3444,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19719	BIBLIOTHEQUE NEWPORT MODULAIRE /	02/03/2007	C2012	2012	20	2624,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19721	TABLE DIAM.1200 HETRE NATUREL / STRUCTURE 31	02/03/2007	C2013	2012	20	1315,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19722	TABLE 80X80 DITO TABLE RONDE / STRUCTURE 31	02/03/2007	C2013	2012	20	397,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19723	TABLE 140X80 DITO / STRUCTURE 31	02/03/2007	C2013	2012	20	287,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19724	CANAPE ZAPA 3 PLACES MERISIERS / STRUCTURE 31	02/03/2007	C2013	2012	20	1302,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19733	SECHE LINGE A EVACUATION REF 954577 / UGAP	16/03/2007	C2027	2012	5	285,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19734	VESTIAIRES MONO COLLEC. BEIGE REF 459053 /	26/03/2007	C2012	2012	5	225,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19738	SPA HYDROPOOL H575 SERIE PRESTIGE 5 PL. /	10/01/2007	C2020	2012	15	13550,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19741	MICRO ONDES LG 20L 800X REF MS205W / SCT	24/01/2007	C2024	2012	5	63,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19742	TELEVISEUR THOMSON REF 2080313/39 / SCT	24/01/2007	C2014	2012	5	307,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19743	ASPIRATEUR ELECTROLUX ZE 2271XXL REF	24/01/2007	C2028	2012	5	150,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19745	LAVE VAISSELLE ASF 6160 REF 2051062/54 / SCT	15/02/2007	C2020	2012	5	397,22
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19746	MICRO ONDES LG 20L 800W REF 2040009B / SCT	12/02/2007	C2027	2012	5	63,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19747	MICRO ONDES LG 20L 800W REF 2040009B / SCT	12/02/2007	C2027	2012	5	63,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19748	TRANSATS CODY CHICCO REF 03107	20/02/2007	C2027	2012	5	605,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19749	CHAUFFE BIBERON AVENT REF 04120 / PAPOUILLE	20/02/2007	C2027	2012	5	76,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19750	SIEGE CHICCO KEY REF 03106 / PAPOUILLE	20/02/2007	C2027	2012	5	179,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19751	CHARIOT A LINGE PUMA REF 580914H / CAMIF	23/02/2007	C2012	2012	5	246,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19752	CHAUFFE BIBERONS AVENT REF 04120 / PAPOUILLE	14/02/2007	C2027	2012	5	304,00
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2007M19754	VELO MONOPOUSSEUR GAMME GRAND RAID /	01/01/2007	C2020	2012	4	1574,71
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19761	COMBINE CD/K7 BARTHE SONO 30 REF 2262795N /	11/04/2007	C2012	2012	5	513,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19762	MICRO VHF POUR COMBINE SONO 30 REF 262796K /	11/04/2007	C2012	2012	5	118,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19763	CHARIOT POUR SONO BARTHE REF 9318176M /	11/04/2007	C2012	2012	5	46,64
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19764	MEUBLE COURRIER AV.PORTES REF 8896111K /	06/04/2007	C2027	2012	5	1164,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19765	TELEVISEUR LG REF 2080006 / SCT	10/04/2007	C2011	2012	5	839,71
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19786	FAUTEUIL RELAXATION LAFUMA BLEU / CAMIF REF	19/04/2007	C2028	2012	10	293,02
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M19794	MUR CLOTURE REFECTION EXTERIEURE / ESPES	29/03/2007	C2028	2012	10	3831,03
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M19795	MISSION COORDINATION SECURITE INCENDIE /	22/03/2007	C2027	2012	10	1227,10
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M19800	PRECABLAGE DANS DIVERS SITE TRAVAUX /	11/05/2007	C2022	2012	3	829,99
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M19801	PRECABLAGE DANS DIVERS SITE TRAVAUX /	11/05/2007	C2028	2012	3	310,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M19802	PRECABLAGE DANS DIVERS SITE TRAVAUX /	11/05/2007	C2020	2012	3	310,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M19805	MUR CLÔTURE ET SOUTENEMT RECONSTRUCT° /	10/05/2007	C2028	2012	20	51459,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M19823	VECTORISATION PLANS PAPIER / PLANET DAO	22/05/2007	C2027	2012	20	6063,72
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19825	FOUR MICRO ONDES REF MG 20L 800W / SCT	22/05/2007	C2025	2012	5	126,13
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M19829	CONSOLIDAT°MUR CLÔTURE CUISINE ET GARAGE /	10/05/2007	C2028	2012	10	1364,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M19834	RECONSTRUCTION MUR DE CLOTURE ETUDE PLAN /	07/06/2007	C2028	2012	10	1196,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19835	SUPPORT INOX POUR CHAISE / TSM 31	07/06/2007	C2012	2012	10	765,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19842	MEUBLE AUDIOVISUEL AULNE S/ROULETTE / UGAP	30/05/2007	C2027	2012	10	450,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19843	POSTE INFORMATIQUE 70X70 SUPPORT UNITE /	29/05/2007	C2022	2012	10	564,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19844	POSTE INFORMATIQUE 70X70 SUPPORT UNITE /	04/06/2007	C2028	2012	10	188,25
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	2007M19846	LOGICIEL OPENGOUV OFFICE PRO PLUS 2007F /	31/05/2007	C2029	2012	2	481,78
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	2007M19848	LOGICIEL OPENGOUV OFFICE PRO PLUS 2007F /	31/05/2007	C2027	2012	2	481,27
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	2007M19851	LOGICIEL OPENGOUV OFFICE PRO PLUS 2007F /	31/05/2007	C2020	2012	2	1443,81
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	2007M19853	LOGICIEL OPENGOUV OFFICE PRO PLUS 2007F /	31/05/2007	C2022	2012	2	1443,81
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M19857	IMPRIMANTE HP JET D'ENCRE HP OJ PRO K5400 /	30/05/2007	C2022	2012	5	373,50
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M19859	IMPRIMANTE JET D'ENCRE HP OJ PRO K5400 / UGAP	30/05/2007	C2020	2012	5	373,50
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M19863	IMPRIMANTE JET D'ENCRE HP OJ PRO K5400 / UGAP	30/05/2007	C2027	2012	5	124,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19865	TAPIS SOL SAUMON 150X135 ANTIDERAPANT /	08/06/2007	C2020	2012	5	221,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19866	TAPIS SOL EN 3 PARTIE SAUMON 290X288 / CAMEL	08/06/2007	C2020	2012	10	1009,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19867	PROTECTION ANGLE MENTHE 12X12X100 / CAMEL	08/06/2007	C2020	2012	5	121,28
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19868	PROTECTION RADIATEUR MENTHE 90X117X2 /	08/06/2007	C2020	2012	5	84,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19875	BANQUETTE FONTENELLE 2 PLACES HETRE ROSE /	15/06/2007	C2011	2012	10	421,20
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2007M19879	327 CAB RENAULT MASTER MOBILITE REDUIT 9	14/06/2007	C2020	2012	4	40663,17
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19888	APPAREIL PHOTO A550 POWER PLUS CANON / SCT	26/06/2007	C2029	2012	10	256,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19934	CHAISE HAUTE OMEGA 5938 / RIVADIS	04/06/2007	C2027	2012	10	4215,24

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M19935	CHAISE HAUTE OMEGA 5938 / RIVADIS	04/06/2007	C2027	2012	10	117,03
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M19945	PRECABLAGE INFORMATIQUE TRAVAUX CIRCOM	03/08/2007	C2029	2012	3	310,96
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M19946	PRECABLAGE INFORMATIQUE TRAVAUX CIRCOM	03/08/2007	C2020	2012	3	495,14
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2007M19960	BANC LAMES EN BOIS EXOTIQUE FONTE REF	09/07/2007	C2012	2012	5	448,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19963	ARMOIRE 198X120 A 4 TABLETTES DECOR BOIS /	20/07/2007	C2029	2012	10	291,15
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19964	ARMOIRE 198X120 4 TABLETTES UNICOLORE / UGAP	20/07/2007	C2029	2012	10	279,95
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19965	ARMOIRE 198X120 4 TABLETTES UNICOLORE / UGAP	20/07/2007	C2029	2012	10	377,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M19966	FAUTEUIL RELAXATION LAFUMA BLEU LAVAND /	18/07/2007	C2022	2012	10	293,02
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2007M19969	ARMOIRE A PHARMACIE REF.411802010 /	12/07/2007	C2015	2012	10	1409,08
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M19971	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS / CNIM	27/07/2007	C2020	2012	10	1145,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M19972	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS / CNIM	27/07/2007	C2024	2012	10	4357,16
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2007M19973	MATELAS CENTRAL DE BRANCARD BOLERO / ARJO	16/07/2007	C2020	2012	7	202,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M19974	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS / CNIM	27/07/2007	C2011	2012	10	1716,28
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2007M19976	MATELAS LATERAL DE BRANCARD BOLERO / ARJO	16/07/2007	C2020	2012	7	124,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M20003	FOURNITURE ET POSE VOLETS ROULANTS / ADS	10/08/2007	C2015	2012	10	798,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M20004	REAM. SERVICES CHAUFFAGE VMC PLOMBERIE	14/08/2007	C2027	2012	20	6190,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M20005	REAMENAGT SERVICES MACONNERIE PLATRE /	31/07/2007	C2027	2012	20	20571,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20010	FAUTEUIL ROULANT PIETEMENT NOIR ROULETTES /	17/08/2007	C2029	2012	10	219,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20011	MICRO ONDES BLC CH / CONFORAMA	05/09/2007	C2027	2012	10	238,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2007M20019	TRAVAUX RAFFRAICHISSEMENT DE PIECES /	17/08/2007	C2027	2012	10	2177,32
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2007M20026	STORE CORBEILLE ARMATURE ALU + TOILE / ADS	09/08/2007	C2029	2012	10	1399,32
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20030	UNITE CENTRALE HP ATHLON 512MO / UGAP	22/08/2007	C2029	2012	3	476,10
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20032	UNITE CENTRALE HP ATHLON 512MO / UGAP	22/08/2007	C2027	2012	3	476,25
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20036	UNITE CENTRALE HP ATHLON 512 MO / UGAP	22/08/2007	C2020	2012	3	476,25
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20038	UNITE CENTRALE HP ATHLON 64 512 MO / UGAP	22/08/2007	C2022	2012	3	476,25
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20040	MONITEUR 17 LCD HP REF.969021 / UGAP	22/08/2007	C2029	2012	3	210,95
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20042	MONITEUR 17 LCD HP REF.969021 / UGAP	22/08/2007	C2027	2012	3	210,95
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20046	MONITEUR 17 LCD HP REF.969021 / UGAP	22/08/2007	C2020	2012	3	210,95
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20049	MONITEUR 17 LCD HP REF.969021	22/08/2007	C2022	2012	3	210,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20052	TELEVISEUR PHILIPS 55 CMS REF 970953 / UGAP	09/08/2007	C2022	2012	5	200,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20053	MASTER 58644 + CABLE RESEAU + GRAVEUR CDRW	22/08/2007	C2029	2012	3	59,11
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20054	CHARIOT MULTI USAGES 4 SCEAUX ET PRESSE /	31/08/2007	C2022	2012	5	237,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20056	FER A REPASSER SIEMENS REF 2003051 4 / SCT	13/08/2007	C2022	2012	5	222,36
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20057	MASTER 58644 + CABLE RESEAU + GRAVEUR CDRW	22/08/2007	C2027	2012	3	59,11
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20058	ASPIRATEUR ROWENTA CUVE EAU/POUSSIERE /	13/08/2007	C2022	2012	5	119,97
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20064	MASTER 58644 + CABLE RESEAU + GRAVEUR CDRW	22/08/2007	C2020	2012	3	59,11
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2007M20069	MASTER 58644 + CABLE RESEAU + GRAVEUR CDRW	22/08/2007	C2022	2012	3	59,11
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20073	ARMOIRES CONGELATION MOD. GE700 BT ISA / GL	13/07/2007	C2011	2012	10	5603,26
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20080	CHARIOT BAIN MARIE CHAUFFANT SAW2 /	31/07/2007	C2015	2012	5	1040,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20081	CHARIOT 2 PLATEAUX ACIER INOX AISI / COMPTOIR	31/07/2007	C2028	2012	5	318,14
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20085	CHARIOT BAIN MARIE CHAUFFANT SAW2 /	31/07/2007	C2016	2012	5	1040,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20086	CHARIOT BAIN MARIE CHAUFFANT / COMPTOIR	31/07/2007	C2013	2012	5	1040,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20093	PORTEMANTEAU METALIQUE GRIS REF 681803 /	02/07/2007	C2012	2012	5	117,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20094	PORTEMENTEAU METALIQUE GRIS REF 681803 /	02/07/2007	C2012	2012	5	58,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20096	POMME POUR COLONNE A BULLES / NENKO	19/07/2007	C2020	2012	5	92,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20097	CHARIOT A DOSSIER GRILLAGE 80CMS / CAMIF	06/07/2007	C2029	2012	5	162,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20098	MACHINE A COUDRE PFAFF TYPE 1538 / SANCHEZ	27/07/2007	C2028	2012	5	650,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20102	LAVE TETE AVEC DOUCHETTE / LYSOR LIANE	15/03/2007	C2012	2012	5	56,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20103	SECHOIR DE TABLE / LYSOR LIANE	15/03/2007	C2012	2012	5	86,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M20106	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR / CNIM	25/09/2007	C2011	2012	10	4179,91
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20110	CAISSON MOBILE REF.KO433 MD / STRUCTURE 31	13/07/2007	C2027	2012	10	218,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20112	CHAISE VISITEUR NOIR REF.AMBO/11 / STRUCTURE	13/07/2007	C2027	2012	10	143,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M20113	REAMENAGEMENT SERVICE ALARME INCENDIE /	28/08/2007	C2027	2012	10	3799,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M20115	REAMENAGEMENT SERVICES PEINTURES / SPIDECO	12/09/2007	C2027	2012	20	7750,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M20127	REAMENAGEMENT SERVICES GNERAUX ADMINIST. /	10/10/2007	C2027	2012	10	3592,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M20132	REAMENAGEMENT SERVICES GNERAUX CLIM. /	30/08/2007	C2027	2012	10	1313,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20146	VESTIAIRE 2 CASES REF.459053K 01 / UGAP	02/10/2007	C2027	2012	10	226,55

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2007M20150	STORES ET RIDEAUX FOURNITURE ET POSE /	08/10/2007	C2022	2012	20	4064,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20151	PLAN DE TRAVAIL 140X80 REF.BR143MDA/	27/09/2007	C2027	2012	10	224,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20152	ANGLE LIAISON 90° 80X80 REF.MTA 094 /	27/09/2007	C2027	2012	10	99,27
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20153	PLAN TRAVAIL RETOUR 120X80	27/09/2007	C2027	2012	10	214,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20154	EXTENSION DEMI-LUNE 80CM REF.MTU154/	27/09/2007	C2027	2012	10	83,72
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20155	BANQUE D'ACCUEIL POSEE 80	27/09/2007	C2027	2012	10	88,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20156	CAISSON MOBILE 3 TIROIRS REF.MQ433/	27/09/2007	C2027	2012	10	218,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20157	ARMOIRE HAUTE 198X120 REF.PVR198 / STRUCTURE	27/09/2007	C2027	2012	10	401,86
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20158	PLAN DE TRAVAIL 140X80 REF.BR143MDA /	27/09/2007	C2027	2012	10	224,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20159	ANGLE DE LIAISON 90° REF.MTA094MN / STRUCTURE	27/09/2007	C2027	2012	10	99,27
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20160	PLAN DE TRAVAIL 120X80 REF.BR123MDA	27/09/2007	C2027	2012	10	214,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20161	EXTENSION DEMI-LUNE REF.MTU154MN /	27/09/2007	C2027	2012	10	83,72
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20162	CAISSON 3 TIROIRS REF.MQ433MDP / STRUCTURE	27/09/2007	C2027	2012	10	218,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20163	CHAISE VISITEUR EMPILABLE REF.AMBO/11	27/09/2007	C2027	2012	10	143,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20165	TABLE REUNION OVALE 260X110	27/09/2007	C2027	2012	10	370,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20168	CHAISE VISITEUR EMPILABLE REF.AMBO/11 /	27/09/2007	C2027	2012	10	574,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20170	BUREAU DIRECTION 200X100 REF.OR201MDA/	27/09/2007	C2027	2012	10	339,66
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20171	RETOUR COURBE 157X60 REF.OR157MD /	27/09/2007	C2027	2012	10	212,89
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20173	CREDENCE 72X158X45 REF.TR607MDA / STRUCTURE	27/09/2007	C2027	2012	10	310,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20175	TOP DE FINITION POUR CREDENCE	27/09/2007	C2027	2012	10	46,64
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20176	TABLE DE REUNION 120 CM REF.MXA191M /	27/09/2007	C2027	2012	10	179,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20178	FAUTEUIL VISITEUR 4 PIEDS REF.AMA1/1N /	27/09/2007	C2027	2012	10	217,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20180	REFRIGERATEUR / CONGELATEUR WHIRLPOOL /	19/09/2007	C2028	2012	5	545,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20181	TELEVISEUR THO 36 CMS / SCT	19/09/2007	C2028	2012	5	114,56
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20182	TABLE TOP ART 152L / SCT	06/08/2007	C2028	2012	5	276,18
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20183	SECHE LINGE MIELE T7634 / SCT	06/08/2007	C2028	2012	5	735,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20189	ASPIRATEUR ERGOSPACE REF 2017042M / SCT	16/10/2007	C2016	2012	5	158,14
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20192	RATELIER GALVANISE POUR 6 VELOS REF 935034 /	03/10/2007	C2022	2012	5	260,29
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20193	RATELIER GALVANISE POUR 6 VELOS REF 935034 /	03/10/2007	C2022	2012	5	260,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20197	FOUR MICRO ONDES REF 2040009B / SCT	12/09/2007	C2020	2012	5	63,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20198	CONGELATEUR 386 LITRES TYPE THG75 / GL FROID	30/06/2007	C2011	2012	5	777,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20201	ARMOIRE MURALE ENODIS/GUYON AU DESSUS	15/10/2007	C2013	2012	10	906,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20202	ARMOIRE MURALE ENODIS/GUYON AU DESSUS D'UN	15/10/2007	C2013	2012	10	626,56
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20203	TABLE ADOSSEE ENODIS/GUYON SERVANT A	15/10/2007	C2013	2012	10	293,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20204	MEUBLE RANGEMENT BAS ADOSSE ENODIS/GUYON	15/10/2007	C2013	2012	10	1299,16
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2007M20206	POMPE DOSEUSE TRAITEMENT ANTI CORROSION /	23/07/2007	C2029	2012	7	873,87
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2007M20212	CHARIOT DISTRIBUTION MEDICAMENTS / CIMA	24/07/2007	C2013	2012	10	1341,16
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2007M20213	PILULIER HEBDOMADAIRE HOSPITALIER LOT 5 /	24/07/2007	C2013	2012	10	537,70
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2007M20230	CYCLE D'INTERIEUR POLO S REF.7960.700 / DOM	27/06/2007	C2015	2012	7	260,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20238	FAUTEUIL CLUB ARCA REF.912210 / UGAP	12/10/2007	C2027	2012	10	2022,37
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20239	CHAUFFEUSE LAVALETTE REF.682206 / UGAP	12/10/2007	C2027	2012	10	1542,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2007M20240	CHAUFFEUSE LAVALETTE REF.682206 / UGAP	12/10/2007	C2027	2012	10	192,73
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20241	GUERIDON INOX REF.266 / DOM SANTE	28/06/2007	C2013	2012	5	210,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20242	GALERIE POUR GUERIDON REF.G16 / DOM SANTE	28/06/2007	C2013	2012	5	14,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20243	GALERIE POUR GUERIDON REF.G26 / DOM SANTE	28/06/2007	C2013	2012	5	11,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20244	TIROIR POUR GUERIDON 600X400 REF.20260 /DOM	28/06/2007	C2013	2012	5	254,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M20292	REAMENAGEMENT SERVICES MISE NORME HYGIENE	31/10/2007	C2027	2012	20	4251,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2007M20295	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR / CNIM	07/12/2007	C2016	2012	20	777,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20311	ARMOIRE INOX 630L LIEBHERR GKPV 657011 / GL	04/12/2007	C2016	2012	10	2493,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20313	VESTIAIRE MONO COLLEC. BEIGE 1 CASE / UGAP	06/12/2007	C2022	2012	5	288,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20314	VESTIAIRE 2 CASES BEIGE / UGAP	06/12/2007	C2022	2012	5	464,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20332	MEUBLE MELAMINE MODERNA / SIDER PRID	19/11/2007	C2027	2012	5	814,77
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20333	MEUBLE MELAMINE MODERNA / SIDER PRID	19/11/2007	C2027	2012	5	74,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2007M20334	FOUR MIXTE ELECTRIQUE A INJECTION / JLC	08/11/2007	C2012	2012	10	10648,00
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2007M20350	68 CCF KANGOO AUTHENTIQUE DIESEL / UGAP	22/11/2007	C2028	2012	5	10782,60
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	2008M20358	CAUTION / MORAEEL EMMANUELLE 32 RUE DES	01/01/2008	C2022	2012		1460,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20400	LOT DE 6 CASIERS INDIVIDUELS SERRURE / UGAP	01/01/2008	C2011	2012	5	265,09

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20406	CHAINE COMPACTE HOME CINEMA 5,1 SAMSUNG /	11/01/2008	C2020	2012	5	230,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20407	CHAISE ERGO TOP T6 GRIS / UGAP	11/01/2008	C2024	2012	10	194,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20408	CHAISE ERGO TOP T6 GRIS / UGAP	11/01/2008	C2024	2012	10	97,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20409	LOT DE 3 MATELAS MOUSSES 90X200X15 IGNIFUGE /	16/01/2008	C2028	2012	10	275,09
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20410	MEUBLE A CHAUSURES / BUT	01/01/2008	C2028	2012	10	396,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20417	CAISSON MOBILE 1 TIROIR PLAT PLUMIER / UGAP	07/01/2008	C2027	2012	10	190,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20418	CHAISE DE TRAVAIL NOIR ROULETTES / UGAP	04/02/2008	C2027	2012	10	151,79
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20419	CHAISE DE TRAVAIL NOIR ROULETTES / UGAP	04/02/2008	C2027	2012	10	151,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20420	TABLE BASSE PLATEAU WENGÉ / CAMIF	01/01/2008	C2027	2012	10	346,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20421	TABLE BASSE PLATEAU BOIS CLAIR / CAMIF	01/01/2008	C2027	2012	10	173,43
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20422	MEUBLE BAS 2 PORTES / NICHES MERISIER / CAMIF	01/01/2008	C2027	2012	10	166,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20423	PORTEMANTEAUX ACCUEIL BOIS MERISIER / CAMIF	01/01/2008	C2027	2012	10	94,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2008M20441	CLOTURE PERIPHERIQUE MISE EN PLACE / ESPES	08/02/2008	C2012	2012	20	12612,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2008M20453	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS / CNIM	05/02/2008	C2020	2012	20	3005,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20518	LIT ARADIS 90X200 SOMMIER PANNEAU HETRE /	06/02/2008	C2028	2012	10	523,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20521	ARMOIRE 2 PORTES ARADIS HETRE / UGAP	06/02/2008	C2028	2012	10	1350,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20523	ARMOIRE 1 PORTE ARADIS HETRE / UGAP	06/02/2008	C2028	2012	10	341,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20524	ARMOIRE 1 PORTE ARADIS HETRE / UGAP	06/02/2008	C2028	2012	10	341,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20526	TABLE BASSE RECTANGLE CRICK PLATEAU	07/02/2008	C2027	2012	10	89,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20527	PANNEAU AFFICHAGE LIEGE/ALU UGAP	08/02/2008	C2027	2012	10	44,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20528	PANNEAU AFFICHAGE LIEGE/ALU UGAP	08/02/2008	C2027	2012	10	22,11
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2008M2067119	INSTALLATION DEPLOIEMENT	11/01/2008	C2020	2012	3	418,65
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2008M2067120	INSTALLATION DEPLOIEMENT	11/01/2008	C2027	2012	3	139,55
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2008M2067121	INSTALLATION DEPLOIEMENT	11/01/2008	C2022	2012	3	418,65
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2008M2067123	INSTALLATION DEPLOIEMENT	11/01/2008	C2029	2012	3	279,10
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2008M20739	DISPOSITIF APPEL MALADE	21/02/2008	C2014	2012	10	23764,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20749	LIT ALBA PANNEAU SOMMIER A LATTES 90X190 /	10/03/2008	C2024	2012	10	2082,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20750	CHEVET TABOURET ALBA 38X41X46 HETRE / UGAP	10/03/2008	C2024	2012	10	449,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20751	CHEVET TABOURET ALBA 38X41X46 HETRE / UGAP	10/03/2008	C2024	2012	10	44,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20767	BERCEAU COQUE MATELAS / UGAP	26/02/2008	C2027	2012	10	334,11
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20768	BERCEAU COQUE MATELAS / UGAP	26/02/2008	C2027	2012	10	334,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20769	FAUTEUIL TOURNANT TISSU CORAIL / UGAP	12/02/2008	C2027	2012	10	105,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20770	CHAISE 4 PIEDS TEXTILE NOIR GAMME BELLA /	12/02/2008	C2027	2012	10	336,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20773	ARMOIRE DE RANGEMENT / CAMIF	29/03/2008	C2028	2012	10	356,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20774	ARMOIRE DE RANGEMENT / CAMIF	29/03/2008	C2028	2012	10	356,41
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20801	TRANSAT SLEEPING B602A8CC / AUTOUR DE BEBE	20/03/2008	C2027	2012	5	143,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20802	TRANSAT SLEEPING B602A8CC / AUTOUR DE BEBE	20/03/2008	C2027	2012	5	35,87
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20803	ETIQUETEUSE 3 LIGNES ALPHANUMERIQUE / CALLE	29/02/2008	C2012	2012	5	498,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20804	RAYONNAGE MODULAIRE EN 90 / UGAP	02/04/2008	C2027	2012	10	1346,82
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20808	MATELAS 90X190X12 CLASSE A / UGAP	18/03/2008	C2022	2012	5	694,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20810	MATELAS 90X190X12 CLASSE A / UGAP	18/03/2008	C2022	2012	5	77,19
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2008M20817	FAUTEUIL ROULANT BLEU / UGAP	16/04/2008	C2020	2012	7	385,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20857	TELEVISEUR PHILIPS 32 PFL LCD 16/9EME / UGAP	18/04/2008	C2015	2012	5	780,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2008M20873	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS / CNIM	27/03/2008	C2011	2012	20	2932,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2008M20890	ASSERVISSEMENT PORTES CAGES ESCALIER / INEO	20/03/2008	C2024	2012	20	6876,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2008M20909	HOTTE ASPIRANTE DE CUISINE 60 CMS 350M3 / HIET	27/05/2008	C2027	2012	20	1076,10
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2008M20910	HOTTE ASPIRANTE DE CUISINE 60 CMS 350M3 / HIET	27/05/2008	C2027	2012	20	1160,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20913	MALETTE ISOTHERME SINGLE DIM INT 185X / CALLE	30/04/2008	C2012	2012	10	2053,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20914	MALETTE ISOTHERME SINGLE DIM INT 185X / CALLE	30/04/2008	C2012	2012	10	146,52
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2008M20919	COFFRE FORT COMPLICE A FIXER / DEVAUZE	12/06/2008	C2020	2012	3	1423,24
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2008M20922	TOPOGRAPHIQUE RELEVÉ / LACAZE IME	25/07/2008	C2020	2012		3360,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20957	MEUBLE HAUT MIXTE A RIDEAU GRIS / UGAP	09/05/2008	C2027	2012	10	782,95
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M20959	CAISSON MOBILE CALYPSO BOIS ACAJOU / UGAP	11/06/2008	C2027	2012	10	366,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20977	CHARIOT A PEDALE PORTE SACS / UGAP	23/06/2008	C2016	2012	5	210,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20979	CHARIOT EXPERT POLYP. BLANC / HENRI JULIEN	06/06/2008	C2011	2012	5	182,75
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20988	APPAREIL PHOTOS NIKON COOLPIX L11 / UGAP	19/05/2008	C2015	2012	5	103,85
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20989	LECTEUR THOMSON DHT DVD VIDEO / UGAP	20/05/2008	C2014	2012	5	63,05

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M20998	MINI CHAINE HIFI PHILIPS TUNER CD / UGAP	20/05/2008	C2013	2012	5	186,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21023	MICRO ONDES BLANC 900W BR SOLO 26L / SCT	31/08/2008	C2020	2012	5	99,62
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21025	ASPIRATEUR TORNADO EAU ET POUSSIÈRE / SCT	16/07/2008	C2020	2012	5	105,53
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21031	VITRINE D'AFFICHAGE PORTES COULISSANTES /	31/07/2008	C2020	2012	10	1292,73
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21032	VITRINE D'AFFICHAGE PORTES COULISSANTES /	31/07/2008	C2020	2012	10	430,89
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2008M21041	CREATION BAIES BRASSAGE LIGNES	29/08/2008	C2013	2012	3	1196,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2008M21042	CREATION BAIES BRASSAGE LIGNES	29/08/2008	C2014	2012	3	1196,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2008M21043	CREATION BAIES BRASSAGE LIGNES	29/08/2008	C2015	2012	3	1196,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21045	CHAISE PRIMA RENFORCE T6 JAUNE HETRE / UGAP	29/07/2008	C2020	2012	10	629,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21046	CHAISE PRIMA RENFORCE T6 JAUNE HETRE / UGAP	29/07/2008	C2020	2012	10	157,29
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21051	CHAUFFEUSE PODIUM TEX ANIS GRIS / UGAP	08/07/2008	C2027	2012	10	153,19
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21052	CHAUFFEUSE PODIUM TEX ANIS GRIS / UGAP	08/07/2008	C2027	2012	10	153,20
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2008M21053	CHARIOT DOUCHE CONCERTO / UGAP	30/07/2008	C2020	2012	7	2675,29
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2008M21054	CHARIOT DOUCHE CONCERTO / UGAP	30/07/2008	C2020	2012	7	3500,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21058	APPAREIL PHOTO FUJIFILM FINE PIX J10 / UGAP	25/07/2008	C2020	2012	5	144,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21063	APPAREIL PHOTO FUJIFILM PIX J10 / UGAP	25/07/2008	C2011	2012	5	144,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21064	VESTIAIRE MONO COLLEC. 1 CASE GRIS / UGAP	28/07/2008	C2011	2012	5	151,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21071	TV PLASMA 42" PANASONIC TH42PX80E / UGAP	21/07/2008	C2020	2012	5	980,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21077	CHAUFFEUSE POUSSIN 120° / CAMIF	27/06/2008	C2027	2012	10	245,19
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21078	BANQUETTE 3 PLACES POUSSIN / CAMIF	27/06/2008	C2027	2012	10	239,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21079	SIEGES MULTICOLRES LOT DE 3 / CAMIF	27/06/2008	C2027	2012	10	110,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21080	POUF CARRE POUSSIN / CAMIF	27/06/2008	C2027	2012	10	69,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21085	LAVE LINGE CHARGEMENT P/DESSUS 5,5 KGS /	03/07/2008	C2027	2012	5	403,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21086	LAVE LINGE CHARGEMENT P/LE DESSUS 5,5 KGS /	03/07/2008	C2027	2012	5	403,45
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2008M21090	MODIFICATION SYSTEME RECUPERATION EAUX	30/07/2008	C2016	2012	20	3570,06
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21093	FAUTEUIL RELAXATION / CASTORAMA	28/08/2008	C2027	2012	10	531,00
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2008M21095	CHAISE DIANA VERTE / CALLE	30/06/2008	C2027	2012	5	581,22
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2008M21096	TABLE COLOSSEO DIAM.120 VERT / CALLE	30/06/2008	C2027	2012	5	401,86
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2008M21097	TABLE COLOSSEO DIAM.120 VERT / CALLE	30/06/2008	C2027	2012	5	200,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2008M21109	REFECTION CHEMIN ACCES TERRASSEMENT /	30/09/2008	C2016	2012	20	3829,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2008M21116	PORTAIL ET AUTOMATISATION / DAURIO	27/10/2008	C2020	2012	20	5033,37
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21129	MEUBLE AUDIO VIDEO REF.903639 / UGAP	07/10/2008	C2028	2012	10	472,95
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21130	FAUTEUIL CUIR NOIR VISITEUR REF.10 / UGAP	02/10/2008	C2022	2012	10	1281,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21131	CHAISE 4 PIEDS TEXTILE NOIR BELLA / UGAP	02/10/2008	C2022	2012	10	340,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21132	FAUTEUIL TOURNANT TEXTILE NOIR BELLA / UGAP	02/10/2008	C2022	2012	10	543,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21133	FAUTEUIL TOURNANT TISSU NOIR BELLA / UGAP	02/10/2008	C2022	2012	10	106,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21134	LIT D'APPOINT GOUVERNANTE +MATELAS MOUSSE /	25/09/2008	C2022	2012	10	1483,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21135	LIT D'APPOINT GOUVERNANTE + MATELAS MOUSSE	25/09/2008	C2022	2012	10	370,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21138	BANQUETTE CLIC-CLAC BLEU / STRUCTURE 31	16/10/2008	C2028	2012	10	367,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21139	CHAUFFEUSE ANGLE 90 REF.973562 / UGAP	21/10/2008	C2022	2012	10	795,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21140	CHAUFFEUSE ANGLE 90 REF.973564 / UGAP	21/10/2008	C2022	2012	10	279,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21141	TABLE 120X80 LIHOU REF.984168 / UGAP	09/10/2008	C2020	2012	10	249,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21142	TABLE LIHOU 160X80 REF.984169 / UGAP	09/10/2008	C2020	2012	10	271,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21146	BANQUETTE CLIC-CLAC BLEU / STRUCTURE 31	16/10/2008	C2020	2012	10	735,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21160	FOUR 18L ACTIVYS / SCT	18/09/2008	C2028	2012	5	81,41
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2008M21172	CHAISE DIANA VERTE REF.40262.2 / CALLE	31/07/2008	C2020	2012	5	387,48
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2008M21173	TABLE COLOSSEO DIAMETRE 120 REF.40122.2 /	31/07/2008	C2020	2012	5	200,95
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2008M21175	TABLE COLOSSEO DIAMETRE 120 REF.40122.2 /	31/07/2008	C2020	2012	5	200,93
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2008M21179	LOT DE 4 BALANCOIRE MOYEN REF.8TTSS / NENKO	02/09/2008	C2020	2012	5	1588,29
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2008M21181	TOURELLE D'EXTRACTION SIMOUN 585 6/8 T / AVLIS	24/09/2008	C2011	2012	10	2143,23
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21184	FOUR MICRO ONDES BR SOLO 26L / SCT	16/10/2008	C2027	2012	5	99,61
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21185	FOUR MICRO ONDES BR SOLO 26L / SCT	16/10/2008	C2027	2012	5	99,63
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21187	PATERES MURALES DOUBLE A VISSER / UGAP	22/10/2008	C2020	2012	5	227,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21188	RADIO CASSETTES SONY / UGAP	13/10/2008	C2028	2012	5	144,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21191	CHAUFFE BIBERONS / LES 3 OURS	15/10/2008	C2027	2012	5	369,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21192	BABYPHONE / LES 3 OURS	15/10/2008	C2027	2012	5	91,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21193	BABYPHONE / LES 3 OURS	15/10/2008	C2027	2012	5	45,67

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21194	TAPIS DE SOL SAUMON 250X150 / CAMEL DIAM	27/10/2008	C2020	2012	5	272,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21195	TAPIS D'ACTIVITE 200X150 / CAMEL DIAM	27/10/2008	C2020	2012	5	1205,56
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2008M21198	PROGRAMME RECONSTRUCTION / IOSIS IME	31/07/2008	C2020	2012		7385,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21201	ENSEMBLE DE RAYONNAGE MODULAIRE / UGAP	19/09/2008	C2020	2012	10	830,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21202	ENSEMBLE DE RAYONNAGE / UGAP	19/09/2008	C2020	2012	10	618,91
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21206	PLAN COMPACT 90 ASYM POIRIER ALUMINIUM /	19/11/2008	C2022	2012	10	646,11
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21207	PLAN COMPACT 90 ASYM POIRIER ALUMINIUM /	19/11/2008	C2022	2012	10	646,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21208	CHAISE CLIP COQUE NOIR / UGAP	05/11/2008	C2022	2012	10	322,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21209	CHAISE CLIP COQUE NOIR / UGAP	05/11/2008	C2022	2012	10	46,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21211	TABLE RECTANGULAIRE 12 PLACES 240X120	31/10/2008	C2022	2012	10	601,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21213	ARMOIRE RIDEAUX 198X120 POIRIER ALUMINIUM /	19/11/2008	C2028	2012	10	454,15
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21224	ARMOIRE 1 PORTE ARADIS HETRE ORANGE / UGAP	18/11/2008	C2020	2012	10	314,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21225	ARMOIRE 2 PORTES ARADIS HETRE IRIS / UGAP	18/11/2008	C2028	2012	10	388,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21226	TV LCD REF.26LG3000 LG 66CM HDREADY / SCT	10/11/2008	C2028	2012	10	918,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21227	ARMOIRE 1 PORTE ARADIS HETRE IRIS / UGAP	18/11/2008	C2028	2012	10	314,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21228	TV LCD 81CM HDREADY TNT NOIR REF.32LG2000 LG	10/11/2008	C2028	2012	10	485,14
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21229	ARMOIRE 2 PORTES ARADIS HETRE IRIS / UGAP	18/11/2008	C2028	2012	10	388,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21231	MICRO ONDES 26L MECA 900W BLANC	10/11/2008	C2028	2012	10	99,61
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21234	ASPIRATEUR DC19 DYSON SANS SAC REF.2017036F /	10/11/2008	C2011	2012	5	255,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21242	COMMODE JULES 3 TIROIRS / BEBE 9	08/04/2008	C2027	2012	10	387,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21243	MEUBLE AUDIOVISUEL S/ROULETTES BEIGE / UGAP	25/11/2008	C2028	2012	10	472,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21246	COQUE DE CHAISE CITIZEN HETRE / STRUCTURE 31	06/11/2008	C2022	2012	10	538,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21248	COQUE DE CHAISE CITIZEN HETRE / STRUCTURE 31	06/11/2008	C2022	2012	10	59,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21250	VIDEOPROJECTEUR WXGA 2000 L REF.VPLEW5 / IEC	24/11/2008	C2016	2012	10	1082,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21252	VALISE PELI PC1650 NOIRE REF.1650000110E / IEC	24/11/2008	C2015	2012	10	310,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21256	SYSTEME NUMERIQUE ENCEINTES HOME CINEMA	24/11/2008	C2015	2012	10	454,48
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2008M21260	TELECOPIEUR LASER SAGEM MF 3150 / CLINIQUE	13/11/2008	C2022	2012	3	240,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21261	FUNNY BOX BLEU REF.520622 / CASTORAMA ST	01/11/2008	C2027	2012	10	268,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21264	FUNNY BOX 60 CLOWN VERT REF.288139 /	01/11/2008	C2027	2012	10	283,11
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2008M21266	ETUDE DE FAISABILITE CONSTRUCT/ DEFO IME	17/11/2008	C2020	2012		4688,32
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2008M21268	ETUDE FAISABILITE RECONSTRU / IOSIS IME	05/11/2008	C2020	2012		3976,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2008M21275	ASPIRATEUR EAU ET POUSSIERE TO833 / SCT	25/11/2008	C2012	2012	10	105,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21281	BIBLIOTHEQUE MODULAIRE ORSAY / STRUCTURE 31	08/12/2008	C2012	2012	10	2358,51
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2008M21309	BIBLIOTHEQUE FLORAC MERISIER / CAMIF	03/12/2008	C2016	2012	10	796,52
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2008M21319	REMPLACEMENT PORTAIL AUTOMATISATION /	15/12/2008	C2020	2012	10	7662,98
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	2009M21323	CAUTION HABITAT TOULOUSE LOYER 63912	31/03/2009	C2027	2012		258,42
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2009M21333	POSTE DECT 9D24 CHARGEUR ET CARTE	09/01/2009	C2012	2012	10	1695,51
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2009M21339	CENTRALE TYPE 4 CABLAGE / INEO	09/02/2009	C2014	2012	7	648,23
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2009M21343	ZGO SERIE 2643224 VEHICULE ELECTRIQUE TXT	18/03/2009	C2012	2012	5	9663,68
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2009M21346	VELO BTWIN 3 / DECATHLON	01/01/2009	C2020	2012	5	358,20
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2009M21347	VELOs 24" / DECATHLON	01/01/2009	C2020	2012	5	304,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2009M21349	REMPLACEMENT PORTE ENTREE CHRS / RES	01/01/2009	C2022	2012	20	8989,87
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2009M21369	MISSION COORDINATION SSI /SSICOOR	21/01/2009	C2027	2012	20	2863,22
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2009M21381	ELABORATION PROGRAMME CONST INTERNAT	12/03/2009	C2020	2012		1885,49
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2009M21386	ELABORATION PROG.CONSTRUCTION SEMI INTENAT	01/01/2009	C2020	2012		4399,49
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2009M21390	RIDEAUX NON FEU OSBSCURCISSANT BOREAL /	01/01/2009	C2020	2012	10	796,52
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2009M21393	POSE RIDEAUX INTERIEURS APPARTEMENTS	01/01/2009	C2027	2012	20	5842,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21406	TRANSAT PLUM LUXE / PAPOUILLE	03/03/2009	C2027	2012	5	1183,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21415	BALANCELLE GRACO 6 VITESSES / PAPOUILLE	01/01/2009	C2027	2012	5	328,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21429	CUISINIERE 50X60 REF.2041104 / SCT	30/03/2009	C2027	2012	10	253,86
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21431	REFRIGERATEUR BEKO REF.2048266 / SCT	30/03/2009	C2027	2012	10	239,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21435	LAVE LINGE REF.2050671 / SCT	30/03/2009	C2027	2012	10	292,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21438	MICRO ONDES REF.2040009 / SCT	30/03/2009	C2027	2012	10	63,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21440	REFRIGERATEUR ARA28304W8 / SCT	31/01/2009	C2020	2012	5	764,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21441	REFRIGERATEUR CTP3253 / SCT	31/01/2009	C2020	2012	5	467,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21442	MATELAS DE RECHANGE CONCERTO BASIC / UGAP	05/02/2009	C2020	2012	5	468,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21443	REFRIGERATEUR ARA28304W8 / SCT	17/03/2009	C2020	2012	5	397,70

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21444	REFRIGERATEUR ARA28304W8 / SCT	17/03/2009	C2020	2012	5	397,71
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21445	PRESSE A ROULEAU ROUGE / SPE	17/03/2009	C2020	2012	5	369,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21446	PRESSE A ROULEAU ROUGE / SPE	17/03/2009	C2020	2012	5	73,93
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21447	CHAINE COMPACTE HOME CINEMA SAMSUNG	01/01/2009	C2020	2012	5	367,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21448	LECTEUR DVD SCHNEIDER SDV 440 / UGAP	01/01/2009	C2020	2012	5	39,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21449	TABLE A REPASSER REF.2004000 / SCT	30/03/2009	C2027	2012	10	37,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21450	RADIO CASSETTES SONY / UGAP	01/01/2009	C2020	2012	5	72,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21452	FER A REPASSER 2400W 40A80 REF.2003051E / SCT	30/03/2009	C2027	2012	10	37,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21454	CAFETIERE SIE COMPAC REF.2014040 / SCT	30/03/2009	C2027	2012	10	67,02
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21457	DIABLE 250KGS BAVETTE REPLIABLE / BERNARD	15/03/2009	C2028	2012	5	143,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21458	LAVE VAISSELLE MIEL BLANC / SCT	01/01/2009	C2028	2012	5	620,48
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21459	MATELAS SIMPLE 1 PARTIE / BASTIDE	01/01/2009	C2027	2012	5	61,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21461	MATELAS QUIETUDE 90X190X12 / UGAP	14/01/2009	C2027	2012	5	694,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21462	MATELAS QUIETUDE 90X190X12 / UGAP	14/01/2009	C2027	2012	5	77,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21464	CUISSON ELECTRIQUE FAGOR 4CF644E / SCT	31/01/2009	C2027	2012	5	408,51
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21465	REFRIGERATEUR BEK 2 PORTES / SCT	31/03/2009	C2027	2012	5	239,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21484	RAYONNAGE ALUMINIUM ANODISE / RIMM FA	12/02/2009	C2012	2012	5	946,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21485	REFRIGERATEUR 2048450:399 / SCT	13/01/2009	C2024	2012	10	327,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21486	CENTRALE VAPEUR CALOR / SCT	23/02/2009	C2012	2012	5	185,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21488	TELEVISEUR LCD PANASONIC REF.2080065/800 / SCT	09/02/2009	C2016	2012	10	630,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21490	MICRO ONDES LG / SCT	31/01/2009	C2029	2012	5	63,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21535	ARMOIRE PORTES BATTANTES POIRIER ALU / UGAP	10/04/2009	C2020	2012	10	324,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21536	CHAISE PRIMA HETRE VERNI NATUREL / UGAP	10/04/2009	C2020	2012	10	704,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21538	CHAISE OUISTITI BOIS VERNI / UGAP	31/03/2009	C2020	2012	10	194,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21539	FAUTEUIL OUISTITI BOIS VERNI / UGAP	31/03/2009	C2020	2012	10	114,29
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21541	TABLE OUISTITI RECTANGLE HETRE NATUREL /	31/03/2009	C2020	2012	10	239,30
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2009M21565	AA 457BX CITROEN C8 AIRPLAY 2.0 HDI 138 CV /	19/05/2009	C2020	2012	5	25929,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21566	FAUTEUIL TOURNANT NOIR AVEC ROULETTES /	29/04/2009	C2022	2012	10	698,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21576	CANAPE CV2P EBENE SKY / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	199,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21577	MICRO ONDES BLANC MONTREAL / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	99,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21579	MEUBLE HAUT 80 2P SOFT / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	45,01
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21580	PLAN A LANGER / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	60,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21582	COMMODE 1P/2TIROIR / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	179,01
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21583	CAISSE ARMOIRE 2P / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	110,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21584	PORTE VERRE / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	100,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21586	COMM 4T ERABLE / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	89,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21587	RANGEMENT 2P/4T NAlA HETRE / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	139,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21589	TABLE BASSE RECTANGULAIRE 2 PLATEAUX /	29/04/2009	C2027	2012	10	49,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21590	ARMOIRE 2PT/1T MERISIER / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	179,01
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21591	CHEVET 1T / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	49,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21592	TABLE POIRE 80X120 POURPRE / CONFORAMA	29/04/2009	C2027	2012	10	49,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21593	SURMEUBLE A BAC COULEUR / NATHAN	11/06/2009	C2027	2012	10	184,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21595	BAC A LIVRES 4 CASES / NATHAN	11/06/2009	C2027	2012	10	149,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21596	LIT A BARREAU HETRE MASSIF VERNI / UGAP	12/01/2009	C2027	2012	10	2487,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21597	LIT A BARREAU HETRE MASSIF VERNI / UGAP	12/01/2009	C2027	2012	10	497,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21598	LIT RIO AVEC TIROIR ET MATELAS / AUTOUR DE	01/01/2009	C2027	2012	10	565,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21600	LIT SOLEIL AVEC TIROIR ET MAELAS / AUTOUR DE	01/01/2009	C2027	2012	10	413,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21601	ARMOIRE 1 PORTE ALBA 60X61X189 JAUNE / UGAP	01/01/2009	C2028	2012	10	295,49
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21602	ARMOIRE 2 PORTES ALBA 100X61X189 JAUNE / UGAP	01/01/2009	C2028	2012	10	385,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21603	CHAISE DE TRAVAIL NOIR PRUNE / UGAP	05/05/2009	C2028	2012	10	188,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21604	BANQUETTE BLEU CLIC CLAC / STRUCTURE 31	01/01/2009	C2020	2012	10	367,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21605	BUREAU DROIT 140X80 POIRIER / UGAP	23/01/2009	C2020	2012	10	347,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21606	CAISSON SUSPENDU 1 TIROIR / UGAP	23/01/2009	C2020	2012	10	370,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21629	CELLULE REFROIDISSEMENT C40 N/RL / GL FROID 31	10/04/2009	C2012	2012	15	5083,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21639	SIEGE AUTO REF.153127641 / WESCO	03/01/2009	C2020	2012	5	136,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21640	PARC MULTIFONCTION REF.153106604 / WESCO	03/01/2009	C2020	2012	5	174,27
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21641	LOT DE RAYONNAGE GALVANISE REF.678408 / UGAP	21/04/2009	C2020	2012	5	407,11

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21650	MICRO ONDES REF.2040009/79 / SCT	25/05/2009	C2022	2012	5	63,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21657	PANIER CHARIOT POUR RAMASSAGE LINGE SALE /	20/05/2009	C2020	2012	5	187,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21658	PENDERIE MOBILE / UGAP	29/05/2009	C2020	2012	5	109,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21659	LAVE VAISSELLE / SCT	29/05/2009	C2020	2012	5	774,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21661	POUBELLE A PEDALE / UGAP	09/04/2009	C2020	2012	5	464,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21676	LIT RIO 70X140 ET MATELAS / AUTOUR DE BEBE	21/04/2009	C2027	2012	10	478,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21677	COMMODE 2PORTES PAPILLON / AUTOUR DE BEBE	21/04/2009	C2027	2012	10	149,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21678	BUFFET ZEN 140X55X92 VERT ANIS / UGAP	17/06/2009	C2027	2012	10	443,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21679	BUFFET ZEN 110X55X92 KIWI / UGAP	17/06/2009	C2027	2012	10	391,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21680	TABLE KARL PIET 120X80 STRATIFIEE / UGAP	17/06/2009	C2027	2012	10	450,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21681	CHAISE KARL ASSISE DOSSIER / UGAP	17/06/2009	C2027	2012	10	679,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21682	TABLE BASSE SONIA 60X60 HETRE NATUREL / UGAP	17/06/2009	C2027	2012	10	93,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21683	CHAUFFEUSE SONIA COQUE AVEC PLACETS / UGAP	17/06/2009	C2027	2012	10	626,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21684	JARDINIERE ZEN 111X36X79 MELAMINE / UGAP	17/06/2009	C2027	2012	10	115,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21685	SALON TISSU CALI CV2 UNI BELLUNO / BUT	22/06/2009	C2027	2012	10	598,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21686	MOBILIER POIRES PAOLA / BUT	22/06/2009	C2027	2012	10	598,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21687	CALYA LIEUSE CYLINDRE / BUT	22/06/2009	C2027	2012	10	238,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21688	MEZZO MIROIR GRIS 77X97 / BUT	22/06/2009	C2027	2012	10	89,91
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21689	PARAVENT ALIX ECRU / BUT	22/06/2009	C2027	2012	10	55,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21690	MISTRAL PLAID ANIS 130X170 / BUT	22/06/2009	C2027	2012	10	23,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21691	BAC RANGEMENT JUNGLE / BUT	22/06/2009	C2027	2012	10	19,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21692	CHAISE JUNGLE / BUT	22/06/2009	C2027	2012	10	45,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21693	TABLE JUNGLE / BUT	22/06/2009	C2027	2012	10	34,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21694	TAPIS YAMBA / BUT	22/06/2009	C2027	2012	10	49,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21697	PARASOLS AVEC PIEDS / CASTORAMA	22/06/2009	C2027	2012	5	366,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21701	THERMOMETRE A INFRAROUGE / UGAP	19/06/2009	C2011	2012	5	177,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21704	DVD VHS VS280 / BUT	22/06/2009	C2027	2012	5	119,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21709	CHARIOT MODELE 20 CAISIERS / UGAP	17/06/2009	C2020	2012	5	324,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21713	ARMOIRE LIEBHERR MODELE 1470/11 INOX / GL	25/06/2009	C2027	2012	10	3570,06
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21714	TABLE BRIDGE 130X50 JAUNE / UGAP	09/06/2009	C2020	2012	10	162,60
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2009M21735	ASPIRATEUR ACCUVAC BASIC REF.184411 / BASTIDE	30/06/2009	C2020	2012	10	1079,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21741	ARMOIRE CONGELATION REF.GGPV 6570.16 / GL	22/07/2009	C2028	2012	10	2972,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21742	ARMOIRE FRIGO LIEBHERR REF.GKPV 6570 / GL	22/07/2009	C2011	2012	10	2493,66
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21745	LIT A BARREAUX REF.929320 / UGAP	27/07/2009	C2027	2012	10	2334,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21746	LIT A BARREAUX REF.929320 / UGAP	27/07/2009	C2027	2012	10	466,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21752	ASPIRATEUR TENNANT V14 REF.9025000430 / SPE	25/06/2009	C2012	2012	10	471,51
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21760	TABLE 80X80 REF.984167 / UGAP	02/07/2009	C2029	2012	10	2007,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21761	TABLE 80X80 REF.984167 / UGAP	02/07/2009	C2029	2012	10	223,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21769	VENTILATEUR REF.1037480W / SCT	17/07/2009	C2027	2012	5	67,28
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21770	VENTILATEUR REF.1037480W / SCT	17/07/2009	C2027	2012	5	33,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21778	TABLE COLOSSEO 120 / CALLE	23/06/2009	C2020	2012	10	401,86
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2009M21788	ACTIVITY GYM REF.1406 / LUDOMAINE	30/06/2009	C2027	2012	5	119,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21789	TABLE TEMP A REF.610700 / CASTORAMA ST ORENS	25/06/2009	C2020	2012	10	310,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21790	CHAISE COROLIA VERT REF.640671/CASTORAMA ST	25/06/2009	C2020	2012	10	365,47
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21791	CHAISE COROLIA VERT REF.640671/CASTORAMA ST	25/06/2009	C2020	2012	10	16,13
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2009M21792	MAISON DE CAMPAGNE REF.5096 / PAPOUILLE	30/06/2009	C2027	2012	5	399,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21803	AUTOLAVEUSE T2 43CM REF.902120055 / SPE	25/06/2009	C2020	2012	10	3161,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21811	CENTRALE VAPEUR RC160A REF.2003007G / SCT	14/08/2009	C2016	2012	10	170,77
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21812	ASPIRATEUR CUVE RU635 REF.2017017K / SCT	14/08/2009	C2016	2012	10	119,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21813	TABLE A REPASSER RTO52B3 REF.2004000L / SCT	12/08/2009	C2027	2012	5	533,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21814	TABLE A REPASSER RTO52B3 REF.2004000L / SCT	12/08/2009	C2027	2012	5	88,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21815	SIEGE AUTO JUNIOR REF.G8H98LIQE / NATAL	30/07/2009	C2025	2012	5	133,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21818	MATELAS 70X140 BAMBOU / AUTOUR DE BEBE	05/08/2009	C2027	2012	10	189,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21819	LIT RIO 70X140 / AUTOUR DE BEBE	05/08/2009	C2027	2012	10	455,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21820	LIT TIROIR 70X140 / AUTOUR DE BEBE	05/08/2009	C2027	2012	10	88,21
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21821	LIT SOLEIL 70X140 / AUTOUR DE BEBE	05/08/2009	C2027	2012	10	314,11
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21822	LIT TIROIR SOLEIL 70X140 / AUTOUR DE BEBE	05/08/2009	C2027	2012	10	99,00

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21825	TABLE RECTANGULAIRE REF.3133093708076 /	14/08/2009	C2027	2012	10	238,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21826	TABOURET TRADITION REF.3133093708083 / NATHAN	14/08/2009	C2027	2012	10	218,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21827	BANC TRADITION REF.3133093708090 / NATHAN	14/08/2009	C2027	2012	10	198,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21828	ENSEMBLE CUISINE VITAMINE 2 REF.313309399 /	14/08/2009	C2027	2012	10	619,89
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21829	LE GRAND 8 REF.3133093751164 / NATHAN	14/08/2009	C2027	2012	10	40,51
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2009M21839	STORE BANNE MOTEUR SOMFY / ADS STORES	18/08/2009	C2012	2012	10	2942,16
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2009M21840	CLIMATISATION LOT N°1 / LA CLIM	31/07/2009	C2020	2012	10	2391,36
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2009M21841	CLIMATISATION LOT N°1 / LA CLIM	31/07/2009	C2011	2012	10	2232,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21843	VENTILATEUR 40CM REF.1037480W / SCT	23/07/2009	C2027	2012	5	33,64
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21846	COMMODE 3 TIROIRS AVEC TABLE A LANGER /	25/08/2009	C2027	2012	10	413,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21848	MICRO ONDES 20 L MS2020W / SCT	19/08/2009	C2027	2012	5	216,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21851	ENSEMBLE DE MEUBLES KITCHENETTE / SIDER PRID	21/08/2009	C2027	2012	10	791,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21855	ARMOIRE LIEBHERR INOX TYPE GKPV6570/11 / GL	04/09/2009	C2024	2012	10	2493,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21859	MICRO ONDES LG MO 20L / SCR	04/08/2009	C2027	2012	5	72,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21860	FOUR MICRO ONDES COMBI 32L ELEC / SCT	04/08/2009	C2027	2012	5	221,65
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2009M21868	VELO BTWIN JEANS / DECATHLON	02/11/2009	C2028	2012	5	404,70
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2009M21869	ARTENGO 8550 NEW / DECATHLON	02/11/2009	C2028	2012	5	394,90
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2009M21870	VELO 16 SUPER T2008 / DECATHLON	02/11/2009	C2028	2012	5	269,70
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2009M21871	VELO 20 RACING BOY 2 / DECATHLON	02/11/2009	C2028	2012	5	329,70
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2009M21887	MISE EN PLACE VIDEO SURVEILL PORTAIL /	23/09/2009	C2029	2012	10	2445,53
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2009M21888	SYSTEME D'OUVERTURE CENTRE SUR GRILLE /	21/09/2009	C2029	2012	10	3033,04
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2009M21890	GROUPE FROID SILENCYS LOCAL POUBELLE / GL	24/08/2009	C2022	2012	10	3570,06
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2009M21893	CLIMATISATION LOCAUX / AGTHERM	24/08/2009	C2027	2012	10	1944,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21905	ARMOIRE 198X120 PENDERIE / UGAP	29/10/2009	C2028	2012	10	507,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21907	ARMOIRE 100X100 / UGAP	29/10/2009	C2028	2012	10	257,95
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21908	CHAISE PLIANTE MAITENAT / UGAP	29/10/2009	C2028	2012	10	177,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21911	MEUBLE A LANGER BLANC / AUTOUR DE BEBE	21/10/2009	C2027	2012	10	265,94
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21912	PAPILLON COMMODE PLAN / AUTOUR DE BEBE	21/10/2009	C2027	2012	10	136,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21913	RAYONNAGES GAMME T300 REF.969660 / UGAP	01/09/2009	C2022	2012	10	982,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21915	RAYONNAGES GAMME T300 REF.969661 / UGAP	01/09/2009	C2022	2012	10	698,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21916	RAYONNAGES GAMME T300 REF.969661 / UGAP	01/09/2009	C2022	2012	10	139,56
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21919	MATELAS REF.986346 A01 / UGAP	18/09/2009	C2027	2012	10	316,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21920	MATELAS REF.986346 / A01 / UGAP	18/09/2009	C2027	2012	10	79,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21925	TABLE A REPASSER 123X48 REF.2004000L / SCT	30/09/2009	C2027	2012	5	88,93
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21927	TABLE A REPASSER 123X48 REF.2004000L / SCT	30/09/2009	C2027	2012	5	88,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21928	REFRIGERATEUR TA12W / SCT	09/09/2009	C2027	2012	10	268,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21938	POUSSETTE GRACO MOJO COMPLETO / NATAL	23/10/2009	C2027	2012	5	93,71
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21939	SIEGE AUTO BRITAX EVOLVA / NATAL SERVICE	23/10/2009	C2027	2012	5	399,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21947	COQUE POUR CHAISES CITIZEN / STRUCTURE 31	10/09/2009	C2022	2012	10	549,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21950	COQUE POUR CHAISES CITIZEN / STRUCTURE 31	10/09/2009	C2022	2012	10	60,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M21960	POUBELLE A PEDALE SUR ROULETTES POLARIS /	12/10/2009	C2020	2012	5	464,65
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	2009M21976	CAUTION APPART.N°4 BELONGLE / ACTION HABITAT	16/11/2009	C2028	2012		780,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2009M21977	MOTORISATION VOLETS ROULANTS CHAMBRES /	28/10/2009	C2011	2012	20	14122,23
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2009M21979	RECONSTRUCTION SEMI INTERNAT / SETOMIP IME	24/11/2009	C2020	2012		18158,05
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2009M21980	AERATION VENTILATION CUISINE / RES	12/11/2009	C2022	2012	20	3480,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21990	BUREAU DROIT 120X80 POIRIER / UGAP	30/10/2009	C2028	2012	10	178,86
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21991	CAISSON SUSPENDU 3 TIROIRS PLATS PLUMIERS /	30/10/2009	C2028	2012	10	205,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21992	FAUTEUIL DE TRAVAIL EDERRA TISSU / UGAP	30/10/2009	C2028	2012	10	132,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M21993	CASIER TOLE BEIGE LOT 8 / UGAP	13/11/2009	C2020	2012	10	134,60
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2009M22005	VELO ROCKRIDER 5,0 HOMME / DECATHLON	06/11/2009	C2028	2012	5	129,90
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2009M22006	VELO ROCKRIDER 5,0 FEMME / DECATHLON	06/11/2009	C2028	2012	5	129,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M22014	CAISSON SUSPENDU 1 TIROIR PALT / UGAP	03/12/2009	C2020	2012	10	202,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M22015	TABLE LOT DE 2 BEIGE JAUNE / UGAP	03/12/2009	C2020	2012	10	345,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M22016	BUREAU DROIT 140X80 POIRIER CALVADOS / UGAP	17/11/2009	C2020	2012	10	190,25
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22019	LIT PARAPLUIE BABYMOOV LOT DE 4 / NATAL	06/11/2009	C2025	2012	5	252,11
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22020	APPAREIL SONORISATION MAGNETOPHONE DAN	04/12/2009	C2020	2012	10	863,86
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22022	MATELAS QUIETUDE 90X190X15 LOT DE 8 / UAGP	20/11/2009	C2024	2012	5	730,42

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22023	MATELAS QUIETUDE 90X190X15 LOT 20 / UGAP	20/11/2009	C2022	2012	10	1826,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22024	MATELAS QUIETUDE 90X190X15 LOT 10 / UGAP	18/11/2009	C2027	2012	5	913,03
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22026	TELEVISEUR LCD 82C HDTV / SCT	17/11/2009	C2028	2012	5	428,56
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22027	COMBI LECTEUR DVD MAGNETOSCOPE LG / SCT	17/11/2009	C2028	2012	5	59,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22031	CUISINIERE ELECTRIQUEFAG CUISSON COOKER /	27/11/2009	C2024	2012	5	371,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22032	TELEVISION LCD 80C TINTHD / SCT	27/11/2009	C2024	2012	5	645,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22033	REFRIGERATEUR BEKO T TOP 114L / SCT	27/11/2009	C2024	2012	5	479,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22036	MICRO CHAINE JVC UX LP5 / CAMIF	16/11/2009	C2020	2012	5	200,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22037	RADIO PHILIPS AZ 1846 / CAMIF	16/11/2009	C2020	2012	5	430,08
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2009M22038	CONSULTATION SPS / SIT N°2 / SETOMIP IME	15/12/2009	C2020	2012		3640,49
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22058	TAPIS ACTIVITES HORIZON / CAMEL DIAM	07/12/2009	C2020	2012	5	841,98
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M22059	BANQUETTE PULLMAN ADULTE / CAMEL DIAM	07/12/2009	C2020	2012	10	1082,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M22060	COIFFE ET CAISSON MOBILE MOKA ALU / UGAP	03/12/2009	C2013	2012	10	201,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M22061	CHAUFFEUSE DROITE MOUSSE BLEU / UGAP	10/12/2009	C2020	2012	10	53,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M22062	MEUBLE PORTE BATTANTES 136X100 HETRE / UGAP	10/12/2009	C2020	2012	10	580,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M22063	ARMOIRE PORTE BATTANTE PAMPLEMOUSSE /	10/12/2009	C2020	2012	10	408,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2009M22064	TABLE BANC PIQUE NIQUE EN BOIS / UGAP	09/12/2009	C2020	2012	10	349,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22066	BASCULETTE TROIS PLACE JAUNE / WESCO	02/12/2009	C2020	2012	5	64,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22067	BASCULETTE TROIS PLACES ORANGE / WESCO	02/12/2009	C2020	2012	5	60,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22072	COMBINE CUTTER COUPE LEGUMES / UGAP	03/12/2009	C2011	2012	10	2167,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22073	COIFFE CAISSON ALUMINIUM MOKA / UGAP	03/12/2009	C2014	2012	5	201,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22074	ARMOIRE PORTES BATTANTES ALUMINIUM / UGAP	03/12/2009	C2020	2012	5	324,75
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2009M22075	POUTRE LOT DE 5 VIOLETTE ROUGE / UGAP	04/12/2009	C2020	2012	5	340,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2009M22079	SCAN NB GRAND FORMAT LOT DE 19 / DIAZO	07/12/2009	C2012	2012	10	173,16
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2010M22080	REMPLACEMENT CENTRAL TELEPHONIQUE ET	12/01/2010	C2011	2012	15	49571,81
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2010M22086	AG 510NV CLIO 5P CAMPUS DYNAMIQUE / UGAP	01/01/2010	C2027	2012	5	10033,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2010M22093	REMPLACEMENT CONDUITE EVACUATION EAU USEE	25/01/2010	C2011	2012	10	2724,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2010M22096	DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE / QUALICONSULT	01/01/2010	C2027	2012	20	5262,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2010M22097	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES / ART	01/01/2010	C2028	2012	20	12258,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22105	MEUBLE AUDIOVISUEL SUR ROULETTE AULNE /	01/01/2010	C2020	2012	10	468,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22108	MEUBLE 5 CASES TOMBELAINE / UGAP	01/01/2010	C2020	2012	10	174,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22109	MEUBLE 5 CASES TOMBELAINE / UGAP	01/01/2010	C2020	2012	10	174,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22110	ARMOIRE 2 PORTES ARADIS HETRE SAUMON / UGAP	27/01/2010	C2025	2012	10	410,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22113	MICRO ONDES LG 20L / SCT	08/01/2010	C2028	2012	5	67,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22114	MICRO ONDE LG 20L / SCT	01/01/2010	C2024	2012	5	67,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22125	MACHINE A COUDRE PFAFF SELECT 3,0 / SANCHEZ	01/01/2010	C2020	2012	5	600,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22126	MATELAS QUIETUDE 90X190X14 LOT DE 5 / UGAP	01/01/2010	C2024	2012	5	456,51
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22127	TABLE A REPASSER CHAUFFANTE ASPIRANTE /	01/01/2010	C2027	2012	5	722,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2010M22141	HABILLAGE PLANCHES DE RIVES BATIMENT /	27/01/2010	C2012	2012	20	14532,63
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22144	TIROIR RANGEMENT SOUS LIT / UGAP	08/02/2010	C2025	2012	10	2062,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22145	TIROIR RANGEMENT SOUS LIT / UGAP	08/02/2010	C2025	2012	10	137,39
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22148	LIT ALBA DECOR METAL 90X190 / UGAP	05/02/2010	C2024	2012	10	702,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22149	CHEVET TABOURET ALBA 38X41X46 MELAMINE /	05/02/2010	C2024	2012	10	193,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22150	COMMODE ALBA 86X52X82 MELAMINE / UGAP	05/02/2010	C2024	2012	10	1598,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22151	CHEVET TABOURET ALBA 38X41X46 / UGAP	05/02/2010	C2024	2012	10	48,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22171	FOUR 18L / SCT	16/02/2010	C2027	2012	5	86,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22176	MONOBROSSE KARCHER BDS 43/150C SERIE	03/03/2010	C2022	2012	5	1326,79
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2010M22178	CHARIOT BRANCARD DE TRANSFERT / UGAP	16/02/2010	C2020	2012	7	1831,29
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2010M22179	CHARIOT BRANCARD DE TRANSFERT / UGAP	16/02/2010	C2020	2012	7	1831,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22200	MATELAS LOT DE 4 QUIETUDE 92X200X15 / UGAP	23/03/2010	C2020	2012	10	394,39
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22214	FAUTEUIL RELAXATION LAFUMA BLEU LAVANDE /	09/04/2010	C2028	2012	10	578,86
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22215	FAUTEUIL RELAXATION LAFUMA BLEU LAVANDE /	09/04/2010	C2028	2012	10	289,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22222	AUTOLAVEUSE T2 / SPE	09/03/2010	C2020	2012	10	3161,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22225	REFRIGERATEURU 2048072/329 / SCT	31/03/2010	C2027	2012	5	268,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22226	REFRIGERATEUR TA12W 2048072Q / SCT	30/04/2010	C2027	2012	5	268,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22228	FOURS 18L ACTIVITY CATALYSEUR / SCT	25/03/2010	C2027	2012	5	86,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22229	TELEVISEUR 82CMS SAMSUNG LCD / SCT	25/03/2010	C2012	2012	5	475,72

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2010M22238	RECONSTRUCTION IME / SETOMIP IME	28/04/2010	C2020	2012		7343,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22246	ASPIRATEUR 7,9L BLEU / UGAP	01/03/2010	C2012	2012	5	168,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22247	FOURS OV1880 18L / SCT	21/04/2010	C2027	2012	5	86,19
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22254	LIT ALBA HETRE VERT / UGAP	19/04/2010	C2020	2012	10	717,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2010M22256	REFECTION SALLE REUNION MENUISERIE BOIS /	06/04/2010	C2029	2012	20	2587,59
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22261	LOT CYLINDRE V5 ET CLE PASSE GENERAL / BLANC	06/05/2010	C2027	2012	10	1870,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2010M22270	AMELIORAT°SECURITE INCENDIE DETECTION ZONES	26/04/2010	C2027	2012	20	4189,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22278	FOUR MICRO ONDES 26L / SCT	06/05/2010	C2027	2012	5	114,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22279	COLLECTEUR A DECHETS / UGAP	06/05/2010	C2025	2012	5	180,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22281	LIT PLIANT EN TOILE / WESCO	31/03/2010	C2020	2012	10	92,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22282	LIT PLIANT NATUREL / WESCO	31/03/2010	C2020	2012	10	291,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22285	TABLE OUISTITI RECTANGLE 120X60 HETRE / UGAP	05/05/2010	C2020	2012	10	239,29
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22286	FAUTEUIL OUISTITI BOIS VERNI / UGAP	05/05/2010	C2020	2012	10	342,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22287	CHAISE OUISTITI BOIS VERNI EMPILABLE / UGAP	05/05/2010	C2020	2012	10	291,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22288	LIT EN BOIS VERNI A BARREAUX HETRE / UGAP	06/05/2010	C2027	2012	10	1399,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22289	LIT EN BOIS VERNI A BARREAUX HETRE / UGAP	06/05/2010	C2027	2012	10	466,42
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2010M22290	CHAISE METAL POMPADOUR / CASTORAMA	29/04/2010	C2022	2012	5	136,32
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2010M22291	TABLE BLANCHE FLORIS D120 / CASTORAMA	29/04/2010	C2022	2012	5	154,68
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2010M22295	MOTORISATION PORTAIL COULISSANT CLAVIER	26/04/2010	C2028	2012	7	718,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22299	FOUR MICRO ONDE LG / SCT	15/06/2010	C2022	2012	5	75,12
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2010M22301	TRANSFORMATION 10 RIDEAUX SALLE A MANGER	08/06/2010	C2012	2012	10	1466,30
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2010M22302	POSE RIDEAUX INTERIEURS / PPI	31/05/2010	C2029	2012	10	1476,22
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22304	CHAISE LOT DE 6 NOIR / UGAP	26/05/2010	C2027	2012	10	393,85
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2010M22305	BANC LAME EN BOIS NATURELLE EXOTIQUE / UGAP	27/05/2010	C2022	2012	5	777,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22310	FAUTEUIL TRAVAIL ECO TISSU / UGAP	11/06/2010	C2028	2012	10	254,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22312	SECHE MAINS AUSTRAL / SPE	04/06/2010	C2022	2012	5	765,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22313	SECHE MAINS AUSTAL / SPE	04/06/2010	C2022	2012	5	153,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22325	POUBELLE ROULANT INOX / CAMIF	17/05/2010	C2025	2012	5	243,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22332	CHARIOT A VAISSELLES ROULETTES / CADDIE	17/06/2010	C2012	2012	10	719,80
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	2010M22333	CAUTION APPART.54 RUE AUBUISSON /	28/06/2010	C2024	2012		323,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22377	CHASSIS INOX 600/600 / TSM31	09/07/2010	C2027	2012	15	1375,40
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2010M22378	RIDEAUX VOILAGES MONTAGE / OMNIUM TEXTILE	01/07/2010	C2027	2012	20	1758,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2010M22383	REFECTION SALLE REUNION ET BUREAUX /	16/07/2010	C2029	2012	10	3368,74
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22386	COMBINE MIXER FOUET MP450 / UGAP	21/07/2010	C2012	2012	5	789,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22391	CHARIOT SERVICE INOX 2 PLATEAUX / UGAP	22/07/2010	C2012	2012	5	237,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22392	CHARIOT SERVICE INOX 3 PLATEAUX / UGAP	22/07/2010	C2012	2012	5	268,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22402	BABYCOOK SORBET / NATAL	24/06/2010	C2027	2012	5	81,59
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22403	COUSSIN ALLAITEMENT GM PETIT ANE / NATAL	24/06/2010	C2027	2012	5	40,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22404	REHAUSSEUR BOOSTER BASIC / NATAL	24/06/2010	C2027	2012	5	29,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22405	ROBOT ZODIAC INDIGO EUROPE POUR PISCINE	23/07/2010	C2020	2012	5	995,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22425	CLIMATISEURS YPB 12C MOBILE / SCT	30/07/2010	C2027	2012	5	784,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22426	CLIMATISEURS YPB 12C MOBILE / SCT	30/07/2010	C2027	2012	5	392,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22427	CLIMATISEUR YPB 12C MOBILE / SCT	09/08/2010	C2027	2012	5	392,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22428	CLIMATISEUR YPB 12C MOBILE / SCT	09/08/2010	C2027	2012	5	392,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22429	MICRO ONDES LG / SCT	27/07/2010	C2027	2012	5	83,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22430	REFRIGERATEUR TA12W INDESIT / SCT	28/07/2010	C2027	2012	5	317,14
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2010M22441	FOURNITURE ET POSE RIDEAUX / OMNIUM TEXTILE	26/08/2010	C2012	2012	20	3469,52
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2010M22442	FOURNITURE ET POSE RIDEAUX INTERIEURS /	26/08/2010	C2027	2012	20	2125,71
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22446	NETTOYEUR HP EAU FROIDE REF.1086401 / UGAP	03/09/2010	C2025	2012	10	374,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22447	DIABLE PLIANT REF.2004011003 / MANUTAN	25/08/2010	C2028	2012	5	177,01
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2010M22450	RECONSTRUCTION SEMI INTERNAT / SETOMIP IME	06/10/2010	C2020	2012		18476,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22465	TRANCHEUR ARX300 REF.1108174 / UGAP	20/08/2010	C2012	2012	10	805,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2010M22478	REFECTION SALL REUNION / PEDEMAS	29/08/2010	C2029	2012	20	7554,93
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22484	CHARIOT DE SERVICE INOX 100 CM REF.1106253 /	13/09/2010	C2014	2012	5	462,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2010M22485	POSE GRILLES DEFENSE / AXILYS	05/10/2010	C2012	2012	20	3632,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22501	MACHINE A LAVER PRO IPSO TYPE HC100 / ADI	06/09/2010	C2028	2012	15	7000,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2010M22502	REMPLACEMENT BALLON PRODUCTION EAU	09/09/2010	C2020	2012	10	2177,52

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2010M22504	CLIMATISATION DAIKIN RKS50G / PUR ET SIMPLE	26/07/2010	C2011	2012	15	3391,57
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22516	POSTE INFORMATIQUE INCLINABLE / UGAP	13/09/2010	C2027	2012	10	351,50
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2010M22528	EXTOURNE DU COMPTE 238 VERS 2313 SIT.1 A 6 /	04/11/2010	C2020	2012		128661,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2010M22530	REFECTION SALLE DE BAIN REVETEMENT SOL /	14/10/2010	C2027	2012	20	3333,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22535	ARMOIRE CALYPSO 198X120X47 REF.976711 / UGAP	28/10/2010	C2027	2012	10	810,45
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22542	TABLE BASSE RONDE DIAM.70CM REF.1078681 /	12/10/2010	C2027	2012	10	124,39
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22544	TABLE BASSE RONDE DIAM.70CM REF.1078681 /	12/10/2010	C2027	2012	10	124,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22545	LOT 4 MATELAS NON FEU LIT SIMPLE ET DOUBLE /	06/10/2010	C2027	2012	5	215,61
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22550	REFRIGERATEUR 2 PORTES 230 LITRES FAURE /	15/09/2010	C2027	2012	5	316,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22551	REFRIGERATEUR 2 PORTES 230 LITRES FAURE /	15/09/2010	C2027	2012	5	316,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22560	REFRIGERATEUR FAURE / SCT	25/10/2010	C2024	2012	5	336,67
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22569	FAUTEUIL DE TRAVAIL REF.1029368 / UGAP	27/09/2010	C2013	2012	10	191,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22572	LOT 3 REHAUSSEURS BOOSTER BASIC / NATAL	25/09/2010	C2028	2012	5	189,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22576	LIT COSY 90 PIN WENGÉ REF.2099901055996 / BUT	22/10/2010	C2024	2012	10	159,00
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	2010M22601	DG PARKING N°194 SITUE 10 RUE NAPLES / MARTY	10/09/2010	C2028	2012		40,00
CCAS Finances C2	2313 - C2 Construction	Travaux en cours	2010M22603	EXTOURNE DU COMPTE 238 VERS 2313 SIT.N°7 / IME	03/12/2010	C2020	2012		170258,28
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22608	BABY FOOT INTERIEUR / UGAP	16/11/2010	C2028	2012	5	605,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22611	FAUTEUIL CLUB DREAM / UGAP	16/11/2010	C2027	2012	10	884,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22612	FAUTEUIL CLUB DREAM / UGAP	16/11/2010	C2027	2012	10	1548,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22613	FAUTEUIL DE TRAVAIL TEXTILE BELLA / UGAP	04/11/2010	C2012	2012	10	120,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22618	MICRO ONDES LG / SCT	02/12/2010	C2027	2012	5	67,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2010M22623	AMELIORATION SYSTEME SECURITE INCENDIE /	29/11/2010	C2025	2012	20	15408,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22626	FAUTEUIL TRAVAIL TERTIO CONTACT / UGAP	14/12/2010	C2025	2012	10	180,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2010M22627	FAUTEUIL TRAVAIL TERTIO CONTACT / UGAP	14/12/2010	C2025	2012	10	180,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22628	LOT DE 8 TAPIS MATELAS DE RELAXATION / UGAP	10/12/2010	C2028	2012	5	572,91
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22636	MICRO ONDES LG 20L / SCT	14/12/2010	C2028	2012	5	70,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22637	REFRIGERATEUR TOP BEKO / SCT	14/12/2010	C2028	2012	5	650,64
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2010M22638	MICRO ONDES LG / SCT	14/12/2010	C2028	2012	5	67,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22644	LOT DE 2 TABLES 70X50 REF.654084 / UGAP	01/01/2011	C2020	2012	10	149,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22652	LOT DE CHAISES PRIMA T5 REF.1089911 / UGAP	03/01/2011	C2028	2012	10	146,71
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22654	LOT DE CHAISES PRIMA T5 REF.1089913 / UGAP	03/01/2011	C2028	2012	10	146,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22656	LOT DE CHAISES PRIMA T5 REF.1089914 / UGAP	03/01/2011	C2028	2012	10	146,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22658	LOT DE CHAISES PRIMA T5 REF.1089912 / UGAP	03/01/2011	C2028	2012	10	146,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22662	LOT DE CHAISES PRIMA T5 REF.1089910 / UGAP	03/01/2011	C2028	2012	10	146,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22665	ARMOIRE 102X120 REF.977608 / UGAP	01/01/2011	C2028	2012	10	515,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22666	REHAUSSE L 120 REF.977364 / UGAP	01/01/2011	C2028	2012	10	341,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22667	TABLE DE REUNION REF.1080430 / UGAP	01/01/2011	C2028	2012	10	185,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22668	ARMOIRE 2 PORTES LINGERE REF.982540 / UGAP	10/01/2011	C2028	2012	10	467,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22669	FAUTEUIL DE TRAVAIL REF.1029367 / UGAP	06/01/2011	C2028	2012	10	379,10
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22670	REFECTION REVETEMENTS SOL RDC / ISHAAC SOLS	01/01/2011	C2027	2012	20	10987,82
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22671	CHAISE 4 PIEDS REF.1029371	06/01/2011	C2028	2012	10	340,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22673	CHAISE 4 PIEDS TISSU REF.1029371 / UGAP	06/01/2011	C2028	2012	10	170,05
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22678	RAVALEMENT FACADE / CATRA BTP	13/01/2011	C2012	2012	20	3682,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22679	RAVALEMENT FACADE / BELET ISOLATION	05/01/2011	C2012	2012	20	24167,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22680	RAVALEMENT DES FACADES / INK	05/01/2011	C2012	2012	20	50029,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22681	RAVALEMENT DES FACADES / INK	05/01/2011	C2012	2012	20	89768,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22682	RAVALEMENT DES FACADES / SUD OUEST	01/01/2011	C2012	2012	10	1214,59
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22683	RAVALEMENT DES FACADES / CATRA BTP	01/01/2011	C2012	2012	20	3708,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22696	TABEAU BLANC S/PIED MOBILE 200X60 BLANC /	01/01/2011	C2028	2012	5	356,60
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2011M22707	MISE PLACE PORTIER NORMES LOI HANDICAPE	10/01/2011	C2012	2012	10	2962,86
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22712	PANNEAU AFFICHAGE MAGNETIQUE ALU / UGAP	25/01/2011	C2020	2012	5	115,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22718	ISOLATION CHAMBRES DU RDC / MARCO MARIANO	07/02/2011	C2025	2012	20	5884,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22719	ISOLATION 5 CHAMBRES RDC DOUBLAGE / STARBAT	07/02/2011	C2025	2012	20	3541,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22728	MISE EN SECURITE INTERNAT / RIVES	01/01/2011	C2020	2012	10	2120,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22733	RAYONNAGE GALVANISE / UGAP	03/02/2011	C2016	2012	10	298,40
CCAS Finances C2	275 - C2 Dépôts	Bien non amortissable	2011M22736	DEPOT GARANTIE 42 RUE TOURAINE / HABITAT	02/05/2011	C2027	2012		291,72
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2011M22738	REMPLACEMENT ARMATURES ET STORES	14/02/2011	C2020	2012	10	7140,12

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22744	ENSEMBLE TABLE 4 CHAISES QUATRO DARK /	10/03/2011	C2027	2012	10	158,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22745	ENSEMBLE MOBILIER RANGEMENT BAHUT	10/03/2011	C2027	2012	10	761,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22772	DIAGNOSTIC PERFORMANCE ENERGETIQUE /	08/03/2011	C2016	2012	10	478,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22774	RENFORCEMENT MUR CLOTURE COTE CUISINE /	01/01/2011	C2028	2012	20	4748,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22775	AMELIORATION SECURITE REMPLACT TRUEIL	01/01/2011	C2024	2012	20	10993,10
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22780	HUMANISATION CHRS LOT MENUISERIE / ART ET	28/02/2011	C2025	2012	20	5106,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22783	DEPLACEMENT GROUPES FROIDS CLIMATISATION /	30/04/2011	C2012	2012	10	1196,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22784	RAVALEMENT FACADE SERRURERIE / SOS SO	21/02/2011	C2012	2012	10	1429,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22785	RAVALEMENT FACADE ISOLATION PEINTURE / INK	11/03/2011	C2012	2012	20	79977,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22786	PANNEAUX COMMUNICATION CHANTIER / A VOS	28/02/2011	C2012	2012	10	1542,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22787	RAVALEMENT FACADES PEINTURES / ROUDIE	10/03/2011	C2012	2012	20	23875,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22788	RAVALEMENT FACADES ISOLATION PEINTURES / INK	13/04/2011	C2012	2012	20	31847,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22789	RAVALEMENT FACADES ISOLATION PEINTURES / INK	13/04/2011	C2012	2012	20	18961,81
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22790	RAVALEMENT FACADES ZINGUERIE / CATRABTP	21/02/2011	C2012	2012	10	3248,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22796	DIAGNOSTIC PERFORMANCE ENERGETIQUE /	01/01/2011	C2020	2012	10	538,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22797	DIAGNOSTIC PERFORMANCE ENERGETIQUE /	01/01/2011	C2028	2012	10	538,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22810	TAPIS LOISIR COCOON D'ANGLE / WESCO	01/03/2011	C2028	2012	10	165,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22811	KIT COCOON N°2 MULTICOLORE / WESCO	01/03/2011	C2028	2012	10	1076,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22812	MAXI POUF CARRE FLOCONS DE MOUSSE BLEU /	01/03/2011	C2028	2012	10	203,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22818	FOUR MICRO ONDES LG 20L / SCT	15/04/2011	C2027	2012	5	76,76
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22819	ENSEMBLE CUISINE FRIGO HOTTE MO LAVE LINGE /	15/04/2011	C2027	2012	10	1462,59
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22820	MICRO CHAINE RADIO CD USB 60W MP3 / SCT	08/03/2011	C2027	2012	5	269,99
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22834	RAVALEMENT FACADES / CATRA BTP	11/05/2011	C2012	2012	20	3248,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22835	PLOMBERIE HUMANISATION CHRS / AGTHERM	31/01/2011	C2025	2012	20	6245,37
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2011M22837	EMETTEURS MEDAILLONS AVEC VOYANTS / ASCOM	15/02/2011	C2012	2012	15	9968,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22846	TELEVISEUR LCD82 / SCT	31/03/2011	C2027	2012	5	475,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22847	POUF CUBIC SOCLE BOIS LOT DE 4 / STRUCTURE 31	04/05/2011	C2020	2012	5	502,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22849	ARMOIRE 198X120 REHAUSSE MERISIER / UGAP	18/03/2011	C2027	2012	10	573,79
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22851	FAUTEUIL BUREAU TRAVAIL CUIR ET METAL / UGAP	29/03/2011	C2027	2012	10	249,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22852	FAUTEUIL BUREAU MICROFIBRE ELIOT / UGAP	29/03/2011	C2027	2012	10	571,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22853	BANQUETTE PARADISE BOIS CLEMENTINE /	10/05/2011	C2020	2012	10	670,96
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22854	CANAPE CLUB BOIS CLEMENTINE / STRUCTURE 31	10/05/2011	C2020	2012	10	985,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22862	RAVALEMENT DE FACADE / INK	23/05/2011	C2012	2012	20	37122,75
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22863	ISOLATION THERMIQUE PEINTURE / INK	23/05/2011	C2012	2012	20	15805,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22865	MISSION ESTIMATION CREATION CAGE	17/05/2011	C2022	2012	10	986,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22866	POSE GRILLES DEFENSE FENETRE CUISINE / AXILYS	02/05/2011	C2012	2012	10	3587,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22881	BANQUETTE 2 PLACES KONIKA GRIS / UGAP	13/05/2011	C2011	2012	10	290,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22882	BANQUETTE 3 PLACES KONIKA GRIS / UGAP	13/05/2011	C2011	2012	10	433,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22884	BUREAU 90X140 ET CAISSON / UGAP	05/04/2011	C2020	2012	10	622,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22885	POUTRE 3 PLACES TS / UGAP	04/04/2011	C2027	2012	10	485,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22886	CHAISE DE TRAVAIL ECO A ROULETTE / UGAP	31/03/2011	C2020	2012	10	434,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22887	PRESENTOIR FIXE MULTIFORMAT GRIS / UGAP	30/03/2011	C2011	2012	10	149,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22891	ASPIRATEUR CUVE EAU ET POUSSIERE / UGAP	15/05/2011	C2027	2012	5	116,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22893	LAVE VAISSELLE INTEGRABLE ROS / SCT	06/04/2011	C2028	2012	5	354,22
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22894	REFRIGERATEUR 330L BLANC / SCT	06/04/2011	C2028	2012	5	441,29
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22895	MICRO ONDES LG BLANC / SCT	07/04/2011	C2027	2012	5	68,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22897	TELEVISEUR LCD 82CMS / SCT	09/05/2011	C2025	2012	5	600,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22899	MICRO CHAINE CD USB MP3 / SCT	22/04/2011	C2027	2012	5	114,13
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22900	TELEVISEUR LCD 94 CMS / SCT	13/04/2011	C2013	2012	5	597,83
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22901	MICRO ONDES LG BLANC LOT DE 2 / SCT	02/05/2011	C2025	2012	5	137,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22902	CUISINIERE FAGOR COOKER / SCT	12/04/2011	C2027	2012	5	745,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M22936	FAUTEUIL ARIOSI TEXT ENDT LOT DE 2 / UGAP	26/05/2011	C2011	2012	10	157,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien non amortissable	2011M22937	LONGERON ET TABLETTES AJOURES EN ALU / ADI	25/05/2011	C2027	2012		1256,16
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22941	NETTOYEUR VAPEUR MV SPECIAL TOP / SODISCOL	26/04/2011	C2027	2012	5	1378,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22960	RAVALEMENT DE FACADES / ROUDIE	17/06/2011	C2012	2012	20	12316,97
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2011M22965	REMPLACEMENT SYSTEMES APPELS MALADES /	16/06/2011	C2013	2012	10	37342,51
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M22968	MATELAS QUIETUDE 90X190X15 LOT 5 / UGAP	13/04/2011	C2027	2012	5	451,51

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2011M22973	REMPLACEMENT SYSTEMES APPELS MALADES /	16/06/2011	C2015	2012	10	37973,08
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2011M22976	REMPLACEMENT APPEL SYSTEME MALADES /	16/06/2011	C2015	2012	7	757,31
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22977	POSE GRILLES DE DEFENSES SUR CUISINE / AXILYS	16/06/2011	C2012	2012	10	3678,07
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22983	RAVALEMENT FACADES / INK	11/07/2011	C2012	2012	20	53195,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M22984	FOURNITURE POSE SUPPORTS GRILLE DEFENSE /	10/06/2011	C2012	2012	20	2280,91
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23005	ASPIRATEUR TRaineau LG VC9093S 3366081 /	25/07/2011	C2011	2012	5	158,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M23009	REMPLACEMENT POTEAUX SUPPORT AVANT TOIT /	18/06/2011	C2012	2012	20	7638,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M23010	REMPLACEMENT DES GARDES CORPS BOIS /	21/07/2011	C2012	2012	20	1840,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M23011	REMPLACEMENT DES GARDES CORPS AVANT TOIT	27/06/2011	C2012	2012	20	9136,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23013	BANQUETTE BANTIK METAL 21445279 / ALINEA	29/06/2011	C2028	2012	10	100,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23014	MATELAS SUNNY 21818950 / ALINEA	29/06/2011	C2028	2012	10	166,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23015	COUSSIN SUNNY 21818554 / ALINEA	29/06/2011	C2028	2012	10	124,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23016	CANAPE D'ANGLE 21464607 / ALINEA	27/06/2011	C2028	2012	10	1598,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23017	TABLE BASSE BOXTER 21216084 / ALINEA	27/06/2011	C2028	2012	10	159,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23018	TABLE A LANGER MURALE REF.1086131 / UGAP	21/07/2011	C2027	2012	10	1170,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23019	TABLE A LANGER MURALE REF.1086131 / UGAP	21/07/2011	C2027	2012	10	292,66
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23020	FAUTEUIL HAUT DOSSIER PLAZA REF.1029388 /	12/04/2011	C2011	2012	10	214,25
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23028	CUISINIERE 50X60 K3C5 WFR REF.2041108 / SCT	18/07/2011	C2024	2012	5	417,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23029	CENTRALE VAPEUR RC037A REF.2089994 / SCT	11/05/2011	C2016	2012	5	185,85
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23038	CHARIOT DE LAVAGE AVEC PRESSE REF.026280	28/06/2011	C2029	2012	5	352,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M23039	DEPLACEMENT DES GROUPE FROID CLIM SIT N°2 /	15/06/2011	C2012	2012	20	1487,55
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2011M23050	BP 657ZT KANGOO EXPRESSION 1,5 DCI / UGAP	30/06/2011	C2028	2012	5	12632,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M23053	AMELIORATION ISOLEMENT FACADE / GAMBA	29/07/2011	C2016	2012	20	2392,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23056	CANAPE ET MEUBLE DE RANGEMENT / CONFORAMA	28/07/2011	C2024	2012	10	308,80
CCAS Finances C2	205 - C2 Concessions et	Bien amortissable nettement	2011M23060	PROLOGICIEL TWIN 7 / CSWIN	08/09/2011	C2021	2012	2	1794,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M23065	REFECTION PEINTURES EXTERIEURES / MARCO	28/07/2011	C2011	2012	20	16043,94
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23116	LIT TOMBELAINE SOMMIER LATTES / MATHOU	04/10/2011	C2028	2012	10	2466,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23117	ARMOIRE 2 PORTES LINGERE / MATHOU	04/10/2011	C2028	2012	10	5013,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23118	CHEVET TIROIR AVEC DOSSERET / MATHOU	04/10/2011	C2028	2012	10	1436,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23119	BUREAU NICHE TIROIR DOSSERET / MATHOU	04/10/2011	C2028	2012	10	2087,58
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23120	BUREAU NICHE TIROIR DOSSERET / MATHOU	04/10/2011	C2028	2012	10	189,81
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23121	CANAPE 3 PLACES / UGAP	21/09/2011	C2027	2012	10	1998,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23129	CHAISE LIHOUY HETRE / UGAP	21/09/2011	C2029	2012	10	1671,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23130	CHAISE LIHOU HETRE / UGAP	21/09/2011	C2029	2012	10	185,74
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23134	MATELAS A RESSORTS 90X200 / UGAP	05/09/2011	C2028	2012	10	1238,82
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23135	MATELAS A RESSORTS 90X200 / UGAP	05/09/2011	C2028	2012	10	112,53
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23159	LAVEUSE A CAPOT EOLYA TOP ET TABLE INOX /	26/09/2011	C2022	2012	15	4811,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23167	ASPIRATEUR TRaineau MIELE / DARTY	28/09/2011	C2028	2012	10	169,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23172	EMULSIONNEUR BLIXER 3 / UGAP	30/09/2011	C2027	2012	10	1380,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23173	PANNEAU D'AFFICHAGE / UGAP	22/09/2011	C2028	2012	10	925,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23174	PANNEAU D'AFFICHAGE / UGAP	22/09/2011	C2028	2012	10	84,18
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23176	ARMOIRES REFRIGEREES GN 2/1 650 LTRES / UGAP	29/09/2011	C2025	2012	10	2800,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23195	LAVEUSE A CAPOT EOLYA TOP ET TABLE INOX /	29/09/2011	C2012	2012	15	8099,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23222	CHARIOT MENAGE ET LAVAGE / UGAP	10/08/2011	C2020	2012	5	260,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23223	PRESSE A MACHOIRE / UGAP	10/08/2011	C2020	2012	5	44,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23224	CHARIOT MULTIUSAGE / UGAP	10/08/2011	C2020	2012	5	471,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23225	PRESSE A MACHOIRE / UGAP	10/08/2011	C2020	2012	5	133,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23227	MATELAS QUIETUDE 90X190X15 LOT DE 5 / UGAP	15/09/2011	C2025	2012	5	446,86
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23228	RAYONNAGE PATERES DOUBLE A FIXER / UGAP	20/09/2011	C2020	2012	5	49,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23245	ENSEMBLE RAYONNAGE / UGAP	26/09/2011	C2020	2012	5	321,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M23246	MISE EN SECURITE CHARPENTE COUVERTURE /	31/08/2011	C2020	2012	20	3745,87
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2011M23247	TRAVAUX VOIRIE POUR STATIONNEMENT / SESEN	26/10/2011	C2028	2012	20	10585,08
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2011M23248	REMPLACEMENT SYSTEMES APPELS MALADES /	10/11/2011	C2013	2012	7	1084,89
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2011M23250	REMPLACEMENT AUTOCOMMUTATEUR / TGSO	21/09/2011	C2020	2012	15	7958,18
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23263	MEUBLE 5 CASES 4 TABLETTES / UGAP	26/09/2011	C2028	2012	10	1535,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2011M23264	MEUBLE 5 CASES 4 TABLETTES / UGAP	26/09/2011	C2028	2012	10	139,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23267	MICRO CHAINE LG FB164 / DARTY PRO	28/10/2011	C2025	2012	10	175,12

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23268	FOUR MICRO ONDES SAMSUNG / DARTY	02/11/2011	C2020	2012	5	86,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23269	FOUR MICRO ONDES SAMSUNG / DARTY	25/10/2011	C2020	2012	10	96,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23270	TELEVISION LCD SONY KDL40CX520 / DRTY	25/10/2011	C2020	2012	10	516,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23274	LAVE VAISSELLE PORTE FRONTALE / BONNET	24/11/2011	C2016	2012	10	3083,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M2327417	LAVE VAISSELLE PORTE FRONTALE / BONNET	24/11/2011	C2025	2012	10	3083,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23337	TELEVISION LCD PHILIPS LOT DE 2 / DARTY	09/11/2011	C2022	2012	5	958,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23338	TELEVISION LCD PHILIPS LOT DE 2 / DARTY	27/10/2011	C2029	2012	5	957,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23340	TELEVISION LCD PHILIPS / DARTY	28/10/2011	C2014	2012	5	478,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23343	TELEVISION LCD PHILIPS / DARTY	09/11/2011	C2025	2012	5	478,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23348	TELEVISION LCD PHILIPS / DARTY	15/11/2011	C2028	2012	5	526,94
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23349	LECTEUR DVD BRANDT / DARTY	15/11/2011	C2028	2012	5	35,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23358	ARMOIRE A PHARMACIE / UGAP	17/11/2011	C2020	2012	5	55,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2011M23360	ENSEMBLE RAYONNAGE POUR CHAMBRE FROIDE /	24/11/2011	C2020	2012	10	947,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02399A	TRAVAUX DE VOIRIE	22/05/2012	C2028	2013	20	2332,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02410A	FOURNITURE DE PORTES AUTOMATIQUES	30/06/2012	C2011	2013	20	9785,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02411A	REFECTION PEINTURE	20/07/2012	C2012	2013	20	4083,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02412A	RELEVEMENT ACCES	25/07/2012	C2027	2013	20	2650,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02413A	AMENAGEMENT APPARTEMENT	21/09/2012	C2012	2013	20	1096,75
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02415A	RAVALEMENT FACADE	08/03/2012	C2012	2013	20	10742,61
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02416A	RAVALEMENT FACADE	08/03/2012	C2012	2013	20	14518,98
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02419A	MISE EN SECURITE TOITURE	27/11/2012	C2011	2013	20	309,47
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02420A	MISE EN CONFORMITE EHPA	30/11/2012	C2011	2013	20	524,75
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02421A	REPARATION ET ENTRETIEN DES TOITURES	24/11/2012	C2011	2013	20	4170,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02539A	MISE EN SECURITE	14/02/2012	C2011	2013	20	914,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02647A	REAMENAGEMENT EXTERIEUR	20/09/2011	C2022	2012	20	861,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02649A	AMENAGEMENT	17/10/2011	C2016	2012	20	118,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02652A	TRAVAUX EXTERIEURS	10/06/2011	C2012	2012	20	8633,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02653A	AMENAGEMENT ACCESSIBILITE	29/11/2011	C2029	2012	20	717,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02670A	RAVALEMENT FACADE	08/03/2012	C2012	2013	20	1772,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02671A	RAVALEMENT FACADE	08/03/2012	C2012	2013	20	15544,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02672A	RAVALEMENT FACADE	08/03/2012	C2012	2013	20	14533,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02679A	AMENAGEMENT INTERIEUR	22/05/2012	C2012	2013	20	1829,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02680A	MISE EN SECURITE INCENDIE	17/11/2011	C2020	2012	20	3820,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02685A	ASSISTANCE TECHNIQUE	02/02/2012	C2013	2013	20	956,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02686A	ASSISTANCE TECHNIQUE	02/02/2012	C2016	2013	20	956,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02687A	ASSISTANCE TECHNIQUE	02/02/2012	C2014	2013	20	956,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02688A	ASSISTANCE TECHNIQUE	02/02/2012	C2015	2013	20	956,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02689A	ASSISTANCE TECHNIQUE	02/02/2012	C2012	2013	20	956,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02690A	ASSSITANCE TECHNIQUE	02/02/2012	C2011	2013	20	956,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02691A	ASSISTANCE TECHNIQUE	29/11/2011	C2029	2012	20	956,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02692A	ASSISTANCE TECHNIQUE	02/02/2012	C2027	2013	20	956,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02698A	ASSISTANCE TECHNIQUE	02/02/2012	C2020	2013	20	956,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2012B02699A	DIAGNOSTIC	17/05/2011	C2011	2012	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2012B02707A	DIAGNOSTIC	17/05/2011	C2029	2012	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2012B02709A	DIAGNOSTIC	17/05/2011	C2016	2012	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02710A	DIAGNOSTIC	17/05/2011	C2020	2012	20	20709,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2012B02711A	DIAGNOSTIC	17/05/2011	C2028	2012	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2012B02712A	DIAGNOSTIC	17/05/2011	C2025	2012	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2012B02713A	DIAGNOSTIC	17/05/2011	C2013	2012	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2012B02714A	DIAGNOSTIC	17/05/2011	C2014	2012	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2012B02715A	DIAGNOSTIC	17/05/2011	C2012	2012	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02755A	DIAGNOSTIC	02/02/2012	C2028	2013	20	1674,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02756A	CREATION SALLE DE BAIN	02/07/2012	C2012	2013	20	2760,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02759A	MISE EN SECURITE	18/06/2012	C2020	2013	20	807,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02789A	DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE	02/02/2012	C2024	2013	20	717,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02790A	DIAGNOSTIC	02/02/2012	C2022	2013	20	956,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B02791A	DIAGNOSTIC	02/02/2012	C2025	2013	20	956,80

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B03839A	REFECTION DES ABORDS DE L'INTERNAT	31/12/2012	C2020	2013	20	4379,31
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	2012B03945	CONSTRUCTION SEMI INTERNAT IME	31/12/2015	C2020	2016	50	2656837,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2012B04720	RAVALEMENT FACADES	31/12/2012	C2012	2013	20	1583,60
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2012D02496A	ACHAT MATERIEL SPECIFIQUE - IME	23/10/2012	C2020	2013	10	7711,69
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02507A	BFV MATERIEL ELECTROMENAGER - EHPA	08/12/2012	C2016	2013	1	112,58
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02508A	BFV MATERIEL ELECTROMENAGER - EHPA	14/12/2012	C2013	2013	1	254,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D02509A	FOURNITURE VIDEO	16/12/2012	C2029	2013	10	539,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02510A	BFV MATERIEL ELECTROMENAGER - EHPA 7	16/12/2012	C2012	2013	1	107,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02512A	BFV MATERIEL ELECTROMENAGER - ESE	05/09/2012	C2024	2013	1	278,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02513A	BFV MATERIEL AUDIO - IME	02/09/2012	C2020	2013	1	203,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02516A	BFV MATERIEL DIVERS - EHPA SAINT LOUIS	17/08/2012	C2014	2013	1	151,58
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02517A	BFV MATERIEL CUISINE - EHPA COLOMBETTE	10/08/2012	C2016	2013	1	326,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02518A	BFV MATERIEL CUISINE - EHPA SAINT LOUIS	10/08/2012	C2014	2013	1	326,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02519A	BFV MATERIEL CUISINE - EHPA ORMEAU	10/08/2012	C2015	2013	1	326,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02520A	BFV MATERIEL DIVERTS - EHPA SAINT LOUIS	11/08/2012	C2014	2013	1	214,64
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D02521A	MATERIEL ELECTROMENAGER	27/07/2012	C2027	2013	10	1774,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02522A	BFV MATERIEL CUISINE - CHRS ANTIPOUL	31/07/2012	C2022	2013	1	62,91
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D02524A	BFV MATERIEL ELECTROMENAGER - ESE	04/08/2012	C2024	2013	1	389,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2012D02594A	ACHAT ELECTROMENAGER	04/07/2012	C2027	2013	10	11077,35
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2012D03036A	EQUIPEMENT JEUX	04/12/2012	C2020	2013	10	560,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D04800	BFV MATERIEL ET OUTILLAGE - EHPA TOUNIS	01/01/2012	C2011	2013	1	267,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D04802	BFV MATERIEL ET OUTILLAGE - IME	01/01/2012	C2020	2013	1	36,74
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D04803	BFV MATERIEL ET OUTILLAGE - CHRS ANTIPOUL	01/01/2012	C2022	2013	1	684,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D04804	BFV MATERIEL ET OUTILLAGE - ESE BONNEFOY	01/01/2012	C2024	2013	1	756,29
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D04806	BFV MATERIEL ET OUTILLAGE - CHRS FEMMES	01/01/2012	C2025	2013	1	839,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D04807	BFV MATERIEL ET OUTILLAGE - CENTRE MATERNEL	01/01/2012	C2027	2013	1	419,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D04809	BFV MATERIEL ET OUTILLAGE - RAMEL	01/01/2012	C2028	2013	1	148,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2012D04810	BFV MATERIEL ET OUTILLAGE - CENTRE ASNIERES	01/01/2012	C2029	2013	1	106,13
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04812	LAVE VAISSELLE SIEMENS	04/01/2012	C2020	2013	10	524,25
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04814	TELEVISION LCD SONY	01/01/2012	C2020	2013	10	527,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04815	MATELAS QUIETUDE 90X190X12	18/01/2012	C2022	2013	10	774,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04817	VENTILATEURS SUR COLONNE	16/07/2012	C2027	2013	10	697,51
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04818	COLLECTEUR INOX	16/04/2012	C2024	2013	10	526,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04819	CHARIOTS MENAGE ET LAVAGE - PRESSE A	12/04/2012	C2022	2013	10	677,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04822	LAVE VAISSELLE SIEMENS	06/04/2012	C2020	2013	10	1048,51
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04823	SECHE LINGE MIELE	14/02/2012	C2020	2013	10	4771,44
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04825	ARMOIRE FRIGORIFIQUE INOX NOSEM	28/02/2012	C2022	2013	10	2212,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04827	CHARIOTS GREEN - PRESSES A PLAT	01/01/2012	C2028	2013	10	700,49
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04828	CHARIOT 10 MODULES VILLARD	04/01/2012	C2012	2013	10	1486,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04829	ASPIRATEUR TRINEAU MIELE - APP.PHOTO	27/06/2012	C2013	2013	10	624,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04830	FOUR - APP.PHOTO - FER TABLE A REPASSER -	27/06/2012	C2028	2013	10	1320,46
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2012D04840	PORTE AUTOMATIQUE COULISSANTE GARAGE	01/01/2012	C2012	2013	10	13377,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2012D04842	ARMOIRE REFRIGEREE 650L INOX	25/05/2012	C2025	2013	10	3300,00
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2012D04845	ABRIS DE BOIS MIKKELI	13/07/2012	C2027	2013	2	1743,00
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2012D05740	CA 892GV CITROEN JUMPY	31/12/2012	C2028	2013	5	21132,30
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2012D05929	INTERVENTION QUALICONSULT	31/12/2012	C2012	2013	10	792,43
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2012D05930	CL 743NE RENAULT KANGOO EXPRESSION 1.5 DCI	31/12/2012	C2020	2013	5	12802,51
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2012M00090A	MOBILIER DE CHAMBRE	19/04/2012	C2020	2013	10	2415,87
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2012M00091A	MOBILIER PRO	29/05/2012	C2020	2013	10	2060,06
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2012M00092A	MOBILIER BUREAU	25/10/2012	C2012	2013	10	897,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2012M00093A	BFV MOBILIER BUREAU - EHPA 7 DENIERS	05/10/2012	C2012	2013	1	183,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2012M00094A	BFV MOBILIER - EHPA 7 DENIERS	16/10/2012	C2012	2013	1	416,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2012M00096A	BFV MOBILIER - CHRS FEMMES	25/09/2012	C2025	2013	1	410,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2012M00098A	MOBILIER DE CHAMBRE	20/07/2012	C2027	2013	10	4698,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2012M00160	MOBILIER DE CHAMBRE	01/01/2012	C2022	2013	10	2947,08
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2012M00162	CHAISES ALU ET BRIDGES ALU	04/05/2012	C2012	2013	10	16016,83
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2012M00163	MOBILIER CHAMBRE	01/01/2012	C2028	2013	10	2148,20

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2012M00165	FAUTEUILS RELAXATION TEMPETE	23/02/2012	C2027	2013	10	620,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B00045A	CREATION ESPACE CONVIVIALITE	26/07/2013	C2012	2014	20	1692,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B00047A	RAVALEMENT FACADES MARCHÉ	30/06/2013	C2012	2014	20	15114,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B00048A	MISE EN SECURITE	31/07/2013	C2011	2014	20	104,95
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B00051A	MAINTENANCE MATERIEL	16/09/2013	C2014	2014	20	741,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B00065A	MENUISERIE	23/07/2013	C2025	2014	20	728,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B00097A	MISE EN SECURITE	04/04/2013	C2028	2014	20	10000,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B00104A	EQUIPEMENT SECURITE	21/10/2013	C2012	2014	20	4001,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B00106A	REAMENAGEMENT SECTEUR HEBERGEMENT	30/11/2013	C2028	2014	20	315,74
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	2013B00490	CONSTRUCTION SEMI INTERNAT IME	01/01/2016	C2020	2016	50	1782929,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B01256A	Ravalement de facades pour Ehpa 7 deniers	09/12/2013	C2012	2014	20	339,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B01259A	Création de bornes radio sur autocom existant IME	21/02/2013	C2020	2014	20	2876,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B04470	REGROUPEMENT CENTRE/CRECHE	08/04/2013	C2027	2014	20	897,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B04477	MISE EN CONFORMITE	01/01/2013	C2011	2014	20	1224,41
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B04483	POSE CLIMATISEUR	30/05/2013	C2020	2014	20	4238,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B04484	REMISE EN ETAT ALIMENTATION CHATEAU	15/02/2013	C2020	2014	20	4365,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B04486	ASSISTANCE TECHNIQUE	31/01/2013	C2020	2014	20	1196,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B04489	REALISATION TRANCHEE	15/03/2013	C2020	2014	20	2392,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B04490	CREATION LIGNE TELEPHONIQUE	27/03/2013	C2020	2014	20	908,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B04500	SERRURERIE PORTE D ENTREE	19/06/2013	C2011	2014	20	2541,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B06189	REFECTION RESEAUX INTERNAT	24/10/2013	C2028	2014	20	5866,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B06381	RAVALEMENT FACADES	26/09/2013	C2012	2014	20	1040,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B06382	EQUIPEMENT EXTERIEUR	19/09/2013	C2012	2014	20	558,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B06383	AMENAGEMENT EXTERIEUR	19/09/2013	C2012	2014	20	18234,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B06384	RAVALEMENT FACADES	22/07/2013	C2012	2014	20	8375,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B06385	RAVALEMENT FACADES	24/09/2013	C2012	2014	20	2570,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B06386	REAMENAGEMENT SECTEUR HEBERGEMENT	23/09/2013	C2027	2014	20	33241,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B06387	SECURISATION TOITURE ET TERRASSE	14/08/2013	C2028	2014	20	3258,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B06389	REAMENAGEMENT ETABLISSEMENT	30/09/2013	C2029	2014	20	2928,77
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2013B06390	ISOLATION THERMO PHONIQUE SALLE A MANGER	09/09/2013	C2025	2014	20	10418,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D00065A	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - ESE	03/10/2013	C2024	2014	1	172,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D00066A	EQUIPEMENT INTERIEUR EAU	12/09/2013	C2012	2014	10	691,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D00068A	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - CHRS	07/09/2013	C2022	2014	1	86,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D00072A	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - CENTRE	05/09/2013	C2027	2014	1	299,00
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2013D00076A	EQUIPEMENT	21/08/2013	C2012	2014	10	587,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D00086A	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - CENTRE	13/08/2013	C2027	2014	1	489,91
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2013D00087A	AMENAGEMENT CUISINE	27/09/2013	C2027	2014	10	852,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D00090A	EQUIPEMENT INTERIEUR	06/08/2013	C2028	2014	10	977,95
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2013D00166A	EQUIPEMENT EXTERIEUR	07/08/2013	C2027	2014	10	1889,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D00169A	ACHAT EQUIPEMENT	31/07/2013	C2025	2014	10	1184,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D00172A	EQUIPEMNT DIVERS	25/10/2013	C2020	2014	10	1607,86
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D00175A	BFV MATERIEL BUREAU - RAMEL	10/12/2013	C2028	2014	1	133,47
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D00176A	MOBILIER CUISINE	06/12/2013	C2028	2014	10	3760,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D00177A	BFV INTERVENTION TELECOM - IME	20/11/2013	C2020	2014	1	430,56
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D00178A	EQUIPEMENT INTERIEUR	11/12/2013	C2028	2014	10	680,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D01218A	EQUIPEMENT MOBILIER ET MATERIEL POUR IME	15/03/2013	C2020	2014	10	2379,26
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2013D01219A	REMPLACEMENT PORTAIL	01/01/2013	C2012	2014	10	1465,76
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2013D05078	ACHAT PHOTOCOPIEUR	11/03/2013	C2020	2014	3	3289,00
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2013D05130	MOBILIER DE JARDIN	05/04/2013	C2027	2014	10	2591,75
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05212	BFV EQUIPEMENT INTERIEUR - CHRS FEMMES	19/06/2013	C2025	2014	1	237,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05213	BFV EQUIPEMENT PUERICULTURE - CENTRE	11/06/2013	C2027	2014	1	135,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05217	EQUIPEMENT CUISINE	25/02/2013	C2020	2014	10	8041,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05220	BFV EQUIPEMENT INTERIEUR - CHRS FEMMES	17/06/2013	C2025	2014	1	293,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05231	EQUIPEMENT NUIT	12/06/2013	C2020	2014	10	791,51
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05236	BFV EQUIPEMENT CUISINE - CENTRE MATERNEL	05/06/2013	C2027	2014	1	163,18
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05237	BFV EQUIPEMENT CUISINE - IME	23/05/2013	C2020	2014	1	409,18
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05298	BFV EQUIPEMENT INTERIEUR - CENTRE MATERNEL	21/05/2013	C2027	2014	1	118,00

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05300	EQUIPEMENT TELEPHONIE	09/04/2013	C2027	2014	10	627,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05311	BFV EQUIPEMENT TEXTILE RIDEAU - CENTRE	03/05/2013	C2027	2014	1	346,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05323	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - CHRS	04/05/2013	C2025	2014	1	86,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05324	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - EHPA 7	27/04/2013	C2012	2014	1	107,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05326	SIGNALETIQUE	25/02/2013	C2011	2014	10	538,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05328	BFV EQUIPEMENT LUMINAIRE - IME	25/06/2013	C2020	2014	1	101,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05329	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - ESE	25/05/2013	C2024	2014	1	114,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05331	EQUIPEMENT INTERIEUR AMENAGEMENT	28/05/2013	C2020	2014	10	15322,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05338	EQUIPEMENT ELECTROMENAGER	24/04/2013	C2028	2014	10	1048,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05385	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	29/05/2013	C2014	2014	10	828,23
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05388	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - CHRS	19/02/2013	C2022	2014	1	118,56
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05390	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - CHRS	20/02/2013	C2022	2014	1	287,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05391	EQUIPEMENT AMENAGEMENT INTERIEUR	13/02/2013	C2020	2014	10	3366,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05393	EQUIPEMENT AMENAGEMENT INTERIEUR	29/01/2013	C2020	2014	10	1614,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05394	EQUIPEMENT AMENAGEMENT INTERIEUR	25/01/2013	C2020	2014	10	5358,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05396	EQUIPEMENT MENAGE INTERIEUR	23/01/2013	C2020	2014	10	12338,49
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05397	EQUIPEMENT INTERIEUR	15/02/2013	C2028	2014	10	509,85
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05403	EQUIPEMENT INTERIEUR	30/01/2013	C2020	2014	10	1552,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05454	BFV EQUIPEMENT AUDIO PHOTO - CENTRE	09/01/2013	C2027	2014	1	113,58
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05455	EQUIPEMENT ELECTROMENAGER	07/01/2013	C2012	2014	10	5506,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05457	BFV EQUIPEMENT AUDIOVISUEL - EHPA TOUNIS	16/01/2013	C2011	2014	1	299,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05461	EQUIPEMENT CUISINE	25/04/2013	C2028	2014	10	2015,26
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05464	BFV EQUIPEMENT CUISINE - RAMEL	04/04/2013	C2028	2014	1	303,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05468	SIGNALETIQUE	25/02/2013	C2012	2014	10	642,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05469	EQUIPEMENT INTERIEUR MOBILIERS	31/01/2013	C2020	2014	10	8768,85
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05471	EQUIPEMENT ELECTROMENAGER	05/03/2013	C2020	2014	10	4195,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05472	EQUIPEMENT CUISINE	12/03/2013	C2028	2014	10	3715,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05474	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - CENTRE	20/03/2013	C2027	2014	1	144,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05475	BFV SIGNALETIQUE - RAMEL	20/06/2013	C2028	2014	1	106,59
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05476	SIGNALETIQUE	20/06/2013	C2028	2014	10	591,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05477	BFV SIGNALETIQUE - EHPA 7 DENIERS	20/06/2013	C2012	2014	1	24,27
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05478	BFV SIGNALETIQUE - IME	20/06/2013	C2020	2014	1	74,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05492	SIGNALETIQUE	20/06/2013	C2020	2014	10	1385,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05568	BFV SIGNALETIQUE - EHPA COLOMBETTE	24/04/2013	C2016	2014	1	233,22
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05569	EQUIPEMENT EXTERIEUR	27/06/2013	C2027	2014	10	554,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05570	EQUIPEMENT INTERIEUR	31/05/2013	C2025	2014	10	1407,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05571	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - CENTRE	05/07/2013	C2027	2014	1	162,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D05574	EQUIPEMENT ELECTROMENAGER	10/07/2013	C2027	2014	10	591,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D05575	BFV EQUIPEMENT ELECTROMENAGER - CENTRE	10/07/2013	C2027	2014	1	338,00
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2013D07602	DD 009EE RENAULT KANGOO NEMO 1.5 DCI	12/06/2013	C2021	2014	5	13041,85
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2013D07603	CV 152RP RENAULT CLIO IV EXPRESSION 1.2	21/05/2013	C2028	2014	5	9727,18
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2013D07609	CR 069 YN RENAULT TRAFFIC PASSENGER	23/07/2013	C2020	2014	5	19173,80
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2013D07615	TAXE ACHAT VEHICULE	25/07/2013	C2020	2014	5	1500,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D07624	EQUIPEMENT POUR SPA	15/10/2013	C2020	2014	10	610,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D07626	ACHAT PETIT MATERIEL	18/10/2013	C2020	2014	10	561,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D07631	CONSTRUCTION SEMI INTERNAT	24/10/2013	C2020	2014	10	682,62
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D07635	BFV ACHAT PETIT OUTILLAGE - IME	31/10/2013	C2020	2014	1	144,31
CCAS Finances C2	2183 - C2 Matér bureau	Bien amortissable de faible	2013D07637	BFV MATERIEL INFORMATIQUE - IME	31/10/2013	C2020	2014	1	190,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2013D07638	AMENAGEMENT CHAMBRE	12/11/2013	C2020	2014	10	1886,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D08129	BFV MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS - IME	31/10/2013	C2020	2014	1	650,58
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2013D08135	BFV ACHAT ELECTROMENAGER - EHPA 7 DENIERS	17/09/2013	C2012	2014	1	162,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2013M00002A	BFV MOBILIER - EHPA COLOMBETTE	02/10/2013	C2016	2014	1	357,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00006A	MOBILIER CHAMBRE LITERIE	07/08/2013	C2025	2014	10	553,26
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00018A	MOBILIER DE BUREAU	21/11/2013	C2013	2014	10	960,84
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00019A	MOBILIER SALLE A MANGER	18/11/2013	C2011	2014	10	12145,14
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00020A	MOBILIER ESPACE DE VIE	09/12/2013	C2011	2014	10	3834,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2013M00021A	BFV MOBILIER - CENTRE MATERNEL	05/12/2013	C2027	2014	1	102,31

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00169	MOBILIER	13/06/2013	C2025	2014	10	1871,18
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00170	MOBILIER	29/05/2013	C2020	2014	10	825,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00171	MOBILIER	04/06/2013	C2020	2014	10	870,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00172	MOBILIER	12/06/2013	C2020	2014	10	581,05
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2013M00173	BFV MOBILIER - CENTRE MATERNEL	07/06/2013	C2027	2014	1	190,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00174	MOBILIER	15/05/2013	C2024	2014	10	6912,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2013M00175	BFV MOBILIER - IME	23/04/2013	C2020	2014	1	461,20
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00176	MOBILIER	03/07/2013	C2025	2014	10	1628,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00177	MOBILIER BUREAU	28/05/2013	C2020	2014	10	3767,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00178	MOBILIER SALLE A MANGER	08/01/2013	C2027	2014	10	2108,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2013M00182	BFV MOBILIER - ESE BONNEFOY	21/01/2013	C2024	2014	1	434,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00183	MOBILIER AMENAGEMENT INTERIEUR	20/03/2013	C2020	2014	10	3212,07
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00184	MOBILIER PETITE ENFANCE	20/02/2013	C2020	2014	10	16908,09
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00185	MOBILIER PETITE ENFANCE	29/03/2013	C2020	2014	10	2985,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00186	MOBILIER PETITE ENFANCE	20/03/2013	C2020	2014	10	35035,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00188	MOBILIER AMENAGEMENT INTERIEUR	20/03/2013	C2020	2014	10	8586,07
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00189	MOBILIER AMENAGEMENT INTERIEUR	27/03/2013	C2020	2014	10	4213,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00190	MOBILIER AMENAGEMENT INTERIEUR	25/03/2013	C2027	2014	10	835,65
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00191	MOBILIER AMENAGEMENT INTERIEUR	22/03/2013	C2020	2014	10	930,47
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00193	MOBILIER AMENAGEMENT INTERIEUR	05/03/2013	C2028	2014	10	28329,01
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00194	MOBILIER AMENAGEMENT INTERIEUR	05/03/2013	C2028	2014	10	13866,46
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00196	MOBILIER AMENAGEMENT INTERIEUR	03/04/2013	C2020	2014	10	3822,51
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2013M00197	BFV MOBILIER - CENTRE MATERNEL	05/03/2013	C2027	2014	1	157,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00198	MOBILIER AMENAGEMENT INTERIEUR	08/03/2013	C2028	2014	10	1067,13
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00199	MOBILIER AMENAGEMENT INTERIEUR	20/03/2013	C2020	2014	10	2621,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2013M00201	BFV MOBILIER - IME	12/07/2013	C2020	2014	1	160,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2013M00202	BFV MOBILIER - CENTRE MATERNEL	23/07/2013	C2027	2014	1	239,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00287	EQUIPEMENT LIT	25/10/2013	C2027	2014	10	555,63
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2013M00288	EQUIPEMENT CHAMBRE	06/11/2013	C2027	2014	10	559,98
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2013M00290	BFV AMENAGEMENT BUREAU - EHPA COLOMBETTE	07/11/2013	C2016	2014	1	353,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2013M00305	BFV EQUIPEMENT BUREAU - CENTRE MATERNEL	15/10/2013	C2027	2014	1	90,18
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2013M00306	BFV MOBILIER BUREAU - CENTRE MATERNEL	14/10/2013	C2027	2014	1	94,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B00079	MENUISERIE QUALICONSULT	19/09/2014	C2022	2015	20	2903,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B00096A	MISSION DE MOE MIDI ETUDES	30/09/2014	C2011	2015	20	163,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B00117A	INSTALLATION F CLAVERO	18/11/2014	C2016	2015	20	979,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B00817	MISE CONFORMITE ASCENSEURS EHPA	07/11/2014	C2016	2015	20	270,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B00818	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS IME	07/11/2014	C2020	2015	20	249,71
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B00821	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS CHRS FEMMES	07/11/2014	C2025	2015	20	166,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B00822	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS EHPA TOUNIS	07/11/2014	C2011	2015	20	154,51
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B00823	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS EHPA ST	07/11/2014	C2014	2015	20	88,01
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B00831	REFECTION IME	14/03/2014	C2020	2015	20	3637,70
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	2014B00880	CONSTRUCTION SEMI INTERNAT IME	31/12/2015	C2020	2016	50	188354,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02519	HUMANISATION CHRS ANTIPOUL FRANCE POSE	24/12/2013	C2022	2014	20	93718,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02520	HUMANISATION CHRS ANTIPOUL FRANCE POSE	29/01/2014	C2022	2015	20	13312,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02526	CHAUDIERE AGTHERM	31/01/2014	C2011	2015	20	15803,69
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02529	RAVALEMENT FACADES RES	12/07/2013	C2012	2014	20	3010,33
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02531	CHRS ANTIPOUL HUMANISATION BEMA	16/12/2013	C2022	2014	20	2631,19
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02533	REAMENAGEMENT CENTRE ASNIERES DELEVOYE	31/01/2014	C2029	2015	20	14873,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02538	MISE EN SECURITE ELYFEC SPS	27/12/2013	C2011	2014	20	229,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02541	REAMENAGEMENT RAMEL QUALICONSULT	30/12/2013	C2028	2014	20	315,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02544	HUMANISATION CHRS ANTIPOUL FRANCE POSE	19/02/2014	C2022	2015	20	28547,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02545	REFECTION ABORDS INTERNAT RIVES	14/02/2014	C2020	2015	20	1668,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02547	MISE EN SECURITE INCENDIE QUALIONSULT	01/09/2013	C2011	2014	20	711,86
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02551	ISOLATION THERMO PHONIQUE F CLAVERO	23/07/2013	C2025	2014	20	2657,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02554	REMANEAGEMENT DELEVOYE	05/03/2014	C2029	2015	20	14873,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02556	REFECTION ABORDS INTERNAT RIVES	02/12/2013	C2020	2014	20	2354,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02557	RAVALEMENT FACADES RES	04/03/2014	C2012	2015	20	3447,40

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02558	ISOLATION THERMO PHONIQUE SALLE MANGER	24/03/2014	C2025	2015	20	637,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02559	HUMANISATION CHRS ANTIPOUL TGSO SARL	06/05/2014	C2022	2015	20	4099,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02560	HUMANISATION CHRS ANTIPOUL FRANCE POSE	18/05/2014	C2022	2015	20	3486,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02562	REAMENAGEMENT 1ER ETAGE RIVES	04/04/2014	C2012	2015	20	1425,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02564	MISE EN SECURITE INCENDIE TECHNISPHERE	31/05/2013	C2011	2014	20	1251,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02565	LOCAL STOCKAGE COUCHES F CLAVERO	06/05/2014	C2013	2015	20	2753,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02566	LOCAL STOCKAGE COUCHES UGAP AGENCE SUD	16/05/2014	C2013	2015	20	941,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02572	REFECTION ABORDS INTERNAT RIVES	18/07/2014	C2020	2015	20	2123,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02573	AMENAGEMENT AIRE DE JEUX PISCINE EVERBLUE	30/04/2014	C2020	2015	20	9193,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02574	HUMANISATION CHRS ANTIPOUL FRANCE POSE	26/05/2014	C2022	2015	20	25921,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02575	HUMANISATION CHRS TGSO	30/06/2014	C2022	2015	20	997,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02576	HUMANISATION CHRS HIET	04/04/2014	C2022	2015	20	1188,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02577	HUMANISATION CHRS OMNIUM TEXTILE	10/06/2014	C2022	2015	20	10992,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02578	MODIFICATION SANITAIRE DELEVOYE	18/06/2014	C2029	2015	20	3069,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02579	MAINTENANCE MACHINE AGTHERM	23/06/2014	C2027	2015	20	1823,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02784	AMENAGEMENT LOCAL RESERVE CLAVERO	11/09/2014	C2014	2015	20	2964,28
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B02788	CLIMATISATION LAURENT RAGOT	25/07/2014	C2029	2015	20	4799,23
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B03039	TRAVAUX ELECTRIQUES PLOMBERIE LAURENT	29/05/2014	C2012	2015	20	2950,55
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B03040	MISE EN CONFORMITE MIDI ETUDES	31/08/2014	C2011	2015	20	491,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B03111	HONORAIRE MAITRISE D OEUVRE BET FERRER	30/10/2014	C2022	2015	20	1920,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B03114	DGD FRANCE POSE	14/11/2014	C2022	2015	20	7457,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2014B03115	MOBILIER EXTERIEUR R2C COLLECTIVITES	10/11/2014	C2012	2015	20	1530,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D00102A	PLATEAU / GOBELETS / BOLS / RAVIERS/	18/11/2014	C2022	2015	10	619,25
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D00118A	VITRINE	03/10/2014	C2020	2015	1	127,64
CCAS Finances C2	2183 - C2 Matér bureau	Bien amortissable de faible	2014D00137A	ECRAN LED SODECPA	17/10/2014	C2012	2015	1	446,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D00157A	CHAINE MICRO	03/12/2014	C2027	2015	1	175,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D00158A	CHARIOT SERVICE	05/12/2014	C2015	2015	1	253,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D00558	CYLINDRES ROND ISEO	31/07/2014	C2027	2015	10	1363,62
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2014D02377	CHARIOT / VOLET ROULANT / PLATEAU EQUIPE	26/02/2014	C2014	2015	10	2465,70
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2014D02380	BRANCARD ELEVATEUR	05/05/2014	C2020	2015	10	2755,77
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02393	FOUR MICRO ONDES / RECHAUD / RECEPTEUR TNT	18/12/2013	C2024	2014	10	757,42
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02394	CUISINIERE ELECTRIQUE INDESIT	18/12/2013	C2027	2014	1	322,15
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02396	DRAPS HOUSSE / GARNITURES	29/11/2013	C2027	2014	10	774,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02398	BALLONS	10/12/2013	C2028	2014	1	112,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02425	SUSPENSIONS	26/08/2014	C2027	2015	1	261,93
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02431	CHAUFFEUSES / BANQUETTES / FAUTEUILS	21/01/2014	C2028	2015	10	4158,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02434	MIXEUR MP 450	27/11/2013	C2012	2014	1	477,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02435	TABLE DE CUISSON BRANDT	30/01/2014	C2020	2015	10	631,86
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02436	SECHE LINGE 7 KG	20/02/2014	C2022	2015	10	1791,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02438	FOUR A POSER BRANDT	22/02/2014	C2025	2015	1	112,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02441	CHARIOTS PORTE SACS A PEDALE	05/02/2014	C2020	2015	10	930,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02445	REFRIGERATEUR / MICRO ONDES	14/12/2013	C2027	2014	10	676,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02446	LAVE LINGE FAURE	26/02/2014	C2027	2015	1	288,34
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02452	FOUR A MICRO ONDES	28/02/2014	C2028	2015	1	149,74
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02458	ESCABEAU 3 MARCHES	05/03/2014	C2025	2015	1	105,48
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02463	ARMOIRE 100X80	17/03/2014	C2027	2015	1	0,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02468	PANNEAUX LIEGE	18/03/2014	C2020	2015	1	329,72
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02469	VITRINE INTERIEUR	20/03/2014	C2020	2015	1	387,83
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02470	HAMAC / JEUX NENKO / SUPPORT	27/03/2014	C2020	2015	1	445,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02471	MATELAS MOUSSE	08/04/2014	C2025	2015	1	2025,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02472	VENTILATEURS	28/03/2014	C2020	2015	10	651,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02474	MATELAS MOUSSE	14/04/2014	C2020	2015	1	268,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02475	PORTIQUE / BALANCOIRES	14/04/2014	C2020	2015	10	2752,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02476	LAVE LINGE 6 KG / SECHE LINGE 7KG	22/04/2014	C2024	2015	10	4149,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02477	PORTE CORBEILLE / CORBEILLES	23/04/2014	C2020	2015	1	232,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02478	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	03/05/2014	C2011	2015	1	101,23
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02480	FER A REPASSER CALOR	13/05/2014	C2011	2015	1	0,00

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02481	FER A REPASSER CALOR	13/05/2014	C2011	2015	1	39,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02489	POUSSETTES SUNSET	05/05/2014	C2027	2015	1	456,82
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02490	LIT CINTRE MORPHEA	03/06/2014	C2020	2015	1	196,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02491	HOTTE SCHOLTES	13/06/2014	C2028	2015	1	163,73
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02492	CAFETIERES BIALETTI	13/06/2014	C2024	2015	1	284,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02497	RECIPIENT A DECHETS POUR CHARIOT	20/06/2014	C2029	2015	1	152,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02500	PROJETEUR VIDEO / GENERATEUR	18/07/2014	C2012	2015	10	929,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02503	CAFETIERE DELONGHI	16/07/2014	C2029	2015	1	65,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02508	HAUT PARLEUR / AMPLIFICATEUR / PUPITRE MICRO	23/04/2014	C2022	2015	10	825,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02519	CHARIOT DE LAVAGE	24/07/2014	C2029	2015	1	153,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02588	VENTILATEURS COLONNE	29/07/2014	C2028	2015	10	3273,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02590	VENTILATEURS COLONNE	29/07/2014	C2027	2015	10	1145,76
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02593	CHARIOT DE LAVAGE	04/08/2014	C2025	2015	10	153,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02601	FOURS A POSER	30/01/2014	C2028	2015	1	337,74
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02602	SUPPORT TELEVISEUR	04/01/2014	C2028	2015	1	60,83
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02603	CUISINIERES ELECTRIQUE / REFRIGERATEURS	08/01/2014	C2028	2015	10	3213,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02604	RADIOS K7	01/01/2014	C2028	2015	1	475,93
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02605	CAFETIERE PHILIPS	05/01/2014	C2028	2015	1	14,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02606	GRILLE PAIN / GAUFRIER / ASPIRATEUR / SECHOIR	30/01/2014	C2028	2015	10	3683,62
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2014D02634	ARMOIRE FRIGORIFIQUE	30/07/2014	C2028	2015	10	2982,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2014D02635	POSE PORTES	24/04/2014	C2016	2015	10	3224,40
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2014D02639	MENUISERIE INTERIEURE / EXTERIEURE TOUT LE	26/06/2014	C2016	2015	10	3332,38
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2014D02640	TROTINETTES/VELOS/	10/12/2013	C2028	2014	5	2681,96
CCAS Finances C2	2183 - C2 Matér bureau	Bien amortissable de faible	2014D02642	PLANTRONICS CS540+HL10	08/11/2013	C2022	2014	1	237,94
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02644	COUPE LEGUMES / DISQUES A RAPER	17/09/2014	C2012	2015	10	1046,10
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2014D02651	STORES	01/01/2014	C2013	2015	10	1000,00
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable de faible	2014D02651ZZ	inventaire à annuler - STORES	10/12/2013	C2013	2014	1	0,00
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2014D02652	POSE STORES	01/01/2014	C2013	2015	10	1499,64
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02906	TELEVISEURS LCD	11/09/2014	C2024	2015	10	957,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02907	CAFETIERE DELONGHI	11/09/2014	C2020	2015	1	65,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02916	LAMPADAIRE FLUORESCENT	02/10/2014	C2020	2015	1	121,38
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02919	FOUR A POSER BRANDT	04/10/2014	C2025	2015	1	112,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02944	SALIERES / GOBELETS	26/09/2014	C2022	2015	1	79,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2014D02945	CUILLERES / FOURCHETTES / COUTEAUX	17/10/2014	C2022	2015	10	149,76
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02948	CISEAUX / CHALUMEAU / POELES	14/10/2014	C2027	2015	1	66,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02956	FAITOUTS / COUVERCLES / POELES / CASSEROLES	21/08/2014	C2027	2015	1	479,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D02957	CUILLERES / SPATULES / ASSIETTES	06/08/2014	C2027	2015	1	60,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2014D03076	FOUR MICRO ONDES	04/12/2014	C2025	2015	1	86,29
CCAS Finances C2	2183 - C2 Matér bureau	Bien amortissable de faible	2014D03079	FAUTEUILS DE BUREAU	24/11/2014	C2012	2015	1	386,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00013A	FAUTEUIL DE BUREAU	09/10/2014	C2027	2015	10	128,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00014A	CENDRIER SUR SOCLE	08/10/2014	C2024	2015	1	236,58
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00015A	TABLES ET CHAISES ALU	14/10/2014	C2024	2015	10	2169,17
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00024A	TIROIRS DE LIT	11/12/2014	C2025	2015	10	601,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00025A	TABLE/MIROIR/PATERE/RIDEAU	25/11/2014	C2027	2015	1	79,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00026A	ARMOIRE/ ELEMENT BAS / DESSERT	26/11/2014	C2027	2015	10	745,64
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00027A	POULAILLER LANDAIS	17/11/2014	C2012	2015	1	199,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00028A	ETAGERE MURALE/ TABLE ROULETTE/APPLIQUE	13/11/2014	C2027	2015	1	176,97
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00051	TABOURET SOLEA /	26/03/2014	C2025	2015	1	112,81
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00052	ARMOIRE 100X80	17/03/2014	C2027	2015	1	273,80
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00111	LAMPES CHEVETS	13/01/2014	C2024	2015	1	394,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00113	BUFFET/TABLES/BACS/CHAISE/FAUTEUILS	27/01/2014	C2028	2015	10	6845,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00114	BUFFETS 2 PORTES / VAISSELIERS	31/01/2014	C2024	2015	10	2800,26
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00115	CLOISONS INTERIEURES	31/01/2014	C2028	2015	10	1882,92
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00117	LITS SUPERPOSES / ARMOIRE DEUX PORTES	07/02/2014	C2028	2015	10	1486,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00119	CAISSON MOBILE AVEC COFFRE	19/02/2014	C2013	2015	1	206,59
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00120	BUREAU / COMMODE 3 TIROIRS	20/02/2014	C2027	2015	1	352,61
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00121	RANGEMENT FOCUS / LOOP 3 PORTES	20/02/2014	C2027	2015	1	159,99

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00122	TABLES PLIANTES DEMI LUNE	11/02/2014	C2028	2015	10	951,12
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00123	ARMOIRES DEUX PORTES	28/02/2014	C2024	2015	10	1783,82
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00124	LITS / ARMOIRES DEUX PORTES	28/02/2014	C2028	2015	10	8464,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00125	COMMODOES ALBA 3 TIROIRS	11/03/2014	C2024	2015	10	1892,27
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00129	CAISSONS MOBILE	10/04/2014	C2025	2015	10	936,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00130	ARMOIRES / VESTIAIRES	28/03/2014	C2012	2015	10	1333,94
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00132	VESTIAIRES	22/04/2014	C2012	2015	10	7888,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00136	ARMOIRE 198X120	12/06/2014	C2011	2015	1	351,95
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00139	TABLES / SUPPORTS / REHAUSSES	23/06/2014	C2025	2015	10	597,18
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00140	MEUBLE TV VAUBAN	21/07/2014	C2029	2015	1	214,39
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00141	FAUTEUIL DREAM	18/07/2014	C2020	2015	1	99,73
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00144	CANAPES 2 PLACES / FAUTEUILS	03/07/2014	C2020	2015	10	1688,62
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00145	CHAISE PLEG TEXTILE	30/06/2014	C2020	2015	1	389,09
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00151	TABLE BASSE RECTANGULAIRE	22/07/2014	C2012	2015	1	110,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00153	CANAPE 2 PLACES	25/07/2014	C2012	2015	10	1015,81
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00154	TABLE RINGO	26/08/2014	C2027	2015	1	98,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00155	LAVABO CORALIE - 1/2 COLONNE CORALIE	26/08/2014	C2027	2015	1	122,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00157	ARMOIRE SYGMA LOOK ALEX	26/08/2014	C2027	2015	1	352,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00158	ARMOIRE SYGMA LOOK ALEX	26/08/2014	C2027	2015	1	352,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00159	ARMOIRE SYGMA LOOK ALEX	26/08/2014	C2027	2015	1	322,99
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00160	COMMODE BEST 3T /	26/08/2014	C2027	2015	1	439,98
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00161	MEUBLE TV - RANGEMENTS	26/08/2014	C2027	2015	10	599,97
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00183	BIBLIOTHEQUE 170X80	08/09/2014	C2029	2015	10	597,48
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00184	MATELAS LATEX	15/09/2014	C2024	2015	10	1045,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00185	FAUTEUILS	10/09/2014	C2020	2015	1	251,33
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00187	CANAPES 2 PLACES / FAUTEUILS	30/10/2014	C2024	2015	10	1862,77
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2014M00188	TABLE BASSE RECTANGULAIRE UGAP	04/11/2014	C2020	2015	1	114,16
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00199	ARMOIRES PENDERIE RANGEMENTs	20/11/2014	C2027	2015	10	985,68
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2014M00202	TABLE BANC / PERGOLA /	10/11/2014	C2012	2015	10	2786,28
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00069A	FRAIS EVALUATION EXTERNE DHCM EHPA	05/11/2014	C2016	2014	20	1201,94
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00070A	EVALUATION EXTERNE DHCM EHPA JOLIMONT	03/11/2014	C2013	2014	20	1201,94
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00071A	EVALUATION EXTERNE DHCM EHPA ORMEAU	03/11/2014	C2015	2014	20	1235,70
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00072A	EVALUATION EXTERNE DHCM EHPA ST LOUIS	03/11/2014	C2014	2014	20	1201,94
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00073A	EVALUATION EXTERNE DHCM EHPA 7 DENIERS	28/11/2014	C2012	2014	20	1235,70
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00268	FRAIS EVALUATION EXTERNE SSIAD	18/07/2014	C2019	2014	20	3591,67
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00270	FRAIS EVALUATION EXTERNE 7 DENIERS	17/07/2014	C2012	2014	20	3707,10
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00271	FRAIS EVALUATION EXTERNE EHPA TOUNIS	18/07/2014	C2011	2014	20	3489,42
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00272	FRAIS EVALUATION EXTERNE IME	28/05/2014	C2020	2014	20	2822,40
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00274	FRAIS EVALUATION EXTERNE CHRS	28/05/2014	C2022	2014	20	5126,40
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00275	FRAIS EVALUATION EXTERNE CENTRE MATERNEL	28/05/2014	C2027	2014	20	3974,40
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00276	FRAIS EVALUATION EXTERNE RAMEL	28/05/2014	C2028	2014	20	3974,40
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00277	FRAIS EVALUATION EXTERNE SSIAD	23/06/2014	C2016	2014	20	3605,87
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00278	FRAIS EVALUATION EXTERNE EHPA JOLIMONT	23/06/2014	C2013	2014	20	3605,87
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00279	FRAIS EVALUATION EXTERNE EHPA ST LOUIS	23/06/2014	C2014	2014	20	3605,87
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00280	FRAIS EVALUATION EXTERNE EHPA ORMEAU	23/06/2014	C2015	2014	20	3707,10
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00281	FRAIS EVALUATION EXTERNE CHRS	26/11/2014	C2022	2014	20	3844,80
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00282	FRAIS EVALUATION EXTERNE CENTRE MATERNEL	27/11/2014	C2027	2014	20	2980,80
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00286	FRAIS EVALUATION EXTERNE CHRS ANTIPOUL	28/08/2014	C2022	2014	20	3844,80
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00291	FRAIS EVALUATION EXTERNE CENTRE MATERNEL	28/08/2014	C2027	2014	20	2980,80
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00292	FRAIS EVALUATION EXTERNE RAMEL	28/08/2014	C2028	2014	20	2980,80
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00293	FRAIS EVALUATION EXTERNE IME	28/08/2014	C2020	2014	20	2116,80
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00294	FRAIS EVALUATION EXTERNE IME	26/11/2014	C2020	2014	20	2116,80
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2014O00295	FRAIS EVALUATION EXTERNE RAMEL	26/11/2014	C2028	2014	20	2980,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00023	REMPLACEMENT DE LA CENTRALE SSI	14/12/2015	C2025	2016	20	13219,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00026	TERRASSEMENT ET MACONNERIE	14/12/2015	C2028	2016	20	7143,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00027	SEPARATION ENTRE STE LUCIE ET CTRE MATERNEL	19/11/2015	C2027	2016	20	972,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00029	REVETEMENT SOL AMORTISSANT	17/11/2015	C2028	2016	20	5585,40

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00030	PETITE BALANCOIRE / STRUCTURE A GRIMPER	02/12/2015	C2028	2016	20	4284,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00031	ISOLEMENT BATIMENT	20/11/2015	C2027	2016	20	1792,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00032	MISSION ASSISTANCE	27/05/2015	C2022	2016	20	940,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00610	REMPLACEMENT TOURELLE	05/10/2015	C2029	2016	20	3174,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00615	ASSERVISSEMENT PORTES EXTERIEURES	31/01/2015	C2029	2016	20	3576,87
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00624	AUTOMATISATION PORTAIL	13/04/2015	C2016	2016	20	3306,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00625	MISE EN CONFORMITE SSI	31/03/2015	C2011	2016	20	600,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00626	MISSION MISE EN SECURITE SSI	29/04/2015	C2011	2016	20	297,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00631	RECEPTEUR RADIO	30/04/2015	C2016	2016	20	360,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00634	HUMANISATION CENTRE ANTIPOUL	03/06/2015	C2022	2016	20	270,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00638	MISE EN SECURITE	23/04/2015	C2011	2016	20	764,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00639	MODIFICATION PLOMBERIE	23/04/2015	C2011	2016	20	674,64
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00640	MISE EN SECURITE INCENDIE	27/04/2015	C2011	2016	20	5324,37
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00641	MISE EN CONFORMITE SSI	31/05/2015	C2011	2016	20	313,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00642	AMENAGEMENT CHAMBRES	25/03/2015	C2022	2016	20	3841,20
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00645	MISSION MAITRISE SSI	31/01/2015	C2011	2016	20	1528,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00647	MISSION SPS MODIFICATION SSI	30/03/2015	C2011	2016	20	297,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00649	DETECTEURS	24/03/2015	C2012	2016	20	2769,89
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00652	MISE EN SECURITE INCENDIE	30/03/2015	C2011	2016	20	11284,66
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00658	AMENAGEMENT DE CHAMBRES	31/03/2015	C2022	2016	20	960,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B00672	MISE EN SECURITE	31/12/2015	C2011	2016	20	175,50
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	2015B00676	CONSTRUCTION SEMI INTERNAT IME	31/12/2015	C2020	2016	50	372234,18
CCAS Finances C2	2131 - C2 Bâtiments	Bien amortissable nettement	2015B00745	CONSTRUCTION SEMI INTERNAT IME	31/12/2015	C2020	2016	50	74223,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B01543	Dévoiements colonne + clim	28/05/2015	C2011	2016	20	730,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B01546	MISE EN SECURITE INCENDIE	28/05/2015	C2011	2016	20	978,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B01549	MISE EN SECURITE INCENDIE PEINTURE	27/05/2015	C2011	2016	20	2762,38
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B01559	PORTES 93X2014	29/07/2015	C2011	2016	20	1227,78
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B01562	Vestiaires, buanderie, cellier	24/04/2015	C2011	2016	20	10858,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B01563	AMENAGEMENT SANITAIRE: TUBE,PVC	06/08/2015	C2012	2016	20	2915,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B01568	Alarme/ Câble / Gaine	20/07/2015	C2020	2016	20	1874,53
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B01570	TRAVAUX DE PEINTURE	06/07/2015	C2011	2016	20	330,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B01571	DIVERS MATERIEL POUR MISE EN SECURITE	29/06/2015	C2011	2016	20	27500,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B01573	Mission de maîtrise d'oeuvre et coordination SSI	30/06/2015	C2011	2016	20	382,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2015B01578	Mission de MOE et coordination SSI	28/02/2015	C2011	2016	20	342,00
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2015D00035	PLATEAU PILULIER	25/06/2015	C2014	2016	10	935,15
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2015D00090	POSE DE PORTES	02/01/2015	C2016	2016	10	2901,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00102	TABLE A REPASSER	10/11/2015	C2027	2016	1	122,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00108	TELEVISION	14/11/2015	C2028	2016	1	378,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00111	MIXEUR	24/09/2015	C2012	2016	10	519,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00116	CUILLERES / FOURCHETTES / COUTEAUX / RAVIERS	25/09/2015	C2022	2016	1	251,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00137	BACS / COUVERCLES	29/10/2015	C2022	2016	1	141,76
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00139	TRINGLES / RIDEAUX / SUPPORTS	04/12/2015	C2027	2016	1	288,36
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00140	PLONGE INOX	20/11/2015	C2028	2016	10	750,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2015D00141	ARMOIRE REFRIGEREE	04/11/2015	C2028	2016	10	3751,20
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2015D00252	MATELAS CLINIQUE	24/08/2015	C2020	2016	10	768,36
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2015D00269	ARMOIRE FRIGORIFIQUE	10/07/2015	C2013	2016	10	1902,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00321	CENTRALE VAPEUR	25/09/2015	C2027	2016	1	96,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00328	ARMOIRE FRIGORIFIQUE	24/08/2015	C2025	2016	10	1902,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00423	SERRURE + CLES	09/02/2016	C2025	2016	1	163,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00424	REFRIGERATEUR	07/08/2015	C2025	2016	1	99,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00427	RADIO K7	10/01/2015	C2020	2016	1	68,22
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00433	POSE RAIL STORE	26/03/2015	C2027	2016	10	1006,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00469	ECHANGE GROUPE FROID	18/03/2015	C2028	2016	10	2534,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00490	VITRINE	27/10/2015	C2020	2016	1	258,18
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00492	HABILLAGE POUSSETTE	19/09/2015	C2027	2016	1	22,13
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00494	SIEGE AUTO	06/10/2015	C2027	2016	1	189,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00500	ASSIETTES / CUILLERES	24/09/2015	C2027	2016	1	120,78

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00503	CACHE PRISES	17/10/2015	C2027	2016	1	163,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00507	HOUSSE DE CHAISE / PLAN INCLINE	12/09/2015	C2027	2016	1	259,91
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00508	COUVERCLES / POELES	04/09/2015	C2028	2016	1	58,48
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00509	CUILLERE / FOURCHETTE / COUTEAU / PLAT	09/09/2015	C2028	2016	1	298,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00510	NETTOYEUR HAUTE PRESSION	02/10/2015	C2011	2016	1	340,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00511	CHARIOT DE SERVICE	16/10/2015	C2011	2016	1	295,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00521	ARMOIRE FRIGORIFIQUE	15/06/2015	C2014	2016	10	3102,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00528	VENTILATEUR	15/06/2015	C2027	2016	10	716,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00532	VENTILATEUR COLONNE	15/06/2015	C2012	2016	1	143,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00534	CUISINIERE ELECTRIQUE	11/07/2015	C2025	2016	1	249,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00536	ROBOT MULTIFONCTION / MIJOTEUR / FRIGIDAIRE	08/07/2015	C2027	2016	1	434,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00537	MATELAS	20/04/2015	C2025	2016	1	387,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00538	AMPOULES / BOUTONS POUSSOIR / COFFRET	30/09/2015	C2022	2016	10	1826,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00539	MIXER	11/09/2015	C2011	2016	1	274,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00540	NETTOYEUR VAPEUR	17/09/2015	C2011	2016	1	99,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00541	NETTOYEUR PISCINE	04/08/2015	C2020	2016	10	1090,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00545	FOUR MICRO ONDE	25/07/2015	C2025	2016	1	85,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00546	BOUILLEUR	22/07/2015	C2025	2016	1	14,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00547	MARCHE PIED	25/06/2015	C2012	2016	1	213,16
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00575	ACHAT MATERIEL ET USTENSILE CUISINE ANTIPOUL	20/03/2015	C2022	2016	1	149,76
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00576	ACHAT MATERIEL/ USTENSILE CUISINE CHR	02/03/2015	C2025	2016	1	239,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00577	ACHAT ARTICLES RESTAURATION CHR	03/03/2015	C2025	2016	1	487,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00579	ACHAT MATERIEL CUISINE CHR	03/03/2015	C2025	2016	1	18,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00584	ACHAT EQUIPEMENT PROTECTION CENTRE	13/01/2015	C2027	2016	1	229,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00592	ACHAT MATERIEL RESTAURATION CHR	03/03/2015	C2025	2016	1	135,22
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00688	EPLUCHEURS / BOITE RIGIDE GN1	17/02/2015	C2020	2016	1	72,72
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00691	COUTEAUX / BTES RIGIDE / POELES / COUVERCLES	30/01/2015	C2011	2016	1	183,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00692	COUTEAUX / CUILLERES / GOBELETS / ASSIETTES	17/02/2015	C2020	2016	10	544,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00696	ASSIETTES	31/03/2015	C2022	2016	1	413,28
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2015D00700	DIVAN SUR ROUES	13/03/2015	C2020	2016	10	1386,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00712	JEUX ET JOUETS DIVERS	31/12/2015	C2020	2016	10	2259,81
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D00713	JEUX ET JOUETS DIVERS	31/12/2015	C2027	2016	10	1043,09
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00718	JEUX ET JOUETS DIVERS	31/12/2015	C2015	2016	1	64,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00721	JEUX ET JOUETS DIVERS	31/12/2015	C2013	2016	1	48,02
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00722	JEUX ET JOUETS DIVERS	31/12/2015	C2014	2016	1	75,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00724	JEUX ET JOUETS DIVERS	31/12/2015	C2016	2016	1	36,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D00727	JEUX ET JOUETS DIVERS	31/12/2015	C2029	2016	1	106,45
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2015D00730	CELLULE REFROIDISSEMENT RAPIDE MIXTE 40 KGS	31/12/2015	C2028	2016	10	6402,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2015D00741	MATERIEL ELECTRIQUE SONEPAR	31/12/2015	C2011	2016	10	8335,74
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2015D00742	MAINTENANCE MATERIEL INFORMATIQUE	31/12/2015	C2028	2016	3	1173,48
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2015D01086	VOILAGES ET TRINGLES	29/04/2015	C2025	2016	10	1149,12
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2015D01091	CENDRIERS	22/04/2015	C2027	2016	10	360,58
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D01093	RECHAUD	30/03/2015	C2025	2016	10	1176,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D01097	TELEVISIONS	03/03/2015	C2024	2016	10	1145,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D01102	COUTEAUX / CUILLERES / TASSES / PICHETS	21/08/2015	C2012	2016	1	301,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D01104	GODETS / BOITES ET COUVERCLES	21/08/2015	C2022	2016	1	55,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D01146	FAITOUT "EXCELLENCE"	10/06/2015	C2012	2016	1	170,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D01150	BAIGNOIRE RIGIDE AVEC VIDANGE BLEU/VERT	21/05/2015	C2027	2016	1	106,49
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D01151	POUSSETTE SIMPLE MIRAGE PLUS SOLO OXFORD	20/05/2015	C2027	2016	1	212,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D01156	TRANSAT EASY	27/04/2015	C2027	2016	10	1999,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2015D01254	CHAUFFE-BIBERON DOUBLE ALARME	27/04/2015	C2027	2016	10	541,63
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D01375	CHAUFFE-BIBERON DOUBLE ALARME 2000	23/07/2015	C2027	2016	1	284,49
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D01376	HAMAC KOALA	26/06/2015	C2027	2016	1	65,41
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D01377	MATELAS A LANGER	26/06/2015	C2027	2016	1	17,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2015D01706	REFRIGERATEUR PROLINE	07/08/2015	C2025	2016	1	299,70
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2015D01732	SIEGE DE DOUCHE	22/12/2015	C2025	2016	10	764,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00003	ARMOIRE / TABLETTE / REHAUSSE	29/06/2015	C2027	2016	10	798,82

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00004	LIT	24/06/2015	C2027	2016	10	526,58
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00006	RAYONNAGES	03/07/2015	C2015	2016	10	776,22
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00007	BUFFET	23/06/2015	C2024	2016	10	785,42
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00008	CANAPES / FAUTEUILS	08/07/2015	C2020	2016	10	2431,22
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00009	VAISSELIER / COMMODE / CHEVET	30/06/2015	C2025	2016	10	641,72
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00010	MEUBLE BAS / CHAUFFEUSE / TABLE	14/09/2015	C2020	2016	10	599,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00011	SOMMIER / MATELAS / JEU DE 4 PIEDS / CP3	27/01/2015	C2027	2016	10	1638,75
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00027	ARMOIRE A PHARMACIE	27/11/2015	C2027	2016	1	110,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00053	ACHAT MOBILIER RANGEMENT IME	29/01/2015	C2020	2016	1	333,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00059	LAMPE DE BUREAU	25/03/2015	C2024	2016	1	71,94
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00061	ARMOIRE METAL	26/08/2015	C2016	2016	10	546,49
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00064	MATELAS A RESSORT	23/03/2015	C2027	2016	1	290,83
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00065	CHAISE DE BUREAU	07/05/2015	C2027	2016	1	133,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00066	FAUTEUILS	21/04/2015	C2027	2016	10	1128,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00069	CANAPE 2 PLACES	29/09/2015	C2020	2016	1	329,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00070	BIBLIOTHEQUE	06/08/2015	C2020	2016	1	279,17
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00071	FAUTEUIL DE BUREAU	06/08/2015	C2011	2016	1	385,50
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00072	VESTIAIRE 60X198X35	02/06/2015	C2024	2016	1	156,89
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00073	ARMOIRE	20/05/2015	C2025	2016	10	1285,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00075	FAUTEUIL DE BUREAU	28/07/2015	C2011	2016	1	264,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00078	FAUTEUIL DE BUREAU	02/09/2015	C2020	2016	1	126,10
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00079	LITS / CHEVETS	11/09/2015	C2020	2016	10	769,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00080	ARMOIRE / CHASSIS / REHAUSSE	16/09/2015	C2022	2016	10	808,73
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00082	FAUTEUIL RELAXATION	06/08/2015	C2013	2016	1	347,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00085A	FAUTEUIL	06/08/2015	C2014	2016	1	347,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00086	ARMOIRES	02/10/2015	C2011	2016	10	1215,47
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00087	ARMOIRE	07/10/2015	C2016	2016	10	546,49
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2015M00088	FAUTEUIL	06/08/2015	C2015	2016	1	347,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2015M00089	FAUTEUIL	06/08/2015	C2028	2016	10	1042,66
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00173	FRAIS ETABLISSEMENT	24/07/2015	C2019	2016	5	1197,23
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00317	FRAIS EVALUATION EXTERNE CENTRE ASNIERES	12/03/2015	C2029	2016	20	854,89
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00318	FRAIS EVALUATION EXTERNE CENTRE ASNIERES	30/01/2015	C2029	2016	20	2564,65
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00658	FRAIS EVALUATION EXTERNE 20% DU MARCHÉ	24/02/2015	C2011	2016	5	1163,14
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00666	FRAIS EVALUATION EXTERNE 20 % MARCHÉ	02/07/2015	C2011	2016	5	1163,14
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00667	FRAIS EVALUATION EXTERNE 20 % MARCHÉ	22/06/2015	C2029	2016	5	854,90
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00674	FRAIS EVALUATION EXTERNE 20% DU MARCHÉ	05/06/2015	C2012	2016	5	1235,70
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00675	FRAIS EVALUATION EXTERNE 20% DU MARCHÉ	05/06/2015	C2016	2016	5	1201,93
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00676	FRAIS EVALUATION EXTERNE 20% DU MARCHÉ	05/06/2015	C2015	2016	5	1235,70
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00683	FRAIS EVALUATION EXTERNE 20% DU MARCHÉ	29/05/2015	C2014	2016	5	1201,94
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00684	FRAIS EVALUATION EXTERNE 20% DU MARCHÉ	29/05/2015	C2013	2016	5	1201,94
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2015O00685	REGUL ANNU -FRAIS EVALUATION EXTERNE 20% DU	05/06/2015	C2011	2016	5	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00323	ASCENSEURS MISE EN CONFORMITE ET TRAVAUX	31/12/2016	C2014	2017	20	975,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00324	ASCENSEURS MISE EN CONFORMITE ET TRAVAUX	31/12/2016	C2014	2017	20	69,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00325	ASCENSEURS MISE EN CONFORMITE ET TRAVAUX	31/12/2016	C2016	2017	20	200,43
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00326	ASCENSEURS MISE EN CONFORMITE ET TRAVAUX	31/12/2016	C2020	2017	20	603,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00327	ASCENSEURS MISE EN CONFORMITE ET TRAVAUX	31/12/2016	C2025	2017	20	310,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00333	INTERPHONE POSE AUDIO DORTOIRS TGSO	31/12/2016	C2027	2017	20	1158,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00334	AVANT PROJET ASSISTANCE OUVRAGE BET FERRER	31/12/2016	C2027	2017	20	134,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00335	REMPLACEMENT SSI SIEMENS	31/12/2016	C2011	2017	20	2860,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00336	REALISATION PRISES COURANT SIEMENS	31/12/2016	C2011	2017	20	3740,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00337	DIAGNOSTIC RESISTANCE AU FEU PLANCHERS QCS	31/12/2016	C2011	2017	20	2424,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00338	SERRURERIE ET PORTE AUTOMATIQUE RES	31/12/2016	C2011	2017	20	4397,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00339	AMENAG CHAMBRES MISE EN PLACE VENTILATION	31/12/2016	C2022	2017	20	198,22
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00340	HUMANISATION CHRS MENUISERIE DELEVOYE	31/12/2016	C2022	2017	20	641,94
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00341	CONTROLE TECHNIQUE QCS HUMANISATION CHRS	31/12/2016	C2022	2017	20	1574,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00342	MAINTENANCE INST SECURITE INCENDIE INEO	31/12/2016	C2022	2017	20	535,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00345	DIAGOSTIC RESEAUX EAU SANITAIRE AUDIT	31/12/2016	C2013	2017	20	840,00

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00346	DIAGOSTIC RESEAUX EAU SANITAIRE AUDIT	31/12/2016	C2015	2017	20	840,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00350	MAITRISE OEUVRE REMPLAC SYSTEME INCENDIE	31/12/2016	C2028	2017	20	6264,72
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00424	FOURNITURE ET POSE BORDURES BETON +	03/10/2016	C2012	2017	20	3504,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00426	REMPLACEMENT SYSTEME INCENDIE	29/09/2016	C2028	2017	20	783,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00439	MISSION REFECTION RESEAU	06/10/2016	C2016	2017	20	2400,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00441	HUMANISATION AMENAGEMENT CHAMBRES	05/10/2016	C2022	2017	20	1074,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00442	HUMANISATION AMENAGEMENT CHAMBRES	19/04/2016	C2022	2017	20	1955,83
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00443	HUMANISATION AMENAGEMENT CHAMBRES	05/10/2016	C2022	2017	20	574,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00446	RENOVATION PRODUCTION EAU CHAUDE	25/10/2016	C2011	2017	20	2280,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00466	ISOLEMENT DE 2 BATIMENTS	23/11/2016	C2027	2017	20	1927,26
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00467	ISOLEMENTS DE 2 BATIMENTS	15/11/2016	C2027	2017	20	3137,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00468	HUMANISATION AMENAGEMENT CHAMBRES	15/11/2016	C2022	2017	20	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00469	HUMANISATION TRAVAUX DE FINITION	20/10/2016	C2022	2017	20	138,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00475	MISSION CONTROLE TECHNIQUE ISOLATION	31/12/2016	C2027	2017	20	3036,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00476	MISE CONFORMITE ASCENSEUR	31/12/2016	C2020	2017	20	700,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00500	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS	15/12/2016	C2011	2017	20	8586,11
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00501	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS	15/12/2016	C2014	2017	20	2245,10
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00502	MISE EN CONFORMITE ASCENSEURS	15/12/2016	C2016	2017	20	6724,33
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00819	REMPLACEMENT SYSTEME INCENDIE	29/01/2016	C2028	2017	20	842,10
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00820	ISOLEMENT DE 2 BATIMENTS	29/01/2016	C2027	2017	20	2241,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00821	MISSION SPS AMENAGEMENT DE CHAMBRES	29/01/2016	C2022	2017	20	218,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00822	MAITRISE OEUVRE AMENAGEMENT CHAMBRES	29/01/2016	C2022	2017	20	2400,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00823	MISE EN SECURITE SSI	01/01/2016	C2011	2017	20	57,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00836	MODIFICATION LOCAUX LOT PLOMBERIE	21/01/2016	C2011	2017	20	432,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00856	MISE EN SECURITE INCENDIE	21/01/2016	C2011	2017	20	78,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00858	ENSEMBLE MENUISE BLANC MELAMINE	15/02/2016	C2015	2017	20	4692,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B00859	REMPLACEMENT SECURITE INCENDIE	01/01/2016	C2011	2017	20	6600,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01083	EVAPORATEUR DOUBLE FLUX	12/02/2016	C2029	2017	20	3057,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01142	DEMOLITION / DEPOSE DES SOLS	25/01/2016	C2022	2017	20	12275,27
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01143	INSTALLATION FAUX PLAFONDS	29/02/2016	C2022	2017	20	12937,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01144	MENUISERIES INTERIEURES	25/02/2016	C2022	2017	20	3069,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01145	VENTILATION PLOMBERIE	22/01/2016	C2022	2017	20	10154,82
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01146	PLOMBERIE SANITAIRES	18/02/2016	C2022	2017	20	13523,47
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01147	DEMOLITION / DEPOSE	25/02/2016	C2022	2017	20	2708,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01151	MENUISERIES EXTERIEURES	25/02/2016	C2022	2017	20	6747,54
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01152	EQUIPEMENTS ELECTRIQUE	25/02/2016	C2022	2017	20	13202,67
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01153	MISSION SPS AMENAGEMENT CHAMBRES	01/03/2016	C2022	2017	20	216,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01154	DIAGNOSTIC AMIANTE	22/03/2016	C2027	2017	20	1800,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01156	HONORAIRES MAITRISE OEUVRE	29/02/2016	C2022	2017	20	1440,44
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01157	HONORAIRES MISSION	29/02/2016	C2027	2017	20	4033,80
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01158	MISSION CONTROLE TECHNIQUE	28/02/2016	C2011	2017	20	2410,56
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01164	CLOISONS / FAUX PLAFONDS	23/03/2016	C2022	2017	20	7481,49
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01165	MENUISERIES INTERIEURES / TRAPPES	23/03/2016	C2022	2017	20	5290,96
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01166	EQUIPEMENTS ELECTRIQUES	24/03/2016	C2022	2017	20	16290,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01167	VENTILATION / PLOMBERIE	13/04/2016	C2022	2017	20	7643,79
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01169	REVETEMENT DE SOLS	21/03/2016	C2022	2017	20	2871,39
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01170	AMENAGEMENT CHAMBRES ET VENTILATION	30/03/2016	C2022	2017	20	1574,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01171	MISSION ASSISTANCE EXECUTION TRAVAUX	31/03/2016	C2022	2017	20	960,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01172	TRAVAUX DE PEINTURE	31/03/2016	C2022	2017	20	9356,15
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01173	MISSION ASSISTANCE ETUDES TRAVAUX	31/03/2016	C2027	2017	20	1075,68
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01175	ANALYSE DES PRELEVEMENTS	15/04/2016	C2027	2017	20	960,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01176	MISSION SPS RELATIVE AMENAGEMENT CHAMBRES	31/03/2016	C2022	2017	20	420,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01184	MISSION SPS AMENAGEMENT CHAMBRES	29/04/2016	C2022	2017	20	222,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01186	DIAGNOSTIC RESEAU EAU SANITAIRE	29/02/2016	C2016	2017	20	840,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01187	DIAGNOSTIC RESEAU EAU SANITAIRE	29/02/2016	C2011	2017	20	840,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01190	DIAGNOSTIC RESEAU EAU SANITAIRE	29/02/2016	C2014	2017	20	840,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01210	ACCESSIBILITE HANDICAPES PARC ASCENSEURS	02/03/2016	C2014	2017	20	90,00

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01211	ACCESSIBILITE HANDICAPES PARC ASCENSEURS	02/03/2016	C2013	2017	20	90,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01212	ACCESSIBILITE HANDICAPES PARC ASCENSEURS	02/03/2016	C2015	2017	20	90,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01250	REFECTION BRANCHEMENT EN SOL	02/05/2016	C2029	2017	20	1680,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01505	(H) PANNEAUX DE CLOTURE - RIVES	26/08/2016	C2020	2017	20	2400,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01508	(H) AGRANDISSEMENT PASSAGE PIETON -	26/08/2016	C2012	2017	20	981,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01714	HONORAIRES MO ISOLEMENT 2 BATIMENTS/ BET	31/05/2016	C2027	2017	20	672,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01715	MISSION SPS MISE EN PLACE VENTILATION/ ELYFEC	31/05/2016	C2022	2017	20	272,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01716	HONORAIRES HUMANISATION ANTIPOUL / BET	25/04/2016	C2022	2017	20	1280,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01717	AMENAGEMENT CHAMBRES LOT GO / BOUILLIN	25/03/2016	C2022	2017	20	3766,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01736	FOURNITURE MENUISERIES EXTERIEURES /	25/04/2016	C2022	2017	20	1265,17
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01737	HONORAIRES ISOLEMENT 2 BATIMENTS / BET	30/06/2016	C2027	2017	20	806,76
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2016B01740	REAMENAGEMENT SALLE EAU / ETS BINOTTO	26/07/2016	C2012	2017	20	1457,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00291	VENTILATEURS UGAP	12/07/2016	C2027	2017	1	358,02
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D00408	MATERIEL PUERICULTURE AGL RENARD	31/12/2016	C2027	2017	10	718,92
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00427	USTENSILES DE CUISINE CALLE	31/12/2016	C2011	2017	1	245,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00428	USTENSILES DE CUISINE CALLE	31/12/2016	C2027	2017	1	325,06
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00429	USTENSILES DE CUISINE CALLE	31/12/2016	C2013	2017	1	275,29
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D00431	USTENSILES DE CUISINE CALLE	31/12/2016	C2015	2017	10	680,39
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2016D00445	COPIEUR BUREAU SHARP MXC301W	31/12/2016	C2027	2017	3	1173,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00446	MATERIEL PUERICULTURE PRESTABABY	31/12/2016	C2027	2017	1	162,17
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00447	JEUX ET JOUETS NATHAN	31/12/2016	C2027	2017	1	51,74
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00448	JEUX ET JOUETS NENKO	31/12/2016	C2020	2017	1	316,61
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00449	JEUX ET JOUETS BSSL	31/12/2016	C2020	2017	1	373,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00451	JEUX ET JOUETS AGORALUDE	31/12/2016	C2011	2017	1	77,66
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00452	JEUX ET JOUETS AGORALUDE	31/12/2016	C2013	2017	1	97,73
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00453	JEUX ET JOUETS AGORALUDE	31/12/2016	C2029	2017	1	66,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00459	LAVE VITRE SUP D2 CONCEPT	31/12/2016	C2020	2017	1	240,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2016D00537	CLIMATISATION VIDANGE AGTHERM	31/12/2016	C2011	2017	10	5253,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00541	ASPIRATEUR TRAINEAU ELECTROLUX	31/12/2016	C2015	2017	1	159,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00542	JARDINIERE SPRING	31/12/2016	C2015	2017	1	215,33
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00543	CHARIOTS SERVICES 2 + RECIPIENTS DECHETS	31/12/2016	C2015	2017	1	877,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00544	RECIPIENT COUVERTS + GRILL MULTIFON +	31/12/2016	C2015	2017	1	356,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D00567	EURO PARE DGTS SAVFIMA	31/12/2016	C2020	2017	10	1794,49
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00568	POUF COCON HOPTOYS	31/12/2016	C2020	2017	1	306,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00569	COLLECTEUR DE GOBELETS + RECIPIENT DECHETS	31/12/2016	C2013	2017	1	195,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00570	TELEVISION LCD BRANDT B4030FHD DARTY	31/12/2016	C2024	2017	1	259,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00571	MACHINE A CAFE 18L INOX UGAP	31/12/2016	C2029	2017	1	250,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00572	REFRIGERATEUR PROLINE + FOUR MICRO-ONDES	31/12/2016	C2027	2017	1	248,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D00573	CONGELATEUR COFFRE COULISSANTS GL FROID 31	31/12/2016	C2027	2017	10	1140,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D00574	CONGELATEUR COFFRE COULISSANTS GL FROID 31	31/12/2016	C2025	2017	10	1140,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00575	CHARIOT PORTE SAC + COLLECT GOBELET +	31/12/2016	C2014	2017	1	523,57
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00576	COLLECTEUR A GOBELETS	31/12/2016	C2015	2017	1	39,84
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00577	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE SONY	31/12/2016	C2011	2017	1	119,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D00578	MIXER PLONGEANT SPEEDY	31/12/2016	C2012	2017	1	265,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D00922	SIEGE AUTO PIVOTANT	03/01/2016	C2027	2017	10	503,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D01005	PROTEGE MATELAS + DRAP	25/01/2016	C2027	2017	10	590,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01006	CHARIOT PORTE SAC	08/01/2016	C2028	2017	1	325,08
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01007	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	01/01/2016	C2027	2017	1	123,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01008	BOUILLEUR	01/01/2016	C2012	2017	1	123,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2016D01049	CREATION VENTILOCONVECTEURS	28/01/2016	C2011	2017	10	6994,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D01053	CUILLERES / FOURCHETTES / COUTEAUX	12/02/2016	C2016	2017	10	568,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01054	BOLS ET ASSIETTES	01/01/2016	C2020	2017	1	123,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01058	CUILLERES / VERRES / TASSES SOUS TASSES	01/01/2016	C2013	2017	1	130,75
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01060	CUILLERES / GOBELETS / VERRES A PIED	01/01/2016	C2014	2017	1	110,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01069	CUILLERES / FOURCHETTES / ASSIETTES / BOLS	14/01/2016	C2022	2017	1	467,28
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01070	BAIGNOIRE ENFANT / MATELAS A LANGER	01/01/2016	C2027	2017	1	293,11
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2016D01072	COPIEUR COULEUR	01/01/2016	C2011	2017	3	1173,60

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2016D01074	COPIEUR COULEUR	01/01/2016	C2012	2017	3	1173,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01126	VERRES / PICHETS	22/02/2016	C2011	2017	1	341,28
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D01128	POELES / CASSEROLES / FAITOUT	14/03/2016	C2027	2017	10	615,74
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2016D01129	COPIEUR COULEUR	01/01/2016	C2029	2017	3	1173,60
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2016D01172	COPIEUR COULEUR	25/03/2016	C2016	2017	3	1173,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01173	CUILLERES / FOURCHETTES / PICHETS/ VERSEUSES	18/03/2016	C2014	2017	1	471,26
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01427	SIEGE SECURITE	11/01/2016	C2020	2017	1	389,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01429	CHARIOT DE LAVAGE	11/03/2016	C2027	2017	1	301,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01463	CHAINE MICRO	13/02/2016	C2027	2017	1	138,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01465	LAVE LINGE	16/02/2016	C2027	2017	1	259,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01503	REFRIGERATEUR	02/03/2016	C2027	2017	1	399,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01510	REHAUSSEUR / SIEGE AUTO	06/04/2016	C2028	2017	1	293,21
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01512	POUBELLES A PEDALE	12/03/2016	C2027	2017	1	108,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01514	ECOUTE BEBE	04/05/2016	C2027	2017	1	375,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01517	BOLS / SALADIER / BROC / FOURCHETTES /	04/03/2016	C2027	2017	1	222,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01545	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	22/03/2016	C2012	2017	1	119,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01546	FOUR A MICRO ONDES	22/03/2016	C2012	2017	1	273,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01556	EXTINCTEUR	15/03/2016	C2015	2017	1	56,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01566	PLANNING A FICHES	15/06/2016	C2020	2017	1	124,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01569	FOUR A MICRO ONDES	07/04/2016	C2012	2017	1	99,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D01570	SONO COMPACTE	06/04/2016	C2020	2017	10	667,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D01571	ARMOIRE REFRIGERANTE	11/04/2016	C2012	2017	10	1839,60
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2016D01607	FOURNITURE ET POSE DE DETECTEUR INDIVIDUEL	27/04/2016	C2015	2017	10	849,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D01608	RAYONNAGES	04/04/2016	C2015	2017	10	774,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01613	LAMPADAIRE DE BUREAU	27/04/2016	C2011	2017	1	140,51
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01736	TOUPIE / BALLES	01/01/2016	C2020	2017	1	58,17
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01737	BARIL INSTRUMENTS	02/01/2016	C2020	2017	1	58,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01739	LIVRES	02/01/2016	C2020	2017	1	26,86
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D01740	ENSEMBLE JEUX ET JOUETS	02/01/2016	C2027	2017	10	996,34
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01741	TROTTY 3 ROUES	09/02/2016	C2020	2017	1	119,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01766	BALLON / POMPE A MAIN / AIGUILLES	11/01/2016	C2022	2017	1	49,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01768	JEU	11/01/2016	C2020	2017	1	18,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D01770	PICHETS / ASSIETTES	17/05/2016	C2012	2017	1	365,11
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2016D01772	COPIEUR COULEUR	31/05/2016	C2022	2017	3	2635,20
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2016D02074	CLIMATISATION TRAVAUX - ENT RAGOT	26/08/2016	C2015	2017	20	5098,72
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02078	PETIT MATERIEL SECURISEAT - SELF	26/08/2016	C2020	2017	1	485,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02080	PETIT MATERIEL CUISINE - CALLE	26/08/2016	C2020	2017	1	426,05
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02083	PETIT MATERIEL CUISINE - CALLE	26/08/2016	C2022	2017	1	189,93
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02089	VENTILATEUR - UGAP	26/08/2016	C2027	2017	1	0,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02090	FOUR MICRO ONDES HITACHI - DARTY	26/08/2016	C2015	2017	1	85,00
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2016D02095	RIDEAUX CROCFEU - OMNIUM TEXTILE	26/08/2016	C2015	2017	10	1747,74
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2016D02100	6 FAUTEILS + 4 CHAISES + 3 TABLES SOLEA - UGAP	26/08/2016	C2015	2017	10	1069,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02386	CUILLERES / BACS / COUVERCLES/ STE CALLE	26/07/2016	C2022	2017	1	238,25
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2016D02408	2 COPIEUR MX2614/ SERIE 65023662/35094140	31/05/2016	C2020	2017	3	5270,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02429	1 ASPIRATEUR UT7 REF.95628270 / UGAP	28/06/2016	C2011	2017	1	142,32
CCAS Finances C2	2188 - C2 Autres	Bien amortissable nettement	2016D02433	CHAISE / FAUTEUIL / TABLE / CASTORAMA ST ORENS	05/07/2016	C2020	2017	10	528,30
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2016D02434	5 PAIRES DE RIDEAUX NON FEU / OMNIUM TEXTILE	18/07/2016	C2013	2017	10	1006,45
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02459	5 HOUSSE MATELAS 90X190CM / UGAP	25/08/2016	C2025	2017	1	519,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02461	1 CONGELATEUR BEKO CVN01D2 / DARTY	06/09/2016	C2013	2017	1	399,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02462	1 CHAINE MICRO BRANDT MCB5000BT / DARTY	02/09/2016	C2015	2017	1	69,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2016D02467	RIDEAU / VOILAGE / TRINGLE / OMNIUM TEXTILE	22/08/2016	C2027	2017	10	679,56
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02473	2 REFRIGERATEUR PROLINE TTR10 / DARTY	11/08/2016	C2027	2017	1	336,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02475	2 REFRIGERATEUR PROLINE TTR92WH / DARTY	09/07/2016	C2027	2017	1	199,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2016D02480	5 ROBOT MULTIFONCTION KENWOOD FPM255	19/07/2016	C2020	2017	1	400,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2016D02487	1 CHAMBRE FROIDE UH 9480Z / GL FROID 31	04/08/2016	C2011	2017	10	2481,60
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00084	ECRAN SEPARATION + 2 ARMOIRES HETRE UGAP	31/12/2016	C2016	2017	10	798,40
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00086	TABLE FAUTEUILS CHAISES SOLEA + ARMOIRE	31/12/2016	C2014	2017	10	1881,44

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00087	CHANGEMENT RIDEAUX SALLES A MANGER	31/12/2016	C2014	2017	10	849,43
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00124	TABLE / COMMODE / DESSOUS DE LAVABO	01/01/2016	C2027	2017	10	1363,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00125	LIT / MATELAS / BAR	27/01/2016	C2027	2017	10	938,32
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00126	CANAPE / LIT / MATELAS	01/01/2016	C2027	2017	10	2162,55
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00129	ARMOIRES	15/01/2016	C2027	2017	10	965,17
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00130	CHAISES / FAUTEUIL	01/01/2016	C2012	2017	10	555,25
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00131	BUREAU	15/01/2016	C2028	2017	10	769,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2016M00164	FAUTEUIL	08/03/2016	C2028	2017	1	378,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00171	CHAISES	05/04/2016	C2029	2017	10	588,06
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2016M00172	BUREAU	22/03/2016	C2020	2017	1	288,23
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2016M00173	CAISSON SUSPENDU	22/03/2016	C2020	2017	1	45,73
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2016M00176	MATELAS / SOMMIER	03/05/2016	C2027	2017	1	379,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2016M00204	CHAISE UGAP	26/08/2016	C2027	2017	1	190,61
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2016M00207	CHAISE ZEN UGAP	26/08/2016	C2027	2017	1	258,67
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00208	8 FAUTEUILS + 2 TABLES + 12 CHAISES LYLOU -	26/08/2016	C2014	2017	10	5080,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2016M00229	1 CHAISE VISITEUR REF.SATURN / UGAP	15/06/2016	C2027	2017	1	91,39
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2016M00232	ENSEMBLE DE MEUBLES / CONFORAMA	19/08/2016	C2027	2017	10	1194,56
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2016M00233	2 BACS A ROULETTES A727 / MATHOU	12/08/2016	C2027	2017	1	176,99
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B00495	MISE EN SECURITE INCENDIE ENGIE INEO	31/12/2017	C2027	2018	20	1306,97
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B00585	ETUDES CLOTURE SECURITE IME	11/10/2017	C2020	2018	20	300,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B00586	MISE EN PLACE CLOTURE SECURITE IME	28/12/2017	C2020	2018	20	87519,25
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B00635	MAINTENANCE D'INSTALLAT DE PROTECTION	31/12/2017	C2016	2018	20	1768,29
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B00639	MAINTENANCE EQUIPEMENT RINCAGE RADIATEURS	31/12/2017	C2014	2018	20	3000,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B00795	POMPES PRIMAIRE	09/01/2017	C2011	2018	20	2613,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B00923	REMPLACEMENT BRULEUR CUENOD	30/01/2017	C2011	2018	20	3624,85
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B00925	DEPLACEMENT SONDAS ECS	06/02/2017	C2022	2018	20	3304,09
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B00926	ISOLEMENT DE 2 BATIMENTS	14/02/2017	C2027	2018	20	1658,34
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B01009	REMPLACEMENT SYSTEME VENTILATION	13/03/2017	C2022	2018	20	1505,74
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B01010	MISE EN SECURITE LOT PEINTURE	13/03/2017	C2011	2018	20	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B01529	MISE EN SECURITE	25/07/2017	C2028	2018	20	240,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B01549	ETUDE CONFORMITE ELECTRIQUE CTRE ASNIERES	20/04/2017	C2029	2018	20	183,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B01552	REMPLACEMENT EVAPORATEUR	20/04/2017	C2022	2018	20	1814,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B01554	REMPLACEMENT ENSEMBLE DOUCHE ANTIPOUL	25/07/2017	C2022	2018	20	8210,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B01555	MISE EN SECURITE CENTRE MATERNEL	11/09/2017	C2027	2018	20	240,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B01575	MISE EN SECURITE EHPA TOUNIS	04/05/2017	C2011	2018	20	14694,14
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2017B01576	MAITRISE SANITAIRE EHPA JOLIMONT	20/04/2017	C2013	2018	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2017B01577	MAITRISE SANITAIRE EHPA ORMEAU	20/04/2017	C2015	2018	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2017B01578	MAITRISE SANITAIRE EHPA COLOMBETTE	20/04/2017	C2016	2018	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable de faible	2017B01580	MAITRISE SANITAIRE EHPA ST LOUIS	20/04/2017	C2014	2018	1	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B01582	RENOVATION SANITAIRE EHPA TOUNIS	20/04/2017	C2011	2018	20	480,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B01685	REMPLACEMENT MITIGEUR EHPA TOUNIS	28/06/2017	C2011	2018	20	3509,18
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2017B01686	RENOVATION PRODUCTION EAU CHAUDE	11/07/2017	C2011	2018	20	1200,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00383	MATERIEL PUERICULTURE CENTRE MATERNEL	31/12/2017	C2027	2018	10	587,76
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00384	ELECTROMENAGER CENTRE MATERNEL	31/12/2017	C2027	2018	10	2511,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00417	REMPLACEMENT ECHANGEUR PLAQUES RAMEL	07/12/2017	C2028	2018	10	1032,02
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D00423	MATERIEL VIDEO PROJECTEUR IME	31/12/2017	C2020	2018	1	319,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00425	FOURNITURE ET POSE COMBINE DECT	31/12/2017	C2020	2018	10	1502,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D00428	APPAREILS PHOTO DARTY	31/12/2017	C2025	2018	1	238,01
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D00430	USTENSILES DE CUISINES ESE BONNEFOY	31/12/2017	C2024	2018	1	462,86
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00438	CHAUFFAGE ET CLIMATISATION EHPA 7 DENIERS	31/12/2017	C2012	2018	10	10698,16
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00439	MATELAS ENERGY LOT 20 MOUSSE POLYETHER	31/12/2017	C2022	2018	10	1698,29
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00440	REFRIGERATEUR BRANDT LOT 3 - CHRS FEMMES	31/12/2017	C2025	2018	10	776,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00441	MATELAS + HOUSSE LOT 5 - CHRS FEMMES	31/12/2017	C2025	2018	10	535,61
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00442	LAVE VAISSELLE - CENTRE ASNIERES	31/12/2017	C2029	2018	10	4424,04
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00708	USTENSILES CUISINE EHPA ORMEAU	09/02/2017	C2015	2018	10	172,22
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00709	USTENSILES CUISINE RAMEL	09/02/2017	C2028	2018	10	1366,71
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00856	JEUX JOUETS ANTIPOUL	16/02/2017	C2022	2018	10	0,00

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D00857	TRICYCLE / TROTTINETTE	01/02/2017	C2025	2018	1	0,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00892	JEUX JOUETS CENTRE MATERNEL	02/02/2017	C2027	2018	10	760,07
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D00893	ENSEMBLE DE JEUX	01/02/2017	C2020	2018	1	0,00
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2017D00962	POSE DE RIDEAUX ET TRINGLES	30/01/2017	C2011	2018	10	1335,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D00968	ESCABEAU	30/01/2017	C2013	2018	1	212,10
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D00969	DIABLE PLIANT	30/01/2017	C2013	2018	1	114,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D00970	VITRINE INTERIEUR MURALE	30/01/2017	C2020	2018	1	283,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D00972	CHAINE MICRO + APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	30/01/2017	C2028	2018	1	188,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00973	ELECTROMENAGER RAMEL	30/01/2017	C2028	2018	10	5104,72
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D00974	ELECTROMENAGER EHPA JOLIMONT	30/01/2017	C2013	2018	10	717,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D00975	CHAINE MICRO	30/01/2017	C2028	2018	1	69,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01031	VITRINE MURALE	30/01/2017	C2020	2018	10	1077,94
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01032	DIABLE PLIANT	30/01/2017	C2013	2018	1	114,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01036	BARRE BIPATERES	30/01/2017	C2020	2018	1	87,19
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal carac.	Bien amortissable de faible	2017D01080	LIT ALDRYS	06/02/2017	C2020	2018	1	384,83
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01082	MATELAS + HOUSSE	06/02/2017	C2024	2018	10	519,98
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2017D01085	ISOLATION CANALISATIONS	14/02/2017	C2020	2018	10	3360,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01102	LECTEUR DVD / RADIO K7	14/02/2017	C2028	2018	1	145,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01103	TELEVISEUR	14/02/2017	C2028	2018	1	499,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01140	FOUR MICRO ONDE	27/02/2017	C2028	2018	1	85,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01158	TIME TIMER	27/02/2017	C2020	2018	10	742,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01199	ELECTROMENAGER ESE BONNEFOY	13/03/2017	C2024	2018	10	418,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01205	LAVE LINGE FRONTAL	20/03/2017	C2015	2018	10	2503,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01232	USTENSILES CUISINE EHPA SEPT DENIERS	04/04/2017	C2012	2018	10	3808,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01233	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	04/04/2017	C2022	2018	1	119,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01234	TELEVISEUR LCD PHILIPS 24PH4000	31/03/2017	C2024	2018	10	895,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01245	PRESENTOIR MURAL	10/04/2017	C2013	2018	10	39,95
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01246	ELECTROMENAGER EHPA ORMEAU	10/04/2017	C2015	2018	10	228,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01247	PRESENTOIR MURAL	10/04/2017	C2014	2018	1	39,95
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2017D01272	COPIEUR COULEUR SHARP	23/06/2017	C2024	2018	3	1173,48
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable de faible	2017D01274	LOT DE JEUX	22/02/2017	C2020	2018	1	777,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01275	LOT DE JOUETS	22/02/2017	C2027	2018	1	160,57
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01276	JEU PALET BRETON	10/03/2017	C2022	2018	1	126,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01277	JEUX JOUETS CHRS FEMMES	01/02/2017	C2025	2018	10	306,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01278	JEUX JOUETS IME	07/04/2017	C2020	2018	10	3679,97
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01279	ENSEMBLE DE JEUX	10/03/2017	C2020	2018	10	1044,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01748	USTENSILES CUISINE EHPA ST LOUIS	09/02/2017	C2014	2018	10	114,31
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01749	USTENSILES CUISINE CHRS FEMMES	30/03/2017	C2025	2018	10	621,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01758	USTENSILES CUISINE EHPA TOUNIS	23/06/2017	C2011	2018	10	1480,32
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01762	USTENSILES CUISINE CHRS ANTIPOUL	23/06/2017	C2022	2018	10	1029,70
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01764	USTENSILES CUISINE CENTRE MATERNEL	30/03/2017	C2027	2018	10	3862,34
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01991	ELECTROMENAGER RAMEL	30/05/2017	C2028	2018	1	125,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D01993	IMPRIMANTE THERMIQUE	20/04/2017	C2028	2018	10	1320,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01994	ELECTROMENAGER RAMEL	02/05/2017	C2028	2018	1	54,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D01995	PORTE SAC AVEC COUVERCLE	02/05/2017	C2022	2018	1	168,30
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2017D02009	ECHANGE COMPRESSEUR CENTRE MATERNEL	22/05/2017	C2027	2018	10	1045,32
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2017D02010	MAINTENANCE TELEPHONIE CHRS FEMMES	26/09/2017	C2025	2018	10	3450,35
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2017D02011	CHARIOT DE DOUCHE IME	28/06/2017	C2020	2018	10	1877,28
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D02012	ARMOIRE REFRIGEREE EHPA ORMEAU	09/05/2017	C2015	2018	10	1820,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D02035	LAVEUSE A CAPOT OREANE	20/04/2017	C2011	2018	10	4543,72
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D02036	ELECTROMENAGER EHPA COLOMBETTE	10/04/2017	C2016	2018	10	2602,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2017D02242	ELECTROMENAGER EHPA 7 DENIERS	22/05/2017	C2012	2018	1	494,40
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2017D02245	REMPLACEMENT GROUPE FROID EHPA	28/06/2017	C2016	2018	10	2703,60
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal caract	Bien amortissable nettement	2017D02246	REMPLACEMENT GROUPE FROID EHPA ORMEAU	04/09/2017	C2015	2018	10	4220,75
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D02272	USTENSILES CUISINE IME	08/12/2017	C2020	2018	10	1473,72
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2017D02273	USTENSILES CUISINE EHPA COLOMBETTE	08/12/2017	C2016	2018	10	138,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00125	MOBILIER CENTRE MATERNEL	30/01/2017	C2027	2018	10	465,50

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00126	MOBILIER CHRS FEMMES	30/01/2017	C2025	2018	10	995,38
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00127	MOBILIER EHPA JOLIMONT	30/01/2017	C2013	2018	10	838,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2017M00128	COMMODE	30/01/2017	C2027	2018	1	526,39
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2017M00129	ALEZE / DRAPS / MATELAS	30/01/2017	C2027	2018	1	0,00
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00131	MOBILIER EHPA SAINT LOUIS	30/01/2017	C2014	2018	10	537,85
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00132	MOBILIER EHPA SEPT DENIERS	30/01/2017	C2012	2018	10	370,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00142	FAUTEUIL / CHAISE / TABLE	14/02/2017	C2013	2018	10	4770,13
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00146	MOBILIER EHPA COLOMBETTE	14/02/2017	C2016	2018	10	544,70
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00147	MOBILIER EHPA ORMEAU	14/02/2017	C2015	2018	10	956,53
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00148	MOBILIER IME	14/02/2017	C2020	2018	10	1966,21
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00150	CHAISE APPUI SUR TABLE	14/02/2017	C2025	2018	10	670,44
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2017M00153	MEUBLE OUVERT / BACS PLASTIQUE	27/02/2017	C2025	2018	1	389,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00154	SACCO ADULTE / TAPIS DECO	07/03/2017	C2025	2018	10	729,43
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00160	MOBILIER ESE BONNEFOY	20/03/2017	C2024	2018	10	501,54
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00211	MOBILIER RAMEL	26/09/2017	C2028	2018	10	2518,43
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2017M00214	MOBILIER CENTRE MATERNEL	28/03/2017	C2027	2018	1	359,90
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2017M00215	MOBILIER CENTRE MATERNEL	04/09/2017	C2027	2018	10	1502,88
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2017M00216	ARMOIRE REFRIGEREE EHPA ORMEAU	09/05/2017	C2015	2018	1	40,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00455	MISE A JOUR DOSSIER SSI SATEC INGENIERIE	05/11/2018	C2022	2019	20	1440,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00456	FOURNITURE POSE 40 COFFRES SURETE GACHES	06/12/2018	C2022	2019	20	4245,12
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00549	TRAVAUX RENOVATION STUDIOS	13/12/2018	C2027	2019	20	17226,57
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00571	REPLACEMENT SYSTEME SECURITE INCENDIE	31/12/2018	C2028	2019	20	107758,46
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00606	REALISATION D'UNE CLÔTURE DE SECURITE IME	31/12/2018	C2020	2019	20	25274,21
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00610	TRAVAUX DE RENOVATION DE LA VERRIERE	24/10/2018	C2028	2019	20	16438,48
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00611	MODIFICATION SYSTEME DE VERROUILLAGE PORTE	06/12/2018	C2028	2019	20	1741,42
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00614	TRAVAUX PLOMBERIE	27/09/2018	C2012	2019	20	2035,62
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00615	REPLACEMENT CABLE DEFECTUEUX EIFFAGE	31/10/2018	C2012	2019	20	3943,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00617	TRAVAUX DEPOSE DOUCHE ET EVACUATIONS	17/12/2018	C2012	2019	20	4400,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00619	MISE EN SECURITE INCENDIE REMPLACEMENT SSI	17/12/2018	C2012	2019	20	9828,91
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00940	TRAVAUX SALLE STIMULATION ET ACCUEIL	16/04/2018	C2029	2019	20	8850,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00941	ESTIMATION PROJET REAMENAGEMENT CHRS EN	01/03/2018	C2025	2019	20	2352,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00945	RENOVATION PROD ECS EHPA TOUNIS	19/03/2018	C2011	2019	20	21397,90
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00946	SERVICE DE REPARATION INSTALLATION	27/02/2018	C2011	2019	20	15047,35
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B00947	MISSION MOE MISE EN CONFORMITE AUDIT	05/03/2018	C2011	2019	20	600,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B01163	REALISATION ACCES PMR BETON AIRE STOCKAGE	03/07/2018	C2025	2019	20	2100,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B01351	REALISATION BARRIERE ANTI HUMIDITE	03/09/2018	C2029	2019	20	2596,92
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B01352	POSE REVETEMENT PVC DALLES ET PLINTHES	03/09/2018	C2029	2019	20	10210,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B01360	POSE SOL ET MUR PVC GERFLOR ET PLAQUES BA	02/07/2018	C2012	2019	20	9979,36
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2018B01361	REPLACEMENT AUTOCOM ET APPELS MALADE	12/07/2018	C2012	2019	20	29897,91
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00301	USTENSILE CUISINE CHRS FEMMES	03/12/2018	C2025	2019	10	518,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00303	MATELAS UGAP LOT DE 5 X 3	09/10/2018	C2022	2019	10	1341,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D00304	CHARIOT DE LAVAGE UGAP	15/10/2018	C2022	2019	1	138,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00305	AUTOLAVEUSE COMPTACTE + BROSSE ROULEAU	25/10/2018	C2022	2019	10	5367,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00306	MATERIEL ELECTROMENAGERS ESE BONNEFOY	28/09/2018	C2024	2019	10	523,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D00308	MATELAS ENERGY LOT DE 5 UGAP	07/12/2018	C2024	2019	1	453,24
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D00390	PETIT MATERIEL DIVERS UGAP	12/11/2018	C2027	2019	1	324,57
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00422	ELECTROMENAGER RAMEL	31/12/2018	C2028	2019	10	3655,87
CCAS Finances C2	2153 - C2 Instal carac.	Bien amortissable de faible	2018D00445	FAUTEUIL ROULANT IME	31/12/2018	C2020	2019	1	456,82
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00446	ARMOIRE REFRIGERATEUR ENODIS INOX POSITIVE	25/05/2018	C2020	2019	10	2781,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00447	CHARIOT DE MENAGE UGAP	16/07/2018	C2020	2019	10	614,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00448	DISPOSITIF ANTI DETACHEMENT SELF CONFORT	16/10/2018	C2020	2019	10	966,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00449	USTENSILE CUISINE IME	06/12/2018	C2020	2019	10	1001,88
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2018D00451	VEHICULE KANGOO	23/08/2018	C2028	2019	5	14064,90
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00452	MATERIEL AUDIOVISUEL MULTIMEDIA RAMEL	09/07/2018	C2028	2019	10	1791,37
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D00453	SAC DE FRAPPE DECATHLON	09/07/2018	C2028	2019	1	439,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D00454	ARMOIRE A PHARMACIE + CENDRIER A COLONNE	17/05/2018	C2028	2019	1	179,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00455	PETIT MATERIEL SCOPELEC	10/12/2018	C2013	2019	10	247,80

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00456	ARMOIRE REFRIGEREE LIEBHERR NEGATIVE 513L	05/11/2018	C2015	2019	10	1962,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D00772	ACCESSOIRES VIDEOPROJECTEUR ASNIERES	19/03/2018	C2029	2019	1	101,85
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00774	USTENSILE CUISINE CENTRE MATERNEL	08/03/2018	C2027	2019	10	1686,13
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2018D00776	REMPLACEMENT CARTE LON 1000 ACTIVA PROTEC	15/02/2018	C2027	2019	10	2304,91
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00777	MATERIEL PUERICULTURE CENTRE MATERNEL	15/02/2018	C2027	2019	10	2074,10
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2018D00779	PHOTOCOPIEUR SHARP A4 COULEUR	25/01/2018	C2025	2019	3	3808,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D00780	ELECTROMENAGER CHRS ANTIPOUL	09/04/2018	C2022	2019	1	274,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00789	USTENSILE CUISINE EHPA COLOMBETTE	06/03/2018	C2016	2019	10	576,48
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00790	USTENSILE CUISINE EHPA JOLIMONT	06/03/2018	C2013	2019	10	667,84
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2018D00791	PHOTOCOPIEUR SHARP A4 COULEUR	25/01/2018	C2015	2019	3	1173,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00792	USTENSILE CUISINE EHPA ORMEAU	06/03/2018	C2015	2019	10	292,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00797	USTENSILE CUISINE EHPA SAINT LOUIS	07/03/2018	C2014	2019	10	671,19
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00798	ELECTROMENAGER EHPA ST LOUIS	09/03/2018	C2014	2019	10	650,58
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00799	PRESENTOIR ET CLAUSTRA JARDINIERE UGAP	19/03/2018	C2014	2019	10	543,16
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00800	ELECTROMENAGER EHPA SEPT DENIERS	20/03/2018	C2012	2019	10	2758,79
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00801	USTENSILE CUISINE EHPA SEPT DENIERS	06/03/2018	C2012	2019	10	952,59
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00803	FAUTEUIL DE SOINS A HAUTEUR FIXE O LOBO	23/02/2018	C2012	2019	10	1930,30
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00818	ELECTROMENAGER IME	30/01/2018	C2020	2019	10	5816,78
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00819	JEUX ET JOUETS IME	01/02/2018	C2020	2019	10	2276,62
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00820	USTENSILE CUISINE IME	03/04/2018	C2020	2019	10	531,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2018D00821	PHOTOCOPIEUR SHARP A4 A3 COULEURS A	25/01/2018	C2028	2019	3	2635,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D00822	MAINTENANCE INSTALLAT EQUIP. PROTECTION	24/04/2018	C2028	2019	10	5043,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D00839	ELECTROMENAGER CENTRE MATERNEL	03/05/2018	C2027	2019	1	0,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D01075	ELECTROMENAGER CENTRE MATERNEL	03/07/2018	C2027	2019	10	1073,59
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D01318	PARASOL ET SOCLE	16/07/2018	C2029	2019	1	487,50
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D01324	USTENSILE CUISINE CHRS ANTIPOUL	11/07/2018	C2022	2019	10	664,85
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2018D01328	REMPLACEMENT DE PLAQUES SUR ECHANGEUR	10/07/2018	C2022	2019	10	1163,14
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2018D01330	LAVE LINGE INDUSTRIEL UGA	29/06/2018	C2016	2019	10	2529,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D01332	MARCHE PIED ORMEAU	25/05/2018	C2015	2019	1	155,59
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D01340	2 VESTIAIRES	18/07/2018	C2012	2019	1	273,62
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D01342	PETIT MATERIEL EHPA TOUNIS	24/05/2018	C2011	2019	1	490,88
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2018D01344	USTENSILE CUISINE EHPA TOUNIS	24/05/2018	C2011	2019	1	405,03
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2018M00051	MOBILIER CENTRE MATERNEL	05/03/2018	C2027	2019	10	2837,61
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2018M00052	MOBILIER EHPA JOLIMONT	19/03/2018	C2013	2019	10	4872,73
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2018M00053	MOBILIER JARDIN EHPA SEPT DENIERS	19/03/2018	C2012	2019	10	1272,36
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2018M00056	MOBILIER ESE BONNEFOY	20/03/2018	C2024	2019	10	1038,41
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2018M00057	MOBILIER IME	19/03/2018	C2020	2019	1	392,34
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2018M00058	MOBILIER RAMEL	01/03/2018	C2028	2019	10	11470,78
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2018M00077	RAYONNAGES (ARCHIVES, STOCKAGE ET BUREAU)	03/07/2018	C2029	2019	10	2129,35
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2018M00079	MOBILIER CENTRE MATERNEL	03/07/2018	C2027	2019	10	508,82
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2018M00102	BANQUETTE 2 PLACES + CHAUFFEUSE	16/07/2018	C2029	2019	1	482,04
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2018M00104	PRESENTOIR CHAISES FAUTEUIL TABLES UGAP	24/05/2018	C2016	2019	10	3425,57
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2018M00105	MOBILIER CHAISE FAUTEUIL PRESENTOIR TABLES	22/05/2018	C2015	2019	10	5172,26
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2018M00108	4 CHAISES + 1 TABLE DE REUNION + 2 TABOURETS	16/07/2018	C2012	2019	10	1137,74
CCAS Finances C2	2013 - C2 Frais	Bien amortissable nettement	2018O00149	FRAIS EVALUATION EXTERNE TUTELLES	14/12/2018	C2021	2019	5	5437,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01026	TRAVAUX PLOMBERIE RENOVATION STUDIO	17/05/2019	C2027	2020	20	4691,50
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01029	MIGRATION DES DAI IONIQUES REMPLACEMENT	17/05/2019	C2025	2020	20	10798,93
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01030	REMPLACEMENT BLOC PORTE INTERIEUR	17/05/2019	C2025	2020	20	6402,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01031	REMPLACEMENT POMPE RECYCLAGE ECS	17/05/2019	C2022	2020	20	1447,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01102	MISE EN PLACE CLIMATISATION DAIKIN MITSUBISCHI	12/06/2019	C2016	2020	20	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01103	POSE REVETEMENTS DE SOL DALLE VEGILLENC	12/06/2019	C2016	2020	20	4200,24
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01104	REPARATION COFFRET REGULATION	12/06/2019	C2016	2020	20	1524,16
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01135	DIAGNOSTIC RECONNAISSANCES COUPE FEU	13/06/2019	C2011	2020	20	2424,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01267	CHANGEMENT CLIMATISATION DAIKIN ET	26/06/2019	C2016	2020	20	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01268	REMPLACEMENT DETECTEURS INONIQUES ET	26/06/2019	C2015	2020	20	2298,86
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01269	MISSION ASSISTANCE SECURITE INCENDIE (SG)	26/06/2019	C2011	2020	20	3204,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01288	REPARATION ETANCHEITE	27/06/2019	C2020	2020	20	7798,49

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01291	FOURNITURE ET POSE D'UN KIT GSM (SG)	27/06/2019	C2020	2020	20	443,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01335	CREATION D'UNE RAMPE PMR (SG)	11/07/2019	C2012	2020	20	18243,32
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01336	MAINTENANCE INSTALLAT EQUIP. DE PROTECTION	11/07/2019	C2025	2020	20	2306,04
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01458	REDACTION NOTICE SECURITE PERMIS	13/06/2019	C2011	2020	20	0,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01636	REALISATION PRESTATION GENIE CLIMATIQUE	02/10/2019	C2020	2020	20	3126,84
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01675	TRAVAUX IDEX ET CIE EHPA ST LOUIS	16/10/2019	C2014	2020	20	1000,52
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01788	PEINTURE PLAFOND ET MURS	13/11/2019	C2015	2020	20	7083,60
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01789	TERMINAUX DE TELEPHONIE GAINABLE	13/11/2019	C2016	2020	20	2104,30
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01859	(H) FOURNITURE ET POSE EQUIPEMENT	27/11/2019	C2016	2020	20	16364,70
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01953	MISE EN PLACE DE 2 HOTTES ASPIRANTES	10/12/2019	C2027	2020	20	1354,63
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B01994	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 2 ASCENSEURS	13/12/2019	C2011	2020	20	1200,00
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B02009	CREATION GARDE-CORPS, RAMPES ET ESCALIER	18/12/2019	C2012	2020	20	13262,40
CCAS Finances C2	2135 - C2 IGAAC	Bien amortissable nettement	2019B02012	REMPLACEMENT CIRCULATEUR CHAUFFERIE	23/12/2019	C2020	2020	20	0,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00839	MATERIEL PUERICULTURE CENTRE MATERNEL	17/05/2019	C2027	2020	10	1099,83
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D00840	JEUX ET JOUETS CENTRE MATERNEL	17/05/2019	C2027	2020	1	494,73
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D00842	MATERIEL AUDIOVISUEL CENTRE MATERNEL	17/05/2019	C2027	2020	1	299,99
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00843	ELECTROMENAGER CENTRE MATERNEL	17/05/2019	C2027	2020	10	894,11
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00845	FRIGO TOP X 4 DARTY	17/05/2019	C2025	2020	10	999,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00848	LAVE LINGE	17/05/2019	C2025	2020	10	2564,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00849	USTENSILE CUISINE ANTIPOUL	17/05/2019	C2022	2020	10	1977,68
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00851	ELECTROMENAGER ANTIPOUL	17/05/2019	C2022	2020	10	516,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00852	10 MATELAS 90 X 190 UGAP	17/05/2019	C2022	2020	10	979,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D00927	APPAREIL PHOTO DARTY	03/06/2019	C2016	2020	1	119,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00953	USTENSILE CUISINE EHPA JOLIMONT	12/06/2019	C2013	2020	10	521,25
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D00955	APPAREIL PHOTO DARTY	12/06/2019	C2013	2020	1	119,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D00966	APPAREIL PHOTO DARTY	12/06/2019	C2015	2020	1	119,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00967	ELECTROMENAGER EHPA SAINT LOUIS	12/06/2019	C2014	2020	10	3307,77
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D00968	APPAREIL PHOTO DARTY	12/06/2019	C2014	2020	1	119,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D00970	USTENSILE CUISINE EHPA SAINT LOUIS	12/06/2019	C2014	2020	1	210,52
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00971	USTENSILE CUISINE EHPA 7 DENIERS	12/06/2019	C2012	2020	10	556,64
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00972	MACHINE A LAVER CAPACITE 10 KGS	12/06/2019	C2012	2020	10	4467,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00973	ELECTROMENAGER EHPA 7 DENIERS	12/06/2019	C2012	2020	10	847,28
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D00979	JEUX EHPA TOUNIS	13/06/2019	C2011	2020	1	113,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00980	USTENSILE CUISINE EHPA TOUNIS	13/06/2019	C2011	2020	10	854,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D00982	ELECTROMENAGER EHPA TOUNIS	13/06/2019	C2011	2020	1	169,87
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D00986	MAINTENANCE INSTALLATION PROTECTION	13/06/2019	C2011	2020	10	1339,77
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01121	USTENSILE CUISINE CENTRE MATERNEL (SG)	26/06/2019	C2027	2020	10	2514,67
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D01122	MATERIEL EHPA JOLIMONT (SG)	26/06/2019	C2013	2020	1	127,98
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D01144	ELECTROMENAGER CHRS FEMMES (SG)	27/06/2019	C2025	2020	1	198,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01145	ELECTROMENAGER IME (SG)	27/06/2019	C2020	2020	10	3748,17
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01146	USTENSILE CUISINE IME (SG)	27/06/2019	C2020	2020	10	2406,35
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01147	JEUX JOUETS IME (SG)	27/06/2019	C2020	2020	10	870,77
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01148	PETIT MATERIEL IME (SG)	27/06/2019	C2020	2020	10	712,80
CCAS Finances C2	2151 - C2 Inst compl	Bien amortissable nettement	2019D01149	REMPLACEMENT POMPE DOUBLE PRIMAIRE ECS	27/06/2019	C2020	2020	10	1962,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01150	ELECTROMENAGER ESE BONNEFOY (SG)	27/06/2019	C2024	2020	10	4603,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01151	ELECTROMENAGER RAMEL (SG)	27/06/2019	C2028	2020	10	6122,46
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01152	USTENSILE CUISINE RAMEL (SG)	27/06/2019	C2028	2020	10	4379,67
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2019D01154	VEHICULES SANDERO AMBIANCE X 2 BLANC	27/06/2019	C2028	2020	5	22078,73
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D01155	JEUX ET JOUETS RAMEL (SG)	27/06/2019	C2028	2020	1	324,00
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2019D01156	IMPRIMANTE SHARP MXC410 (SG)	27/06/2019	C2028	2020	3	1184,40
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D01157	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE (SG)	28/06/2019	C2028	2020	1	97,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01286	COFFRE FORT X 4 (SG)	11/07/2019	C2028	2020	10	3852,53
CCAS Finances C2	2181 - C2 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2019D01372	REMISE EN ETAT PERGOLA (SG)	30/07/2019	C2012	2020	10	1560,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D01374	HOUSSE DE MATELAS X 5 (SG)	30/07/2019	C2022	2020	1	163,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D01375	TORCHE A MAIN + CHARGEUR (SG)	30/07/2019	C2027	2020	1	267,48
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01376	ESCALIER + PENTE + PLATEFORME + TUNNEL (SG)	30/07/2019	C2027	2020	10	1039,55
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01674	MODULE CONNEXION + LAMPE +	01/10/2019	C2011	2020	10	1372,80

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01675	REMPLACEMENT DECT	01/10/2019	C2027	2020	10	1035,60
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01676	VENTILATEUR COLONNE X35	01/10/2019	C2028	2020	10	900,90
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2019D01677	PHOTOCOPIEUR SHARP MX 2314 NSF	01/10/2019	C2028	2020	3	2797,20
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01689	CHARIOT DE MENAGE	02/10/2019	C2011	2020	10	658,80
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D01690	USTENSILE CUISINE - EHPA ORMEAU	02/10/2019	C2015	2020	1	379,34
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D01692	USTENSILE CUISINE - CHRS FEMMES	02/10/2019	C2025	2020	1	360,57
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01693	MATERIEL PUERICULTURE - RAMEL	02/10/2019	C2028	2020	10	781,26
CCAS Finances C2	2183 - C2 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2019D01707	PHOTOCOPIEUR SHARP MXC 301 W	04/10/2019	C2014	2020	3	1206,00
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01799	TERMINAUX DE TELEPHONIE OTIS	16/10/2019	C2011	2020	10	3045,65
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D01800	TERMINAUX DE TELEPHONIE OTIS	16/10/2019	C2015	2020	10	3079,30
CCAS Finances C2	2182 - C2 Matériel	Bien amortissable nettement	2019D01883	VEHICULE FIAT FIORINO FJ-014-ZW	10/09/2019	C2021	2020	5	16368,89
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D01932	USTENSILE CUISINE EHPA COLOMBETTE	05/11/2019	C2015	2020	1	279,77
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D01982	USTENSILE CUISINE ESE BONNEFOY	07/11/2019	C2024	2020	1	265,54
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D02080	PERCEUSE VISSEUSE	20/11/2019	C2024	2020	1	220,39
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D02142	PILLULIERS X 10 PRACTICIMA	27/11/2019	C2020	2020	10	535,12
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D02265	REMPLACEMENT SOUPAPE DE SECURITE	05/12/2019	C2020	2020	1	163,43
CCAS Finances C2	2154 - C2 Matériel et	Bien amortissable nettement	2019D02320	COFFRE FORT + POSE	10/12/2019	C2012	2020	10	522,86
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D02412	PILULIER X 10	18/12/2019	C2016	2020	1	240,96
CCAS Finances C2	2154 - C2 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2019D02413	MATERIEL PUERICULTURE IME	18/12/2019	C2020	2020	1	61,81
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2019M00054	MOBILIER CENTRE MATERNEL	17/05/2019	C2027	2020	10	3138,52
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2019M00055	MOBILIER CHRS FEMMES	17/05/2019	C2025	2020	1	453,24
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2019M00056	MOBILIER ANTIPOUL	17/05/2019	C2022	2020	1	490,02
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2019M00069	MOBILIER EHPA 7 DENIERS	12/06/2019	C2012	2020	10	1416,31
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2019M00092	MOBILIER EHPA COLOMBETTE	26/06/2019	C2016	2020	1	298,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2019M00093	MOBILIER EHPA JOLIMONT (SG)	26/06/2019	C2013	2020	1	298,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2019M00094	PRESENTOIR SIGNALTIQUE (SG)	26/06/2019	C2015	2020	1	298,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2019M00096	MOBILIER EHPA TOUNIS (SG)	26/06/2019	C2014	2020	1	298,76
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2019M00097	ARMOIRE METALLIQUE X 3 (SG)	26/06/2019	C2011	2020	10	933,30
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2019M00100	MOBILIER IME	27/06/2019	C2020	2020	10	16707,86
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2019M00101	MOBILIER ESE BONNEFOY (SG)	27/06/2019	C2024	2020	10	1418,93
CCAS Finances C2	2184 - C2 Mobilier	Bien amortissable nettement	2019M00102	MOBILIER RAMEL (SG)	27/06/2019	C2028	2020	10	18781,79
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01106	MAINTENANCE INSTALLATIONS THERMIQUES	17/06/2020	C4027	2021	20	567,34
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01107	MAINTENANCE INSTALLATIONS THERMIQUES	17/06/2020	C4022	2021	20	728,11
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01108	DIAGNOSTIC SECURITE DES PERSONNES	17/06/2020	C4011	2021	20	3967,20
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01112	MAINTENANCE SYSTEMES DETECTION INCENDIE	17/06/2020	C4016	2021	20	1123,30
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01113	REMPLACEMENT CIRCULATEUR CHAUFFERIE	17/06/2020	C4020	2021	20	807,75
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01115	ETUDE FAISABILITE TANDEM ARCHITECTURE	17/06/2020	C4024	2021	20	600,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01118	MAINTENANCE INSTALLATIONS THERMIQUES	17/06/2020	C4028	2021	20	3621,65
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01564	REPARATION TOITURE ET OCCULTATION ENTREES	16/10/2020	C4020	2021	20	1941,72
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01584	REMPLACEMENT DE TROIS MENUISERIES - CGEM -	21/10/2020	C4028	2021	20	13178,65
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01847	TRAVAUX PLOMBERIE ET SANITAIRE - DELTA ELEC	03/12/2020	C4022	2021	20	4222,26
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01849	MAITRISE D'OEUVRE ET ORDONNANCEMENT,	03/12/2020	C4027	2021	20	9555,60
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01850	POSE HOTTES A CHARBON DANS CHAMBRES -	03/12/2020	C4027	2021	20	16173,36
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01851	RENOVATION STUDIO - MACONNERIE DEMOLITION -	03/12/2020	C4027	2021	20	11275,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01939	MAINTENANCE SYSTEMES DETECTION INCENDIE -	23/12/2020	C4020	2021	20	535,68
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01940	MOE MISE EN SECURITE INCENDIE IME - BETEM	23/12/2020	C4020	2021	20	1843,20
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01941	MAINTENANCE INSTALLATIONS THERMIQUES -	23/12/2020	C4020	2021	20	4659,60
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01942	MOE MISE SECURITE INCENDIE ANTIPOUL - BETEM	23/12/2020	C4022	2021	20	1123,20
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2020B01943	POSE HOTTES DANS CHAMBRES	23/12/2020	C4027	2021	20	3143,47
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01204	CHARIOT MENAGE SPE	17/06/2020	C4027	2021	10	511,13
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01205	MATERIEL PUERICULTURE CENTRE MATERNEL	17/06/2020	C4027	2021	10	2302,40
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01206	USTENSILE CUISINE CENTRE MATERNEL	17/06/2020	C4027	2021	10	2036,05
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01207	USTENSILE CUISINE EHPA 7 DENIERS	17/06/2020	C4012	2021	10	3120,42
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01208	MATERIEL DIVERS EHPA 7 DENIERS	17/06/2020	C4012	2021	1	460,72
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01209	APPAREIL AUDIOVISUEL ENCEINTE SONO DARTY	17/06/2020	C4012	2021	1	142,49
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2020D01210	ARMOIRE TRANSFERT DEUX COLONNES 600X400	17/06/2020	C4012	2021	10	4292,30
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01212	JEUX ET JOUETS EHPA 7 DENIERS	17/06/2020	C4012	2021	1	431,52

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01213	ELECTROMENAGER CHRS FEMMES	17/06/2020	C4025	2021	10	714,81
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01214	CHARIOT NETTOYAGE X 2 UGAP	17/06/2020	C4025	2021	1	421,20
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01215	USTENSILE CUISINE ANTIPOUL	17/06/2020	C4022	2021	10	1311,33
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01216	MATERIEL DIVERS ANTIPOUL	17/06/2020	C4022	2021	1	472,47
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01218	ELECTROMENAGER ANTIPOUL	17/06/2020	C4022	2021	10	9484,22
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01219	CHARIOT MENAGE SPE	17/06/2020	C4013	2021	10	510,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01220	AUTOLAVEUSE SPE	17/06/2020	C4013	2021	10	2988,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01221	USTENSILE CUISINE EHPA ST LOUIS	17/06/2020	C4014	2021	1	196,01
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01222	CHARIOT DE MENAGE SPE	17/06/2020	C4014	2021	10	510,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01224	MATERIEL AUDIOVISUEL EHPA ORMEAU	17/06/2020	C4015	2021	1	142,49
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01225	CHARIOT DE MENAGE SPE	17/06/2020	C4015	2021	10	510,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01226	AUTOLAVEUSE NILFISK SC351 A BATTERIE SPE	17/06/2020	C4015	2021	10	2988,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01227	MATERIEL AUDIOVISUEL EHPA COLOMBETTE	17/06/2020	C4016	2021	1	142,49
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01228	USTENSILE CUISINE EHPA COLOMBETTE	17/06/2020	C4016	2021	1	144,38
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01229	CHARIOT MENAGE SPE	17/06/2020	C4016	2021	10	510,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01230	AUTOLAVEUSE NILFISK SC351 A BATTERIE SPE	17/06/2020	C4016	2021	10	2988,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01231	JEUX ET JOUET IME	17/06/2020	C4020	2021	1	253,50
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01232	MATERIEL DIVERS IME	17/06/2020	C4020	2021	1	174,90
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01233	JEUX ET JOUET IME	17/06/2020	C4020	2021	10	3276,76
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01234	ELECTROMENAGER ESE BONNEFOY	17/06/2020	C4024	2021	10	2201,44
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2020D01235	MOBILIER ESE BONNEFOY	17/06/2020	C4024	2021	10	1221,87
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01238	MATERIEL BUREAU RAMEL	17/06/2020	C4028	2021	1	243,75
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01240	USTENSILE CUISINE RAMEL	17/06/2020	C4028	2021	10	1034,28
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01241	JEUX ET JOUETS RAMEL	17/06/2020	C4028	2021	10	999,74
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01329	JEUX EHPA SAINT LOUIS	30/06/2020	C4014	2021	1	76,05
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01330	ELECTROMENAGER CENTRE MATERNEL	30/06/2020	C4027	2021	10	710,60
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01331	MATERIEL DIVERS CENTRE MATERNEL	30/06/2020	C4027	2021	1	181,68
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01379	USTENSILE CUISINE CHRS FEMMES	09/07/2020	C4025	2021	1	154,80
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01519	MATERIEL ELECTROMENAGER RAMEL	04/08/2020	C4028	2021	10	3186,72
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01520	MATERIEL ELECTROMENAGER IME	04/08/2020	C4020	2021	10	1062,24
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01521	MATERIEL ELECTROMENAGER CHRS BONNEFOY	04/08/2020	C4022	2021	10	3001,52
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01523	MATERIEL ELECTROMENAGER CENTRE MATERNEL	04/08/2020	C4027	2021	10	1327,80
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01524	MATERIEL ELECTROMENAGER EHPA TOUNIS	04/08/2020	C4011	2021	10	1115,35
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01525	MATERIEL ELECTROMENAGER EHPA 7 DENIERS	04/08/2020	C4012	2021	10	796,68
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01526	MATERIEL ELECTROMENAGER EHPA JOLIMONT	04/08/2020	C4013	2021	10	1611,53
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01527	MATERIEL ELECTROMENAGER EHPA COLOMBETTE	04/08/2020	C4016	2021	10	1877,09
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01528	MATERIEL ELECTROMENAGER EHPA ST LOUIS	04/08/2020	C4014	2021	10	2151,73
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01529	MATERIEL ELECTROMENAGER EHPA ORMEAU	04/08/2020	C4015	2021	10	2364,18
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01530	JEUX EHPA ORMEAU	04/08/2020	C4015	2021	10	0,00
CCAS Finances C4	2151 - C4 Inst compl	Bien amortissable nettement	2020D01531	ARMOIRE POSITIVE 1300L BICHARD	04/08/2020	C4011	2021	10	3124,80
CCAS Finances C4	2151 - C4 Inst compl	Bien amortissable nettement	2020D01532	ARMOIRE POSITIVE 600L X 4 BICHARD	04/08/2020	C4020	2021	10	8683,20
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01533	LAVE VAISSELLE + SOCLE ADI NOUVELLE	04/08/2020	C4028	2021	10	3248,40
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01534	REMPLACEMENT DU PORTAIL KONE	04/08/2020	C4028	2021	10	0,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01547	EQUIPEMENT PORTES KONE	06/08/2020	C4028	2021	10	12721,76
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01602	JEUX EHPA TOUNIS	13/08/2020	C4011	2021	1	193,60
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01768	JEUX ET JOUETS EHPA TOUNIS	17/09/2020	C4011	2021	1	72,68
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01769	USTENSILE CUISINE EHPA JOLIMONT	17/09/2020	C4013	2021	1	230,95
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01770	USTENSILE CUISINE EHPA ORMEAU	17/09/2020	C4015	2021	1	213,84
CCAS Finances C4	2182 - C4 Matériel	Bien amortissable nettement	2020D01772	TRAFFIC COMBI ZEN L1 DCI 120 CH - RAMEL	17/09/2020	C4028	2021	5	28522,95
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01912	APPAREIL PHOTO - AUDIOVISUEL - EHPA TOUNIS	16/10/2020	C4011	2021	1	240,95
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01913	FOUR MIXTE A INJECTION - UGAP	16/10/2020	C4011	2021	10	9055,68
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01914	MATERIEL OUTILLAGE - ANTIPOUL	16/10/2020	C4022	2021	1	0,00
CCAS Finances C4	2151 - C4 Inst compl	Bien amortissable nettement	2020D01915	ARMOIRE POSITIVE 600L X 2 - BICHARD	16/10/2020	C4027	2021	10	4341,60
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D01962	JEUX MOTRICITE CULTURA - EHPA 7 DENIERS	21/10/2020	C4012	2021	10	69,05
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2020D01964	CONCENTRATEUR FIXE BASTIDE - EHPA TOUNIS	21/10/2020	C4011	2021	10	768,72
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2020D01965	CONCENTRATEUR FIXE BASTIDE - EHPA 7 DENIERS	21/10/2020	C4012	2021	10	768,72
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2020D01966	CONCENTRATEUR FIXE BASTIDE - EHPA JOLIMONT	21/10/2020	C4013	2021	10	768,72

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2020D01968	CONCENTRATEUR FIXE BASTIDE - EHPA	21/10/2020	C4016	2021	10	768,72
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2020D01969	CONCENTRATEUR FIXE BASTIDE - EHPA ORMEAU	21/10/2020	C4015	2021	10	768,72
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2020D01970	CONCENTRATEUR FIXE BASTIDE - EHPA ST LOUIS	21/10/2020	C4014	2021	10	768,72
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D01971	THERMOMETRE X 30 - UGAP - RAMEL	21/10/2020	C4028	2021	1	223,04
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D02295	ELECTROMENAGER EHPA ORMEAU	03/12/2020	C4015	2021	1	75,64
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D02296	ELECTROMENAGER IME	03/12/2020	C4020	2021	10	1017,41
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D02298	ELECTROMENAGER RAMEL	03/12/2020	C4028	2021	10	1302,99
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2020D02299	JEUX JOUETS CENTRE MATERNEL	03/12/2020	C4027	2021	10	1792,33
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2020D02546	USTENSILE CUISINE ESE BONNEFOY	23/12/2020	C4024	2021	1	157,18
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2020M00092	MOBILIER CENTRE MATERNEL	17/06/2020	C4027	2021	10	2457,08
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2020M00094	MOBILIER EHPA 7 DENIERS	17/06/2020	C4012	2021	1	252,10
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2020M00095	MOBILIER CHRIS FEMMES	17/06/2020	C4025	2021	10	1527,40
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2020M00096	MOBILIER ANTIPOUL	17/06/2020	C4022	2021	10	2650,98
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2020M00097	MOBILIER EHPA TOUNIS	17/06/2020	C4011	2021	10	1634,88
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2020M00099	MOBILIER RAMEL	17/06/2020	C4028	2021	10	2065,37
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2020M00121	MOBILIER EHPA ORMEAU	04/08/2020	C4015	2021	1	315,44
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B00735	MAINTENANCE ASCENSEURS EHPA TOUNIS	18/03/2021	C4011	2022	20	1200,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B00806	MISSION COORDINATION SSI MISE EN SECURITE	31/03/2021	C4016	2022	20	4320,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B00813	POSE CHAUFFERIE CHAUDIERE ATLANTIC	31/03/2021	C4020	2022	20	22413,15
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B00815	SYSTEME TELEPHONIQUE ALCATEL - SCOPELEC	31/03/2021	C4020	2022	20	21000,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B00817	TRAVAUX MENUISERIE VITRAGE - JMB ALU	31/03/2021	C4020	2022	20	5750,40
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B00820	MAINTENANCE SYSTEMES DETECTION INCENDIE -	31/03/2021	C4025	2022	20	2100,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B00822	RELEVÉ GEOMETRIQUE DU BATIMENT - RENOSCAN	31/03/2021	C4027	2022	20	22464,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B00930	MAINTENANCE INSTALLATIONS THERMIQUES -	20/04/2021	C4020	2022	20	12411,02
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B00931	TRAVAUX DE REMISE EN ETAT + AMELIORATION -	20/04/2021	C4025	2022	20	12038,42
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01011	POSE VITRAGE ALUMINIUM	03/05/2021	C4020	2022	20	5948,40
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01064	MOE MISE EN SECURITE INCENDIE IME	18/05/2021	C4020	2022	20	604,80
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01066	MISSION CONTRÔLE TECHNIQUE - APAVE	19/05/2021	C4020	2022	20	535,68
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01251	POSE MONOSPLITS DAIKIN	24/06/2021	C4012	2022	20	1634,84
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01252	POSE GROUPE EXTERIEUR DAIKIN	24/06/2021	C4012	2022	20	3045,16
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01253	NETTOYAGE TOITURE	24/06/2021	C4027	2022	20	1164,24
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01254	COORDINATION SSI	24/06/2021	C4027	2022	20	960,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01272	MO REHABILITATION EHPAD TOURELLES EN	29/06/2021	C4027	2022	20	86357,70
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01311	MAINTENANCE INSTALLATIONS THERMIQUES	08/07/2021	C4027	2022	20	750,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01620	POSE PICS ANTI-PIGEONS FACADE	06/10/2021	C4020	2022	20	6912,51
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01621	RAPPORT CONCEPTION SECURITE INCENDIE	06/10/2021	C4022	2022	20	1080,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01622	TRAVAUX RENOVATION SOL	06/10/2021	C4025	2022	20	807,30
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01623	GEODETECTION DES RESEAUX	06/10/2021	C4027	2022	20	6800,40
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01883	CHANGEMENT CONDUIT EVACUATION EAUX USEES	22/12/2021	C4012	2022	20	4560,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2021B01884	MISE AU NORME FAUX PLAFOND	22/12/2021	C4027	2022	20	605,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00632	USTENSILE CUISINE EHPA TOUNIS	18/03/2021	C4011	2022	10	1469,94
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00633	USTENSILE CUISINE EHPA 7 DENIERS	18/03/2021	C4012	2022	10	769,20
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D00736	ELECTROMENAGER EHPA JOLIMONT	31/03/2021	C4013	2022	1	462,23
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00737	CHARIOT DE MENAGE	31/03/2021	C4013	2022	10	510,00
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2021D00738	COPIEUR MFC-L9571 CDW - SERIE E77452HOF551000	31/03/2021	C4013	2022	10	1426,63
CCAS Finances C4	2151 - C4 Inst compl	Bien amortissable nettement	2021D00739	MODIFICATION PORTILLON ET CLOTURE	31/03/2021	C4013	2022	10	1771,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D00740	ELECTROMENAGER EHPA ST LOUIS	31/03/2021	C4014	2022	1	102,55
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00741	CHARIOT DE MENAGE	31/03/2021	C4014	2022	10	510,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D00743	ELECTROMENAGER EHPA ORMEAU	31/03/2021	C4015	2022	1	311,18
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00744	CHARIOT DE MENAGE	31/03/2021	C4015	2022	10	510,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D00745	JEUX EHPA COLOMBETTE	31/03/2021	C4016	2022	1	68,39
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D00746	ELECTROMENAGER EHPA COLOMBETTE	31/03/2021	C4016	2022	1	228,35
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00747	CHARIOT DE MENAGE	31/03/2021	C4016	2022	10	510,00
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2021D00748	COPIEUR C300i - SERIE AA2K021039650 - EHPA	31/03/2021	C4016	2022	10	3492,26
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00753	USTENSILE CUISINE IME	31/03/2021	C4020	2022	10	2160,07
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00754	LAVE VAISSELLE X2	31/03/2021	C4020	2022	10	1092,32
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00755	TAPIS DE RECEPTION X2 - CAMEL DIAM	31/03/2021	C4020	2022	10	1591,05

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00757	JEUX JOUET IME	31/03/2021	C4020	2022	10	4617,39
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00758	VTT x10	31/03/2021	C4020	2022	10	1727,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D00759	ELECTROMENAGER IME	31/03/2021	C4020	2022	1	317,78
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00760	TAPIS ACTIVITE + DOSSERET - CAMEL DIAM	31/03/2021	C4020	2022	10	1500,62
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00761	USTENSILE CUISINE ANTIPOUL	31/03/2021	C4022	2022	10	1270,92
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00762	ELECTROMENAGER ANTIPOUL	31/03/2021	C4022	2022	10	880,97
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2021D00763	2 COPIEURS KONICA BHC 300i + BROTHER MFC-	31/03/2021	C4022	2022	10	5039,49
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00764	CONGELATEUR COFFRE	31/03/2021	C4024	2022	10	599,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00765	USTENSILE CUISINE CHRS FEMMES	31/03/2021	C4025	2022	10	561,54
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00766	AUTO LAVEUSE SC351 + PLATEAU SUPPORT - SPE	31/03/2021	C4025	2022	10	2805,50
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00767	FRIGO TOP SANS FREEZER X4	31/03/2021	C4025	2022	10	732,56
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00768	CONGELATEUR COFFRE	31/03/2021	C4025	2022	10	599,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00769	ELECTROMENAGER CENTRE MATERNEL	31/03/2021	C4027	2022	10	1091,10
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00770	FRIGO/CONGELATEUR X3 + FRIGO TOP X3	31/03/2021	C4027	2022	10	1452,78
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00771	JEUX JOUETS CENTRE MATERNEL	31/03/2021	C4027	2022	10	558,42
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00772	USTENSILE CUISINE CENTRE MATERNEL	31/03/2021	C4027	2022	10	903,78
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00773	LAVE LINGE X5 + LIVRAISON / INSTALLATION	31/03/2021	C4027	2022	10	1744,80
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D00775	TAPIS DECORE X2 POUR L'INFIRMERIE	31/03/2021	C4027	2022	1	226,56
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D00776	MEUBLE POUR L'INFIRMERIE	31/03/2021	C4027	2022	1	429,48
CCAS Finances C4	2181 - C4 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2021D00777	REMPLACEMENT PORTES VITREES MENUISERIE	31/03/2021	C4028	2022	10	3504,10
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D00778	ARMOIRE A PHARMACIE X3	31/03/2021	C4028	2022	1	311,33
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00779	LAVE LINGE X2	31/03/2021	C4028	2022	10	3204,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00780	ELECTROMENAGER LE RAMEL	31/03/2021	C4028	2022	10	10611,06
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00884	BOITE + HOUSSE TRAITEMENT PUNAISE LIT	20/04/2021	C4022	2022	10	639,40
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D00885	MATERIEL PUERICULTURE CENTRE MATERNEL	20/04/2021	C4027	2022	1	65,08
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00944	ARMOIRE MAINTIEN DE TEMPERATURE CHAUDE	03/05/2021	C4012	2022	10	4323,24
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00945	OPERCULEUSE S305	03/05/2021	C4012	2022	10	5034,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D00946	CHARIOT DE SERVICE	03/05/2021	C4025	2022	1	315,82
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D00947	JEUX JOUETS RAMEL	03/05/2021	C4028	2022	10	716,94
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D01016	CHARIOT MENAGE	18/05/2021	C4012	2022	10	576,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01126	MATERIEL PUERICULTURE IME	14/06/2021	C4020	2022	1	448,51
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01132	USTENSILE CUISINE EHPA ORMEAU	14/06/2021	C4015	2022	1	219,79
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D01133	USTENSILE CUISINE RAMEL	14/06/2021	C4028	2022	10	4060,12
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01206	ELECTROMENAGER EHPA TOUNIS	23/06/2021	C4011	2022	1	264,24
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D01207	ELECTROMENAGER EHPA 7 DENIERS	23/06/2021	C4012	2022	10	1381,33
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D01208	ARMOIRE REFRIGEREE	23/06/2021	C4012	2022	10	1116,60
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D01210	MATERIEL DIVERS IME	24/06/2021	C4020	2022	10	592,70
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01299	MATERIEL DIVERS CENTRE MATERNEL	08/07/2021	C4027	2022	1	279,36
CCAS Finances C4	2188 - C4 Autres	Bien amortissable nettement	2021D01359	Dépôt de garantie 19 rue Passerelle 31200 Toulouse	19/07/2021	C4027	2022	10	503,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01744	JEUX EHPA 7 DENIERS	05/10/2021	C4012	2022	1	93,35
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01745	ELECTROMENAGER EHPA 7 DENIERS	05/10/2021	C4012	2022	1	113,50
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01746	MATERIEL DIVERS EHPA JOLIMONT	05/10/2021	C4013	2022	1	243,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01747	JEUX EHPA JOLIMONT	05/10/2021	C4013	2022	1	263,53
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01748	USTENSILE CUISINE EHPA JOLIMONT	05/10/2021	C4013	2022	1	187,22
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D01749	USTENSILE CUISINE EHPA COLOMBETTE	05/10/2021	C4016	2022	10	687,37
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D01750	USTENSILE CUISINE ESE BONNEFOY	05/10/2021	C4024	2022	10	1598,90
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01752	JEUX EHPA SAINT LOUIS	06/10/2021	C4014	2022	1	118,43
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01753	USTENSILE CUISINE EHPA SAINT LOUIS	06/10/2021	C4014	2022	1	56,74
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01754	JEUX EHPA ORMEAUX	06/10/2021	C4015	2022	1	165,48
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01755	ELECTROMENAGER EHPA COLOMBETTE	06/10/2021	C4016	2022	1	83,39
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01756	JEUX EHPA COLOMBETTE	06/10/2021	C4016	2022	1	325,33
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D01757	MATELAS X10	06/10/2021	C4024	2022	10	1098,36
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D01758	ELECTROMENAGER CHRS FEMMES	06/10/2021	C4025	2022	10	1574,03
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01759	MATERIEL DIVERS CENTRE MATERNEL	06/10/2021	C4027	2022	1	91,40
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D01760	TRAVAUX EQUIPEMENT PORTE KONE	06/10/2021	C4020	2022	10	6854,64
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2021D01938	FAUTEUIL DE DOUCHE	03/11/2021	C4020	2022	10	4572,42
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2021D01939	PETIT MATERIEL IME	03/11/2021	C4020	2022	1	481,38

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D01940	FONTAINE A EAU	03/11/2021	C4022	2022	10	1521,18
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D02209	RAYONNAGES ET BACS DISTRIBUTION	09/12/2021	C4016	2022	10	1302,44
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2021D02416	RAYONNAGE UGAP	22/12/2021	C4014	2022	10	512,14
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00032	MOBILIER EHPA JOLIMONT	31/03/2021	C4013	2022	10	1663,73
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00033	MOBILIER EHPA ST LOUIS	31/03/2021	C4014	2022	10	1632,91
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00034	MOBILIER EHPA ORMEAU	31/03/2021	C4015	2022	10	1749,25
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00035	MOBILIER IME	31/03/2021	C4020	2022	10	2597,44
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00036	MOBILIER CHRS FEMMES	31/03/2021	C4025	2022	10	1815,38
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00037	MOBILIER CENTRE MATERNEL	31/03/2021	C4027	2022	10	3057,75
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00038	BUREAU X3 + CAISSON X2 + CHAISE X3 +	31/03/2021	C4028	2022	10	2471,10
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2021M00042	MOBILIER ANTIPOUL	20/04/2021	C4022	2022	1	343,64
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00046	ARMOIRES X4 + CLOISON DROIT X3	03/05/2021	C4020	2022	10	3451,58
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00047	CANAPE X2 + CHAUFFEUSE + COUSSIN RELAX	03/05/2021	C4020	2022	10	1769,86
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2021M00052	ARMOIRE METAL	18/05/2021	C4012	2022	1	368,60
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00053	CLAUSTRA X3 + ARMOIRE X3	18/05/2021	C4016	2022	10	1816,73
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00054	SIEGE MYCENTRIC	18/05/2021	C4028	2022	10	1014,17
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00067	RAYONNAGES X3	23/06/2021	C4012	2022	10	959,45
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00069	MOBILIER RAMEL	29/06/2021	C4028	2022	10	3070,66
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2021M00072	MOBILIER EHPA 7 DENIERS	08/07/2021	C4012	2022	1	71,28
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2021M00074	Dépôt de garantie 394 route de Saint Simon 31100 T	26/07/2021	C4027	2022	10	540,00
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2021O00292	LOGICIELS SSIAD - DICSIT INFORMATIQUE	31/03/2021	C4019	2021	2	0,00
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2021O00494	ACHAT LOGICIELS PROGICIELS MALTA EHPA TOUNIS	24/06/2021	C4011	2022	2	1901,52
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2021O00495	ACHAT LOGICIELS PROGICIELS MALTA EHPA 7	24/06/2021	C4012	2022	2	6338,40
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2021O00496	ACHAT LOGICIELS PROGICIELS MALTA EHPA	24/06/2021	C4013	2022	2	1267,68
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2021O00497	ACHAT LOGICIELS PROGICIELS MALTA EHPA ST	24/06/2021	C4014	2022	2	1267,68
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2021O00498	ACHAT LOGICIELS PROGICIELS MALTA EHPA	24/06/2021	C4015	2022	2	1901,52
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2021O00499	ACHAT LOGICIELS PROGICIELS MALTA EHPA	24/06/2021	C4016	2022	2	1901,52
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2021O00500	ACHAT LOGICIELS PROGICIELS DICSIT SSIAD	24/06/2021	C4019	2022	2	5722,80
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2021O00501	ACHAT LOGICIELS PROGICIELS MALTA ASNIERES	24/06/2021	C4029	2022	2	1267,68
CCAS Finances C4	2031 - C4 Frais études non	Bien amortissable de faible	2021O00795	ANALYSE DU SITE ET ELABORATION DU	03/11/2021	C4028	2021	1	6682,80
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2022B00393	ETUDE ISOLATION ACCOUSTIQUE - BESEC	10/02/2022	C4027	2023	20	840,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2022B00394	CONTRÔLE TECHNIQUE POUR REHABILITATION	10/02/2022	C4027	2023	20	96725,10
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2022B00460	MISE EN PLACE BAC A GRAISSE - SME	16/02/2022	C4022	2023	20	5717,80
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2022B00762	INSTALLATION TELEPHONIQUE ALCATEL ET SYTEM	19/04/2022	C4015	2023	20	37411,58
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2022B00763	TRAVAUX DE VITRAGE IME - LABASTERE 31	19/04/2022	C4020	2023	20	5729,54
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2022B00764	REMPLACEMENT DU SSI - BETEM	19/04/2022	C4020	2023	20	3456,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2022B00766	COORDINATION REMPLACEMENT SSI	19/04/2022	C4027	2023	20	23816,76
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2022B00767	CREATION MURET RAMEL- BOURDARIOS	19/04/2022	C4028	2023	20	9221,88
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00306	USTENSILE CUISINE EHPA TOUNIS	10/02/2022	C4011	2023	10	851,46
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00307	TRAVAUX CLIMATISATION - LP GENIE CLIMATIQUE	10/02/2022	C4016	2023	10	2724,52
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00308	USTENSILE CUISINE IME	10/02/2022	C4020	2023	10	2257,31
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00309	MATERIEL PUERICULTURE IME	10/02/2022	C4020	2023	1	95,87
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00310	USTENSILE CUISINE ANTIPOUL	10/02/2022	C4022	2023	10	1400,39
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00311	USTENSILE CUISINE ESE BONNEFOY	10/02/2022	C4024	2023	1	333,66
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00312	USTENSILE CUISINE CHRS FEMMES	10/02/2022	C4025	2023	1	52,99
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00313A	USTENSILE CUISINE RAMEL	31/12/2022	C4028	2023	1	224,45
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00314	JEUX ET JOUETS RAMEL	10/02/2022	C4028	2023	10	546,46
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00315	BERCEAU COQUE - DOM SANTE	10/02/2022	C4027	2023	10	863,62
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00316	MATERIEL PUERICULTURE CENTRE MATERNEL	10/02/2022	C4027	2023	10	2546,59
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00317	JEUX ET JOUETS CENTRE MATERNEL	10/02/2022	C4029	2023	10	1296,56
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00320	MULTIMEDIA CENTRE MATERNEL	10/02/2022	C4027	2023	1	136,74
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00321	ELECTROMENAGER CENTRE MATERNEL	10/02/2022	C4027	2023	1	44,80
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00322	MATERIEL DIVERS CENTRE MATERNEL	10/02/2022	C4027	2023	1	214,19
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00414	DIABLE ACIER 250 KGS	16/02/2022	C4012	2023	1	306,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00416	ELECTROMENAGER EHPA COLOMBETTE	16/02/2022	C4016	2023	1	303,73
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2022D00417	COPIEUR MFC-L9570CDW BROTHER -	16/02/2022	C4020	2023	10	1337,35
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00418	LAVE VAISSELLE - SISCA	16/02/2022	C4020	2023	1	410,09

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00419	ELECTROMENAGER ANTIPOUL	16/02/2022	C4022	2023	1	274,66
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00420	ELECTROMENAGER RAMEL	16/02/2022	C4028	2023	10	1106,12
CCAS Finances C4	2183 - C4 Matér bureau	Bien amortissable de faible	2022D00433	MATERIEL INFORMATIQUE EHPA 7 DENIERS	18/02/2022	C4012	2023	1	43,00
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2022D00434	FAUTEUIL DE DOUCHE RIFTON	18/02/2022	C4020	2023	10	0,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00435	MATELAS NOVAFORM ARMONIE MEDICAL	18/02/2022	C4020	2023	1	244,78
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00436	ELECTROMENAGER ESE BONNEFOY	18/02/2022	C4024	2023	1	493,32
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00449	USTENSILE CUISINE EHPA 7 DENIERS	22/02/2022	C4012	2023	10	810,18
CCAS Finances C4	2183 - C4 Matér bureau	Bien amortissable de faible	2022D00863	MATERIEL AUDIOVISUEL - EHPA 7 DENIERS	19/04/2022	C4012	2023	1	124,40
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00864	TRAVAUX MENUISERIE LABASTERE 31	19/04/2022	C4013	2023	10	1872,08
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00865	JEUX MOTRICITE OOGARDEN IME	19/04/2022	C4020	2023	1	269,90
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022D00866	MATERIEL DIVERS IME	19/04/2022	C4020	2023	10	828,78
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2022D00973	JEUX ET JOUETS ASNIERES	29/04/2022	C4029	2023	1	151,74
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2022M00019	MOBILIER EHPA COLOMBETTE	10/02/2022	C4016	2023	10	750,02
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2022M00020	VITRINE INTERIEURE MURALE	10/02/2022	C4016	2023	10	639,55
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2022M00021	CANAPE 3 PLACES LUXOR - UGAP	10/02/2022	C4016	2023	10	1727,10
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2022M00027	CHARIOT DE SERVICE ROUES GONFLABLES	16/02/2022	C4020	2023	10	857,81
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2022M00033	MOBILIER IME	19/04/2022	C4020	2023	10	5328,90
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022M00034	XXXXXXXXXXXXXX	19/04/2022	C4024	2023	10	0,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2022M00034A	MOBILIER ESE BONNEFOY	31/12/2022	C4024	2023	10	1577,52
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2022M00035	MOBILIER CENTRE MATERNEL	19/04/2022	C4027	2023	10	1754,37
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2022O00111	LOGICIEL SOINS TITAN MALTA - EHPA TOUNIS	16/02/2022	C4011	2023	2	626,91
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2022O00112	LOGICIEL SOINS TITAN MALTA - EHPA 7 DENIERS	16/02/2022	C4012	2023	2	2089,74
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2022O00113	LOGICIEL SOINS TITAN MALTA - EHPA JOLIMONT	16/02/2022	C4013	2023	2	417,96
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2022O00114	LOGICIEL SOINS TITAN MALTA- EHPA ST LOUIS	16/02/2022	C4014	2023	2	417,96
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2022O00115	LOGICIEL SOINS TITAN MALTA - EHPA ORMEAU	16/02/2022	C4015	2023	2	626,91
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2022O00116	LOGICIEL SOINS TITAN MALTA - EHPA COLOMBETTE	16/02/2022	C4016	2023	2	626,91
CCAS Finances C4	2031 - C4 Frais études non	Bien amortissable de faible	2022O00117	ANALYSE SITE ET ELABORATION PREPROGRAMME -	16/02/2022	C4028	2023	1	13158,00
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2022O00118	LOGICIEL SOINS TITAN MALTA - ASNIERES	16/02/2022	C4029	2023	2	417,96
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00610	REHABILITATION ET RECLASSEMENT EHPA TOUNIS	31/12/2022	C4011	2023	20	16793,62
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00612	CREATION D'UN BUREAU	31/12/2022	C4012	2023	20	11544,23
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00613	DOUBLAGE PLAFOND	31/12/2022	C4013	2023	20	1885,46
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00614	REFECTION CHAUFFERIE	31/12/2022	C4016	2023	20	6480,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00615	RECLASSEMENT SITE - TRAVAUX FLUIDES ET	31/12/2022	C4016	2023	20	5460,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00616	REHABILITATION EHPAD TOURELLES EN CENTRE	31/12/2022	C4027	2023	20	111941,77
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00617	MISE EN SECURITE INTERNAT IME	31/12/2022	C4020	2023	20	10547,91
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00618	BORNE VEHICULE ELECTRIQUE	31/12/2022	C4020	2023	20	7116,07
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00619	SUPPORT INOX	31/12/2022	C4020	2023	20	2400,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00620	MAINTENANCE SYSTEMES DETECTION INCENDIE	31/12/2022	C4020	2023	20	1071,36
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00621	TRAVAUX PEINTURE	31/12/2022	C4028	2023	20	3774,34
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00926	MOUSQUETAIRES CUISINE EHPA 7 DENIERS	31/12/2023	C4012	2024	20	1607,51
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00927	MISE EN SECURITE IME MONTAUDRAN	31/12/2023	C4020	2024	20	1818,48
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00929	MISE EN SECURITE IME MONTAUDRAN	31/12/2023	C4020	2024	20	605,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00931	TABLIERS BOREALES IME MONTAUDRAN	31/12/2023	C4020	2024	20	4097,48
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00932	VITRAGE CHRS FEMMES	31/12/2023	C4025	2024	20	280,50
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00936	MISSION DE CONTROLEUR TECHNIQUE OPERATION	31/12/2023	C4011	2024	20	496,44
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00939	TELEVISEUR AVEC SUPPORT MURAL EHPA	31/12/2023	C4013	2024	20	289,91
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00940	REMPLACEMENT VITRAGES IME MONTAUDRAN	31/12/2023	C4020	2024	20	823,39
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00943	REMPLACEMENT VITRAGES IME MONTAUDRAN	31/12/2023	C4020	2024	20	578,59
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00973	MOBILIER CUISINE EHPA JOLIMONT	31/12/2023	C4013	2024	20	129,99
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B00974	PORTE COUPE FEU EHPA JOLIMONT	31/12/2023	C4013	2024	20	3492,17
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01552	MISSIONS CONTRÔLE OPERATION REHABILITATION	14/08/2023	C4011	2024	20	1954,26
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01553	CREATION BUREAU SUR MEZALINE	14/08/2023	C4012	2024	20	3724,89
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01554	FONTAINE A EAU - EHPA SEPT DENIERS	14/08/2023	C4012	2024	20	865,91
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01555	RENOVATION SALLE D'EAU SANITAIRES ET	14/08/2023	C4013	2024	20	10105,93
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01557	REFECTION REMPLACEMENT CHAUFFERIE	14/08/2023	C4016	2024	20	92612,78
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01558	RECLASSEMENT SITE EHPA COLOMBETTE	14/08/2023	C4016	2024	20	5460,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01561	MISE EN SECURITE INTERNAT IME	14/08/2023	C4020	2024	20	37618,00

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01562	TRAVAUX PLOMBERIE REMPLACEMENT RACCORDS	14/08/2023	C4020	2024	20	5730,05
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01578	MISE EN SECURITE ANTIPOUL	14/08/2023	C4022	2024	20	4838,40
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01579	FOURNITURE ET POSE DE MATERIAUX DE	14/08/2023	C4024	2024	20	2378,40
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01580	TRAVAUX PEINTURE REPRISE PLAFOND SUITE A	14/08/2023	C4024	2024	20	1137,18
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01581	REMPACEMENT VITRAGE ET BLOC PORTE	14/08/2023	C4024	2024	20	3719,26
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01582	CREATION DE POSTES INFORMATIQUES - MAISON	14/08/2023	C4024	2024	20	7113,47
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01583	DEPOSE BAIGNOIRE - CHRS FEMMES	14/08/2023	C4025	2024	20	1165,56
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01585	REFECTION TOITURE RAMEL	14/08/2023	C4028	2024	20	0,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01586	REMPLACEMENT FAUX PLAFONDS RAMEL	14/08/2023	C4028	2024	20	0,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01587	MOTEUR FILAIRE - LE RAMEL SAR	14/08/2023	C4028	2024	20	0,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023B01739	Dépôt de garantie 80 ru Ernest Renan Bat H108920	25/09/2023	C4027	2024	1	441,92
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023B01740	Dépôt de garantie 80 ru Ernest Renan Bat H108921	25/09/2023	C4027	2024	1	441,92
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01834	REMPLACEMENT TOILE STORE	04/10/2023	C4012	2024	20	5392,64
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01837	CREATION RESEAU VMC CUISINE	04/10/2023	C4013	2024	20	1796,40
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01841	CUISINIERE VITROCERAMIQUE BEKO	04/10/2023	C4027	2024	20	439,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01842	REFECTION TOITURE	04/10/2023	C4028	2024	20	9779,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01844	REMPLACEMENT FAUX PLAFONDS	04/10/2023	C4028	2024	20	6619,91
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01845	MOTEUR FILAIRE	04/10/2023	C4028	2024	20	377,76
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01983	TRAVAUX PEINTURE SALLES RESTAURATION -	30/10/2023	C4012	2024	20	7837,50
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2023B01984	REPARTION FUITE TOITURE ET NETTOYAGE	30/10/2023	C4029	2024	20	6916,20
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00721	ACHAT VAISSELLE ESE BONNEFOY	31/12/2023	C4024	2024	1	66,98
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D00722	ACHAT JEUX ET JOUETS D'EVEIL 1ER AGE	31/12/2023	C4020	2024	10	1745,78
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00725	ACHAT VAISSELLE CHRS ANTIPOUL	31/12/2023	C4022	2024	1	48,38
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00726	ACHAT VAISSELLE EHPA SEPT DENIERS	31/12/2023	C4012	2024	1	123,84
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00727	ACHAT VAISSELLE EHPA SEPT DENIERS	31/12/2023	C4012	2024	1	68,46
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00728	ACHAT VAISSELLE EHPA SEPT DENIERS	31/12/2023	C4012	2024	1	97,68
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00729	ACHAT VAISSELLE EHPA SEPT DENIERS	31/12/2023	C4012	2024	1	67,01
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D00730	ACHAT VAISSELLE MECS RAMEL	31/12/2023	C4028	2024	10	906,94
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00731	ACHAT LIT ET MATELAS CHRS BONNEFOY	31/12/2023	C4024	2024	1	397,25
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00732	ACHAT VAISSELLE EHPA SEPT DENIERS	31/12/2023	C4012	2024	1	78,12
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D00735	ELECTROMENAGER CHRS PONT VIEUX	31/12/2023	C4025	2024	10	809,96
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00736	CREPIERE EHPA COLOMBETTE	31/12/2023	C4016	2024	1	79,99
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00737	ENCEINTE SONO ET CREPIERE EHPA JOLIMONT	31/12/2023	C4013	2024	1	130,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00739	CREPIERE JOLIMONT	31/12/2023	C4013	2024	1	79,99
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00742	ENCEINTE EHPA ST LOUIS	31/12/2023	C4014	2024	1	130,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D00743	MATERIEL DE RESTAURATION MECS RAMEL	31/12/2023	C4028	2024	10	913,72
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00744	MATERIEL DE RESTAURATION MECS RAMEL	31/12/2023	C4028	2024	1	329,28
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00745	ACHAT VAISSELLE EHPA SEPT DENIERS	31/12/2023	C4012	2024	1	106,87
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00747	RESTAURATION DURABLE CHRS FEMMES	31/12/2023	C4025	2024	1	223,64
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00748	RESTAURATION DURABLE CHRS ANTIPOUL	31/12/2023	C4022	2024	1	79,69
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00749	ACHAT JEUX ET JOUETS CENTRE ASNIERES	31/12/2023	C4029	2024	1	276,30
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D00750	VELO ELECTRIQUE EHPA COLOMBETTE	31/12/2023	C4016	2024	10	1416,51
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2023D00752	EQUIPEMENTS TELE MEDECINE EHPA SEPT	31/12/2023	C4012	2024	10	2152,18
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2023D00754	MAINTENANCE DE MACHINES CENTRE MATERNEL	31/12/2023	C4027	2024	10	1337,35
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00763	MATERIEL DIVERS	31/12/2022	C4011	2023	1	272,70
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D00765	MACHINE A GLACONS	31/12/2022	C4011	2023	10	1275,60
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal carac.	Bien amortissable de faible	2023D00766	PORTE PLACARD DE SOUBASSEMENT	31/12/2022	C4012	2023	1	324,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00767	MIXEUR PLONGEANT	31/12/2022	C4012	2023	1	350,40
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00768	REFRIGERATEUR TOP PROLINE	31/12/2022	C4012	2023	1	149,99
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2023D00769	COPIEUR BRTOOTHER C257i - SERIE 9961026702	31/12/2022	C4012	2023	10	3009,36
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00770	REFRIGERATEUR TOP PROLINE	31/12/2022	C4013	2023	1	149,99
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00771	REFRIGERATEUR TOP PROLINE	31/12/2022	C4014	2023	1	149,99
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00772	USTENSILE CUISINE EHPA ST LOUIS	31/12/2022	C4014	2023	1	387,64
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00773	REFRIGERATEUR TOP PROLINE	31/12/2022	C4015	2023	1	149,99
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00774	RAYONNAGE ENCLIQUETAGE ET TABLETTE	31/12/2022	C4015	2023	1	452,88
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00775	ELECTROMENAGER CHRS FEMMES	31/12/2022	C4025	2023	1	351,14
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00776	MATERIEL DIVERS CHRS FEMMES	31/12/2022	C4025	2023	1	18,94

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D00777	ELECTROMENAGER IME	31/12/2022	C4020	2023	1	409,35
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D00778	JEUX JOUETS IME	31/12/2022	C4020	2023	10	9502,83
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2023D00779	FAUTEUIL DOUCHE RIFTON TAILLE 3	31/12/2022	C4020	2023	10	853,99
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2023D00780	REMPLACEMENT GROUPE FROID LOCAL POUBELLE	31/12/2022	C4020	2023	10	4200,00
CCAS Finances C4	2182 - C4 Matériel	Bien amortissable nettement	2023D00781	PEUGEOT EXPER IMMAT. GD-781-XV	31/12/2022	C4020	2023	5	31634,16
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2023D00782	ARMOIRE FROIDE 600L FOSTER	31/12/2022	C4020	2023	10	342,00
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2023D00783	COPIEUR BROTHER C257i - SERIE AAJ4WY2	31/12/2022	C4020	2023	10	2939,68
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2023D00784	COPIEUR BROTHER C257i - SERIE AAJ4WY3	31/12/2022	C4020	2023	10	2483,80
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2023D00785	COPIEUR BROTHER MFC-L9570CDW -	31/12/2022	C4029	2023	10	1492,15
CCAS Finances C4	2188 - C4 Autres	Bien amortissable nettement	2023D01007	Dépôt de garantie 6 rue Colonel Paul Paillole Apt	30/03/2023	C4027	2024	10	528,28
CCAS Finances C4	2188 - C4 Autres	Bien amortissable nettement	2023D01008	Dépôt de garantie 6 rue Colonel Paul Paillole Apt	30/03/2023	C4027	2024	10	332,55
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2023D02135	COPIEUR KONIKA EHPA TOUNIS	14/08/2023	C4011	2024	10	1337,35
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02136	MATERIEL CUISINE EHPA 7 DENIERS	14/08/2023	C4012	2024	1	1783,57
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02138	ELECTROMENAGER EHPA 7 DENIERS	14/08/2023	C4012	2024	10	1002,31
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02139	FOURNITURE PROGRAMMATION DES 30	14/08/2023	C4012	2024	10	6425,28
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02140	DAE AVEC OPTIONS - EHPA SEPT DENIERS	14/08/2023	C4012	2024	10	1164,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02142	ELECTROMENAGER EHPA JOLIMONT	14/08/2023	C4013	2024	1	160,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02143	DAE AVEC OPTIONS - EHPA JOLIMONT	14/08/2023	C4013	2024	10	1164,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02144	DAE AVEC OPTIONS - RCPA SAINT LOUIS	14/08/2023	C4013	2024	10	1164,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02145	ELECTROMENAGER EHPA SAINT LOUIS	14/08/2023	C4014	2024	1	33,98
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02146	LAVE VAISSELLE FAGOR - L'ORMEAU	14/08/2023	C4015	2024	10	1920,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02147	DAE AVEC OPTIONS - EHPA L'ORMEAU	14/08/2023	C4015	2024	10	1164,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02148	MATERIEL CUISINE EHPA COLOMBETTE	14/08/2023	C4016	2024	10	840,39
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02149	ELECTROMENAGER EHPA COLOMBETTE	14/08/2023	C4016	2024	10	160,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02150	DAE AVEC OPTIONS - EHPA COLOMBETTE	14/08/2023	C4016	2024	10	1164,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02151	MATERIEL DIVERS EHPA COLOMBETTE	14/08/2023	C4016	2024	1	59,99
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2023D02153	RATELIER VELO 5 PLACES x5 - IME	14/08/2023	C4020	2024	10	355,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02154	JEUX ET JOUETS IME	14/08/2023	C4020	2024	10	2728,20
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02155	ELECTROMENAGER IME	14/08/2023	C4020	2024	10	1172,21
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2023D02157	COPIEUR KONICA IME	14/08/2023	C4020	2024	10	3685,21
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02158	MATERIEL CUISINE IME	14/08/2023	C4020	2024	10	611,07
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02159	MATERIEL PUERICULTURE IME	14/08/2023	C4020	2024	1	279,98
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02160	DAE AVEC OPTIONS - IME MONTAUDRAN	14/08/2023	C4020	2024	10	1474,80
CCAS Finances C4	2151 - C4 Inst compl	Bien amortissable nettement	2023D02161	REPARATION DU PORTAIL LIVRAISON - IME	14/08/2023	C4020	2024	10	16549,69
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02168	MATERIEL CUISINE ANTIPOUL	14/08/2023	C4022	2024	10	2265,54
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02169	CENDRIER MURAL VESUVIO - ANTIPOUL	14/08/2023	C4022	2024	1	242,40
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02170	COFFRE DE SECURITE 48 L x2 - ANTIPOUL	14/08/2023	C4022	2024	10	1312,20
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02171	ELECTROMENAGER ANTIPOUL	14/08/2023	C4022	2024	10	389,94
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02172	DAE AVEC OPTIONS - ANTIPOUL	14/08/2023	C4022	2024	10	1164,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02173	MATERIEL CUISINE ESE BONNEFOY	14/08/2023	C4024	2024	10	659,51
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02174	ELECTROMENAGER ESE BONNEFOY	14/08/2023	C4024	2024	10	5463,64
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02176	COPIEUR KONICA ESE BONNEFOY	14/08/2023	C4024	2024	10	1337,35
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02178	ELECTROMENAGER CHRS FEMMES	14/08/2023	C4025	2024	10	581,64
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02179	ERADICATEUR PUNAISES ET KIT - CHRS FEMMES	14/08/2023	C4025	2024	10	738,80
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02180	MATERIEL CUISINE CHRS FEMMES	14/08/2023	C4025	2024	1	371,98
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02181	DAE AVEC OPTIONS - CHRS FEMMES	14/08/2023	C4025	2024	10	1210,80
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02182	MATERIEL PUERICULTURE CENTRE MATERNEL	14/08/2023	C4027	2024	1	124,46
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2023D02184	COPIEUR KONICA CENTRE MATERNEL	14/08/2023	C4027	2024	10	3308,78
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02185	MATERIEL CUISINE CENTRE MATERNEL	14/08/2023	C4027	2024	10	1406,21
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02186	ELECTROMENAGER ASNIERES	14/08/2023	C4029	2024	1	83,18
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02196	MATERIEL DIVERS RAMEL	14/08/2023	C4028	2024	1	0,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02197	MATERIEL CUISINE RAMEL	14/08/2023	C4028	2024	10	0,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02198	ELECTROMENAGER RAMEL	14/08/2023	C4028	2024	10	0,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02199	COFFRE-FORT RAMEL	14/08/2023	C4028	2024	10	0,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02200	JEUX ET JOUETS RAMEL	14/08/2023	C4028	2024	1	0,00
CCAS Finances C4	2182 - C4 Matériel	Bien amortissable nettement	2023D02201	PEUGEOT 5008 PURE TECH 130 ACTIVE PACK	14/08/2023	C4028	2024	5	0,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02202	DAE AVEC OPTIONS - RAMEL	14/08/2023	C4028	2024	10	0,00

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C4	2181 - C4 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2023D02552	Dépôt de garantie 306 avenue de Fronton Bat F	02/10/2023	C4027	2024	10	512,20
CCAS Finances C4	2153 - C4 Instal caract	Bien amortissable nettement	2023D02581	POSE DE RIDEAUX PARE SOLEIL	04/10/2023	C4013	2024	10	3366,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02582	MONTRES ASCOM EHPA L'ORMEAU	04/10/2023	C4015	2024	10	8298,96
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02583	MACHINE A LAVER DANUBE	04/10/2023	C4020	2024	10	4992,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02584	MATERIEL DIVERS RAMEL	04/10/2023	C4028	2024	1	446,58
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02585	MATERIEL CUISINE RAMEL	04/10/2023	C4028	2024	10	2672,88
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02586	ELECTROMENAGER RAMEL	04/10/2023	C4028	2024	10	4835,57
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02587	COFFRE-FORT	04/10/2023	C4028	2024	10	3730,20
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023D02588	JEUX JOUETS RAMEL	04/10/2023	C4028	2024	1	162,66
CCAS Finances C4	2182 - C4 Matériel	Bien amortissable nettement	2023D02589	PEUGEOT 5008 PURE TECH 130 ACTIVE PACK	04/10/2023	C4028	2024	5	25373,63
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02590	TELEVISEUR x7	04/10/2023	C4028	2024	10	1474,82
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02591	DAE AVEC OPTIONS - RAMEL ENFANTS	04/10/2023	C4028	2024	10	1210,80
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2023D02940	ABRI DE JARDIN YARDMASTER - CHRS FEMMES	07/11/2023	C4025	2024	10	879,00
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2023M00022	FAUTEUIL DE BUREAU EHPA COLOMBETTE	31/12/2023	C4016	2024	1	262,48
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00023	EQUIPEMENTS CUISINE CHRS PONT VIEUX	31/12/2023	C4025	2024	10	1997,84
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2023M00024	REFRIGERATEUR CHRS PONT VIEUX	31/12/2023	C4025	2024	1	378,98
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2023M00025	TABLE A REPASSER L'ORMEAU	31/12/2023	C4015	2024	1	41,80
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2023M00026	ARMOIRE METALLIQUE	31/12/2023	C4015	2024	1	397,10
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00027	MOBILIER CHRS PONT VIEUX	31/12/2023	C4025	2024	10	919,68
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2023M00028	MOBILIER CHRS PONT VIEUX	31/12/2023	C4025	2024	1	292,79
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00029	MOBILIER MECS RAMEL	31/12/2023	C4028	2024	10	5869,32
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00030	MOBILIER MECS RAMEL	31/12/2023	C4028	2024	10	7882,88
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00031	MOBILIER MECS RAMEL	31/12/2023	C4028	2024	10	22423,15
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00032	MOBILIER MECS RAMEL	31/12/2023	C4028	2024	10	20441,76
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00050	MOBILIER EHPA TOUNIS	31/12/2022	C4011	2023	10	1483,28
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00051	LAVE LINGE LG ATOM	31/12/2022	C4012	2023	10	1794,00
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2023M00052	MOBILIER EHPA SAINT LOUIS	31/12/2022	C4014	2023	1	442,73
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2023M00053	HOUSSE TEXTILE ENDUIT x6 - CHRS FEMMES	31/12/2022	C4025	2023	1	216,00
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00054	FAUTEUIL DE DIRECTION	31/12/2022	C4022	2023	10	731,18
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00055	MOBILIER ET TELEVISEUR RAMEL	31/12/2022	C4028	2023	10	3197,09
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2023M00075	CAFETIERE - EHPA L'ORMEAU	31/12/2023	C4015	2024	1	85,00
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2023M00091	MOBILIER EHPA 7 DENIERS	14/08/2023	C4012	2024	1	164,75
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2023M00092	ELECTROMENAGER EHPA ORMEA	14/08/2023	C4015	2024	1	160,00
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00093	MOBILIER EHPA COLOMBETTE	14/08/2023	C4016	2024	10	1396,80
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00094	MOBILIER IME	14/08/2023	C4020	2024	10	4245,83
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00095	MOBILIER ESE BONNEFOY	14/08/2023	C4024	2024	10	3236,94
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2023M00096	MATELAS MOUSSE CRYSTAL x2 - CENTRE	14/08/2023	C4027	2024	1	287,59
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2023M00097	MOBILIER CENTRE MATERNEL	14/08/2023	C4027	2024	1	726,81
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00099	MOBILIER RAMEL	14/08/2023	C4028	2024	10	0,00
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00106	ARMOIRES METALLIQUES x3 - EHPA JOLIMONT	04/10/2023	C4013	2024	10	1571,72
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00107	SIEGE PRATICIEN HARLEY	04/10/2023	C4015	2024	10	553,85
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00108	MOBILIER RAMEL	04/10/2023	C4028	2024	10	2612,28
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2023M00114	MOBILIER CHRS FEMMES	30/10/2023	C4025	2024	10	548,99
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2023O00568	LOGICIEL EHPA TOUNIS	14/08/2023	C4011	2023	2	1641,54
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2023O00569	LOGICIEL EHPA 7 DENIERS	14/08/2023	C4012	2023	2	5471,74
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2023O00570	LOGICIEL EHPA JOLIMONT	14/08/2023	C4013	2023	2	1094,34
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2023O00571	LOGICIEL EHPA SAINT LOUIS	14/08/2023	C4014	2023	2	1094,32
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2023O00572	LOGICIEL EHPA ORMEA	14/08/2023	C4015	2023	2	1641,56
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2023O00573	LOGICIEL EHPA COLOMBETTE	14/08/2023	C4016	2023	2	1641,54
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2023O00578	LOGICIEL ASNIERES	14/08/2023	C4029	2023	2	1094,35
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01004	CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX - EHPA	19/03/2024	C4011	2025	20	1901,02
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01006	MOUSTIQUAIRE CUISINE - RCPA COLOMBETTE	19/03/2024	C4016	2025	20	683,32
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01007	TRAVAUX IMPORTANT D'ENTRETIEN SUITE A DES	19/03/2024	C4020	2025	20	90272,81
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01008	PRESTATION ASSISTANCE RISQUE ET ASSURANCES	19/03/2024	C4027	2025	20	2556,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01009	MOE MISE EN SECURITE INCENDIE ANTIPOUL	19/03/2024	C4022	2025	20	9662,40
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01066	FOURNITURE ET POSE PORTE ENTREE	26/03/2024	C4024	2025	20	1126,80
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01067	TRAVAUX INFILTRATION SALLE REUNION RAMEL	26/03/2024	C4028	2025	20	2601,00

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01068	REPARATION ET POSE STORES - GROUPE MOYENS -	26/03/2024	C4027	2025	20	1962,37
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01466	POSE COMPTEUR D'EAU - CENTRE ASNIERES	29/04/2024	C4029	2025	20	1053,84
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01467	REFECTION SALLE D'EAU	29/04/2024	C4012	2025	20	5130,92
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01468	REMPLACEMENT ECLAIRAGE REFECTOIRE	29/04/2024	C4012	2025	20	9686,51
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B01524	POSE COMPTEUR D'EAU - CENTRE ASNIERES	07/05/2024	C4029	2025	20	0,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02167	PANNEAU COMMUNICATION	19/08/2024	C4011	2025	20	618,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02168	MISSION CONTROLEUR TECHNIQUE	19/08/2024	C4011	2025	20	1984,64
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02169	REPRISE CHENEAU GOUTTIERE FLASHING	19/08/2024	C4016	2025	20	5956,80
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02170	TRAVAUX VOIERIE	19/08/2024	C4020	2025	20	47122,80
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02171	REVETEMENT MURAL - SANITAIRE HANDICAPE	19/08/2024	C4020	2025	20	4975,48
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02172	POSE MENUISERIE	19/08/2024	C4020	2025	20	4677,60
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02173	EVACUATION RADIATEUR	19/08/2024	C4020	2025	20	1086,35
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02174	REMPLACEMENT SSI ET TRAVAUX ELECTRICITE	19/08/2024	C4022	2025	20	167143,94
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02175	FOURNITURE POSE SOL	19/08/2024	C4025	2025	20	974,93
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02176	NETTOYAGE TOITURE ET GOUTTIERE	19/08/2024	C4025	2025	20	6607,80
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02177	REMPLACEMENT POMPE CHAUFFAGE	19/08/2024	C4028	2025	20	3322,36
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02281	TRAVAUX LOCAUX SYNDICATS - IME MONTAUDRAN	10/09/2024	C4020	2025	20	7530,41
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02450	DIAGNOSTIC ETANCHEITE VERRIERE	04/10/2024	C4016	2025	20	1622,40
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02451	PASSAGE ALIMENTATION POUR STORES	04/10/2024	C4020	2025	20	1465,43
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02502	POSE DE VOLETS ROULANTS	15/10/2024	C4020	2025	20	13321,44
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02503	MATERIEL TELESURVEILLANCE - CENTRE PARENTAL	15/10/2024	C4027	2025	20	1468,70
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02504	REMPLACEMENT POMPE	15/10/2024	C4027	2025	20	3552,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02529	CREATION PROVISIOIRE ALIMENTATION CUISINE	17/10/2024	C4027	2025	20	2418,06
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02925	TRAVAUX MENUISERIE - SALLE DE REUNION R+1 -	12/12/2024	C4014	2025	20	4522,67
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02926	MOE MISE EN SECURITE INCENDIE IME	12/12/2024	C4020	2025	20	576,00
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02927	CONFORTEMENT BATIMENT - CHRS PONT VIEUX	12/12/2024	C4025	2025	20	87414,11
CCAS Finances C4	2135 - C4 IGAAC	Bien amortissable nettement	2024B02928	TRAVAUX MENUISERIE INTERIEURS	12/12/2024	C4027	2025	20	10948,90
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00791	USTENSILE CUISINE - EHPA 7 DENIERS	19/03/2024	C4012	2025	10	3903,70
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00792	ELECTROMENAGER - EHPA 7 DENIERS	19/03/2024	C4012	2025	1	188,99
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00793	ELECTROMENAGER - EHPA JOLIMONT	19/03/2024	C4013	2025	1	328,98
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00794	USTENSILE CUISINE - EHPA JOLIMONT	19/03/2024	C4013	2025	1	433,43
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00795	USTENSILE CUISINE - EHPA ST LOUIS	19/03/2024	C4014	2025	10	527,53
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00796	IMPRIMANTE TEXTILE PACK LC2 - EHPA ST LOUIS	19/03/2024	C4014	2025	10	1872,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00797	SECHE-LINGE MIELE - RCPA L'ORMEAU	19/03/2024	C4015	2025	10	2715,60
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00798	USTENSILE CUISINE - EHPA ORMEAU	19/03/2024	C4015	2025	1	342,51
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00802	VIDEOPROJECTEUR - RCPA COLOMBETTE	19/03/2024	C4016	2025	1	379,99
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00803	ELECTROMENAGER - EHPA COLOMBETTE	19/03/2024	C4016	2025	1	399,96
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00804	USTENSILE CUISINE - EHPA COLOMBETTE	19/03/2024	C4016	2025	10	1606,47
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00805	LAVE-LINGE MIELE PWM - RCPA COLOMBETTE	19/03/2024	C4016	2025	10	4098,24
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00806	USTENSILE CUISINE - IME	19/03/2024	C4020	2025	10	1695,21
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00807	JEUX JOUETS - IME	19/03/2024	C4020	2025	10	10120,59
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00808	USTENSILE CUISINE - RAMEL	19/03/2024	C4028	2025	1	4143,40
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00809	APPAREIL PHOTO REALISHOT - MECS LE RAMEL	19/03/2024	C4028	2025	1	119,99
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00810	USTENSILE CUISINE - CENTRE MATERNEL	19/03/2024	C4027	2025	1	530,60
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00811	ELECTROMENAGER - CENTRE MATERNEL	19/03/2024	C4027	2025	1	808,08
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00812	USTENSILE CUISINE - ANTIPOUL	19/03/2024	C4022	2025	10	1576,11
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00813	SECHE-LINGE MIELE - CHRS PONT VIEUX	19/03/2024	C4025	2025	10	1632,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00814	USTENSILE CUISINE - CHRS FEMMES	19/03/2024	C4025	2025	1	3160,69
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00876	TAPIS ET POUFS - IME MONTAUDRAN	26/03/2024	C4020	2025	10	2722,30
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D00877	ELECTROMENAGER CHRS FEMMES	26/03/2024	C4025	2025	1	1486,76
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D00878	JEUX JOUETS CENTRE MATERNEL	26/03/2024	C4027	2025	10	638,48
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D01025	SOCLE OUVERT x2	08/04/2024	C4015	2025	10	0,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D01309	SOCLE OUVERT x2 - EHPA ORMEAU	29/04/2024	C4015	2025	10	1566,48
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D01311	TELEVISEUR LG	29/04/2024	C4015	2025	1	221,64
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D01312	TELEVISEUR LG	29/04/2024	C4016	2025	1	221,64
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D01313	USTENSILE CUISINE - ESE BONNEFOY	29/04/2024	C4024	2025	1	436,89
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D01314	JEUX DE MOTRICITE ET D'EXTERIEUR	29/04/2024	C4025	2025	10	3013,84

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C4	2151 - C4 Inst compl	Bien amortissable nettement	2024D01316	REFONTE DE LA TELEPHONIE	29/04/2024	C4028	2025	10	8761,60
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D01317	DESTRUCTEUR SECURIO x2	29/04/2024	C4028	2025	10	1208,21
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D01318	SECHOIR DANUBE	29/04/2024	C4012	2025	10	3499,20
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D01319	PARAVENT A ROULETTES	29/04/2024	C4012	2025	10	692,30
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D01321	ELECTROMENAGER EHPA 7 DENIERS	29/04/2024	C4012	2025	1	1006,91
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D01322	CHARIOT MULTI-USAGE	29/04/2024	C4012	2025	10	1629,54
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D01324	TELEVISEUR LG	29/04/2024	C4012	2025	1	221,64
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2024D01417	STATIONS DE RECHARGE ET PROTECTIONS	07/05/2024	C4011	2025	10	2033,90
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2024D01418	STATIONS DE RECHARGE ET PROTECTIONS	07/05/2024	C4012	2025	10	3919,87
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2024D01419	STATIONS DE RECHARGE ET PROTECTIONS	07/05/2024	C4013	2025	10	1848,37
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2024D01420	STATIONS DE RECHARGE ET PROTECTIONS	07/05/2024	C4014	2025	10	1848,37
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2024D01421	STATIONS DE RECHARGE ET PROTECTIONS	07/05/2024	C4015	2025	10	1848,37
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2024D01422	STATIONS DE RECHARGE ET PROTECTIONS	07/05/2024	C4016	2025	10	1848,37
CCAS Finances C4	2183 - C4 Matér bureau	Bien amortissable de faible	2024D01423	BRAS ARTICULES x4	07/05/2024	C4016	2025	1	371,08
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2024D01424	PROJECTEUR - CHRS PONT VIEUX	07/05/2024	C4025	2025	10	539,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D01425	ELECTROMENAGER RAMEL	07/05/2024	C4028	2025	1	510,68
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2024D01426	STATIONS DE RECHARGE ET PROTECTIONS	07/05/2024	C4029	2025	10	1848,37
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02396	PATERES MURALES x28	19/08/2024	C4011	2025	10	544,32
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02397	SECHOIR PRO ET SOCLE	19/08/2024	C4014	2025	10	2803,68
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02398	SECHE-LINGE ET SOCLE	19/08/2024	C4016	2025	10	3513,60
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02400	EQUIPEMENTS MEDICAUX - IME	19/08/2024	C4020	2025	10	12213,86
CCAS Finances C4	2182 - C4 Matériel	Bien amortissable nettement	2024D02401	KANGOO IME	19/08/2024	C4020	2025	5	25200,50
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02402	EQUIPEMENTS DIVERS - IME MONTAUDRAN	19/08/2024	C4020	2025	10	2562,12
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02406	MATELAS MOUSSE x6 - CHRS ANTIPOUL	19/08/2024	C4022	2025	10	1165,18
CCAS Finances C4	2183 - C4 Matér bureau	Bien amortissable de faible	2024D02407	ACCESSOIRES AUDIO VIDEO - CHRS ANTIPOUL	19/08/2024	C4022	2025	1	142,97
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D02408	ESCABEAU 3 MARCHES	19/08/2024	C4025	2025	1	157,63
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02409	FOUR MIXTE GENERATEUR VAPEUR RATIONAL	19/08/2024	C4028	2025	10	14903,40
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02410	JEUX JOUET RAMEL	19/08/2024	C4028	2025	10	449,10
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02418	ATTELAGES FRANCE TRACTOR	20/08/2024	C4020	2025	10	613,76
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02464	VENTILATEURS SUR PIED x10	30/08/2024	C4025	2025	10	507,36
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02465	VENTILATEURS SUR PIED X10	30/08/2024	C4028	2025	10	507,36
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02569	ATT BL - DAE TOUNIS	10/09/2024	C4011	2025	10	1173,31
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02570	CANAPES, TABOURETS, BANCS ET PATINETTES	10/09/2024	C4020	2025	10	5110,10
CCAS Finances C4	2182 - C4 Matériel	Bien amortissable nettement	2024D02578	2019D01883 - VEHICULE FIAT FIORINO FJ-014-ZW	01/12/2023	C4021	2025	5	16368,89
CCAS Finances C4	2182 - C4 Matériel	Bien amortissable nettement	2024D02579	2019D01154 - VEHICULE SANDERO AMBIANCE X2	01/12/2023	C4028	2025	5	22078,73
CCAS Finances C4	2182 - C4 Matériel	Bien amortissable nettement	2024D02580	2018D00451 - VEHICULE KANGOO	01/12/2023	C4021	2025	5	11785,98
CCAS Finances C4	2181 - C4 - Immo génér	Bien amortissable nettement	2024D02644	RIDEAUX - CHRS ANTIPOUL	17/09/2024	C4022	2025	10	1120,80
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02741	ARMOIRE REFRIGEREE x2	30/09/2024	C4020	2025	10	4190,87
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02746	TELEVISEURS EKLYPS x3	30/09/2024	C4024	2025	10	815,54
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02747	LAVE VAISSELLE PRO x5 - RAMEL	30/09/2024	C4028	2025	10	12357,36
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02748	CHARIOT MENAGE - ASNIERES	30/09/2024	C4029	2025	10	622,98
CCAS Finances C4	2154 - C4 Matériel et	Bien amortissable nettement	2024D02880	LAVE-LINGE ET SECHE LINGE	15/10/2024	C4024	2025	10	1068,18
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D03053	FOUR MICRO-ONDES - IME MONTAUDRAN	29/10/2024	C4020	2025	1	111,96
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2024D03088	COPIEUR SHARP EHPA 7 DENIERS BUREAU CUISINE	31/10/2024	C4012	2025	10	0,00
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D03454	JEUX JOUETS SESSAD	02/12/2024	C4031	2025	1	732,06
CCAS Finances C4	2154 - C4 Mat outillage	Bien amortissable de faible	2024D03456	USTENSILE CUISINE - EHPA TOUNIS	02/12/2024	C4011	2025	1	626,13
CCAS Finances C4	2183 - C4 Mat bureau	Bien amortissable nettement	2024D03457	COPIEUR SHARP MULTIFONCTION A4 COULEUR	02/12/2024	C4012	2025	10	1236,31
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00034	CLAUSTRAS ET TABLE A REPASSER - RCPA	19/03/2024	C4015	2025	10	613,87
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00036	LITS ET CHEVETS - CHRS PONT VIEUX	19/03/2024	C4025	2025	10	1485,01
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00037	MOBILIER - CHRS FEMMES	19/03/2024	C4025	2025	10	16330,02
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00041	MOBILIER RAMEL	26/03/2024	C4028	2025	10	3524,65
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00045	MOBILIER EHPA 7 DENIERS	29/04/2024	C4012	2025	10	4376,26
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00053	MOBILIER CENTRE MATERNEL	19/08/2024	C4027	2025	10	199067,48
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00056	VESTIAIRES ET BANCS - CENTRE PARENTAL	19/08/2024	C4027	2025	10	4298,21
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00057	EQUIPEMENTS SALLE DE GYM	19/08/2024	C4011	2025	10	5786,01
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00058	FAUTEUIL ERGONOMIQUE	19/08/2024	C4020	2025	10	4083,64
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00059	FAUTEUILS BUREAU - SERVICE TUTELLES	19/08/2024	C4021	2025	10	1303,94

CdR gestionnaire de l'élément	Type d'élément	Type de bien	N° d'inventaire	Libellé élément	Date d'entrée	Code du groupe	Exercice Début	Durée d'amortissement	Valeur initiale TTC
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00062	MOBILIER PUERICULTURE	30/08/2024	C4027	2025	10	4705,90
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00067	RAYONNAGES - EHPA TOUNIS	10/09/2024	C4011	2025	10	2148,64
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2024M00068	RIDEAUX - DORTOIR ET SALLE ACTIVITE	12/09/2024	C4027	2025	1	457,08
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2024M00069	MOBILIER EHPA COLOMBETTE	17/09/2024	C4016	2025	1	0,00
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2024M00070	MOBILIER EHPA COLOMBETTE	30/09/2024	C4016	2025	1	111,34
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier	Bien amortissable nettement	2024M00074	MOBILIERS EHPA TOUNIS	15/10/2024	C4011	2025	10	2264,28
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2024M00077	MOBILIERS SESSAD	29/10/2024	C4031	2025	1	2876,98
CCAS Finances C4	2184 - C4 Mobilier (BFV)	Bien amortissable de faible	2024M00080	MOBILIER EHPA ST LOUIS	12/12/2024	C4014	2025	1	270,54
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2024O00243	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA TOUNIS	26/03/2024	C4011	2024	2	3995,19
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2024O00244	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA 7 DENIERS	26/03/2024	C4012	2024	2	13486,23
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2024O00245	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA JOLIMONT	26/03/2024	C4013	2024	2	2772,45
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2024O00246	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA ST LOUIS	26/03/2024	C4014	2024	2	2772,43
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2024O00247	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA ORMEAU	26/03/2024	C4015	2024	2	4104,20
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2024O00248	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA	26/03/2024	C4016	2024	2	4104,14
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2024O00250	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS ASNIERES	26/03/2024	C4029	2024	2	2663,43
CCAS Finances C4	2031 - C4 Frais études non	Bien amortissable de faible	2024O00518	MISSION GEOTECHNIQUE ANALYSE SITE ET	19/08/2024	C4028	2024	1	51969,12
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2024O00790	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS TUTELLES	12/12/2024	C4021	2024	2	720,00
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2025O00239	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS ASNIERES	19/02/2025	C4029	2025	2	924,15
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2025O00240	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA 7 DENIERS	19/02/2025	C4012	2025	2	4776,76
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2025O00241	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA TOUNIS	19/02/2025	C4011	2025	2	1433,02
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2025O00242	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA	19/02/2025	C4016	2025	2	1433,02
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2025O00243	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA JOLIMONT	19/02/2025	C4013	2025	2	955,36
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2025O00244	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA SAINT	19/02/2025	C4014	2025	2	955,36
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2025O00245	ACHAT LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA ORMEAU	19/02/2025	C4015	2025	2	0,00
CCAS Finances C4	205 - C4 Concessions et	Bien amortissable nettement	2025O00262	LOGICIELS ET PROGICIELS EHPA ORMEAU	20/02/2025	C4015	2025	2	1433,04
CCAS Finances C4	2031 - C4 Frais études non	Bien amortissable de faible	2025O00285	CONSTAT ANONYMISATION PROJET RAMEL	27/02/2025	C4028	2025	1	2040,00

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Participation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse au service commun de la Communication Interne de la Métropole et de la Ville de Toulouse

Rapport : 15 avril 2025 - 038

DEL-25-0082

Mesdames, Messieurs,

Une convention de coopération entre plusieurs fonctions supports du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse, de la Mairie et de la Métropole de Toulouse a été adoptée par le Conseil Municipal le 30 juin 2023 et par le Conseil Métropolitain le 7 décembre de la même année.

Pour rappel, cette convention :

- a permis l'intégration du CCAS dans le service commun des Affaires Juridiques et du Numérique pilotés par la Métropole. ;
- a créé les conditions d'une collaboration renforcée dans les domaines de la Commande publique, des Finances et des Ressources Humaines, sans création de services communs.

Cette convention cadre a, par ailleurs, été ensuite complétée par une autre convention qui a intégré le CCAS dans le service commun du parc automobile de la Métropole.

L'ensemble de ces modalités de coopérations sont entrées en vigueur le 1er janvier 2024.

La démarche de rapprochement entre les fonctions supports de la Mairie, de la Métropole et du CCAS répond à une préoccupation de bonne gestion, en favorisant la mutualisation des moyens et la réalisation d'économies d'échelle. Par la formalisation des partenariats, tant en termes d'objectifs que de moyens, de ressources et d'obligations réciproques, elle vise à clarifier le rôle de chacun et à faciliter l'exercice des compétences respectives de chaque partie. Enfin, le rapprochement des fonctions supports constitue un vecteur de modernisation du CCAS, en lui permettant de bénéficier des avancées déjà en place et des expertises acquises et mobilisables pour son propre compte.

Dans ce cadre, afin de bénéficier de l'expertise développée par la Direction de la Communication Interne, dans un environnement de transition numérique, la présente convention étend le service commun de la Communication Interne piloté par la Métropole au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Toulouse.

Cette convention précise les moyens mis en commun, en particulier le transfert de plein droit d'un poste de catégorie B au sein de la Direction de la Communication Interne pilotée par Toulouse Métropole.

Le Conseil Municipal le 28 mars 2025 et le Conseil de la Métropole le 10 avril 2025, ont délibéré et adopté cette convention.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Participation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse au service commun de la Communication Interne de la Métropole et de la Ville de Toulouse

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui définit les CCAS comme étant des établissements publics administratifs,

Vu la convention pour la création de services communs entre la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole signée en décembre 2017,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du CCAS de Toulouse n° 22-0285 en date du 9 décembre 2022 portant mise à jour des tableaux des effectifs du siège du CCAS de Toulouse,

Vu l'article L 5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui autorise la mise en place de services communs pour l'exercice des missions fonctionnelles ou opérationnelles entre un Établissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre et ses communes membres et, le cas échéant, un ou plusieurs établissements publics rattachés à un ou plusieurs d'entre eux,

Vu la Convention de coopération entre les fonctions support du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole entrée en vigueur le 1er janvier 2024 ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial mutualisé en date du 18 mars 2025 ;

Considérant qu'à des fins de bonne gestion il convient de définir les modalités de coopération entre la Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole et le CCAS de Toulouse et d'en fixer les obligations juridiques et financières ;

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'action Social approuve cette convention qui approfondit les coopérations entre le CCAS, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, en permettant au CCAS de participer au service commun de la Communication Interne piloté par la Métropole.

ARTICLE 2 : Le conseil d'Administration du Centre Communal d'action Sociale autorise Madame La Vice-Présidente à signer la convention mentionnée, ci-dessous, à l'article 1.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

038 - Participation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse au service commun de la Communication Interne de la Métropole et de la Ville de Toulouse - DEL-25-0082

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

**Participation du Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS) de la Ville de Toulouse au service commun de
la Communication Interne de Toulouse Métropole et
de la Mairie de Toulouse**

Entre :

D'une part

Toulouse Métropole,

dont le siège est situé 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse Cedex 5, représentée par Monsieur Jean-Luc MOUDENC, Président de Toulouse Métropole, ou son Représentant dûment habilité par délibération du Bureau de la Métropole en date du 28 septembre 2023, ci-après désignée par «Toulouse Métropole»,

D'autre part,

La Mairie de Toulouse,

dont le siège est situé 1 place du Capitole, 31000 Toulouse, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Luc MOUDENC, ou son Représentant dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 30 juin 2023, ci-après désignée par « La Mairie de Toulouse »,

Et

Le Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse,

dont le siège est situé 2 bis rue de Belfort, 31000 Toulouse, représenté par Madame Maroua BOUZAI-DA SYLLA, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, dûment habilité par délibération du Conseil d'Administration en date du 14 octobre 2023, ci-après désignée par « Le CCAS de Toulouse ».

Introduction

La Direction de la Communication Interne est un service commun métropolitain. Elle pilote et anime la stratégie de communication interne de la Métropole et de la Ville de Toulouse. Elle anime une information multimédias – rédactionnelle, vidéo, web, événementielle – pour accompagner les évolutions du service public, promouvoir les actualités des directions, informer et accompagner les agents.

Actuellement, au CCAS, un agent est responsable de la communication de l'établissement. Il assure notamment la diffusion de supports de communication interne destinés au personnel (newsletter, articles intranet et événementiel) et la planification et animation d'événements visant à renforcer la transversalité et la cohésion.

Cependant, afin de bénéficier de l'expertise développée par la Direction de la Communication Interne, dans un environnement de transition numérique, le CCAS souhaite avoir recours au service commun de la Communication Interne piloté par Toulouse Métropole.

La participation du CCAS au service commun de la Communication Interne prolonge la collaboration qui a précédemment été formalisée par la convention cadre de coopération entre les fonctions supports de la Ville, de la Métropole et du CCAS, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

La démarche de rapprochement entre les fonctions supports de la Ville, de la Métropole et du CCAS poursuit un objectif de bonne gestion, en favorisant la mutualisation des moyens et la réalisation d'économies d'échelle. Par la formalisation des partenariats, tant en termes d'objectifs que de moyens, de ressources et d'obligations réciproques, elle vise à clarifier le rôle de chacun et à faciliter l'exercice des compétences respectives de chaque partie. Enfin, le rapprochement des fonctions supports constitue un vecteur de modernisation du CCAS, en lui permettant de bénéficier des avancées déjà en place et des expertises acquises et mobilisables pour son propre compte.

En matière de communication interne, la précédente convention avait précédemment arrêté le périmètre suivant de coopération :

Champs	Modalités de coopération
Intranet	Le CCAS est contributeur de l'intranet « Sésame » : un contributeur est désigné et formé.
Evènements collectifs	Le CCAS participe à certains événements collectifs suivants : vœux aux personnels et cérémonies de remise des médailles du travail, d'accueil des nouveaux titulaires, de titularisation, de départs à la retraite. Les récompenses commandées par le service de la communication interne et offertes aux agents du CCAS à l'occasion des cérémonies sont facturées au CCAS.

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention a pour objet d'étendre le service commun de la Communication Interne au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Toulouse, en précisant les unités d'organisation concernées, les missions réalisées par le service commun pour le compte du CCAS, ainsi que les modalités financières de participation du CCAS au fonctionnement de ce service commun.

Article 2 – Agent dépendant des unités d'organisation qui entrent dans le champ du service commun

Est partiellement mis à disposition du CCAS de Toulouse, le service commun de la Communication Interne rattaché à la Direction Générale aux Transitions.

Sont concernés les agents dépendant des unités d'organisation suivantes :

- La Direction de la Communication Interne, qui pilote le service commun et qui comprend les missions suivantes :
 - La Mission Multimédia et valorisation interne
 - La Mission Evénements internes et cohésion d'équipe
- Le CCAS de la Ville de Toulouse

Article 3 – Transfert du personnel concerné

L'agent de catégorie B qui effectuait ses missions dans le service de la communication interne du CCAS est transféré de plein droit dans le service commun, au sein de la Direction de la Communication Interne pilotée par Toulouse Métropole.

Article 4 – Missions réalisées par le service commun pour le compte du CCAS

Le service commun de la Communication Interne effectuera, pour le compte du CCAS, les missions suivantes :

- Définition d'une stratégie globale de communication interne, en lien étroit avec la direction du CCAS ;
- Production de campagnes et de supports de communication (affiches, flyers, etc.) ;
- Rédaction d'articles et animation de la page CCAS de l'intranet Sésame ;
- Production de vidéos pour valoriser l'action du CCAS, les métiers et les réussites ;
- Soutien dans l'organisation d'événements internes (séminaire CCAS, cérémonies institutionnelles, temps d'information et de cohésion pour les établissements du CCAS, etc.).

Le CCAS désigne un référent pour la Direction de la Communication Interne, en la personne du responsable des formations et des recrutements. La Direction de la Communication Interne désigne également un interlocuteur privilégié pour le CCAS chargé de faire l'interface avec les différentes Missions de la Direction.

Article 5 – Modalités financières de répartition et de refacturation des charges de fonctionnement

Le CCAS rembourse annuellement les frais de personnel engagés par la Direction de la Communication Interne, au prorata de la durée de travail consacrée aux missions effectuées pour le compte du CCAS.

Un état prévisionnel des charges concernées est adressé au CCAS en N-1 ou au plus tard au premier trimestre de l'année civile N ; il est complété par un état "réalisé" intervenant avant la fin de l'année N.

Cette convention est sans incidence sur la participation financière du CCAS prévue par l'article 2.3 de la convention relative à la coopération en matière de ressources humaines entre le CCAS, la Ville et la Métropole, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Cette convention prévoit que les récompenses commandées par la Direction de la Communication Interne offertes aux agents du CCAS à l'occasion des cérémonies de titularisation, de remise des médailles du travail et de départ à la retraite, soient remboursées par le CCAS, sur présentation d'un état récapitulatif annuel des dépenses engagées pour le compte du CCAS.

Article 6 : Date d'effet de la convention

Cette convention prend effet à partir du 1er mai 2025.

Article 7 : Suivi de la convention

Le comité de suivi, prévu à l'article 11 de la convention cadre de coopération entre les fonctions supports, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, est chargé d'évaluer la mise en œuvre de la participation du CCAS au service commun de la communication interne. Il se charge de proposer à ses membres les actions correctrices et /ou évolutions jugées souhaitables pour renforcer l'intégration du CCAS.

Fait à Toulouse, en deux exemplaires,
Le

Pour la Ville de Toulouse,
Le Maire ou son Représentant
.....

Pour la Métropole de Toulouse,
Le Président ou son Représentant
.....

Pour le CCAS,
La Vice Présidente
.....

Annexe : Fiche d'impact Service commun de la Communication Interne

Annexe au rapport du Comité Social Territorial du 18 mars 2025

Cette fiche et la convention sont présentées au Comité Social Territorial de la Mairie de Toulouse, de Toulouse Métropole et du CCAS de Toulouse en date du 18 mars 2025. Le CCAS de la Ville de Toulouse souhaite renforcer ses relations avec la Direction de la Communication Interne afin de bénéficier de son expertise, dans un environnement numérique en pleine mutation. Pour ces raisons, le CCAS a souhaité intégrer ce service commun de la Mairie et de la Métropole. Cette nouvelle relation est formalisée par une convention qui sera présentée en Conseil Municipal, le 28 mars 2025 et en Conseil Métropolitain, le 10 avril 2025.

Comme le prévoit la réglementation de services communs, le poste de chargé de la communication interne du CCAS est transféré de plein droit vers le service commun de la Communication Interne piloté par Toulouse Métropole.

Les éléments ci-après visent à apprécier les effets sur l'organisation, les conditions de travail, les droits acquis et la rémunération.

Gouvernance	Le service commun de la Communication Interne est piloté par Toulouse Métropole
Statut du personnel permanent	Droit public
Postes transférés	Transfert de postes : 1 poste permanent du CCAS vers Toulouse Métropole Catégorie A : 0 Catégorie B : 1 Catégorie C : 0
Organigramme	L'agent qui exerce la fonction de chargé de communication au sein du CCAS exercera ses missions au sein de la Direction de la Communication Interne à laquelle il sera hiérarchiquement rattaché, à la Mission multimédia et valorisation interne.
Missions et outils de travail	Les missions et outils de travail restent les mêmes et évolueront le cas échéant en fonction des besoins spécifiques des services
Lieu de travail	6 rue René Leduc, à Toulouse.
Temps de travail et droits à congés	L'agent sera soumis aux temps de travail et aux droits à congé de la Mairie et de la Métropole. • Le temps de travail est de 1607 heures, • Les modalités d'ARTT pour un agent à temps complet sont de 19 jours pour 38H10, • Le nombre de jours de congés normaux est de 25 jours pour un agent à temps complet • Nombre de jours hors période : 2 jours • Il existe des congés pour fractionnement à Toulouse Métropole • Les conditions de fonctionnement du Compte Épargne Temps (CET) sont identiques et les CET peuvent être transférés.
Rémunération et droits acquis	Les conditions de rémunération des agents sont celles qui s'appliquent aux agents de Toulouse Métropole : • Indice, échelon, ancienneté, historique de carrière seront repris. • Régime indemnitaire et primes d'assiduité seront calculés dans les conditions d'octroi des agents de Toulouse Métropole • Les avantages acquis au titre de l'article L714-11 du CGFP (ex article 111 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) seront maintenus selon les mêmes modalités aux agents qui en bénéficient.
Action sociale	Les participations employeurs transport seront versées selon les mêmes critères et les mêmes montants. Les tickets restaurant seront également attribués dans les mêmes condi-

	tions (critères, montants). Les agents transférés pourront bénéficier de la mutuelle et de la prévoyance de Toulouse Métropole.
COSAT	Les mêmes prestations seront offertes aux agents transférés.
Retraite	Les conditions de départ à la retraite sont équivalentes.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Adhésion du CCAS au Groupement d'Intérêt Public Santé Education (GIPSE)

Rapport : 15 avril 2025 - 039

DEL-25-0083

Mesdames, Messieurs,

Le GIPSE (Groupement d'Intérêt Public Santé Éducation) est un établissement public autonome fondé en 2013 à Toulouse. Le CHU de Toulouse, l'ONCOPOLE Claudius Regaud et le CH de Montauban sont les membres fondateurs du GIPSE, et 40 établissements de santé publics et privés sont adhérents au GIPSE.

Cette adhésion d'un montant annuel de 150€, permet de bénéficier d'un tarif préférentiel sur les formations et journées thématiques pour les agents soignants.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Adhésion du CCAS au Groupement d'Intérêt Public Santé Education (GIPSE)

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Le conseil d'Administration du Centre Communal d'action Social approuve cette adhésion au GIPSE, qui permet de bénéficier d'un tarif préférentiel sur les formations et journées thématiques.

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'action Social autorise Madame La Vice-Présidente à signer l'adhésion mentionnée, ci-dessous, à l'article 1.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

039 - Adhésion du CCAS au Groupement d'Intérêt Public Santé Education (GIPSE) - DEL-25-0083

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

Bulletin d'adhésion

Au Groupement d'Intérêt Public Santé Education (GIPSE)

Je soussigné(e) :

Fonction :

Nom de l'Etablissement :

Demande l'adhésion de L'Etablissement que je représente au Groupement d'Intérêt Public (GIPSE) en qualité de **Membre Adhérent**.

A ce titre, je m'engage à verser au GIPSE, le montant de la cotisation annuelle de 150 €.

L'adhésion au GIPSE permet aux établissements de participer à l'animation des activités du Groupement et à utiliser le Groupement comme un outil de mise en œuvre de leur politique qualitative sur les champs de compétences du Groupement.

Les membres adhérents participent chaque année à l'Assemblée générale du GIPSE.

L'adhésion permet aussi d'avoir des tarifs préférentiels (-10%) sur les formations et les journées thématiques.

☐ Soit par virement sur le compte bancaire de GIPSE (RIB ci-dessous)

☐ Soit par chèque libellé à l'ordre de « GIPSE » à l'adresse suivante :

Monsieur VINCENT LAUTARD
GIPSE
Pôle régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé
74 Voie du TOEC
31059 TOULOUSE Cedex 9

Fait à : Le :

Signature



Cachet de l'Etablissement :

Pour le Président du CCAS
de Toulouse et par délégation
la Directrice Générale
Nadège GRILLE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (M.J.P.M) du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse - Liste des personnes habilitées

Rapport : 15 avril 2025 - 045

DEL-25-0077

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 14 Janvier 2025, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de Toulouse avait actualisé la liste des personnes physiques, salariées du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, étant habilitées à assurer la mise en œuvre des mesures de protection pour lesquelles le C.C.A.S. de Toulouse est désigné en qualité de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs.

Depuis, des mouvements de personnel dans le service nécessitent une nouvelle actualisation de la liste des personnes habilitées.

Madame Aurélie LABAT a quitté définitivement le service vers une collectivité plus proche de son domicile. Elle ne fait donc plus partie des effectifs.

Il est précisé que les agents recrutés, qu'ils soient contractuels ou titulaires de leur poste, remplissent tous les conditions de compétences et de qualifications requises par la réglementation régissant l'activité du service.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (M.J.P.M) du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse - Liste des personnes habilitées

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la loi du 5 mars 2007 portant réforme sur la protection juridique des majeurs,
Vu l'arrêté Préfectoral du 30/05/2011,
Vu le rapport de Madame la Vice-présidente du C.C.A.S.

Considérant la nécessité de faire valider par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. la liste des personnes physiques, salariées du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, étant habilitées à assurer la mise en œuvre des mesures pour lesquelles le C.C.A.S. de Toulouse est désigné en qualité de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs ; Après discussion, les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Les personnes physiques, salariées du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, étant habilitées, à assurer la mise en œuvre des mesures de protection pour lesquelles le C.C.A.S de Toulouse est désigné en qualité de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs sont :

Nelly DENIS-REMIS (responsable du service)	née	le 05 / 07 / 1967
Pierre BAYLE (agent administratif)	né	le 17 / 08 / 1966
Andrée ROUGE (agent administratif)	née	le 01 / 12 / 1963
Aline SAUNARD (agent administratif)	née	le 10 / 02 / 1958
Marie-Pierre SOULE SIMON (agent administratif)	née	le 05 / 10 / 1973
Patrice HOULES (agent administratif)	né	le 05 / 08 / 1969
Sabine HINSINGER (mandataire judiciaire)	née	le 13 / 09 / 1963
Marie CHATEAUGIRON (mandataire judiciaire)	née	le 05 / 11 / 1966
Magali CAUCHI (mandataire judiciaire)	née	le 31 / 08 / 1973
Florence JACQUEMOUD QUEVAL (mandataire judiciaire)	née	le 07 / 03 / 1965
Larissa NOGIER (mandataire judiciaire)	née	le 12 / 06 / 1987
Emilie RESTAGNO (mandataire judiciaire)	née	le 04 / 04 / 1980
Clotilde SARRAILLER (mandataire judiciaire)	née	le 29 / 01 / 1973
Delphine SOCCOL (mandataire judiciaire)	née	le 25 / 08 / 1974

ARTICLE 2 : La liste des personnes habilitées peut évoluer en fonction des mouvements des agents du service étant entendu qu'une nouvelle liste pourra être établie et présentée à l'un des Conseils d'Administration du trimestre suivant l'arrivée ou le départ d'un agent.

ARTICLE 3 : Dans l'attente de l'habilitation du Conseil d'Administration du trimestre suivant l'arrivée d'un agent, le ou les nouveaux agents exerçant dans le service, pourront faire valoir leur dernier arrêté de situation ou leur contrat de travail ainsi que leur pièce d'identité comme justificatif de leur légitimité à mettre en œuvre les mesures de protection pour lesquelles le C.C.A.S. de Toulouse est désigné.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**045 - Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (M.J.P.M) du Centre
Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse - Liste des personnes habilitées - DEL-25-
0077**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Convention de partenariat entre l'Institut de Micocrédit (IMC) et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse

Rapport : 15 avril 2025 - 042

DEL-25-0078

Mesdames, Messieurs,

La situation financière précaire d'un grand nombre de personnes, constitue un handicap durable à leur insertion sociale et professionnelle. C'est à ces situations multiples, dommageables socialement et économiquement, que le plan de cohésion sociale, issu de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, répond en instituant un fonds de cohésion sociale, géré par Bpifrance destiné, aux termes de l'article 80-III de la Loi, à « garantir à des fins sociales des prêts à des personnes physiques ou morales et des prêts à des chômeurs ou titulaires de minima sociaux créant leur entreprise ».

La loi de cohésion sociale permet l'accès à des services bancaires spécifiques pour ces ménages exclus du système bancaire.

L'objet de cette convention est de fixer les rôles, missions et responsabilités de chacune des parties dans la mise en place de l'offre de microcrédit et notamment en poursuivant les objectifs suivants :

- Proposer un Microcrédit personnel aux publics concernés ;
- Détailler les conditions de financement, d'octroi et de mise en place des microcrédits personnels octroyés par l'organisme bancaire ;
- Préciser l'accompagnement bancaire par le conseiller IMC et de suivi social par les référents du partenaire des personnes concernées.

Les prêts sont d'un montant de 300 à 8 000 €, à taux fixe de 3 %, d'une durée maximale de 72 mois. Ils sont destinés au financement de projets personnels qui doivent permettre à l'emprunteur une réinsertion sociale ou professionnelle.

La présente convention est conclue, à compter de la date de signature jusqu'au 31 décembre de l'exercice en cours. A l'issue de la période contractuelle susmentionnée, elle sera ensuite renouvelée au 1er janvier de chaque année, par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

**Convention de partenariat entre l'Institut de Micocrédit (IMC) et le Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse**

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,
Vu le code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1^{er} : Le Conseil d'Administration approuve les termes du projet de convention de partenariat entre l'institut de Microcrédit et Le CCAS de Toulouse.

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration autorise la Vice-Présidente du CCAS, ou en cas d'empêchement la Directrice Générale, à signer ladite convention ainsi que tous les actes aux effets ci-dessus.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**042 - Convention de partenariat entre l'Institut de Micocrédit (IMC) et le Centre
Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse - DEL-25-0078**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CCAS DE LA VILLE DE TOULOUSE ET L'INSTITUT DE MICROCREDIT PARCOURS CONFIANCE

Entre les soussignés :

- **Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Toulouse**, dont le siège social est situé 2 bis, rue de BELFORT à Toulouse représenté par Madame Maroua BOUZAIDA, en sa qualité de Vice-Présidente, Ci-après dénommée le « CCAS » D'une part,
- **L'Institut de Microcrédit Parcours Confiance**, dont le siège est sis, 15 avenue Robert Schuman 13002 MARSEILLE, représenté par, Président du Conseil d'Administration. Ci-après dénommée l' « Institut de Microcrédit » D'autre part,

Préambule

La situation financière précaire d'un grand nombre de personnes ou foyers constitue un handicap durable à leur insertion sociale et professionnelle. C'est à ces situations multiples, dommageables socialement et économiquement, que le plan de cohésion sociale, issu de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, répond en instituant un fonds de cohésion sociale, géré par Bpifrance destiné, aux termes de l'article 80-III de la Loi, à « garantir à des fins sociales des prêts à des personnes physiques ou morales et des prêts à des chômeurs ou titulaires de minima sociaux créant leur entreprise ».

Par ailleurs, un nombre croissant de ménages rencontre des difficultés financières pour réaliser certaines dépenses pourtant nécessaires. Ils sont par ailleurs, parfois au-dessus des barèmes fixés pour pouvoir bénéficier des aides légales ou extralégales. La loi de cohésion sociale permet l'accès à des services bancaires spécifiques pour ces ménages exclus du système bancaire

L'institut de Microcrédit a pour objet de participer, accompagner, mettre en œuvre et garantir toutes initiatives ou actions d'intérêt général en faveur de la prévention et de la lutte contre les exclusions bancaires des personnes physiques, particuliers ou créateurs de microentreprises.

Son rôle est de permettre aux particuliers et aux professionnels qui rencontrent des difficultés dans l'accès ou l'usage des produits ou services bancaires et financiers classiques, de bénéficier de microcrédits personnels et professionnels. Ce dispositif innovant offre aux personnes en difficulté financière une réponse globale, non seulement financière mais également pédagogique et sociale.

Le Centre communal d'action sociale de Toulouse souhaite permettre à des personnes exclues du système bancaire classique, de pouvoir financer leur projet personnel. De déclencher et/ou accompagner une dynamique d'insertion avec les personnes suivies pour leur permettre de s'impliquer dans la réalisation de leur projet, se responsabiliser, développer autonomie et confiance en soi, et se projeter dans l'avenir.

L'institut de Microcrédit offre des possibilités de crédit et un accompagnement personnalisé à des personnes qui se retrouvent en marge des circuits bancaires classiques. En contribuant à la lutte contre l'exclusion bancaire, L'institut de Microcrédit apporte ainsi une contribution concrète à la cohésion sociale.

Constatant leurs bonnes relations, leur communauté d'intérêts et la convergence de leurs objectifs les Parties ont donc souhaité collaborer à la lutte contre l'exclusion bancaire. A ce titre, les Parties ont décidé de concrétiser leur engagement réciproque par le présent partenariat et décidé de conclure la Convention, laquelle se substitue à compter de sa prise d'effet à toute éventuelle Convention préalablement signée.

Article 1 - Objet de la convention

L'objet de cette convention est de fixer les rôles, missions et responsabilités de chacune des Parties dans la mise en place de l'offre de microcrédit et notamment en poursuivant les objectifs suivants :

- Proposer un Microcrédit personnel aux publics concernés ;
- Détailler les conditions de financement, d'octroi et de mise en place des microcrédits personnels octroyés par l'organisme bancaire ;
- Préciser l'accompagnement bancaire par le conseiller IMC et de suivi social par les référents du partenaire des personnes concernées.

Le microcrédit personnel octroyé par L'institut de Microcrédit sera mis en place dans le cadre de la réalisation d'un projet porté par une personne que le Partenaire accompagne.

Article 2 – Définitions

Les termes employés dans le présent accord avec une majuscule auront le sens suivant :

Conseiller IMC : désigne le représentant de L'institut de Microcrédit, il est en charge de l'accompagnement des dossiers de microcrédit particulier initiés par les référents sociaux, il procède à l'analyse des dossiers et décide de l'octroi ou du refus du contrat de prêt suivant un schéma délégataire.

Référent social : désigne le représentant du Partenaire il reçoit l'emprunteur et assure l'accompagnement dans le respect de la charte annexée (annexe 1) aux présentes.

Back Office : désigne le service en charge de la saisie centralisée des dossiers de prêts, de leur suivi administratif et du déblocage des fonds.

Portail de collecte : application développée par DOCAPOST qui permet au bénéficiaire et au Partenaire de L'institut de Microcrédit de numériser les pièces attendues pour la constitution d'un dossier de prêt. Chaque utilisateur habilité se verra remettre un login personnel et un mot de passe provisoire à modifier, à ne pas diffuser ni partager, pour la connexion au portail de collecte,

Bénéficiaire : désigne la personne bénéficiaire du micro-crédit de l'institut.

Article 3 – Caractéristiques des prêts

Les prêts octroyés dans le cadre de l'offre micro-crédit particulier sont des prêts soumis aux dispositions des articles L.312-1 et suivants du Code de la consommation. Ces microcrédits offrent un accès sécurisé et encadré au crédit pour les particuliers qui actuellement sont exclues du circuit bancaire traditionnel

Des dérogations sur les montants prêtés et sur la durée peuvent éventuellement être décidées par L'institut de Microcrédit.

L'institut de Microcrédit est libre d'émettre ou non une proposition de Microcrédit.

La connaissance de la personne éligible, le montage et l'analyse du dossier et la décision d'octroi ou de refus du crédit sont du ressort exclusif de L'institut de Microcrédit sous réserve de la complétude du dossier bénéficiaire.

Article 4 - Typologie des publics concernés

Les prêts sont destinés au financement de projets personnels qui doivent permettre à l'emprunteur une réinsertion sociale ou professionnelle.

Il s'agit de particuliers, personnes physiques, toute personne en situation précaire et ou aux ressources limitées (minima sociaux, retraités, demandeur d'emploi ...).

Ce microcrédit s'adresse aux personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire classique.
D'une manière générale pourront y être incluses les personnes n'ayant pas accès au crédit pour des raisons de statut ou de leur situation bancaire (intérimaires, limite d'âge ou maladie particulière...).

Article 5 - Eligibilité des projets

Le microcrédit ne se fait qu'à partir de l'énoncé et de la validation d'un projet dont l'objet devra exclusivement être le financement d'un projet personnel et dans le cadre d'un des objectifs suivants :

- Projets permettant le maintien ou le retour à un emploi et la mobilité ;
- Achat réparation de véhicule ;
- Amélioration de la santé ;
- Accès au logement ou amélioration dans le cadre de la rénovation énergétique ;
- Accès à l'éducation ;
- Rachat de dettes si cela s'inscrit dans un projet d'insertion sociale ou professionnelle, le financement de certaines dettes est possible pour autant que ce financement soit de nature à stabiliser la situation d'endettement, voire à l'améliorer, offrant ainsi aux bénéficiaires de meilleures chances d'insertion sociale ou professionnelle.

Les prêts ne doivent pas permettre le remboursement d'autres crédits, le paiement d'amendes ni la subsistance sauf le rééchelonnement d'une dette de première nécessité (loyer par exemple) et en tout état de cause doit être induit par une nécessité impérieuse qui ne peut trouver de solution alternative.

Ils peuvent participer au renforcement de la cohésion sociale. La cohérence avec d'autres aides éventuelles (CAF, FSL...) doit être systématiquement recherchée.

Article 6- Eligibilité des bénéficiaires

Dans le cadre de l'étude des dossiers, sont notamment étudiés :

- Les conditions de ressources et le reste pour vivre.
 - La notion de reste pour vivre correspond au montant résiduel obtenu par la différence entre la somme de l'ensemble des ressources de l'emprunteur et la somme des charges.

L'emprunteur doit être doté de la capacité juridique à contracter un prêt ou être assisté par son curateur ou son tuteur autorisé par le magistrat compétent.

En cas de surendettement, l'autorisation est demandée à la banque de France.

L'emprunteur doit résider régulièrement sur le territoire Français et détenir un justificatif d'identité en cours de validité jusqu'au terme de son emprunt reconnu valable sur le territoire Français.

La liste des pièces à obtenir de la part du demandeur, non exhaustive ni limitative, se trouve en annexe 2.

Article 7 - Conditions des prêts

Les microcrédits sont engagés et réalisés par L'institut de Microcrédit suivant les conditions proposées et communiquées au Partenaire.

Article 8- Accompagnement

Le Partenaire et L'institut de Microcrédit s'engagent à appliquer et à faire appliquer la charte d'accompagnement telle que proposée par le fonds de cohésion sociale géré par Bpifrance.

Dans le cadre de l'accompagnement du bénéficiaire, le Partenaire s'engage à :

- Informer le bénéficiaire de l'existence de ce dispositif.
- Compléter le dossier de microcrédit avec le bénéficiaire.
- Vérifier la conformité par rapport aux originaux des copies de documents transmises à L'institut de Microcrédit.
- Donner son avis sur ce dossier.
- D'aider le bénéficiaire lors des différentes étapes de constitution du dossier de prêt et signature. Respecter toutes les obligations légales et réglementaires en vigueur. A ce titre, le partenaire est responsable de ses Intervenants et ainsi se porte fort du respect par eux des règles et réglementations en vigueur.
- Ne pas percevoir une quelconque rémunération directe de la part des bénéficiaires.
- Ne pas se prévaloir de la qualité de représentant de L'institut de Microcrédit et n'est pas autorisé à se présenter ou à prendre des engagements pour le compte de L'institut de Microcrédit.
- Prévenir les conflits d'intérêt et prendre toute mesure pour y remédier.

L'INSTITUT DE MICROCRÉDIT s'engage à :

- Sensibiliser et former autant que nécessaire les référents sociaux.
- Accepter ou refuser la demande de prêt.
- Communiquer sa décision au Partenaire.

De manière générale, L'institut de Microcrédit s'engage à assister les personnes en difficultés dans leurs démarches pour leur permettre de bénéficier le cas échéant d'un microcrédit.

Article 9 - Garanties

Tous les microcrédits accordés dans le cadre de la présente Convention bénéficient de la garantie du Fonds de Cohésion Sociale géré par Bpifrance à hauteur de 50% du montant du microcrédit, suivant les modalités définies dans la Convention de cautionnement solidaire signée par BPI France et L'institut de Microcrédit.

Article 10 – Schéma Opérationnel en cas d’impayés

Lors de la détection d’échéances en impayées, le conseiller IMC avertira le Référent social de tout retard de paiement afin que celui-ci effectue une relance de bénéficiaire sous forme d’une rencontre, d’un contact téléphonique, ou par tout autre moyen.

L’objectif est de trouver un accord amiable pour le remboursement de la ou des échéances impayées. Si le bénéficiaire anticipe des difficultés de paiement au cours de la période de remboursement, il peut se rapprocher du Référent social afin de solliciter un report d’échéance ou d’un réaménagement du prêt. La demande est transmise au Back Office qui analyse la faisabilité de la demande.

Dans le cadre d’échéances impayées, L’institut de Microcrédit se charge de :

- L’envoi d’un courrier simple à la première échéance (automatisée dans l’outil de gestion),
- L’envoi d’une mise en demeure en recommandé au troisième impayé.

Le bénéficiaire recevra un courrier d’information préalable d’inscription au Fichier national des incidents de remboursement des crédits (FICP) au deuxième impayé. A défaut de régularisation dans les 30 jours suite à l’envoi de la lettre d’information préalable, le bénéficiaire sera informé par courrier de son inscription au FICP.

Article 11 - Le comité de suivi

Un comité de suivi sera mis en place, le cas échéant. Il sera composé à parité, de représentant du Partenaire et de L’institut de Microcrédit. Sa fonction essentielle est le suivi, le pilotage et l’évaluation de l’action entre les Parties. Il se réunit en cas de besoin à la demande de l’une ou l’autre des Parties. Après chaque réunion du comité, un compte-rendu sera dressé par l’une des Parties qui l’adressera à l’autre Partie qui pourra formuler ses remarques.

Ce comité aura en charge les propositions de modifications de la Convention.

En tout état de cause, toutes modifications des dispositions de la présente Convention n’entreront en vigueur qu’après la signature d’un avenant conformément aux dispositions de l’article Révision.

Article 12 - Communication

L’institut de Microcrédit et le Partenaire conviennent de se concerter en matière de communication et de rapprocher leurs forces et leurs compétences pour assurer une communication concertée du microcrédit personnel.

Toute communication externe ou interne concernant la présente convention devra être préalablement soumise à l’approbation des différentes parties.

Article 13- Durée

La présente Convention est conclue, à compter de la date de signature jusqu'au 31 décembre de l'exercice en cours.

A l'issue de la période contractuelle susmentionnée, elle sera ensuite renouvelée au 1^{er} janvier de chaque année, par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an.

Article 14 - Révision

La Convention peut être révisée à tout moment, d'un commun accord entre les Parties, par voie d'avenant dûment signé.

Article 15- Résiliation

La présente convention pourra être résiliée à tout moment par l'une des Parties, par lettre recommandée avec avis de réception moyennant le respect d'un préavis de deux mois.

La présente convention pourra être résiliée par anticipation par l'une des Parties, en cas d'inexécution d'une quelconque des obligations y figurant.

Dans ce cas, la Partie créancière de l'obligation inexécutée par l'autre adressera à cette dernière une lettre recommandée avec avis de réception la mettant en demeure d'exécuter l'obligation lui incombant.

Si, dans un délai de quinze (15) jours après réception de ladite mise en demeure, la Partie contrevenante ne s'est toujours pas exécutée, la présente convention sera résolue sans préjudice des dommages-intérêts qui pourraient être dus, tant du chef de la rupture que de l'inexécution de l'obligation considérée.

Pendant cette période de préavis, chacune des Parties restera tenue de l'ensemble de ses obligations contractuelles. Dans cette hypothèse, les Parties conviennent que les dossiers qui auront commencés à être traités continueront à l'être dans le respect de la présente convention notamment les dossiers initiés dans le portail de collecte de L'institut de Microcrédit.

La cessation de la Convention ne libère aucunement les Parties des obligations et ne les prive pas des droits ayant pu naître avant ladite cessation et ne met pas fin aux dispositions de la Convention qui, par nature, doivent survivre. Notamment L'institut de Microcrédit poursuivra l'accompagnement des emprunteurs jusqu'au remboursement total des crédits octroyés.

Article 16 - Confidentialité

Le terme « Information(s) Confidentielle(s) » comprend les informations de toute nature transmises par écrit par la Partie Émettrice à la Partie Bénéficiaire et notamment les informations techniques, commerciales, financières ou organisationnelles relatives à la Partie Émettrice y compris tous les échanges entre les Parties.

Le Partenaire et L'institut de Microcrédit s'engagent à garder confidentiel l'ensemble des documents et informations concernant l'autre Partie ou les bénéficiaires auxquels ils auraient accès au cours de la préparation ou de l'exécution de la Convention et à faire respecter cette clause par leurs employés tant pendant la durée de validité de la convention qu'après son expiration ou sa résiliation, pour quelque cause que ce soit.

Chacune des Parties reconnaît en conséquence que l'ensemble des Informations Confidentielles de l'autre, dont elles peuvent disposer au titre des présentes, est protégé par le secret le plus absolu.

Les clauses de la Convention intervenant entre les Parties sont réputées être confidentielles, et à ce titre, elles ne peuvent être publiées ni communiquées à des tiers non autorisés.

Cet engagement court pendant toute la durée d'exécution de la présente Convention et jusqu'au remboursement du dernier prêt accordé.

Cependant aucune des Parties n'est tenue à une quelconque obligation de confidentialité en cas d'obligation légale ou de décision de justice de fournir des Informations Confidentielles à une autorité publique ou à un tiers désigné.

Les Parties s'engagent à ne pas transmettre à des tiers une quelconque information à des fins autres que pour l'application stricte de la présente Convention.

Article 17 - Données personnelles

Données à caractère personnel désigne, conformément à l'article 4 du RGPD, toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée ») ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Traitement de Données à caractère personnel désigne, conformément à l'article 4 du RGPD, toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de Données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

Les Données Personnelles recueillies dans le cadre de l'exécution de la présente Convention font l'objet d'un traitement pour lequel chaque Partie est responsable de traitement, distinct de l'autre Partie, chacune pour ce qui la concerne, conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel. A ce titre, chaque Partie fait son affaire de la bonne tenue du registre des traitements de données à caractère personnel ainsi que de l'accomplissement d'éventuelles formalités préalables. Les Parties s'engagent à traiter les Données Personnelles de manière loyale et licite.

Le Partenaire est responsable des traitements de données à caractère personnel qu'il met en œuvre pour identifier les bénéficiaires susceptibles d'être orientés vers L'institut de Microcrédit.

Pour sa part, L'institut de Microcrédit est responsable de traitement pour l'instruction du dossier de prêt et l'ensemble des services proposés au bénéficiaire

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel édictées par le règlement Européen (UE) 2016/679 (règlement général sur la protection des données ou RGPD), la collecte des données à caractère personnel de l'emprunteur est nécessaire pour l'analyse, la gestion et le suivi du contrat de prêt. On entend par données à caractère personnel, toutes informations permettant directement ou indirectement d'identifier une personne physique. Ces données sont notamment collectées grâce au dossier du bénéficiaire.

Ces traitements ont pour finalité, la gestion du contrat de micro-crédit, la gestion des impayés et du recouvrement, le traitement des réclamations, l'évaluation et consolidation du risque au sein de L'institut de Microcrédit, la prospection et l'animation commerciale, les études statistiques afin de remplir les obligations légales ou réglementaires, la prévention de la fraude, la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme

Les destinataires de ces données personnelles sont, dans le cadre des finalités énoncées ci-dessus, les collaborateurs dûment habilités de L'institut de Microcrédit, le partenaire, les organismes de garantie, l'organisme d'assurance mandaté, les prestataires et sous-traitants contractuellement en charge de la gestion du crédit, les organismes officiels, les autorités administratives ou judiciaires, les services chargés du contrôle de L'institut de Microcrédit, ainsi que les personnes intéressées au contrat.

Les données collectées seront conservées pendant toute la durée du contrat de prêt et jusqu'à l'expiration des délais de prescription légaux et réglementaires. En cas de refus ou d'abandon du projet de micro-crédit, les données collectées seront conservées pendant 6 mois.

L'emprunteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de retrait du consentement au traitement de ses données personnelles ainsi que du droit de demander la limitation du traitement ou de s'y opposer en adressant un courriel à dpo@institut-de-microcredit.fr

S'il estime, après nous avoir contactés, que ses droits informatiques et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de collecte et conservation n'est pas conforme aux règles de protection des données, il pourra adresser une réclamation en ligne à la CNIL, ou par courrier postal.

Chaque partie doit en relation avec ses obligations au titre de la convention :

- Se conformer à ses obligations conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel et notamment respecter les règles édictées par la Règlement Européen (UE) 2016/679.
- Déposer ou modifier le cas échéant tout dépôt ou enregistrement ou tout autre acte nécessaire conformément à la Loi applicable :

- Informer l'autre partie en cas de changement significatif pouvant affecter les droits et libertés des personnes physiques. (Gestion des accès et modalités de collecte, départ de collaborateur habilité....)

Article 18 - Responsabilité

Chaque partie est responsable à l'égard de l'autre en cas de manquement à ses obligations contractuelles en vertu de la présente convention.

Si dans l'exécution de ses prestations, une des parties commettait une faute qui soit de nature à engager sa responsabilité, elle serait tenue à indemniser l'autre partie des éventuelles conséquences financières.

En aucun cas, la responsabilité des parties ne saurait être recherchée en cas de force majeure, événements ou incidents indépendants des parties et tout cas indépendants de la volonté expresse des parties empêchant l'exécution normale de la présente convention.

Article 19 - Conflit d'intérêt

Le référent social s'engage à éviter toute situation pouvant créer un conflit entre ses intérêts personnels et les intérêts des parties aux présentes.

Pour les besoins des présentes un conflit d'intérêt est une situation qui naît quand l'exercice indépendant, loyal, impartial et objectif des fonctions d'une personne est susceptible d'être influencé par un autre intérêt public ou privé distinct de celui qu'il doit défendre dans ses fonctions.

Le référent social s'engage à informer la structure partenaire et l'IMC de toutes situations qui pourraient constituer un conflit d'intérêt.

En particulier, le référent social ne pourra pas proposer ou constituer une demande de microcrédit pour lui-même ou pour un membre de sa famille ou participer aux décisions de prise en charge d'une telle demande.

Dans cette hypothèse, le référent social concerné s'engage à déclarer cette situation à sa hiérarchie ou à la direction de la structure qui devra prendre toutes les mesures pour y remédier.

La constitution du dossier de microcrédit devra être déléguée à un autre référent social ou à un responsable non concerné par le conflit d'intérêt.

Article 20 - Intuitu personae

Les Parties ne peuvent céder, déléguer, apporter ou transférer à un tiers, sous quelque forme que ce soit, leurs droits et obligations au titre de la Convention qu'avec le consentement préalable écrit de l'autre Partie. En cas d'accord, tous les droits et obligations qui résultent de la Convention et de son exécution, y compris le droit d'exiger des dommages-intérêts au titre d'un manquement antérieur au transfert, sont opposables au tiers repreneur du Contrat.

Article 21 - Renonciation – nullité

Sauf dispositions contraires spécifiées dans cette convention, le fait que l'une des parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque de la présente convention ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits de cette partie découlant de ladite clause.

Si l'une des stipulations de la convention ou de ses avenants éventuels est réputée ou devient nulle au regard d'une loi en vigueur ou d'une règle de droit elle sera réputée non écrite mais cette nullité n'affectera pas la validité des autres clauses de la convention.

Article 22 - Interdépendance des conventions

La présente Convention est liée à la convention de cautionnement solidaire destinée à la garantie des prêts sociaux par le fonds de cohésion sociale signée entre L'institut de Microcrédit et Bpifrance.

Les Parties conviennent que toute modification ou cessation de cette convention pour quelque cause que ce soit a pour conséquence soit la modification de plein droit de la présente Convention soit sa résiliation.

Article 23 – Assurance

Le Partenaire garantit être titulaire, auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable, d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle, délictuelle et/ou contractuelle, et de toute autre assurance prescrite par la loi selon son domaine d'activité, couvrant tous dommages corporels, matériels et immatériels que lui-même, ses préposés ou sous-traitants pourraient causer à L'institut de Microcrédit ou aux tiers. Le Partenaire s'engage à les maintenir pendant la durée de la Convention.

Le Partenaire s'engage à fournir, à première demande de L'institut de Microcrédit ou en cas d'évènement affectant les polices d'assurance précitées, les attestations d'assurance en cours de validité précisant notamment la durée de la couverture, la nature et le montant des risques assurés ainsi que les exclusions de garantie.

Tout manquement par le Partenaire à ses obligations au titre du présent article pourra donner à l'Institut de Microcrédit la faculté de résilier la Convention, de plein droit, sans formalité préalable et sans indemnité.

Article 24 - Loi applicable – Attribution de compétence

La présente Convention est soumise à la Loi Française.

Toute difficulté rencontrée dans le cadre de l'interprétation ou de l'application de la présente Convention et susceptible de faire naître un litige entre les Parties fera l'objet d'un échange entre elles afin de rechercher une solution amiable.

En cas de survenance d'un litige, les Parties saisiront le tribunal compétent du ressort du siège social du défendeur.

Article 25 – Signature électronique

Les Parties conviennent expressément que la Convention pourra être signée électroniquement et déclarent accepter le fait d'exprimer et de matérialiser leur consentement par le biais d'un dispositif sécurisé d'authentification proposé par l'institut de Microcrédit et organisé à partir d'une plateforme gérée par un fournisseur spécialisé. Les Parties peuvent également signer de la même manière tout avenant à la Convention ou document annexe.

La signature électronique ainsi utilisée se substitue à la signature manuscrite conformément à l'article 1366 du Code civil.

Les Parties acceptent de ne pas contester le contenu, la fiabilité, l'intégrité ou la valeur probante d'un document et des informations qu'il contient au seul motif que ce document est établi sur un support électronique et non sur un support papier. De convention expresse entre les Parties, les supports électroniques sont réputés, sauf preuve contraire, avoir le même degré de fiabilité et la même valeur juridique que les supports papiers et la signature électronique est réputée avoir la même valeur juridique que la signature manuscrite.

PIECES CONTRACTUELLES

La présente convention est composée des pièces suivantes :

- La présente convention, y compris son préambule
- L'annexe 1 : Charte de l'accompagnement,
- L'annexe 2 : Liste des pièces à obtenir.

Fait à Toulouse, le

Pour le Centre Communal d'Action Sociale
de Toulouse

Pour L'institut de Microcrédit

La Vice-Présidente
Maroua BOUZAIDA

Le Président
Thierry Gonzalez

FONDS DE COHESION SOCIALE

ANNEXE 1

CHARTRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

(Microcrédit Personnel)

Accès à la garantie du fonds de cohésion sociale pour les microcrédits personnels

Charte de l'accompagnement

Le Fond de cohésion sociale géré par Bpifrance est destiné à « garantir à des fins sociales des prêts à des personnes physiques ou morales et des prêts à des chômeurs ou titulaires de minima sociaux créant leur entreprise ».

Les microcrédits personnels sont destinés aux personnes habituellement exclues de l'accès au crédit bancaire du fait de leur faible solvabilité. L'objet des prêts est de permettre l'accès ou le maintien dans l'emploi, l'accès ou le maintien du logement, la mobilité et l'insertion, et la réparation des « accidents de la vie ».

Leur mise en place se fait dans le cadre d'un partenariat entre un acteur du secteur social et une banque qui s'engagent conjointement à faciliter l'accès au crédit des personnes qui en sont exclues.

- 1- L'établissement prêteur s'engage à proposer systématiquement un accompagnement individualisé à l'emprunteur, et à désigner un accompagnateur référent. Celui-ci pourra être un travailleur social, un salarié ou un bénévole d'une association d'intérêt général, familiale ou caritative, un banquier retraité bénévole...
- 2- L'établissement prêteur sensibilisera, si nécessaire, la structure d'accompagnement sur la culture bancaire de base.
- 3- L'accompagnement vise à prendre en compte l'ensemble des difficultés rencontrées par les emprunteurs dans l'accès au crédit.
- 4- Les bénéficiaires des crédits peuvent être détectés soit par la banque, soit par la structure d'accompagnement

- 5- L'accompagnateur référent intervient dès la phase amont pour évaluer conjointement avec l'emprunteur sa situation financière et sa demande de crédit.
- 6- L'accompagnateur référent formule un avis sur l'objet, le montant et la durée du crédit.
- 7- L'accompagnateur référent s'engage à avoir des points de rencontre réguliers avec l'emprunteur pendant la durée du crédit.
- 8- L'établissement prêteur s'engage à informer l'accompagnateur référent des incidents de paiement afin que celui-ci recherche avec l'emprunteur les moyens pour surmonter les difficultés passagères. Le référent donne son avis au moment du prononcé de la échéance du terme.
- 9- Dans le cas où un refus d'octroi de crédit est opposé au demandeur, l'accompagnateur l'orientera vers des structures d'accompagnement social lui permettant potentiellement de mobiliser d'autres dispositifs (aide sociale, assistance, suivi social, écoute, don).

ANNEXE 2

LISTE DES PIECES A OBTENIR

Cette liste de pièces, non exhaustive ni limitative, pourra évoluer en cours d'exécution de la Convention, sans nécessiter la signature d'un avenant.

Listes des pièces communes à chaque emprunteur

- Justificatif d'identité de chaque bénéficiaire (emprunteur et co emprunteur) (CNI ou passeport ou titre de séjour) en cours de validité. Si la pièce d'identité n'est plus valide, la pièce d'identité doit être accompagnée du récépissé de demande de nouvelle CNI.
- Dernier avis d'imposition ou attestation de non-déclaration.
- Justificatif de revenu (3 derniers bulletins de salaire ou contrat de travail et/ou attestation de prestations sociales et/ou attestation pôle emploi).
- RIB emprunteur.
- Charte d'accompagnement datée et signée.
- 3 derniers relevés de compte bancaire.
- Demande de consentement pour la collecte des données personnelles signée.

D'autres pièces seront demandées en fonction de la situation personnelle et patrimoniale de l'emprunteur ainsi que des pièces nécessaires au déblocage des fonds.

SITUATION DE FAMILLE	
Marié	- 3 derniers bulletins du conjoint ou attestation de prestations sociales ou attestation pôle emploi. - Si enfants à charge : livret de famille ou acte de naissance. - Si pas d'enfant : livret de famille
Divorcé	- Jugement de divorce - Si enfants à charge : livret de famille ou acte de naissance. - Si pas d'enfant : livret de famille
Célibataire	- Si enfants à charge : livret de famille ou acte de naissance
Veuf(ve)	- Si enfants à charge : livret de famille ou acte de naissance. - Si pas d'enfant : livret de famille
Séparé(e)	- Si enfants à charge : livret de famille ou acte de naissance
PACS	- Si enfants à charge : livret de famille ou acte de naissance - convention de PACS
Union libre	- Si enfants à charge : livret de famille ou acte de Naissance.

LOGEMENT

PROPRIETAIRE	- Justificatif de domicile inférieur à trois mois (dernier avis d'imposition ou facture d'électricité, de téléphone, ou attestation d'un fournisseur d'énergie...)
LOCATAIRE	- Justification de domicile inférieur à trois mois (dernier avis d'imposition ou facture d'électricité, de téléphone ou attestation d'un fournisseur d'énergie ou quittance de loyer établie par une agence immatriculée au RCS ou Attestation d'assurance habitation)
HEBERGE	- Certificat d'hébergement (attestation sur l'honneur de l'hébergeur de la résidence du bénéficiaire à son domicile, datée et signée par l'hébergeur) - CNI de l'hébergeur en cours de validité - Justificatif de domicile de l'hébergeur inférieure à trois mois.

OBJET DU FINANCEMENT	
MOBILITE/ ACHAT DE VOITURE (par un professionnel)	- Permis de conduire de l'emprunteur dans tous les cas. - Devis ou bon de commande avec montant du véhicule ou facture inférieure à 6 mois - RIB fournisseur.
MOBILITE/ ACHAT DE VOITURE (par un particulier)	- Lettre d'intention de l'emprunteur ou promesse de vente du vendeur avec ses coordonnées ou devis avec montant du véhicule. - Contrôle technique de moins de 6 mois ou moins de 2 mois pour une contre visite
LOGEMENT/ BIENS COMMUNS	- Devis ou facture inférieure à 6 mois - RIB Fournisseur (en cas d'achat à un vendeur professionnel) - Ou lettre d'intention de l'emprunteur ou promesse de vente du vendeur particulier avec ses coordonnées.
SANTE	- Devis ou facture inférieure à 6 mois - RIB fournisseur

<u>PRETS</u>	
AUTRES PRETS EN COURS	- Tableau d'amortissement ou relevé de situation

<u>CO- EMPRUNTEUR</u>	
CO-EMPRUNTEUR	- Justificatif d'identité (CNI, passeport ou titre de séjour) en cours de validité - Justificatif de revenus - Si PACS, dernier avis d'imposition du co-emprunteur

Suivant les cas, d'autres documents complémentaires sont attendus et sont obligatoires

- Justificatif de co -financement ou d'apport personnel
- Justificatif des prêts en cours
- Autorisation de la banque de France

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES	
JUSTIFICATIF DE CO-FINANCEMENT OU D'APPORT PERSONNEL	- Dans le cas ou le montant du bien financé est supérieur ou égal à 500€ au montant du prêt demandé il convient de justifier l'origine des fonds - - don manuel : attestation sur l'honneur du donateur avec ses coordonnées, identité du bénéficiaire, le montant, datée et signée - Epargne, fourniture du relevé de compte concerné attestant des mouvements bancaires, - Vente d'un bien, copie de l'acte notarié ou attestation de vente signée par le notaire - Héritage, copie de l'acte de succession notarié ou déclaration de succession en l'absence de notaire - Donation, copie de l'acte de donation - Valeurs mobilières, copie de l'acte de cession - Prime, copie de la fiche de paie indiquant la prime - Gain de jeux, justificatif de la française des jeux
JUSTIFICATIFS NOMINATIFS DES PRETS EN COURS	- Tableau d'amortissement avec identité de l'emprunteur ou relevé de situation
AUTORISATION DE PRET A LA BANQUE DE FRANCE	- A Fournir si les bénéficiaires sont en situation de surendettement

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Fixation des tarifs pour les résidents non bénéficiaires de l'aide sociale au sein des EHPAD du CCAS

Rapport : 15 avril 2025 - 043

DEL-25-0079

Mesdames, Messieurs,

Le décret n° 2024-1270 du 31 décembre 2024, relatif aux tarifs afférents à l'hébergement dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes habilités au titre de l'aide sociale à l'hébergement, introduit la possibilité pour les EHPAD publics de pratiquer des tarifs hébergement différents entre les résidents bénéficiaires de l'aide sociale d'une part, et, les résidents non bénéficiaires de l'aide sociale d'autre part.

Ce décret a pour but de permettre aux établissements publics de retrouver un équilibre financier dans leur fonctionnement. Le recours à cette tarification différenciée est de l'initiative du gestionnaire, qui a désormais la responsabilité de l'équilibre de ses comptes.

Le décret prévoit que l'écart entre le tarif appliqué aux bénéficiaires de l'aide sociale fixé par le Conseil départemental, et le tarif appliqué aux non bénéficiaires de l'aide sociale, désormais fixé par le Conseil d'Administration du CCAS, ne doit pas dépasser 35%.

Le Conseil départemental a voté le 25 mars 2025, un taux d'évolution des tarifs hébergement pour les bénéficiaires de l'aide sociale de 0%. Les tarifs 2025 seront donc identiques à ceux de 2024 pour les bénéficiaires de l'aide sociale et pour les résidents entrés avant le 01 mai 2025.

En conséquence, et pour couvrir le montant prévisionnel des charges de chaque établissement voté par le Conseil d'Administration en octobre 2024, les tarifs hébergement journaliers 2025, applicables aux résidents non bénéficiaires de l'aide sociale entrés en EHPAD à compter du 01 mai 2025 sont fixés de la manière suivante :

EHPAD	Type de chambre	Tarif moyen 2024	Tarif 2025 applicable aux résidents non bénéficiaires de l'aide sociale au 01 mai 2025	% d'évolution
Fontaines	Chambre simple	67.19 €	71.15 €	5.9%
	Chambre double	60.47 €	60.47 €	0 %
Repos	Chambre simple	67.9 €	74.86 €	10.2%
	Chambre double	61.11 €	61.11 €	0%
Françoise de Veyrinas	Chambre Simple	72.73 €	82.85 €	13.92%
Gaubert	Chambre simple	71.85 €	81.71 €	13.73%
Minimes	Chambre simple	67.8 €	76.84 €	13.33%
	Studio bis	72.55 €	82.22 €	13.33 %
Louis Douste Blazy	Chambre simple	74.94 €	83.09 €	10.88%
Antoine de Saint Exupéry	Chambre simple	76.58 €	85.6 €	11.77%

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

**Fixation des tarifs pour les résidents non bénéficiaires de l'aide sociale au sein des EHPAD
du CCAS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code d'Action Sociale et des Familles,

Vu le décret n° 2024-1270 du 31 décembre 2024 relatif aux tarifs afférents à l'hébergement dans les établissements pour personnes âgées dépendantes totalement ou majoritairement habilités au titre de l'aide sociale à l'hébergement

Vu le Rapport de Mme la Vice-présidente du CCAS,

Après discussion, les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1er : Le Conseil d'Administration approuve les tarifs hébergement 2025 des EHPAD du CCAS de Toulouse, applicables aux résidents non bénéficiaires de l'aide sociale présentés dans le rapport de Madame la Vice-Présidente du CCAS.

ARTICLE 2 : Ces tarifs sont applicables à compter du 01 mai 2025, pour les résidents non bénéficiaires de l'aide sociale, entrés à compter du 01 mai 2025.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**043 - Fixation des tarifs pour les résidents non bénéficiaires de l'aide sociale au sein des
EHPAD du CCAS - DEL-25-0079**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025

Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Projets d'établissements 2025-2029 de la Résidence Autonomie Tounis

Rapport : 15 avril 2025 - 044

DEL-25-0081

Mesdames, Messieurs,

L'article L311-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles dispose que :

« Pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Ce projet précise également la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance mise en œuvre par l'établissement ou le service, notamment en matière de gestion du personnel, de formation et de contrôle ».

Le projet d'établissement est un axe structurant de la vie d'une structure puisqu'il définit ses objectifs pour une période de 5 ans, objectifs issus des obligations réglementaires liées à son activité d'une part, et du positionnement stratégique de la structure dans son environnement et son territoire d'autre part.

C'est à partir de ce projet d'établissement que son fonctionnement sera évalué, notamment par les organismes extérieurs accrédités (procédure d'évaluation externe définie par l'article L312 -8 du CASF) et son autorisation d'exploitation renouvelée.

Le projet d'établissement 2025-2029 de la Résidence Autonomie TOUNIS, gérée par le CCAS de Toulouse, comprend 4 volets (description de l'établissement/objectifs 2025 2029 / Prévention et lutte contre la maltraitance / Politique Qualité) et s'organise autour de 8 axes structurants :

1. La définition de valeurs partagées ;
2. La détection et le repérage des fragilités ;
3. le maintien de l'autonomie par une prise en charge spécialisée dans la nutrition, la mobilité, la cognition, et par la mise en place d'activités de prévention ;
4. Le maintien de la vie sociale et l'aide aux aidants ;
5. L'optimisation des parcours de soins notamment par la mise en place dossier patient informatisé, et de la télémedecine ;
6. La maitrise des risques avec la formalisation du plan bleu ;
7. L'accompagnement du personnel par la formation à la bientraitance et la diffusion des bonnes pratiques professionnelles ;
8. L'évaluation de la satisfaction des usagers.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Projets d'établissements 2025-2029 de la Résidence Autonomie Tounis

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Le projet d'établissement de la résidence autonomie TOUNIS est adopté.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

044 - Projets d'établissements 2025-2029 de la Résidence Autonomie Tounis - DEL-25-0081

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

**PROJET D'ETABLISSEMENT
2025-2029
Partie 1
Résidence autonomie « TOUNIS »**

*88, Quai de Tounis,
31 000 TOULOUSE*

SOMMAIRE

FASCICULE 1 : ETAT DES LIEUX

Préambule (méthodologie)	Page 4
I : Présentation générale de l'établissement	Page 5
1-1 Un établissement à caractère communal	Page 5
1-2 autorisations d'activités	Page 5
1-3 autorisation commission d'accessibilité et de sécurité	Page 6
1-4 autorisation service d'hygiène, protection des populations et sécurité alimentaire	Page 6
1-5 sécurité et prévention des risques (légionnelle, risque énergétique, risque attentat, classeur hygiène et sécurité, document unique)	Page 6
II : Caractéristiques Architecturales	Page 8
2-1 Les Unités de vie	Page 8
2-2 Les espaces collectifs	Page 8
2-3 Les espaces administratifs	Page 8
2-4 Les espaces de soins	Page 8
2-5 Les espaces techniques	Page 9
2-6 Les circulations	Page 9
2-7 les espaces extérieurs	Page 8

III : Le Public pris en charge (sur 5 dernières années)	Page 10
3-1 Profil démographique	Page 10
3-2 Profil sociologique	Page 11
3-3 Profil médical	Page 11
IV – Etat du Personnel	Page 13
4-1 Tableau d’effectif autorisé	Page 13
4-2 Qualification des effectifs	Page 20
4-3 Organigramme	Page 21
4-4 plans de formation continue	Page 22
V- Organisation du travail	Page 23
5-1 Organisation de l’administration	Page 23
5-2 Organisation de la cuisine	Page 23
5-4 Organisation de l’équipe d’auxiliaires de vie	Page 23
5-5 Organisation de l’équipe de soins	Page 24
5-6 Organisation de l’équipe de nuit	Page 25
5-7 Organisation des activités thérapeutiques et de prévention de la perte d’autonomie	Page 25
5-8 Organisation de l’animation	Page 26
5-9 Sécurité et continuité des soins	Page 26
5-10 les outils de la RH	Page 27
<u>VI / Partenariats et Coopérations</u>	Page 28

PREAMBULE

La ville de Toulouse gère par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale et du Centre Toulousain des Maisons de Retraite un ensemble de 19 établissements et services pour personnes âgées (dont fait partie la résidence TOUNIS) composé de 9 établissements pour personnes âgées dépendantes, 6 résidences autonomes pour personnes âgées valides, 2 centres d'hébergement temporaire, 1 centre d'accueil de jour pour patients atteints de la maladie d'Alzheimer, 1 service de soins infirmiers à domicile.

Ces structures font partie intégrante de la politique générale en faveur des personnes âgées conduite par la mairie de Toulouse dont les axes principaux sont :

- *l'accueil, l'information et l'orientation des personnes âgées et de leurs familles*
- *le maintien à domicile*
- *l'accessibilité*
- *l'accès à la culture et aux loisirs*
- *la prévention et la santé des seniors*
- *la prise en charge des personnes valides ou dépendantes en établissement*
- *l'aide aux aidants*

L'élaboration du projet d'établissement de la résidence TOUNIS s'inscrit donc naturellement dans ce cadre général et tient compte notamment de la politique commune aux établissements du CCAS et du CTMR, qui sont complémentaires et permettent d'offrir des services diversifiés à la population toulousaine en s'inscrivant dans une véritable filière gériatrique.

Conformément aux recommandations de l'ANESM relatives au projet d'établissement publiées en 2012, le projet de la résidence TOUNIS se présente sous forme de 4 fascicules :

- un 1er fascicule qui vise à décrire le fonctionnement actuel de la résidence autonomie dans l'ensemble de ses aspects : autorisations, architecture, public accueilli, personnel, organisation, coopération- La rédaction de ce fascicule a été confiée à la direction.
- un 2^{ème} fascicule qui présente les grands principes de prises en charge des personnes âgées accueillies et les perspectives d'amélioration à 5 ans- Ce volet plus stratégique a fait l'objet d'une démarche projet permettant d'associer les équipes et les familles.
- Un 3^{ème} fascicule qui présente la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance dans les établissements pour les personnes âgées au CCAS de Toulouse et du CTMR.
- Un 4^{ème} fascicule qui montre la politique d'évaluation des activités et de la qualité des prestations dans les établissements pour les personnes âgées au CCA de Toulouse et du CTMR.

Partie 1 : PRESENTATION GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

1-1 Un établissement à caractère communal

La résidence TOUNIS est gérée par le centre communal d'action sociale de la ville de Toulouse (CCAS), établissement public de statut territorial dont le président du conseil d'administration est de plein droit le maire de Toulouse et dont la direction est assurée par la directrice générale des solidarités de la ville de Toulouse, directrice générale du CCAS.

L'établissement, dont la création remonte au 17 janvier 1983, est un établissement de 28 lits, répartis dans 28 logements, non médicalisés, ce qui signifie qu'il ne reçoit pas de financement Sécurité Sociale, hormis le forfait de soins courant. Il est habilité à l'aide sociale.

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles, l'établissement est juridiquement un établissement d'hébergement pour personnes âgées autonomes ou résidence autonomie.

La tarification (élaboration annuelle des tarifs pratiqués) et le contrôle de l'établissement sont assurés par le Conseil Départemental.

1-2 Autorisations d'activités

L'activité de la résidence Tounis s'exerce dans le cadre défini par des arrêtés d'autorisations :

- Un arrêté préfectoral en date du 17 janvier 1983 portant création pour une capacité de 30 lits dans 29 studios
- Un arrêté préfectoral du 21 janvier 1994 portant création d'une section de cure médicale au sein de l'établissement pour 9 lits
- Un arrêté conjoint (Préfet et Département) du 13 novembre 2008 ramenant la capacité de l'établissement à 28 lits dans 28 studios
- L'autorisation d'activité a été tacitement reconduite par le Conseil Départemental de la Haute Garonne à compter du 01 janvier 2023 (conformément à l'article 313-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

1-3 Autorisations de recevoir du public

En matière de sécurité et d'accessibilité, la résidence Tounis relève de la réglementation de type habitation.

A ce titre elle est toutefois soumise à la visite périodique de la commission communale d'accessibilité et de sécurité pour son activité de restauration et ses espaces collectifs

La dernière visite a eu lieu le 25/07/2024 et a rendu l'avis suivant : **avis favorable à la réception des travaux.**

Suite à cette visite, un arrêté municipal n°801-2024 du 09 septembre 2024 a été pris autorisant la poursuite d'exploitation du service et l'ouverture au public suite aux travaux et de reclassement incendie de la structure.

Compte tenu des travaux importants de mise aux normes, les résidents ont été déménagés de la structure pendant un an et demi. La réouverture de la structure a eu lieu le 03 octobre 2024.

1-4 Agrément cuisine centrale

La résidence autonomie TOUNIS est titulaire d'un agrément de cuisine sur place
A ce titre, l'établissement est soumis au contrôle périodique des services vétérinaires.

Le dernier PV de ces services en date du 27 janvier 2012 note une bonne hygiène générale de la cuisine.

1-5 Sécurité et prévention des risques

La résidence autonomie TOUNIS a l'obligation de mettre en place un système de prévention des risques qui s'appuie sur plusieurs outils en fonction du risque identifié :

Risque incendie : obligation de tenir un registre de sécurité en application de l'article R 123-51 du Code de la Construction et de l'Habitation.

- Ce registre est disponible au bureau de l'adjoint de direction et complété par le bureau de contrôle et par l'entreprise détentrice du contrat d'entretien.
- Le personnel bénéficie régulièrement d'une formation de gestion du risque incendie. La dernière formation a eu lieu le 07/02/2025.

Risque sanitaire (eaux potables et légionnelle) : obligation de tenir un carnet sanitaire en application de l'article R 1321-23 du code de la Santé Publique.

- Ce carnet est disponible au bureau de l'adjoint de direction et complété par des intervenants internes ou externes du CCAS.

Risque alimentaire : obligation de tenir un Plan de Maitrise Sanitaire d'hygiène et de sécurité alimentaire (règlement européen n°178/2002, 852/2004 et 853/2004).

- Ce PMS mis à jour en octobre 2024, est disponible au bureau de la cuisine et complété par le responsable qualité/Formateur Hygiène Sécurité de la société TR6, Validé par l'équipe HACCP du CCAS.

Risque professionnel : obligation de tenir un classeur hygiène et sécurité (article 5-3 du décret 85-603 du 10 Juin 1985) pour déclarer toutes les situations de danger et obligation d'évaluer les risques professionnels dans un document unique (code du travail L4121-1 à 5 et R121-1 à 4 et circulaire RDFB1314079 C du 28 Mai 2013).

- Le document unique de la résidence autonomie TOUNIS a été formalisé et est disponible au bureau de l'adjoint de direction.
- Le classeur hygiène et sécurité est disponible au même endroit
- L'ADP de l'établissement est désigné : Mme ZOLANA Claudia.

Evénements indésirables : obligation de déclarer à l'ARS et au CD 31 tout dysfonctionnement grave susceptible d'affecter la prise en charge des usagers (article L331-8-1 du CASF) et notamment les événements indésirables graves associés à des soins (article R331-9 du CASF)- la liste des événements indésirables à déclarer est fixée par arrêté du 28 décembre 2016.

- Le classeur des événements indésirables est disponible au bureau de l'adjoint de direction et placé sous la responsabilité de la direction qui cosigne toute déclaration.

Risque attentats : l'instruction du 04 juillet 2017 relatives aux mesures de sécurisation dans les établissements médico sociaux pose le principe de l'élaboration d'une fiche sécurité.

Risque énergétique : l'article R 313-31 du CASF et les articles R 732-15 et suivants du code de la sécurité intérieure posent l'obligation de prendre des mesures proportionnées pour garantir la fourniture énergétique de l'établissement.

- Le registre de sécurité précise ces mesures
- La résidence autonomie TOUNIS n'est pas équipée d'une plateforme pouvant accueillir un groupe électrogène
- La population accueillie n'étant pas lourdement dépendantes et l'établissement étant de petite capacité, en cas de coupures électrique prolongée (+ de 48H), les personnes âgées pourraient être ré orientées vers d'autres établissements du CCAS sachant que 6 d'entre eux ont vocation à être équipés de groupes électrogènes et trois d'entre eux possèdent des chambres doubles (utilisés en chambres simples mais qui peuvent être dans l'urgence dédoublées). Certaines personnes très autonomes pourraient en outre être accueillies dans leur famille.

Partie 2 : CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

L'établissement Tounis est un établissement ouvert en 1983, au cœur du centre ville. C'est une structure familiale intergénérationnelle (sur le même site est implantée une crèche).

L'établissement est installé dans un immeuble de 5 étages avec vue sur la Garonne.

2-1 Les unités de vie

Les 28 studios de 33 m2 en moyenne sont répartis sur 4 niveaux (RDC, 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étage) desservis par un ascenseur.

RDC : 4 studios,
1^{er} étage : 8 studios,
2^{ème} étage : 8 studios,
3^{ème} étage : 8 studios.

Chaque studio dispose d'une salle de bain rénovée en 2024 et aux normes actuelles, et d'un espace de vie comprenant un coin kitchenette refait à neuf en 2024, un espace salon et un espace nuit.

Le studio est loué vide : chaque résident doit le meubler à sa convenance avec ses meubles personnels.

Chaque chambre est équipée de volets roulants électriques. Le résident bénéficie par ailleurs d'un dispositif d'appel près du lit et dans la salle de bain avec report sur les installations téléphoniques de la résidence.

2-2 Les espaces collectifs

Chaque étage dispose d'un petit salon de convivialité. Un patio extérieur sert de salon d'été. La salle d'animation est située au 4^{ème} étage et une autre salle près du patio au RDC est utilisée également comme salle d'animation ; elle peut également servir de salle de culte. Enfin, une salle de gymnastique est aménagée en sous-sol.

2-3 Les espaces administratifs

L'administration est située au rez de chaussée: on y trouve l'accueil/secrétariat, le bureau de la directrice et le bureau de son adjoint/infirmier.

2-4 Les espaces de soins

L'établissement dispose d'une salle de soins au RDC : l'infirmier.

2-5 Les espaces techniques

La résidence dispose d'une cuisine sur place.

Les repas sont confectionnés en liaison chaude par la cuisine tous les jours à midi et le soir en liaison froide en fonction de la présence ou non d'un cuisinier.

La cuisine prend en charge les résidents midi et soir : le midi s'ajoutent des personnes âgées du quartier, la résidence ayant une activité complémentaire de foyer restaurant.

Le linge plat (draps, serviettes,) est pris en charge par la blanchisserie centrale du CHU dans le cadre d'un GCS.

En revanche, les tenues de travail des agents sont prises en charge par la résidence dans une laverie en sous-sol.

Le linge des résidents est pris en charge par eux même ou par les familles. Très exceptionnellement, pour un temps limité (en raison d'une pathologie par exemple), le personnel peut prendre en charge la gestion du linge personnel. Les auxiliaires de vie prennent en charge par ailleurs le linge des résidents bénéficiaires de l'APA.

Dans les combles, la résidence dispose de vestiaires pour le personnel, d'une salle de repos attenante, de réserves et de locaux d'archives

2- 6 Les circulations

La résidence offre une architecture collective de type immeuble.

La circulation verticale, l'accès au rez-de-chaussée ainsi qu'aux étages se fait par les escaliers ou par un ascenseur.

2-7 Les espaces extérieurs

La résidence dispose d'une petite terrasse extérieure en RDC aménagée avec un salon de jardin.

Partie 3 : Public pris en charge

3-1 Profil démographique

3-1-1- Age moyen des résidents entrants

année	2020	2023
âge moyen des entrants	71 ans	82 ans

3-1-2-Age moyen des résidents accueillis entre 2020 et 2023

année	2020	2023
Résidents accueillis	86 ans	78 ans

3-2-3 Effectif hommes/femmes entre 2019 et 2023

année	2019	2020	2023
Effectif femmes	21	18	14
Effectif hommes	7	6	8

3-2-4-Durée moyenne de séjour des sortants en mois entre 2020 et 2023

année	2020 sur 6 sortants	2023 (22 sortant à cause des travaux)
Durée moyenne de séjour des sortants	6.8 ans	5.04 ans

3-2-5 Age moyen des sortants

L'âge moyen des sortants se situe habituellement autour de 90 ans. Mais exceptionnellement à cause des travaux, tous les résidents étaient sortants en 2023, ce qui explique l'âge moyen des sortants, plus jeune que d'habitude.

année	2020	2023
âge moyen des sortants	91.5 ans	78ans

3-2 profil sociologique

3-2-1 Niveau moyen des retraites des résidents entrants entre 2018 et 2023

Le niveau moyen des retraites se situe autour de 1300 euros

3-2-2-Nombre de résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

En 2023, les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement sont au nombre de 6 soit 27.2% de l'effectif.

Le nombre de familles participant aux frais d'hébergement est difficile à déterminer puisque visible seulement lorsque un obligé paye directement la résidence autonomie. Si l'on retient ce paramètre, le nombre est de 7 soit 25%.

Toutefois le niveau des retraites comparé au tarif de l'établissement laisse penser que beaucoup d'autres familles se partagent les frais.

3-2-3 Nombre de résidents totalement isolés entre 2018 et 2023

L'isolement se définit par absence de conjoint, d'enfants ou d'amis entretenant des liens avec la personne.

2018 : 1

2019 : 1

2020 : 1

2023 : 1

3-2-4 Nombre de personnes bénéficiant d'une mesure de protection

En 2023, les personnes bénéficiant d'une mesure de protection (quel que soit le niveau de protection) sont au nombre de 8 soit 36.3%.

3-3 profil médical

3-3-1 Profil dépendance

Le dernier G.M.P. effectué en 2022 s'élève à 260.00 (pour 22 résidents évalués)

- ✓ La répartition des G.I.R. est la suivante :
- ✓ 0 résidents sont classés en GIR 1 soit 0% de la population totale.
- ✓ 0 résidents sont classés en GIR 2 soit 0 % de la population totale.
- ✓ 2 résidents sont classés en GIR 3 soit 09% de la population totale.
- ✓ 6 résidents sont classés en GIR 4 soit 27% de la population totale
- ✓ 5 résidents sont classés en GIR 5 soit 23% de la population totale
- ✓ 9 résidents sont classés en GIR 6 soit 41% de la population totale

3-3-2 Prévention/ Gestion du risque

3-3-2-1 Hygiène bucco dentaire

En 2023, 5 résidents suivent régulièrement une consultation dentaire soit 22%. Les résidents vont directement chez les dentistes en cas de problème dentaire (avec l'aide des infirmières pour les prises de rendez-vous).

3-3-2-2 Prévention de la dénutrition

Conformément aux bonnes pratiques les résidents sont pesés tous les mois et une fois par semaine pour les résidents fragiles. Un protocole de détection et prise en charge des résidents dénutris est en place.

Au 31 décembre 2022 il n'y avait pas de résidents souffrant de dénutrition au sein de la résidence.

3-3-2-3 Prévention des chutes

L'ensemble des résidents ciblés par l'équipe bénéficie d'une évaluation du risque de chute réalisée par un kiné (tinetti, test unipodal). Si cela est nécessaire, des séances de rééducation sont mises en place.

Des ateliers de gymnastiques douces ont été mis en place et accessibles à tous les résidents : ce sont des séances hebdomadaires.

En 2023, 4 résidents ont chuté au moins une fois.

3-3-2-4 Evaluation cognitive

En 2022, l'ensemble des résidents (26) ont bénéficié d'une évaluation cognitive M.M.S.E. :

- 2 résidents ont un MMS égal ou inférieur ou égal à 20 venant signer des troubles cognitifs (soit 7.6%).
- 4 ne sont pas évaluables à cause des troubles cognitifs (soit 15.3%).
- 6 ont refusé l'évaluation (23%).

Partie 4 : Etat du personnel

4-1 Tableau d'effectifs d'autorisés

Catégorie professionnelle	Nombre d'équivalent temps plein hors remplacement (postes)
Directrice	0.2
Adjoint de direction (IDEC)	1
Secrétariat	0.5
Auxiliaires de vie de jour	5
Auxiliaires de vie de nuit	2
Médecin coordonnateur	0.1
TOTAL	8.8

L'établissement dispose par ailleurs de :

- 1 ETP pour les remplacements des ASH (auxiliaires de vie)
- 0.5 ETP destinés à couvrir la nuit
- 0.2 ETP pour l'adjoint de direction (IDEC)

Il ne dispose d'aucun crédit de remplacement pour les autres catégories de professionnels.

Les effectifs de la structure sont complétés par les éléments suivants :

Au titre du foyer restaurant, le CCAS de Toulouse finance le fonctionnement de la cuisine soit 2 ETP (2 cuisiniers) et 0.5 ETP de remplacement.

Dans le cadre du forfait autonomie, le tableau des effectifs est complété par :

- l'intervention d'une psychologue (0.1 ETP)
- des intervenants spécialisés dans la prévention de la perte d'autonomie (gym adaptée, sophrologie, danse.)

1) La Direction

- [La Directrice](#)

Sous couvert de Madame la Directrice générale du CCAS, la Directrice a trois fonctions principales :

- 1- Fonction de gestion générale.
- 2- Fonction projet et stratégie.
- 3- Fonction relation et représentation.

1-Fonction de gestion générale

- Gestion des ressources de l'établissement en fonction du budget dont dispose l'établissement.

- Gestion et organisation des ressources humaines : recrutement, transmission des éléments variable de paye, etc.
- Gestion, prévision et organisation des différents matériels techniques.
- Supervision de la maintenance générale de l'établissement en liaison avec la direction générale et les services techniques.
- Gestion de la sécurité générale de l'établissement en liaison avec la direction générale et les services techniques.
- Gestion des entrées et des sorties des résidents.

2-Fonction projet et stratégie

- La Directrice fait l'analyse stratégique de l'établissement.
- Elle situe le positionnement de l'établissement dans le paysage médico-social (public cible au sein de la filière gériatrique, degré de dépendance...).
- En fonction de ce positionnement, elle pilote le projet d'établissement, travaillé avec les équipes et veille à sa mise en œuvre en liaison avec la Direction Générale.

3-Fonction relation et représentation

- La Directrice, par délégation de la Directrice du CCAS, organise et gère les entrées des résidents.
- Elle accueille les résidents, les familles et toutes les personnes venant dans l'établissement sur rendez-vous si nécessaire.
- Elle assure la communication et les relations nécessaires avec les résidents et leurs familles. Elle organise les comités de vie sociale et les commissions de restauration et d'animation.
- Elle gère les conflits, transmet les différentes informations (affichages, courriers divers).
- Elle réceptionne les plaintes et réclamations (tenue du registre) et évalue la satisfaction.
- Elle veille à la formation du personnel ainsi qu'à l'évaluation annuelle du personnel en collaboration avec les Cadres de santé et administratif.

Tous les jours à partir de 18H jusqu'au lendemain matin 8H ainsi que les week-ends, elle assure en alternance avec l'ensemble des Directrices de son secteur des astreintes d'une semaine afin de répondre aux différents problèmes urgents pouvant survenir dans un établissement et pallier ainsi aux difficultés des agents.

2) L'adjoint de direction

L'adjoint de direction, sous la responsabilité de la Directrice, participe à la gestion quotidienne de l'établissement, concourt à garantir la qualité de la prise en charge des personnes âgées et encadre l'équipe d'auxiliaire de vie.

Missions de gestion administrative relatives aux résidents :

1) Lors de l'entrée :

- Constitution du dossier administratif (contrat de séjour, règlement de fonctionnement, jugement de tutelle, carte SS, [...])
- Elaboration de l'état des lieux et de l'inventaire d'entrée
- Aide à la construction si besoin de dossiers : aide sociale, APA, CAF et orientation vers les services concernés
- Assurer le lien avec les caisses de retraites réservataires, le service comptabilité et le service social senior du CCAS

2) Durant le séjour

- Suivi des dossiers administratifs des résidents
- Relation avec les familles, les proches, les tuteurs [...]
- Mouvements mensuels (pour la facturation) et établissement des états en lien avec l'administration centrale, la comptabilité, les autorités administratives, réception des chèques de repas et loyers dans le cadre de la régie de recette (notamment pour les familles et les membres du personnel qui prennent leur repas sur place)
- Assiste les résidents, en collaboration avec la secrétaire, pour la gestion des rendez-vous : tuteurs, coiffeurs, taxis médicaux, [...]

3) Lors de la sortie

Clôture du dossier et courriers divers avec les organismes et le CCAS

Missions liées à la gestion quotidienne de l'établissement :

- L'adjoint de direction est chargé de la fonction achat (produits d'entretien, matériel hôteliers, fournitures administratives, [...]) : gestion des commandes, réception et distribution des livraisons, préparation du budget concerné avec la Directrice.
- L'adjoint de direction transmet aux équipes concernant les produits d'entretien leur utilisation et leur dangerosité
- L'adjoint de direction planifie le ménage des logements et des locaux collectifs de l'ensemble de la résidence et vérifie la traçabilité.
- Transmissions au personnel de toutes les notes de services et d'informations ; il assure le lien et les transmissions à l'animateur, à la psychologue de toutes les informations les concernant
- Transmissions au CCAS des demandes d'interventions : pannes, travaux urgents, ...

Missions liées à la gestion des ressources humaines :

L'adjoint de direction participe à la gestion des ressources humaines :

- Accueil du salarié : livret d'accueil du personnel, présentation de la fiche de poste/tâche, présentation des différents protocoles de l'établissement et du classeur de sécurité
- Elaboration des plannings : gestion du temps de travail, gestion des congés
- Distribution aux agents des contrats et fiches de paies chaque mois
- Suivi des formations suivies par le personnel

Missions liées à la démarche qualité et gestion des risques :

L'adjoint de direction seconde la Directrice dans la mise en place et la gestion des actions liées à la qualité et à la gestion des risques de la résidence :

- Soutien à la préparation de l'évaluation de la HAS
- Diffusion des bonnes pratiques professionnelles
- Suivi d'indicateurs de qualité
- Elaboration du questionnaire de satisfaction
- Participation à l'analyse des EIG : RETEX
- Sensibilisation du personnel à la qualité et la gestion des risques

En l'absence de l'adjointe administrative, l'adjoint de direction assure l'accueil téléphonique de la résidence à savoir : gestion du standard téléphonique, gestion des fax et de la messagerie, gestion des échanges avec les pharmacies, les ambulances et les laboratoires, et informations des résidents, familles et visiteurs.

Autres missions en l'absence de la directrice ou l'adjointe administrative :

L'adjoint de direction assure :

- la transmission au personnel de toutes les notes de services et d'information
- le lien et les transmissions aux animateurs et à la psychologue de toute information les concernant (Familles, résident, extérieurs...).
- La transmission au CCAS des demandes d'interventions (pannes, travaux urgents, etc.)
- les achats (produits d'entretien, petit matériel hôtelier, fournitures administratives...) : gestion des commandes, réception et distribution des livraisons, gestion du budget alloué avec la directrice,...

3) L'équipe de soins et d'accompagnement

- **Le médecin attaché/médecin coordonnateur :**

La résidence fait appel à un médecin généraliste pour valider les admissions (compatibilité du résident avec le GMP et les capacités de prise en charge de la structure).

- **L'adjoint de direction /cadre de santé infirmier**

L'adjoint de direction, qui a une formation initiale en soins infirmiers, assure également la coordination des soins.

Missions liées à la coordination des soins :

- Elaboration des projets de soins / d'accompagnement des résidents, suivi de l'évolution des besoins, ...
- Encadrement et animation des auxiliaires de vie pour la réalisation de l'accompagnement du résident
- Formation des auxiliaires de vie et diffusion des bonnes pratiques professionnelles de soins

- Formalisation de l'ensemble des projets personnels en collaboration avec la psychologue
- Coordination des interventions des professionnels de santé selon les besoins des résidents (en collaboration avec le médecin traitant) : infirmière libérale, kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste, [...]. En effet, les actes techniques et complémentaires (pansements, injections, suivi TA, [...]) sont confiés aux IDE libéraux.
- Contrôle du circuit du médicament : pour les résidents ne gérant pas leur traitement, il organise la PDA en lien avec la pharmacie d'officine. Il contrôle les piluliers reçus, transmet les ordonnances, met en place la traçabilité pour la distribution/aide à la prise (IDEL ou AVS).
- Elaboration de l'ensemble des DLU des résidents
- Organisation des départs et retours d'hospitalisation
- Lien avec les familles, tuteurs, [...] pour toutes les questions de santé des résidents

Missions en lien avec le repérage des fragilités et la prévention de la perte d'autonomie :

- Evaluation de l'autonomie du résident (GIR, ADL, IADL)
- Pour le repérage des fragilités et la prévention de la perte d'autonomie : évaluation ICOPE STEP 1, TINETTI, évaluation de la fragilité (FRIED), mini-MNA
- En fonction de l'état de santé du résident, adresser à l'hôpital de la fragilité en collaboration avec les médecins traitants.
- Assurer les suivis gériatriques selon les protocoles du CCAS

Aussi, étant titulaire du diplôme d'état d'infirmier, l'adjoint de direction / cadre de santé peut intervenir en cas d'urgence (chute, malaise, ...). Il est présent tous les jours, du lundi au vendredi ; et est absent tous les week-ends et jours fériés.

• La Psychologue (financement forfait autonomie)

Elle intervient dans la résidence à raison d'une demi-journée par semaine soit le **jeudi ou vendredi selon sa disponibilité de 14h à 17h**.

La psychologue a 5 axes d'intervention privilégiés (cf protocole d'accompagnement psychologique des résidents) :

- l'adaptation du résident à l'institution (avec a minima un entretien dans la semaine suivant l'entrée du résident et 1 entretien au bout de deux mois de présence)
- l'évaluation régulière des capacités cognitives (avec a minima un MMSE par an)
- l'aide et le soutien psychologique des résidents vivants dans l'établissement ou de leurs familles à leur arrivée, pendant le séjour et dans toute période difficile liée à l'état de santé
- la conduite d'ateliers et d'activités à visée thérapeutique (groupe de paroles et d'échanges, atelier mémoire, atelier culinaire, atelier praxies, etc.)
- l'organisation de formations à destination du personnel soignant pour mieux prendre en charge la dépendance.

- Elle reconstitue l'histoire de vie de chacun des résidents et un membre familial

- Les Auxiliaires de vie de jour

Les auxiliaires de vie assurent en priorité la prise en charge des résidents bénéficiaires de l'APA : surveillance de la toilette, aide à l'habillement, à l'hygiène environnementale, mobilisation à la marche, stimulation à la vie sociale, entretien du linge personnel. Elles interviennent auprès des résidents et adaptent leurs interventions en fonction de leur degré d'autonomie (aide au petit déjeuner, toilette, habillement, réfection du lit ...).

Une aide à domicile peut venir compléter la prise en charge du résident, à ses frais, sur son plan d'aide APA. Elle s'occupera principalement du ménage, des courses et de l'accompagnement à l'extérieur.

La présence est organisée de manière à ce que toute la journée, il y ait au minimum la présence de 2 agents sur la structure.

Les auxiliaires de vie de jour assurent également un travail de surveillance et de prévention pour les résidents autonomes (GIR 5-6) :

Le linge plat (draps et serviettes) est géré par la blanchisserie du CHU dans le cadre d'un GCS.

Le linge des résidents est pris en charge par eux même ou leur famille. Très ponctuellement pour un temps limité, l'établissement peut le prendre en charge si nécessité.

Les auxiliaires de vie ont aussi en charge l'entretien et le bon état général de la résidence, l'accueil, le service en salle à manger ainsi que l'organisation quotidienne du foyer restaurant.

S'agissant de l'entretien général de la résidence, elles effectuent le ménage quotidien dans les parties communes de la résidence (hall d'entrée, accueil, salle à manger, salon, salles d'animations). Les studios des résidents font l'objet d'un entretien complet 2 fois par mois.

Le salon, la salle d'animation et l'infirmerie sont nettoyés 1 à 2 fois par semaine.

Le service en salle à manger est assuré le midi pour les résidents et les usagers du foyer restaurant, le soir pour les résidents uniquement. La salle à manger est nettoyée après chaque repas.

- L'équipe de nuit:

L'équipe de nuit est composée d'une seule auxiliaire de vie qui intervient de 21h à 7h. Le poste de nuit est pourvu par un agent de grade AVS.

4) Les intervenants spécialisés dans la prévention de la perte d'autonomie (financement forfait autonomie),

Dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie, la résidence bénéficie :

- 1 fois par semaine de séances de gymnastique adaptée aux seniors par une animatrice de l'association **Bleu Siel** : tous les vendredis de 10h30 à 11h30 :
- 1 fois par semaine, tous les mercredis après-midis de 15h00 à 16h30 : danse chorégraphique adaptée par un professeur de danse, salarié du CCAS : cet atelier a beaucoup de succès car il permet aux résidents de s'amuser et en même temps de travailler sur les muscles et les articulations.
- 1 fois par semaine, tous les jeudis ou vendredis après-midi de 14h15 à 15h15 : un atelier mémoire en groupe avec la psychologue.
- 1 fois par semaine, tous les mardis après-midi de 15h00 à 16h30 : un atelier manuel animé par notre équipe (mandala, pliage de papiers, etc.).
- 1 fois par semaine, tous les lundis après-midi de 14h30 à 15h30 : un atelier jeu de mémoire animé par notre adjointe administrative.
- 1 fois par mois tous les derniers jeudis du mois de 15h00 à 16h30 : un atelier de modelage et de moulage animé par une artiste professionnelle : cet atelier a beaucoup de succès car il permet aux résidents de s'amuser et en même temps de travailler sur les mouvements des mains et des doigts.
- De temps en temps, un atelier floral animé par une fleuriste.

5) autres animations

Notre équipe organise les repas festifs (anniversaires, repas de bienvenue et de l'amitié, fêtes calendaires...).

6) L'équipe de cuisine

Elle assure la confection des repas de la résidence et du foyer restaurant en liaison chaude tous les jours à midi ; les repas du soir sont confectionnés sur place mais réchauffés en liaison froide le soir.

Le midi, la résidence accueille en moyenne en salle de restauration : 50 personnes.

Le soir, seuls les 28 résidents de la résidence sont pris en charge en salle de restaurant.

Les cuisiniers (le chef ou son second) assurent :

- Commande alimentaire et la gestion de stock.
- Suivi et vérification/contrôles des aliments
- Respect de HACCP
- Consignes aux AVS pour la remise en température de repas du soir

7) L'adjointe administrative

Secrétariat, accueil et accompagnement

- Visite de l'établissement, présentation du fonctionnement pour une entrée future, sur rdv,

- Aide et suivi pour les démarches administratives du résident (CAF, ABA, etc.)
- réponse téléphonique et accueil des différents visiteurs : familles, livreurs, société de maintenance, personnels médicaux et paramédicaux.

Tâches administratives :

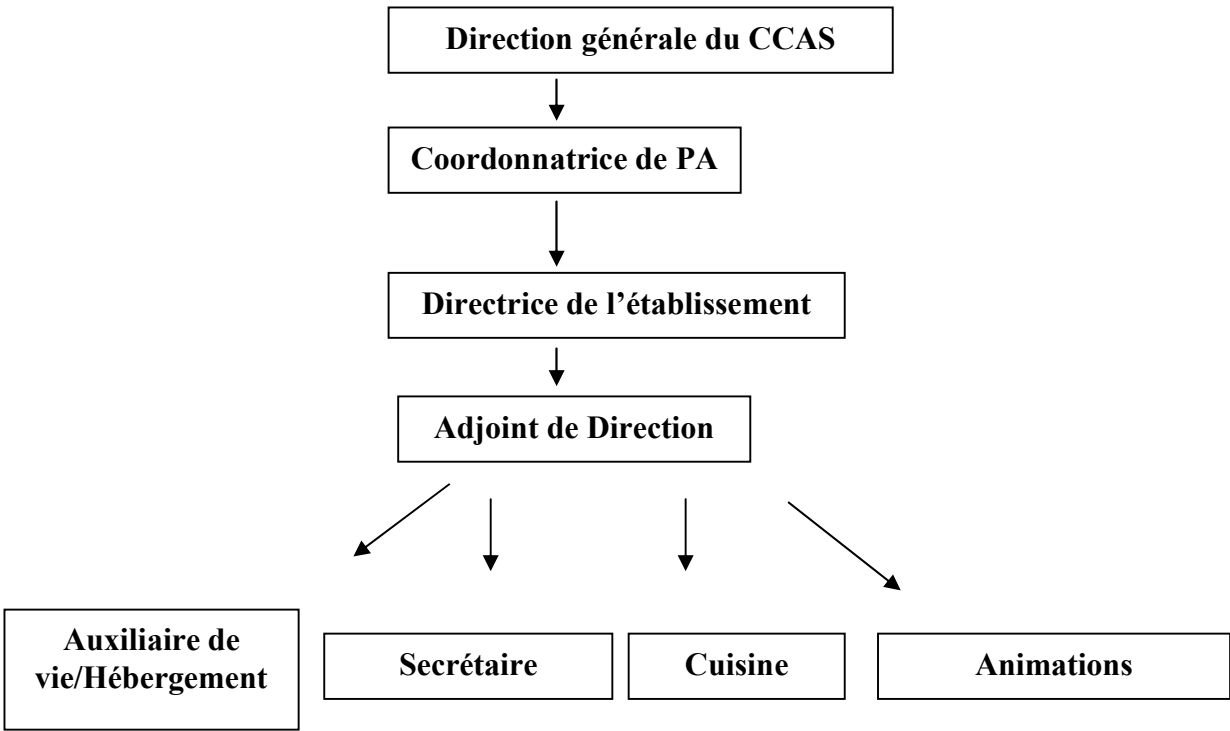
- Mise en place du dossier administratif complet pour tout résident entrant : réservation, contrat de séjour, règlement intérieur, inventaire, informations pour les familles, etc.
- Gestion de dossier de sortie du résident (inventaire, état des lieux), point sur les logements à rénover en collaboration avec le service technique, puis envoi au CCAS
- Vérifier les affiches sur les tableaux d'affichages, éditer tableaux et protocoles de travail pour l'ensemble de l'équipe.
- Centraliser les pannes et réparations sur cahier d'entretien et appel CCAS, services techniques pour les urgences.
- Commandes et suivi (auprès du CCAS et fournisseurs) des produits d'entretien, de protection, bureautiques, matériels et mobiliers, envoi inventaire de linge plat à la blanchisserie centrale,
- demandes auprès du service transport du CCAS pour transport sanitaire et courses pour petits déjeuners et ménage (priorités aux RDVS médicaux).
- facturation mensuelle et transmission au service financier,
- encaissement des chèques : factures des résidents
- gestion des courriers (interne et externe) et mails

4-2 Qualification des effectifs

Personnel	Nombre	diplômes
Directrice	1	Master 2 gestion des établissements de santé, PhD et HDR
Adjoint de direction	1	Infirmier et master 2 management des établissements de santé
Auxiliaire de vie de jour	5	Brevet / Bac / autres
Auxiliaire de vie de nuit	2	Brevet / autres
Cuisiniers	2	BAC ou/ CAP cuisine
Secrétaire	1	Bac
Psychologue	1	Master 2
Médecin coordonnateur	1	Médecin gériatre DE

4-3 Organigramme

L'organigramme est joint en annexe.



4-4 Plan de formation

Le plan de formation est élaboré chaque année par le service de formation qui anime une commission de formation au sein de laquelle sont présents des directeurs d’établissements et les représentants du personnel.

Le CCAS cotise au CNFPT et le plan de formation du CNFPT est donc accessible à tout agent de la résidence autonomie

Le CCAS effectue une cotisation complémentaire pour organiser des formations spécifiques en interne. Ces formations sont décidées par la commission de formation à partir du recensement annuel des souhaits des agents par le service de formation.

Par ailleurs, des formations en interne sont dispensées par le pôle personnes âgées du CCAS (hygiène, bien traitance...)

Le tableau ci-dessous récapitule pour les années 2018-2023 les formations suivies par les agents de la résidence (en précisant s’il s’agit d’une formation CNFPT ou d’une formation interne). Toutes les formations de 2020 ont été annulées à cause de la crise sanitaire. La résidence a fermé ses portes le 29 mai 2023.

Intitulés des formations	Formation CNFPT	Formation en interne
Approche de la personne âgée	x	
Bientraitance PA	x	
Soins palliatifs	x	
Confiance et estime de soi	x	
Préparation à texture modifiée	x	
Gestes et postures	x	
Usure professionnelle	x	
Gestion de l’agressivité des PA	x	
Maladie d’Alzheimer		
Formation Psychiatrie		x
Session de recyclage AFGSU et SST		x
Formation HACCP		x

Partie 5 : Organisation du travail

5-1 Organisation de l'administration

La directrice est présente sur site tous les mercredis et vendredis toute la journée.

L'adjoint est présent tous les jours du lundi au vendredi.

L'adjointe administrative (accueil/secrétariat) est présente lundi, mardi et mercredi.

Il y a donc toujours un membre de la direction qui est présent sur place tous les jours.

En cas d'absence temporaire de la direction (les week-ends et les jours fériés, ou autres), les auxiliaires de vie répondent au téléphone.

A partir de 18H toutes les nuits, ainsi que tous les WE nuit et jour, la continuité de la direction est assurée par le système d'astreinte du CCAS de Toulouse (1 directrice d'établissement, un directeur du siège et un technicien d'astreinte).

5-2 Organisation de la cuisine

Elle fonctionne avec la présence de 1 agent (ou 2 agents selon le planning) tous les jours du lundi au dimanche de 7h à 14h.

5-3 Organisation de l'équipe d'auxiliaires de vie

La présence de l'auxiliaire de vie jour s'effectue par roulement avec 1 à 2 agents le matin et 1 à 2 agents le soir, en semaine, en week-ends et jours fériés, temps de couverture de 7h du matin à 21h le soir.

Les auxiliaires de vie assurent la prise en charge des résidents bénéficiaires de l'APA : surveillance de la toilette, aide à l'habillement, à l'hygiène environnementale, mobilisation à la marche, stimulation à la vie sociale, entretien du linge personnel. Elles interviennent auprès des résidents et adaptent leurs interventions en fonction de leur degré d'autonomie (aide au petit déjeuner, toilette, habillement, réfection du lit ...).

Une aide à domicile ou une infirmière libérale peut venir compléter la prise en charge du résident. Elle s'occupera principalement du ménage, des courses et de l'accompagnement à l'extérieur s'il s'agit d'une auxiliaire de vie, ou des soins, s'il s'agit d'une infirmière libérale.

5-4 Organisation des soins

5-4-1 Coordination des soins

L'adjoint de direction, cadre de santé, a une formation initiale infirmière, il est présent en semaine du lundi au vendredi de 9h à 17h. Il est absent les samedis, dimanches et les jours fériés.

A la prise de poste, il prend connaissance des transmissions de la veille et la nuit, et organise avec l'équipe le déroulement de la matinée.

Selon le besoin des résidents, il réceptionne les médicaments et range dans la pharmacie les préparations de dose à administrer (PDA).

Si nécessaire, il fait le point avec la cuisine sur les personnes qui ne peuvent pas se rendre aux repas pour la préparation des plateaux.

Il participe à la visite médicale d'admissibilité avec le médecin coordonnateur et la directrice.

Il prépare les dossiers médicaux pour la visite des médecins traitants et fait le lien avec les pharmacies.

il fait la transmission ORALE et ECRITE avec l'AVS, puis met à jour les dossiers des résidents et/ou participe à la réunion de transmissions tous les mercredis.

Il organise tous les rendez-vous médicaux : vérification des consultations, transport, papiers, prend des nouvelles des hospitalisés si besoin.

Il assure la coordination et transmissions avec IDE libéraux et prend soins des résidents qui se rendent d'eux même à l'infirmierie.

En outre, il encadre les stagiaires.

Toute l'équipe se mobilise dans le but de déceler les risques de fragilité (perte de poids, sensation d'épuisement de la force musculaire, marche plus lente, troubles de la mémoire). Pour cela, l'équipe est attentive à ce que le résident prenne son repas en salle à manger, pour maintenir le lien social, rompre la solitude, assurer une marche quotidienne, et qu'il participe aux animations proposées.

En cas d'hospitalisation, les retours ne peuvent se faire ni un vendredi ni le week-end (en l'absence de l'adjoint pour l'organisation du week-end).

5-4-2 Réalisation des Soins

La résidence n'étant pas médicalisée, l'ensemble des soins sont dispensés par des professionnels libéraux de santé ou des services d'aides à domicile externe

- suivi médical (médecin traitant libéral)
- aide à la vie quotidienne (service d'aide à domicile ou employés de maison)
- soins de nursing (infirmières libérales ou service d'aide à domicile)
- soins infirmiers (infirmière libérale ou hospitalisation à domicile)
- gestion des médicaments (pharmacien d'officine)
- ré éducation motrice (kinésithérapeutes libéraux)
- orthophonistes libéraux
- autres (psychologues libéraux...)

5-5 Organisation de l'équipe de nuit

L'agent de nuit a en charge la surveillance de l'ensemble des résidents, les changes et il effectue le ménage dans les parties communes du rez de chaussée (bureaux et salle communes).

Les 15 premières minutes de la prise de poste est dédiée à la transmission entre l'équipe de jour et l'équipe de nuit.

La première tournée commence à 21h30 selon une liste établie par la direction ou les consignes du jour selon les priorités (ex : chutes, retour d'hospitalisation, etc.). L'agent fait le tour de l'établissement pour s'assurer de la fermeture des portes et la sécurité de la structure.

La 2^{ème} tournée est vers minuit et une 3^{ème} vers 3h du matin. En parallèle, l'agent de nuit répond aux sonnettes à la demande des résidents.

Il veille à la traçabilité de ses actes afin d'assurer la continuité de la surveillance.

5-6 Organisation des activités thérapeutiques et de prévention de la perte d'autonomie

Lors de la visite médicale d'admission, le médecin coordonateur effectue une consultation et évalue l'autonomie de la personne.

La psychologue organise les entretiens d'accueil et le MMSE qui permettent de construire et de rédiger le projet personnalisé du résident.

Elle effectue une évaluation annuelle cognitive MMSE pour chaque résident. Suite à cet entretien elle rédige un compte-rendu qui permet le cas échéant l'orientation vers le gérontopôle.

Elle aide au repérage des troubles du comportement avec le NPIES.

Les entretiens cliniques à la demande du résident ou l'équipe, peuvent avoir lieu une ou plusieurs fois par an pour le même résident selon le besoin. Si nécessaire, les familles peuvent aussi bénéficier d'entretiens avec la psychologue.

Tous les jeudis ou vendredis après-midis, elle organise un atelier mémoire.

Dans les jours qui suivent l'entrée du nouveau résident dans la structure, à l'aide d'outil d'évaluation de l'autonomie physique et psychique, l'adjoint de direction/infirmier réalise une visite du résident afin d'évaluer les besoins qui permettent la planification des soins et organise une prise en charge adaptée.

L'adjoint de direction et la psychologue effectuent en collaboration les **projets personnalisés** des résidents. Ils détecteront les actions de prévention nécessaires et orienteront le résident vers des ateliers thérapeutiques en interne (cf ci-dessous) ou en externe (accueil de jour, centres sociaux, services seniors de la ville...).

5-7 Organisation de l'animation

Tous les jours, les résidents peuvent bénéficier d'ateliers de prévention de la perte d'autonomie ;

- lundi après-midi : jeu de mémoire
- mardi après-midi : activités selon l'agent du jour.
- mercredi après-midi : atelier danse chorégraphique.
- jeudi après-midi : atelier mémoire ou atelier modelage et moulage
- vendredi matin : gym adaptée en groupe.
- vendredi après-midi : atelier mémoire.

Outre ces ateliers fixes, les autres créneaux, un agent de la résidence selon la disponibilité (dans la mesure de possible) se détache de ses fonctions et fait de l'animation et propose différentes activités.

5-8 Sécurité et continuité des soins

La sécurité et la continuité des soins sont assurées par les transmissions aux différents moments de prise de poste : le matin 6h45, le matin 11h15, à 14h15 et à 21h.

Le temps de chevauchement, de 11h15 à 16h45, permet de répondre à un accroissement d'activité autour du repas, lié à l'acheminement ou à la distribution de médicaments.

Pendant la présence de l'adjoint/cadre de santé infirmier, c'est lui qui assure la sécurité et la continuité des soins. En dehors du temps de présence infirmier, il laisse des protocoles et consignes consultables et accessibles à l'équipe des auxiliaires de vie.

Si besoin, les soignants peuvent appeler à tout moment la directrice de l'établissement ou la directrice d'astreinte qui est disponible 7j/7 entre 18H et 08H du matin en semaine et 24H/24 le WE.

Les auxiliaires de vie peuvent également appeler directement les infirmiers libéraux, les médecins traitants, ou faire appel aux différents services d'urgence de la ville (SOS médecin, SAMU, pompier, etc.).

Il est obligatoire pour tout agent de rester à son poste jusqu'à la relève. Ceci permet d'assurer la sécurité des résidents. En cas, d'absence de la relève il est indispensable d'en référer à la directrice d'astreinte afin de trouver une solution.

Les agents bénéficient des formations incendie et gestes des premiers secours. Il existe une formation initiale et des formations de remise à niveau.

5-10 : Les outils de la RH

Un certain nombre d'outils se trouvent dans le bureau de l'adjoint permettant aux agents de se repérer dans leur environnement et de comprendre leurs missions.

5-10-1 Les Fiches de poste :

Déclinaison des fiches métiers, les fiches de postes décrivent les missions et activités des agents par poste.

5-10-2 Les fiches de tâches/déroulés de journée :

Les fiches de tâches ou déroulés de journées décrivent toute la journée d'un agent selon son horaire de travail. Cela permet à l'agent de se repérer et de savoir à tout moment quelle doit être son activité.

5-10-3 Cahier de transmission :

Outil de fonctionnement : le journal de bord (ou cahier de transmission) a été mis en place. Cet outil regroupe les informations essentielles au fonctionnement de la structure : informations sur les résidents, changements de planning... C'est un outil essentiel des transmissions écrites.

Cet outil est émarginé par l'ensemble des agents à chaque prise de service.

5-10- 4 Réunions :

Des points infos/ gestion d'équipe ont lieu régulièrement au décours des transmissions orales journalières de milieu de journée.

Il existe des transmissions journalières au moment de chaque prise de poste de chaque service.

Tous les mercredis en fin de matinée, une réunion d'équipe animée par la directrice ou son adjoint est organisé afin de partager des informations de la semaine (au niveau de l'établissement et au niveau des résidents), d'organiser les différents événements, d'évaluer et de réajuster les différentes actions ainsi que les événements indésirables.

Partie 6 : Partenariat et coopération

Sur le plan des soins

L'établissement a développé par convention des coopérations avec le réseau de santé relience (pour la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs) et les services d'hospitalisations à domicile (HAD Santé relais Domicile et Pasteur).

Il s'inscrit aussi dans le réseau avec le CHU autour de la plateforme EHPAD.

Pour la facilité géographique, notre établissement adresse souvent les résidents à l'hôpital Garonne et au gérontopôle.

Nous collaborons avec les laboratoires du secteur, les médecins traitants, les dentistes, les cabinets de kinésithérapie, d'infirmiers et pédicures, les pharmacies du quartier.

Sur le plan social

Du fait de son intégration dans le quartier, il existe un foyer restaurant au sein de la résidence. Le restaurant de notre établissement propose aux personnes âgées du secteur de les accueillir au repas dans un objectif d'ouverture et d'échange entre les résidents et les habitants du quartier en collaboration avec la mairie. C'est un temps d'échanges avec l'extérieur pour nos résidents et c'est une sortie au resto pour les seniors du quartier.

Une coiffeuse vient une fois par mois dans la structure.

Différentes associations bénévoles dont les petits frères des pauvres ou les fidèles de l'église viennent souvent à la résidence.

PROJET D'ETABLISSEMENT 2025-2029

Partie 2

Résidence autonomie « TOUNIS »



Adresse :

**88 quai de Tounis
31000 – Toulouse**

SOMMAIRE

FASCICULE 2 : OBJECTIFS

Préambule (méthodologie)	Page 5
Partie 1 : LES VALEURS DE L'ETABLISSEMENT	Page 6
1-1 Des valeurs de service public	Page 6
1-2 Les valeurs de la politique de santé régionale	Page 7
1-3 Les valeurs de l'équipe	Page 7
Partie 2 : les objectifs 2020-2025	Page 9
2-1 Promouvoir la détection et le repérage des fragilités	Page 9
<u>Objectif opérationnel 1 : développer l'évaluation gériatrique dès l'entrée du résident</u>	Page 9
<u>Objectif opérationnel 2 : promouvoir la désignation des personnes de confiance et le développement des mandats de protection future.</u>	Page 11
2-2 Maintenir l'autonomie des résidents	Page 13
<u>Objectif opérationnel 3 : mettre en place des projets individualisés qui comporte systématiquement une action de prévention</u>	Page 13
<u>Objectif opérationnel 4 : améliorer la prise en charge de la nutrition</u>	Page 15
<u>Objectif opérationnel 5 : favoriser la mobilité</u>	Page 17
<u>Objectif opérationnel 6 : stimuler les fonctions cognitives</u>	Page 18
<u>Objectif opérationnel 7 : Mettre en place des activités collectives et individuelles de prévention, évaluées et coordonnées</u>	Page 20

Objectif opérationnel 8 : Adapter et sécuriser les installations

2-3 Maintenir la vie sociale	Page 22
<u>Objectif opérationnel 9 : favoriser les échanges inter générationnels</u>	Page 22
<u>Objectif opérationnel 10 : favoriser l'accès et l'utilisation des outils numériques</u>	Page 23
2-4 Valoriser et impliquer les aidants	Page 24
<u>Objectif opérationnel 11 : associer la famille à la formalisation du projet individualisé</u>	Page 24
2-5 Préparer et optimiser les parcours de soins	Page 26
<u>Objectif opérationnel 12 : Prévenir les hospitalisations non programmées</u>	Page 26
<u>Objectif opérationnel 13 : Accompagner le résident dans son parcours de soins</u>	Page 28
<u>Objectif opérationnel 14 : Mieux prendre en charge la douleur et les soins palliatifs</u>	Page 29
<u>Objectif opérationnel 15 : Informatiser le dossier du résident</u>	Page 30
2-6 Faire face aux risques sanitaires et climatiques	Page 31
<u>Objectif opérationnel 16 : Mettre à jour annuellement le plan bleu (risque climatique)</u>	Page 31
<u>Objectif opérationnel 17 : élaborer 'un protocole en cas de crise sanitaire grave rendant difficile ou compromettant le maintien sur site</u>	Page 32
<u>Objectif opérationnel 18 : conforter le dispositif d'astreinte et de conduites à tenir en cas d'urgence</u>	Page 34
2-7 Accompagner le personnel dans la prise en charge du bien vieillir.	Page 35
<u>Objectif opérationnel 19 : promouvoir la bientraitance</u>	Page 35
<u>Objectif opérationnel 20 : diffuser les bonnes pratiques professionnelles</u>	Page 36

Objectif opérationnel 21 : mieux évaluer les bonnes pratiques professionnelles

Objectif 22 : renforcer la formation en interne par l'étude de cas pratique Page 39

Partie 3 : renforcer l'évaluation Page 40

Objectifs opérationnel 23 : réaliser des enquêtes de satisfaction Page 40

Objectifs opérationnel 24 : Mettre en place un tableau d'indicateurs de suivi de la qualité de la prise en charge Page 41

PREAMBULE

La résidence **Tounis**, gérée par le CCAS de Toulouse est juridiquement une **résidence autonomie** au sens de l'article L313-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

A ce titre, elle accueille à titre principal des personnes âgées de plus de 60 ans autonomes. Conformément à l'article D 313-15, elle ne peut accueillir des personnes âgées dépendantes que de manière transitoire et limitée définie par les conditions suivantes :

- un nombre de GIR 1 à 3 inférieur à 15% de sa capacité soit : 4 personnes
- un nombre de GIR 1 à 2 inférieur à 10% de sa capacité soit : 2 personnes

Par ailleurs, le GMP de la résidence doit être inférieur à **300** conformément à la réglementation applicable en matière incendie.

Lorsque les résidents accueillis ne remplissent plus les conditions d'autonomie préalablement cités, ils font l'objet d'une réorientation vers un EHPAD du CCAS ou vers un établissement sanitaire plus adapté à leur situation de santé.

Le projet d'établissement de la résidence **Tounis** définit les objectifs de la résidence en matière d'accompagnement des personnes âgées ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement, qui doivent être conformes aux dispositions du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé entre l'établissement et ses autorités d'autorisation et de contrôle, à savoir l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental 31 (cf article L311-8 du CASF)

Ce projet d'établissement est établi pour 5 ans soit la période 2025- 2029.

Il s'organise en deux fascicules et des annexes :

- un premier fascicule qui retrace l'organisation et le fonctionnement de l'établissement
- un deuxième fascicule qui présente les objectifs 2025-2029 de la structure.
- Un 3^{ème} fascicule qui présente la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance.
- Un 4^{ème} fascicule qui montre la politique d'évaluation des activités et de la qualité des prestations.
- Des annexes, qui retracent les différents protocoles de prise en charge en vigueur dans l'établissement (protocoles d'admission, d'hygiène, de soins, soins palliatifs....)

L'ensemble du projet a fait l'objet d'une élaboration associant le personnel, les résidents et leurs aidants :

- Une réunion a eu lieu avec le personnel le 14/02/2025.
- Nous n'avons pas pu faire une réunion de travail avec les résidents et/ou leurs familles compte tenu de la réouverture de l'établissement, mais nous avons quand-même présenté le projet d'établissement à la réunion des résidents et familles le 07/03/2025 avant validation.

Partie 1 : LES VALEURS DE L'ETABLISSEMENT

1-1 DES VALEURS DE SERVICE PUBLIC

La résidence autonomie Tounis est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse (CCAS), établissement public de statut territorial dont le président du conseil d'administration est de plein droit le maire de Toulouse et dont la direction est assurée par la directrice générale au développement social et solidarités de la ville de Toulouse, directrice générale du CCAS.

La résidence autonomie Tounis étant gérée par un établissement public, elle porte dans son fonctionnement l'ensemble des valeurs du service public.

- **égalité** : elle accueille toute personne âgée de plus de 60 ans séjournant régulièrement sur le territoire français quels que soient ses origines et ses niveaux de revenus.
Pour les personnes âgées démunies, l'établissement est habilité à l'aide sociale pour l'ensemble de sa capacité, ce qui permet sous conditions de ressources (du résident et de ses obligés alimentaires) d'obtenir la prise en charge des frais de service collectif par la solidarité départementale.
Les résidents peuvent également sous conditions de ressources bénéficier des aides au logement pour faire face partiellement à leurs frais d'hébergement.
- **continuité** : la résidence est ouverte 365 jours par an et 24H sur 24. Elle assiste la personne âgée dans tous les actes de la vie quotidienne et lui assure une continuité des soins dans la limite des moyens qui lui sont impartis. Si l'évolution des pathologies ou de la dépendance d'un résident devient incompatible avec les possibilités d'accueil et de prise en charge de l'établissement, une solution est recherchée en concertation avec la famille pour trouver un établissement plus adapté.
- **Laïcité** : la résidence accueille les personnes âgées de toutes confessions et toutes croyances. Les pratiques religieuses sont libres dans la limite du respect de chacun et des impératifs de soin garantissant la vie et la sécurité des patients.

1-2 DES VALEURS DEFINIES PAR LA POLITIQUE GERONTOLOGIQUE REGIONALE ET DEPARTEMENTALE

Le programme régional de santé pour la période 2023-2028 adopté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pose comme fondements de la politique de santé l'évaluation des besoins au près des territoires, le développement de la prévention, et le développement de la coopération des acteurs de santé pour garantir la continuité de la prise en charge et la fluidité des parcours.

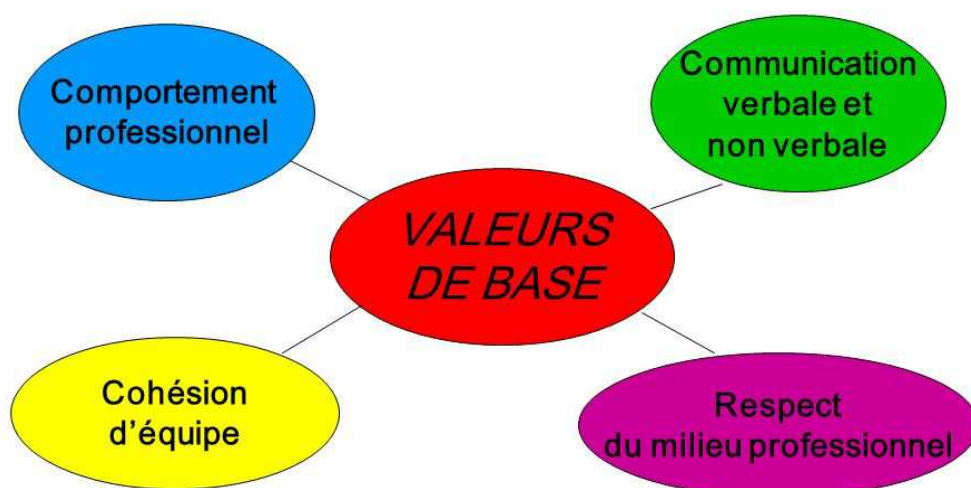
Dans ce contexte, l'ARS pose comme priorités régionales le développement du dépistage, du repérage précoce des fragilités et handicaps, l'accompagnement des personnes pour être acteurs de leur santé, l'amélioration de l'accessibilité des services de santé, le renforcement de la coordination des acteurs dans les parcours de soins, la promotion de la qualité, de la sécurité et de la pertinence des prises en charges.

Le schéma gérontologique, adopté en 2024 par le Conseil départemental 31 pose quant à lui pour objectifs

- l'adaptation de la société au vieillissement, en favorisant le repérage des fragilités, la prévention, la lutte contre l'isolement et l'innovation technologique,
- l'amélioration de l'accès aux droits des personnes âgées et de leurs aidants en créant le service public départemental de l'autonomie (plateforme téléphonique d'information)

1-3 DES VALEURS PROPRES A L'EQUIPE

Les valeurs de base au travail



Le comportement professionnel : Avoir un comportement professionnel signifie montrer aux autres que l'on peut être fiable et efficace. Des tâches faites en temps et en heure, un travail de qualité répondant aux exigences du CCAS et des résidents.

- La vie professionnelle n'est pas un long fleuve tranquille, mais en cas de difficultés, inutile de se braquer : savoir prendre du recul, analyser ses comportements et apprendre de nos erreurs. Cela nous montre la maturité et permet de travailler mieux avec les autres.
- Savoir séparer sa vie privée de sa vie professionnelle : laisser nos problèmes personnels à la maison.
- S'impliquer : Avoir une attitude professionnelle c'est aussi montrer sa motivation et son implication.
- Détendu et aimable : c'est une attitude professionnelle qui signifie aussi être un employé ou un manager avec lequel il est facile de travailler.

La communication : Au sein de l'équipe, la communication est importante en commençant par se saluer le matin, à s'exprimer dans le respect pendant les réunions. Avec les résidents, c'est la même chose (saluer, respecter) mais en rajoutant notre offre de service.

En faisant partie de l'équipe, en aidant, en participant, en étant pro-actif on facilite la communication au sein de l'équipe ; être en retrait pourrait être perçu comme un signe de démotivation et de manque d'intérêt. Adopter une attitude professionnelle signifie aussi s'investir.

La cohésion de l'équipe : Une équipe est un ensemble de personnes qui travaillent ensemble en vue d'accomplir un objectif commun : « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » :

- Avoir des collaborateurs engagés et motivés
- Que les collaborateurs communiquent entre eux et soient solidaires dans l'équipe
- Que l'équipe soit performante et que la résidence se porte bien

Le respect : D'abord, nous travaillons dans un environnement calme, joli et agréable, il faut donc respecter l'environnement en premier lieu qui nous entoure, et cela d'un point de vue humain mais aussi matériel.

Tous les agents acceptent **aussi de respecter le règlement intérieur du CCAS**. Adopter une attitude professionnelle signifie travailler en accord avec ces règles : le respect des horaires, du lieu et des outils de travail.

Respecter les collègues et les résidents permet de travailler en paix avec autrui et de donner le meilleur de nous-mêmes : éviter de **dénigrer les collègues**, de se moquer, de colporter des rumeurs, ne jamais porter de jugements sur nos résidents.

PARTIE 2 : LES PROJETS 2025-2029 DE L'ÉTABLISSEMENT

Nos objectifs sont :

- Repérage des fragilités : MMSE, TINETTI, suivi régulier mini MNA, ICOPE, SPPB.
- Prévention de la perte de l'autonomie : différents ateliers proposés, consultation à la cité de la santé/gérontopôle.
- Formalisation du projet personnalisé de chaque résident, en lien avec la psychologue, l'équipe et le résident.

2-1 Promouvoir la détection et le repérage des fragilités

Thème : détecter et repérer les fragilités
Objectif n°1 : développer l'évaluation gérontologique dès l'entrée du résident
<i>Ce qui se fait actuellement :</i> La résidence accueille des résidents autonomes ou en perte légère d'autonomie. Avant l'entrée, chaque futur résident doit passer une visite médicale avec le médecin coordonnateur de l'établissement. Ceci permet de voir dans un premier temps si la personne peut vivre dans une résidence autonomie ou non, et permet aussi de faire une estimation de GIR. A l'entrée, l'évaluation de l'état de santé commence par la vérification de la taille, du poids, les traitements en cours, l'identification du médecin traitant pour la continuité de soins et l'évaluation de l'hygiène par le cadre infirmier/adjoint de direction. La psychologue fait le test MMSE dans le mois qui suit l'entrée ; Cet entretien clinique permet d'évaluer les besoins et les objectifs de la personne. La communication entre les équipes est très importante et permet un réajustement ou une adaptation des besoins, exemples : évaluation TINETTI par le cadre infirmier, évaluation de lieu de vie (entretien de l'appartement) et habitudes, et de comportement par l'ensemble de l'équipe. Les équipes ont bien intégré la problématique qui consiste à ne pas se substituer au résident pour conserver au maximum son autonomie. le cadre infirmier/adjoint de direction assure une évaluation régulière de tous les résidents que cela soit par la direction, par la psychologue, par la cité de la santé ou par les autres professionnels de la santé. <i>Les difficultés rencontrées</i> Les médecins traitants ou les autres professionnels de santé sont trop peu mobilisés sur le sujet. La communication et le partage d'informations ne sont pas toujours à jour.

Les résidents et les familles n'en voient pas l'intérêt ou préfèrent ne pas se projeter dans les difficultés futures, ou refus de la part des résidents ou des familles.

Les améliorations proposées :

- créer un support unique pour les démarches à suivre
- faire des visites régulières chez les résidents en respectant leur choix et leur façon de vivre.
- faire des entretiens psychologiques
- Initier un partenariat avec le gérontopôle pour un dépistage systématique des fragilités
 - dans les trois mois suivants l'entrée, l'infirmier utilise la grille de dépistage de la fragilité du gérontopôle
 - en cas de score positif, il informe le médecin traitant de la possibilité d'adresser le résident à l'hôpital de jour pour un bilan approfondi.
 - Au retour de la consultation en hôpital de jour, l'infirmier aide le résident à mettre en œuvre son programme de prévention et l'intègre dans son projet individuel.

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

Le nombre des résidents adressés à la cité de la santé pour un dépistage des fragilités augmente.

Le repérage des difficultés peut être constaté pendant les visites régulières.

Observation,

Partage des informations

Augmentation de nombre de résidents évalués.

Les freins éventuels :

- La résistance ou le refus de la part du résident
- le refus du médecin traitant d'adresser le patient au CHU
- les moyens financiers du résident qui ne lui permettent pas de mettre en œuvre son programme de prévention

Le responsable de projet : l'adjoint de direction

Thème : détecter et repérer les fragilités

Objectif n°2 : promouvoir la désignation des personnes de confiance et les mandats de protection future

Ce qui se fait actuellement :

Lors de la rencontre avec la famille au cours de la visite médicale, nous demandons au futur résident et à la famille présente d'identifier la personne de confiance qui pourra répondre le plus souvent aux besoins et transmettre les informations aux autres membres de la famille (ex : hospitalisation, ...).

A l'entrée, après l'entretien avec la directrice, l'établissement donne les documents au nouveau résident les documents établis par le CCAS pour la désignation des personnes de confiance.

La personne âgée est donc invitée à désigner de manière formalisée une personne de confiance (de sa famille ou non) qui sera l'interlocuteur de l'établissement notamment dans les cas où la personne sera par la suite dans l'incapacité d'exprimer sa volonté ou de prendre les décisions la concernant.

Le résident et la personne désignée par le résident doivent signer ensemble tous les documents.

Les mandats de protection future se font par décision de chaque résident devant notaire.

L'établissement sensibilise systématiquement lors de l'admission sur l'intérêt de cette démarche.

La personne de confiance peut être associée à la formalisation du projet personnalisée et à toute décision concernant le résident (décision médicale notamment).

Une personne sous tutelle peut désigner une personne de confiance avec l'accord de son tuteur pour toutes les questions sans lien avec la gestion de ses revenus ou de son patrimoine. La notion de personne de confiance se distingue donc de la notion de tuteur ou de curateur.

Les difficultés rencontrées

- 1) la personne de confiance concernée refuse ou ne répond pas aux appels.
- 2) Cette pratique peut entraîner des difficultés de deux natures :
 - un enfant est privilégié comme référent au détriment d'autres enfants sans qu'il y ait eu au préalable de réflexion sur cette situation ce qui peut entraîner des conflits avec le reste de la famille
 - si la personne âgée n'a pas désignée la personne de confiance à l'entrée, elle peut se retrouver en position de dépendance (sans l'avoir vraiment voulu) par rapport à son aidant vers lequel l'établissement va spontanément se tourner pour les décisions importantes.

Les améliorations proposées :

- bien expliquer aux résidents le rôle de la personne de confiance et son implication ainsi que l'intérêt des mandats de protection :

Toute personne majeure ne faisant pas l'objet d'une mesure de tutelle ou d'une habilitation familiale peut désigner à l'avance une ou plusieurs personnes (mandataire) pour la représenter. Le jour où le mandant ne sera plus en état, physique ou mental, de

pourvoir seul à ses intérêts, le mandataire pourra protéger les intérêts patrimoniaux du mandant.

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

Tous les résidents ont au moins une personne de confiance.

Les freins éventuels :

Difficultés à désigner la personne de confiance lorsque les capacités de la personne sont déjà très altérées à son entrée dans l'institution.

Le responsable de projet : la directrice

II-2 Maintenir l'autonomie des résidents

Thème : Maintenir L'autonomie

Objectif n°3 : Mettre en place des projets individualisés qui comportent systématiquement une action de prévention

Ce qui se fait actuellement :

La résidence accueille des résidents autonomes ou en perte légère d'autonomie. Les équipes ont bien intégré la problématique qui consiste à ne pas se substituer au résident pour conserver au maximum son autonomie.

Les dossiers des résidents sont discutés en réunion d'équipe pluridisciplinaire, animée par la directrice ou son adjoint. Des objectifs de soins ou de prise en charge sont posés à l'issue de cette réunion : évaluation TINETTI, évaluation psychologique, évaluation médicale par le médecin traitant, évaluation nutrition par l'IDEC, consultations médicales spécialisées par des professionnels de la santé (cité de la santé, gérontopôle, etc.).

Cette décision ou proposition est présentée au résident ou à sa famille (ou tuteur / curateur) et peut être discutée ensemble afin de trouver une solution adaptée au résident.

L'APA (allocation pour les personnes âgées) est une aide complémentaire qui permet une mise en place de prestations afin de conserver son autonomie et de pouvoir rester dans notre établissement jusqu'à la limite de possible.

Lorsque le risque survient, une aide à la personne est mise en place par le biais d'un service d'aide-ménagère ou d'un infirmier libéral.

Les difficultés rencontrées

Les médecins traitants sont peu mobilisés sur le sujet du projet individualisé

Les résidents ou les familles n'en voient pas l'intérêt ou préfèrent ne pas se projeter dans les difficultés futures : refus d'aides.

Il est possible qu'une incompréhension de la famille se manifeste voire un déni sur la réalité des difficultés de la personne âgée avec en outre l'angoisse face à un changement d'établissement en cas de glissement.

Il arrive aussi que les médecins traitants sont moins impliqués dans la mise en œuvre de l'action de prévention.

Les améliorations proposées :

- Améliorer la coordination entre le médecin coordonnateur de l'établissement et les médecins traitants.
- Faire l'évaluation TINETTI et SBPP/ T-Up & GO Test par le cadre infirmier s'il n'est pas possible d'obtenir une prescription Kine
- Réunion avec les professionnels de la santé.

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

Evolution du nombre de patients adressés à au CHU pour un dépistage des fragilités
Tenue d'une réunion annuelle avec les professionnels de santé

Les freins éventuels :

- le refus du médecin traitant d'adresser le patient au CHU
- pas de retour d'information ou perte d'information entre les différents intervenants ;
- les moyens financiers du résident qui ne lui permettent pas de mettre en œuvre son programme de prévention
- Le temps de travail disponible des équipes ainsi que le roulement de travail du personnel qui ne facilite pas le suivi régulier.

Le responsable de projet : médecin coordonnateur et l'adjoint de direction

Thème : Maintenir L'autonomie

Objectif n°4 : améliorer la prise en charge de la nutrition

Ce qui se fait actuellement :

La résidence Tounis dispose d'une cuisine en liaison chaude : les repas sont donc fabriqués sur place, ce qui permet de s'adapter aux besoins du résident.

Bilan bucco dentaire :

prise en charge des soins dentaires si nécessaire. Prise de rendez-vous par l'adjoint de direction ou par les résidents eux-mêmes au moins une fois par an.

Bilan orthophonique :

prise en charge si nécessaire et notamment dès que prescription de neuroleptique ou adaptation de texture. Prise de rendez-vous par l'adjoint de direction.

Suivi des poids :

au sein de notre établissement, les pesées se font tous les mois pour tous les résidents et tous les lundis pour les personnes fragiles. L'adjoint de direction a mis en place le calcul de l'IMC (indice de masse corporelle) directement sur l'ordinateur, ainsi que le MNA (test d'évaluation de la nutrition) et le calcul des variations de poids mensuelles et sur 6 mois. Les courbes de suivies sont à jour.

Les textures :

Quand un problème est décelé, la procédure est la suivante :

Médecin informé par le cadre de santé infirmier

Demande de prescription de bilan orthophonique

En fonction du bilan, prescription médicale d'adaptation de la texture.

L'adaptation temporaire de la texture est faite en cuisine : la personne doit alors prendre ses repas en salle à manger uniquement pour satisfaire aux normes d'hygiène et assurer la surveillance de la prise alimentaire.

Les régimes :

l'établissement n'assure pas de régimes stricts. Il peut proposer des potages sans sel, et en fonction du menu, s'adapter à la marge. Des légumes verts, des féculents, des protéines (viandes ou poissons) peuvent être proposés en changement de façon transitoire sur prescription médicale si nécessaire.

L'enrichissement :

la cuisine propose des enrichissements : ajout de crème fraîche et fromage dans potage, ajout de produits laitiers en collation, 10h et 16h si nécessaire pour les personnes fragiles. Sur prescription médicale, des compléments alimentaires peuvent être proposés.

La gestion des repas :

les menus sont affichés à la semaine, et construits à partir d'un plan alimentaire bâti sur 8 semaines (été, hiver).

Les petits déjeuners sont préparés par les résidents eux-mêmes dans leur Studio.

Si le résident est fatigué, il rentre dans la liste « aide aux petits déjeuners » et est pris en charge par un de nos agents tous les matins, (ceci de façon passagère, en cas de problème

ponctuel tel que retour d'hospitalisation, ou de manière définitive en fonction des capacités du résident.

Tous les résidents déjeunent et dînent ensemble dans la salle à manger au 4^{ème} étage du bâtiment. En cas de problème de santé, le repas peut leur être porté à leur domicile sous forme de plateau repas sur indication de l'adjoint de direction..

La collation est servie dans le salon/ salle d'animations, tous les jours après les ateliers, dimanches et jours fériés. S'il y a une animation au salon/salle d'activités, un goûter est servi.

Les produits épaissis ou gélifiés

Ces produits sont commandés par le service et sous prescription médicale uniquement.

Les Difficultés rencontrées

- bilan bucco-dentaire souvent difficile
- refus par le résident
- pas de diététicienne au CCAS pour les résidences autonomes

Les améliorations proposées :

- Garder le rythme de pesée actuel.
- Existence d'un orthophoniste libéral sur le quartier, on peut lui adresser la patientèle et faire les évaluations sur site
- mettre en place la « commission de menus ».
- présentation des fromages en « plateau » pour stimuler l'envie.
- s'assurer que tous les résidents aillent chez le dentiste au moins une fois par an.

Les freins éventuels

La réticence de quelques résidents pour la pesée.

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

Pas de dénutrition

Pas de prise de poids énormes (obésité)

Nombre augmenté de résidents suivis par les dentistes

Nombre de mini MNA augmenté

Le responsable de projet : l'adjoint de direction

<i>Thème : maintenir l'autonomie</i>
Objectif n°5 : Favoriser la mobilité
<i>Ce qui se fait actuellement :</i> - gymnastique douce : nombre aléatoire des participants. - atelier danse chorégraphique : intéressant pour les résidents. <i>Les Difficultés rencontrées :</i> Tous les résidents ne participent pas aux ateliers : convaincre les autres résidents de participer aux différents ateliers.
<i>Les améliorations proposées :</i> - Favoriser plus les activités d'extérieur comme un atelier marche, balade en ville ou au bord de la Garonne accompagné par un agent. - Faire des sorties à thème <i>Les freins :</i> Les réticences des personnes âgées à la participation aux ateliers. Peur du regard des autres.
<i>Le délai de réalisation : 2025-2029</i>
<i>Les indicateurs de réussite :</i> Augmentation du nombre de participants aux ateliers Diminution des chutes Des résidents plus autonomes et plus mobiles.
<i>Le responsable de projet :</i> toute l'équipe : directrice, l'adjoint, la secrétaire, les AVS, les animateurs.

Thème : maintenir l'autonomie

Objectif n°6 : stimuler les fonctions cognitives

Ce qui se fait actuellement :

Avant son entrée, chaque résident passe une visite médicale d'admissibilité avec le médecin coordonnateur en présence de la directrice et son adjoint.

Lors de cette visite, le médecin coordonnateur prend connaissance du dossier médical fourni lors de l'inscription et procède à l'évaluation gériatrique :

Il procède à un entretien médical et à un examen clinique avec un questionnaire médical approfondi et s'appuie sur le dossier médical du médecin traitant et sur tous les éléments donnés par la famille. Il réalise en même temps un début d'évaluation des fonctions cognitives (par le biais de test de l'horloge ou des 5 mots). Si nécessaire, le médecin coordonnateur demande directement au futur résident de faire une consultation à la cité de la santé et de nous donner le compte-rendu de cette consultation.

Nous proposons aussi la consultation à la cité de la santé avec l'accord du médecin traitant pour les anciens résidents si nécessaire.

En outre, La Résidence propose différentes activités qui peuvent stimuler les fonctions cognitives :

- atelier mémoire par la psychologue,
- jeux de mémoire par la secrétaire,
- autres par l'équipe ou par les intervenants extérieurs.

Les difficultés rencontrées

- la réticence : soit au niveau du résident, soit au niveau de sa famille
- inconscience du résident ou déni de la famille pour accepter le changement d'état de santé, ou la prise en charge.
- convaincre les résidents de participer aux ateliers proposés par la résidence
- convaincre les résidents d'accepter de se rendre à la consultation à la cité de la santé si besoin.
- Les médecins traitants ne sont pas toujours coopératifs pour la cité de la santé.
- Les troubles cognitifs, faute d'évaluation précoce, ne sont perceptibles qu'à un stade avancé, stade auquel les actions de prévention ne sont plus que faiblement efficaces

Les améliorations proposées

- L'orientation systématique d'une partie des nouveaux entrants vers le CHU (plateforme de la fragilité) devrait permettre d'avoir une évaluation de départ et des ré évaluations régulières (tous les ans)
- Implication des médecins traitants pour l'évaluation précoce.
- Mettre en place la télémedecine surtout avec la Cité de santé à Toulouse.
- faire un MMSE systématique par an pour chaque résident par la psychologue.

Les freins :

Réticence des résidents et des médecins traitants à évaluer les fonctions cognitives.

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

Augmentation du nombre de participants aux ateliers.

Augmentation de nombre de patients ayant bénéficié d'un bilan de consultation mémoire ou de la plateforme de la fragilité

Taux de résidents ayant bénéficié d'un MMSE annuel en interne ou en externe

Des résidents plus autonomes et plus mobiles.

Le responsable de projet : médecin coordonnateur et adjoint de direction

<i>Thème : maintenir l'autonomie</i>
Objectif n°7 : Mettre en place des activités collectives ou individuelles de prévention, évaluées et coordonnées
<i>Ce qui se fait actuellement :</i> Plusieurs activités sont mises en place : - activités collectives : atelier danse, gymnastique douce, sophrologie, atelier chant, atelier pâtisserie, atelier manuel (coupage-collage, peinture, fabrication des corbeilles, etc.), atelier mémoire et jeux de mémoire. - activités individuelles : MMSE et entretien clinique par la psychologue, TINETTI par le cadre de santé infirmier - animation par le personnel de l'établissement aux activités des après-midi : participation aux jeux, discussion, etc. <i>Les Difficultés rencontrées</i> - réticence des résidents - inertie - manque d'information - manque de temps (pour le personnel) pour convaincre les résidents de participer aux activités.
<i>Les améliorations proposées :</i> - prévenir en amont des différentes animations - mettre des affiches dans le bâtiment - mettre en place un tableau pour l'animation du jour : écriture en grand format. - cibler les personnes en difficultés (visuelle / compréhension)
<i>Les freins éventuels :</i> - réticence des résidents - manque de temps (pour le personnel) pour convaincre les résidents de participer aux activités.
<i>Le délai de réalisation : 2025-2029</i>
<i>Les indicateurs de réussite :</i> - augmentation de nombre de participants aux différentes activités - tableau d'évaluation respecté
<i>Le responsable de projet : direction et l'ensemble du personnel</i>

<i>Thème : maintenir l'autonomie</i>
Objectif n°8 : Adapter et sécuriser les installations
<i>Ce qui se fait actuellement :</i> L'établissement a fait d'importants travaux de mise en sécurité incendie, ce qui explique la fermeture de la résidence pendant plusieurs mois. Les 2 ascenseurs (pour les résidents et le monte-charge) ont été changés. La cuisine est remise aux normes actuelles. Les salles de bains sont remises à neuf et aux normes actuelles. <i>Les Difficultés rencontrées</i> - pannes techniques à cause des travaux effectués (ex : ouverture skydome de temps en temps, fuite de canalisation, problème de chauffage, etc.).
<i>Les améliorations proposées :</i> - vérification complète par le service technique <i>Les freins éventuels :</i> - manque de temps ou de personnel au service technique
<i>Le délai de réalisation :</i> 2025-2029
<i>Les indicateurs de réussite :</i> Avis favorable de la sécurité incendie
<i>Le responsable de projet :</i> CCAS

II-3 Développer la vie sociale

<i>Thème : développer la vie sociale</i>
Objectif n°9 : favoriser les échanges intergénérationnels et l'ouverture sur le quartier
<i>Ce qui se fait actuellement :</i> Une crèche du CCAS de Toulouse se trouve juste à côté de la résidence. Nous partageons la même cour. On peut relancer la collaboration La résidence possède un foyer restaurant. Les seniors du quartier viennent manger avec nos résidents. Les bénévoles de l'église du quartier viennent dans l'établissement pour rendre visite aux résidents et faire une messe 1 fois par mois. <i>Les difficultés rencontrées :</i>
<i>Les améliorations proposées :</i> - Développer l'activité du foyer restaurant pour permettre à des personnes âgées du quartier de venir partager des repas et des moments de convivialité avec les résidents. - Inviter les associations des jeunes du quartier à venir à la résidence pour des discussions autour de la vie quotidienne (ex : autour du numérique, la mode, les informations, etc.). - Se rapprocher du point info seniors afin d'inscrire les résidents aux activités proposées par la mairie dans le quartier <i>Les freins éventuels :</i> -
<i>Le délai de réalisation : 2024-2025</i>
<i>Les indicateurs de réussite :</i> Intervention d'association au sein de la résidence
<i>Le responsable de projet : direction</i>

<i>Thème : développer la vie sociale</i>
Objectif n°10 : favoriser l'accès et l'utilisation des outils numériques
<i>Ce qui se fait actuellement :</i> Pas de sensibilisation au numérique <i>Les difficultés rencontrées :</i> Les personnes âgées n'arrivent pas à suivre l'évolution rapide des outils numériques, même s'il y en a qui cherchent à se former ou à se débrouiller tout seul Parmi ces résidents, il y en a beaucoup qui demandent de l'aide au personnel pour l'utilisation du téléphone (Smartphone), ou des ordinateurs. Ce genre de situation prend beaucoup du temps au personnel.
<i>Les améliorations proposées :</i> - Trouver un(e) animateur(trice) informatique qui vient à la résidence et qui s'occupe uniquement de leurs outils numériques, qui les aide et les accompagne dans leurs besoins. - Inscrire les résidents aux ateliers informatiques proposés par la mairie - Mettre en place un accès wi-fi CCAS. <i>Les freins éventuels :</i> Réticence des résidents à se rendre à un atelier extérieur Frein financier
<i>Le délai de réalisation : 2025-2029</i>
<i>Les indicateurs de réussite :</i> Utilisation des outils informatiques par les personnes âgées.
<i>Le responsable de projet : Direction</i>

II-4 Valoriser et accompagner les aidants

Thème : impliquer les aidants

Objectif n°11 : associer la famille sous réserve de l'accord du résident à la formalisation du projet individualisé

Ce qui se fait actuellement :

Actuellement, les familles sont reçues au moment de l'admission par la direction.

Elles sont ensuite associées trois fois par an aux comités de vie sociale.

Elles sont reçues ponctuellement chaque fois qu'elles en font la demande ou à l'initiative du médecin coordonnateur ou à la suite d'un courrier.

La directrice ou son adjoint, appelle les familles pour : les informer des décisions à prendre, pour échange d'idées, ou encore pour une éventuelle discussion dans le cadre d'amélioration de la prise en charge, etc.

La directrice ainsi que son adjoint sont disponibles, à leur écoute et cherchent toujours à trouver ensemble une solution.

La direction avec la psychologue essaient d'associer les familles au projet personnalisé des résidents, lorsque ces derniers sont d'accord.

Les difficultés rencontrées

- Quelques familles sont fortement centrées sur des questions domestiques (le linge, la propreté ou la qualité des locaux) et moins sur l'évolution de la maladie de leur proche. L'acceptation des troubles et particulièrement des troubles cognitifs est parfois plus difficile.

- le temps pour faire le projet personnalisé avec l'ensemble de l'équipe.

Les améliorations proposées :

Prendre un peu plus temps pour expliquer aux familles l'importance de leur implication dans la vie quotidienne de leur proche.

Favoriser encore plus la communication.

Dans le cadre de la procédure de formalisation des projets individualisés, sous réserve que le membre de la famille ait été identifié comme personne de confiance, celui-ci sera associé à toutes les étapes de formalisation du projet personnalisé : définition, mise en œuvre, suivi.

Ceci permettra d'avoir des temps de réflexion institutionnels avec la famille, en dehors des situations de crise ou d'urgence, sur la prise en charge du résident, les difficultés rencontrées, les avancées, les évolutions prévisibles.

Cela permettra d'améliorer l'information des aidants, et l'accompagnement des résidents. Ces instants sont des moments privilégiés également de prévention des conflits.

Les freins éventuels :

Disponibilité des familles

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

Augmentation de nombre de familles en réunion de familles,

Participation active des familles dans les projets individualisés des résidents ;

Sensation des résidents : toujours proches de leur familles, même s'ils vivent dans une résidence.

Le responsable de projet : directrice, médecin coordonnateur, adjoint de direction

II-5 Préparer et optimiser les parcours de soins

Thème : préparer et optimiser les parcours de soins

Objectif n°12 : Prévenir les hospitalisations non programmées

Ce qui se fait actuellement :

Pour les résidents un peu fragiles, nous mettons en place en premier lieu, une aide concernant la gestion des médicaments.

Les hospitalisations non programmées sont fréquentes même si elles ne sont pas nombreuses.

Ces hospitalisations non programmées peuvent avoir un impact négatif sur les résidents âgés fragiles ou dépendants et favorisent le déclin fonctionnel et cognitif.

Sachant que nous n'avons pas d'infirmiers en général (même si l'adjoint a une formation infirmière) et que le médecin coordonnateur n'est présent sur site qu'une demi-journée par semaine, en cas de difficultés, si besoin, les auxiliaires de vie appellent en cas d'urgence les médecins traitants, SOS médecins ou 15 directement.

Pendant le temps de présence de l'adjoint,

-  il assure la coordination des soins et la continuité des soins dans l'établissement en lien avec le médecin traitant et les infirmiers libéraux.
-  il organise le travail des auxiliaires de vie,
-  il met en place les dossiers de liaison d'urgence et une procédure de gestion des urgences pendant son absence.
-  il informe les médecins traitants et les autres professionnels libéraux et mettent en place régulièrement les soins adaptés pour les résidents.
-  il recueille les attentes des résidents et des familles.

Les difficultés rencontrées :

Indisponibilité des familles.

Incompréhension entre nos équipes et les autres personnels de santé (par ex : pas de sortie de l'hôpital le week-end ou jours fériés à cause de l'absence de l'infirmier).

Les dossiers médicaux de quelques résidents ne sont pas jour : la résidence ne reçoit pas automatiquement les comptes-rendus et les médecins traitants ou les résidents ne donnent pas les photocopies des documents.

Refus du résident de nous communiquer les comptes rendus médicaux ou les ordonnances.

Les améliorations proposées :

La plupart des hospitalisations non programmées étant consécutives à des chutes,

Stimulation à participer encore un peu plus aux différentes activités liée à la mobilité, surtout pour les résidents qui n'ont pas envie de sortir de chez eux :

- ☐ activité physique dans le cadre d'une rééducation ou une réadaptation, en individuel par les kinésithérapeutes ;
- ☐ activité physique adaptée, organisée dans la résidence par les animateurs : gym adaptée, Danse, etc.
- ☐ activités « marche »
- ☐ évaluation « TINETTI », T-Up&Go Test, etc.
- ☐ évaluation par le cadre de santé des modes de chausures et des aides techniques nécessaires (canne trepied, déambulateur)

Les freins éventuels :

Refus de résidents

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

Augmentation de nombre de participants aux ateliers
 Diminution de nombre d'hospitalisations non prévues
 Augmentation de nombre de résidents évalués

Le responsable de projet : directrice, médecin coordonnateur, adjoint de direction

Thème : préparer et optimiser les parcours de soins

Objectif n°13 : Accompagner le résident dans son parcours de soins

Ce qui se fait actuellement :

Pour les résidents un peu fragiles, nous mettons en place en premier lieu, une aide concernant la gestion des médicaments.

L'adjoint prend des rendez-vous auprès des différents spécialistes ou des intervenants paramédicaux et commandent les transports pour que les résidents puissent se rendre aux différentes consultations ou aux rendez-vous. Puis il récupère les comptes-rendus, et fait les liens avec les familles ou les responsables (tuteurs/curateurs, personnes de confiance etc.).

L'adjoint avec le médecin coordonnateur essaient d'adapter la prise en charge du résident par rapport au retour ou autres demandes faites par les médecins.

Dans ce cas, il met à jour les dossiers des résidents et font un suivi de la prise en charge.

Les difficultés rencontrées :

Difficulté à récupérer les comptes-rendus et les ordonnances (de la part des spécialistes de la santé ou les familles qui gardent les informations).

Absence de communication avec les médecins traitants.

Quelques résidents autonomes ne passent pas à l'infirmierie pour donner des informations sur leur état de santé.

Les améliorations proposées :

Plus de communication ou communication un peu différente avec les résidents par rapport aux règlements de fonctionnement de l'établissement.

Mettre en place la télémedecine surtout avec la Cité de santé à Toulouse.

Les freins éventuels :

Peu de communication avec les médecins traitants, les résidents et les familles.

La faible médicalisation de la structure ne permet pas toujours de récupérer les informations.

Quelques résidents autonomes ne passent pas à l'infirmierie pour donner des informations sur leur état de santé.

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

- mise en place de la télémedecine

Le responsable de projet : directrice, médecin coordonnateur, adjoint de direction

Thème : préparer et optimiser les parcours de soins

Objectif n°14 : Mieux prendre en charge la douleur et les soins palliatifs

Ce qui se fait actuellement :

Nous travaillons avec le Réseau-Reliance, nous mettons en place en même temps l'hospitalisation à domicile (HAD) avec les médecins traitants et les infirmiers libéraux pour la prise en charge des morphiniques.

Evaluation de la douleur dans la mesure de possible par le cadre de santé infirmier.

Les difficultés rencontrées :

Manque de connaissance et de formation des agents

Peur de la situation par les agents

Peur de responsabilité des agents

Refus des agents

Les améliorations proposées :

Formations du personnel

Informations du personnel sur les outils et protocoles à disposition.

Respect et application des protocoles prescrits.

Les freins éventuels :

Affect et fausse croyance qui entraînent un manque de professionnalisme.

Le délai de réalisation : 2025-2029.

Les indicateurs de réussite :

Formation à l'évaluation et la prise en charge de la douleur,

Augmentation de nombre des résidents évalués.

Le responsable de projet : directrice, médecin coordonnateur, adjoint de direction

Thème : préparer et optimiser les parcours de soins

Objectif n°15 : Informatiser le dossier patient

Ce qui se fait actuellement :

Le déploiement de TITAN le 11 et 12 mars 2025. La saisie de dossiers des résidents est en cours.

Les difficultés rencontrées :

Cela prend beaucoup de temps : formations des agents pour l'utilisation des tablettes, saisie des données.

Les améliorations proposées :

Mise en place de dossier patient qui englobe la situation administrative du patient, sa prise en charge en soins et sa facturation

Ce logiciel doit permettre une saisie des informations au lit du patient pour éviter les pertes et les erreurs d'information

Les freins éventuels :

La formation du personnel

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

Installation du logiciel

Responsable du projet : la direction et la direction du numérique

II-6 Faire face aux risques sanitaires et climatiques

<i>Thème : faire face aux risques sanitaires et climatiques</i>
Objectif n°16 : réactualiser chaque année la prise en charge du risque canicule repéré dans le plan bleu
<i>Ce qui se fait actuellement :</i> La mise en place du plan bleu est organisée par la coordonnatrice des établissements des personnes âgées du CCAS. La réalisation en cas de canicule est confiée à l'équipe de chaque établissement. Les protocoles internes à la résidence sont mis en place par la directrice et l'adjoint de direction : hydratations (eau, yaourt à boire, jus de fruits, sirop, etc.), vérifications des volets, fenêtres, habillements, et rappel sur les consignes de sortie. Au sein de la cuisine, nous essayons de proposer des menus adaptés par rapport à la météo. Les résidents sont invités à se reposer dans les pièces climatisées de la résidence. <i>Les difficultés rencontrées :</i> Refus des aides de la part des résidents. Non respects des consignes. Tenue non adaptée aux différentes températures (tenues chaudes et épaisses).
<i>Les améliorations proposées :</i> Demande d'implication des familles et des responsables des résidents (curateurs/tuteurs, etc.) pour expliquer aux résidents l'importance du respect des consignes (se rendre dans l'espace climatisé) et de fournir un vestiaire adapté Tenue adaptée pour le personnel (tenue légère) <i>Les freins éventuels :</i> Problème auditif et visuel : personnaliser les informations en fonction du handicap. Refus, Porte fermée
<i>Le délai de réalisation : 2025-2029</i>
<i>Les indicateurs de réussite :</i> Pas de personnes hospitalisées pour cause de chaleur
<i>Le responsable de projet : directrice, médecin coordonnateur, l'adjoint de direction</i>

Thème : faire face aux risques sanitaires et climatiques

Objectif n°17 : Elaborer un protocole en cas de crise sanitaire grave rendant difficile ou compromettant le maintien sur site

Ce qui se fait actuellement :

La mise en place de protocole à suivre en cas de crise sanitaire grave compromettant le maintien sur site est organisé par la coordonnatrice des établissements des personnes âgées du CCAS. La réalisation est confiée à l'équipe de chaque établissement

Les difficultés rencontrées :

Manque de formation de l'équipe,

Equipe très restreinte notamment le WE qui sera rapidement dépassée en cas de crise aigue

Les améliorations proposées :

Mise en place d'un protocole d'action en cas de problèmes compromettant le maintien sur site.

Celui-ci se compose comme suit :

1) Pour chaque résident :

- **Une pochette transparente avec un lien (pour mettre autour du cou)** doit être préparée par anticipation. Celle-ci sera composée :

- **de la photo du résident**
- **de la copie de sa fiche d'entrée** : nom, prénom, photo, contacts administratifs, nom et numéro du médecin traitant, antécédents médicaux (pathologies...)
- **d'une photocopie de la carte vitale et de la carte de mutuelle,**
- **d'une photocopie des dernières ordonnances,**
- **d'une photocopie de la fiche de traitement,**
- **d'une photocopie du plan de soins en vérifiant bien les textures et régime notamment diabétique.**

Il est à noter que :

- La photocopie des ordonnances, de la fiche de traitement et du plan de soins sont à photocopier lorsque le risque d'évacuation se présente, de manière à ce que ces documents soient à jour.
- La photo du résident, sa fiche d'entrée, son attestation de sécurité sociale et de mutuelle doivent être faites au moment du dossier d'entrée et placées dans la pochette adéquate dans un classeur ou une « caisse évacuation ».
- **Un bracelet d'identification** comprenant son nom et son prénom et une étiquette pour son sac comprenant son nom, prénom, établissement d'origine et sur lequel sera ajouté le nom l'établissement d'accueil le jour J.

Les pochettes et les bracelets d'identification seront stockés dans un lieu commun, connu et bien identifié par l'ensemble du personnel.

- **Un sac de taille moyenne présent dans chaque chambre** qui devra être rempli par les membres de l'équipe soignante et d'hébergement avec trois tenues (2 jours et 1 nuit) et les protections nécessaires pour 2 jours si la décision d'évacuation est prise.

2) Pour l'établissement :

- **une liste des résidents inscrits dans l'établissement tenue à jour et** doit être imprimée lors de chaque nouvelle arrivée ou nouveau départ.

Celle-ci se présente sous la forme d'un tableau et comprend, pour chaque résident :

- **Nom et prénom,**
- **Numéro de studio,**
- **GIR,**
- **Coordonnées de la personne de confiance,**
- **Coordonnées du médecin traitant,**
- **Modalités de transport en cas d'évacuation,** (bus et voitures tout venant ou véhicule pour personnes en situation de handicap
- **Matériel nécessaire** (fauteuil, canne, oxygène..)
- **Une colonne observations.** Celle-ci, renseignée le jour J, mentionnera les mouvements des résidents (hospitalisations, vacances...) ainsi que le nom de l'établissement d'accueil.

- **une liste à jour du personnel,** sous la forme d'un tableau comprenant :

- **Nom et prénom**
- **Fonction**
- **Numéro de téléphone**

Ces outils doivent être contrôlés au moins une fois par trimestre et tenus dans un carton d'urgence

Le rôle de l'établissement évacué est de préparer et sécuriser les résidents et d'identifier ceux qui peuvent rentrer dans leurs familles

Les lieux d'accueils et les modes de transport sont de la responsabilité du siège du CCAS en lien avec l'ARS et le CD 31.

Le jour de l'évacuation, la directrice, ou l'adjoint administratif sont les correspondants du siège pour les instructions. L'adjoint de direction coordonne le travail de l'équipe en attendant d'être évacué.

Les freins éventuels :

Carton d'urgence non tenu à jour

Le délai de réalisation : 2025

Les indicateurs de réussite :

Carton d'urgence constitué et protocole inscrit dans le classeur d'urgence

Le responsable de projet : directrice, médecin coordonnateur, adjoint de direction

Thème : faire face aux risques sanitaires et climatiques

Objectif n°18 : Conforter le dispositif d'astreinte et les conduites à tenir en cas d'urgence

Ce qui se fait actuellement :

Par rotation par semaine, une directrice d'astreinte ou adjoint de direction assure la gestion de plusieurs établissements de CCAS. Elle est toujours joignable et disponible aux appels de 18h00 à 8h30 les jours de semaine et 24h/24h les WE et jours fériés. Le personnel sur site peut l'appeler en cas de :

Problèmes relevant de la logistique : pannes techniques, panne de chauffage, panne de matériel électroménager type lave linge, lave vaisselle, dysfonctionnement des alarmes sécurité incendie, problème de sécurité, etc.

Problèmes en lien direct avec les résidents : décès, problème médical (urgence à gérer, besoin d'un conseil,...)

Problèmes en lien direct avec le personnel : absentéisme, changement d'horaires, retard, etc....

Elle a aussi un rôle de relais : elle reçoit aussi des informations directes de la part de l'ARS par exemple ou du siège du CCAS, etc. (ex en cas de canicule), et c'est à elle d'informer les autres établissements.

Les difficultés rencontrées :

La directrice d'astreinte n'a pas souvent les codes et les numéros de téléphones à appeler en cas de chutes, ou de différentes pannes car les sociétés qui ont le marché avec le CCAS changent souvent.

Très difficile à gérer en cas de perte d'un résident.

Quelques personnels pensent que la directrice d'astreinte a toutes les solutions.

Très difficile de remplacer une absence de la directrice d'astreinte déjà programmée.

Les améliorations proposées :

Le plan bleu qui regroupe toutes les conduites à tenir a été revu en mars 2024 et est à disposition des directions en partage de manière numérique

Informé tous les agents dans quels cas appeler la directrice d'astreinte.

Les freins éventuels :

Manque d'implication ou motivation du personnel.

Le délai de réalisation : continu

Les indicateurs de réussite :

Mise à jour du classeur d'astreinte(plan bleu)

Le responsable de projet : directrice, médecin coordonnateur, adjoint de direction

II-7 Accompagner le personnel dans la prise en charge du bien vieillir

<i>Thème : accompagner le personnel dans la prise en charge du bien vieillir</i>
Objectif n° 19: Promouvoir la bientraitance
<i>Ce qui se fait actuellement :</i> Les résidents à Tounis sont relativement autonomes et pour la très grande majorité d'entre eux en capacité de relayer les comportements inadaptés dont ils pourraient être victimes ou témoins. Cependant, nous essayons toujours de faire un rappel aux personnels sur l'importance de la bientraitance. <i>Les difficultés rencontrées :</i> Manque de connaissance et de formation des agents sur la définition des différents concepts (bienveillance, empathie, bientraitance), autour de la prise en charge (savoir s'adapter) Fausse croyance.
<i>Les améliorations proposées :</i> Formations des agents, Sensibilisation des résidents sur leurs droits par affichage ou jeux de quizz S'assurer que les agents suivent régulièrement la formation bientraitance proposée par le CNFPT ou par la formation en interne. <i>Les freins éventuels :</i> Refus, Fausse croyance.
<i>Le délai de réalisation : 2025-2029</i>
<i>Les indicateurs de réussite :</i> Nombre d'agents ayant suivi la formation bientraitance Utilisation du quizz bien traitance par les résidents en animation
<i>Le responsable de projet : directrice, médecin coordonnateur, adjoint de direction</i>

Thème : accompagner le personnel dans la prise en charge du bien vieillir

Objectif n°20 : Diffuser les bonnes pratiques professionnelles

Ce qui se fait actuellement :

Le CCAS nous fournit des recommandations et des outils favorisant leur utilisation par nos professionnels. L'objectif est d'informer les professionnels de santé et les résidents sur la situation de l'établissement afin d'améliorer la prise en charge et la qualité des soins.

Il existe aussi des guides sur la conduite à tenir en cas d'urgence (comme les documents de l'ARS) avec les différentes recommandations. Ces documents sont disponibles à l'infirmerie et tout le personnel peut les consulter.

La directrice, l'adjoint de direction et le médecin coordonnateur mettent en place aussi des protocoles à usage interne pour informer les personnels sur l'organisation ou l'utilisation des outils ou encore sur les informations nécessaires, etc. Ces documents sont affichés directement sur nos tableaux d'affichage. Si les documents comportent plusieurs pages, nous les mettons dans un classeur. **Tous les personnels sont invités à lire ces documents.**

Tous les mercredis matins, une réunion de transmission est obligatoire, animée par la directrice ou son adjoint. Cette réunion pluridisciplinaire hebdomadaire permet de parler de l'organisation de l'établissement (points fort, points faibles, réajustement), donner des informations, faire les rappels de la bonne pratique professionnelle au personnel (rappel de comportement, attitude, etc.) et puis faire un tour sur la situation de tous les résidents.

Tous les jours, à chaque relève (changement d'équipe), il y a toujours une petite transmission de 15mn le matin, après le repas du midi et le soir pour l'équipe des AVS.

Pour AVS et la cuisine, tous les jours, une petite transmission de 5 à 10 minutes se fait au moment de pause, cela permet aussi de dire s'il y a des informations nécessaires à transmettre à toute l'équipe.

Il existe aussi des réunions d'équipe complémentaires par métiers : équipe cuisine, AVS, administrations pour parler l'organisation de chaque service.

Les difficultés rencontrées :

Il existe quelques personnels qui ne lisent pas les transmissions ou qui ne donnent pas les informations aux collègues. Cela peut provoquer des dysfonctionnements au sein de l'équipe et au sein des résidents.

La traçabilité n'est pas toujours à jour même s'il existe déjà une nette amélioration.

Les améliorations proposées :

L'AVS fait la transmission de 7h avec l'équipe de nuit.
 Il faut que chaque agent soit responsable de ses actes = être professionnel.
 Il faut s'adapter aux différentes situations des résidents (changement de profil du public accueilli).
 Participation aux différentes formations.
 Informatiser les dossiers des résidents.
 Donner des outils informatiques au personnel (tablettes) pour la transmission directe des informations et la traçabilité.

Les freins éventuels :

Méconnaissance des différentes pathologies des résidents.
 Fausse croyance.
 Manque d'implication ou de motivation : non lecture des transmissions.
 Manque de formations

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

Mise en place d'un dossier patient informatisé pour rendre accessible les protocoles et améliorer la traçabilité

Le responsable de projet : directrice, médecin coordonnateur, adjoint de direction

Thème : accompagner le personnel dans la prise en charge du bien vieillir

Objectif n°21 : Mieux évaluer les bonnes pratiques professionnelles

Ce qui se fait actuellement :

Nos pratiques professionnelles sont constituées à la fois de pratiques individuelles et collectives ; elles comportent une dimension organisationnelle.

L'évaluation n'est pas une fin en soi, et le constat d'écart entre la pratique réelle et la bonne pratique doit nous conduire à la mise en œuvre d'actions d'amélioration, ex : adaptation de la prise en charge.

Tous les ans, la directrice effectue des entretiens professionnels pour les agents titulaires et pour les agents contractuels avec un outil, grille d'évaluation faite par le CCAS. Cela permet de voir avec les agents leurs difficultés, leurs points forts, leurs souhaits, etc. en parlant de bonne pratique professionnelle (la façon, la qualité de la prise en charge, ...). Cet entretien permet aussi à la directrice de dire ce qui va ou ce qui ne va pas à l'agent et de proposer des évolutions avec l'agent. A la fin de l'entretien, la directrice et chaque agent signent ensemble les documents avant de les envoyer au CCAS.

Les difficultés rencontrées :

Les évaluations sont peu utilisées et parfois sans effet.

Le siège ne peut pas toujours donner une solution adaptée.

La directrice n'obtient pas toujours gain de cause.

Les améliorations proposées :

Prendre en compte l'évaluation effectuée et mettre en place une solution adaptée. Comme des formations obligatoires pour les agents.

Les freins éventuels :

Le refus de l'agent de se former

L'absence de sanction possible efficace

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

Les formations suivies par les agents

Le responsable de projet : directrice, médecin coordonnateur, adjoint de direction

<i>Thème : accompagner le personnel dans la prise en charge du bien vieillir</i>
Objectif n°22 : renforcer la formation en interne par l'étude de cas pratique
<i>Ce qui se fait actuellement :</i> Tous les ans, le CCAS propose différentes formations et sollicite les inscriptions des agents : formations en interne ou externe (CNFPT) en collaboration avec différents organismes.
<i>Les difficultés rencontrées :</i> le personnel ne s'intéresse pas toujours aux formations : le manque de connaissance se traduit par une inadaptation ou une incompréhension. Quelques agents « râlent » en cas de changement de situations, ou dès qu'il y a quelque chose d'inhabituel.
<i>Les améliorations proposées :</i> Savoir s'adapter aux différentes situations : c'est aux agents de s'adapter aux résidents mais non pas l'inverse. Organiser des séances de formation pratique où un agent présente à partir du cas d'un résident une problématique et expose une solution à ses collègues. Cette solution est discutée en équipe et enrichie par la connaissance théorique apportée par le régulateur de la séance (l'infirmière, le médecin, la direction...) Face à des situations délicates, le médecin coordonnateur doit faire quelques formations par an (3 à 4) pour le personnel avec des thèmes très ciblés comme : comment comprendre les résidents en cas de troubles de comportement, comment prendre les constantes, etc. <i>Les freins éventuels :</i> Refus, Fausse croyance. Méconnaissance. Manque de temps du médecin coordonnateur.
<i>Le délai de réalisation : 2025-2029</i>
<i>Les indicateurs de réussite :</i> Nombre de formations réalisées sur site
<i>Le responsable de projet :</i> directrice, médecin coordonnateur, adjoint de direction

Partie 3 : Renforcer l'évaluation des pratiques et la satisfaction de l'utilisateur

L'établissement Tounis souhaite inscrire pleinement dans son projet d'établissement la démarche d'amélioration de la qualité.

Deux axes sont privilégiés dans cette démarche :

- l'évaluation régulière de la satisfaction des résidents et de leurs familles
- la mise en place d'indicateurs de suivi de la qualité de la prise en charge

<i>Thème : renforcer l'évaluation</i>
Objectif n°23 : réaliser une enquête de satisfaction auprès des résidents et de leurs familles
<i>Ce qui se fait actuellement :</i> Enquête de satisfaction auprès des résidents.
<i>Les améliorations proposées :</i> Mettre en place la commission des menus Faire une enquête de satisfaction tous les ans.
<i>Le délai de réalisation : 2019-2021-2023 (travaux) -2025</i>
<i>Les indicateurs de réussite :</i> Enquête de satisfaction réalisée
<i>Le responsable de projet : La direction.</i>

Thème : renforcer l'évaluation

Objectif n°24 : tenir un tableau d'indicateurs sur la qualité de la prise en charge des résidents

Ce qui se fait actuellement :

Tous les ans, la directrice doit remplir les tableaux d'indicateurs d'activités pour le forfait autonomie à la demande du Conseil Départemental de la Haute-Garonne. La coordonatrice du CCAS recueille toutes les données et les envoie au Conseil départemental de la Haute-Garonne en vue d'allouer le forfait autonomie pour réaliser des actions de prévention de la perte d'autonomie au sein des résidences autonomie gérées par le CCAS de Toulouse.

Les six fichiers sont à remplir. Chaque fichier contient plusieurs onglets :

- Un onglet récapitulatif des actions financées par le Forfait Autonomie (onglet « global »)
- les autres onglets sont présentés de façon détaillée : les actions collectives sont conduites pour les principales thématiques (onglets « nutrition, « mémoire », « Sommeil », « Activités physiques Chutes », « Bien Etre », « Lien social »).

Tous les jours il y a au moins un atelier à la Résidence.

- lundi : atelier mémoire avec l'adjointe administrative.
- Mardi : mandala par AVS.
- Mercredis : danse chorégraphique adaptée par un professeur de danse,
- Jeudis : un atelier de modelage et de moulage animé par Lorène
- jeudi ou vendredi : un atelier mémoire par la psychologue.
- vendredi : gymnastique adaptée aux seniors par l'association **Bleu Siel**:
- 1 fois par mois, dernier mardi du mois : messe
- De temps en temps, un atelier floral animé par une fleuriste.

La directrice a mis en place un classeur pour les différentes activités organisées par la résidence. Tous les intervenants doivent donc remplir les tableaux mis en place par la directrice à chaque séance. Nos tableaux sont donc à jour et nous permettent de faire une évaluation dans le but d'améliorer les points faibles de l'atelier s'il y en a.

En revanche, il y a peu d'indicateurs de résultats et peu de suivi des objectifs du projet d'établissement

Les améliorations proposées :

- Mettre en place un plan de suivi du projet d'établissement
- Faire chaque année pour chaque résident un « bilan prévention » fondé sur l'analyse des indicateurs recueillis (nutrition, cognition, mobilité) et les résultats observés de la participation aux activités

Le délai de réalisation : 2025-2029

Les indicateurs de réussite :

Bilan individualisé de prévention

Existence d'un tableau de suivi du projet d'établissement

Le responsable de projet : La direction.



PARTIE 3 : POLITIQUE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DANS LES ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES DU CCAS DE TOULOUSE ET DU CTMR

La résidence autonomie TOUNIS accorde une attention toute particulière à la prévention et à la lutte contre la maltraitance des personnes âgées vulnérables, quelle que soit la nature de cette maltraitance (physique, psychologique, financière...) et quelle qu'en soit son origine (de la part d'un agent, de la famille, d'un tiers...).

La politique de prévention et de lutte contre la maltraitance mise en œuvre s'articule autour de 3 axes d'action principaux.

- 1) Des actions de sensibilisation et de formation aux droits des résidents à destination des résidents et de leurs familles
- 2) Une vigilance accrue sur le respect du consentement de la personne accueillie
- 3) Des actions de prévention et de contrôle du risque maltraitance sur la ressource humaine

I / SENSIBILISATION ET FORMATION AUX DROITS DES RESIDENTS A DESTINATION DES RESIDENTS ET DE LEURS FAMILLES.

1- A SENSIBILISATION AUX DROITS

Divers documents sont mis à la disposition des résidents et de leurs familles pour l'exercice de leurs droits

- 1 annexe au règlement de fonctionnement dédiée aux droits et devoirs des résidents
- 1 affiche dédiée aux droits et devoirs des résidents

- 1 affiche sur la bientraitance
- 1 affiche sur la charte des droits et libertés de la personne
- 1 affiche sur les ressources présentes sur le territoire pour se faire aider dans le respect des droits de la personne âgée
- 1 affiche sur les modalités de protection juridique

1 fois par an, une information sur les droits et devoirs des résidents et une information sur les modalités de protection juridique sont faites par la direction en conseil de la vie sociale et en réunion de famille.

2- FORMATION A L'EXERCICE DES DROITS

Pour les résidents ayant les capacités cognitives suffisantes, les animateurs proposent régulièrement des jeux (quizz) sur l'exercice des droits et libertés de la personne âgée.

II / RESPECT DU CONSENTEMENT OU DE L'ASSENTIMENT DE LA PERSONNE ACCUEILLIE.

La résidence autonomie TOUNIS recherche systématiquement le consentement de la personne âgée à être prise en charge en institution. Cette recherche est continue : elle intervient à l'entrée en institution mais aussi au cours de la prise en charge, lors de l'élaboration des projets de vie et de soins individualisés.

1- LORSQUE LA PERSONNE ÂGÉE DISPOSE DES CAPACITÉS COGNITIVES SUFFISANTES

Au moment de l'entrée dans l'établissement, lorsque la personne âgée ne présente pas de troubles cognitifs (le MMSE est connu et supérieur ou égal à 21 et/ou la demande d'entrée n'est pas motivée par la présence de troubles de mémoire ou de troubles psychiatriques) le directeur réservera une partie de l'entretien seul à seul avec le futur résident pour s'assurer de son consentement à l'entrée, qui sera formalisé dans le dossier.

2- LORSQUE LA PERSONNE ÂGÉE NE DISPOSE PAS DES CAPACITÉS COGNITIVES SUFFISANTES

Au moment de l'entrée dans l'établissement, lorsque la personne âgée présente des troubles cognitifs (objectivés par un MMSE inférieur à 21 ou énoncés dans le dossier lors de la demande d'entrée), la direction demandera à l'aidant le récépissé d'une demande de dépôt de mise sous protection pour obtenir un accord à l'entrée (ou au maintien en institution) du résident de la part du représentant légal qui sera nommé.

Par ailleurs, l'assentiment de la personne âgée, y compris sous protection juridique, est systématiquement recherché par l'équipe soignante. L'assentiment est une position plus passive que

le consentement ; cela consiste à rechercher par tout moyen (la parole, l'observation du comportement, le recueil de l'histoire de vie auprès des proches...) que la personne n'est pas opposée à son entrée ou son maintien en institution.

Dans l'hypothèse où il apparaît que la personne âgée n'approuve pas son placement, le représentant légal sera informé de la situation par la direction et invité à rechercher si possible un autre mode de prise en charge, plus en adéquation avec les choix de vie du patient.

III / ACTION DE PREVENTION ET DE CONTROLE DU RISQUE MALTRAITANCE DANS LE PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES

1- CONTROLE DU CASIER JUDICIAIRE

Lors de toute embauche de personnel contractuel (hors urgence), le directeur d'établissement demande à l'intéressée de produire le bulletin numéro 3 de son casier judiciaire de moins de deux ans qui comportent les condamnations les plus graves et notamment :

- Condamnations pour crimes et délits supérieures à 2 ans d'emprisonnement sans sursis, prononcées en France ou à l'étranger
- Condamnations pour crimes et délits inférieures à 2 ans d'emprisonnement sans sursis, si le tribunal en a ordonné la mention
- Certaines déchéances ou incapacités en cours d'exécution (par exemple, l'interdiction d'exercer une activité professionnelle).

Lors de l'embauche en CDI ou lors de la titularisation ainsi que pour tous les contractuels entrant pour la première fois en paye, le service de la DRH demande par ailleurs auprès des services judiciaires le bulletin numéro 2 qui comporte la plupart des condamnations judiciaires ou des sanctions administratives de l'agent en cours de recrutement. Pour les titulaires, cette demande est renouvelée tous les 5 ans.

2- FORMATION DU PERSONNEL A LA BIENTRAITANCE

Dans chaque établissement est formé au moins un référent bientraitance dont la mission est de diffuser les bonnes pratiques auprès de ses collègues, et de faire remonter les difficultés repérées par des résidents, des familles ou d'autres agents (cf fiche mission référent bientraitance).

Par ailleurs, chaque année, une formation à la bientraitance est organisée au sein de chaque établissement, animée par un groupe projet issu du pôle personnes âgées sur cette thématique.

3- SIGNALEMENT DES SITUATIONS DE MALTRAITANCE

3-1 A L'INITIATIVE DES AGENTS

L'établissement a mis en place un circuit de signalement des événements graves et indésirables dont la maltraitance.

Chaque agent a ainsi accès à un classeur intitulé « événement grave et indésirable »

A l'intérieur il dispose d'une fiche interne à sa disposition pour déclarer l'événement dont il est témoin.

Cette fiche doit être adressée au cadre de santé, à la direction ou à défaut à l'astreinte de direction qui sont chargés d'évaluer la criticité de l'événement, de le gérer, et en fonction de la gravité de le signaler en externe à l'ARS (après information du siège du CCAS).

Dès le recrutement, chaque agent est informé de cette procédure dans le livret d'accueil et sensibilisé à la bientraitance.

3-2 A L'INITIATIVE DES RESIDENTS, FAMILLES, TUTEURS OU TIERS.

La direction ou le cadre de santé restent à la disposition de tout résident, famille, tuteur ou tiers, pour recueillir tout signalement de maltraitance.

Par ailleurs, les résidents, familles, tuteurs ou tiers, ont à leur disposition, affichée à l'accueil de l'établissement toutes les coordonnées des autorités compétentes pour recevoir un signalement.

Ils disposent également par affichage de toutes les ressources du territoire auprès desquelles ils peuvent faire valoir ou se renseigner sur leurs droits.

4- TRAITEMENT ET CONTROLE DES SITUATIONS DE MALTRAITANCE

4-1 TRAITEMENT SUR SIGNALEMENT

- DES SITUATIONS DE MALTRAITANCE ENTRE RESIDENTS

Lorsqu'un résident, une famille, un tuteur, un agent signale un acte de maltraitance d'un résident sur un autre, la situation est analysée au sein de l'équipe pluridisciplinaire sous l'égide du médecin coordonnateur et de la direction qui prendra toute mesure utile proportionnée pour faire cesser la situation. Si le résident maltraitant est porteur d'une maladie neuro dégénérative évoluée ou d'une pathologie psychiatrique, la réponse à ses troubles du comportement sera d'abord d'ordre médical et soignant. Son représentant légal sera informé de la situation de même que le cas échéant le représentant légal de sa victime. Si le résident ne présente pas de pathologies susceptibles d'expliquer un trouble du comportement, il sera mis fin au contrat de séjour. La victime ou son représentant sera invitée par ailleurs à engager toute mesure judiciaire qu'elle jugera utile.

- DES SITUATIONS DE MALTRAITANCE D'UN RESIDENT PAR UN PROCHE, UN TIERS OU UN AGENT

La direction signalera aux autorités judiciaires, et/ou à l'agence régionale de santé et au conseil départemental, toute situation anormale portée à sa connaissance concernant un résident du fait d'un proche ou d'un tiers.

Si la maltraitance est le fait d'un agent, une enquête administrative sera déclenchée et donnera lieu le cas échéant à des poursuites disciplinaires et à un signalement aux autorités judiciaires.

4-2 CONTROLE INOPINE

La direction d'établissement ou la direction générale pourra mettre en œuvre à tout moment un contrôle inopiné interne visant à vérifier le respect des bonnes pratiques et des procédures internes, par les agents, de jour comme de nuit.



PARTIE 4 : POLITIQUE D'EVALUATION DES ACTIVITES ET DE LA QUALITE DES PRESTATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES DU CCAS DE TOULOUSE ET DU CTMR

La résidence autonomie TOUNIS accorde une attention toute particulière à l'évaluation des activités et de la qualité des prestations fournies dans l'établissement.

La politique d'évaluation des activités et de la qualité des prestations s'organise autour de 3 axes d'action principaux.

- 1) Le recueil de la satisfaction client
- 2) La mise en place d'une politique d'évaluation interne
- 3) La mise en place d'une politique d'évaluation externe

I / RECUEIL DE LA SATISFACTION CLIENT.

La mesure de la satisfaction client passe par des enquêtes de satisfaction annuelles auprès des résidents d'une part et auprès de leurs représentants légaux ou personnes de confiance d'autre part.

1- ENQUETE DE SATISFACTION AUPRES DES RESIDENTS

L'enquête de satisfaction auprès des résidents est réalisée

- Soit à l'aide d'un formulaire papier rempli en autonomie
- Soit à l'aide d'un formulaire en ligne rempli en autonomie
- Soit à l'aide d'un formulaire rempli en face à face avec l'assistance d'un personnel de la structure accompagné, quand c'est possible et sous réserve de l'accord du résident interrogé, d'un résident élu au sein du comité de vie sociale.

Tous les résidents, en capacité de s'exprimer, même ponctuellement, et même sous protection juridique, peuvent exprimer leur avis par le biais de cette enquête.

Le taux de participation attendu (en référence à une étude HAS de 2021) est de 18%.

2- ENQUETE DE SATISFACTION AUPRES DES TUTEURS ET DES PERSONNES DE CONFIANCE

L'enquête de satisfaction auprès des tuteurs et des personnes de confiance est réalisée

- Soit à l'aide d'un formulaire papier
- Soit à l'aide d'un formulaire en ligne

L'échantillon interrogé est constitué a minima de tous les représentants légaux (1 par résident bénéficiant d'une mesure de protection qu'il s'agisse d'une tutelle, curatelle , sauvegarde de justice ou habilitation familiale) et des personnes de confiance (1 par résident qui ne bénéficie pas d'une mesure de protection). Il est à noter qu'un tuteur peut donner son accord pour qu'une personne de confiance autre que lui-même réponde au questionnaire.

Il peut être élargi à toutes les personnes mentionnées dans le dossier administratif comme contact du résident. L'échantillon choisi est validé par le CVS.

3- RESULTATS DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

Les résultats de l'enquête de satisfaction font l'objet d'une présentation en conseil de vie sociale et d'un affichage au sein de l'établissement.

II / POLITIQUE INTERNE D'EVALUATION DES ACTIVITES ET DE LA QUALITE DES PRESTATIONS

La résidence autonomie met en place plusieurs mécanismes professionnels de mesure et de contrôle de la qualité de ses prestations.

1- EVALUATION DES COMPETENCES (ACQUISITION ET MAINTIEN) DES AGENTS INTERVENANT DANS LES SOINS ET L'HYGIENE

Les infirmiers coordonnateurs et les cadres de santé évaluent les pratiques professionnelles des agents intervenant dans les soins et l'hygiène à partir d'outils formalisés pour un soin ou un acte type (ex : une toilette au lit, un change, l'utilisation du lit douche, réfection d'une chambre...).

Par ailleurs des groupes d'analyse de pratiques animées par des psychologues sont régulièrement proposés aux agents pour réfléchir et se questionner sur leurs pratiques professionnelles.

2- CONTROLE QUALITE DES CUISINES ET DE L'EAU

Le CCAS de Toulouse dispose en interne au profit de ses ESMS d'une cellule qualité, chargée du contrôle alimentaire dans ses cuisines de production ou relais d'une part et chargée du suivi des risques environnementaux (légionnelle, amiante, plomb...) d'autre part.

Les interventions de ce service sont complétées par le recours à des prestataires comme le laboratoire départemental.

3- EVALUATION DES PROCEDURES D'HYGIENE ET DU RISQUE INFECTIEUX.

Le CCAS de Toulouse et le CTMR ont passé une convention de partenariat avec l'équipe mobile d'hygiène du CHU de Toulouse.

Les objectifs principaux de ce partenariat sont :

- La formation des professionnels
- L'aide à la formalisation du document d'analyse du risque infectieux et le suivi du plan d'actions
- Elaboration et la mise en œuvre de protocole d'hygiène des soins et d'entretien des locaux
- Suivi des bactéries multi résistantes et de l'usage des antibiotiques
- L'expertise en cas d'épidémie
- La sécurité sanitaire dans le circuit du médicament
- La gestion des déchets y compris les déchets à risque infectieux
- La gestion du linge

4- ENQUETE ET EVALUATION ADMINISTRATIVE INTERNE

En cas de survenue d'un événement indésirable ou d'une plainte, une enquête administrative interne peut être déclenchée sur lettre de mission de la directrice générale.

Des actions d'évaluation administrative interne peuvent être également déclenchées sur des thématiques ciblées pour mesure les écarts entre les procédures et l'application sur le terrain de manière programmée ou inopinée. Ces actions sont conduites par les cadres du pôle personnes âgées

III / POLITIQUE D'EVALUATION ET DE CONTROLE EXTERNE

1- EVALUATION EXTERNE DE LA QUALITE DES PRESTATIONS

L'évaluation externe est prévue par la loi et obligatoire (article L312-8 du code de l'Action Sociale et des Familles) tous les 5 ans selon une programmation établie par le conseil départemental 31 et l'Agence régionale de santé.

Elle est conduite par un cabinet de conseil agréé par la Haute Autorité de Santé sur la base d'un référentiel d'évaluation et d'un rapport défini par la Haute Autorité de Santé ce qui permet de comparer les différentes structures sur le plan national. L'évaluation est une démarche continue de mesure de la qualité qui vise à mesurer les progrès réalisés par la structure sur une thématique et à la situer par rapport à une moyenne nationale.

Les résultats de cette évaluation sont publics et diffusés par la Haute Autorité de Santé.

2- CONTROLE EXTERNE

Les établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS de Toulouse et le CTMR sont juridiquement des établissements soumis à autorisation (préalable et renouvelable tous les 15 ans).

A ce titre, ils sont soumis au contrôle de différences services suivants:

- L'Agence Régionale de Santé pour les questions de prise en charge des soins ou de sécurité sanitaire
- Le Conseil Départemental 31 pour les questions de qualité d'hébergement
- La Direction Départementale de Protection des Populations pour ce qui concerne le respect des droits du consommateur et l'hygiène vétérinaire ou alimentaire.

Le contrôle se distingue de l'évaluation car il vise à apprécier le respect ou non d'une norme (et non pas à apprécier la progression de la qualité comme dans l'évaluation). Il peut déboucher sur des recommandations, des prescriptions, des injonctions, voire une administration provisoire ou une fermeture en cas de défaillance majeure.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Rénovation du modèle de prise en charge hôtelière de publics vulnérables

Rapport : 15 avril 2025 - 041

DEL-25-0086

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 21 juin 2024, le Conseil d'Administration s'est prononcé favorablement afin que le Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie de Toulouse et ses services puissent engager des discussions avec l'Etat pour une rénovation du modèle de prise en charge hôtelière des publics vulnérables. Cela porte sur un hébergement adapté et sécurisé permettant l'accueil de Femmes Victimes de Violences Conjugales (FVVC) et de leurs enfants, par la mise en place d'un SAS expérimental, sur une même unité de lieu, avec un nombre de nuitées identiques (7 nuitées renouvelables).

Ce lieu d'accueil a vocation à se substituer à des unités hôtelières en diffus pour assurer, à coût constant, une meilleure qualité de la prise en charge.

Par courrier en date du 06 mars 2025, M. le Préfet de la Haute Garonne a donné son « accord pour un financement de l'investissement à hauteur de 50%, soit 1M€ octroyé sur deux exercices » afin que ce projet de SAS puisse être mis en œuvre. Ce financement, associé à ceux du CCAS de Toulouse, doit permettre une rénovation d'un cadre bâti existant, propriété du CCAS, à savoir l'ancien EHPAD Bonnefoy situé au Faubourg Bonnefoy, et permettre ainsi l'accueil sur un niveau de 14 femmes seules et/ou accompagnées de leurs enfants.

La mise en œuvre de ce SAS expérimental au titre de l'année 2025, doit permettre d'accueillir ces femmes et ces enfants dans un cadre rénové et de proposer une évaluation approfondie de leur situation par un travailleur social pour une orientation efficace vers le dispositif le plus adapté au regard des moyens disponibles. Cela doit permettre un accès sécurisé et confidentiel à ces femmes après une évaluation flash par le 115. Ce SAS doit être en capacité de proposer un fonctionnement avec une ouverture en H24 et 7 jours sur 7.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Rénovation du modèle de prise en charge hôtelière de publics vulnérables

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration approuve, à titre principal, la mise en place d'un SAS expérimental pour les Femmes Victimes de Violences Conjugales (FVVC) et leurs enfants financé sur le budget principal (C1) du CCAS de Toulouse.

ARTICLE 2 : la mise en œuvre de ce SAS expérimental se fera à compter du 1^{er} juillet 2025, sous réserve de toutes les autorisations exigées en la matière.

ARTICLE 3 : Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S de la Mairie de Toulouse, ou en cas d'empêchement Madame la directrice générale du C.C.A.S, sont autorisées à prendre toutes les décisions portant application de la présente délibération.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

041 - Rénovation du modèle de prise en charge hôtelière de publics vulnérables - DEL-25-0086

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Plan de retour à l'équilibre (PRE) du CHRS Maison des Allées

Rapport : 15 avril 2025 - 040

DEL-25-0087

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie de Toulouse assure la gestion du CHRS Maison des Allées, Etablissement Médico-Social dont le personnel relève de la Fonction Publique Hospitalière. Le CHRS est composé de 3 unités : Antipoul (85 places – accueil hommes - urgence) / Pont Vieux (45 places - accueil femmes et enfants - urgence) et appartements extérieurs / insertion (36 places en diffus). La capacité totale du CHRS est fixée à 166 places.

Aujourd'hui, le CHRS doit faire face à un déficit structurel qui, d'années en années, s'accroît et représente près de 765 000€ pour l'année 2023, impactant directement le budget du CCAS (Budget C4). Dans ce contexte il devient indispensable de restructurer globalement le CHRS avec la mise en place d'un Plan de Retour à l'Equilibre (PRE) qui est consubstantiel à l'élaboration du Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et de tout projet de réhabilitation associée comme déjà présenté devant la présente assemblée lors de sa séance du 08 mars 2024.

La mise en place de ce PRE exige de repenser le modèle actuel pour assurer la pérennité du CHRS dans les années à venir, conformément aux orientations de l'Etat sur ce sujet. A cet effet, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) qui assure le financement du CHRS, est pleinement associée à la construction de ce PRE qui se matérialise notamment par un dialogue de gestion engagé depuis fin 2024. Au-delà des discussions techniques avec la DDETS, un travail a été engagé depuis de nombreux mois avec les agents et les représentants du personnel sur ces orientations.

Ce plan, en cours de validation par la DDETS, s'inscrit dans une démarche de restructuration visant à garantir une trajectoire budgétaire soutenable tout en préservant la qualité de l'accompagnement des publics en situation de précarité. Il s'articule autour des axes stratégiques suivants :

- **L'optimisation des ressources humaines** à travers une révision du tableau des effectifs et un ajustement progressif des moyens en adéquation avec les besoins opérationnels ;
- **La rationalisation des coûts de fonctionnement**, notamment par une meilleure maîtrise des dépenses en alimentation, en fluides et en maintenance des infrastructures ;
- **La modernisation indispensable des structures d'hébergement**, incluant le transfert du CHRS Pont Vieux vers un ancien EHPAD appartenant au CCAS, et des investissements devenus nécessaires au CHRS hommes Antipoul ;
- **L'adaptation des missions**, en cohérence avec les moyens alloués et les évolutions des politiques publiques en appliquant les principes du logement d'abord.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Plan de retour à l'équilibre (PRE) du CHRS Maison des Allées

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration est informé du Plan de Retour à l'Equilibre (PRE) 2025-2030 du CHRS Maison des Allées, présenté et annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration autorise Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S de la Mairie de Toulouse et Madame la directrice générale du C.C.A.S, à consolider des discussions avec la DDETS conformément aux orientations déterminées dans le Plan de Retour à l'Equilibre (PRE).

ARTICLE 3 : Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S de la Mairie de Toulouse, ou en cas d'empêchement Madame la directrice générale du C.C.A.S, sont autorisées à prendre toutes les décisions portant application de la présente délibération.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

040 - Plan de retour à l'équilibre (PRE) du CHRS Maison des Allées - DEL-25-0087

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025



Plan de Retour à l'Équilibre

CHRS La Maison des

Allées

Introduction : Contexte et enjeux	3
1. Historique du CHRS Maison des Allées	3
1.1 Une réponse à l'urgence sociale	4
1.2 Une modernisation nécessaire face aux enjeux actuels	4
2. Diagnostic initial : État des lieux	6
2.1. Une situation budgétaire critique	6
2.1.1 Le poste alimentaire	6
2.1.2 Les fluides	6
2.1.3 Les effectifs	7
2.2. Une organisation sous tension	7
2.3. Faiblesses identifiées	8
2.4 Le Pont-Vieux un bâtiment vétuste devenu inadapté aux besoins du public	8
3. Stratégies et mesures du Plan de Retour à l'Équilibre (2025-2030)	10
3.1. Une révision des ressources humaines pour une meilleure efficience	10
3.2 La modernisation des bâtiments pour améliorer l'accueil et réduire les coûts	12
3.2.1 Le CHRS Antipoul : une ouverture H24 et une rénovation nécessaire	12
3.2.2 Le CHRS Pont Vieux : un déménagement vers Bonnefoy	13
3.3 La création d'un SAS Femmes victimes de violences dans le même bâtiment	13
3.4 Les appartements extérieurs : une réorganisation pour plus de fluidité	14
3.4.1 Optimisation des coûts alimentaires	14
3.4.2 Réduction des coûts énergétiques et de maintenance	15
4. Calendrier prévisionnel de mise en œuvre et modalités de suivi	15
4.2.1 Suivi budgétaire et financier	17
4.2.2 Suivi des actions de réorganisation	17
4.3 Évaluation de la qualité de prise en charge et des services	17
4.4 Gouvernance et pilotage du PRE	18

Introduction : Contexte et enjeux

Le CHRS Maison des Allées, géré par le CCAS de Toulouse est un ESSMS qui répond aux besoins d'hébergement et d'accompagnement de publics en difficulté sociale voire en situation de grande précarité.

Ouvert depuis les années soixante, l'établissement fait face à des défis financiers et organisationnels importants depuis une dizaine d'année. En 2023 et en 2024, un déficit structurel de 765 000 € a été constaté, amplifié par des charges croissantes : masse salariale, maintenance des bâtiments, fluides, alimentation. Par ailleurs, la vétusté des infrastructures met à mal la qualité de l'accompagnement proposé.

Parallèlement à ce déficit financier, l'instabilité de la direction depuis 2018 n'a pas permis de conduire une restructuration profonde de l'établissement, pourtant nécessaire.

Face à cette situation, la mise en œuvre d'un Plan de Retour à l'Équilibre pour la période 2025-2030 est devenue une nécessité impérieuse.

Ce plan, élaboré en étroite collaboration avec la DDETS, vise à :

- Assurer la viabilité financière de l'établissement grâce à une maîtrise de ses dépenses ;
- Moderniser les infrastructures et réorganiser les dispositifs pour répondre aux besoins actuels des usagers, notamment en humanisant les conditions d'accueil ;
- Restructurer le tableau des effectifs en cohérence avec les moyens autorisés ;
- Favoriser l'insertion durable des bénéficiaires grâce à l'amélioration de la fluidité et la cohérence entre les différents services.

Le PRE s'inscrit également dans une dynamique plus large, intégrant l'évaluation HAS à venir fin 2025 et la refonte de la tarification des CHRS prévue en 2026, pour préparer la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens courant 2026. Celui-ci est le fruit d'un travail concerté entre la Direction générale du CCAS et la DDETS, issus du dialogue de gestion mensuel effectué depuis septembre 2024.

1. Historique du CHRS Maison des Allées

Le CHRS est un établissement relevant de la Fonction Publique Hospitalière, géré par le CCAS. Sa création au début des années soixante, illustre une longue tradition de solidarité municipale et d'actions sociales en faveur des publics les plus vulnérables.

1.1 Une réponse à l'urgence sociale

Depuis son ouverture, le CHRS Maison des Allées a évolué pour s'adapter aux besoins croissants en matière d'hébergement et d'insertion. Initialement conçu comme un Centre d'Accueil pour hommes isolés, il s'est progressivement structuré pour répondre à une diversité de situations : femmes en difficulté, familles sans logement, personnes en parcours d'insertion ou en attente d'un relogement.

Au fil des décennies, le CHRS s'est structuré pour aujourd'hui disposer de trois services complémentaires :

- **Le CHRS Antipoul**, (85 places) destiné aux hommes isolés, avec une prise en charge en hébergement collectif (2 hommes par chambres, sanitaires communs) ;
- **Le CHRS Pont Vieux**, (45 places) qui accueille des femmes seules et des familles, avec un accompagnement spécifique pour les mères avec enfants ;
- **Le service Appartements Extérieurs**, (36 places) un dispositif de logements diffus permettant une transition vers l'autonomie et un parcours d'insertion plus adapté aux situations individuelles.

Le CHRS Maison des Allées s'inscrit dans une politique nationale et locale de lutte contre les exclusions, notamment à travers les dispositifs du Plan Logement d'Abord et des orientations de la DDETS en matière d'hébergement et de réinsertion sociale. Son action est également en lien avec le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), qui coordonne l'accès à l'hébergement et au logement pour les publics en difficulté.

Au fil des années, la structure a dû faire face à des évolutions réglementaires et budgétaires, nécessitant des ajustements constants pour maintenir un niveau de service de qualité malgré des contraintes financières croissantes.

1.2 Une modernisation nécessaire face aux enjeux actuels

Aujourd'hui, le CHRS Maison des Allées est à un tournant de son histoire. Confronté à un déficit budgétaire structurel, à la vétusté de certains bâtiments et à des exigences accrues en matière de qualité d'accueil, il doit engager une réforme en profondeur pour assurer sa pérennité et son efficacité.

Le Plan de Retour à l'Équilibre (PRE) s'inscrit dans cette dynamique de modernisation, et comporte des actions fortes :

- le transfert du CHRS Pont Vieux vers l'ex-EHPAD Bonnefoy,
- la révision des effectifs,
- la restructuration des organisations de travail
- la numérisation progressive des services

En s'adaptant aux nouveaux enjeux sociaux et économiques, le CHRS Maison des Allées, continu ainsi d'affirmer son rôle central dans l'accompagnement des publics en grande précarité, en garantissant un accueil digne et un soutien structuré vers l'insertion et l'autonomie.

2. Diagnostic initial : État des lieux

2.1. Une situation budgétaire critique

En 2023, le CHRS Maison des Allées a enregistré un déficit structurel de 765 000 €, conséquence d'une combinaison de facteurs défavorables. Parmi ces facteurs, les dotations globales de fonctionnement, fixées par l'autorité de tarification, n'a pas suivi l'évolution des charges, notamment celles liées à la revalorisation des salaires et aux coûts croissants des fluides et de l'alimentation, une décorrélation est constatée.

Par ailleurs, les coûts de fonctionnement élevés constituent une autre source de déséquilibre. Les locaux vieillissants, en particulier le bâtiment du Pont Vieux, engendrent des dépenses significatives de maintenance, aggravées par des problématiques récurrentes comme les infestations de punaises de lit.

Enfin, la masse salariale, qui représente une part importante des charges, a augmenté (+17%) sous l'effet des évolutions réglementaires (passage en catégorie A des assistants socio-éducatifs, revalorisation du point d'indice, SEGUR), sans ajustement parallèle des moyens alloués.

Cette situation budgétaire tendue limite considérablement la capacité de l'établissement à investir dans des projets structurants ou à absorber des imprévus.

2.1.1 Le poste alimentaire

Le poste alimentaire a connu une augmentation de 20.14% entre 2017 et 2024. Le prix du repas est ainsi passé de 3.37€ à 5.25€. Sur le dernier compte administratif de 2023, le déficit sur cette seule ligne est de 176 000€

2.1.2 Les fluides

Le coût des fluides est un poste qui a contribué au déficit ces dernières années. En 2023, les dépenses réelles se sont élevées à 157 011€ alors que le budget autorisé s'élève à 46 000€. Le CCAS a bénéficié du bouclier tarifaire pour la somme de 34 230€.

Le déficit sur cette ligne est de 76 781 € pour 2023.

2.1.3 Les effectifs

Si les deux précédents postes budgétaires sont importants, le coût de la masse salariale explique la plus grande partie du déficit de ces dernières années. L'augmentation constatée entre 2027 et 2023 est de 17%, soit plus de 380 000€.

Différents facteurs expliquent cette situation :

- Revalorisation de la catégorie des assistants-socio éducatif, du point d'indice, et application du SEGUR.
- La fonction publique hospitalière induit un indice de GVT (glissement – vieillesse - technicité) avec une augmentation mécanique de 1,5 à 2% de la masse salariale annuelle.
- La non révision des rotations de travail et la non-application des 1607H, induisant un écart important entre le travail effectif total théorique et réel des agents.
- La décorrélation des effectifs réels par rapport aux effectifs autorisés initiaux, pour faire fonctionner les établissements dans des conditions de sécurité (incendie et risques agression) importantes au regard de la configuration des structures existantes.

2.2. Une organisation sous tension

Le CHRS Maison des Allées s'appuie sur trois services complémentaires pour répondre aux besoins d'un public en grande précarité. Cependant, l'organisation actuelle rencontre des limites opérationnelles :

1. **Le CHRS Antipoul**, dédié à l'accueil d'urgence des hommes isolés, dispose d'une capacité de 85 places. Bien qu'il fonctionne en partie en H24, l'établissement est fermé en journée à la plupart des hébergés (hors hiver et période de canicule). L'ouverture continue durant les autres périodes n'est possible que pour un quart des personnes accueillies qui n'ont pas la capacité de sortir de l'établissement au vu de leurs difficultés médicales, de leur emploi en horaire décalés ou de nuit.

Les chambres de deux personnes et espaces communs, vétustes, nécessitent des travaux urgents pour garantir des conditions d'accueil dignes, notamment la réfection des sanitaires communs, actuellement "wc" turcs, peu adaptés aux difficultés motrices de certains hébergés. Par ailleurs, la chaudière et les locaux du personnel ont besoin de réfection urgente.

2. **Le CHRS Pont Vieux**, destiné aux femmes seules et aux femmes avec enfants, peut accueillir jusqu'à 45 personnes. Toutefois, le bâtiment, vieillissant

et inadapté, constitue une contrainte majeure. Les 28 chambres exiguës, la promiscuité et l'état dégradé des infrastructures nuisent à la qualité de l'accueil. L'hébergement dans cet établissement devient dangereux du fait d'un escalier entièrement en bois, des planchers bois, et de la résistance au feu très limitée.

3. **Le service d'Appartements Extérieurs**, dédié à l'insertion, offre 36 places en logements diffus. Le parc d'une trentaine de logement est principalement dans le secteur privé, avec des coûts également décorrélé de l'autorisation budgétaire (174 000€ de coûts - 92 000€ de financement).

2.3. Faiblesses identifiées

Les diagnostics financiers et organisationnels révèlent plusieurs faiblesses structurelles :

- **Vétusté des infrastructures** : Les locaux, notamment ceux du Pont Vieux, sont inadaptés aux besoins des usagers et génèrent des coûts d'entretien élevés.
- **Organisation en silot** : La dispersion des dispositifs limite la synergie entre les services et complique la gestion des ressources.
- **Charges non maîtrisées** : Les dépenses alimentaires et énergétiques, exacerbées par la dispersion des services, restent au-delà des capacités budgétaires autorisées.

Malgré ces contraintes, le CHRS Maison des Allées bénéficie de points forts, notamment une équipe engagée et une forte complémentarité des dispositifs. Ces atouts seront mobilisés dans le cadre du Plan de Retour à l'Équilibre pour relever les défis identifiés.

2.4 Le Pont-Vieux un bâtiment vétuste devenu inadapté aux besoins du public

Le CHRS Pont Vieux est actuellement installé dans un bâtiment ancien, construit sur plusieurs niveaux et présentant de nombreuses contraintes en matière de confort, d'accessibilité et de gestion des espaces. Malgré l'implication des équipes et les efforts continus de maintenance, il est devenu évident que le site ne répond plus aux standards d'un hébergement digne et fonctionnel.

Les principales difficultés rencontrées sont les suivantes :

- Une vétusté importante des locaux, nécessitant des rénovations fréquentes et coûteuses. L'entretien du bâtiment représente une charge budgétaire significative, difficile à absorber dans le cadre du PRE ;
- Des conditions d'accueil inadaptées à la population hébergée. Les chambres, souvent trop petites et mal agencées, ne permettent pas de garantir une qualité de vie satisfaisante. Les familles monoparentales, en particulier, sont confrontées à des difficultés liées à la promiscuité et au manque d'intimité ;
- Une accessibilité limitée et des infrastructures inappropriées. La vétusté de l'ascenseur et la configuration des espaces ne facilitent ni les déplacements des bénéficiaires ni le travail des équipes socio-éducatives ;
- Des problématiques sanitaires récurrentes, notamment des infestations de punaises de lit, qui ont un impact direct sur la capacité d'accueil du service. Chaque année, plusieurs centaines de nuitées sont perdues en raison des traitements nécessaires, générant des coûts supplémentaires et réduisant l'offre d'hébergement.

Dans ce contexte, la poursuite de l'activité sur le site actuel n'est plus viable à moyen terme. Le déménagement vers l'ex-EHPAD Bonnefoy est apparu comme une solution optimale, permettant à la fois d'améliorer la prise en charge des publics et de réaliser des économies sur le long terme.

3. Stratégies et mesures du Plan de Retour à l'Équilibre (2025-2030)

Pour répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic initial, le Plan de Retour à l'Équilibre du CHRS Maison des Allées repose sur une restructuration en profondeur de l'organisation, des infrastructures et des dépenses de fonctionnement. L'objectif est de garantir un retour à l'équilibre budgétaire tout en préservant la qualité des services rendus aux bénéficiaires.

Trois axes majeurs ont été définis :

- L'optimisation des ressources humaines,
- La modernisation des infrastructures & l'accueil du SAS Femmes Victimes Violences
- La rationalisation des dépenses courantes

3.1. Une révision des ressources humaines pour une meilleure efficience

L'un des leviers les plus importants du PRE concerne la réorganisation des effectifs et des conditions de travail. Actuellement, la masse salariale représente une charge financière importante pour le CHRS, et la répartition des effectifs ne correspond plus aux réalités budgétaires.

3.1.1 Réduction & redéploiement des effectifs

Les effectifs 2024 sont identifiés de la manière suivante :

- 45 ETP autorisés (hors crédit H24)
- 52.5 ETP au réel
- Pas de crédit de remplacement

Il a été constaté les dernières années un dépassement systématique des effectifs autorisés, afin de fonctionner de manière optimale.

L'un des enjeux du PRE est de maintenir la qualité d'accueil et d'accompagnement du public en passant à 34 équivalents temps plein. Cette réduction s'effectuera sans suppression massive de postes, avec un ajustement progressif des départs naturels et des postes vacants, mais certains contrats ne seront pas reconduits.

Les agents concernés par des non-reconduction de contrat seront reçus au CCAS et des propositions de contrats sur d'autres établissements du CCAS pourront être proposés au regard des postes vacants (pôle personnes âgées, pôle handicap, pôle enfance). Par ailleurs, certains agents jusqu'ici "fléchés" sur des financements CHRS pourront être redéployés sur des dispositifs connexes (SAS ou AMI), en ce sens ils n'impacteront plus la masse salariale du CHRS mais ils continueront à être salariés du CCAS.

	Base des Effectifs autorisés 2024 Crédits de Remplacement compris	Projection 2025/2030 <u>HORS Crédits de Remplacement</u>
		Financement DDETS / CHRS
Direction	1	1
Cadres	2	2
Administratifs	2.5	2
ASH Jour	13.5	6
ASH Nuit	5	5
Factotum		1
Travailleurs sociaux	21	17
TOTAUX	45	34

3.1.2 Redéploiement d'effectifs sur des dispositifs CCAS

Depuis 2024, le CCAS dispose de 14 places pour femmes avec ou sans enfant, dans le cadre de l'AMI lancé par la DDETS "réduction des nuitées hôtelières".

Suite au transfert du CHRS Pont-vieux dans l'Ex-EHPAD de Bonnefoy, ce bâtiment permettra l'accueil de ces 14 places, en remplacement des appartements loués par le CCAS aujourd'hui. Par ailleurs, le CCAS souhaite demander la CHRSisation de ces places pour augmenter sa capacité d'accueil à 59 places femmes avec ou sans enfants, à compter de la fin des travaux, soit début 2027, dans le cadre du passage en CPOM.

Les effectifs actuellement fléchés AMI seront redéployés, soit 1,3 agents (1ETP assistant socio-éducatif et 0,3ETP ASH jour).

Par ailleurs, le CCAS souhaitant créer un SAS pour les femmes victimes de violence en substitution aux nuitées hôtelières CCAS,

3.1.3 Crédit de remplacement

Parallèlement à cette mesure, des crédits de remplacement seront intégrés au budget afin de mieux anticiper les absences : congés, maladies, formations, et d'éviter la surcharge de travail des équipes en place.

Cette mesure doit permettre de garantir une continuité de service et sera pilotée par chaque chef de service, sans automatisme. Il est à noter que toutes les absences ne seront plus remplacées au-delà des effectifs "socle" nécessaires pour faire fonctionner les établissements dans des conditions sécurisées.

3.1.4 Le passage aux 1607H effectives

Enfin, une réorganisation des horaires de travail a été mise en œuvre dès 2025 (en janvier pour le Pont Vieux et le service des appartements extérieurs ; et en février pour Antipoul), avec l'application des 1607 heures annuelles effectives.

Après un dialogue social de près d'un an, de nouvelles rotations ont été mises en place pour mieux couvrir les besoins en présence des équipes, en particulier le soir et le week-end, tout en limitant les périodes de sous-effectif.

3.2 La modernisation des bâtiments pour améliorer l'accueil et réduire les coûts

L'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement passe par une réorganisation des espaces et une modernisation des infrastructures. Aujourd'hui, certains bâtiments, notamment le Pont Vieux, sont vétustes et inadaptés, ce qui génère des coûts de maintenance élevés et limite la qualité de la prise en charge.

3.2.1 Le CHRS Antipoul : une ouverture H24 et une rénovation nécessaire

Actuellement, le CHRS Antipoul fonctionne en ouverture partielle en H24, ce qui pose des difficultés en termes de gestion des entrées / sorties et du suivi des bénéficiaires. À moyens constants, le PRE prévoit une généralisation de l'ouverture en continu toute l'année, afin d'améliorer l'accompagnement des hommes isolés et de mieux organiser les parcours de sortie. Un repas par jour sera prévu, toute l'année, sans supplément en hiver.

En parallèle, des travaux de rénovation seront engagés pour améliorer le cadre de vie des bénéficiaires et assurer un meilleur respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Cela inclut notamment :

- Une remise en peinture de toutes les chambres pour améliorer les conditions d'accueil.
- Une rénovation des sanitaires et des douches, qui sont aujourd'hui en mauvais état.
- Une mise aux normes des espaces collectifs pour garantir un environnement plus fonctionnel et agréable.
- Une réfection des vestiaires des agents
- La modernisation de la chaudière

3.2.2 Le CHRS Pont Vieux : un déménagement vers Bonnefoy

L'un des changements majeurs du PRE concerne le transfert du CHRS Pont Vieux vers l'ex-EHPAD Bonnefoy. Ce déménagement est une mesure essentielle pour améliorer les conditions d'accueil des femmes et des familles, tout en réduisant les coûts liés à la vétusté des locaux actuels.

Les bénéfices attendus de ce déménagement sont multiples :

- Un hébergement de meilleure qualité : Les nouvelles installations permettront de proposer des studios mieux équipés, offrant davantage d'intimité, de confort et favoriseront l'autonomie des résidentes. Les espaces communs seront repensés pour favoriser la convivialité et le bien-être des bénéficiaires.
- Une réduction des coûts d'entretien et de maintenance : Le bâtiment de Bonnefoy étant en meilleur état que celui du Pont Vieux, les dépenses liées aux réparations et aux interventions techniques devraient diminuer de manière significative.
- Une meilleure accessibilité : Contrairement à l'ancien site, qui présentait de nombreuses contraintes architecturales, Bonnefoy offre des espaces plus fonctionnels, facilitant les déplacements et le travail des équipes.
- Une mutualisation des ressources : Ce transfert permettra d'intégrer de nouvelles modalités d'accompagnement et d'améliorer la fluidité des parcours entre les différents services du CHRS Maison des Allées, par l'arrivée notamment de deux assistants-sociaux éducatifs des appartements extérieurs.

3.3 La création d'un SAS Femmes victimes de violences dans le même bâtiment

Ce déménagement s'accompagnera également de la création du SAS Femmes Victimes de Violences (FVV), qui viendra en substitution des nuitées hôtelières actuellement financées par le CCAS. Ce service offrira un hébergement sécurisé et adapté aux besoins spécifiques des femmes en danger. Bien que le fonctionnement de ce SAS soit imputé budgétairement au CCAS et non au CHRS, son fonctionnement et son organisation sont encore en cours d'élaboration avec le SIAO, et en discussion

avec la DDETS, notamment en ce qui concerne la bascule vers “l’hôtel état”. L’objectif est d’assurer une continuité de prise en charge entre le SAS et les nuitées hôtelières financées par l’État, afin d’éviter toute rupture pour les femmes hébergées.

3.4 Les appartements extérieurs : une réorganisation pour plus de fluidité

Dans le cadre du PRE, une réorganisation du CHRS insertion “appartements extérieurs” est engagée afin d’assurer une meilleure intégration au parcours global des usagers. Cette évolution vise à renforcer la fluidité entre les dispositifs existants et à harmoniser les procédures ainsi que les pratiques professionnelles.

Compte tenu des contraintes budgétaires, cette restructuration s’accompagne d’une réduction du nombre de chefs de service, passant de trois à deux. Par ailleurs, l’évolution des CHRS conduit à une suppression progressive de la distinction entre urgence et insertion, impliquant une refonte des modalités d’accompagnement. En outre, le service Pont Vieux assurant déjà la gestion d’appartements en diffus, la spécificité des appartements extérieurs devient caduque.

En conséquence, il a été proposé dans le cadre du PRE de réorganiser les services en passant de trois à deux entités. Les modalités d’attérissage de l’équipe actuelle des appartements extérieurs fait l’objet de groupes de travail, afin de co-construire la future organisation des services et d’améliorer la coordination entre les services d’urgence et d’insertion. Cette restructuration garantira une gestion optimisée des places disponibles tout en contribuant à la maîtrise des coûts de fonctionnement.

3.4 Une gestion plus rigoureuse des dépenses de fonctionnement

En complément des mesures liées aux effectifs et aux infrastructures, une rationalisation des dépenses courantes est nécessaire pour atteindre l’objectif de retour à l’équilibre budgétaire.

3.4.1 Optimisation des coûts alimentaires

L’un des postes de dépenses les plus importants concerne l’alimentation des bénéficiaires, avec un déficit prévisionnel de près de 200 000€ pour 2024.

Après le déménagement de Pont Vieux vers Bonnefoy, il ne sera plus commandé de repas pour les femmes. Chaque femme bénéficiera dans son studio de plaques de cuisson pour pouvoir cuisiner à terme. Durant la phase de réhabilitation chaque studio sera équipé de four à micro-onde. Les personnes sans ressource auront une allocation spécifique pour leur permettre de se procurer des denrées alimentaires et un partenariat avec la banque alimentaire sera contractualisé.

Dans cette même temporalité, un ajustement des commandes sera réalisé à Antipoul pour ne commander que les repas du soir à compter du 1er avril 2025. Un travail sur les éventuels gaspillages alimentaires sera à conduire en lien avec les équipes.

À plus long terme, à partir de 2028, une réorganisation de la cuisine interservices du CCAS permettra d'uniformiser la préparation des repas et d'équilibrer ce poste budgétaire.

3.4.2 Réduction des coûts énergétiques et de maintenance

La réhabilitation des bâtiments devrait s'accompagner d'une réduction des charges énergétiques grâce à une meilleure isolation et des équipements plus performants. Il a été prévu une économie totale de 15 000€ par an dans le cadre du PRE, mais cette économie pourrait être supérieure. Un audit énergétique sera réalisé afin d'identifier des solutions d'optimisation (réduction des pertes de chaleur, meilleure gestion de l'éclairage et des consommations d'eau) en amont des travaux de réhabilitation afin de permettre la prise de décision.

4. Calendrier prévisionnel de mise en œuvre et modalités de suivi

La mise en œuvre du Plan de Retour à l'Équilibre du CHRS Maison des Allées repose sur un déploiement progressif et structuré afin d'assurer une transition fluide et maîtrisée. Ce calendrier permet d'articuler les réformes organisationnelles, les travaux de modernisation et les ajustements budgétaires dans un cadre temporel cohérent.

L'objectif est d'éviter toute rupture dans la prise en charge des publics tout en garantissant une optimisation des ressources et une réduction progressive du déficit.

Le phasage du retour à l'équilibre du CHRS, initialement prévu entre 2025 et 2030, a été resserré pour atteindre un retour à l'équilibre plus rapide, soit 2028.

4.1. Phasage de la mise en œuvre du PRE

Les principales actions du PRE seront mises en place selon le calendrier suivant :

Année	Actions principales
	Février : - Réorganisation du temps de travail avec application des 1607 heures effectives. - Début des travaux de rénovation au CHRS Antipoul : rafraîchissement des chambres (peinture) Mars - Avril Autorisation administrative de la DDETS -> transfert de pont Vieux (Art.L313-1-1 du CASF)
2025	Avril - Conseil d'Administration CCAS - Lancement des études techniques et budgétaires pour le transfert du CHRS Pont Vieux vers Bonnefoy. 1er Avril : - Ouverture à l'année du CHRS Antipoul Juillet : - Déménagement du site Pont Vieux - Tableau des effectifs à 34 ETP + mise en place du crédit de remplacement.
2026	- Travaux au CHRS Antipoul - Engagement des travaux de rénovation du site de Bonnefoy par étage - Premiers ajustements budgétaires (énergie, alimentation, maintenance).
2027	- Rapatriement des 14 places en appartements AMI dans le CHRS femmes - Réouverture de la cuisine inter-services du CCAS pour optimiser les coûts alimentaires.
2028-2030	- Évaluation et ajustements des dispositifs mis en place. - Stabilisation et consolidation des objectifs budgétaires.

4.2. Modalités de suivi et d'évaluation

Afin de garantir le bon déroulement du PRE et d'ajuster les mesures en fonction des résultats obtenus, un dispositif de suivi rigoureux sera mis en place. Ce suivi sera assuré par le **Comité de Pilotage PRE**, en lien avec la DDETS, et reposera sur des outils de mesure réguliers.

4.2.1 Suivi budgétaire et financier

La trajectoire financière sera suivie au moyen d'indicateurs mensuels et trimestriels permettant d'évaluer la réduction du déficit et l'optimisation des ressources. Les principaux outils mis en place sont les suivants :

- **Tableau de bord financier trimestriel**, assurant un suivi précis des dépenses et des économies réalisées sur chaque poste budgétaire (masse salariale, maintenance, alimentation, fluides) ;
- **Évaluation trimestrielle des objectifs de réduction du déficit**, avec analyse des écarts et mise en place d'actions correctives si nécessaire ;
- **Rapports financiers annuels**, présentés à la DDETS, afin d'attester des efforts réalisés et d'orienter les ajustements stratégiques.

4.2.2 Suivi des actions de réorganisation

Les réformes mises en œuvre, notamment en matière de ressources humaines et d'infrastructure, feront l'objet d'un suivi spécifique, visant à garantir leur efficacité et leur pertinence dans le cadre du PRE. Ce suivi inclura :

- Un état des lieux semestriel sur l'impact des nouvelles organisations de travail (passage aux 1607 heures, réajustement des plannings).
- Des points de contrôle réguliers sur l'avancement des travaux de rénovation et du transfert du CHRS Pont Vieux.
- Une évaluation interne post-déménagement afin d'évaluer l'adéquation des nouveaux locaux avec les besoins des bénéficiaires et des équipes.

4.3 Évaluation de la qualité de prise en charge et des services

La transformation du CHRS Maison des Allées ne doit pas uniquement répondre à des enjeux budgétaires, mais aussi garantir une amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement social. À cet effet, plusieurs indicateurs seront suivis :

- Taux d'occupation des structures, permettant d'évaluer l'adéquation entre l'offre et la demande d'hébergement.
- Taux de sorties positives vers un logement ou un dispositif d'insertion, indicateur clé de l'impact du PRE sur la fluidité des parcours.

- Taux de satisfaction des bénéficiaires et des équipes, mesuré par des enquêtes annuelles afin d'identifier les points d'amélioration.

Un bilan intermédiaire sera réalisé en 2028 pour ajuster les dernières phases du PRE, avant une évaluation finale en 2030 visant à mesurer l'atteinte des objectifs fixés.

4.4 Gouvernance et pilotage du PRE

La mise en œuvre du PRE nécessite une coordination étroite entre les différentes parties prenantes. Le **Comité de Pilotage PRE**, composé des représentants du CCAS, de la DDETS, sera chargé d'assurer le suivi et la régulation des actions mises en place.

Ce comité se réunira selon la fréquence suivante :

- Réunions mensuelles en 2025 pour le suivi des mesures les plus critiques (ajustement des effectifs, démarrage des travaux, mise en place du SAS FVV).
- Réunions trimestrielles à partir de 2026 pour faire le point sur l'avancée du projet et anticiper d'éventuels ajustements.
- Bilans annuels, présentés à la DDETS, permettant de dresser un état des lieux global et de mesurer l'impact du PRE sur l'équilibre budgétaire et la qualité de service.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Maintenance préventive et corrective des systèmes de sécurité incendie, de désenfumage et des DAAF dans les établissements du CCAS et du CTMR - attribution des marchés

Rapport : 15 avril 2025 - 047

DEL-25-0033

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraites (CTMR) ont décidé de se grouper pour la passation du marché de maintenance préventive et corrective des systèmes de sécurité incendie, de désenfumage et des détecteurs autonomes avertisseurs de fumées (DAAF) dans les établissements du CCAS et du CTMR.

Une convention générale constituant le groupement de commandes CCAS-CTMR, a été approuvée par le Conseil d'Administration de chaque entité par délibération en date du 27 mars 2018. Le CCAS a été désigné coordonnateur du groupement.

Une procédure d'appel d'offres ouverte a été lancée, conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R. 2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande publique.

Le CCAS a ainsi procédé à la publication, au nom du groupement, d'une annonce d'appel public à concurrence parue le 06 février 2025, concomitamment au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) et au Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics (BOAMP) et sur le profil acheteur AWS.

3 opérateurs économiques ont soumissionnés avant la date limite de remises des offres, fixée au 13 mars 2025 à 12h00.

Après analyse des offres, et sur présentation du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres au CCAS, réunie le 08 avril 2025, a fait le choix d'attribuer les marchés à l'opérateur économique suivant :

CEMIS SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE
BATIMENT REGENT PARK II
2460 VOIX L'OCCITANE
31676 LABEGE

Pour le CCAS :

- Partie forfaitaire annuelle pour la maintenance préventive : 128 177,00 € HT
- Partie à bons de commande pour la maintenance corrective : sans montant minimum annuel et avec un montant annuel maximum de 250 000 € HT.

Pour le CTMR :

- Partie forfaitaire annuelle pour la maintenance préventive : 7 824,00 € HT
- Partie à bons de commande pour la maintenance corrective : sans montant minimum annuel et avec un montant annuel maximum de 50 000 € HT.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Maintenance préventive et corrective des systèmes de sécurité incendie, de désenfumage et des DAAF dans les établissements du CCAS et du CTMR - attribution des marchés

Vu le Code d'Action Sociale et des Familles
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offre en date du 08 avril 2025.

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration autorise le représentant de l'acheteur à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion des marchés de maintenance préventive et corrective des systèmes de sécurité incendie, de désenfumage et des DAAF dans les établissements du CCAS et du CTMR, avec l'opérateur économique CEMIS SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE.

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration autorise le représentant de l'acheteur à signer tout document afférent à l'exécution des marchés publics.

ARTICLE 3 : Le financement sera assuré à l'aide des crédits affectés à cette prestation.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

047 - Maintenance préventive et corrective des systèmes de sécurité incendie, de désenfumage et des DAAF dans les établissements du CCAS et du CTMR - attribution des marchés - DEL-25-0033

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des bâtiments du CCAS et du CTMR - attribution des accords-cadres

Rapport : 15 avril 2025 - 048

DEL-25-0034

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse et le Centre Toulousain des Maisons de Retraites (CTMR) ont décidé de se grouper pour la passation de l'accord-cadre alloti (10 lots) de travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des bâtiments du CCAS et du CTMR.

Une convention générale constituant le groupement de commandes CCAS-CTMR, a été approuvée par le Conseil d'Administration de chaque entité par délibération en date du 27 mars 2018. Le CCAS a été désigné coordonnateur du groupement.

Une procédure d'appel d'offres ouverte a été lancée, conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R. 2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande publique.

L'accord-cadre sans minimum et avec maximum annuel est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

Chaque accord-cadre est attribué à un seul opérateur économique.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Le CCAS a ainsi procédé à la publication, au nom du groupement, d'une annonce d'appel public à concurrence parue le 29 décembre 2024, concomitamment au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) et au Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics (BOAMP) et sur le profil acheteur AWS.

46 opérateurs économiques ont soumissionnés avant la date limite de remises des offres, fixée au 03 février 2025 à 12h00.

Après analyse des offres, et sur présentation du rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres au CCAS, réunie le 08 avril 2025, a fait le choix d'attribuer les accords-cadres aux opérateurs économiques suivants :

Lot(s)	Désignation	Attributaire	Montant maximum annuel HT
01	Gros œuvre, maçonnerie, carrelage, faïence, enduits extérieurs, VRD, sols amortissant extérieurs	SAS BT ROC 41 RUE MICHEL ANGE 31200 TOULOUSE	CCAS : 300 000 € CTMR : 50 000 €
02	Plâtrerie, cloisons, faux plafonds, isolation	ENTREPRISE TRAVAUX PLATRERIE ETP ZI DE THIBAUD 11 RUE SIRVEN 31103 TOULOUSE CEDEX 1	CCAS : 200 000 € CTMR : 50 000 €
03	Charpente, couverture	MIDI AQUITAINE SARL 5 ROUTE DE GRISOLLES 31330 ONDES	CCAS : 200 000 € CTMR : 50 000 €
04	Électricité courant fort, courant faible	MLA INDUSTRIE MAINTENANCE LOGISTIQUE ZONE ARTISANALE LES LANDES 31850 MONDOUZIL	CCAS : 150 000 € CTMR : 50 000 €
05	Menuiseries extérieures, volets, serrurerie	LABASTERE 31 SIEGE AUTERIVE SAS ZI LAVIGNE VOIE HERMES 31190 AUTERIVE	CCAS : 200 000 € CTMR : 50 000 €
06	Menuiseries intérieures, aménagements menuisés	CGEM COMPAGNIE GENERALE D'ENTREPRISE MODERNE 131 ROUTE DE LAUNAGUET 31200 TOULOUSE	CCAS : 200 000 € CTMR : 30 000 €
07	Revêtements de sols, murs et peinture	SOGAPEINT SOCIETE 24 RUE RAYMOND GRIMAUD 31700 BLAGNAC	CCAS : 200 000 € CTMR : 50 000 €
08	Stores, films	L'ART DU STORE ADS SARL 11 RUE DES FRERES LUMIERE 31520 RAMONVILLE ST AGNE	CCAS : 150 000 € CTMR : 30 000 €
09	Etanchéité	SOPREMA ENTREPRISES AGENCE TOULOUSE SAS 31 IMPASSE MICHEL ANGE 31200 TOULOUSE	CCAS : 100 000 € CTMR : 40 000 €
10	Plomberie, sanitaires, CVC	NOY ENERGIES SIEGE NAILLOUX SAS 9 ALLEE VICTOR HUGO 31560 NAILLOUX	CCAS : 200 000 € CTMR : 50 000 €

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

**Travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des bâtiments du CCAS et du CTMR -
attribution des accords-cadres**

Vu le Code d'Action Sociale et des Familles
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offre en date du 08 avril 2025.

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration autorise le représentant de l'acheteur à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion des accords-cadres de travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des bâtiments du CCAS et du CTMR.

ARTICLE 2 : Le Conseil d'Administration autorise le représentant de l'acheteur à signer tout document afférent à l'exécution des marchés publics.

ARTICLE 3 : Le financement sera assuré à l'aide des crédits affectés à cette prestation.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**048 - Travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des bâtiments du CCAS et du
CTMR - attribution des accords-cadres - DEL-25-0034**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025

Affiché le : 29/04/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Prestations récurrentes et ponctuelles de nettoyage de locaux pour les établissements du CCAS et du CTMR/ Lot n° 06 : MECS SADA – Avenant n°01 au marché n°2023-87

Rapport : 15 avril 2025 - 049

DEL-25-0035

Mesdames, Messieurs,

Une procédure d'appel d'offres ouverte a été lancée le 04 août 2023, conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R. 2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande publique, pour la passation d'un marché alloti relatif à des prestations récurrentes et ponctuelles de nettoyage de locaux pour les établissements du CCAS et du CTMR.

Le Conseil d'Administration en date du 08 décembre 2023, a approuvé l'attribution de ce marché.

Le 12 janvier 2024, le marché relatif aux prestations récurrentes et ponctuelles de nettoyage de locaux pour les établissements du CCAS et du CTMR a été notifié aux entreprises retenues.

A cet effet, le lot 06 relatif au nettoyage des locaux du SADA de la MECS Ramel situés 109 avenue de Lespinet 31400 Toulouse, a été attribué à l'entreprise AID SERVICES pour un montant annuel de 4 169,81 € HT.

Pour les besoins du SADA, de nouveaux locaux, pour une surface d'environ 71 m², ont été loués dans le même bâtiment. Le présent avenant n° 01 a pour objet la prise en compte, dans le cadre du marché, des dits locaux.

Cet avenant représente une plus-value de 1 833,00 € HT du montant forfaitaire annuel du marché.

Le montant forfaitaire annuel du marché est ainsi porté à 6 002,81 € HT.

Le pourcentage d'écart introduit par cet avenant représente une plus-value de 43,96 % du montant initial du marché.

Cet avenant a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 08 avril 2025.

Toutes les clauses du marché initial demeurent inchangées et applicables.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Prestations récurrentes et ponctuelles de nettoyage de locaux pour les établissements du CCAS et du CTMR/ Lot n° 06 : MECS SADA – Avenant n°01 au marché n°2023-87

Vu le Code d'Action Sociale et des Familles
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Considérant l'avenant n° 01 ayant pour objet la prise en compte, dans le cadre du marché, des nouveaux locaux à nettoyer pour le SADA de la MECS RAMEL pour un montant annuel de 1 833,00 € HT, portant de ce fait le montant annuel du marché à la somme de 6 002,81 € HT.

Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offre en date du 08 avril 2025.

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE 1 : Le Conseil d'Administration autorise le représentant de l'acheteur à signer l'avenant n°01 au marché 2023-87 relatif au nettoyage des locaux du SADA de la MECS RAMEL.

ARTICLE 2 : Le financement sera assuré à l'aide des crédits affectés à cette prestation.

La Vice Présidente

Maroua BOUZAIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

049 - Prestations récurrentes et ponctuelles de nettoyage de locaux pour les établissements du CCAS et du CTMR/ Lot n° 06 : MECS SADA – Avenant n°01 au marché n°2023-87 - DEL-25-0035

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

LA DELIBERATION EST ADOPTEE [13 VOIX]

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

AVENANT N° 1 AUGMENTATION DE MONTANT

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Centre Communal D'action Sociale
2b RUE DE BELFORT
BP 70413
31004 TOULOUSE CEDEX 6

B - Identification du titulaire du marché

AID SERVICES SAS
19 AVENUE DIDIER DAURAT
31400 TOULOUSE
SIRET : 44515084000020

C - Objet du marché

Prestations récurrentes et ponctuelles de nettoyage de locaux pour les établissements du CCAS et du CTMR/ Lot n° 06 : MECS SADA

Référence du marché : 2023-87

Date de la notification : 12/01/2024

Durée de la période initiale : marché conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 12/01/2024

Nombre de périodes de reconduction : 3

Durée de chaque période de reconduction : 1 an

Durée maximale du contrat, toutes périodes confondues : 4 ans

Montant initial du marché toutes périodes confondues

- Taux de TVA : 20,0 %

- Montant HT : 16 679,24 €

- Montant TTC : 20 015,09 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : Ajout de locaux à nettoyer venant augmenter le montant initial du marché de 152,75 € HT/mois soit 1833,00 € HT/an.

Montant annuel du marché avant avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 4 169,81 €
- Montant TTC : 5 003,77 €

Montant annuel de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 1 833,00 €
- Montant TTC : 2 199,60 €

- % d'écart introduit par l'avenant : 43,96 %

Nouveau montant annuel du marché :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 6 002,81 €
- Montant TTC : 7 203,37 €

E - Signature du titulaire du marché

A
Le

Signature du titulaire

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Madame Nadège GRILLE, Directrice Générale du CCAS

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A
Le

Signature

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rapport de la Vice-Présidente

Objet : Déclassement pour son occupation antérieure de l'ensemble immobilier situé 2 rue Saint-Jean

Rapport : 15 avril 2025 - 046

DEL-25-0037

Mesdames, Messieurs,

Le CCAS a cédé l'ensemble immobilier, cadastré 816 section AB numéro 194, situé au 2 rue Saint-Jean, à la Mairie de Toulouse par un acte notarié en date du 24 juillet 1984, sans procéder à un déclassement préalable.

La Mairie de Toulouse a pris la décision le 1er décembre 2023, d'initier la vente de cet ensemble immobilier ancien nécessitant une rénovation totale, tant sur les éléments de fermeture que structurels. Cet immeuble est à ce jour désaffecté, car utilisé en tant que bureau.

Considérant que, au vu de l'historique du site, l'édifice servait a priori de « La Maison des pauvres » depuis 1768, et pouvait donc être considéré comme faisant partie du domaine public. Il est donc nécessaire de régulariser la transaction du 24 juillet 1984 par le déclassement de la propriété mise en vente

En effet, l'article 12 de l'ordonnance 2017-562 du 19/04/2017 permet la régularisation des actes de disposition portant sur des biens du domaine public, intervenus sans déclassement préalable ou après un déclassement imparfait lorsque ces actes, au moment où ils ont été adoptés ou conclus, n'ont pas été de nature à porter atteinte à un droit ou à une liberté protégé par les principes de la domanialité publique.

Ce texte indique également que les dispositions des articles L. 3112-1 et L. 3112-2 du CGPPP seront applicables aux cessions et échanges entre personnes publiques réalisés antérieurement à l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 21 avril 2006 modifiée.

Afin d'éviter tout risque juridique, et afin de régulariser cette vente du 24 juillet 1984, il est proposé que le CCAS procède rétroactivement au déclassement du bien.

Considérant ces éléments, il appartient au Conseil d'Administration de bien vouloir délibérer.

Déclassement pour son occupation antérieure de l'ensemble immobilier situé 2 rue Saint-Jean

Vu le Code de l'Action sociale et des familles,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
Vu l'Ordonnance 2017-562 du 19 avril 2017,
Vu l'acte de vente du 24 juillet 1984,

Vu le rapport de la Vice-Présidente du CCAS,

Après discussion les membres du Conseil d'Administration décident d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil d'Administration décide de procéder au déclassement rétroactif du domaine public, l'emprise cadastrée 816 section AB n°194, située 2 rue Saint-Jean conformément au plan joint en annexe, et autorise Madame La Vice-présidente du Conseil d'Administration à signer, ou en cas d'empêchement Madame la Directrice Générale, tout document relatif à ce dossier.

La Vice Présidente

Maroua BOUZIDA SYLLA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TOULOUSE

Extrait des Registres
des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 15 avril 2025

**046 - Déclassement pour son occupation antérieure de l'ensemble immobilier situé 2 rue
Saint-Jean - DEL-25-0037**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse, régulièrement convoqué le 09 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Maroua BOUZAIDA-SYLLA.

Etaient présents :

Madame Aminna ABDOULLAH
Madame Ginette ARIAS
Madame Hèlène BARROU
Madame Maroua BOUZAIDA SYLLA
Madame Catherine COUSERGUE
Monsieur Henri DE LAGOUTINE
Madame Isabelle HARDY
Madame Caroline HONVAULT
Madame Catherine MAILLARD
Madame Julienne MUKABUCYANA
Monsieur Daniel ROUGE
Madame Nadia SOUSSI
Monsieur François VELLAS

Etaient excusés ou absents :

Madame Danielle CHARRAS
Monsieur Marc GAUBERT
Madame Marine LEFEVRE
Monsieur Jean-Luc MOUDENC

**La délibération est adoptée à la majorité des membres présents
Contre : Madame HARDY - Madame HONVAULT**

Déposé au contrôle de légalité le : 22/04/2025
Affiché le : 29/04/2025

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

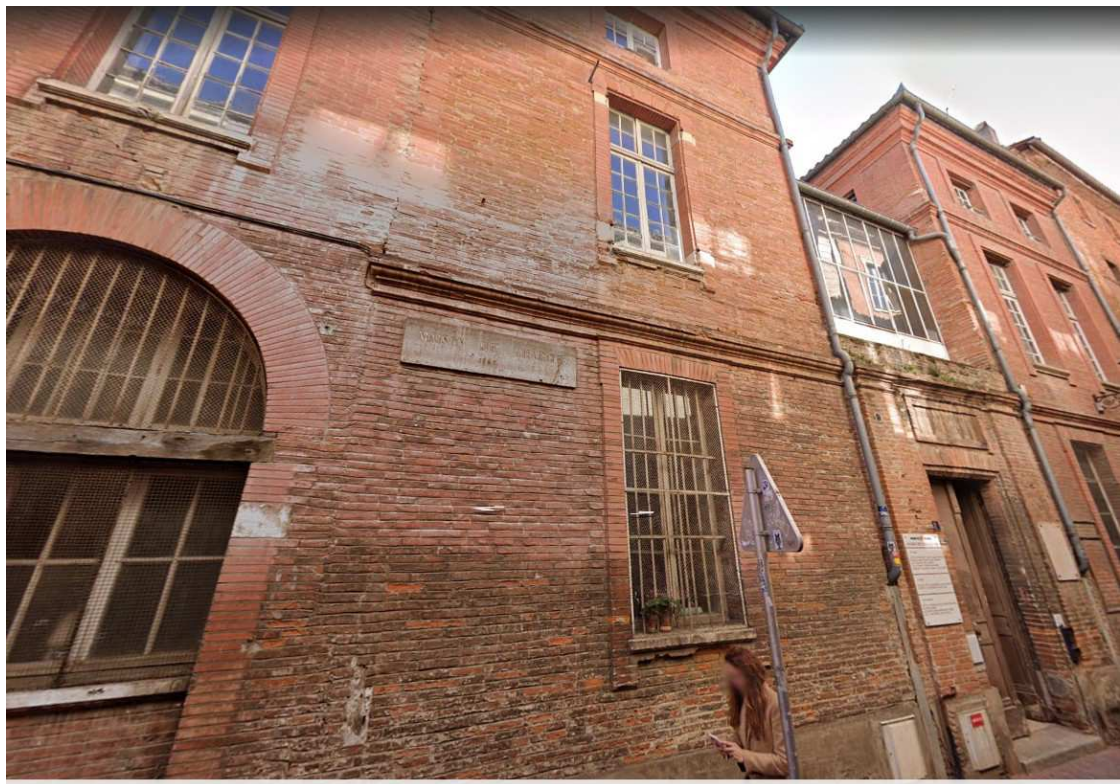
Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 031-263101230-20250415-DL47697H1-DE



2 RUE SAINT JEAN



ENTRE LES SOUSSIGNES

d'une part,

Monsieur le Maire de la Ville de Toulouse agissant en cette qualité en vertu des articles L.122-13 et L.122-19 du Code des communes, d'une délibération du Conseil Municipal en date du 10 novembre 1983, reçue à la Préfecture de la Haute-Garonne le 21 novembre 1983,

d'autre part,

- Monsieur le Professeur DOUSTE BLAZY agissant en qualité de Vice-Président du Bureau d'Aide Sociale de Toulouse dont le siège social est à Toulouse 2 bis rue de Bel-fort,

/et en vertu/
Ainsi qu'il résulte du procès-verbal de la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale du 12 mars 1984 dont une copie demeurera annexée aux présentes après mention.

Il est passé la vente, objet des présentes, suivant les stipulations ci-après :

VENTE

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE, représenté par Monsieur le Professeur DOUSTE BLAZY, vend en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit en pareille matière à la Ville de Toulouse représentée par Monsieur le Maire de ladite Ville soussigné, habilité à ces fins ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION

Un immeuble situé à Toulouse 2 rue St.Jean comprenant :

- au sous-sol : deux caves
- au rez-de-chaussée : cinq pièces, deux bureaux, salle d'attente, deux alcôves,
- au premier étage : dortoirs et salles de jeux,
- au 2ème étage : à droite 4 pièces et un W.C.,
à gauche un logement de fonction.

Le tout figurant au cadastre rénové de TOULOUSE LES CARMES sous le n°I94 de la section AB pour une super-

Loi :	
Salaire	1.850
TOTAL	1.850

Dépôt n° 18588 Publié et enregistré
 à la Conservation des Hypothèques
 de Toulouse (1^{er} bureau),
 le 20 OCT. 1984
 Vol. 1858 n° 6
 REQU : 1101 Me. Jean Paul
 Guichon
 Le Conservateur
 A. R.

ficie de 346m².

Tel que ledit immeuble existe et se comporte avec toutes ses aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

ORIGINE DE PROPRIETE

LE BUREAU D'AIDE SOCIALE est propriétaire dudit immeuble depuis plus de trente ans ainsi qu'il résulte d'un acte de notoriété de prescription acquisitive reçu par Me MAYLIE notaire à Toulouse le 6 mars 1984 dont une expédition a été publiée au 1er bureau des hypothèques de Toulouse le 13 avril 1984. vol. 7938 N°7.

PROPRIETE JOUISSANCE

La Ville de Toulouse aura à compter de ce jour la propriété et la jouissance de l'immeuble en cause par la prise de possession réelle également à compter de ce jour.

CHARGES ET CONDITIONS

La présente vente est consentie et acceptée sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment sous celles suivantes que Monsieur le Maire, es-qualités, oblige la Ville de Toulouse à exécuter et accomplir, savoir :

1) elle prendra l'immeuble présentement vendu dans son état actuel, sans pouvoir exercer aucun recours, contre le vendeur pour cause de mauvais état du sol, du sous-sol, des vices même cachés, de mitoyenneté, d'erreurs dans la désignation, dans l'indication des numéros du cadastre ou dans la contenance sus-indiquée. Toute différence entre cette contenance et celle réelle, excédant d'un vingtième, devant faire le profit ou la perte de la Ville de Toulouse.

2) elle souffrira les servitudes passives, apparentes ou occultes, continues ou discontinues qui peuvent grever l'immeuble vendu, sauf à s'en défendre et à profiter en retour de celles actives, s'il en existe, le tout à ses risques et périls et sans que la présente clause puisse conférer à qui que ce soit plus de droits qu'il n'en aurait en vertu de titres réguliers non prescrits ou de la loi, comme aussi sans qu'elle puisse nuire ou préjudicier aux droits résultant en faveur de l'acquéreur du décret du 4 janvier 1955.

3) la Ville de Toulouse et le vendeur s'acquitteront, chacun en ce qui le concerne, des impôts, taxes et contributions de toute nature auxquels l'immeuble peut et pourra être assujetti, dus pour l'année en cours, au prorata temporis décompté à la date du présent acte.

4) enfin, la Ville de Toulouse paiera tous les frais, droits et émoluments des présentes et ceux qui en seront la cause ou la conséquence.

PUBLICITE FONCIERE

Une expédition des présentes sera publiée au 1er bureau des Hypothèques de Toulouse par la Ville de Toulouse et à ses frais.

Si lors de la publication, il existe ou survient des inscriptions grevant l'immeuble présentement vendu, le Bureau d'Aide Sociale s'oblige à en rapporter les mainlevée et certificat de radiation dans le mois de la dénonciation qui lui en sera faite au domicile ci-après élu.

PRIX

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix global, toutes indemnités comprises de UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS(I 250 000 F) que la Ville de Toulouse s'engage à payer au vendeur dans le délai de TROIS MOIS à compter de la délivrance par Monsieur le Conservateur des Hypothèques des états requis sur présentation dudit acte de vente.

Cette somme sera versée au compte courant postal n° 8056 T TOULOUSE ouvert au nom de Monsieur le Receveur du CENTRE TOULOUSAIN DES MAISONS DE RETRAITE (B.A.S.)

Précision étant ici faite que ce délai ne pourra néanmoins courir que dans l'hypothèse où les états délivrés par Monsieur le Conservateur seraient négatifs.

Ce versement libère totalement Monsieur le Trésorier Principal de Toulouse-Municipale.

EXONERATION DES DROITS

En vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts modifié par l'article 21 de la loi des Finances pour 1983, la Ville de Toulouse est exonérée de tout droit au profit du Trésor.

DECLARATION FISCALE

Le vendeur déclare :

- que son domicile réel est celui indiqué en tête des présentes,
- que pour la déclaration de son revenu, il dépend de la Recette des Impôts de Toulouse, Recette Principale Toulouse 4ème, 21 rue des Pénitents Blancs 31000 TOULOUSE,
- que ledit immeuble a été évalué aux termes d'un acte de notoriété passé en l'étude de Me CHWARTZ, notaire à Toulouse, le 6 mars 1984 à HUIT CENT MILLE FRANCS.

DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leur suite, les parties font élection de domicile à TOULOUSE, au Capitole,

Cabinet du Maire.

DONT ACTE

Fait et passé à Toulouse
l'an mil neuf cent quatre vingt quatre
et le 24 jidat

expédition en 4 rôles
comportant 1 renvoi

et 4 mots rayés nuls

Suivent les signatures de Mr.le Professeur DOUSTE BLAZY, et de Mr
CAUNES ce dernier Maire adjoint de la Ville de Toulouse-

POUR EXPEDITION
LE MAIRE
POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DELEGUE